HAL
archives-ouvertes.fr

Du déracinement à l'exclusion. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale dans l'Ouest rural français

Ronan Richard

▶ **To cite this version:**

Ronan Richard. Du déracinement à l'exclusion. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale dans l'Ouest rural français. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'expatrier. hal-03323190

HAL Id: hal-03323190
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323190

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

Du déracinement à l'exclusion. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale dans l'Ouest rural français

Ronan Richard

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Du déracinement à l'exclusion. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale dans l'Ouest rural français

Ronan Richard
Chercheur associé, ER Tempora, université de Rennes 2

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'exode massif de populations civiles hante régulièrement la conscience collective. Si ce phénomène de victimisation des civils n'est hélas pas un fait récent, le premier véritable exode de masse remonte à l'été 1914. Focalisée sur les aspects militaires et diplomatiques de l'histoire de la Première Guerre mondiale, l'historiographie s'est d'abord désintéressée de ces migrations forcées de deux à trois millions d'individus[1], lesquelles n'ont pas davantage bénéficié du transfert de l'intérêt des chercheurs vers une approche plus sociale de ce conflit à partir des années 1960. Les raisons en sont doubles. D'une part, les réfugiés partagent avec les autres civils cette culpabilité de n'avoir pas été au front. Ne pouvant prétendre à cette fierté patriotique réservée à la génération du feu, ils en ont sans doute ressenti, en leur for intérieur, une gêne qui les a durablement inclinés à taire une expérience qui, du reste, n'a longtemps suscité ni l'intérêt des éditeurs, ni celui des chercheurs. Sur un corpus de référence de 150 écrits de civils publiés de 1914 à 1920[2], seuls 10 concernent des réfugiés. En outre, ils se distinguent des autres civils par le fait d'avoir fui les combats. Dans

1. Seul Huber, 1931, leur consacre quelques passages de sa volumineuse étude démographique.

2. Nous utilisons les ressources du Conservatoire éditorial de la Grande guerre de Bernard Devez, comportant près de 23 000 publications sur la guerre dont 2 500 témoignages de combattants et 450 de civils édités de 1914 à 2019.

leurs témoignages, les combattants ne les incriminent pas outre mesure mais leur choix de s'exiler reste implicitement assimilé à une forme de lâcheté, jetant sur eux un discrédit plus ou moins conscient, le même qui, un quart de siècle plus tard, conduit le maréchal Pétain à taxer les nouveaux réfugiés de « colonnes de fuyards » dominées par la crainte[3]. Cette délégitimation de leur parole reste un des traits communs de tous les migrants[4]. Depuis le début de notre siècle, le sort de ces expatriés nous est mieux connu grâce à d'importants travaux de recherches menés tant en France[5] qu'en Belgique[6]. Ceux-ci ont permis de faire la lumière sur l'expérience de guerre de plus de 20 % de la population des territoires envahis. Ils aident à éclairer les ressorts et la chronologie de ces déracinements ainsi que leur parcours chaotique jusqu'à leur destination finale. Les conditions de leur accueil à l'arrière nous sont également mieux connues. D'emblée compliquée par l'imprévoyance de l'État sur cette question, l'intégration de ces exilés dans leur nouvel environnement social nous apparaît dans toute sa complexité, de la compassion des premiers jours au rejet grandissant qu'ils subissent ensuite. Au final, leur sort questionne plus que jamais l'efficience de la solidarité nationale mais aussi plus généralement l'existence d'une culture de guerre unanimement partagée, spécialement dans ce grand Ouest français socialement, économiquement et culturellement multiforme[7].

« Quitter les lares de la maison ancestrale… »

Comprendre l'exode, c'est se confronter d'abord à la question qui taraude les populations de Belgique et des départements français du Nord et de l'Est durant ce mois d'août 1914 : « Faut-il partir ? » Les premiers confrontés à ce cruel dilemme sont les Belges. Le 4 août, 3 corps d'armée allemands ont en effet, en violation de sa neutralité, pénétré le royaume de Belgique à Gemmenich, non loin de Liège. Près d'un million de civils fuient alors l'avancée allemande vers les Pays-Bas, l'Angleterre ou la France. Cette dernière voit affluer cette cohue indescriptible à l'occasion des sanglantes batailles de Dinant, de Charleroi et de Mons, remportées le 23 août par les troupes allemandes. Dans toutes les localités qu'ils traversent, ces exilés

3. Allocution de 17 juin 1941.

4. Voir sur cette question Toudoire-Surlapierre & Hegele, 2021.

5. Nivet, 2004 ; Richard, 2004.

6. Amara, 2008 ; Popelier, 2014.

7. Nos travaux portent sur 7 départements du grand Ouest français : la Manche, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, la Loire-Inférieure et la Vendée.

font figure d'oiseaux de mauvais augure et leur exode déclenche sur son passage un véritable effet domino. En réalité, leur surgissement dans les villages frontaliers ne fait alors que s'ajouter à d'autres paramètres cumulés contribuant chacun à l'inflation des peurs individuelles et collectives qui constituent les principaux ressorts de l'exode. Parmi les rares témoignages que nous ont laissés ces populations déplacées, celui d'Isabelle Rimbaud reste le plus notoire. Début août 1914, la sœur du poète Arthur Rimbaud est en villégiature avec son époux Pierre-Eugène Dufour, artiste polyvalent plus connu sous le pseudonyme de Paterne Berrichon, dans la résidence familiale des Rimbaud à Roche, dans les Ardennes. Publié peu avant sa mort en 1917, son récit[8] égrène avec minutie l'enchaînement des faits et les dilemmes cornéliens qui travaillent les esprits des habitants de cette zone frontalière durant les premières semaines de guerre.

L'invasion allemande mobilise d'emblée les souvenirs, réels ou fantasmés, de la guerre de 1870-1871. Cet épisode encore ancré dans les mémoires sert bientôt de véritable criterium dans la prédiction des événements. Isabelle Rimbaud conte ainsi les lamentations des vieilles femmes se remémorant les malheurs de l'occupation prussienne d'alors :

> Elles rappellent les menaces de meurtres, d'incendie, les sévices, la faim, le typhus, la variole, Voncq brûlé aux trois quarts, les hommes valides s'enfuyant, se cachant dans les oseraies, et ensuite découverts et emmenés comme otages[9].

Les échos de la bataille, de jour en jour plus audibles, font enfler dans le village cette angoisse du retour des « mauvais jours ». Tandis que les troupes françaises affluent dès le 3 août, la rumeur commence son travail de sape, mêlant la réalité de l'avancée allemande aux exagérations les plus folles concernant les atrocités commises sur les civils[10]. Rafles d'habitants, tortures, déportations, mutilations d'enfants et exécutions, les bruits les plus irrationnels sont colportés, dépassant parfois l'entendement : « La Meuse roule du sang, écrit Isabelle Rimbaud, on passe la rivière à gué sur les cadavres ; la Sambre, du côté de Charleroi, obstruée par l'amoncellement des morts, a débordé, inondant de rouge la prairie[11]. » À compter du 23 août, les retentissements du canon, désormais tout proches, contribuent à

8. Rimbaud, 1917.

9. *Ibid.*, p. 42.

10. Sur la question des atrocités : Horne & Kramer, 2011.

11. Rimbaud, 1917, p. 33.

faire croître une inquiétude que le flot grandissant des réfugiés belges, « ivres de terreur », rend plus objective encore. D'heure en heure, le fantasme se meut en informations de première main rapportées par le facteur, le notaire, le médecin, et confirmant une débâcle que vient définitivement accréditer, le 26 août, la vision dantesque du « cortège fantastique » des troupes alliées, épuisées et démoralisées, battant en retraite vers le Sud. Le 30 août, définitivement effrayés par les bombardements, Isabelle Rimbaud et son époux quittent Roche pour Reims.

Depuis Cœuvres, dans l'Aisne, le maire, Albert de Bertier de Sauvigny[12], dresse une chronologie tout aussi minutieuse de l'engrenage de l'exode dont il a une vision d'autant plus globale que, refusant personnellement l'exil, il en observe les différentes vagues jusqu'à leur terme. Démuni de toute consigne, il s'interroge le 28 août : « Que dois-je faire ? Les autorités ne nous envoient aucun ordre ni aucun conseil. Dois-je laisser la population de mon village exposée à un bombardement, ou dois-je la faire évacuer[13] ? » À l'influence désastreuse des échos de la bataille sur le moral des plus hésitants, il ajoute celle, déterminante, du départ des gendarmes, le 31 août. Si l'émotion est à son comble à l'entrée dans le village du premier Dragon ennemi, le 1er septembre, elle ne provoque pourtant plus de départ. Les villageois qui y assistent ont déjà traversé tous les degrés de la peur sans succomber jamais à la tentation de la fuite. Ceux-là sont restés et vont vivre dès lors sous le régime de l'occupation.

C'est donc durant ce temps de latence d'une semaine séparant l'émergence graduelle d'une crainte et la réalité effective de l'invasion que les habitants des régions frontalières du Nord et de l'Est de la France vont devoir affronter, de manière chaque jour plus saillante, cette grande peur et son leitmotiv inhérent : partir ou rester ?

L'exil, conçu comme seule réponse à une peur totale, irraisonnée et immaîtrisable, est d'abord un choix individuel qui dépend de la sensibilité et du seuil de tolérance émotionnelle propre à chacun. Durant tout son périple, Marguerite Yerta, proche amie d'Isabelle Rimbaud[14], se confronte ainsi autant

12. Bertier de Sauvigny, 1994.

13. *Ibid.*, p. 31.

14. Comme Isabelle Rimbaud, Marguerite Yerta est mariée à un poète et écrivain, César Méléra. Née aux États-Unis, elle partage avec son époux, officier de marine et orientaliste, une solide expérience de la mobilité, multipliant les séjours aux États-Unis, en Angleterre et même en Allemagne. Alors que son propre livre est en préparation, elle conte sa dernière visite à Isabelle Rimbaud, malade, dans *Le Mercure de France*, 16 mai 1918, p. 376-377.

à la peur suintant « des persiennes fermées [...] et des portes entrebâillées par où tout à l'heure on s'enfuira » qu'aux bravades dédaigneuses de celles et ceux qui, quelques jours durant, considèrent les émigrants comme des « lièvres [...] effrayés par l'ombre de leurs oreilles[15] ». Dans tous les cas, nulle décision n'est prise sans avoir au préalable « hésité à loisir ». Mais de nombreux autres facteurs influent sur la décision finale, qui se négocie toujours dans une permanente interaction entre l'individu et son environnement.

Le premier de ces facteurs réside justement dans l'existence ou non de cette forme de partage social de la peur qui permet aux habitants des bourgs d'exprimer leurs émotions et d'en garder collectivement le contrôle. À Cœuvres, des conciliabules permanents se déroulent chaque jour jusque tard, de maison à maison, permettant aux villageois d'affronter ensemble les mêmes antiennes : « Que se passe-t-il ? Où en est la guerre ? Que va-t-il advenir de nous[16] ? » Cette forme de mutualisation joue beaucoup sur l'effet d'entraînement, comme à Morgny, au nord-est de Laon : « Tout le monde part... nous nous pressons. Je pars, tu pars, nous partons... allez moutons de Panurge[17]. »

L'âge constitue un second facteur influant sur la décision de s'expatrier. Si les personnes les plus âgées, de par leur expérience de la précédente invasion de 1870-1871, paraissent les plus sujettes à redouter une nouvelle « année terrible », elles sont aussi les plus enracinées. « Si je dois mourir, j'aime mieux que ce soit chez moi que par les chemins[18] ! » fanfaronne ainsi un vieillard de Cœuvres. À l'opposé, les plus jeunes sont des premiers convois préventifs et ce sont eux qui déterminent aussi certains parents à fuir. « Il est préférable qu'ils gagnent le large » confie Albert de Bertier de Sauvigny, confirmant la foi obsédante accordée aux rumeurs d'atrocités dont témoigne également cette mère croisée par Marguerite Yerta : « Ah ! Ciel ! Ils vont venir, n'est-ce pas ? Ils arrivent. Ô misère ! Que deviendrai-je ? Et j'ai une fille de quatorze ans. Que feront-ils[19] ? »

L'origine sociale est également décisive. À l'instar d'Isabelle Rimbaud, qui fuit en phaéton vers son appartement parisien, les notables ont le double avantage de disposer le plus souvent d'un véhicule rapide et d'un lieu de repli puisé dans leur réseau familial ou amical. À l'inverse, partir constitue, pour les plus pauvres, un

15. Yerta, 1917.
16. Bertier de Sauvigny, 1994, p. 37.
17. Yerta, 1917, p. 42.
18. Bertier de Sauvigny, 1994, p. 36.
19. Yerta, 1917, p. 48.

défi improbable et périlleux qui, à la peur de l'invasion, substitue celle, non moins angoissante, de l'inconnu, de la misère et du désespoir.

Le genre intervient aussi à l'heure des choix. Dans l'espace privé communautaire, celui des liens sociaux où se confrontent intérêts particuliers et collectifs, la voix de l'homme reste prépondérante. À Roche, les palabres portant sur une hypothétique évacuation du village donnent la part belle au docteur, au notaire, à l'officier, au facteur ou à l'ancien combattant de 1870[20]. Et quand le maire de Cœuvres inventorie les personnes dont l'avis a compté sur cette question, il cite 8 hommes et une seule femme, la boulangère[21]. Pourtant, la mobilisation a rebattu les cartes car si leur opinion prédomine encore, les hommes sont moins nombreux. Par-delà certaines formes de crâneries viriles de circonstance, ils se montrent en fait hésitants et perdent collectivement la maîtrise des choix. Les autorités n'étant souvent plus là pour arbitrer et évacuer tout le monde, la femme peut espérer enfin intervenir et c'est dans le champ de l'intime qu'elle s'y emploie, au prix d'un bousculement des rapports de genre. Privée de son mari, l'épouse de mobilisé décide parfois seule ou trouve la force de s'affronter à un cercle familial restreint et âgé, à l'instar de la timide Nelly, la nièce d'Isabelle Rimbaud, qui s'impose à son irascible beau-père : « Pour la première fois de sa vie, elle a pris d'elle-même une résolution ; la peur la fait agir avec une fermeté inattendue. Je vois que maintenant rien ne la retiendra à Roche[22] » écrit ainsi Isabelle Rimbaud. Elle-même dicte alors son tempo en tourmentant son époux pour le convaincre de gagner Paris : « Comme une enfant obstinée, je répète à mon mari : "Il faut partir (...), partir tout de suite"[23]. » Cette expression en dit long sur l'intériorisation de son statut d'éternelle mineure, soumise jusqu'alors à une autorité masculine subitement ébranlée par le contexte. Les jeunes mères, telle Lucienne Courouble, militent spécialement pour le départ : « Pour sauver les enfants (on les disait si barbares), je veux partir », écrit-elle le 28 août avant de noter quelques lignes plus loin : « On décide de partir[24]. » Ainsi le « je » s'est-il substitué au « on » au prix d'une double transgression des rapports de genre et de génération qui ne manque parfois pas d'aplomb, comme chez cette jeune paysanne apostrophant sa propre mère :

20. Rimbaud, 1917, p. 36-40.

21. Bertier de Sauvigny, 1994, p. 37.

22. Rimbaud, 1917, p. 79.

23. *Ibid.*, p. 223.

24. Courouble, 2014.

> Je veux m'en aller. Si tu ne viens pas avec moi, j'emmènerai tes deux petites-filles et nous irons n'importe où. Je ne veux pas tomber aux mains des Prussiens... Ta ferme ! Tes bêtes ! Qu'est-ce cela aux prix de l'honneur et de la vie menacée ?... Et si tu ne nous donnes cheval et voiture, nous partirons à pied. Le bon Dieu et nos anges nous aideront[25].

Un cinquième facteur tient aux responsabilités exercées. Bravant les rumeurs d'exécutions d'otages, des médecins, des prêtres, des commerçants et des maires choisissent de ne pas se soustraire à leur mission. Albert de Bertier de Sauvigny témoigne d'un rapport à la peur qui confirme les distinctions établies par Kurt Riezler[26]. S'il ressent la peur « de » l'invasion, il parvient à la contrôler et à rester concentré sur l'intérêt général. Pour autant, la peur qu'il endure « pour » ses proches étant potentiellement paralysante, il n'a d'autre choix pour la maîtriser et pouvoir ainsi se consacrer pleinement à sa tâche que de faire évacuer sa famille vers une résidence éloignée du front[27]. Cette abnégation et cet esprit de résilience ne se retrouvent pas chez tous les maires. Les travaux de Philippe Salson montrent ainsi que dans l'Aisne, leurs ressources et leurs réseaux ont permis à de nombreux édiles de « réussir leur exode » en fuyant loin de l'envahisseur, ouvrant la voie à un renouvellement des élites municipales sous occupation allemande[28].

Un dernier facteur d'ordre socioculturel interfère dans le refus d'émigrer. Il en va ainsi des paysans, dont Isabelle Rimbaud décrit l'entêtement, sourd au bruit du canon et sceptique « à l'endroit de tout ce qui n'est pas la nature ». Se cabrant devant l'occurrence, ils s'accrochent à la glèbe avec obstination tout en calomniant les migrants, fainéants, froussards, sans-le-sou et assistés[29]. Seule la destruction du village peut avoir raison de leur rétivité naturelle au déracinement, comme en témoigne le caporal Jean Droit, le 16 août 1914 :

> À présent, les obus tombent sur Sivry. Une maison prend feu. Nous voyons les paysans entasser des ballots dans des brouettes et fuir. Des femmes courent à travers champs, poussant devant elles des vaches affolées[30].

25. Rimbaud, 1917, p. 76-77.
26. Riezler, 1944.
27. Bertier de Sauvigny, 1994, p. 26.
28. Salson, 2013, p. 278.
29. Rimbaud, 1917, p. 36-37.
30. Droit, 1991, p. 21.

Au terme de ce processus réflexif, angoissant et cornélien, entre 20 et 30 % de la population des départements envahis optent finalement pour l'exil durant la quinzaine de jours séparant la bataille des frontières de celle de la Marne. Dans cette anarchie spontanée, le mirage s'incarne alors en un lieu : la gare. Mais pour aller où ? On leur a conseillé le Midi ou la Bretagne mais en réalité, à l'exception des notables, nul ne sait vraiment où l'exode le conduit ni combien long sera ce saut dans l'inconnu.

Sur les routes de l'exil

> Midi. Au bas de la pente, sur la route, des voitures passent, grands chariots à quatre roues que traîne un cheval maigre et galeux. Des paniers d'osier, des ballots, des cages à lapins s'y entassent pêle-mêle ; par-dessus, des matelas, des oreillers, des édredons d'un rouge passé, en monceaux. Des femmes sont assises en haut, le dos étroit et minable, les mains jointes et pendantes, les yeux vagues. Elles semblent engourdies dans une songerie sans fin. Par-ci, par-là, dans ce bric-à-brac lamentable, des têtes de mioches émergent, cheveux jaunes et mêlés, museaux morveux. Derrière le chariot, quelques vaches suivent, tirant du cou sur leur longe et meuglant[31].

Dans cet extrait de son journal, Maurice Genevoix résume parfaitement l'impression laissée aux combattants par ce pathétique chapelet de misère[32] aux allures de mix social, où s'agrègent « paysan, avec son petit ballot, ouvrier, avec quelques hardes, petits rentiers, commerçants avec leurs valises, bourgeois enfin, traînant un chien et quelques malles[33] ». Ainsi apparaît ce lamentable déménagement, charriant ces pans de vie entassés à la va-vite. Isabelle Rimbaud évoque avec émotion cette volonté irrépressible d'emporter avec elle quelques bribes de la maison ancestrale. « Partir, écrit-elle, c'est abandonner les aîtres si chers, les souvenirs et tout ce qui attache les personnes d'âge à la vie[34]. » Et de conter alors, sa décision enfin prise, cette chasse aux souvenirs frénétique du 28 août :

31. Genevoix, 1916, p. 6.
32. Rimbault, 1916, p. 74.
33. Desagneaux, 1971, p. 28.
34. Rimbaud, 1917, p. 36.

> Et voici que tout à coup une foule d'objets auxquels je n'attachais aucune importance prennent à mes yeux une inestimable valeur ; pourtant il ne faut songer à emporter quoi que ce soit d'encombrant ni de pesant. La plupart de ces objets sont pour moi des reliques[35].

Incapable de tout emporter, elle songe un temps à l'autodafé afin de prévenir toute profanation de ces fragments d'intimité au rang desquels figure la photographie de son frère Arthur en premier communiant, qu'elle glisse dans son corsage pour l'emporter sur son cœur[36]. Cette volonté de raccorder le futur au présent explique le caractère hétéroclite de ces « chars antiques » laissant apparaître, au milieu du fatras, « ce cadre d'un mariage ; un fiancé aux cheveux lissés, une fleur d'oranger sous cloche de verre[37] ».

Illustration 1
Colonnes de réfugiés des combattants de la Meuse
Crédits : Gallica, BNF

De ces reliquaires, nulle trace ne figure dans les récits des arrivées de convois. Car partout, les gares étant prises d'assaut et les trains bondés, les bagages les plus

35. Rimbaud, 1917, p. 58.
36. *Ibid.*, p. 82.
37. Chenu, 1932, p. 81-82.

encombrants restent en souffrance et ce sont des réfugiés dépouillés de tout qui débarquent quelques jours plus tard sur les quais des grandes gares de l'Ouest.

Ceux qui arrivent à Nantes ou à Rennes ont généralement transité par Paris, d'où des autorités complètement dépassées ont assuré tant bien que mal leur transfert vers l'Ouest. Rien ne documente vraiment ce transit chaotique, si ce n'est quelques collections photographiques les dévoilant, harassés, couchés sur la paille, perdus dans leur désarroi, sous le regard bienveillant des infirmières de la Croix Rouge œuvrant dans les gares parisiennes. D'autres ont rallié la Bretagne en contournant la capitale par le nord, ballottés de gare en gare par des administrations démunies de tout plan d'organisation. Un maire des Côtes-du-Nord ironise ainsi sur le « tourisme des réfugiés » hébergés dans sa commune :

> On en embarqua trois cents dans un train *ad hoc*, et le mécanicien de demander comme le cocher de fiacre de jadis : « Hé bien, patron, où allons-nous ? » Cette seule question n'avait pas été prévue, semble-t-il. « À l'Ouest et pas trop vite », fut-il répondu. Et voilà le train en marche à petite allure. Au bout de quatre jours et autant de nuits avec quelques boîtes de singe, de l'eau et un peu de pain, le convoi arriva à Saint-Brieuc, où rien n'avait été annoncé, m'a-t-on dit, et par conséquent préparé[38].

Dans les grandes villes d'accueil, la gare est un véritable condensé de la guerre. Point de départ des troupes stationnées localement, elle est aussi le réceptacle des convois de civils, réfugiés, évacués ou exilés volontaires, s'intercalant dans la plus grande confusion entre les convois de repliement militaire et de blessés. Attirée par le spectacle qu'il offre et par l'espoir d'y glaner quelques informations de première main, une foule compacte se presse continuellement aux abords de cette nouvelle agora drainant ces cortèges humains, ininterrompus et bigarrés. L'anarchie qui préside à l'arrivée des réfugiés s'explique par le fait que nul ne les attend. À l'heure d'imaginer un potentiel conflit, autorités civiles et militaires avaient, avant-guerre, tablé sur une guerre courte et victorieuse. Nul n'ayant osé remettre en cause ce scénario unique ni seulement suggérer, par précaution, de l'assortir d'un hypothétique plan B, son échec déclenche rapidement des conséquences en cascade dont l'une des plus spectaculaires s'incarne dans ces pathétiques théories de migrants débarquant sur les quais. L'État, absorbé par l'urgence militaire, n'a d'autre choix que de déléguer aux autorités locales et aux œuvres caritatives la gestion de ces populations déracinées qui arrivent chaque jour par centaines sans

38. *L'Électeur des Côtes du Nord*, 23 octobre 1915.

être parfois seulement annoncées. Dès le 5 août, 5 000 Italiens débarquent ainsi à Nantes en pleine nuit et sans préavis. Émile Gabory, cheville ouvrière du futur comité de secours nantais, dépeint par le détail cette nuit dantesque :

> Des femmes ont accouché en cours de route, sur des plates-formes. Quatre cents enfants, dont la plupart sont malades, gémissent affamés. Il faut les secourir au plus tôt, et d'abord les nouveaux-nés. Le Maire prend la tête de l'organisation des secours. Toute la nuit, avec les autos disponibles, on réquisitionne pain, lait, bouteilles, tétines. On pille littéralement l'Hôtel-Dieu ; on réveille boulangers, épiciers, pharmaciens, etc... Maire, Secrétaire général, Directeur du Bureau d'Hygiène, Économe chargent et déchargent les autos, improvisent des biberons, font boire les enfants, aident à la toilette des tout-petits[39].

À Rennes, sur les 6 convois qui se succèdent fin août, transportant un total de 4 000 réfugiés, un seul a été officiellement annoncé. Le préfet, désemparé, conjure le ministre de l'Intérieur de bien vouloir désormais l'avertir au préalable de l'arrivée de ces trains de migrants[40]. Car au-delà des impératifs matériels et humanitaires, l'accueil en gare constitue un moment à forte portée symbolique en ce début de guerre où la question du moral et celle des valeurs collectives revêtent une importance capitale. Savamment mises en scène, ces réceptions peuvent utilement se muer en démonstrations de la solidarité nationale et sensibiliser la foule à l'enjeu patriotique que constitue l'intégration des réfugiés. On retrouve partout les traces de ces réceptions scénarisées, au protocole souvent bancal. À Dinan, le dimanche 30 août 1914, averti de l'arrivée imminente d'un contingent de réfugiés, le sous-préfet prend soin, grâce au tambour de la ville, de mobiliser la population dont la présence est cruciale pour incarner la solidarité nationale et relever ainsi le double défi patriotique et pédagogique. Sur le quai, représentant un État dont ils s'efforcent de dissimuler le désemparement, sous-préfet et maire dirigent le protocole, flanqués d'une kyrielle de notabilités transcendant les tendances, union sacrée oblige. La foule suit, compatissante, le défilé des migrants jusqu'au local aménagé où un ravitaillement leur est servi, ponctué de discours patriotiques[41]. Toutes les villes d'accueil assistent au même ballet protocolaire,

39. Gabory, 1923.

40. Archives du Service historique de l'armée de terre, 5 N 84, télégramme du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Intérieur, septembre 1914.

41. *L'Éclaireur Dinannais*, 5-6 septembre 1914.

empreint d'un profond sentiment de commisération. « Nantes les vit, troupeaux lamentables, défiler dans ses rues » attristant jusqu'aux larmes les personnes chargées de l'accueil, relate ainsi Émile Gabory[42].

Illustration 2
Dessin d'enfant représentant l'arrivée des réfugiés à Nantes
Crédits : Archives municipales de Nantes

À Saint-Brieuc, le curé de la paroisse Sainte-Anne de Robien s'émeut pareillement :

> Il sera dit que cette maudite guerre nous fera voir tous les malheurs. Mais, pour moi, la plus grande misère dont j'ai été témoin à ce jour, c'est l'exode des réfugiés belges. [...] J'étais à la gare, j'ai vu là une lamentable humanité, j'ai causé avec elle. [...] Quand on n'a pas vu ça, on ne comprend pas très bien ce que c'est qu'une guerre, et on n'a pas pénétré jusqu'aux dernières profondeurs de la douleur humaine[43].

Les autorités prennent immédiatement conscience que l'émotion populaire suscitée par la détresse de ces exilés constitue un vecteur efficace de fraternisation

42. Archives départementales de Loire-Atlantique (ADLA), 2 R 713, rapport sur le fonctionnement du comité de secours.

43. Archives départementales des Côtes d'Armor (ADCA), *Bulletin paroissial de la paroisse Sainte-Anne de Robien* (St-Brieuc), n° 41, 6 septembre 1914.

et de générosité. Les réfugiés aussi, qui ne rechignent pas à conter leurs malheurs en soulignant à gros traits les atrocités allemandes, réelles ou inventées. Ces anecdotes font mouche et le plus gros journal régional, *L'Ouest-Éclair*, leur consacre même une rubrique intitulée « ce qu'ils ont vu[44] ». Mêlant les registres de la pitié et de la colère, elles ne font cependant pas que susciter les dons, elles contribuent aussi à propager la peur. Parmi les réfugiés, certains le déplorent, tel Albert Dauzat qui saisit combien ces migrants, dont les récits suscitent tant d'intérêt et alimentent les dons, se sentent inconsciemment incités à en amplifier le caractère tragique[45]. Cette surenchère alarme vite les autorités. Pour elles, la solidarité se doit d'être spontanée et sincère et ne peut reposer uniquement sur des émotions galvaudées. Par ailleurs, elles s'inquiètent de l'impact sur le moral des populations de l'arrière de ces évocations effrayantes et défaitistes. Enfin, elles savent que la pitié, sur laquelle repose l'élan solidaire, est par nature fugace. Après quelques semaines d'intégration, les réfugiés ne font plus recette. Faute d'un processus durable d'identification, d'empathie et de participation à une même communauté nationale ou culturelle, l'émotion populaire retombe. La phase d'accueil est terminée, l'heure est à l'intégration. Et sur ce terrain, l'affaire n'est pas entendue.

De l'intégration au front du refus

Dès le début de la guerre, le ministère de l'Intérieur émet deux principes forts. D'une part, la solidarité nationale doit reposer sur un accueil préférentiel chez l'habitant. L'hébergement dans des cantonnements collectifs est alors clairement assimilé à l'enfermement répressif et réservé *a priori* aux captifs ennemis. D'autre part, chaque foyer réfugié a droit à une allocation identique à celle perçue par les familles de mobilisés. Faute d'un vrai plan d'organisation[46], la distribution spatiale de ces masses de migrants se déroule dans un climat fébrile. L'affolement qui saisit les autorités transpire encore de ces listes de répartitions communales, nerveusement griffonnées et maintes fois biffées et rectifiées. Pour autant, l'atmosphère compatissante produit son effet car, malgré les revers militaires, chacun escompte encore une guerre courte, ce qui rend plus acceptables les sacrifices induits. Mais si ce contrat moral tient jusqu'au printemps 1915, le lien

44. *L'Ouest-Éclair*, 27 août 1914.

45. Dauzat, 1919, p. 36.

46. Ce n'est que le 1er décembre 1914 que l'État reprend la main en regroupant ses circulaires éparses dans une première instruction d'ensemble. Il faudra attendre février 1918 pour qu'une véritable charte des réfugiés, précise et complète, soit enfin rédigée.

solidaire entre autochtones et réfugiés ne s'en trouve pas moins précocement écorné.

La première faille se lit dans le décalage parfois spectaculaire entre offres d'hébergements et besoins réels. Car si certains préfets pavoisent imprudemment en revendiquant plus de places que de réfugiés annoncés, la marge de manœuvre des autorités est en réalité bien incertaine et contrastée. Quand le gouvernement fantasme secrètement sur l'hébergement d'une famille de réfugiés par chaque famille de l'arrière[47], le préfet de Loire-Inférieure mise plutôt sur l'objectif d'un accueil dans 25 % des foyers. Plus réaliste en apparence, ces prévisions s'avèrent elles-mêmes illusoires. Dans l'arrondissement très peuplé de Paimboeuf, les candidatures spontanées n'excèdent ainsi pas 150 pour un territoire qui s'apprête alors à accueillir plus de 2500 réfugiés[48].

La seconde faille réside dans ce qu'il convient bien d'appeler une solidarité conditionnée. Avertis dans l'urgence de l'arrivée des réfugiés, certains maires sondent immédiatement leurs administrés dans le but de prospecter les candidats à l'accueil. C'est le cas à Cherbourg et le résultat est édifiant. D'une part, seuls 2 foyers sur 10 se donnent la peine de répondre. On est loin de la vague de fond solidaire. De surcroît, parmi l'ensemble des habitants disposés à héberger des réfugiés, seuls 20 % le font de manière inconditionnelle et désintéressée. Les autres assortissent d'emblée leur acceptation d'exigences financières ou d'autres critères parfois insolites. Ici, une famille sollicite « deux ménages sans enfants présentant toute garantie sur le plan de la moralité » ; là, on préférerait « une fillette de 8 à 12 ans en parfaite santé », « 1 ménagère couchant à la maison, rétribuée selon ses capacités » ou « 1 instituteur ou professeur (qui) ferait le jour des travaux de comptabilité »[49]. Cette forme de marchandage démontre combien les populations accueillantes se sont imaginées une sorte de réfugié idéal présentant toute garantie sanitaire et morale et susceptible de prêter son concours à sa famille d'accueil. Cette préfiguration théorique explique en partie les vifs reproches rapidement formulés à l'endroit des nouveaux venus.

À Dinan, dans les Côtes-du-Nord, les premières banderilles sont lancées par le sous-préfet en personne, avec une liberté de ton plutôt déconcertante :

47. Le 3 avril 1917, le préfet des Côtes-du-Nord évoque le principe posé en début de guerre « que chaque famille doit accueillir une famille de réfugiés et pourvoir à son existence » (ADCA, 10 R 165, Instructions, circulaires, affiches et arrêtés).

48. ADLA, 2 R 641, affaires à traiter, rapport du préfet, 31 août 1914.

49. Archives municipales de Cherbourg, Carton 251, Réfugiés, Guerre de 14-18.

> La ville de Dinan a recueilli les réfugiés de la façon la plus secourable. Certains habitants ont même été trop bons et ont nourri, et nourrissent encore à rien faire, des gens robustes qui flânent toute la journée et ne cherchent pas à travailler. Actuellement, il convient de constater [...] que beaucoup de réfugiés ont, par leur exigence et leur paresse, provoqué un mouvement de lassitude[50].

Le député local Charles Baudet enfonce immédiatement le clou en affirmant que « la race d'évacués fainéants et exigeants » accueillis dans sa circonscription « a dégoûté tout le monde : personne n'en veut[51] ». Nous sommes alors le 10 octobre 1914, les réfugiés sont arrivés depuis seulement un mois. Pire, certains maires se risquent même déjà à refuser les contingents affectés à leur commune. Celui de Saint-Père-en-Retz, en Loire-Inférieure est catégorique : « personne n'en demande » et il ne peut « nourrir indéfiniment 150 personnes qui [ne] trouveront pas [de] travail[52] ». Sévèrement combattues par les préfets, ces précoces dérobades au devoir patriotique de solidarité restent cependant marginales, au moins dans leur expression publique, jusqu'à la fin de l'année 1914.

L'année 1915 marque un premier tournant dans la guerre. L'enlisement du conflit suscite en effet les premières remises en question du contrat moral qui liait jusqu'alors les populations accueillantes à l'État. L'intégration des réfugiés avait été admise comme un engagement de court terme. Or, il devient de plus en plus clair que l'État, au pire a menti, au mieux s'est fourvoyé dans ses pronostics. « Avons-nous été assez bernés, leurrés » par « ce gouvernement de malheur qui n'a rien su prévoir[53] » s'indignent, dès les débuts de l'invasion, les populations ardennaises qui comprennent les premières l'ampleur d'une impréparation habilement dissimulée par la propagande. Dans l'Ouest, cette remise en question progressive du caractère désintéressé et durable de l'intégration des réfugiés commence à poindre en 1915, spécialement sur le littoral où la perspective d'un redémarrage de la saison estivale est dans tous les esprits. À Saint-Malo, en Ille-et-Vilaine, beaucoup de propriétaires ont ainsi accepté, en début de guerre, d'héberger des réfugiés contre des loyers dérisoires voire parfois gracieusement. À l'approche de l'été, ils dénoncent ces conventions établies au rabais, sans échéance

50. ADCA, 10 R 169, correspondances préfet, lettre du sous-préfet de Dinan, 6 octobre 1914.
51. ADCA, 10 R 169, correspondances préfet, lettre du député Baudet, 6 octobre 1914.
52. ADLA, 2 Z 608, courrier du 5 septembre 1914.
53. Rimbaud, 1916, p. 41.

et dans l'optique d'une guerre dont il était alors unanimement admis qu'elle ne devait pas durer au-delà de l'année 1914. Le contrôleur local des réfugiés appuie d'ailleurs cette prétention qu'ils affichent « de reprendre la libre disposition de leurs immeubles pour essayer d'en retirer un gain légitime[54] ». Quelques mois ont donc suffi pour voir ressurgir les intérêts particuliers et les règles du marché qui, dans le secteur immobilier, n'échappe désormais plus à la réadaptation des offres aux demandes des réfugiés, dont certains ne subsistent que chichement grâce à la portion congrue des allocations. Ainsi, sauf à bénéficier de locaux publics mis gracieusement à leur disposition, ils vont subir une forme de redistribution socio-spaciale, réservant aux plus aisés les logements cossus des quartiers bourgeois des villes ou des stations balnéaires et condamnant les plus précaires aux taudis hétéroclites mais bon marché des quartiers populaires ou des villages de l'intérieur.

L'allongement de la guerre impacte donc rapidement les relations entre réfugiés et communautés accueillantes. « Les ressources de chacun ont des limites, écrit justement l'abbé rouennais Lesergeant, et l'élan de pitié généreuse que suscitent les grandes crises a droit, la crise passée, à un temps d'arrêt. La charité est une flamme qui, après avoir jeté son éclat, décroît naturellement quand vient à disparaître son aliment[55]. » Et son aliment principal résidait dans l'élan d'empathie qui avait présidé aux réceptions de convois. Malgré les efforts d'une certaine presse pour maintenir la flamme de la compassion, chacun retourne vite à ses préoccupations et la tension s'installe peu à peu entre autochtones et migrants. Eux-mêmes n'ont d'ailleurs pas hérité de leur destin partagé un attrait prononcé pour la cohésion. Pour Isabelle Rimbaud, les « exodiens[56] » fonctionnent en mode tribal et les souffrances de la route « ont retiré à ces malheureux tout goût de voisinage[57] ».

La défiance grandissante entre accueillants et accueillis trouve sa principale traduction dans le registre sémantique. Car si les rixes sont rares, le poids des mots éclaire les tensions et stigmatise le réfugié. Dès le mois d'août 1914, une vague d'espionnite irrationnelle a déferlé sur l'arrière, caractéristique de ces *conspiracy mentalities*[58] des temps de crises où l'exorcisation des peurs passe par la désignation d'un bouc-émissaire, d'une minorité malfaisante, d'un espion dissimulé ou d'un ennemi de l'intérieur. Le réfugié subit alors cette suspicion naturelle qui

54. *Le Journal de Fougères*, 3 juillet 1915.

55. Lesergeant, 1919.

56. Expression empruntée à Jean-Pierre Azéma.

57. Rimbaud, 1916, p. 107.

58. Moscovici, 2007.

s'attache toujours aux errants. Certes, on lui reproche surtout d'être oisif, exigeant, différent, mais l'attaque porte davantage si elle dévie vers l'accusation identitaire. La pire injure consiste alors à l'assimiler à l'ennemi, à l'image de ces Normands apostrophant des réfugiés accueillis dans leur village : « Nous, nous sommes de Bayeux, on sait qui nous sommes, vous, on ne sait pas qui vous êtes, vous venez des pays boches[59]. » Sans doute celles et ceux qui qualifient alors les réfugiés de « boches du Nord » ou de Prussiens n'ont-ils pas les connaissances géographiques suffisantes pour donner sens à cette accusation[60]. Il s'agit davantage d'une injure suprême proférée à l'encontre de compatriotes qui, à l'exception des rapatriés de 1917, n'ont jamais été « infectés » par le contact avec les Allemands puisqu'ils les ont justement fuis. Le but de ces invectives infamantes est la mise en altérité de la minorité migrante à qui est dénié tout droit de s'intégrer dans la communauté. Bien que sévèrement condamnées par la loi[61], ces stigmatisations particulièrement blessantes n'en traduisent pas moins un rejet qui va grandissant et que l'on peut quantifier grâce aux enquêtes de 1917.

À cette date, tirant les leçons de l'impréparation des premières semaines, les préfets anticipent l'afflux potentiel de nouveaux réfugiés que la probable reprise des grandes offensives laisse craindre. Des sondages sont réalisés auprès des autorités municipales, qui en disent long sur ce que l'on peut désormais qualifier de front du refus. Dans les communes intérieures des Côtes-du-Nord[62] ou en Vendée[63], où les sources sont les plus complètes, les trois quarts des maires rejettent tout nouvel accueil. En ville comme en campagne, on crie à « l'invasion », même dans des localités où la part des réfugiés dans la population totale ne dépasse pas 2 %. Et lorsqu'à partir de février 1918, des dizaines de milliers de nouveaux réfugiés affluent à nouveau dans l'Ouest, comme partout ailleurs en France, sans grandes effusions cette fois, la question de leur répartition devient un véritable casse-tête. Si leur nombre est difficilement quantifiable, on peut considérer qu'il a plus que doublé entre l'automne 1914 et le printemps 1918, passant de peut-être 60 000 à environ 150 000 dans les 7 départements de notre zone d'étude. Déjà complexe

59. *Le Rémois*, 29 septembre 1918.

60. Philippe Nivet ou Annette Becker considèrent que le rejet des réfugiés traduit un patriotisme exacerbé, ceux-ci étant suspectés d'avoir, au contact des Allemands, été contaminés par un germe de « bochitude ». Voir Sarrazin, 2014.

61. *L'Union libérale* du 4 novembre 1917 relate ainsi un arrêt du juge de paix du IX^{e} arrondissement de Paris qui condamne ce type d'injures de lourdes amendes.

62. ADCA, 4 Z 138, Réfugiés 1914-1918, arrondissement de Loudéac.

63. Archives départementales de Vendée (ADV), R 731, enquêtes de novembre 1917.

durant les premières semaines, leur installation contraint les préfets, qui disposent enfin d'un ensemble d'instructions très précises[64], à jouer sur deux registres.

Le premier est la fermeté. Les autorités se montrent implacables avec les quelques élus qui osent braver l'autorité de l'État en refusant d'accueillir les contingents qui leur ont été affectés. À Lancieux, dans les Côtes-du-Nord, le maire se flatte impunément d'avoir laissé à la rue les 30 rapatriés dont l'hébergement lui incombait[65]. Son collègue de Plourivo, qui en a fait de même, est menacé de révocation par le préfet qui précise avoir déjà eu recours à cette sanction à plusieurs reprises[66]. Mais cette fronde des élus s'exprime plutôt par voie épistolaire et dans les faits, malgré l'extrême tension, les réfugiés sont à peu près partout pris en charge. La même intransigeance préfectorale répond aux discriminations scandaleuses dont souffrent les réfugiés dans l'accès au logement, spécialement dans les grandes villes les plus pourvoyeuses d'emplois. À Nantes, saturée d'une population flottante incontrôlable, le réfugié est malvenu. Les loyers qu'on lui propose y atteignent des sommets invraisemblables, inspirant le dégoût au comité de secours local qui écrit en avril 1918 : « Monnayer la misère de ses compatriotes victimes d'une guerre dont le sort vous a fait indemne, nous ne craignons pas d'appeler répugnante une telle conduite[67]. » Bien vaine est sa colère car dans la même ville continuent de fleurir, sur les portes des logements locatifs, des affichettes sur lesquelles sont inscrites : « Les réfugiés sont priés de s'abstenir[68]. »

Le second registre utilisé par les préfets consiste en une remise en cause d'un des principes fondateurs de la politique d'intégration des réfugiés, celui du logement chez l'habitant, jugé plus fraternel. Jusqu'alors limité à un accueil transitoire et à des cas exceptionnels, le cantonnement collectif s'impose peu à peu comme une nécessité. Ce revirement est un véritable crève-cœur pour les autorités mais le risque est trop grand, à multiplier les oukases à l'encontre des communes récalcitrantes, de voir les cas d'abandons se multiplier et la solidarité nationale voler publiquement en éclat. Tenant bon face aux élus, les préfets introduisent cependant dans leur politique une forte dose d'hébergements collectifs. Le tableau n'y est guère reluisant. Hôtels désaffectés, moulins insalubres, casernes militaires,

64. « Instructions portant fixation du régime des réfugiés », *Journal Officiel de la République Française,* 17 février 1918.

65. ADCA, 10 R 164, réfugiés : hébergement, matériel, locaux, courrier du préfet d'Ille-et-Vilaine, 13 janvier 1919.

66. ADCA,10 R 164, courrier du 20 octobre 1918.

67. *L'Ouest-Éclair*, 1er avril 1918.

68. ADLA, 2 R 713, rapport sur le fonctionnement du comité de secours, 1919.

baraques Adrian, prisons et même wagons ferroviaires abandonnés en voie de garage, tout est expérimenté pour pallier le manque d'hébergeurs. À Pontrieux et Plouaret, dans les Côtes-du-Nord, des locaux militaires sont réquisitionnés et aménagés en cantonnements d'une capacité de plus de 1 000 personnes. Les médecins s'alarment au bout de quelques jours des risques d'épidémies : « Les baraquements ne [...] paraissent pas convenir à des vieillards et à des enfants : tous les jours, il y a à enregistrer des décès[69]. » Plus symptomatiques encore sont ces « villages de réfugiés » en kit que les préfets se voient proposer. D'une capacité variant de 700 à 1 200 personnes, leurs dossiers techniques ne laissent aucun doute sur le fait que, derrière leur appellation quelque peu champêtre, ces agglomérations de baraques sont organisées « d'après les principes des camps de l'Intérieur et des Armées[70] ». Ces initiatives attestent bien de la faillite de la politique d'accueil des réfugiés chez l'habitant, laquelle se lit dans les chiffres. La grande majorité des 4 600 réfugiés accueillis dans les Côtes-du-Nord entre janvier et juillet 1918 le sont dans des cantonnements collectifs, les 5 plus importants en accueillant même à eux-seuls 2 500[71].

Les ressorts multiples du rejet des réfugiés

Si la principale cause du rejet de ces expatriés est à trouver dans l'impréparation totale d'un État qui s'est accroché avant-guerre à ses certitudes d'un conflit bref et conquérant – une guerre sans réfugié donc – d'autres ressorts d'exclusion se conjuguent dès l'automne 1914.

Le premier est d'ordre socio-économique. En effet, la mobilisation a ponctionné près de 30 % de la population active masculine entre le 2 et le 18 août 1914, chiffre qui se porte à 63 % en 1918. La pénurie de main d'œuvre qui s'ensuit pèse immédiatement d'un poids disproportionné sur les départements ruraux. Car si le monde agricole représente un peu plus de 40 % de la population active masculine, il fournit 45 % des mobilisés qui forment le gros des troupes d'infanterie. Or, nul n'a prévu que l'économie soit privée aussi durablement de ces bras, pas même les principaux intéressés. « Comme la guerre se terminera bientôt par une victoire éclatante de nos armes, nous serons de retour et nous pourrons

69. ADCA, 10 R 169, correspondance, rapport du médecin major de 1ère classe Lemarchand sur le cantonnement de Plouaret, 10 avril 1918.

70. ADCA, 10 R 164, hébergement, matériel, locaux, 1914-1921, notice sur la création et l'aménagement des villages de réfugiés.

71. ADCA, 10 R 165, Réfugiés, listes et statistiques diverses.

battre les récoltes, ce qui serait trop dur pour vous » clame ainsi à ses proches un conscrit de Saint-Méloir-des-Bois, dans les Côtes-du-Nord[72]. Dans notre zone d'étude, 788 000 hommes sont mobilisés durant la guerre, dont 475 000 issus d'un monde agricole qui compte moins d'inaptes qu'ailleurs. Dans pareil contexte, les migrants font d'emblée figure de potentielle main d'œuvre supplétive. Mais une fois encore, le réfugié imaginé n'est pas au rendez-vous et ce décalage entre l'attendu et le réel inspire vite les préjugés sur leur paresse. Ces stigmatisations sont bien imméritées, car en réalité, 80 à 85 % des réfugiés hommes actifs travaillent, mais ils sont peu nombreux dans ces cortèges de déracinés où l'on compte près de 45 % d'enfants et 35 % de femmes et où la part des vieillards et des invalides est importante. « Dans ce troupeau humain, précipité d'un peu partout, écrit le Nantais Émile Gabory, il se rencontra des incapacités singulières. Vieillards, sans famille, impotents, infirmes, [...] simples d'esprit[73]. » Le maire de Coatdout, dans les Côtes-du-Nord, décrit avec moins de tact le « lot » de réfugiés accueillis dans sa commune :

> Il comprenait une folle et ses deux enfants, dont l'un à la mamelle ; six infirmes, des mineurs et des ouvriers métallurgistes ou soi-disant tels, trois jeunes filles qu'il serait exagéré d'appeler charmantes et couronnant le tout, comme une perle sur le fumier, une Novice qui avait été prise dans les remous et venait échouer sur nos côtes[74].

De fait, les populations accueillantes ont placé trop d'espoir dans ces masses d'individus inadaptés aussi bien physiquement que professionnellement à leurs besoins. Là où les employeurs attendent des bras accoutumés aux travaux des champs surviennent des ouvriers d'usine et des mineurs. Dans l'urgence, l'État n'a pu penser une répartition rationnelle des réfugiés tenant compte des besoins spécifiques à chaque région. Eut-il pu seulement y parvenir ? Parmi les réfugiés du Nord, les plus nombreux, seuls 15 % sont paysans lors même que, sur l'ensemble des départements de l'Ouest, les mobilisés qu'ils doivent remplacer sont issus à 66 % du monde agricole. Que pèse ainsi, même dans un département plus industrialisé comme la Loire-Inférieure, le petit millier de réfugiés agriculteurs au regard des 28 000 bras manquants aux travaux des champs ? Les préfets en sont

72. ADCA, 1 T 402, notice communale de Saint-Méloir-des-Bois.

73. Gabory, 1921, p. 129.

74. *L'Électeur des Côtes du Nord*, 23 octobre 1915.

conscients, qui connaissent le décalage socioprofessionnel entre les populations du Nord et de l'Est et celle de l'Ouest.

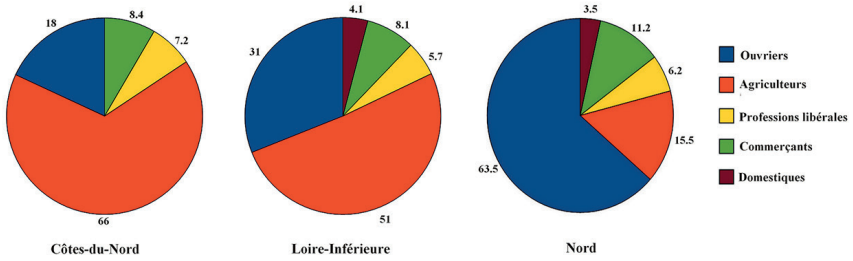

Illustration 3
Comparaison des profils socioprofessionnels des populations actives des Côtes-du-Nord, de Loire-Inférieure et du Nord
Chiffres issus de Reclus Odilon, 1913-1915, *Atlas de la plus grande France*, Attinger frères, Paris, 160 p.

Ils reçoivent du reste de nombreux courriers de réfugiés se lamentant d'avoir été envoyés dans des régions « où il n'y a pas d'industrie[75] ». Celui des Côtes-du-Nord confesse, dès l'été 1915, l'impact de cette distorsion sur l'intégration des migrants :

> Il y a lieu [...] d'observer que ces réfugiés ne trouvent pas l'occasion d'exercer leur profession dans les Côtes-du-Nord, département presque exclusivement agricole et ne rendent par conséquent presque aucun service aux populations qui, de ce fait, témoignent peu d'empressement à les accueillir[76].

Les critiques fusent pourtant sur l'enrichissement de ces exilés oisifs et assistés, vivant au crochet de l'État. « Les réfugiés sont plus riches que nous, l'État leur sert des rentes qu'il nous est impossible de nous faire nous-même en bien travaillant[77] » écrit en 1917 ce maire de Loire-Inférieure, résumant un sentiment

75. ADV, R 689, enquêtes sur les nécessiteux, courrier d'un réfugié au comité de secours du Nord, octobre 1915.

76. ADCA, 10 R 169, correspondance avec le ministre de l'Intérieur, courrier du préfet, 11 septembre 1915.

77. ADLA, 3 Z 57, fonds de l'arrondissement de Paimboeuf, courrier du maire de Sion, 29 mars 1917.

général bien éloigné de la réalité car, en l'occurrence, les allocations qui leur sont versées sont identiques à celles que perçoivent les familles de mobilisés, et elles sont loin d'enrichir.

Derrière ces critiques, nourries d'anecdotes malveillantes sur les fraudes aux allocations, se cache une antipathie plus culturelle. Dans ces terres rurales de l'Ouest, le réfugié tel qu'on l'avait subrepticement fantasmé devait réunir tous les critères de l'intégration réussie : catholique pratiquant, sain de corps et d'esprit, sociable et d'une parfaite moralité. Pour que la greffe prenne, l'expatrié doit donc accepter son acculturation à son nouveau milieu en calquant ses représentations et ses modes de vie sur ceux de ses bienfaiteurs. Or, la France des années 1910 fait encore figure de mosaïques de cultures dont la compatibilité n'est pas garantie, à en croire l'inspecteur général Imbert, en charge du dossier des réfugiés au gouvernement :

> Au lieu d'habiter dans des maisonnettes en briques, aux toits de tuiles, au sol carrelé, comme dans les départements du Nord, (les réfugiés) demeurent, à la campagne, dans des maisons couvertes en chaume, dont le sol est en terre battue ; au lieu du fourneau traditionnel, ils n'ont que des cheminées ; au lieu du chauffage à la houille, ils ne trouvent que le chauffage au bois ; au lieu enfin de boire de la bière, ils doivent se contenter de cidre. Ces changements dans leurs habitudes n'ont pas été, je le répète, sans les surprendre et leur faire exprimer quelques inquiétudes[78].

Il ne faut pas minorer le poids de ces décalages dans le désamour entre ces communautés dont la défiance, souvent mutuelle du reste, repose sur des préjugés stéréotypés associant les réfugiés à un ensemble de tares quasiment congénitales incluant la saleté, le manque d'éducation et de piété, l'amoralité et même l'alcoolisme, dont on sait quel fléau il représente pourtant chez leurs hôtes bretons. Ces tentations de l'amalgame reposant sur des clichés discriminateurs n'épargnent pas même celles et ceux qui, dans les structures humanitaires, s'impliquent avec un réel souci de réflexivité et d'interrelations destinées à mieux connaître au préalable celui qu'on secoure. Louise Weiss en fournit un exemple démonstratif, elle qui ne ménage pas ses efforts pour accueillir et installer une vingtaine de réfugiés dans sa commune de Saint-Quay-Portrieux sans parvenir vraiment à effacer les préjugés sociaux, culturels non plus que de genre ni de génération. Sa meilleure volonté bute ainsi sur des antipathies très concrètes qui la laissent incrédule face aux

78. Ministère de l'Intérieur, 1920.

attentes de ses hôtes « auxquels paraissaient essentiels des problèmes inconnus aux agrégés[79] ».

Au final, ces distorsions entre réfugiés et autochtones revêtent une ultime traduction, celle de la volonté d'un retour anticipé au pays. En Loire-Inférieure, plus de 12 000 demandes de transports sont ainsi adressées à la préfecture entre janvier 1918 et mars 1919, soit 40 % du total des réfugiés recensés, auxquels il conviendrait d'ajouter toutes celles et ceux qui choisissent de regagner seuls leur domicile, sans se déclarer et en anticipant l'autorisation des autorités. Le choix du retour dans sa « petite patrie[80] », avec toutes les difficultés qu'il comporte en termes de relogement et de reconstruction, ne reflète-t-il pas autant une réponse au profond mal du pays que l'échec d'une expatriation qui n'a pas fonctionné ?

Réfugiés, sentiment national et culture de guerre

En tout début de guerre, un chroniqueur beauvaisien, étonnamment visionnaire, écrivait : « Les Français se sont installés dans la guerre comme dans une maison neuve[81]. » De fait, l'allongement de la guerre révèle graduellement combien celle-ci, dans les années qui la précèdent, a été mal imaginée par les élites en charge d'en planifier les contours militaires, économiques, sociaux et culturels[82]. L'exode puis l'intégration des réfugiés constituent l'une de ces nouveautés tragiques et imprévues. Comprendre les ressorts de leur exclusion est une tâche complexe, incompatible avec toute approche théorique simpliste et monocausale. De puissants freins socio-économiques ont sans doute pesé mais le rejet dont ces expatriés ont été victimes questionne plus profondément le sentiment national et la culture de guerre. Dans les régions rurales les plus enclavées, l'intrusion de ces premiers migrants de masse impose une ouverture brutale à la diversité nationale. Elle constitue aussi une sorte de test grandeur nature de l'efficience des liens nationaux, en confrontant le concept théorique de sentiment national, diffusé de manière verticale par l'État et l'élite de la société civile, aux réalités de la diversité culturelle que constitue une nation française dont les composantes régionales s'ignorent mutuellement. Dans ce processus de légitimation d'une communauté nationale culturellement homogène, l'école joue évidemment un rôle central. Mais,

79. Weiss, 1968, p. 183.

80. Voir sur cette notion Chanet, 1996 et plus récemment Bourlet *et al.*, 2013.

81. Becker, 1980.

82. Sur « l'imagination de la guerre », voir « La guerre imaginée » *in* Becker *et al.*, 1994, p. 47-87.

dans l'Ouest comme partout ailleurs, la scolarisation obligatoire est encore récente et beaucoup d'enfants quittent l'institution scolaire très jeunes. L'absentéisme y constitue en outre un fléau persistant[83]. Elle ne peut donc encore jouer correctement son rôle de transmission des *habitus* fondant ce que Michael Billig appelle le *banal nationalism*[84]. Par ailleurs, seuls les habitants des grandes villes et des ports sont familiers des migrations et se sont frottés de longue date à des compatriotes lointains. Les populations rurales, pour leur part, ont de leur espace national une conception théorique beaucoup plus floue et singulièrement élastique. Il n'est pas rare qu'un maire recense comme étrangers les « étrangers à la commune », ni qu'un organe de presse local n'informe ses lecteurs de l'arrivée imminente de centaines d' « étrangers français[85] ». Durement touchées par la mobilisation et saignées par les premiers combats qui affectent l'infanterie, les campagnes de l'Ouest se replient donc sur l'horizon le plus rassurant, celui de la communauté villageoise. Car, si l'identification nationale aspire à devenir primordiale, d'autres identités collectives ou individuelles la concurrencent encore, qui peuvent, en cas de crise et de fragilisation du cadre social habituel, prendre le pas sur une appartenance nationale plus lointaine, plus théorique et moins charnelle. En l'absence des hommes actifs, qui restent les piliers de ces communautés dans une société où le régime de genre est toujours patriarcal, le repli sur soi constitue la réponse la plus adéquate de ces populations à une situation émotionnellement bouleversante. S'instaure alors un climat de doute qui suscite, vis à vis de la nouveauté, de l'étrangeté ou de l'altérité, des sentiments mêlés de crainte, de mépris voire de haine. Les réfugiés participent de ces intrusions non annoncées et non désirées, incitant alors les autochtones à se retirer « dans un monde clos dont on colmaterait soigneusement les accès[86] ». Chacun, réfugiés comme autochtones, s'y recrée un entre-soi rassurant, loin de cette culture commune et uniforme dont George Duhamel doutait aussi de l'existence :

> Je veux bien reconnaître qu'un herbager du Calvados est, par l'ensemble des caractères psychologiques, presque aussi différent d'un mineur de Lens qu'un Mexicain d'un Chinois. Ainsi nous apparaît la France, dont l'admirable unité est formée d'éléments fort

83. Richard, 2020.

84. Billig, 1995.

85. *Le Granvillais*, 22 août 1914.

86. Lequin, 1988.

> divers que la civilisation mécanique semble avoir quelque peine à passer au conformateur[87].

Mais si la guerre révèle indéniablement les fragilités d'une conscience nationale inachevée, elle participe aussi à donner corps à l'espace France. La nation, encore trop abstraite en milieu rural, se découvre à elle-même grâce à ces flux massifs d'émigrants et de combattants par l'intermédiaire desquels chacun, dans son quartier, dans son village comme dans sa tranchée, est amené à côtoyer ses compatriotes les plus lointains et, par-delà l'attachement charnel à sa petite patrie, à donner corps à cette grande patrie partagée. Quant à savoir si ce brassage démographique et les confrontations humaines qui s'en sont suivies ont suffi pour accélérer sur le court terme la construction d'une solidarité nationale pleinement assumée, l'analyse de l'exode de 1940 permet, à tout le moins, d'en douter[88].

Bibliographie

Alary Éric, 2010, *L'Exode. Un drame oublié*, Perrin, Paris, 468 p.

Amara Michaël, 2008, *Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale en France, en Angleterre et aux Pays-Bas*, éditions de l'université de Bruxelles, Bruxelles, 422 p.

Becker Jean-Jacques, 1980, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, Paris, 317 p.

Becker Jean-Jacques, Winter Jay, Krumeich Gerd, Becker Annette & Audoin-Rouzeau Stéphane (dir), 1994, *Guerre et cultures*, Armand Colin, Paris, 445 p.

Bertier de Sauvigny (de) Albert, 1994 [1934], *Pages d'histoire locale 1914-1919. Notes journalières et souvenirs*, Association Soissonnais, 14-18, 523 p.

Billig Michael, 1995, *Banal Nationalism*, Sage publication, London, Thousand Oaks, New Dehli, 208 p.

87. Duhamel, 1949.

88. Sur l'exode de 1940, le cas de l'Ouest a fait l'objet d'une seule étude pionnière : Meynier, 1950. À l'échelle nationale, voir le travail de Alary, 2010.

Bourlet Michaël, Lagadec Yann & Le Gall Erwann (dir), 2013, *Petites Patries dans la Grande Guerre*, PUR, Rennes, 250 p

Chanet Jean-François, 1996, *L'École républicaine et les petites patries*, Éditions Aubier, Paris, 427 p.

Chenu Charles-Maurice, 1932, p. 81-82.

Courouble Lucienne, 2014, *Les carnets de guerre de Lucienne Courouble 14-18*, http://www.chtimiste.com/carnets/Courouble/Lucienne%20Courouble%201914%201916.htm (consulté le 10 juin 2021).

Dauzat Albert, 1919, *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*, La Renaissance du Livre, Paris, 283 p.

Desagneaux Henri, 1971, *Journal de guerre 14-18*, Denoël, Paris, 294 p.

Droit Jean, 1991, *Témoin d'outre-guerre*, Éditions du Rocher, Paris, 184 p.

Duhamel Georges, 1949, *La Pesée des âmes*, Mercure de France, Paris, 334 p.

Gabory Émile, 1921, *Les Réfugiés chez nous*, Berger-Levrault, Paris, 255 p.

Gabory Émile, 1923, *Les Enfants du Pays Nantais et le XI^e^ Corps d'Armée*, Perrin, Paris, 4 vol., 2414 p.

Genevoix Maurice, 1916, *Sous Verdun*, Hachette, Paris, 269 p.

Huber Michel, 1931, *La Population de la France pendant la guerre 1914-1918*, PUF, Paris, 1025 p.

Horne John & Kramer Alan, 2011, *1914. Les Atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Tallandier, Paris, 674 p.

Jacobzone Alain, 1988, *En Anjou loin du front*, Ivan Davy, Vauchrétien, 326 p.

Lequin Yves, 1988, *La Mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration*, Larousse, Paris, 479 p.

Lesergeant Maurice (Abbé), 1919, *À Rouen pendant la guerre 1914-1919. La permanence des réfugiés*, Imprimerie de la Vicomté, Rouen, 144 p.

Meynier André, 1950, *Les Déplacements de la population vers la Bretagne en 1940-1941*, Les Nourritures terrestres, Rennes, 101 p.

Ministère de l'Intérieur, 1920, *Rapport présenté au ministère de l'Intérieur par l'IGSA*, Paris, Imprimerie des Journaux Officiels.

Moscovici Serge, 2007, « Réflexions sur la popularité des "*conspiracy mentalities*" », Conférence internationale sur les représentations sociales, Rome.

Nivet Philippe, 2004, *Les Réfugiés français de la Grande Guerre. Les « Boches du Nord »*, Economica, Paris, 598 p.

Popelier Jean-Pierre, 2014, *Le Premier exode. La Grande guerre des réfugiés belges en France*, Vendémiaire, Paris, 160 p.

Rimbaud Isabelle, 1917, *Dans les remous de la bataille. Charleroi et la Marne*, Chapelot, Paris, 261 p.

Rimbault Paul (Capitaine), 1916, *Journal de campagne d'un officier de ligne*, Berger-Levrault, Paris, 272 p.

Riezler Kurt, 1944, "The Social Psychology of Fear" in *The American Journal of Sociology*, n° 49, 6, pp. 489-498.

Richard Ronan, 2004, *La Nation, la guerre et l'exilé : représentations, politiques et pratiques à l'égard des réfugiés, des internés et des prisonniers de guerre dans l'Ouest de la France durant la Première Guerre mondiale*, Thèse de doctorat non publiée, université de Rennes 2, Rennes, 1196 p.

Richard Ronan, 2020, « Guerre et refus d'école. L'exemple du grand Ouest français en 1914-1914 » *in* Cahon Julien & Michel Youenn, *Refus et refusés d'école*, PUG, Grenoble, p 21-33.

Salson Philippe, 2013, *1914-1918 les années grises : l'expérience des civils dans l'Aisne occupée*, Thèse de doctorat non publiée, université Montpellier III, Montpellier, 1103 p.

Sarrazin Olivier, 2014, *Les Boches du Nord*, Les Docs du Nord, Pictanovo

Toudoire-Surlapierre Frédérique & Hegele Silvia (dir.), 2021, *Les Voix des femmes immigrées*, Éditions Orizons, Paris, 304 p.

Weiss Louise, 1968, *Mémoire d'une Européenne*, t. 1 : *1893-1919*, Payot, Paris, 316 p.

Yerta Marguerite, 1917, *Les Six Femmes et l'invasion (août 1914-février 1916)*, Plon, Paris, 289 p.

Journaux

Journal Officiel de la République Française, 17 février 1918, « Instructions portant fixation du régime des réfugiés ».

L'Éclaireur Dinannais, 5-6 septembre 1914.

L'Électeur des Côtes du Nord, 23 octobre 1915.

Le Granvillais, 22 août 1914.

Le Journal de Fougères, 3 juillet 1915.

Le Mercure de France, 16 mai 1918, p. 376-377.

L'Ouest-Éclair, 27 août 1914.

L'Ouest-Éclair, 1er avril 1918.

Le Rémois, 29 septembre 1918.

L'Union libérale du 4 novembre 1917.

Archives

ADCA, Archives départementales des Côtes d'Armor (ADCA), *Bulletin paroissial de la paroisse Sainte-Anne de Robien* (St-Brieuc), n° 41, 6 septembre 1914.

ADCA, 1 T 402, notice communale de Saint-Méloir-des-Bois.

ADCA, 4 Z 138, Réfugiés 1914-1918, arrondissement de Loudéac.

ADCA, 10 R 164, hébergement, matériel, locaux, 1914-1921, notice sur la création et l'aménagement des villages de réfugiés.

ADCA, 10 R 164, courrier du 20 octobre 1918.

ADCA, 10 R 164, réfugiés : hébergement, matériel, locaux, courrier du préfet d'Ille-et-Vilaine, 13 janvier 1919.

ADCA, 10 R 165, Réfugiés, listes et statistiques diverses.

ADCA, 10 R 165, Instructions, circulaires, affiches et arrêtés).

ADCA, 10 R 169, correspondances préfet, lettre du député Baudet, 6 octobre 1914.

ADCA, 10 R 169, correspondances préfet, lettre du sous-préfet de Dinan, 6 octobre 1914.

ADCA, 10 R 169, correspondance avec le ministre de l'Intérieur, courrier du préfet, 11 septembre 1915.

ADCA, 10 R 169, correspondance, rapport du médecin major de 1ère classe Lemarchand sur le cantonnement de Plouaret, 10 avril 1918.

ADLA, Archives départementales de Loire-Atlantique, 2 R 641, affaires à traiter, rapport du préfet, 31 août 1914.

ADLA, 2 R 713, rapport sur le fonctionnement du comité de secours, 1919.

ADLA, 2 Z 608, courrier du 5 septembre 1914.

ADLA, 3 Z 57, fonds de l'arrondissement de Paimboeuf, courrier du maire de Sion, 29 mars 1917.

ADV, Archives départementales de Vendée, R 731, enquêtes de novembre 1917.

ADV, R 689, enquêtes sur les nécessiteux, courrier d'un réfugié au comité de secours du Nord, octobre 1915.

Archives municipales de Cherbourg, Carton 251, Réfugiés, Guerre de 14-18.

Archives du Service historique de l'armée de terre, 5 N 84, télégramme du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Intérieur, septembre 1914.

Résumé : Durant la Première Guerre mondiale, entre 2 et 3 millions de réfugiés, chassés par les combats, choisissent l'exil. Dans l'Ouest de la France, 150 000 évacués, réfugiés ou rapatriés sont ainsi accueillis. Dès l'automne 1914, leur intégration suscite des difficultés, mineures au début mais qui s'accentuent à partir de 1915. Dans un contexte de guerre dont nul n'a prédit l'allongement, leur profil socio-culturel est vite considéré comme incompatible avec les attendus de populations autochtones majoritairement rurales et peu accoutumées à cette « découverte de la différence ».

Mots-clefs : Histoire, guerre, Première Guerre mondiale, exode, migrations, réfugiés, solidarité, sentiment national.

From Uprooting to Exclusion: First World War Refugees in the French Rural West

Abstract: During the First World War, between 2 and 3 million people choose exile, chased away by the fights. In West of France, 150 000 evacuees, refugees or repatriates are in this way welcomed. From autumn 1914, their integration causes difficulties, minor at the beginning but which become more important from 1915. In a context of prolonged war which nobody has predicted, their sociocultural profile is quickly considered as incompatible with the expectations of native populations, mainly rural and unaccustomed to this "discovery of the difference."

Keywords: History, war, World War One, Exodus, Migrations, Refugees, Solidarity, National sentiment.

HAL
archives-ouvertes.fr

Un étranger inventeur de nation : le cas du docteur Wilhelm Molly à Moresnet-Neutre

Cyril Robelin

▶ **To cite this version:**

Cyril Robelin. Un étranger inventeur de nation : le cas du docteur Wilhelm Molly à Moresnet-Neutre. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'expatrier. hal-03323201

HAL Id: hal-03323201
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323201

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

Un étranger inventeur de nation : le cas du docteur Wilhelm Molly à Moresnet-neutre

Cyril Robelin

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Un étranger inventeur de nation : le cas du docteur Wilhelm Molly à Moresnet-Neutre

Cyril Robelin
Enseignant agrégé d'histoire-géographie au lycée L. Davier de Joigny, doctorant à l'université de Liège

> Frais émoulu de l'Université de Tübingen, le docteur Wilhelm Molly ouvrit en 1865 un cabinet dans le *territoire neutre de Moresnet*. Un confrère lui avait dit que c'était un désert médical où il pourrait faire carrière. Un pari risqué : l'hygiène locale était particulièrement désastreuse, l'habitat tragiquement insalubre, la clientèle misérable. [...] En vérité, Molly devint à Moresnet le premier patriote au sens plein du terme. Sur cette terre massacrée par les hommes pour en vider les entrailles au plus vite, il éprouve l'envie d'installer quelque chose dont les habitants pourraient un jour tirer fierté[1].

Ces quelques lignes du romancier Marc Bressant, dans son récent ouvrage *Un si petit territoire*, met en avant un personnage qui aurait inventé un nouveau type de patriotisme. Même si l'écrivain se joue des détails pour les besoins de son récit, ce docteur est bien un acteur incontournable du curieux territoire neutre de Moresnet, alors qu'il vient d'ailleurs. Si nul n'est prophète en son pays selon l'expression consacrée, les étrangers peuvent parfois faire figure d'hommes providentiels. Wilhelm Molly transforma en profondeur la vision que l'on a pu avoir de Moresnet-Neutre. Il s'agit d'un espace en forme de triangle de 3,5 km^2,

1. Bressant, 2017, p. 254-255.

mal défini lors des Traités de Vienne de 1815. Situé près d'Aix-la-Chapelle et de Maastricht, il est attribué à la fois à la Prusse (devenue Allemagne en 1870) et aux Pays-Bas (les droits sont cédés au royaume de Belgique en 1830). Cette spécificité en a fait un laboratoire géopolitique.

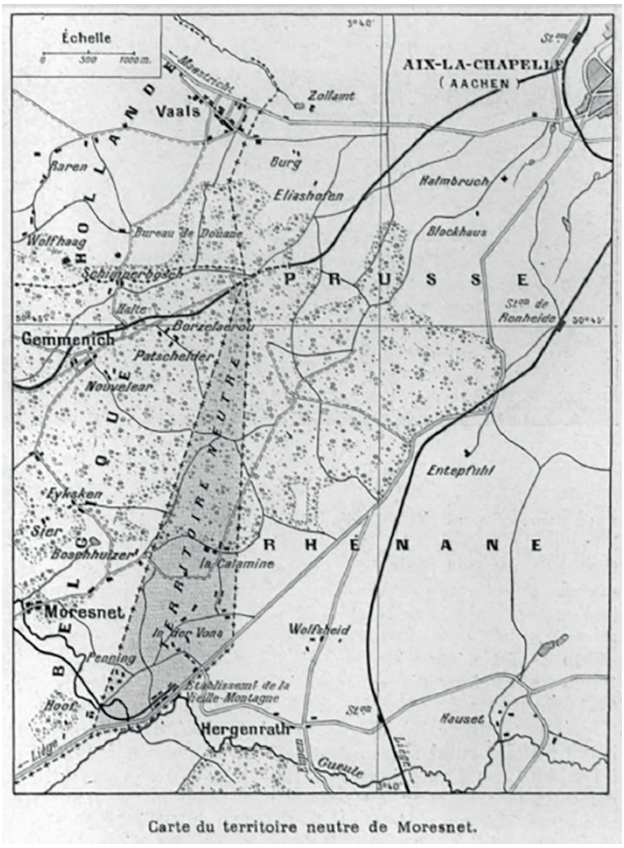

Figure 1
Le territoire neutre de Moresnet
Crédits : Dollot René, 1904, « Le Territoire de Moresnet » in *Revue universelle*, Paris, Larousse, p. 19-20

Il s'agit, avant de dresser le portrait du docteur Molly, de poser les jalons des structures du triangle neutre. Après la bataille de Leipzig, la défaite de Napoléon est inéluctable. Dès 1814, les armées coalisées investissent la région. Les Pays-Bas réclament la Belgique, tandis que la Prusse revendique les terres entre Meuse et

Rhin[2]. À la suite du Traité de Paris, dans un protocole daté du 31 mai 1814, les puissances se partagent les zones d'occupation, puisqu'un retour à la restauration de l'Autriche se révèle impossible. La Prusse administre provisoirement la rive droite de la Meuse. La rive gauche échoit aux troupes anglo-hollandaises. Néanmoins, les frontières orientales du futur royaume des Pays-Bas, notamment dans l'ancien duché du Limbourg, posent problème. Au lieu-dit d'Altenberg, dans la commune de Moresnet, se trouve le plus grand gisement de zinc calaminaire d'Europe[3]. Le roi de Prusse proclame alors, le 5 avril 1815, la prise de possession de territoires de l'ancien département de l'Ourthe : les cantons de Saint Vith, Malmédy, Cronenburg, Schleiden, Eupen et « une partie du canton d'Aubel, traversée par la chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle ». Il faut donc comprendre ici, la mine de Moresnet[4]. Ceci est confirmé par les traités de Vienne du 31 mai 1815 et par l'Acte final du 9 juin 1815. Toutefois, une erreur rédactionnelle va attribuer deux fois le même territoire à deux puissances différentes : les Pays-Bas et la Prusse. Il s'agit des articles 25[5] et 66[6].

Puisque personne ne souhaite vraiment rompre les alliances devenues de plus en plus fragiles entre les princes d'Europe, il est donc décidé qu'une commission mixte prusso-néerlandaise, réunie à Aix-la-Chapelle, réglerait le problème. Si les Néerlandais cèdent sur quelques points, comme Baelen et Welkenraedt, ils se refusent à laisser les mines de zinc sous contrôle prussien. Il est alors résolu que les

2. Van sas, 1985.

3. Wintgens, 1981, p. 9.

4. Pauquet, 1960, p. 53-153.

5. *Acte final du Traité de Vienne*, 1815, Pays-Bas, Article 25 : « Dans l'ancien département de l'Ourthe, les cinq cantons de Saint-Vith, Malmédy, Cronenbourg, Schleiden et Eupen, avec la pointe avancée du canton d'Aubel, au midi d'Aix-la-Chapelle, appartiendront à la Prusse, et la frontière suivra celle de ces cantons, de manière qu'une ligne tirée du midi au nord coupera la dite pointe du canton d'Aubel, et se prolongera jusqu'au point de contact des trois anciens départements de l'Ourthe, de la Meuse-Inférieure et de la Roer. En partant de ce point, la frontière suivra la ligne qui sépare ces deux derniers départements, jusqu'à ce qu'elle ait atteint la rivière de Worm... ».

6. *Acte final du Traité de Vienne,* 1815, Prusse, Article 66 : « Entre les anciens départements de l'Ourthe et de la Roer ; elle longe ensuite ces limites jusqu'à ce qu'elle touche à celles du canton ci-devant français d'Eupen dans le Duché de Limbourg, et en suivant la limite occidentale de ce canton dans la direction du nord, laissant à droite une petite partie du ci-devant canton français d'Aubel, se joint au point de contact des trois anciens départements de l'Ourthe, de la Meuse-Inférieure et de la Roer ; en partant de ce point, la ligne suit celle qui sépare ces deux derniers départements jusque-là où elle touche à la Worm... ».

frontières mal définies resteraient indéterminées. L'article 17[7] proclame le maintien du *statu quo* jusqu'à un éventuel règlement. En fait, la commune de Moresnet est divisée en trois : un Moresnet que l'on appelle belge, *Preuss-Moresnet*, et enfin un territoire indivis : Moresnet neutre. Le terme de « neutre » est d'ailleurs galvaudé. Il sera préférable de dire « neutralisé », car il jouit d'une situation de non occupation militaire. Le traité des Limites prend effet le 16 septembre 1816[8]. Ce triangle est donc administré à la fois par la Prusse et par les Pays-Bas. Dans les premières années, les autorités tentent bien de trouver une solution[9]. Mais c'est seulement à partir de la fin du XIXe siècle, avec l'âge d'or du nationalisme, que les protagonistes souhaitent à nouveau négocier. Ainsi, des rumeurs de règlements et de rencontres se propagent, comme en 1889 ou 1890, ou encore en janvier 1904, à Moresnet-Neutre mais cela reste sans effet.

La gouvernance de cet espace est donc mixte et s'insère dans un jeu de pouvoir complexe. Le statut des habitants est personnel puisque chacun relève du droit de son pays d'origine. Les Neutres restent tiraillés entre Belgique et Prusse et profitent d'une situation inédite que l'on retrouve en contexte colonial (par exemple : territoire contesté de Guyane) et dans une moindre mesure dans l'éphémère République de Cracovie (1815-1848). La Patrie et la Nation ont un sens différent ici, comme le montre Peter Friedemann en mettant en avant son caractère transnational[10].

C'est dans la partie prussienne du territoire que Molly s'installe. Il devient médecin officiel de la société exploitant le zinc, la Vieille-Montagne. Il œuvre pendant toute sa vie à donner plus d'autonomie à Moresnet. Il tente d'y introduire des timbres, d'imposer l'espéranto en tant que langue officielle, et devient l'un des notables les plus respectés. Sa trajectoire montre tout l'apport qu'un territoire

7. *Recueil des traités et conventions conclus par le royaume des Pays-Bas avec les puissances étrangères, depuis 1813 jusqu'à nos jours*, 1858, p. 177 : « Du point d'intersection dont on vient de parler à l'art. 15, jusqu'au point de contact des trois départements, la ligne de démarcation restera indéterminée ; les deux commissions n'ayant pu s'entendre sur la manière dont serait coupée la petite partie du canton d'Aubel, qui, d'après le traité du 31 mai et autres actes du Congrès de Vienne, doit appartenir au royaume de Prusse. Cette difficulté sera soumise à la décision des gouvernements respectifs... ».

8. *Ibid.*, p. 173.

9. Archives royales d'Eupen (ARE), Nachtrag zum Archiv des Kreises Eupen, C.4, Provinzial und Bezirksverwaltungen, Beilage zu Teil II Neutral-Moresnet (1817-1919), 402, Akten der Allgemeinen Verwaltungskommission von Neutral-Moresnet 1817-1823, « Procès-verbal des conférences du 3 au 11 décembre 1819 ».

10. Friedemann, 2018.

peut tirer de l'immigration. Son itinéraire nous apprend beaucoup sur la manière dont les gens extérieurs transforment le territoire. Son cas est aussi un éclairage très intéressant sur le kaléidoscope identitaire de ces « néoracinés ». Dans un premier temps, il se laisse largement influencer par le territoire neutre. Certes, c'est un étranger parmi d'autres, mais sa philanthropie fait écho au paternalisme de la Société de la Vieille-Montagne, ce qui le pousse à devenir un conseiller municipal actif. Il devient un personnage incontournable dans une société qui profite largement du statut spécial de cet espace. Dans un second temps, il s'attache à enchanter Moresnet-Neutre en lui donnant le cadre d'un patriotisme nouveau avec des symboles forts. Il utilise sa qualité de militaire pour favoriser le dialogue et la fraternisation. Enfin son engagement dans l'utopie espérantiste fait de lui un chantre de la transcendance des nationalismes. Il s'agit donc de voir comment le territoire influence l'Homme autant que la réciproque. Le caractère spécial du territoire autant que le volontarisme du docteur permettent aussi de s'interroger sur des notions comme l'État, la Nation, l'identité et sur leur sens dans un espace de l'entre-deux. On peut alors aussi se questionner sur les différentes positions sociales et intellectuelles que confère l'expatriation.

Pour mener cette étude, il a été fait appel à différentes sources. Les archives de Duisbourg[11] conservent quelques documents et celles d'Eupen renferment une notice biographique de ce personnage[12]. La presse demeure également précieuse, car elle montre un homme de son temps parfaitement intégré dans un réseau de sociabilité plus large que le territoire indivis. Il est donc proposé de mettre en parallèle le parcours de Molly et l'histoire du territoire neutre de Moresnet.

Une intégration rapide et réussie : l'influence du territoire sur l'homme

Guillaume Henri Frédéric Molly, ou plutôt Wilhelm Heirinch Friedrich Molly naît le 25 octobre 1838 dans le centre de l'Allemagne dans le village de Blasbach, appartenant au cercle de Wetzlar aujourd'hui situé dans le Land de Hesse. Il voit donc le jour dans une ancienne ville libre d'Empire passée très récemment, en 1815, dans le giron de la Prusse occidentale et qui garde l'identité d'une ville longtemps indépendante. Molly choisit la médecine et obtient un doctorat à l'université de Berlin après des recherches consacrées aux problèmes respiratoires, en particulier sur l'inflammation du larynx. On conserve une dissertation en

11. Centre des archives de Duisbourg BR 000513.

12. ARE, collection Monika Reuter, X168-79, en particulier le dossier 15 avec un travail biographique sur le docteur Wilhelm Heinrich Friedrich Molly.

latin de 32 pages sous le nom suivant : Guilelmus Henricus Fridericus Molly, *De laryngitide crouposa. Dissertatio inauguralis medica* publié chez Lange à Berlin en 1861. L'ouvrage connaît une diffusion assez confidentielle mais est utilisé par les universités de Strasbourg, de Göttingen ou de Jena par exemple. Il travaille ensuite comme médecin militaire au sein de la garnison de Coblence, où il rencontre sa future épouse Johanna Bender. C'est en 1863 que commencent véritablement les relations entre le docteur et ce territoire lorsqu'il s'établit dans ce que l'on appelle le Moresnet prussien.

Figure 2
Guillaume Molly vers la fin de sa vie
Histoire (archive.org)

Un étranger parmi d'autres : une société cosmopolite

L'installation du docteur Molly, un étranger, dans cet espace n'est pas quelque chose d'exceptionnel. Il arrive dans un territoire de forte immigration, comme en témoignent les nombreux recensements révélant alors une certaine complexité[13]. Le nom de Molly figure dans les registres des immigrés parmi tant d'autres. Dans cette terre ouvrière, les travailleurs vont et viennent. En 1901, à côté des 400 neutres,

13. ARE, X97 F. Populations 63. Bevölkerungsregister, 1855, 64. Desgl., 1860, 65. Desgl., 1864, 66. Desgl., 1868, 66a. Unterlagen betr. Niederländer, 1881-1913, 66b. Ausländer. Register betr. Im neutralen Gebiet wohnende Ausländer, insbesondere Holländer, o.D.

d'autres nationalités vivent et organisent le village. Les Belges et les Allemands sont les plus nombreux, mais des Français et des Hollandais y circulent.

La structure de cette micro-société s'organise autour de deux pôles. Le pôle industriel est le plus important grâce à la Société de la Vieille-Montagne[14] et aux ouvriers de l'industrie du zinc. Cols bleus et cols blancs semblent former un ensemble homogène mais particulièrement hiérarchisé. Les conditions de travail sont difficiles et on compte de nombreux accidents comme en 1856 par exemple.

Le second pôle est celui qui organise la vie du village, ce que l'on peut appeler la « société civile ». Bien sûr, sa vitalité est une conséquence de la puissance de l'industrie minière. Le reste des métiers de la communauté est occupé par des commerces (cabarets, ventes diverses...), des artisans et même quelques agriculteurs. Deux portraits du « Moresnetois moyen » semblent dominer la société civile : une figure féminine, souvent issue de l'immigration qui travaille comme domestique, et un type masculin à la tête d'un commerce, né ici et qui possède le statut de neutre.

Ce n'est ni une société figée, ni fermée. Le territoire neutre est globalement très bien intégré au réseau des villages voisins. Ainsi, cette communauté se caractérise par une symbiose entre éléments endogènes et exogènes. Ce sont avant tout les élites de l'extérieur (les cadres de la Vieille-Montagne, en tant que nouveaux notables de la Société civile) qui construisent le plus le mythe d'une communauté nationale imaginée, la plus petite nation du monde. Wilhelm Molly en fait alors partie. Il demeure et restera jusqu'à la fin un « étranger[15] ».

La ville voisine de Moresnet-Prussien constitue un appendice naturel du triangle neutre. Seule la route de Liège à Aix-la-Chapelle sépare les deux communes. Les Hommes circulent donc librement et sont souvent très bien intégrés[16]. Cette commune est aussi un pôle industriel majeur car elle possède des gisements miniers,

14. *Vieille-Montagne 1837-1962, 125e anniversaire.,* 1962, Bruxelles et Brüll & Fickers, 2017.

15. Toutefois, le territoire neutre de Moresnet est censé faire partie intégrante de la Prusse puis de l'Allemagne, au même titre que de la Belgique. Ces habitants sont donc à la fois des régnicoles et des étrangers.

16. L'affaire cocasse des tartes belges est révélatrice de ces circulations. Un habitant de Moresnet organise un banquet et commande des desserts dans la boulangerie de Moresnet-Prussien. La douane refuse de laisser passer les tartes et les convives décident alors de les consommer sur la chaussée au nez et à la barbe des douaniers in *XIXe siècle*, samedi 4 juin 1910 p. 1 « Tartes belges ».

comme celui de Schmalgraf[17], d'ailleurs très dangereux[18]. Elle possède, grâce à sa forêt[19], également une usine de feutre[20]. Les deux communes partagent d'ailleurs des institutions communes comme les services de secours, en particulier les pompiers[21]. La règle tacite du choix du bourgmestre de Moresnet-neutre lie aussi fortement le triangle à ses deux voisines puisque le maire doit être alternativement celui de Moresnet-Belge ou de Moresnet-Prussien[22]. En cette fin de XIXe siècle le bourgmestre, Hubert Schmetz est d'ailleurs aussi celui de la partie allemande, ce qui n'est pas sans heurter le nationalisme belge[23]. Mais cette forte interdépendance permet aussi à *Preuss-Moresnet* d'avoir une population qui croît très fortement. Le choix de cette commune par Molly semble donc naturel pour disposer rapidement d'une patientèle nombreuse.

Sur place, il réussit à vaincre une épidémie de diphtérie de 1877 à 1878. Ainsi le 21 février 1879, un arrêté royal belge décerne la croix civique à M. Molly, considéré comme chirurgien et commissaire d'Eupen[24]. Le statut de commissaire est d'ailleurs curieux, puisqu'il s'agit normalement du Landrath Sternickel. La Prusse le décore ensuite de l'ordre de l'Aigle rouge. Sa mansuétude et son implication dans le territoire neutre (avec des soins gratuits et des visites à domicile) lui valent le surnom « d'ami du peuple[25] ». Ainsi, même lorsque les mines s'épuisent à la fin du XIXe siècle, il reste un personnage incontournable du territoire neutre.

17. *Cartesius* Primitief kadaster/cadastre primitif Provincie/Province : EUPEN-MALMEDY Gemeente/Commune : NEU-MORESNET.

18. *Le Journal de Bruxelles,* 9 novembre 1902, « Faits divers : Grave accident du travail. Un homme tué. Nouveaux détails », p. 2.

19. Wintgens, 1981, p. 148-149.

20. *Ibid*.

21. *Ibid*., p. 98-99.

22. Pauquet, p. 111-113.

23. *La Gazette de Charleroi*, 9 janvier 1908, « La question de Moresnet-Neutre », p. 2.

24. « Epidémie. – Récompenses. – par arrêté royal du 21 juillet 1877, est décernée à M. G.-H.-F. Molly, chirurgien, commissaire d'Eupen (Prusse), pour reconnaître les services qu'il a rendus à l'occasion d'une épidémie de diphtérie qui a sévi à Moresnet en 1877 et 1878. » in *La Meuse*, 22 février 1879, « Faits divers, épidémie – Récompenses », p. 2.

25. Ruland, 2018, p. 53.

Un philanthrope au sein d'une entreprise modèle

Son installation dans la commune de *Preuss-Moresnet* est immédiatement un succès. La puissante société de la Vieille-Montagne lui demande alors d'en être le médecin officiel. Cette société[26] est le principal pôle de puissance du triangle neutre et gère en grande partie les affaires courantes. La première mine de zinc calaminaire est ouverte en 1834, mais c'est en 1837 qu'est fondée la Société anonyme de la Vieille-Montagne grâce à des capitaux franco-belges. Il s'agit en effet d'un État dans l'État.

Sa philanthropie rencontre alors ici un écho majeur puisque la Vieille-Montagne se veut précurseur tant dans le domaine industriel que social. Bien avant les premières lois sociales, l'entreprise s'attache à résoudre et améliorer les conditions matérielles de ses ouvriers[27] : une vitrine pour le territoire. Le paternalisme de ces patrons, qui se veulent éclairés, souhaite encadrer le travailleur en favorisant son accès à la propriété, en encourageant son épargne, en lui procurant des distractions supposées saines, en assurant l'instruction de ses enfants et en créant les conditions d'une collaboration entre la direction et les employés. Ainsi, une caisse de secours est instituée dès 1847 pour pallier les aléas des maladies, des accidents ou des décès. Elle prodigue gratuitement les soins médicaux et pharmaceutiques. Le docteur Molly, en tant que médecin officiel, acquiert ainsi une renommée et une aura sans précédent. Elle accorde des indemnités de chômage, contribue à une allocation de maternité, de funérailles et même de veuvage. Ces financements sont assurés par un prélèvement sur les salaires et grâce à des subsides versés par la Société. Elle met en place aussi une caisse de prévoyance pour prévenir les difficultés de la vieillesse et de l'invalidité, financée exclusivement par la Vieille-Montagne à partir de 1875. Elle s'occupe par ailleurs très largement des logements de ces ouvriers et accorde des prêts pour l'accès à la propriété, grâce à sa caisse d'épargne (1842). Elle assure aussi le ravitaillement grâce à ses économats, notamment durant la Grande Guerre[28]. Elle gère en outre les affaires culturelles (ouverture des écoles et prise en charge du traitement des instituteurs) et religieuses (construction d'une église par exemple).

Même si les mouvements ouvriers belges déplorent la trop grande docilité des habitants à l'égard de ces patrons qui dirigent tout[29], la société connaît un

26. Péters, 2016.

27. Ruland, 2018, p. 38-56.

28. Ruland, 2018, p. 173.

29. *Le Peuple*,14 janvier 1907, « La Petite chronique L'État neutre de Moresnet », p. 1.

véritable succès, jusqu'à devenir une des entreprises les plus puissantes d'Europe, en possédant notamment des sites en Allemagne, Belgique, Suède, France, Espagne, et même en Amérique latine. C'est d'ailleurs grâce à ses mines que Moresnet jouit d'une certaine notoriété à l'étranger. Ainsi, lors de plusieurs expositions universelles, des ouvriers (en 1855, l'un d'eux reçoit une médaille pour son travail[30]), des machines[31] et des échantillons sont présentés au public[32]. Moresnet devient un véritable pôle de développement dans la région et attire de nombreux travailleurs des pays alentour.

Un conseiller municipal actif

La place privilégiée du docteur Molly au sein de la Vieille-Montagne le conduit à devenir très rapidement un proche du maire et l'un de ses conseillers. Le journal *De Maasgouw* le décrit alors comme un *bejaarde, beminnelijke doktor* (un vieil et adorable docteur), très apprécié dans le territoire[33]. Il devient un notable qui compte au sein du conseil municipal[34]. Pourtant son action s'inscrit dans une lutte de pouvoir complexe entre les différents acteurs. En effet, théoriquement ce sont le Roi des Belges et l'Empereur d'Allemagne qui prennent les décisions. Néanmoins ils délèguent leurs pouvoirs à deux commissaires[35] nommés, l'un à Verviers, l'autre à Aix-la-Chapelle. Ils veillent à la bonne gestion et à la sécurité du territoire,

30. *La Meuse*, 26 mai 1894, « Les exposants liégeois à l'exposition universelle d'Anvers », p. 9.

31. Par exemple, en février 1861 avec la mise en activité d'une machine à épuisement de 250 chevaux in *Le Journal de Bruxelles*, 18 février 1861, Faits divers, p. 1.

32. *La Meuse*, 26 mai 1894, « Les exposants liégeois à l'exposition universelle d'Anvers », p.9.

33. Dröge, 2016, p.125.

34. Il figure très souvent parmi les signataires des comptes rendus de séances et s'implique beaucoup dans les questions sanitaires et sociales.

35. Les commissaires prussiens sont Wilhelm Hardt (6 août 1817 – 22 avril 1819), Johann-Martin-Daniel Mayer (22 avril 1819 – 9 juillet 1832), Heinrich Martins (9 juillet 1832 – 9 novembre 1853), Amand von Harenne (11 août 1852 – 12 janvier 1866), Freiherr von der Heydt (12 décembre 1866-1868), Edward Guelcher (1868 – 18 juin 1871), Sternickel (18 juin 1871 – 18 avril 1893), Guelcher (18 avril 1893 – 13 janvier 1909), The Losen (13 janvier 1909 – 27 mars 1915). Du côté belgo-hollandais, il s'agit de Werner Jacob (8 décembre 1817 – 2 décembre 1823), Joseph Brandes (2 décembre 1823 – 1830), Lambert Ernst (8 juin 1835 – 1er février 1840), Mathieu Cremer (1er février 1840 – 24 septembre 1889), Fernand Bleyfuesz (30 novembre 1889 – 27 mars 1915) *in* Pauquet, 1960, p. 102-104.

négocient lors des crises et surtout nomment un bourgmestre[36]. Ce dernier, qui jouit en théorie d'une charge à vie, veille au bon fonctionnement de la commune et collecte les impôts.

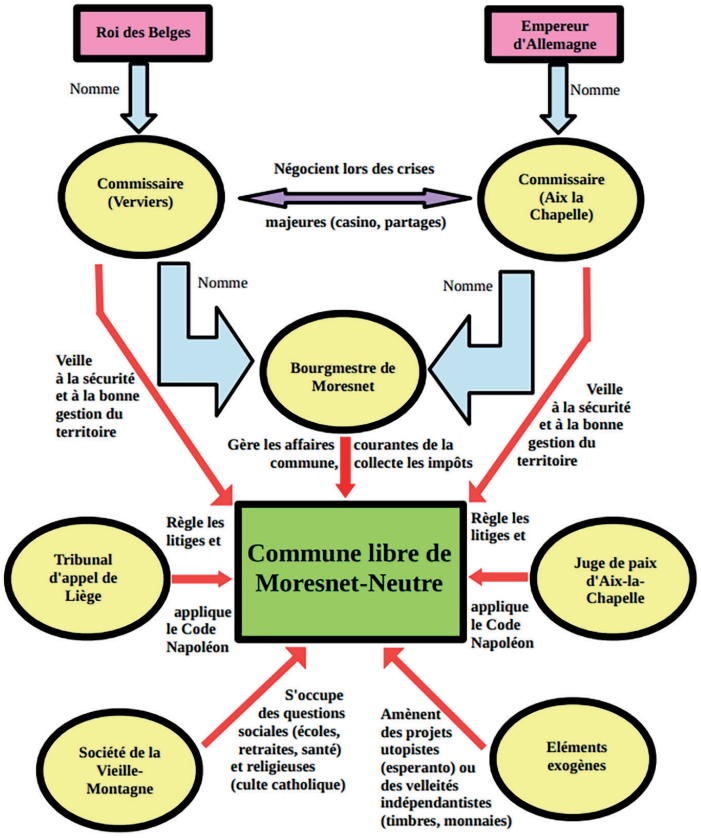

Figure 4
Les pouvoirs à Moresnet-Neutre
Réalisé par l'auteur

Moresnet-Neutre n'ayant aucune existence légale au moment de l'indivision, il a donc fallu créer l'administration communale. Elle n'est effective qu'à partir

36. On compte 4 bourgmestres, Arnold Timothée de Lasaulx (1817 – 2 février 1859), Adolf Hubertvan Scherpenzeel-Thim (2 février 1859 – 30 mai 1859), Joseph Kohl (1er juin 1859 – 3 février 1882) et Hubert Schmetz (20 juin 1885 – 15 mars 1915) *in* Earl, 2014, p. 5.

de 1841. Le bourgmestre doit faire le lien avec les commissaires. Toutefois, pendant près de cinquante ans, l'administration du territoire neutre se passe de conseil municipal, finalement peu utile tant que cet espace reste peu peuplé. Il est toutefois rendu possible par la loi du 28 pluviôse an VIII, notamment pour le contrôle financier : c'est ce que l'on appelle l'Union communale de Moresnet. Il succède néanmoins à une assemblée de notables convoquée lors de grandes décisions[37]. Le bourgmestre (tantôt belge, tantôt prussien) dispose désormais d'un petit conseil municipal. La presse[38] le dépeint comme une sorte de gouvernement d'une république idéale, en comparant même le garde-chasse[39] au seul représentant de l'armée du territoire. Le conseil municipal occupe un local prêté par la Société de la Veille-Montagne. Le bourgmestre est aidé de deux adjoints. Le premier n'est autre que le directeur de la fabrique de la Calamine, l'autre est nommé par les deux commissaires. Dix membres supplémentaires sont nommés par les commissaires[40] sur proposition du bourgmestre et du second adjoint ; c'est alors le cas pour le docteur Molly. Malgré ce mille-feuilles administratif, le gouvernement municipal dispose d'une marge de manœuvre assez grande. Les fonctions qui lui incombent sont, de concert avec les commissaires, les affaires financières, notamment le vote de l'impôt révolutionnaire sur le revenu. Les arrêtés municipaux sont pourtant rares. Le premier arrêté royal belge (approuvé ensuite par la Prusse) approuvant l'impôt communal date de 1862. Quatre autres arrêtés sont promulgués : une taxe sur les chiens (1867-1868), un règlement de police (1884), un impôt sur les boissons (1895), et une loi de santé publique (1896)[41]. En fait, ces arrêtés-lois sont préalablement rédigés par les commissaires représentants belges et allemands ou par le Conseil municipal. Molly participe à la rédaction de ces trois derniers. On connaît curieusement peu de conseillers municipaux issus des 400 neutres, beaucoup viennent surtout des deux autres Moresnet. Cependant, il est rare de voir des hommes venir d'aussi loin que le docteur Molly. De plus, avoir un médecin dans le conseil municipal est très important, car les questions sanitaires sont une préoccupation majeure des pouvoirs du territoire. Il est par exemple chargé de faire les bilans médicaux et les comptes rendus des accidents survenus

37. ARE X97 286 par exemple le 28 août 1854 pour l'examen du budget commun entre Moresnet neutre et prussien.

38. Labadie-Lagrave, 1902.

39. Pauquet, 1960, p. 117.

40. *Ibid.*, p. 146.

41. Schmetz, 1900.

dans les établissements de la Vieille-Montagne[42]. Les commissaires s'appuient sur l'équipe municipale pour la surveillance des établissements insalubres[43]. On constate des mesures analogues pour les nombreuses crises d'épizootie[44], les épidémies[45] ou encore la gestion des maternités[46]. Mais Wilhelm Molly est aussi impliqué dans l'intendance des biens communaux, en particulier la gestion de l'ancien moulin à cuivre, le *Jansmülhe*[47].

Figure 3
Le docteur Molly devant le *Jansmühle*,
Léo Wintgens, *1981,* p. 139

42. Lettre du 27 février 1873 au bourgmestre de Moresnet-Neutre, M. Bilharz, de la part de l'Ingénieur-Directeur de la Vieille-Montagne avec un appendice du docteur Wilhelm Molly ARE X97 (commune de Kelmis/Neutral-Moresnet) J. Infrastructures et Travaux publics.

43. Pauquet, 1960, p. 139.

44. Pour l'affaire de 1867, Pauquet, 1960, p. 140 ou encore la fameuse affaire du troupeau de moutons retenu à la gare en 1887 in *La Meuse* 16 novembre 1887, « Chronique locale les 250 moutons », p. 2.

45. Le 3 octobre 1912, une épidémie de typhus sévit dans le territoire neutre avec la mort de plusieurs enfants. Une commission de trois médecins locaux (dont le docteur Molly) et le bourgmestre accompagnent le 3 octobre 1912 les commissaires royaux. La législation prussienne de 1905 sur les maladies contagieuses ne s'applique pas dans le territoire. Les médecins s'engagent alors à avertir les autorités, *in* Pauquet, 1960, p. 140-141.

46. De nombreuses naissances illégitimes d'enfants d'origine étrangère sont enregistrées dans le triangle neutre. On en compte 36 en 1903, ou 34 en 1907. Du coup, de nombreuses maternités privées voient le jour malgré leur non-respect des règles d'hygiène. Le 20 juillet 1912 par exemple, le commissaire royal d'Eupen fait fermer un établissement, *in* Pauquet, 1960, p. 141.

47. Wintgens, 1981, p. 139.

Enfin, la décision d'accueillir le docteur Molly, de confession luthérienne, au sein du conseil municipal répond aussi à une volonté de mixité religieuse. Les catholiques sont légèrement majoritaires dans le triangle neutre, mais les protestants sont particulièrement bien représentés parmi les immigrants germaniques et hollandais. La question religieuse est alors un enjeu important à Moresnet-Neutre. D'âpres négociations tournèrent ensuite autour de l'idée de former une paroisse unique, avec son église catholique, face aux Moresnet belge et prussien (le temple luthérien se trouvant à *Preuss-Moresnet*). Wilhelm Molly est donc l'exemple d'une intégration réussie dans la vie sociale du triangle neutre.

L'alcool, les vampires et le docteur

Dans la nuit du 7 au 8 avril 1904, le docteur Molly et M. Simon Zintzen sont victimes d'un accident et se retrouvent très gravement blessés[48]. Au-delà du simple fait divers sur ces routes très accidentogènes[49], cet épisode montre que Wilhelm Molly est bien assimilé à un ensemble de pratiques qui entend profiter largement du caractère inédit et particulier de Moresnet-Neutre. En effet, son acolyte n'est pas un inconnu. Rétabli, il est impliqué dans une affaire très caractéristique du triangle neutre. Le 11 février 1908, Simon Zintzen obtient l'autorisation d'ouvrir une distillerie à Moresnet[50]. Cette dernière est fermée par une ordonnance de la régence d'Aix-la-Chapelle en 1916. Au début du XX^e^ siècle, le trafic d'alcool venant du territoire neutre explose. En effet, les législations belges et allemandes deviennent de plus en plus répressives sur ces questions. Plusieurs distilleries voient alors le jour et la contrebande s'intensifie[51]. Moresnet profite souvent du vide juridique imposé par son statut. Les habitants du triangle souhaitent maintenir ce *statu quo* comme en témoigne une lettre rédigée par

48. « Accident de voiture à Moresnet un bien triste accident vient d'arriver à notre frontière : M. le docteur Mollij et M. Zintzen de la Calamine revenaient en voiture d'Astenet, dans la nuit de vendredi à samedi. Il était 11 heures du soir. Le cheval, effrayé par les nombreux éclairs de l'orage qui commençait, s'est emporté et, malgré tous les efforts des voyageurs, s'est lancé à toute vitesse dans une descente. Arrivée à un tournant, la voiture a culbuté. M. Mollij a été relevé avec deux côtes enfoncées et le front entaillé par une large blessure. M. Zintzen a dû subir l'amputation d'une jambe. On craint une issue fatale. » in *La Meuse* 19 avril 1904, « Dans le pays Accident de voiture à Moresnet », p. 3.

49. *La Meuse*, 19 avril 1904, « Dans le pays Accident de voiture à Moresnet », p. 3.

50. Pauquet, 1960, p. 140.

51. *La Meuse*, 20 avril 1904, « En province Verviers Importante fraude à l'alcool », p. 4 et Scharte, 2017.

le bourgmestre et le docteur Molly pour demander une exemption des droits de douanes à l'inspecteur des contributions directes[52]. Les lois prussiennes et belgo-hollandaises ne sont pas applicables sur ce territoire. C'est le régime législatif et judiciaire antérieur, c'est-à-dire les lois impériales françaises, qui fait autorité. Le code civil en particulier reste en vigueur, comme le code du commerce, le code des mines ou les lois sur la police et le maintien de l'ordre[53]. Les délits des nationaux sont donc jugés à Verviers ou Aix-la-Chapelle selon la loi des sujets, tandis que les neutres ont le choix du lieu, mais sont jugés selon les lois napoléoniennes.

On a affaire dans les imaginaires du temps à une frontière vortex[54] (qui aspire toutes règles). Le territoire est censé accueillir toutes les canailles et autres escrocs du monde occidental, comme un havre intouchable, loin des lois françaises, belges ou allemandes. Ainsi, les journaux se font l'écho des rumeurs de la fuite d'Arton[55] ou du général Boulanger[56] vers le territoire neutre. Elles se révèlent finalement infondées. Dans le même ordre d'idées, comme dans un « far west » européen, les duellistes[57] tentent de s'y rendre (pensant y trouver un espace sans loi) tels Laguerre et Deroulède[58]. Ils se font appréhender avant de parvenir à Moresnet. Dans la réalité, ce triangle n'est pas tellement peuplé de hors-la-loi. Les délits sont les mêmes que ceux que l'on peut trouver ailleurs (vols mineurs, ébriété, etc.)[59].

---

52. Lettre de nombreux habitants de Moresnet dont le bourgmestre et le Dr Molly au directeur des contributions directes, douanes et accises pour demander une tolérance des droits de douanes sur de nombreux produits venant par la voie de chemin de fer, ARE X97 (commune de Kelmis/ Neutral-Moresnet) E. Imposition.

53. Pauquet, 1960, p. 78.

54. Robelin, 2021.

55. Villette in *Le Gaulois*, 27 janvier 1893 p. 1 « M. Arton à Moresnet ».

56. *Le Rappel*, vendredi 5 avril 1889, p. 1 « M. Boulanger à Moresnet ».

57. On compte au moins trois tentatives de duels sur le territoire, en janvier 1876, *L'Indépendance belge*, 26 janvier 1876, « Plusieurs journaux ont rapporté... », p.2 ; le 12 novembre 1890 et le 29 mars 1893 avec le duel franco-allemand Sevran Cietsch, *La Meuse*, 31 mars 1893, « Chronique de la province Le duel franco-allemand », p. 2.

58. *La Lanterne*, 14 novembre 1890 p. 1 « Le duel Laguerre-Deroulède ».

59. ARE X97 C.4.4. Archiv der Gemeinde Kelmis (Neutral-Moresnet) (1816-1942), N. Police 102. Orstpolizei. Allgemeines, Organisation, Verordnungen, usw., 1844-1916. « Bulletin des jugements prononcés par le tribunal de police du canton d'Aubel à Monsieur le Bourgmestre de Moresnet-Neutre », 29 décembre 1879 (contravention à la police des cabarets), idem 30 décembre 1880 (coups), idem 3 décembre 1881 (contravention à l'article 58 du code forestier), idem 13 janvier 1883 (vol domestique), 11 novembre 1883 (enlèvement d'horloge).

Toutefois, ces vides aiguisent la curiosité des États voisins. L'affaire la plus révélatrice de ces vides juridiques est sans doute celle du casino[60]. Après un premier échec du capitaine britannique Jovis, des groupes de Français et d'Allemands souhaitent ouvrir une maison de jeu d'argent, profitant de l'archaïsme des lois impériales françaises sur ces questions. Puisque les lois belges ou allemandes ne peuvent s'y substituer, ils pensent alors avoir trouvé le « jackpot ». Molly et les autres conseillers municipaux valident le projet. Toutefois, les autorités belges et allemandes ne souhaitent pas laisser ouvrir de tels établissements. Les gendarmes tentent alors une première fois en août 1903 de persuader les promoteurs de renoncer à leur projet, en vain. Ces derniers s'appuient sur le droit impérial français qui ne dit mot sur la roulette. Les juristes belges et allemands trouvent alors la parade en arguant que la loi française sous Napoléon n'autorise pas les réunions publiques. L'établissement ferme donc. Mais un second ouvre avec l'argument du cercle privé. Cette fois-ci les gendarmes débarquent et ferment définitivement l'établissement. Le vide a ses limites.

Notre docteur voit donc dans ce territoire où tout est possible, tout est à construire. La figure du médecin se retrouve même liée à une affaire bien étrange, où Moresnet devient un espace liminal. En effet, un homme, attaqué par des « vampires », se réfugie alors chez le docteur de *Preuss-Moresnet*[61] (est-ce le Dr Molly ?). Ce flou alimente donc des curiosités, des appétits, mais aussi des fantasmes, ce qui le pousse alors à penser cet espace de manière différente. Son statut spécial laisse possibles des initiatives audacieuses.

Le Patriote de Moresnet : l'influence de l'homme sur le territoire

Molly semble avoir trouvé dans ce territoire tout ce qu'il recherche pour s'épanouir. Si Moresnet-Neutre influence beaucoup le docteur, il est indéniable que celui-ci

60. Politis, 1904.

61. *Fort-Covington-Sun*, 16 mai 1912, p. 4 : "Is Attacked by Vampires – From the villages of Moresnet on the Belgium-Prussian frontier comes a strange story of human vampires. A schoolmaster who was returning home one evening staggered some time later into the doctor's house with his throat bleeding and in an exhausted condition. He said that as he was walking along in a lonely place an automobile stopped near him and three men sprang out and flung a cloak over him and carried him into the car. He felt his throat cut and lips sucking his blood while the car dashed on into the night. He became unconscious and came to himself in a ditch just over the border. He crawled back to the nearest house, which proved to be the doctor's. The doctor said that the appearance of the wound tended to corroborate the story."

cherche lui aussi à le changer. Il aspire à donner au triangle une fierté, une image partagée, en bref un patriotisme tout à fait particulier.

Le musée et la carte

Wilhelm Molly s'implique de plus en plus dans le territoire et s'intéresse à l'histoire de la région et de ses habitants. Il sillonne le triangle neutre avec son appareil photographique pour en saisir les caractéristiques et dresse une sorte de portrait de ce petit territoire[62]. On retrouve ainsi dans les archives d'Eupen des témoignages de son action. Entre art, anthropologie et action politique, il veut montrer que le triangle neutre est à la fois un territoire particulier, riche par ses mines mais aussi esthétiquement intéressant. Il construit, ce que Hobsbawm[63] appelle un « musée », préalable à toute construction d'un État-nation. Son intérêt pour les nouvelles technologies est aussi visible dans ses photographies de machines qui sont parmi les plus révolutionnaires d'Europe. De même, il pose avec son automobile, fait rare en cette fin de XIX^e^ siècle[64]. De moderne dans ses pratiques, il le devient dans ses idées. Il souhaite donner de plus en plus d'autonomie voire d'indépendance au petit triangle. Son action est concomitante avec un mouvement plus mondial qui voit le triomphe de l'État-nation[65].

De ce fait, le regard autour du territoire neutre se métamorphose. De territoire indivis, Moresnet devient peu à peu une entité indépendante, la plus petite des républiques. Le triomphe du paradigme de l'État-nation empêche de concevoir Moresnet-Neutre autrement que comme un pays aux frontières bien bornées. Ainsi sur les manuels scolaires datant d'avant 1880, Moresnet n'apparaît pas. En 1886, le territoire de la Vieille-Montagne est un point[66]. En 1893, Moresnet devient une surface, sans aucune dépendance apparente face à la Belgique ou à l'Allemagne[67]. Visuellement, le territoire est donc devenu un État totalement indépendant.

Il gagne une certaine notoriété à partir du moment où, en 1886, le *Pall Mall Gazette*[68], un journal britannique, publie un article qui présente le territoire à partir

62. Dröge, 2016, p. 125.
63. Hobsbawm, 1992.
64. Wintgens, 1981, p. 143.
65. Ory, 2020.
66. F.I.C., 1886.
67. Dupont, 1893.
68. *Pall Mall Gazette*, 27 septembre 1886, « The smallest state in Europe », p. 4-5.

d'un article français[69]. Ce dernier est repris par l'ensemble des titres mondiaux (États-Unis, Australie, Brésil, etc.). Moresnet-Neutre perd son anonymat. Mais être sous le feu des projecteurs transforme aussi le territoire. Les articles de Paul Ginisty[70], par exemple, dressent le portrait d'un monde idéal, sans impôt, sans despotisme, sans nationalisme agressif. Ces visions extérieures influencent pleinement les locaux.

Figure 5
Modèle des Nationes ex-Machina
Création de l'auteur

69. *Le Temps*, mercredi 6 octobre 1886, « Lectures étrangères », p. 3
70. Ginisty, « Un état en miniature » in *Gil Blas*, 28 août 1886, p. 2

Le docteur participe donc à la construction du processus de l'enchantement national. Moresnet-Neutre devient, ce que l'on peut appeler la première *Natio ex-Machina*. Il s'agit de trouver une solution à un problème frontalier en construisant artificiellement une Nation. Molly et ses concitoyens prennent conscience de leur individualité et dotent ces territoires de symboles nationaux pour créer un micro État-Nation.

Comme une lettre à la poste

L'affaire qui pousse véritablement le docteur Molly à passer à l'action est issue d'une bonne blague belge[71]. Il s'agit d'un poisson d'avril mis en place par Jean-Baptiste Moens (1833-1908), le fameux philatéliste belge. Il fonde alors sa propre revue, le *Timbre-Poste*, l'ancêtre de toutes les revues de philatélie en Europe, qui publie de 1863 à 1900 les principales nouveautés dans le monde du timbre. Le « premier marchand de timbres-poste » souhaite surprendre ses amis et le monde du timbre-poste.

Ces articles sont très souvent copiés. C'est notamment le cas de son collègue parisien Pierre Mahé qui lance lui aussi sa revue philatélique en 1864, le *Timbrophile*, qui devient plus tard *la Gazette des timbres*. Moens l'accuse de plagier ses articles. Il souhaite alors le piéger. Il publie le 1er avril 1867 un canular. Un certain J. S. Neom lui a envoyé une lettre qu'il décide de publier. Le directeur de la poste du territoire de Moresnet., un certain Monsieur de Crack, aurait décidé d'émettre une série de 4 timbres, d'une valeur de 12 et 20 centimes pour la Belgique et de 12,5 et 25 centimes pour la Prusse. Ces timbres seraient produits par la société bruxelloise Vish et Lirva. Le poisson d'avril a parfaitement eu l'effet escompté. *Le Timbrophile* publie un article sur les nouveaux timbres de Moresnet. Mahé aurait pourtant dû être beaucoup plus prudent et perspicace. En effet, en néerlandais *Vish* signifie poisson, et Livra est simplement avril écrit à l'envers : poisson d'avril. De même, le rédacteur J. S. Neom est en fait le miroir de J. Moens. La blague a pourtant fonctionné.

Toutefois, le directeur de la poste de Moresnet était bien factice, car il n'y a tout simplement pas de bureau de poste à Moresnet-Neutre. Il faut aller soit en Belgique (Henri-Chapelle) ou en Prusse (Hebersthal) pour envoyer et recevoir du courrier. Il était donc impossible et même impensable de créer des timbres spécifiques. Ainsi, on utilise aussi bien les timbres prussiens que les timbres belges dans le territoire.

Cependant, en 1886, l'idée de Moens fait des émules. Pour être reconnu comme un territoire à part entière, les élites de Moresnet réfléchissent à une solution et

71. *Le Timbre Poste*, 10 août 1913, p. 113-117 ; « Les fumisteries célèbres, les timbres de Moresnet », *Quaesitor* n° 83.

décident d'émettre leurs propres timbres. Le pas est franchi le 1er octobre[72] et l'homme qui est derrière ceci n'est autre que le docteur Molly. Il souhaite avec l'administration de la commune créer des timbres spécifiques à Moresnet. Pour cela, il forme avec MM. Dovifat, Beaufays, Schülzer et W. Crickboom, un groupe philatélique[73]. Ils se veulent ainsi l'avant garde du territoire, l'élite de Moresnet. W. Crickboom est par exemple chef de la laverie de Moresnet[74] et le détenteur du brevet pour la roue de wagonnet à coussin facilement échangeable[75]. Ces timbres n'auraient cours qu'au sein du triangle neutre pour marquer une indépendance claire. Ils s'inspirent davantage des timbres prussiens mais s'appuient sur la loi française, en vigueur dans le territoire, datant de 1711, qui stipule que l'État garde toujours le monopole des postes. Or, le pouvoir ici est censé être incarné par ce modeste conseil municipal.

Cette émission se compose de 8 timbres dont les valeurs s'échelonnent de 1 à 50 pfennigs. Les motifs sont identiques sur toutes les valeurs ; rien de bien représentatif du territoire si ce n'est le caractère bilingue de ces derniers. Il est à noter que les valeurs sont en Pfennigs, subdivision monétaire de la Prusse, pays natal du docteur.

Figure 6
Les timbres de Moresnet
http://drapeaufree.free.fr/CRYPTARCHIES/moresnet.htm

72. Ertha, décembre 1971.
73. Wintgens, 1981, p. 141.
74. *Ibid*., p. 71.
75. *La Meuse*, 12 avril 1887, « Chronique locale Brevet d'invention », p. 2.

Le Bourgmestre et Molly avertissent tout de même les deux commissaires et rédigent un décret qui promulgue la création de ces timbres. Le 19 octobre, les gouvernements, avertis par les commissaires, décident de déclarer ces timbres comme non valables et les font retirer de la circulation. Ils n'auront donc circulé que deux semaines avant d'être mis hors-la-loi. Le 29 janvier 1887, les gouvernements belge et prussien décident tout de même de lâcher un peu de lest en accordant un service postal à Moresnet-Neutre.

Ce qui ressort de cette histoire amusante est bien cette volonté du docteur Molly de donner plus d'autonomie et de représentativité à Moresnet. Il en fait un état souverain, pratiquement indépendant avec « une volonté de vivre ensemble » qui se traduit par la mise en place de *regalia*. De même, la commune se dote d'autres symboles comme un drapeau aux bandes horizontales bleue, blanche et noire. Mais Wilhelm Molly souhaite aller encore plus loin dans la construction de la plus petite nation du monde.

L'expérience militaire du docteur Molly : un patriotisme polymorphe

Moresnet est neutre, pourtant la question militaire n'est pas absente. Bien sûr aucune armée ou arme n'est acceptée, mais le problème de la nationalité et donc du service militaire reste brûlant. Dès 1817, les gouvernements prussien et hollandais décident que les habitants seraient exemptés de toutes obligations militaires que ce soit envers Berlin ou La Haye. Toutefois, ce statut est trop attractif pour être viable. Ainsi, de nombreux réfractaires choisissent de s'établir dans le territoire neutre. En 1854, la Belgique met fin à la dispense de service national des régnicoles habitants Moresnet-Neutre. L'Allemagne fait de même en 1874. Les Nationaux, belges comme prussiens sont donc astreints aux obligations militaires. C'est le cas pour le docteur Molly, qui avait déjà fait l'expérience des casernes lors de son passage à Coblence. En 1866, il devient médecin-major lors de la guerre austro-prussienne[76], puis en 1870, il est alors incorporé dans l'armée allemande comme médecin militaire dans la guerre franco-prussienne. Il revient alors s'installer dans le territoire neutre avec une nouvelle vision de la chose nationale. L'horreur des combats l'a transformé. Son pacifisme est renforcé et il souhaite désormais s'impliquer plus grandement à Moresnet, qu'il envisage comme un laboratoire. Il devient rapidement le président de la société des anciens soldats de la commune de Moresnet, constituée en 1872. Cette association a certes une vocation patriotique mais se veut aussi un espace de sociabilité pour les Allemands du territoire. En effet, Molly est également président d'honneur de toutes les

76. *L'étoile belge*, 29 juillet 1904, « À la Calamine Fraternisation germano-belge », p. 2-3.

associations de vétérans allemands du cercle d'Eupen (alors en Allemagne). Cette association demeure avant tout pacifique. Mais, les nationalistes belges y voient un affront et décident en 1904, sous la houlette de M. Hocké, de former aussi une fédération d'anciens militaires belges de Moresnet. Mais, plutôt que de céder à l'escalade d'un nationalisme outrancier et agressif, les deux présidents décident d'en faire un organe de collaboration. Ainsi, la manifestation patriotique belge du 24 juillet 1904 se transforme en une gigantesque fraternisation belgo-prussienne (voire au-délà avec la présence de soldats coloniaux, hollandais ou du « Vatican »). Le docteur Molly préside toujours aux cérémonies et promeut un patriotisme transcendantal. L'expérience est reconduite le 13 août 1905[77]. Ainsi, profondément allemand de cœur, il se veut aussi le trait d'union de ces différents peuples qui ne demandent qu'à se comprendre au sein de ce triangle cosmopolite.

Construire et inventer grâce à l'espéranto : la mise en place d'une utopie

Moresnet est donc bien un territoire de frontières. C'est également un carrefour linguistique, puisque la Vieille-Montagne ressemble à une tour de Babel européenne. En effet, l'allemand coexiste naturellement avec le français. Le hollandais, le patois francique et wallon sont aussi largement utilisés. L'avant-garde composée des docteur Molly, M. Beaufays et M. Crickboom, a le projet de promouvoir l'espéranto[78], afin de résoudre cette inextricable cacophonie.

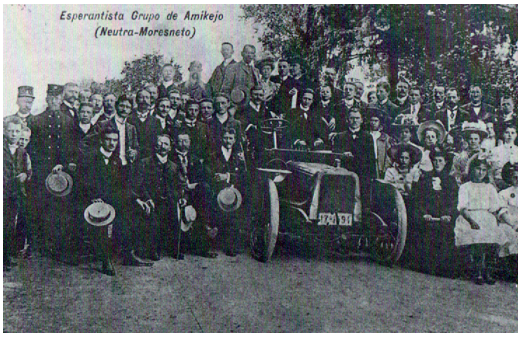

Figure 7
Le docteur Molly (chapeau boule) avec le groupe espérantiste de Moresnet-Neutre
Leo Wintgens, 1987, p.143

77. *L'Avenir du Luxembourg*, 7 août 1905, « Notules Un drapeau sera remis », p. 2.
78. Dithmar, 18 février 1975 et Horgnies, numéro 43.

Cette langue, à vocation internationale, est conçue à la fin du XIXe siècle par Ludwig Leiser Zamenhof[79], dans le but de faciliter les communications entre les Hommes. Polonais, mais faisant partie de la communauté yiddish, il parle ainsi de nombreuses langues et a conscience qu'il faut établir une langue universelle. Il signe son projet en 1887 de *Lingvi Internacia* sous le nom de *Doktoro Esperanto* (le docteur qui espère) d'où le nom. Rapidement, la langue rencontra le succès, notamment dans les empires multiethniques. Elle se diffuse ensuite au Japon, en Europe occidentale et aux Amériques. En 1905, le premier congrès mondial d'espéranto a lieu à Boulogne sur Mer. La langue n'est plus seulement écrite, elle devient parlée. Elle séduit des disciples partout dans le monde, notamment en Allemagne.

Le docteur Molly se met en rapport dès 1906 avec le professeur français Gustave Roy pour établir un État espérantiste, c'est donc tout naturellement qu'ils se tournent vers Moresnet-Neutre. En 1907, un Congrès espérantiste en Suisse met à l'étude un projet de capitale européenne à Moresnet. Cette même année il expose un projet dans la revue *L'Espérantiste*[80]. L'année suivante, du 15-23 août 1908, au Congrès espérantiste de Dresde, Gustave Roy souhaite faire de Moresnet la capitale mondiale de l'espéranto. Deux ans plus tard, il organise une réunion d'information dans le local des Carabiniers (gendarmerie). Le village est réuni pour entendre les discours des deux hommes sur la création d'un État espérantiste : l'*Amikejo* (lieu de grande amitié). Il rédige ainsi un projet réalisable en six mois d'une république espérantiste[81]. Il explique devant de nombreuses délégations de journalistes que les situations géographique et linguistique de Moresnet permettent un épanouissement de la langue internationale.

Les réalisations sont pourtant bien minces. L'hymne, la marche *Amikejo*[82], créée par Willy Huppermanns reste un peu dans les mémoires. Cependant, jamais vraiment l'espéranto ne fut pratiqué par les habitants de Moresnet-Neutre qui préfèrent vivre dans une Babel où l'on se comprend finalement tant bien que mal. C'est la Première Guerre mondiale qui va couper définitivement court à ces ambitions.

79. Janton, 1989.

80. Roy, décembre 1907.

81. Roy, 1908.

82. http://www.moresnet.nl/francais/volkslied_fr.htm

Conclusion

L'épilogue de cette curiosité est finalement rapide. Le 4 août 1914, l'Allemagne viole en même temps la neutralité de la Belgique et de Moresnet qui comptait alors 4 668 habitants[83]. Pendant toute la Grande Guerre, le territoire est occupé par les troupes de Guillaume II. Un décret du ministère prussien des Affaires étrangères, daté du 27 juin 1915, annonce la décision d'exercer seul la souveraineté sur le Territoire neutre de Moresnet[84]. En 1916, il est alors rattaché à la zone de langue allemande. Dès novembre 1918, les Moresnetois rédigent une demande solennelle de rattachement au royaume de Belgique. Le 3 janvier 1919, le 15e bataillon pénètre dans le Moresnet prussien. Néanmoins, il faut attendre les négociations de Versailles pour trouver une solution définitive.

Dès le 7 mars 1919, la Commission des affaires belges tient séance sur le territoire neutre. Toutefois, les Belges souhaitent ajouter à Moresnet-Neutre, *Preuss-Moresnet* et ses bois en guise de réparations pour les dégâts et l'occupation. Les cantons d'Eupen et de Malmedy sont aussi réclamés par la Belgique. D'ailleurs, les troupes belges occupent Moresnet, Eupen et Malmedy le 26 mai 1919. Finalement, les Moresnet sont rattachés à la Belgique par les articles 32 et 33[85]. L'article 34 spécifie que les districts d'Eupen et de Malmedy seront soumis à un plébiscite.

Quant au docteur Molly, il meurt presqu'en même temps que le territoire. Il s'éteint le 18 février 1919, pendant les négociations de paix. Il est enterré dans le cimetière de l'église évangélique de Moresnet Prussien, devenu *Neu-Moresnet* : le nouveau Moresnet où il repose dans une tombe qui lui rend hommage.

---

83. Ruland, 2018, p. 183.

84. *Le Temps,* 21 mai 1916*,* « En Belgique l'occupation allemande », p. 2.

85. *Traité de Versailles*, 1919, Frontières de l'Allemagne, Article 32 : « L'Allemagne reconnaît la pleine souveraineté de la Belgique sur l'ensemble du territoire contesté de Moresnet (dit Moresnet neutre). » Article 33 : « L'Allemagne renonce, en faveur de la Belgique, à tous droits et titres sur le territoire du Moresnet prussien situé à l'ouest de la route de Liège à Aix-la-Chapelle ; la partie de la route en bordure de ce territoire appartiendra à la Belgique. ».

Figure 8
La tombe du Dr Molly
Gmolly (belgacom.net)

En 1940, Hitler rattache au III[e] Reich Eupen, Malmedy et Moresnet, preuve que le territoire est encore contesté. Après son retour à la Belgique en 1945, les cantons de l'est doivent attendre les années 1960 pour que les Germanophones disposent d'un statut particulier. Aujourd'hui, le territoire cultive son histoire et sa différence au sein d'une Belgique qui se déchire sur les questions linguistiques.

Molly reste dans les mémoires locales puisqu'une rue porte aujourd'hui son nom dans la commune de La Calamine issue de la fusion du territoire neutre et de Moresnet. La *Doctor-Molly-Straße* se situe sur la partie anciennement prussienne mais rejoint la rue de Liège, la fameuse chaussée qui délimite le Sud de Moresnet-Neutre. Il figure également en bonne place parmi les collections du musée local (le musée de la Vallée de la Gueule) qui retrace l'aventure de Moresnet-Neutre comme un cas atypique, un *Sonderfall*[86]. Le souvenir de celui qui a influencé ce territoire autant qu'il l'a été par lui, reste encore vif, lui l'étranger, l'inventeur de la plus petite nation du monde.

86. Brüll & Lejeune, 2017.

Bibliographie

Acte final du Traité de Vienne, 1815, Pays Bas

Bressant Marc, 2017, *Un si petit territoire*, Éditions de Fallois, Paris.

Brüll Christoph & Fickers Andreas, 2017, „Zeit Räume im langen 19. Jahrhundert" *in* Lejeune Carlo (dir.), *Grenzfahrungen Eine Geschichte der Deutschsprachingen Gemeinschaft Belgiens, Band 3 (1794-1919)*, Grenz Echo Verlag, Eupen, p. 8-27.

Brüll Christoph & Lejeune Carlo, 2017, „Ein Schattendasein in der Geschichtsschreibung" *in* Lejeune Carlo (dir.), *Grenzfahrungen Eine Geschichte der Deutschsprachenden Gemeinschaft Belgiens, Band 3 (1794-1919)*, Grenz Echo Verlag, Eupen, p. 278-297.

Dröge Philip, 2016, *Moresnet*, Spectrum, Antwerpen, 272 p.

Dithmar Wilhelm, 18 février 1975, „Ein „Esperanto Staat" im Neutral Moresnet?" in *Im Göhltal*, p. 45-49.

Dupont Abbé, 1893, *Cours de Géographie les cinq parties du monde et la France*, Charles Poussiègle, Paris.

EARL Peter, 2014, A Century of Anarchy, Neutral Moresnet Through the Revisionist Lens, Intangible good.

Ertha Alfred, décembre 1971, „Notizen zur Postgeschichte von Neutral Moresnet" in *Im Göhltal*, n° 10, p. 17-27.

F.I.C., 1886, *Atlas de géographie physique et politique*, Poussielgue frères, Paris.

Friedemann Peter, 2018 „Die Grubengesellschaft „Vieille Montagne" (Altenberg) in transnationaler Perspektive 1805-1865" in Miard-Delacroix Hélène & Thiemeyer Guido (dir.), *Der Rhein als politische Landschaft zwischen Deutschland und Frankreich 1815 heute/Le Rhin. Un espace partagé entre la France et l'Allemagne de 1815 à nos jours, Steiner*, Stuttgart, p. 59-74.

Hobsbawm Eric, 1992, *Nations and Nationalism Since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge University Press, Cambridge, 206 p.

Horgnies E., „Der 13. August 1908: Neutral Moresnet zum Esperantistenstaat erhoben" in *Im Göhltal*, n° 43, p. 70-76.

Janton Pierre, 1989, *L'Espéranto*, PUF, 126 p.

Labadie-Lagrave G., 1902, « Le plus petit état de l'Europe, le territoire de Moresnet sous la dépendance de la Prusse et de la Belgique » in *Le Tour du Monde, supplément à travers le Monde*, Hachette, Paris, p. 60, 70-71.

Lejeune Carlo (dir.), 2017, *Grenzfahrungen Eine Geschichte der Deutschsprachenden Gemeinschaft Belgiens, Band 3 (1794-1919)*, Grenz Echo Verlag, Eupen, 303 p.

Ory Pascal, 2020, *Qu'est ce qu'une nation ? Une histoire mondiale*, Gallimard, Paris, 480 p.

Pauquet Firmin, 1960, « Le territoire contesté de Moresnet » in *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, vol. XLVII, Verviers, p. 53-153.

Péters Arnaud, 2016, *La Vieille Montagne (1806–1873). Innovations et mutations dans l'industrie de zinc*, Thèse de doctorat, université de Liège, Liège.

Politis Nicolas, 1904, « Condition internationale du territoire de Moresnet – la question des jeux » in *Revue générale de droit public*, Tome XI, p. 68-87.

Recueil des traités et conventions conclus par le royaume des Pays Bas avec les puissances étrangères, depuis 1813 jusqu'à nos jours, 1858, A. Belinfante, Vol. 1, La Haye.

Robelin Cyril, 2021, « Régler les problèmes frontaliers du Congrès de Vienne (1815) au Traité de Versailles (1919) : le cas du Territoire neutre de Moresnet » in Laloux Ludovic (dir.), *Frontières en Europe depuis le congrès de Vienne (1815)*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, p. 67-80.

Roy Gustave, décembre 1907, «Neŭtrala Esperanto lando (Amikejo)» in *L'espérantiste*, n° 11, p. 261.

ROY Gustave, 1908, *Moresnet Neutre Projet Realisable en six mois d'un État espérantiste indépendant*.

RULAND Herbert, 2018, *Der Erste Weltkrieg und die Menschen im Vierländerland*, Grenz Echo Verlag, Eupen, 646 p.

SCHARTE Sebastian, 2017, „Die Verwaltung des Alltags als Ziel des Staates" *in* LEJEUNE Carlo (dir.), *Grenzfahrungen Eine Geschichte der Deutschsprachenden Gemeinschaft Belgiens, Band 3 (1794-1919)*, Grenz Echo Verlag, Eupen.

SCHMETZ Hubert, 1900, *Verordnungen für das Neutrale Gebiet von Moresnet*, Eupen.

Traité de Versailles, 1919.

VAN REYBROUCK David, 2016, *Zinc*, Arles, Actes sud, 75 p.

VAN SAN N., 1985, *Onze Natuurlijkste Bondgenoot. Nederland, Engeland en Europa, 1813-1831 (Dissertatie), Utrecht. Historische studies XLIV*, Wolters Noordhoff Bouma's Boekhuis, Groningen, 385 p.

Vieille Montagne, 1837-1962, plaquette du 125e anniversaire, 1962, Bruxelles, 116 p.

WINTGENS Leo, 1981, *Neutral Moresnet Neutre, Origine de la Vieille Montagne*, Grenz Echo Verlag, Eupen, 224 p.

Journaux

Fort Covington Sun, 16 mai 1912, p. 4.

L'Avenir du Luxembourg, 7 août 1905, « Notules. Un drapeau sera remis », p. 2.

La Gazette de Charleroi, 9 janvier 1908, « La question de Moresnet Neutre », p. 2.

La Lanterne, 14 novembre 1890, « Le duel Laguerre Deroulède », p. 1.

La Meuse, 22 février 1879, « Faits divers, épidémie – Récompenses », p. 2.

La Meuse, 12 avril 1887, « Chronique locale Brevet d'invention », p. 2.

La Meuse,16 novembre 1887, « Chronique locale les 250 moutons », p. 2.

La Meuse, 31 mars 1893, « Chronique de la province Le duel franco allemand », p. 2.

La Meuse, 26 mai 1894, « Les exposants liégeois à l'exposition universelle d'Anvers », p. 9.

La Meuse, 19 avril 1904, « Dans le pays Accident de voiture à Moresnet », p. 3.

La Meuse, 20 avril 1904, « En province Verviers Importante fraude à l'alcool », p. 4.

L'étoile belge, 29 juillet 1904, « À la Calamine Fraternisation germano-belge », p. 2-3.

Le Journal de Bruxelles, 18 février 1861, « Faits divers », p. 1.

Le Journal de Bruxelles, 9 novembre 1902, « Faits divers. Grave accident du travail. Un homme tué. Nouveaux détails », p. 2.

Le Peuple,14 janvier 1907, « La Petite chronique. L'État neutre de Moresnet », p. 1.

Le Rappel, vendredi 5 avril 1889, « M. Boulanger à Moresnet », p. 1.

Le Temps, mercredi 6 octobre 1886, « Lectures étrangères », p. 3

Le Temps, 21 mai 1916, « En Belgique l'occupation allemande », p. 2.

Le Timbre Poste, 10 août 1913, « Les fumisteries célèbres, les timbres de Moresnet » in *Quaesitor* n° 83, p. 113-117.

L'Indépendance belge, 26 janvier 1876, « Plusieurs journaux ont rapporté… », p. 2.

Pall Mall Gazette, 27 septembre 1886, "The Smallest State in Europe", p. 4-5.

XIX^e siècle, samedi 4 juin 1910, « Tartes belges », p. 1.

Archives

ARE, Archives royales d'Eupen, Nachtrag zum Archiv des Kreises Eupen, C.4, Provinzial und Bezirksverwaltungen, Beilage zu Teil II Neutral Moresnet (1817 1919), 402, Akten der Allgemeinen Verwaltungskommission von Neutral Moresnet 1817 1823, « Procès verbal des conférences du 3 au 11 décembre 1819 ».

ARE X97 (commune de Kelmis/ Neutral Moresnet) E. Imposition.

ARE X97 (commune de Kelmis/Neutral Moresnet) J. Infrastructures et Travaux publics.

ARE X97 C.4.4. Archiv der Gemeinde Kelmis (Neutral Moresnet) (1816 1942), N. Police 102. Orstpolizei. Allgemeines, Organisation, Verordnungen, usw., 1844 1916.

ARE, X97 F. Populations 63. Bevölkerungsregister, 1855, 64. Desgl., 1860, 65. Desgl., 1864, 66. Desgl., 1868, 66a. Unterlagen betr. Niederländer, 1881 1913, 66b. Ausländer. Register betr. Im neutralen Gebiet wohnende Ausländer, insbesondere Holländer, o.D

ARE, X97 286.

ARE, collection Monika Reuter, X168 79, en particulier le dossier 15 avec un travail biographique sur le docteur Wilhelm Heinrich Friedrich Molly.

Centre des archives de Duisbourg BR 000513.

Résumé : Le cas étudié est celui du Dr Molly qui transforma le Territoire neutre de Moresnet, espace mal défini lors des Traités de Vienne, attribué à la fois à la Prusse et aux Pays Bas. Il reste indivis en raison d'une mine de zinc. C'est un laboratoire géopolitique. Molly s'installe dans la partie prussienne et est nommé médecin de la Vieille Montagne. Il s'emploie à donner plus d'autonomie à Moresnet en tentant d'introduire des timbres, d'imposer l'espéranto. Il devient un des notables les plus respectés.

Mots-Clefs : histoire, nationalisme, utopie, espéranto, géopolitique, État nation, représentations, élites, timbres, Moresnet.

A Foreigner as Nation Inventor: The Example of Doctor Wilhelm Molly in Neutral-Moresnet

Abstract: The example studied is that of Dr. Molly who transformed the neutral territory of Moresnet, a space ill defined during the Vienna Treaties, attributed both to Prussia and to the Netherlands. It remained undivided due to a zinc mine. It was a geopolitical laboratory. Molly settled in the Prussian part and was appointed doctor of the Vieille Montagne. He wanted to give more autonomy to Moresnet by trying to introduce stamps, to impose Esperanto. He became one of the most respected notables.

keywords: history, nationalism, utopia, Esperanto, geopolitics, Nation State, representations, elites, stamps, Moresnet.

Ein Fremder, der eine Nation erfindert : der Fall von Dr.Wilhelm Molly in Neutral-Moresnet

Zusammenfassung: Dieser Artikel behandelt den Fall von Dr. Molly, der den Blick auf das neutrale Gebiet von Moresnet verändert hat. Es wurde während der Wiener Verträge schlecht definiert und sowohl Preußen als auch den Niederlanden zugeschrieben. Es blieb wegen eines Zinkbergwerks ungeteilt. Es war ein geopolitisches Laboratorium. Molly lässt sich im preußischen Teil nieder und wird zum Arzt der Vieille Montagne ernannt. Er arbeitet daran, Moresnet mehr Autonomie zu geben, indem er versucht, Briefmarken einzuführen, und Esperanto vorzuschreiben Er wurde als eine der angesehensten Persönlichkeiten, betrachtet.

Schlagworte: Geschichte, Nationalismus, Utopie, Esperanto, Geopolitik, Nationalstaat, Repräsentationen, Eliten, Briefmarken, Moresnet.

HAL
archives-ouvertes.fr

Naissance d'un peuple européen nomade. Histoire et actualité des territoires trasnmigrants de la mondialisation par le bas en Europe méridionale

Alain Tarrius

▶ **To cite this version:**

Alain Tarrius. Naissance d'un peuple européen nomade. Histoire et actualité des territoires trasnmigrants de la mondialisation par le bas en Europe méridionale. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021. hal-03323205

HAL Id: hal-03323205
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323205

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Articles

Naissance d'un peuple européen nomade. Histoire et actualité des territoires trasnmigrants de la *mondialisation par le bas* en Europe méridionale

Alain Tarrius

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Naissance d'un peuple européen nomade. Histoire et actualité des territoires des transmigrants de la *mondialisation par le bas* en Europe méridionale

Alain Tarrius
Professeur émérite de l'université Toulouse-Jean-Jaurès, membre des laboratoires CNRS CERTOP et réseau Migrinter

Chaque année plus nombreux, des étrangers de passage, des migrants, se mêlent aux habitants des quartiers pauvres de nos villes pour leurs *commerces internationaux souterrains.* Rien ne les distingue, à l'aune des réglementations des séjours, des dizaines de millions de voyageurs qui font étape en France de quelques jours à trois ou six mois avec un « visa touristique ». Les migrants pauvres internationaux, qui se savent indésirables dans les nations européennes, ont su inventer, depuis les années 1980, de nouvelles formes de présence discrète sur le mode du *transit.* Il en est une aux finalités si proches des aspirations du libéralisme économique des empires financiers que la probabilité d'une filiation directe m'est apparue comme un enjeu majeur de recherche. Elle réunit, entre autres, depuis les années 2000, des collectifs de marchands de produits électroniques d'entrée de gamme de marques prestigieuses du Sud-Est asiatique (SEA)[1] qui prennent l'initiative, en réseaux de

1. Toutes les nations du Sud-Est asiatique, y compris Taiwan et la ville de Hong Kong, moins la Chine continentale. Hong Kong commercialise en outre massivement depuis 2015 quelques marques de Chine continentale parmi les productions SEA. Ordinateurs Lenovo et téléphones Huawei.

pauvres, de vastes *tournées internationales* de chez eux à chez eux, tels des *nomades* dans nos mondes sédentaires.

Dès lors, les migrations deviennent *transmigrations* ou *mobilités transnationales,* assorties de logistiques maritimes, aériennes et terrestres à l'initiative des milieux commerciaux du SEA et en particulier de Hong Kong, Taiwan et des Émirats du golfe Persique. Subrepticement, le classique parcours des *im-é-migrants* vers les nations d'accueil se double de celui des *transmigrants*, *nomades* en contexte de mondialisation, tels ces centaines de milliers d'Afghans, de Kurdes, de Géorgiens, de Marocains, d'habitants des républiques caucasiennes et balkaniques, devenus colporteurs saute-frontières, contournant taxes et contingentements. Ils charrient des marchandises depuis les nations de production ou de revente à moindre coût vers les pôles de richesse... où les attendent inévitablement des foules de pauvres devenues clientes solvables grâce à la conjonction des technologies de production *low-cost* des grandes fabriques, et des stratégies commerciales basées sur des savoir-passer les frontières politiques nationales et économiques mondiales[2], sur des savoir communiquer que permettent les nouvelles techniques de communication (Diminescu, 2003).

De la mer Noire au Maroc. Le « territoire des circulations » euro-méditerranéen traverse les Balkans, l'Italie, le sud de la France et le Levant espagnol

Les marchandises de la mondialisation souterraine par le bas, ou entre pauvres, ne sont pas réservées aux « nations pauvres » comme le suggèrent aujourd'hui encore nos politiques et bien des chercheurs[3] : le modèle migratoire original proposé par les stratégies commerciales des majors du SEA, particulièrement efficient le long des Sud européens balkaniques, jusqu'en Italie, a créé ce *territoire circulatoire*

2. Surtout celles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), édictant les conditions d'entrée et de sorties des marchandises (taxes, contingentements, ...) qui s'imposent à chaque État.

3. Notons le courage de Sylvie Bredeloup, de refuser dès les années 1990 le « va-de-soi » de son organisme l'IRD/Orstom, de cantonner aux nations « en développement » les problématiques des commerces entre pauvres. Cette entreprise de transversalisation des échanges était portée, depuis les années 1980, par le laboratoire CNRS-université de Poitiers (Gildas Simon, Emmanuel Ma Mung, Stephane de Tapia, Michelle Guillon, etc.) et bien sûr par les analystes des diasporas, Dominique Schnapper et Chantal Bordes-Benyaoun. En Italie Ada Lonni, Professeure à l'université de Turin étudiait, dès 1985, les tournées transnationales des façadiers et mosaïstes italiens avec Paola Corti.

rejoint par son équivalent marocain, né dans les années 1980, puis par de récentes migrations de femmes et, enfin, par des milieux criminels russo-italiens. Ces migrations, que nous dénommons *circulations nomades internationales* (Tarrius, 1989, 1992, 1995, 2002) incluent les *transmigrations*, selon l'expression de Glick Schiller (1992, 1995) et d'Alejandro Portes (1998) : en *tournées de chez soi à chez soi*, à l'image des nomades pour la brève durée d'un visa touristique, de trois ou six mois selon la nation européenne de délivrance dans l'espace Schengen, ou parfois pour un emploi de quatre à six années, dans le cas des femmes balkaniques qui travaillent dans les clubs prostitutionnels du Levant espagnol.

Début des années 1980

Au début des années 1980, la deuxième génération maghrébine dite des *beurs* fut considérée comme orpheline ; les pères, intégrateurs « naturels », immigrés dans les années 1962-1972[4], étant en quelque sorte déclarés absents (Boubeker, 1983) par un État français incapable d'apercevoir le formidable mouvement d'initiatives souterraines transfrontalières de ces « pères disparus » : l'immigrant est soumis au regard et aux initiatives des institutions qui encadrent le long cheminement de son intégration. Ce présupposé idéologique est partagé par l'État et par les milieux de la recherche et parler alors d'initiatives entre nations européennes des pères absents est inaudible.

Cependant de vastes marchés populaires apparaissaient dans des centres villes en déshérence de métropoles européennes, quartier Belsunce à Marseille, Place du Pont à Lyon, puis à Strasbourg, à Turin, à Bruxelles et à Francfort, animés par les « pères disparus », surtout Algériens, qui organisaient de vastes mobilités internationales. J'ai pu enquêter dès 1985 sur le grand marché du quartier Belsunce, dans le cœur historique délabré de Marseille : 350 commerces, animés par près de 5 000 Maghrébins, vendeurs, convoyeurs, taxiteurs, surtout Algériens (Tarrius, 1987) pour, annuellement, 700 000 acheteurs du Maghreb. D'intenses mobilités connectaient les différents marchés européens pour faire circuler et vendre des marchandises acquises à bon compte dans des nations voisines, initiatives qui échappaient au regard de l'État ; en 1987 le chiffre d'affaires des ventes à Belsunce était estimé par une enquête de la SEDES, bureau d'études de la Caisse des Dépôts et Consignations alertée par nos travaux, à 3 milliards de francs. Les navettes de bateaux et d'avions, du Maghreb à Marseille, transportaient les vendredis et samedis de cette même année un total de 700 000 Algériens et Tunisiens, qui

4. Dans de nombreuses villes françaises apparaissent dès les années 1920, puis 1945, des quartiers regroupant des populations algériennes, alors françaises.

contribuaient à conférer à l'aéroport et au port de Marseille la première place des transports méditerranéens de voyageurs. En 1989 le « coup d'état légal » du gouvernement algérien après le succès du Front islamique du Salut aux élections législatives provoqua l'entrée en résistance des islamistes : les commerçants Algériens de Belsunce et d'ailleurs, soumis à un « impôt révolutionnaire », se replièrent vers des marchés locaux secondaires et des épiceries de quartiers. La fin du paisible cosmopolitisme marchand international que signifiait l'allégeance islamiste ne permettait plus l'insertion des commerçants Algériens dans les grands marchés et l'harmonie de leur cosmopolitisme de collaboration (Tarrius,1992, 1995).

Années 1990

À partir de 1991 les Marocains qui entraient dans une exceptionnelle décennie migratoire, 1 200 000 d'entre eux émigrant vers l'Europe de 1990 à 2001, créent le premier territoire de circulations transfrontalières parcouru mensuellement par 120 000 commerçants en tournées d'une à trois semaines (Tarrius, 1995, 1999) ; des étapes familiales et commerciales apparaissent dans les villes traversées. Ces *mobilités transnationales* prennent la relève des immigrations économiques combattues par les pouvoirs politiques. À partir de 1997 le territoire circulatoire marocain s'enrichit d'une composante algérienne maritime d'Oran à Alicante (Sempere, 2020 ; Tarrius & Missaoui, 2000, 2007). Les Marocains circulants transportent toutes sortes de marchandises de sud en nord et vice-versa ; à partir de 2000-2001 ils font place, sur les routes de leur territoire circulatoire, aux transmigrants du *poor to poor* balkanique en bout de course qui, au nombre d'environ 15 000 par an à la frontière espagnole, se réapprovisionneront en marchandises du SEA au port de Valencia. Produits partagés et désormais diffusés auprès des correspondants sédentaires marocains.

Entre 1999 et 2007

Dès 1999-2000, des Afghans et des Syriens, rejoints par des Ukrainiens, des Russes et des Géorgiens, se présentent dans les ports des rives orientales de la mer Noire, qu'ils dénomment « premier balcon d'Europe », mandatés par des importateurs émiratis d'électronique du Sud-Est asiatique (SEA) : des marchandises arrivent dans ces ports par cargos aériens et maritimes depuis Dubaï et le Qatar, où ils « entrent libres de taxes et hors contingentement et repartent sans déclarations OMC », soit avec un abattement de prix jusqu'à 60 % par rapport à ceux pratiqués par les distributeurs officiels européens. Des cosmopolitismes de coopération naissent entre ces populations (Tarrius & Missaoui, 1999). La mondialisation souterraine par le bas ou « entre pauvres », *poor to poor*, est née, soutenue dans

un premier temps par des banques liées aux importateurs émiratis (Tarrius, 1999, 2002). La route trans-balkanique « des Sultans » rencontre, en Italie, la route marocaine « en pointillés », d'un quartier urbain maghrébin aux autres, évitant les grands marchés urbains « de survie » : elles fusionnent. En quelques années les trans-balkaniques importent l'organisation marocaine des « notaires informels » et les Marocains le cosmopolitisme transmigratoire des premiers.

C'est en mars 2007 que les ministres français et anglais Nicolas Sarkozy et Gordon Brown interdisent aux banques anglaises et françaises, très implantées au Moyen-Orient, de financer les avances d'achats d'électronique par le *poor to poor*. La culture du pavot s'étant élargie de l'Afghanistan à la Turquie, à la Géorgie et à des républiques caucasiennes, les trafiquants de drogues opiacées blanchiront désormais une partie de leurs bénéfices dans le financement de ces avances[5], pour environ 110 000 Afghans, Syriens et riverains de la mer Noire en six phases de circulations annuelles correspondant aux interventions culturales sur le pavot à opium[6] (Tarrius & Missaoui, 2007).

Durant les années 1990 et 1991 plus de 1 100 entreprises syriennes[7] se déclarent en Bulgarie dans les commerces de vêtements, de bijoux et dans le secteur médical et pharmaceutique : la Bulgarie, et surtout Sofia, devient lieu d'accueil des migrants Syriens. Quelques années plus tard de nombreux Afghans vont se battre avec les albanophones kosovars contre la Serbie et s'installent en Macédoine Nord, au Kosovo et en Albanie, créant en prolongement de la Bulgarie des milieux favorables aux migrations moyen-orientales. L'Albanie est séculairement en relation migratoire intense avec les Pouilles italiennes par Brindisi, Bari, Tarente… Ainsi, au début des années 2000, le territoire circulatoire trans-balkanique opère, à partir de l'Italie, sa jonction avec le territoire circulatoire marocain, formant le vaste territoire circulatoire nord méditerranéen ou euro-méditerranéen sur le mode cosmopolite : mélanges dans les ports de la mer Noire entre Afghans, Syriens, Géorgiens,

5. Enquête université de Sciences économiques de Sofia, 2006, estimation à 6 milliards de dollars : 30 % d'avance = 1,8 md $.

6. Plantation des graines puis, trois à quatre mois après, éclaircissage des jeunes pousses, puis encore trois à quatre mois plus tard, saignée des gousses et fabrication des boules d'opium. Selon les itinéraires et expositions, un décalage de deux mois offre l'opportunité de six déplacements.

7. Plutôt que le lointain « grand frère » russe, Sofia accueillait de nombreux étudiants syriens avant la fin des alliances avec le COMECON et la chute du socialisme en 1989. Fils et filles de bazaris et autres entrepreneurs, ils-elles se convertirent rapidement aux activités caractéristiques des savoir-faire familiaux : sanitaire (pharmacies, prothèses, …), vêtements, savonneries (Alep) et bijoux d'or (Damas).

Russes, Ukrainiens, divers musulmans et divers chrétiens pour « la route des Sultans » trans-balkanique, puis « la route en pointillés » des enclaves urbaines ouest européennes (Tarrius), en centres-villes délabrés ou-et en périphéries. Les déplacements s'effectuent en groupes mixtes, de religions et de nationalités, de 8 à 12 personnes qui se louent pour des travaux d'agriculture et de construction, en même temps qu'ils distribuent l'électronique « made in SEA ». Toujours, dans le groupe un ou deux transmigrants gèrent une cargaison de produits vestimentaires ou ménagers indiens, bangladeshis, etc., pour « dissimuler l'électronique ». Ainsi naît le *peer to peer* ou « entre experts » : des « correspondants-distributeurs », jeunes des enclaves urbaines, informés par des forums internet des dernières commercialisations électroniques « made in SEA », commandent des entrées de gamme de marques prestigieuses, par exemple Olympus et Nikon pour les appareils photographiques, clefs USB, micro-ordinateurs, tablettes, téléphones, etc. Ils les commercialisent dès réception par les transmigrants de passage. L'internet, et notamment le « face à face » Skype, permet ces logistiques commerciales (Tarrius, 2015).

Figure 1

À partir de 2007

Enfin, à partir de 2007, après l'interdiction des prêts bancaires, les avances de capitaux aux transmigrants de la « mondialisation par le bas » pour les achats d'électronique du SEA sont effectuées par l'association des mafias russo-ukrainiennes, dites du « Dniepr », avec 'ndrangheta, Calabre italienne, et Sacra Corona Unita, Pouilles italiennes. Il s'agit de blanchiments : les mafieux, acceptant la « coulure » usuelle lors de telles transactions, demandent aux transmigrants de rembourser 70 à 80 % des sommes avancées, ce qui abaisse d'autant le prix des ventes. Par exemple un « Coolpix » de Nikon 2017 sera vendu neuf, hors taxes et avec « coulure », 37 € au lieu de 87 à 97 € dans les réseaux commerciaux ouest-européens. Les côtes albanaises, « deuxième balcon

d'Europe », et la mer Adriatique sont franchies avec l'aide de ces organisations : passages de Durrës à Bari, Brindisi, etc. en même temps que les drogues opiacées et les femmes pour la prostitution dans les clubs du Levant espagnol (Tarrius & Bernet, 2011).

Le long de ce territoire circulatoire se sont agglomérées, à partir des années 2000, des populations transmigrantes non requises par la « mondialisation par le bas », mais enrichissant de leur présence antérieure la « route de la mondialisation souterraine des produits du SEA » : des femmes, Marocaines, Balkaniques, attirées par le travail agricole ou touristique, ou encore objets de trafics prostitutionnels par les mafias russo-italiennes signalées.

Deux passages transfrontaliers (les frontières adriatique et franco-espagnole catalane) ont particulièrement retenu notre attention ; la notion d'« espace de mœurs » ou « moral area » (École de Chicago), est redéfinie et mise en œuvre pour comprendre des porosités transfrontalières déniées par les pouvoirs politiques et administratifs.

Le territoire circulatoire euro-méditerranéen atteint actuellement sa plus grande expansion spatiale et sociale. Nous désirons ainsi montrer la dynamique des circulations en même temps que les enracinements d'étapes : la réalité des décloisonnements que permet ce territoire nord méditerranéen, ou sud européen, ou encore euro-méditerranéen, fusionné avec le territoire circulatoire des Marocains, institué dans les années 1990 et enfin structuré, pour l'intérêt des majors asiatiques (SEA), à partir des années 2000 autour d'un cosmopolitisme marchand de tournées de chez soi à chez soi, le temps d'un visa touristique, avec des réapprovisionnements dans divers ports du vaste territoire circulatoire (Durrës, Gênes, Valencia...). Les nombreuses interactions entre circulants et sédentaires créent un collectif conscient que l'identité commune et première est la pauvreté : les altérités conflictuelles ethniques ou religieuses, l'Arabe, le Musulman, l'Orthodoxe et le Romain, Albanais ou Ukrainien, n'ont pas cours. Les diversités sont au contraire garantes d'efficacité commerciale (Braudel, 1948 ; Simmel, 1886), de généralisation des ventes par la multiplication des clientèles : le néo-libéralisme des puissants, qui divise le monde, la nation, la ville, en zones de pauvreté toujours instrumentées et soumises, est supplanté par un libéralisme commercial entre pauvres qui abolit les différenciations culturelles et les constructions politiques nationales qui les légitiment. Arabes, Gitans, femmes, Ukrainiens, etc., composent un territoire où le statut de mobilité, qui exige un cosmopolitisme de coopération entre tous, est en train d'effacer les altérités hostiles constitutives des rapports entre sédentaires « enclavés » dans les périphéries urbaines ou les centres-villes en déshérence.

Mondialisation par le bas : nouveaux peuples sans nations en gestation ?

Cécité institutionnelle

Le passage du statut d'étranger à celui de résident est soumis à des réglementations draconiennes qui concrétisent les fondements constitutionnels des nations (Weil, 1995) : *grosso modo*, l'étranger, sur notre sol, aurait vocation à partager notre citoyenneté ou à partir, ou encore factuellement à quitter le regard des institutions par diverses stratégies d'invisibilisation. La maîtrise étatique de ces parcours massifs de l'altérité à l'identité, de l'extranéité à l'intégration puis à l'assimilation, exigerait la connaissance et le contrôle des populations étrangères résidentes dans le territoire. Or, depuis quelques décennies, et de façon croissante, la cécité administrative ne cesse de s'affirmer pour les populations qui *traversent brièvement, tels des nomades,* le territoire en nombre de plus en plus grand, assimilées aux touristes et aux courts déplacements de travail. Et pourtant, les firmes mondiales du SEA ont ouvert avec le *poor to poor* mondialisé un champ commercial illimité.

En 2005, j'eus l'occasion de parler[8] à un ingénieur commercial représentant, dans les Émirats, un grand industriel de matériels électroniques du Sud-Est asiatique. C'est la première fois que j'entendais parler littéralement du *poor to poor*[9], l'expression étant rarement utilisée par les transmigrants :

> [...] nous ne sommes pas aveugles : les centaines de milliers d'appareils « ouverture de gamme » que nous exportons via Hong Kong, Taiwan, Kyoto, etc., vers les Émirats, légalement sans réexportations possibles[10] ne sont pas destinés aux habitants, ni aux touristes, qui recherchent des séries haut de gamme à prix avantageux – par exemple un XXX (marque japonaise) et ses objectifs à six cents euros alors qu'il est vendu treize cents euros en Allemagne. Et puis, si vous divisez les produits importés par le nombre de résidents, chaque habitant devrait disposer de 500 téléviseurs, d'autant de micro-ordi, etc. [...] Tous ces bons

8. Entretien rapporté dans Tarrius, Missaoui & Qacha, 2013.

9. Deux entretiens enregistrés, d'environ deux heures chacun, à Damas, en marge d'un colloque international organisé par l'université de Damas, l'ambassade de France et l'Institut français du Proche-Orient : *Mondialisation et régulation internationale : vers une nouvelle solidarité mondiale ?* du 9 au 13 décembre 2005. La transcription de cet entretien, en partie rapportée ci-dessous a été lue et approuvée par mon interlocuteur.

10. La précision est importante : à cette condition d'exclusivité ces produits bénéficient d'un « sans taxe » quasiment intégral (OMC).

appareils photo d'entrée de gamme, à cent euros dans les circuits officiels européens et quarante euros livrés en « poor to poor » repartent, sans déclaration de réexportation, en avion vers Bakou, Azerbaïdjan ou vers les ports turcs de la mer Noire et leurs petits aéroports côtiers... après c'est des Iraniens, des Géorgiens, plein d'Afghans, des Kurdes, qui se chargent de passer les frontières chargés à bloc, des cargos ukrainiens qui chargent à Odessa des containers passés par Samsun et débarqués ensuite à Varna ou Burgas, à l'arrivée des Afghans. [...] Il y en a même qui font tout par voie terrestre, par l'Arabie Saoudite et la Syrie – l'Irak est devenue impossible. [...] Et toutes les marques sont concernées, alors tu vois le tsunami d'appareils. On ne pourrait jamais organiser de telles logistiques [...]. Les pauvres en demandent partout, alors c'est un gigantesque marché mondial du « main à main ». [...] Nous fournissons le premier importateur en « terminal », en gros soixante pour cent – ou plus même – en dessous du prix « réimportation zone euro ». Et nous sommes débarrassés de tous les soucis de distribution, de passages de frontières, d'après-vente... Nous sommes, pour l'officiel, des victimes de trafics incontrôlables [...]. Mais tu comprends bien que c'est désormais pour nous un extraordinaire marché : le « poor to poor ». Des centaines de millions de consommateurs potentiels : « peer to peer », « poor to poor », même combat. [...] Pour nous il nous revient de trouver les bonnes accointances banques-importateurs pour que le commerce puisse exister, je parle des lignes de crédit, les quatre mois nécessaires à la diffusion vers les populations pauvres par les commerçants nomades, et de faire passer partout les messages sur les qualités des derniers produits « poor ». [...] Il est impératif, encore, de vendre aux passeurs-commerçants, quelles que soient leurs origines et leurs destinations, des produits neufs et nouveaux : nous produisons des entrées de gammes très bien cotées par la presse pour le marché des pauvres ; les acheteurs ont le sentiment d'être « dans la course » à la modernité technique. Et surtout de ne pas acheter de contrefaçons [...]. Pour eux, qui font fonctionner l'économie des pauvres, il n'y a pas de têtes de réseaux commerciaux comme dans le commerce « normal » [...]. Commande dans les émirats, livraisons sur les aéroports de la mer Noire ou à Djedda. Ils fonctionnent en moyenne sur trois ou quatre mois entre livraison et paiement et nous devons donc nous porter informellement garants pour les avances

> consenties[11]. Informellement, c'est-à-dire que nous désignons des importateurs qui n'ont jamais fait défaut et qui dealent avec les contrebandiers du « poor to poor ». Ils doivent veiller aussi à une diffusion la plus large possible : pour l'Europe, arriver jusqu'au bout de l'Espagne [...] la voie Moyen-Orient/Balkans n'est bien sûr pas la seule [...]. Pour l'Afrique, Djedda, pendant le pèlerinage, vend autant que tous les Émirats du golfe. [...] C'est partout des deals vers l'Europe ou l'Afrique. Et surtout le matériel de base que nous leur fournissons doit être impeccable. Surtout pas d'appareils jetables, « de plastoc-Chinetoc » : les pauvres n'en veulent pas, j'insiste : les pauvres n'en veulent pas ! C'est pour amuser les jeunes fils de riches ; par contre ils nous aident beaucoup pour la vente du matériel supérieur en visibilisant une marque. [...] C'est le bas, directement desservi, qui pousse le haut vers les magasins. Mais les lieux de vente en *poor to poor* ne doivent jamais concurrencer les réseaux officiels, donc éviter des grandes villes, des centres commerciaux, etc.[12]

Résumons la citation qui précède, avant d'en approfondir certains aspects : des dizaines de millions de personnes font désormais escale (Viard, 1994, 2014) par voies terrestre, maritime ou aérienne en Europe de l'Ouest, et des centaines de milliers, parmi elles[13], développent des activités souterraines, c'est-à-dire non déclarées, de commerce et de services de tous types, mais hors taxes et hors contingentements, hors réglementations douanières nationales ou internationales (OMC), hors lois et règles nationales du travail. Peu intéressées par un quelconque projet de sédentarité et encore moins de citoyenneté, en groupes, en formations cosmopolites le plus souvent, c'est par leur inscription dans des territoires transnationaux qu'elles excèdent des limites, frontières et réglementations, de la nation traversée ou d'étape. On qualifie leurs pratiques commerciales d'activités souterraines[14]. Les policiers, les administrateurs, les

11. Une banque anglaise très connue ouvre systématiquement des agences dans les villes moyen-orientales signalées comme carrefours de transmigrants.

12. Pour ces logiques marchandes, voir Tarrius, 2002, 220 p. ; 1995, 169 p.

13. Les estimations annuelles : passage de 200 000 transmigrants du *poor to poor* en France et 600 000 en Europe.

14. Le qualificatif d'« informelles » est inapproprié pour ces activités particulièrement organisées.

politiques et des chercheurs hexagonaux[15], dont les terrains sont constitués par les données statistiques démographiques de l'officialité, saisissent mal la complexité et la puissance des liens originaux créés par les interactions économiques et *inséparablement* affectives entre ces populations. Les uns les situent sans discernement, par amalgames, dans la sphère du banditisme, et construisent une image *a priori* répulsive de leurs initiatives, les autres n'en aperçoivent que des manifestations commerciales mineures de ventes sédentaires de bazars de vêtements, de fripes, de tapis et de contrefaçons diverses, et situent souvent leurs terrains de prédilection dans les nations et continents peu développés économiquement : comme si ces échanges ne concernaient que des immigrants nostalgiques de leurs origines, par les ricochets de leurs présences dans nos nations développées, *white and clean*. Exotismes facilement ethnographiés en bazars de la débrouille. Or, nos « fourmis » de la mondialisation entre pauvres sont aussi les vecteurs de distribution de marchandises de grande modernité parmi les pauvres des nations les plus riches.

La rencontre, dans les villes, entre les descendants sédentaires d'immigrants toujours ségrégués et les nouveaux transmigrants mobiles hors du champ des politiques d'intégration se produit alors. Les uns associent parfois les autres à leur déploiement européen, offrant des *sorties par le bas de leurs enclavements comme entrées dans des initiatives* que les nations ne savent pas voir hors du strict champ urbain. Le long de ces territoires circulatoires s'amalgament autour des nouvelles logistiques ultra-libérales de pauvres, des circulants séculaires, comme les Gitans catalans (Missaoui, Tarrius), des femmes à la recherche de travaux saisonniers (Arab), des professionnels de santé à la recherche d'un emploi hospitalier (Missaoui) et, plus récemment, après l'implication des mafias russo-italiennes dans le financement des produits SEA, des femmes balkaniques pour la prostitution dans le Levant espagnol (Tarrius, Bernet).

Autres fonctions de la transmigration : les « évaporés » et les « naturalisés ».

Nos enquêtes de 2005 à 2007, appuyées sur une collaboration avec Katia Vladimirova, de l'université d'Économie d'État de Sofia, revisitées en 2016, nous ont permis d'approcher 134 groupes composites (1370 transmigrants) qui abordaient en environ six phases, par Varna et Burgas, le territoire circulatoire euro-méditerranéen parmi les 110 000 annuels que nos passages dans les ports du « premier balcon de l'Europe » nous avaient permis d'évaluer. Parmi eux,

15. Ce n'est pas une généralité : François Héran, Hervé Lebras, Yves Charbit, sont de remarquables contre-exemples.

60 000 transmigrants « chronicisés », prêts à entreprendre la deuxième, troisième ou quatrième tournée et 50 000 nouveaux venus. Ces groupes cosmopolites d'Afghans, de Syriens, de Géorgiens, de Russes et d'Ukrainiens s'étaient constitués dans les ports de Trabzon, Poti, Sotchi et Odessa, circulant de port en port en fonction des arrivages de marchandises et aboutissant ainsi à des mélanges entre futurs transmigrants. Chaque groupe fédérait, comme nous le décrirons plus avant, de 8 à 12 personnes : taille favorable à de nombreux arrêts locaux pour des activités dans l'agriculture ou le bâtiment, afin de financer le déplacement et d'envoyer quelques ressources à la famille. Les revenus des ventes, jusqu'au montant du remboursement des avances consenties par des banques jusqu'en 2007, puis des milieux criminels, sont expédiés le plus souvent possible à des adresses géorgiennes, turques ou ukrainiennes. Les « pilotes » de ces groupes ont consenti à nous communiquer leurs adresses e-mail : 53 (318 personnes, les groupes étant passés en moyenne de 10,2 à 6 transmigrants) ont encore répondu à nos sollicitations après le passage de la frontière italo-française. D'évidence, un phénomène « d'évaporation », selon l'expression de ces voyageurs, s'était produit. 20 000 transmigrants, surtout des Syriens, avaient quitté leur groupe dès la Bulgarie ; 5 000 avaient pris la « route du nord » en compagnie de Turcs ou de Roumains et de Serbes ; 20 000 autres, enfin, surtout Afghans, s'arrêtaient dans les zones albanophones de Macédoine du Nord, du Kosovo, du Monténégro et d'Albanie, en attendant le retour de ceux qui allaient franchir le « deuxième balcon d'Europe », les côtes albanaises de la mer Adriatique, pour rejoindre en Italie centrale le territoire circulatoire façonné par les transmigrants marocains depuis les années 90. Donc, en moyenne, 60 000 parmi les 110 000 transmigrants ayant franchi la mer Noire passent annuellement la mer Adriatique pour les Pouilles italiennes. 30 000 d'entre eux « s'évaporent » en Italie dans ce milieu particulièrement intense, du Sud au Nord, de « l'économie de survie » (Salvatore Palidda).

En 2006 on pouvait considérer que 120 000 transmigrants avaient, en quatre années, chronicisé leur statut de mobilité transnationale. « Citoyens » du territoire circulatoire euro-méditerranéen, ils ne traversaient plus la mer Noire après leur tournée mais, dès la Bulgarie, avec un groupe recomposé pour pallier les défections en Italie, ils repartaient pour une nouvelle tournée, rejoints en cours de route par des compagnons d'étapes ; la même année, autour de 500 000 sédentaires, interlocuteurs des transmigrants, effectuaient passagèrement des déplacements le long de ce territoire circulatoire, en compagnie de transmigrants en retour de tournée, jeunes pour rechercher un travail, médecins syriens de Bulgarie pour candidater dans un hôpital d'Europe de l'Ouest (Missaoui, Tarrius & Qacha, 2013), transmigrants sédentarisés comme commerçants, familles de migrants

sédentarisés rejoignant occasionnellement d'autres segments familiaux, Roms, Gitans et gens du voyage. Il faut ajouter bien sûr, les mobilités que favorisent l'exploitation criminelle des femmes balkaniques dans les clubs prostitutionnels du Levant espagnol (Tarrius-Bernet, 2011, 2013, 2015). Il est possible d'évaluer aujourd'hui (2019) à plus de 300 000 le nombre de transmigrants « chronicisés », dont le statut de mobilité transfrontalière permanent anime en premier lieu ce territoire et à plusieurs millions leurs proches sédentaires ou accompagnateurs occasionnels sur les routes balkaniques des Sultans ou « en pointillés » d'Europe occidentale.

Des enquêtes empiriques : un pragmatisme méthodologique. Un nouveau paradigme « temporalités sociales/territoires » qui relativise le binôme « é-/im-migration »

Dans les années 1980, en France, j'ai été témoin des premières initiatives contemporaines de ces fourmis de l'entre-pauvres, de ce renversement d'identités collectives assignées, par le passage de la soumission à l'initiative, et je me suis engagé depuis lors dans leur suivi en collaboration, depuis 1995, avec Lamia Missaoui. Nous allons tenter de dire la genèse et bien sûr les sens de ces *mondialisations souterraines*, aussi bien dans le cas du développement des ventes de produits d'usage licite *entre pauvres* que dans celui des trafics criminels. Toujours à partir de terrains précis et représentatifs, par des observations empiriques de la réalité, sans avis préconçus sur l'intérêt et la dangerosité économique ou sociale des phénomènes rapportés.

Dès mes enquêtes sur les vastes marchés souterrains urbains, à Belsunce en 1985-1987, puis à Turin, avec Ada Lonni, j'ai identifié les apparitions de routes locales et internationales dépendant de liens sociaux et affectifs forts, généralement familiaux[16] avec la proposition méthodologique d'aborder toute

16. Tarrius, 1987. Dans le cadre de programmes de l'EPST INRETS, directeur de recherche au département « mobilités et territoires » dirigé par Alain Bieber. Cet Institut public de Recherche, encadré par des ingénieurs des Ponts et Chaussées développait des programmes de recherches à partir de « remontées » de demandes des structures départementales, régionales et nationale de l'Équipement. L'incontestable avantage de cet Institut sur les laboratoires universitaires résidait dans la nature empirique revendiquée de ses approches, en rupture avec les spécialisations des problématiques des laboratoires universitaires ; il permettait ainsi une grande liberté d'initiative scientifique des chercheurs... pourvu qu'ils convainquent leurs collègues ingénieurs de la pertinence de leurs descriptions et analyses. Voir aussi Tarrius, 1989.

formation de population mobile liée aux économies souterraines internationales par l'enquête de terrain selon trois niveaux des rapports temps sociaux/espaces ; des temps du quotidien et des activités de proximité à ceux des itinéraires migratoires intergénérationnels et internationaux, en passant par les temps des localisations-sédentarisations à l'échelle d'une vie ; l'ordre des temporalités, fluide, expose des continuités, telles les mobilités, qui priment sur l'approche par les espaces morcelés, juxtaposés ou superposés chers aux politiques et à diverses disciplines des sciences humaines qui multiplient les frontières politiques, économiques, ethniques... Notre première enquête internationale selon cette notion méthodologique de « paradigme de la mobilité » (Tarrius, 1992) nous permit de proposer la seconde notion méthodologique : celle de « territoire circulatoire » qui caractérisera, avec le paradigme de la mobilité, nos approches des économies souterraines mondialisées à partir de l'étude de la grande migration marocaine des années 1990 (Tarrius, 1995) et d'en finir avec le duo im-migration/é-migration qui, alors, caractérisait commodément toute désignation de mobilités transfrontalières de populations pauvres, ethniques ou non. En effet le couple mobilité/territoire peut être préféré à celui d'immigration/insertion si l'on veut mieux comprendre l'initiative contemporaine de l'étranger dans la construction sociale de la ville carrefour des mobilités (Tarrius, 1993). Ces productions enrichies par les recherches de thèse de Lamia Missaoui (1998-2003) seront suivies de (Tarrius, 1999, 2002). Je proposais la troisième notion méthodologique qui parachève mes cadrages en (Tarrius, 2007) : adaptation de la notion de Robert Ezra Park, puis de Ulf Hannerz de *moral area* ou *espace de mœurs*, appliquée non plus à la ville mais aux passages transfrontaliers, qui me permit ainsi l'élargissement des approches des économies souterraines vers celles des réseaux criminels, toujours proches des premières, et développant souvent des logistiques communes aux passages de frontières. Tout cela n'a été possible que par l'activation simultanée des constructions notionnelles méthodologiques signalées et a exigé l'accompagnement, l'implication anthropo-sociologique – mimétisme... – des chercheurs dans les collectifs nomades abordés afin de comprendre leurs stratégies urbaines, contrairement aux méthodes d'observations de chercheurs qui, à l'inverse, considèrent les mobilités comme expression des rapports intra-urbains : les interactions économiques et sociales et affectives développées dans les territoires circulatoires et leurs étapes urbaines sont profondément différentes de celles générées en milieux urbains, et le « changement de monde », du sédentaire au mobile, que nous proposons exige l'immersion du chercheur sur le mode du nomadisme, des accompagnements. Voir et décrire des déplacements maritimes, ferroviaires, aériens et routiers liés au déploiement des économies souterraines urbaines ne présente qu'un intérêt mineur si l'on

n'interroge l'ampleur des circulations, les nouveaux liens qui s'y construisent entre « voyageurs-nomades », puis entre eux et les résidents. Il ne s'agit pas plus de la problématique de la métropole-monde, déjà esquissée par Simmel puis par Burgess et Park et réactualisée par Saskia Sassen mais, à l'inverse, de la ville-étape, quelle que soit sa dimension : en effet les territoires circulatoires remanient les centralités qui ne dépendent plus seulement de suprématies démographiques et politiques, mais de liens qui peuvent s'y construire pour « mieux passer » la marchandise, de *« l'obligation » à cosmopolitisme de coopération* entre tous les acteurs, circulants et sédentaires du territoire circulatoire et de ses étapes. Le cas d'Istanbul est très illustratif ; l'immense métropole engloutit les réseaux d'économies souterraines, fragilisant à l'extrême les traversées : la centralité turque des réseaux des économies souterraines des produits SEA a fui l'engloutissement dans Istanbul pour se localiser dans un modeste port des rives turques de la mer Noire proche de la Géorgie, Trabzon (Trébizonde) et, pour partie, dans un port turc de la mer Noire, accueillant aux bateaux d'excursions des nations riveraines : Zonguldak. Ce phénomène de redistribution des centralités par évitement des métropoles, le long des territoires circulatoires, concernera toutes les nations traversées, à la seule exception de Naples où nous avons vu, sur le « marché des voleurs » de la place Garibaldi, des ventes de téléphones neufs « made in SEA and passed by Dubaï ». Le notaire informel marocain d'Avellino, questionné sur ce fait, signalait qu'il s'agissait là « nécessairement de la seule vraie vente "entre pauvres" napolitaine ».

Un monde « et-souterrain-et-officiel »

Nos approches sont donc partiellement redevables de celles de l'École de Chicago, notamment la notion obscure mais heuristique de *moral area, espace de mœurs*, proposée par Robert Ezra Park, mais nos terrains ont exigé sa reconstruction : l'échelle des mobilités retenue par ce chercheur pour délimiter la zone d'influence de l'espace de mœurs, limitée à la métropole, fédérant des populations contrastées unies par les mêmes désirs, était trop restreinte. Les espaces contemporains qui relèvent de cette approche, s'ils articulent toujours subterranéité et officialité des échanges, sont tributaires de mobilités transnationales (Hannerz, 1996) et unissent en conurbations des quartiers de métropoles lointaines.

Que les échanges internationaux que nous observons parmi ces multitudes de pauvres s'apparentent à des commerces ultralibéraux pénétrant nos territoires « par le bas », qu'ils soient associés à un redéploiement des trafics de drogues et de femmes, qu'ils soient encore révélateurs des proximités de vieux rapports politiques de contention sociale, tels les clientélismes locaux avec les milieux criminels, cela nous le *décrivons à partir des sociabilités transfrontalières, transnationales...* Sans recours à un appareillage théorique qui n'attribue à l'approche de terrain

qu'un rôle de vérification empirique des interprétations théoriques préconçues, nous essayons de relater des mutations d'un monde tel qu'il devient, et non tel qu'il devrait être, en utilisant pragmatiquement la diversité des techniques d'observation sociologiques et anthropologiques à disposition des approches compréhensives : nous voyageons sur des terres inconnues où les mouvements de populations habituellement assignées à lieux et à dominations initient des rapports sociaux originaux, où les interminables chaînes des échanges mondiaux priment sur les délimitations politiques des pouvoirs nationaux et métropolitains. L'hypothèse naît de la description, dès lors que nous favorisons les mobilités sur les sédentarités, la fluidité du temps sur la rigidité des lieux, dans les nouvelles mises en forme urbaines. Nous nous heurtons au « va de soi » kantien de la priorité des agencements spatiaux

Poor to poor, peer to peer *: le fétichisme de la marchandise*

Les transmigrants nomades, eux-mêmes pauvres, diffusent leurs produits de contrebande directement aux foules de *pauvres qui constituent, partout dans le monde, leur milieu d'immersion immédiate.* Leurs activités ne nécessitent pas l'intervention de chaînes commerciales spécialisées, hiérarchisées, de vendeurs organisés à l'abri de vastes magasins, d'experts, de services financiers, d'assureurs, de diffusions publicitaires ou de vitrines internet, etc. Le *peer to peer*, l'« entre experts », est indissociablement lié au *poor to poor.* Les jeunes, et d'autres, des divers quartiers comme des zones d'habitat enclavé, des quartiers suburbains de Dakar, de Sao Paulo, de Marseille, de Barcelone ou de Turin, connaissent les caractéristiques techniques des derniers produits électroniques, leurs performances, leurs coûts hors taxes, et les moyens de se les procurer quand passent les transmigrants : images et messages publicitaires, forums internet.... Les pixels et octets sont déclinés par tous, les MP3 et 4 n'ont pas de secrets ; une innovation dans l'imagerie ou la technique rend immédiatement désirables par les plus pauvres, devenus experts, les produits convoités par tous quelques mois ou semaines auparavant. *Les transmigrants sont attendus avec impatience par cette foule de « correspondants locaux », efficaces revendeurs*. Avec leurs derniers approvisionnements *taxless passed by Dubaï* en marques prestigieuses, de 40 à 60 % moins chers qu'en magasin, qui entraînent les reventes à prix dérisoires de ceux achetés quelques mois auparavant : comme on nous l'a souvent répété, « les pauvres ne veulent ni des plastocs chinois[17] ni des jetables, ni des contrefaçons ». Depuis les années 2000, les grandes firmes et leurs

17. Depuis 2017, apparaissent sur le marché souterrain SEA*, via* Hong Kong, des produits électroniques de Chine continentale, téléphones, tablettes, thinkpad, de grande qualité.

marques prestigieuses ont lancé des entrées de gammes dédiées, entre autres, à la mondialisation par le bas ou entre pauvres. Ce marché est planétaire : pourquoi les grandes firmes abandonneraient-elles les opportunités de le conquérir ?

Les premières tournées entre pauvres, depuis la mer Noire, en 2000-2001, permirent aux groupes cosmopolites de 8 à 12 revendeurs de rencontrer et fidéliser ces diffuseurs locaux, de créer la logistique entre ambulants et sédentaires. Dans les années qui suivirent, leur rôle se développa avec l'amplification de l'usage des communications électroniques, notamment de Skype, qui permettait de poursuivre le face-à-face originel. Les milieux du *peer to peer* devinrent commanditaires et multiplièrent leurs réseaux de distribution ; dès lors, les tournées du *poor to poor* alternèrent les travaux agricoles ou de construction et les livraisons à ces précieux correspondants :

Rencontre à Tetovo, en mai 2004, d'un « correspondant local » en présence d'un « notaire informel » marocain :

> Nous sommes de trois à cinq à Tetovo. [...] Nous avertissons nos voisins et amis des quartiers ou des villages d'un prochain passage et nous savons, depuis quelques mois, quelle marchandise arrive. Nous faisons même maintenant des commandes, grâce à Skype nous nous reconnaissons, nous sommes sûrs de traiter avec celui que nous avons rencontré ; grâce aux pubs sur internet, nous voyons les nouveaux appareils. [...] Après, c'est une affaire de voitures et de rendez-vous.

La mondialisation criminelle des trafics de drogues et de femmes croise souvent celle des produits d'usages licites entre pauvres, dès lors qu'il s'agit de blanchir les bénéfices de leurs différentes activités. Car l'argent de l'achat des marchandises électroniques, environ 6 milliards de dollars pour les seuls ports de la mer Noire, blanchit depuis 2007 des revenus de drogues opiacées issues des cultures en expansion du pavot afghan, turc, géorgien ou russe. Celui de la vente de ces mêmes drogues est à son tour blanchi, dans les nations permissives, par les gains de la prostitution, à hauteur par exemple de 1,2 milliard d'euros pour le Levant ibérique (Tarrius, 2013). Les femmes-marchandises obéissent aux lois des marchés : matière à obsolescence rapide, elles sont l'objet soit de procédures commerciales de valorisation, localisées dans le bon club et préparées à la bonne et rapide revente auprès des yachts amarrés dans les ports et des vieux bourgeois locaux, soit de recyclage par le bas, « abattoirs » à travailleurs immigrés, revente à des réseaux africains, dispersion sur des routes de tous les dangers. De nombreux opérateurs des partages de la misère chapardent encore les dernières plus-values prostitutionnelles par les usages locaux de vente et cession à l'aide des réseaux informatisés. Marchandises aussi vite périssables que celles fabriquées par les

industriels du Sud-Est asiatique. Pourtant, là encore, le mouvement transmigratoire offre, nous le verrons, de nombreuses portes de sortie.

Les va-et-vient de l'argent ne font pas des transmigrants du *poor to poor* des criminels : ce ne sont pas eux, gagne-petit, qui manient et réinvestissent les gains, mais les grands *opérateurs internationaux*, firmes du Sud-Est asiatique et leurs commissionnaires émiratis. Le sentiment de l'initiative et de la réussite commerciale réalise pour eux une gratification de la plus haute importance.

L'institution du « notaire informel ». Sa diversification et sa densification au fur et à mesure de l'affirmation du territoire circulatoire

Ce sont les Marocains qui inventèrent, dès les années 1990, l'institution des « notaires informels » (Tarrius, 1995, 2002) : régulateurs que leur notoriété imposait, commerçants expérimentés et « toujours honnêtes », chargés de résoudre les conflits entre « fourmis » (Tarrius, 1992) des territoires circulatoires marocains, de Casablanca à Tanger, Tolède, Irun, Bordeaux, Paris et Bruxelles jusqu'en 1994 puis surtout de Casablanca à Algésiras, Almeria et Grenade (Lahbabi, 2002), Alicante, Valencia, Barcelone, Perpignan, Nîmes, Avignon, Lyon, Strasbourg, Bruxelles et Francfort, avec une branche par Gênes et Turin vers Naples (Tarrius, 1995, 2002)[18] où la jonction se réalisa avec les transmigrants du territoire euro-méditerranéen dans les années 2002-2005 (Tarrius, 2007). Les notaires informels veillaient au respect des clauses « d'honnête concurrence » entre circulants transnationaux et entre ceux-ci et les commerçants d'épiceries ou de bazars qu'ils desservaient tout au long des routes ; ils repéraient les trafiquants de cigarettes et de psychotropes et les excluaient rapidement de la communauté des commerçants. Comme pour les transmigrants Moyen-Orientaux, Est-Européens et Balkaniques de la mondialisation par le bas, ils *veillaient à bien différencier « ceux qui relevaient des amendes douanières de ceux qui relevaient des poursuites pénales »*. L'institution s'étendit du territoire circulatoire marocain à celui, naissant, du territoire trans-balkanique. La jonction des deux territoires circulatoires en un seul territoire circulatoire euro-méditerranéen en fut grandement facilitée : désormais les notaires informels, tous en liaison internet – Skype –, furent choisis parmi les transmigrants installés, sédentarisés en cours de route et jouissant d'une réputation d'honnêteté. La religion et les références ethniques furent exclues

18. Tarrius Alain, Missaoui Lamia, Sempere David, Romani Oriol, repris par Tarrius, 2002. Et (non cités) par Péraldi Michel (dir.), 2001, *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Maisonneuve et Larose, Paris, 361 p.

des profils de ces régulateurs généralement en couples mixtes, considérés par tous d'une éthique commerciale irréprochable et bons conseillers de multiples situations d'entraide. Leurs qualités s'exprimaient par leurs capacités à négocier simultanément avec des douaniers, des policiers, des mafieux... pour aider tel ou tel membre « nomade-citoyen » des territoires de circulations en *poor to poor*. L'extension de l'institution du « notaire informel » au territoire circulatoire balkanique a permis la configuration totale, de la mer Noire au Maroc, du territoire des nomades – transmigrants – de l'entre pauvres : l'éthique partagée de la collaboration cosmopolite entre pauvres signifie une naturalisation dans le vaste territoire circulatoire sud-européen. Une importante partie des transmigrants marocains dans les itinéraires de retour fonctionnait à l'identique des allers pour les trans-balkaniques : ils « chargeaient » auprès des usines allemandes et hollandaises des produits électroménagers et audiovisuels neufs mais déclassés lors des lancements de nouveaux modèles. « L'éthique » de distribution, de revente, était (est) la même : ne pas entrer en rivalité avec les réseaux de distributions officiels et donc éviter les grandes villes et leurs centres commerciaux, revendre directement à des proches pauvres dans les périphéries ou les centres en déshérence, éviter les « grands marchés métropolitains de la misère » qui « engloutissent » toute marchandise détaxée ou contrefaite sans distinction.

Des territoires transnationaux de la mobilité. Habiter et circuler.

Ces territoires où circulent, telles des fourmis, les nomades de la mondialisation « par le bas » ou « entre pauvres », nous les nommons donc *territoires circulatoires.* Rappelons ici quelques aspects de cette notion. Elle constate la *socialisation* d'espaces nés des pratiques de mobilité : la fluidité des temps sociaux du mouvement articule de façon originale la rigidité des juxtapositions spatiales. Elle introduit une double rupture dans les acceptions communes du territoire d'une part et de la circulation d'autre part. En premier lieu, elle suggère que l'ordre, les hiérarchies locales nées des sédentarités, ne sont pas essentiels à la manifestation du territoire. Ensuite elle exige une rupture avec les conceptions logistiques des circulations, des flux, avec les formalisations des réseaux, pour investir de sens social le mouvement spatial. Le déplacement, qui ne peut dans cette perspective être considéré comme attribut de la sédentarité, confère à ceux qui en font leur principal lieu d'expression du lien social le pouvoir du nomade sur le sédentaire : la connaissance des savoir-faire chemin, condition de la concentration-diffusion des richesses *matérielles et immatérielles,* donne force sur l'ordre des sédentarités, et plus particulièrement sur sa manifestation première, l'espace urbain. Décrire, analyser, les déplacements du migrant par le rituel « il est parti de ... à ... heures, pour arriver

à ... à ... heures », décliner donc son origine et sa destination, est un coup de force fait à la réalité. Les temps de l'entre deux, du déplacement sont *pleins*, favorables aux rencontres, aux découvertes, à la production de rapports sociaux originaux. On peut lire des excès de ce type d'analyse dans tel ou tel article annonçant la réalité d'une « route euroméditerranéenne » du *poor to poor* à l'observation, comme nous l'avons précédemment évoquée, d'un Tunisien venu en avion de Carthage à Istanbul, dans le quartier commercial de Laleli, et reparti le lendemain avec 40 kg de pacotilles chinoises. Non seulement les plus-values tirées de telles pratiques commerciales sont dérisoires, alors que la Tunisie produit des fripes diffusées en Europe de l'Ouest, mais de plus les « routes de la soie » chinoises, autogérées par les solidarités intra-chinoises, permettent à tous et partout un accès avantageux à ces marchandises par l'officialité (Ma Mung).

L'expansion de ces territoires génère sans cesse de nouvelles connivences, proximités, avec de nouveaux autres, fédérés au collectif circulatoire pour mieux transiter, atteindre des marchés, des emplois, des sites, de plus en plus lointains. Les différences attachées à l'ethnicité, à la religion, en sont de plus en plus bannies dès lors que se manifeste cette éthique sociale intermédiaire ; en somme, l'identité commune à tous les arpenteurs des territoires circulatoires, la pauvreté, est de fait la plus grande source d'interactions entre différences... Ainsi naissent de nouveaux mondes cosmopolites et, souvent, des métissages, lorsqu'il y a installation d'un transmigrant-nomade sur la route, très souvent provoquée par une union conjugale. Les dimensions économiques et affectives sont inséparablement constitutives des interactions de route et d'étape.

Ces nouvelles configurations pourraient être désignées comme « migratoires postcoloniales » (Boubeker) : les catégories de l'é-migration ou de l'im-migration y font moins sens, pour rendre compte des nouvelles formes urbaines, que celle de nomadisme transmigration. Comment entre-t-on dans la ville et comment y crée-t-on une étape, comment en sort-on, de quelque lieu proche ou lointain que l'on vienne ? Comment entre-t-on en voisinage avec tous ces autres qui composent des mondes cosmopolites à partir de populations mobiles ?

Rappelons que nous tentons de penser l'urbanité comme expression d'un temps du social et non comme une forme spatiale qui imposerait des conduites aux populations résidentes. Il s'agit d'une problématique ouverte, pour concevoir mobilité et territorialité comme phénomènes articulés et explorer, à leur croisement, les formes et les systèmes de liens qui s'y fabriquent.

« Espace de mœurs transfrontalier », une clef pour décrire les continuités sociales

Une *moral area*[19], ou « espace de mœurs », est une notion proposée par Robert Ezra Park, un des fondateurs, autour des années 1920, de l'École de Chicago de sociologie et d'anthropologie urbaines. Elle désigne une conjonction imprévue de temps sociaux, de lieux, de mélanges de populations, surtout nocturne, susceptible de transformer les rapports sociaux tels qu'ils s'exposent lors des relations normées, généralement diurnes. C'est le Chicago du début du XX^e^ siècle qui posait question : comment une accumulation-juxtaposition humaine, économique, culturelle, aussi hétéroclite et rapide dans les années 1910-1930, faisait-elle ville ? Comment parvenait-elle à constituer une métropole aux échanges d'une grande cohésion structurelle ? Les comportements dérogatoires au « bon ordre diurne » comme, à l'époque, la prostitution, les jeux d'argent, les consommations d'alcool en temps de prohibition..., provoquaient, la nuit tombée, grâce aux mobilités urbaines et périurbaines motivées tant par les désirs affectifs que par l'intérêt des gains, des brassages d'habitants aux profils contrastés, des proximités et des mélanges cosmopolites[20] dont semblait bénéficier, malgré leur nature apparemment immorale, déviante, le fonctionnement urbain global. Selon Georg Simmel, les approches usuelles de la « rationalité fonctionnelle » négligent une troisième dimension du changement social, souvent occultée par des débats politiques binaires, le pour et le contre, rapportés par la presse sur le ton de l'indignation et sur des bases idéologiques et statistiques. Cette troisième dimension de la dialectique du changement, rassemblant « l'encore-enfoui », le

19. Ulf Hannerz (1982) affirme que cette notion est la plus partagée par les sociologues de la ville qui se reconnaissent proches de l'École de Chicago. La construction de cette notion est suggérée dans Park R.E., 1955 [1921-1942]. Isaac Joseph la traduit par *district moral*. La communauté des chercheurs préfère la traduction proposée par Sophie Body-Gendrot (1999), *espace de mœurs*.

20. Que restreignait l'ordre urbain diurne, source de la mobilisation des multiples rôles affectés aux fonctions sociales, économiques et politiques. La nuit, nous dit Park, en des lieux éphémères, les différenciations d'appartenances de castes, de classes, les affinités d'origines migratoires, ethniques comme nationales, se recomposaient en liens cosmopolites interpersonnels pour le partage de plaisirs et d'argent. Les processus interactionnels en œuvre seront explicités par Erwin Goffman plus tard dans ses approches *sociologiques* des interactions symboliques (Winkin, 1988).

« non-admis[21] » des comportements collectifs humains, serait déterminante pour comprendre les processus de changement. Protégée, voire masquée, par l'ordre officiel « de-ce-qui-peut-s'exposer », elle en devenait d'autant plus redoutable. Pour le dire trivialement, dans le style des pionniers de l'École de Chicago, le partage nocturne du goulot d'une bouteille de whisky de contrebande dans les années 1920-30 par le dirigeant d'entreprise avec son boy, que la mobilité de l'un depuis sa villa et de l'autre depuis son taudis permettait sous l'égale injonction du même désir[22], ce comportement-là était garant du bon ordre diurne, le boy maintenant alors l'ombrelle sur la tête du cadre à l'entrée d'un immeuble d'affaires sans partage du tapis rouge. La banque, quant à elle, garnissait ses coffres forts de leurs activités, diurnes comme nocturnes : argent des paris et des fraudes nocturnes, accumulé et redistribué aux guichets pour l'efficience des échanges diurnes légaux. Il en allait de même pour quantité d'autres comportements sociaux présentés comme antagoniques, opposés, selon la bonne morale, mais complémentaires économiquement et en continuité selon nos socio-anthropologues... Multiplions cela par les foules en interaction et par X opportunités et leurs moments[23], sans oublier la circulation de l'argent, en œuvre dans la grande métropole, et nous comprendrons par exemple l'influence de l'immigrant pauvre de lointaines contrées tenté de gagner et dépenser ses revenus dans la *moral area*, échappant là aux regards normalisateurs-évaluateurs. Des regards orientés surtout vers les milieux ethniques le jour et brouillés par les cosmopolitismes multiples de la nuit, autour de jeux d'argent incertains mais hautement productifs, ou encore dans le cadre des économies souterraines contributives à l'économie générale. Bref, un

21. Traduction littérale de concepts des deux auteurs cités. Les néologismes allemands sont souvent formés par la juxtaposition de mots usuels et moins, comme dans la tradition française, de mots nouveaux.

22. L'analyse marxiste inspirait également Robert Ezra Park qui considérait la circulation de l'argent comme un aspect important de la *moral area*. Économies de l'argent et du désir étaient étroitement imbriquées, de « l'encore-enfoui » au manifeste (du pari à la banque...) : continuités clivées par la morale bourgeoise. Cette intuition utile au pragmatisme des chercheurs de Chicago sera autrement approfondie par l'École de Francfort, dans les années 50. Herbert Marcuse, en particulier, reformulera la théorie de la *troisième dimension*, in *Éros et Civilisation,* 1957. Toutefois l'essai d'osmose des *concepts* de la psychanalyse avec ceux du marxisme se heurta à la stricte construction de l'une et l'autre théorie ; alors que le *champ notionnel* requis par Simmel et Park se révèle toujours perméable à l'inclusion du travail de l'histoire sur les formes sociales.

23. La notion de *moment* est fondatrice des approches goffmaniennes. Les *situations* d'interaction se révèlent et exposent leurs déterminants multiples fugitivement. Voir Winkin, 1988.

monde fait de continuités dès lors qu'on le libère des interdictions de voir et de dire de la bonne morale. Postulons que la description du Chicago de l'époque est exportable : la notion de *moral area* ou espace de mœurs demeure alors opératoire, à condition d'en revoir les éléments constitutifs au fur et à mesure du travail de l'histoire sur les contextes. La mondialisation, ses mobilités et ses réseaux, dessine des configurations territoriales étendues en *moral areas* originales, en particulier avec ces agrégations transfrontalières qui affectent de sens les espaces parcourus par les migrants et les étapes où ils se rencontrent. C'est ainsi que nous avons souvent utilisé la méthode suggérée, à partir des mobilités constitutives de la *moral area* dans un contexte de trafics illicites à travers des frontières locales, régionales, nationales. Le cas de Perpignan[24] à Sitges et Andorre, avec une forte centralité prostitutionnelle à La Junquere et psychotropique à Barcelone, et bancaire en Andorre, est particulièrement illustratif, sur le grand territoire circulatoire nord méditerranéen de la mer Noire à Algésiras.

Un carrefour migratoire mondial : la mer Noire, des groupes ethniques d'étape aux accompagnements cosmopolites le long du territoire sud-européen des circulations.

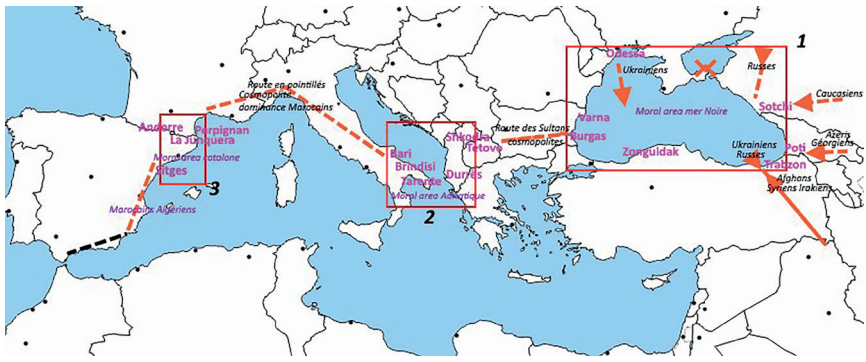

Figure 2
Les proximités entre pauvres comme destins communs pendant la circulation

24. Une recherche menée en 2014 pour le Laboratoire d'excellence Structuration des Mondes Sociaux, *Mondialisation criminelle : de Perpignan à La Junqueree* est gratuitement téléchargeable sur google : http://www.fichier-pdf.fr/2014/03/21/rapport-enquete/. Rapport de recherche édité par Tarrius & Bernet, 2014.

Environ soixante mille Afghans et Iraniens, de Kandahar à Hérat puis Meched, en majorité[25] Baloutches, passent annuellement par les ports turcs, géorgiens, russes ou abkhazes de la mer Noire, Samsun, Trabzon, Poti, Soukhoumi[26]. Là ils se chargent, en compagnie d'environ quarante mille Ukrainiens, Russes, Géorgiens..., de produits électroniques du Sud-Est asiatique importés en « destination finale », par cargos maritimes ou aériens, par les Émirats du Golfe et par Koweït City, hors taxes et hors contingentements.

Les populations Baloutches est-iraniennes, ouest-afghanes et ouest-pakistanaises vivent d'importantes continuités sociales et économiques transfrontalières ; l'itinérance des troupeaux, les fabrications et les ventes de tapis mobilisent des familles depuis des siècles de part et d'autre de ce qui est devenu la frontière irano-afghano-pakistanaise. Le renforcement des surveillances militaires en Afghanistan depuis les interventions russe et occidentale (OTAN) dans les années 1990 et 2000 et, en contrepartie, de la présence sécuritaire iranienne, associée à une politique de sédentarisation urbaine des populations baloutches péri-frontalières, ont poussé les bergers et les commerçants semi-nomades à entreprendre des migrations saisonnières vers l'ouest iranien, l'Azerbaïdjan et le « Kurdistan des trois frontières[27] ». Il s'agissait alors de commercialiser des produits électroniques et ménagers, des vélomoteurs, etc. fabriqués en Asie du Sud-Est, en Inde ou au Pakistan et entrés à prix très avantageux, hors taxes, par le golfe pour l'électronique et par le Pakistan pour les motocyclettes. Les Baloutches prenaient le relais de contrebandiers iraniens pour commercialiser ces marchandises dans l'Est turc, l'Azerbaïdjan et les « territoires baloutches ». Ces colporteurs découvrirent alors comment les solidarisations avec des populations rencontrées durant la « route commerciale », telles les Kurdes, permettaient des initiatives en dehors de leurs « territoires ataviques » : ils comprirent aussi l'usage qu'ils pouvaient faire du « broken english », appris jusqu'alors auprès des Pakistanais, pour étendre leur territoire international de chalandise. En 2001-2002

25. Enquêtes 2007 et 2010 Alain Tarrius et université de Sofia. Des Baloutches iraniens sont aussi du voyage. Les Baloutches afghans, apparentés aux Iraniens, demandent des passeports aux autorités iraniennes, qui y consentent : ainsi ils peuvent aborder la Turquie sans visa (accords bilatéraux).

26. Des flux ukrainiens, par Odessa, géorgiens par Poti et Soukhoumi, entretiennent les mêmes mobilités vers la Bulgarie (chiffre d'affaires évalué imprécisément par la faculté d'Etat, section internationale, de 5,5 à 6,5 milliards de dollars).

27. Désignation baloutche du partage du Kurdistan entre l'Iran, la Turquie et l'Irak ; eux-mêmes se désignent fréquemment comme « frères Baloutches des quatre frontières » d'Iran, d'Afghanistan, du Turkménistan et du Pakistan.

leurs initiatives n'échappèrent pas à des importateurs de Dubaï et, un peu plus tard, de Koweït City.

Désirer le voyage. Replis identitaires et destins cosmopolites : les lieux du changement.

Les routes des Baloutches, Afghans ou Iraniens, qui circulent par groupes de huit à douze personnes (« c'est plus facile de se louer pour des travaux des champs ou du bâtiment ») passent minoritairement par l'Azerbaïdjan et la Géorgie, jusqu'au port de Poti sur les rives de la mer Noire, et surtout par la Turquie, de Van à Samsun et Trabzon. La deuxième voie est la plus commode : les Baloutches afghans, en effet, peuvent facilement acquérir des passeports iraniens dès lors que leur patronyme est commun avec celui de Baloutches iraniens. La traversée de la Turquie en est facilitée puisque aucun visa n'est nécessaire entre Turcs et Iraniens. Par contre, cette voie transfrontalière irano-turque est parfois coupée par les opérations militaires contre les Kurdes. En fait, les premiers groupes disponibles prennent la voie turque au moment des débuts de phases culturales du pavot et les retardataires empruntent la voie azérie et géorgienne, où le décalage cultural varie de deux à quatre semaines. Quand les hivers sont rudes et que les deux routes précédentes sont impraticables, le port de Zonguldak est choisi ; très rarement, quelques-uns passent par Istanbul.

Nouveaux métissages langagiers : vers un pidgin universel, clef du cosmopolitisme migratoire.

Nous sommes là à l'école de « l'universalisme migratoire » : découverte et attraction de l'altérité par ceux, tels nos Baloutches primo-migrants, qui jusque-là s'étaient protégés par l'accompagnement identitaire ethnique. Cette pédagogie du cosmopolitisme permet la poursuite du voyage, l'entrée dans la transmigration européenne.

> C'est dans les ports de la mer Noire, quand nous (Baloutches iraniens) attendons les marchandises ou bien nous essayons de trouver des compagnons de voyage, que nous préparons vraiment le grand voyage, celui qui peut aller jusqu'en Italie et durer un an [...]. D'abord nous apprenons à parler, et on se comprend, à tous ceux qui passent pour le commerce : tu me comprends, et pourtant tu es français et tu n'as jamais vécu en Iran, et moi pas plus en Italie[28].

28. Entretien retranscrit « littérairement » ; la copie littérale des échanges réels, gestes et « langage », dans ce pidgin, est incompréhensible et peu réalisable.

> [...] Parce que c'est très important de tout entendre, à la table à côté où on peut toujours aller si ce qui se dit est vraiment intéressant : d'où viennent telles marchandises, où elles peuvent se vendre, comment faire les prix, combien il faut en prendre et comment on sera réapprovisionné en route ; où sont nos amis, chez qui on peut s'arrêter, à condition de voyager avec qui et qui encore. Bref, savoir la route, mais une route qui n'est pas seulement un sens de circulation, une longue route large de plusieurs kilomètres, avec des maisons où on peut s'arrêter une heure pour vendre ou dix jours pour un travail, où d'autres, qui faisaient la route, se sont parfois définitivement arrêtés, bloqués par un mariage, un travail [...] et puis on ne les oublie jamais : même si nous ne les connaissons pas, même s'ils sont Kurdes et nous Baloutches, nous arrivons et nous disons : « à Trabzon on m'a dit... », et c'est l'accueil, les discussions, le repas et l'hébergement. [...] on lui montre les marchandises et il va au village chercher des clients, c'est son importance ici. Donnant-donnant.

Pour nos Baloutches, et tant d'autres[29], les chemins étroits organisent le voyage entre semblable, en unités ethniques, de chez eux aux rives de la mer Noire. Les passages de la Mer lors des nombreux allers-retours de livraisons, les interactions sociales développées dans les ports et sur les cargos, transforment l'identité en altérité, le chemin en territoire et les accompagnements ethniques en peuple cosmopolite.

La « moins-value positive » entre les financements de l'officialité et ceux de la mondialisation par le bas.

Bakhan, Baloutche iranien installé de 2006 à 2011 comme aconier au port bulgare de Burgas, et son ami transmigrant du *poor to poor* vétérinaire à Mechhed, à propos de la « moins-value positive » :

> La moins-value positive nous permet de tenir des prix à moins cinquante ou cinquante-cinq pour cent, et encore moins, prix nets à Dubaï, de Bucarest ou Sofia à Marseille ou Barcelone pour les appareils les plus demandés. [...] Ceux que tu trouves sur les rayons de la Fnac et que nous vendons dans leur emballage avec garantie

29. Lire le remarquable ouvrage d'Alessandro Menutti (2018).

internationale[30]. Pour cela, nous devons revendre aussi des produits qui donnent de l'argent à blanchir, par exemple des montres, des parfums, des sacs de contrefaçon. [...] Entre la Turquie et l'Italie, il y a trois moins-value positives : entre Turquie et Koweit ou Dubaï, quand on blanchit les transformations de pavots, entre Turquie et Bulgarie, quand on blanchit les bénefs de l'héroïne qui passe de 8 euros à 15 euros, et entre l'Albanie et l'Italie où elle passe à 40 euros le gramme. Trois blanchiments qui nous permettent chaque fois, lorsqu'on emprunte pour payer les avances sur marchandises, de baisser les prix de 10 % : miracle, plus on avance, moins cher on peut vendre !

Ceux qui prennent le risque d'emprunter depuis la Turquie, la Géorgie ou l'Ukraine, puis l'Albanie, l'Italie, font des formidables « moins-values » qui leur permettent de vendre les appareils « Dubaï » jusqu'à moins 70 % sans problème. [...] plus tu avances, plus tu passes des frontières, plus ton bénef augmente, plus tu as d'argent à blanchir ; et sur cet argent-là, tu peux sacrifier jusqu'à 40 % en faisant encore du bénef et surtout en constituant une cagnotte pour les appareils passés par le golfe, à condition de blanchir. Donc plus tu vends des appareils « légaux » par des emprunts « illégaux » et plus tu peux baisser les prix pour blanchir ! [...] on fonctionne à l'envers des marchands officiels. L'appareil photo XX de 100 euros-Fnac[31], acheté à Koweït 40 euros et revendu 45 à Sofia ou Damas, on peut le passer à 30 euros en Italie où on a trop d'argent de la dope ou des contrefaçons à blanchir [...].

Cette expression, « la moins-value positive », et les analyses économiques qu'elle permet, est particulièrement utilisée par les transmigrants afghans qui

30. Mais dont les numéros de série ne correspondent pas à ceux des importations officielles : c'est ainsi que des clients de transmigrants se trouvent face à des douaniers lorsqu'ils vont retirer auprès de tel revendeur officiel, un appareil qu'ils ont déposé pour réparation (garantie)...

31. Un prestigieux fabricant japonais, Nikon, a mis sur le marché un appareil d'entrée de gamme (2003, coolpix, zoom x 4, 12,5 mpixels) vendu 80 euros pièce en grande distribution et 30 euros par les transmigrants. Les autres fabriques se sont rapidement alignées sur cette politique industrielle et commerciale. Olympus avait déjà montré la voie à la fin des années 1990.

dominent, en Bulgarie, le commerce des produits « passés par Dubaï », mais encore par les immigrants syriens sédentarisés en 1990 et passés, à Sofia, au commerce de l'or bijoutier, de l'électronique, et des médicaments. Elle fait florès chez les transmigrants qui associent les commerces de produits d'usages licites aux commerces de psychotropes[32] ou de diverses contrefaçons[33]. L'expression, paradoxale pour un économiste, est utilisée comme registre quasiment unique d'une culture endogène, d'une conception originale de l'économie des échanges mondialisés, développée par tous les transmigrants : le *peer to peer* n'est pas loin, avec sa construction de registres d'expertise originaux.

L'articulation *licite/illicite* et acte *délictuel*/acte *criminel*, variable donc selon les produits proposés et les nations concernées, est structurante de cette économie d'une mondialisation par le bas. L'engagement sur l'honneur via internet (Skype) est aussi contraignant que la parole donnée en face-à-face. Les relations multipolaires permettent constamment de connaître de nouvelles occasions de transactions avec de nouveaux étrangers : quelles que soient les distances, il y aura toujours quelqu'un, connu et joignable, à proximité du nouveau fournisseur. La multitude de polarités en mouvements annule les distances : objets lointains mais logistiques immédiatement proches. Comment aborder la notion de « réseau » dans le cas du *poor to poor* ? Le fait que les transmigrants ne l'utilisent pas ne suffit pas à exclure sa réalité ; il en va de même pour le *peer to peer*, ou encore pour la « mobilisation internationale de la force de travail » que les transmigrants comprennent bien pour leurs ainés partis en migration ; eux-mêmes, *sujets de leur migration,* échapperaient à cette mobilisation : « je pars si je veux, et je reviens toujours, je travaille en route et je choisis mes clients » sont des propos constamment entendus. Les TIC[34] sont utilisées comme un nouveau vecteur de mise en proximité, le virtuel est en quelque sorte soumis aux proximités humaines – reconnaissances visuelles, contrats de parole sur l'honneur, etc.., en « face-à-face Skype ».

32. Nous faisons état, dans *Migrations internationales et nouveaux réseaux criminels*, de propos tenus à Sofia en 2009 lors de cinq conversations survenues à Arles et Avignon en mars et avril 2011. Prennent part aux discussions : transmigrants Albanais (8), Serbes (3), Marocains (12), Kurdes (4) et Afghan (1).

33. Les transmigrants établissent des factures au nom de sociétés bulgares d'importation dont les responsables sont d'origine proche-orientale.

34. Techniques informatiques de communications. Voir les nombreuses recherches de Dana Diminescu sur ce thème.

Au passage de la mer Noire, l'héroïne, en Europe de l'Est, double sa valeur : autant d'argent à blanchir, dont 20 à 30 % pourront être réinjectés, comme « moins-value positive[35] », dans l'abaissement des coûts des marchandises passées par le Golfe. Il faut sans doute voir là une nouvelle « qualité », économique cette fois, des apprentissages lors des traversées de la mer Noire[36]. Désormais, le territoire circulatoire est balisé de ces lieux-ruptures de valeurs des psychotropes qui enrichissent les réseaux criminels et nourrissent en « moins-values positives » les commerçants transmigrants pour créer des opportunités de réapprovisionnements en marchandises *passed by Dubaï* et, pour partie, cédées aux commerçants « officiels ». Les majors du Sud-Est asiatique sont les grandes bénéficiaires de ces échanges. L'alliance des mondialisations est ainsi caractéristique des *moral areas* migratoires. Autres lieux de survalorisation des psychotropes : le passage de la Mer adriatique, avec un doublement du prix des produits opiacés, et la Méditerranée, d'Italie du Sud à l'Andalousie, avec encore 25 % d'augmentation... Quoi d'étonnant alors à ce que les nomades soient réapprovisionnés en marchandises, depuis le golfe, dans l'extrême sud italien ? C'est ainsi que, le long des territoires circulatoires, topiques de mémoires et d'interactions sociales en mobilité, les circulations de nomades sont balisées par des réseaux criminels d'une part et par la distribution officielle d'autre part.

Durant nos enquêtes de 2005 à 2007 dans les ports bulgares de Varna et de Burgas, passages obligés des groupes de nomades du *poor to poor*, nous avons noté les proportions suivantes dans les agrégations cosmopolites déjà constituées, soit 134 groupes de 8 à 13 personnes : Afghans 16 %, Syriens et Kurdes irakiens 14 %, Azéris 7 %, Géorgiens 2 %, divers Caucasiens 12 % (dont environ 10 %, non Tchétchènes systématiquement arrêtés et placés en camp de rétention bulgare, encadrés par des militaires USA), Russes 8 %, Ukrainiens 19 %, Polonais 12 %. Au passage de la frontière bulgaro-macédonienne, les groupes, définitivement constitués, agrégeaient des Bulgares, surtout syriens de Sofia ; enfin au passage du port de Durrës vers Bari, des Albanais, en faible nombre, rejoignaient des groupes de marchands nomades du *poor to poor*. L'enquête empirique nous a appris que ces nouvelles *moral areas* de la mondialisation migratoire, abordées en termes

35. Bakhan, l'aconier de Burgas, revendique la paternité de cette notion, en partage avec un agronome Baloutche-iranien de Mechhed : par dérision « de ceux de la City », disent-ils.

36. Le même phénomène ne se produit pas au retour avec la cocaïne dont le prix de vente devient trop élevé à l'est de la Mer Adriatique. Elle est supplantée par une méthamphétamine, le *speed* ou *ice,* drogue de synthèse au prix nettement plus bas et aux effets immédiats proches mais plus dévastateurs à court terme.

de temporalités, interactions, rencontres, transactions, circulations, tournées..., affectent de sens les lieux supports aux mobilités[37] et disent les nouvelles frontières suggérées par les circulations des *transmigrants*, du continent à l'enclave urbaine.

Socialement, le fait le plus structurant du milieu des nomades-transmigrants est la nécessaire collaboration cosmopolite : les groupes qui se composent à Trabzon, en mer Noire pendant la navigation vers divers ports de livraison des marchandises « passed by Dubaï » et en Bulgarie lors de l'accostage à Burgas ou Varna, multiplient les origines de leurs membres ; *la diversité des religions et des origines est un gage de succès commercial* lors des traversées de la mosaïque de peuples des Balkans puis lors des passages de « la route en pointillés » dans les villes d'Europe de l'ouest, mêlant dans les quartiers de grande pauvreté des populations immigrées. À Perpignan, une des villes capitales, par exemple, vingt-sept origines différentes se juxtaposent dans les nombreuses zones de pauvreté. Parfois ce cosmopolitisme entraîne des conflits majeurs, comme en 2005 entre Gitans et Maghrébins : les nomades du *poor to poor* ont alors fortement contribué à la résolution des conflits, fait qui a échappé aux analystes locaux. Le long du territoire circulatoire, la diversité des transmigrants développe toujours un cosmopolitisme de coopération instituant, généralisant, tournée après tournée, ce caractère positif des mixités, non seulement dans le territoire circulatoire mais aussi dans les étapes urbaines.

Bibliographie

Agier Michel, 2013, *La Condition cosmopolite*, La Découverte, Paris, 350 p.

Alduy Jean-Paul & Tarrius Alain, 2018, *Perpignan laboratoire social et urbain,* l'Aube, La Tour-d'Aigues, 180 p.

Alioua Mehdi, 2007, « Nouveaux et anciens espaces de circulation internationale au Maroc » in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 119-120, p. 39-58.

37. L'identité revendiquée n'est plus celle du lieu d'origine ou d'arrêt, devenus moments du départ et d'étape, mais celle, transnationale, de la circulation (Tarrius, 2000.) : les *villages* sur la *route trans-balkanique des Sultans*, les *quartiers urbains* sur les *routes en pointillés* d'Europe de l'Ouest.

Alonso-Meneses Guillermo, 2019, « La Antropologia de las migraciones clandestinas en tiempos de neo-movilidades alternativas y el muro de Donald Trump » in *Religation, Revista de Ciencias Sociales y Humanidades*, vol. 4, nº 13, pp. 16-31.

Arab Chadia, 2018, *Dames de fraises, doigts de fée. Des invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne,* Éditions En toutes Lettres, Casablanca, 185 p.

Battegay Alain, 2003, « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la Place du Pont à Lyon », in *REMI*, vol. 19, nº 2, p. 9-22.

Bensaâd Ali, 2009, « Le Moyen-Orient : un carrefour migratoire entre conflits territoriaux et mondialisation des circulations » in *Magreb-Machrek*, nº 199-1, p. 7-22.

Berthomière William, Doraï Kamel & de Tapia Stéphane, 2003, « Moyen-Orient : mutations récentes d'un carrefour migratoire » in *REMI*, vol 19, nº 3, p. 7-8.

Bordes Benayoun Chantal & Schnapper Dominique, 2006, *Diasporas et nations,* Odile Jacob, Paris, 222 p.

Boubeker Ahmed, 2016, *Les Plissures du social. Des circonstances du social dans une société fragmentée,* PUN, Nancy, 354 p.

Boubeker Ahmed, 1982, « Quartier Cousin » in *Les Temps Modernes,* nº 437, p. 1064-1107.

Boubeker Ahmed, 2003, *Les Mondes de l'ethnicité : la communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine,* Balland, Paris, 362 p.

Boucheron Patrick (dir.), 2017, *Migrations, réfugiés, exil,* Odile Jacob, Paris, 416 p.

Braudel Fernand, 2017 [1948], *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II- Destins collectifs et mouvement d'ensemble,* Armand Colin, Paris, 544 p.

Bredeloup Sylvie, 2007, « À propos des centralités immigrées » in *Rives méditerranéennes,* vol 26, n° 1, DOI : 10.4000/rives.881.

Briquet Jean-Louis & Sawicki Frédéric (dir.), 1998, *Le Clientélisme politique dans les sociétés contemporaines,* PUF, Paris, 336 p.

Briquet Jean-Louis, 2006, « Les formulations savantes d'une catégorie politique. Le clientélisme l'interprétation socio-historique du "cas italien" » in *Genèses*, n° 62, p. 49-68.

Charbit Yves, Hily Marie-Antoinette & Poinard Michel, 1997, *Le Va et vient identitaire : migrants portugais et villages d'origine,* Cahier n° 140, 144 p.

Choplin Armelle & Pliez Olivier, 2018, *La Mondialisation des pauvres. Loin de Wall street et de Davos,* Le Seuil, Paris, 128 p.

Corti Paola, 2011, *Storia delle migrazioni internationali,* Laterza, Roma-Bari, 146 p.

Demart Sarah, 2013, "Congolese migration to Belgium and postcolonial perspectives" in *African Diaspora*, vol 6, p. 1-20.

Derens Jean-Arnault, 2008, *Balkans, la mosaïque brisée,* Éditions du Cygne, Paris, 208 p.

Diminescu Dana, 2003, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines,* Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 342 p.

Dubet François & Lapeyronie Didier, 1992*, Les Quartiers d'exil,* Le Seuil, Paris, 258 p.

Fernandez Luis, 2002, *O sito das drogas. Etnografia das drogas numa periferia urbana*, Noticias ed., Lisboa, 251 p.

Flores Sara Maria Lara, 2008, « Espace et territorialité dans les migrations rurales : un exemple mexicain » in *Migrations Sociétés*, n° 115, p. 107-123.

Fontaine Laurence, 2008, *L'Économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle,* Gallimard, Paris, 437 p.

Foucault Michel, 1967, *Hétérotopies, hétérochronies, un parallélisme hors des espaces-temps usuels*, ronéo.

Giband David & Lefèvre Marie-Anne, 2014, « Les "nouveaux maîtres du Sud" ? Déclin des systèmes géopolitiques et recompositions d'un système géopolitique électoral à Béziers et Perpignan » in *Hérodote*, n° 154, p. 107-119.

Glick Schiller Nina, Basch Linda & Blanc Cristina Szanton, 1992, "Transnationalism : a New Analytic Framework for Understanding Migration" in *Annals of the New-York Academy of Sciences*, vol. 645, issue 1, p. 1-24.

Grafmeyer Yves& Joseph Isaac, 1979, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine,* Ed. du Champ Urbain, Paris, 334 p.

Halbwachs Maurice, 1971 [1941], *La Topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte*, PUF, Paris, 143 p.

Hannerz Ulf, 1983, *Explorer la ville*, Ed. de Minuit, Paris, 432 p.

Héran François 2007, *Le Temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française,* Seuil, Paris, 109 p.

Lahbabi Fatima & Rodriguez Pilar, 2004, *Migrantes en Andalousia y trabajadores del sexo,* Del Blanco Editores, Leon, 214 p.

Lacroix Thomas, Sall Leila & Salzbrunn Monika, 2008, « Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolution des relations transnationales » in *REMI*, vol 24, n° 2, p. 23-43.

Lebras Hervé & Fargues Philippe, 2009, Migrants et migrations dans le Bassin de la Méditerranée, *les notes IPEMED,* v1, http://www.ipemed.coop/adminIpemed/media/fich_article/1315940113_LesNotesIPEMED_1_migrantsetmigrations.pdf.

Ma Mung Emmanuel, 2006, « Négociations identitaires marchandes » in *REMI,* vol 22, n° 2, p. 83-93.

Ma Mung Emmanuel, 2005, « La diaspora chinoise et la création d'entreprises : réseaux migratoires et réseaux économiques en Europe du Sud » *in*

Muller Laurent et de Tapia Stéphane, *La Création d'entreprises par les immigrés (1920, 1955),* L'Harmattan, Paris, p. 81-108.

Marié Michel & Regazzola Thomas, 1977, *Situations migratoires. La fonction-miroir,* Galilée, Paris, 320 p.

Martinello Marco, 1993, "Ethnic leadership, ethnic communities political powerlessness and the state in Belgium" in *Ethnic and Racial Studies,* vol 16, n° 2, p. 236-255.

Missaoui Lamia, 2003, *Les Étrangers de l'intérieur : filières, trafics et xénophobie*, Payot, Paris, 272 p.

Noiriel Gérard, 1988, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècle),* Seuil, Paris, 496 p.

Park Robert Ezra, 1955 [1920], *The Collected Papers of R.E. Park,* Free Press of Glencoe, Illinois, 278 p.

Pellerin Hélène & Gabriel Cristina, 2008, *Governing International Labour Migration,* Routledge/Ripe, London; New York, 268 p.

Peralva Angelina & Da Silva Telles Vera, 2014, « Crime, violence et ville » in *L'Ordinaire des Amériques*, n° 216, DOI : 10.4000/orda.1101.

Pérouse Jean-François, 2009, « Émergence et résorption annoncées d'un territoire de transit international au coeur d'Istanbul : le cas de Tarlabaşı (1987-2007) » in *Maghreb-Machrek*, n° 199, pp. 85-101.

Portes Alejandro, 1999, « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales » in *ARSS,* vol. 129, n° 1, p. 15-25.

Raulin Anne, 2000, *L'Ethnique au quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines,* L'Harmattan, Paris, 229 p.

Romani Oriol, 1999, *Las drogas. Suenos y razones,* Ariel, Barcelona, 224 p.

Schnapper Dominique, 2001, « De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora » in *REMI,* 17-2, p. 9-36.

Schnapper Dominique, 1980, *Juifs et Israélites,* Gallimard, Paris, 287 p.

Sempere Souvannavong Juan David, 2000, « El trànsito de argelinos por el puerto de Alicante » in *Investigaciones Geographicas,* nº 24, p. 111-130.

Simon Gildas, 1995, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, PUF, Paris, 429 p.

Simon Gildas, 2006, « Migrations, la spatialisation du regard » in *REMI,* vol 22, nº 2, p. 9-21.

Simmel Georg, 2014 [1900], *Philosophie de l'argent*. PUF, Paris, 678 p.

de Tapia Stephane, 2006, *Migrations et Diasporas turques. Circulation migratoire et continuité territoriale.* Maisonneuve et Larose/IFEA, Paris, 402 p.

Tarrius Alain, 2010, « Pobres en migracion, globalization de las economias y debilitamiento de los modeles integradores : el transnacionalismo migratorio en Europa meridional » in *Empiria. Revista de metodologia de Ciencias Sociales,* vol. 19, p. 133-156.

Tarrius Alain, 1987, « L'entrée dans la ville : migrations maghrébines et recomposition des tissus urbains à Tunis et à Marseille » in *REMI,* vol 3, nº 1, p. 131-148.

Tarrius Alain, 1989, *Anthropologie du mouvement, le paradigme de la mobilité,* éd. Paradigme, Caen, 185 p.

Tarrius Alain, 1992, *Les fourmis de la mondialisation. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, L'Harmattan, Paris, 205 p.

Tarrius Alain, 1993, « Territoires circulatoires et espaces urbains : différenciation des groupes de migrants », in *Annales de la recherche urbaine*, nº 59, p. 51-60.

Tarrius Alain & Miassaoui Lamia, 1995*, Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, l'Aube, La Tour d'Aigues, 220 p.

Tarrius Alain & Miassaoui Lamia, 1999, *Les Nouveaux Cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, l'Aube, La Tour d'Aigues, 266 p.

Tarrius Alain, Missaoui Lamia, Sempere David & Romani Oriol, 2000, Rapport de recherche DG XII Europe(5ème PCRD) *: Apparition des comptoirs, et des réseaux souterrains marchands, marocains le long du Levant Ibérique.* 132 p., novembre 1999/Janvier 2000. Travaux repris par Tarrius Alain, 2002, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine.* Balland, Paris, 175 p. Et par Péraldi Michel (dir.), *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers.* Maisonneuve et Larose, Paris, 2001, 361 p.

Tarrius Alain, 2000, « Leer, describir, interpretar las circulations migratorias ; conveniencia de la nocion de territorio circulatorio. Los nuevos hàbitos de la identidad » in *Relaciones. Estudios de historia y sociedad*, p. 21-83.

Tarrius Alain, 2001, « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants » in *REMI*, vol 17-2, p. 37-61

Tarrius Alain, 2002, *La Mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Balland, Paris, 165 p.

Tarrius Alain & Missaoui Lamia, 2007, *La Remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale.* L'Aube, La Tour d'Aigues, 202 p.

Tarrius Alain, Qacha Fatima & Missaoui Lamia, 2013, *Transmigrants et nouveaux étrangers. Hospitalités croisées entre jeunes des quartiers enclavés et migrants internationaux,* PUM, Toulouse, 200 p.

Tarrius Alain, 2014, *Mondialisation criminelle : la « moral area » de Perpignan à la Junquere,* http://www.fichier-pdf.fr/2014/03/21/rapport-enquete/.

Tarrius Alain, 2018, « Les routes européennes des nouvelles migrations : des mobilisations internationales aux mobilités transnationales » in Boucheron Patrick (dir.), *Migrations, réfugiés, exil*, Odile Jacob, Paris, p. 217-238

Tarrius Alain *et al.*, 2020, *Naissance d'un peuple nomade européen*. éd. Trabucaire, Perpignan, 308 p.

Viard Jean, 2015*, La France dans le monde qui vient*, L'Aube, La Tour d'Aigues, 288 p.

Weil Patrick, 1995, « Racisme et discrimination dans la politique française de l'immigration 1938-1945/ 1974-1995 » in *Vingtième siècle,* vol. 47, nº 1, p 77-102.

Wenger Etienne, McDermott Richard & Snyder William, 2002, *Cultivating Communities of Practice: A Guide to Managing Knowledge*, Harvard Business School Press, Boston, 304 p.

Wieviorka Michel (dir.), 1997, *Une Société fragmentée*, La Découverte, Paris, 324 p.

Whitold de Wenden Catherine, 2013*, La Question migratoire au xxie siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 266 p.

Whitold de Wenden Catherine, 2017*, Faut-il ouvrir les frontières ?*, Presses de Sciences Po, Paris, 144 p.

Résumé : Années 1980 : des « beurs, orphelins de la République » succèdent à leurs pères Algériens immigrés depuis 1962, peu visibles sur la scène publique. Échappés au regard, au contrôle, à la soumission étatique nombre de ces « pères disparus » ont développé des initiatives commerciales transnationales, pour alimenter de vastes marchés souterrains en France, en Italie, en Allemagne, Belgique et Pays Bas, puis en Espagne tout en renforçant leurs liens avec le Maghreb. Organisés en interminables tournées, ces transmigrants deviennent des nomades de la mondialisation par le bas. Après 1990, les Algériens d'Europe, qui subissent les contrecoups de la guerre civile en Algérie se replient vers des micro-marchés locaux alors même que se déploie la grande migration marocaine : plus d'un million de personnes créant toute sorte de réseaux européens pour se loger ou travailler, reprennent les activités commerciales transfrontalières des Algériens, avec des logistiques plus souples et diversifiées. C'est au début des années 2000 qu'ils rencontrent les cohortes afghanes, géorgiennes, russes et ukrainiennes de transmigrants de l'Est œuvrant pour les fabriques du sud-est-asiatique en négociant en « poor to poor » c'est à dire « par les pauvres pour les pauvres », hors taxes et contingentements, des produits électroniques. Marchandises envoyées de Hong Kong vers les Émirats du golfe Persique où elles échappent au contrôle de l'OMC afin d'envahir, par des ventes à moitié prix, l'immense marché des pauvres en Europe, solvable à ces conditions. Empruntant la route trans-balkanique,

ils fusionnent, dès 2003, en Italie, avec les Marocains : une route majeure de la mondialisation par le bas, ou entre pauvres, naît ainsi de la mer Noire à l'Andalousie par la Bulgarie, l'Albanie, l'Italie, le Sud français et le Levant espagnol. Peu à peu des femmes balkaniques s'agrègent aux circulations pour le travail du sexe en Espagne, avec des trafiquants de psychotropes liés à la 'ndrangheta, à la Sacra Unita italiennes, et à la mafia russo-ukrainienne du Dniepr particulièrement actives dans les espaces frontaliers de la mer Adriatique, d'Albanie aux Pouilles italiennes, et dans l'espace Catalan, de Perpignan, Andorre, La Junquère, Sitges. Ces milieux financent les réseaux du *poor to poor*, après que Gordon-Brown et Sarkozy l'aient interdit aux banques émiraties en 2006. Contournant les marchés de survie des grandes métropoles, Istanbul, Sofia, Naples, Marseille, Barcelone, les capitales des territoires des nomades de « l'entre pauvre » sont des villes moyennes. Désormais plus de deux cent mille nomades forment avec plusieurs millions de sédentaires une société cosmopolite en mouvement le long de l'Europe méridionale, susceptible de modifier les équilibres locaux.

Birth of a Nomadic European People, History and Actuality of the Transmigrant Territories of Globalisation from Below in Southern Europe

Abstract: 1980s: Algerian immigrants since 1962, little visible on the public scene, developed transnational commercial initiatives to supply vast underground markets emerging in France, Italy, Germany, Belgium and the Netherlands, then in Spain, while strengthening their ties with the Maghreb. After 1990, the Algerians of Europe, who were suffering the aftershocks of the civil war in Algeria, withdrew to local micro markets at the same time as the great Moroccan migration was unfolding: more than a million people in the decade created all sorts of European networks for housing, work, ... took over the cross-border commercial activities of the Algerians, with more flexible and diversified logistics. It was in the early 2000s that they met the Afghan, Georgian, Russian and Ukrainian cohorts of East Asian transmigrants working for Southeast Asian firms, negotiating "poor to poor", i.e. "by the poor for the poor", duty and quota-free, electronic products. Goods sent from Hong Kong to the Persian Gulf Emirates, where they escape the control of the WTO in order to invade, through sales at half price, the huge market of the poor in Europe, who are solvent under these conditions. Taking the trans-Balkan route, they merged in 2003 in Italy with the Moroccans: a major route of Globalization from below, or among the poor, was thus born from the Black Sea to Andalusia via Bulgaria, Albania, Italy, Southern France and the Spanish Levant. Informal notaries» ensure the ethics of exchanges along this "circulatory

territory". Bypassing the survival markets of the big metropolises, Istanbul, Sofia, Naples, Marseilles, Barcelona, the capitals of the territories of the transmigrants of the "poor among the poor" are medium-sized cities. In France, Perpignan is one of them. Little by little, Balkan women are joining the sex work movement in Spain, with psychotropic drug traffickers linked to the Italian 'ndrangheta, Sacra Corona Unita, and the Russian-Ukrainian Dnieper mafia, who are particularly active in the border areas of the Adriatic Sea, from Albania to Italian Puglia, and in the Catalan area, from Perpignan, Andorra, La Junquèra, Sitges

HAL
archives-ouvertes.fr

L'expatriation comme forme d'émancipation. Vers un autre regard sur les migrations internationales ?

Sylvain Beck

▶ **To cite this version:**

Sylvain Beck. L'expatriation comme forme d'émancipation. Vers un autre regard sur les migrations internationales ?. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323209

HAL Id: hal-03323209
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323209

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

L'expatriation comme forme d'émancipation. Vers un autre regard sur les migrations internationales ?

Sylvain Beck

Sociétés Plurielles, n° *4*
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

L'expatriation comme forme d'émancipation. Vers un autre regard sur les migrations internationales ?

Sylvain Beck
Docteur en Sociologie, Sciences Po Paris

Introduction

Cet article se propose d'analyser l'expatriation en termes de déplacement physique et de transformation de soi pour repenser la distinction ordinaire entre « expats » et « migrants ». Il s'agit de conceptualiser l'expatriation dans la relation individuelle au temps et à l'espace. En effet, si le terme expatrié est plus souvent utilisé pour identifier les Français, les Européens, ou plus largement les Occidentaux résidant à l'étranger (Fechter, 2007), l'enquête montre que l'expatriation représente une forme d'émancipation. Constitutive de la modernité (Martuccelli, 1999 ; 2017), l'expatriation interroge les différentes significations de la patrie, en tant que « chez-soi » dans un processus d'individuation, puisque l'« expatrié » est à la fois émancipé, avec un sentiment de liberté dans une vie en deux, mais rattaché juridiquement au pays d'origine par le droit de la nationalité, et socialement par des formes de socialisation primaire et secondaires antérieures au départ. Cet article retrace le cheminement réflexif qui conduit à ce résultat et propose une ouverture, par conséquent, sur une perspective centrée sur l'expatriation plutôt que l'émigration-immigration afin de repenser les inégalités sociales mondiales en termes de déplacement physique et de mobilité sociale à travers les frontières.

Articulant des données de terrain et analyse conceptuelle, cette réflexion articule plusieurs terrains de recherche sur l'éducation et les migrations en France et à l'étranger (Maroc et Royaume-Uni) qui ont permis de complexifier la notion

d'expatriation en analysant les significations qu'elle requiert par rapport aux autres types de migration (migrations forcées, migrations de travail, demandes d'asile, migrations comme mode d'existence – *amenity migration* et *lifestyle migration*). Les connotations positives des discours sur l'ailleurs, la qualité de vie et la réalisation de soi par la transformation de soi marquent la distinction entre expatriation et migration. La première serait choisie alors que la seconde serait subie. Or, cette distinction pose problème en termes de reconnaissance du pouvoir d'agir de l'individu qui émigre ou s'expatrie. En effet, la transformation de soi, repérée à travers les « frontières subjectives de la patrie » dans un régime de mobilité transnational des expatriés (Beck, 2018a), se retrouve dans un autre régime de mobilité : le cosmopolitisme ordinaire (Lamont et Aksartova, 2001) d'un point de vue éthique et politique en formation professionnelle en éducation spécialisée (Beck, 2018b). En ce sens, la part de libre arbitre tend à être occultée dans les études migratoires alors qu'elle est surexposée dans les études sur l'expatriation. Les risques d'une instrumentalisation politique d'extrême-droite d'une théorie centrée sur le choix rationnel et le nationalisme sont certains. Mais la stratégie d'opposition produit un discours subjectiviste et transnationaliste, stigmatisant un discours de « victimisation » ou de porte-parole militant, qui renie parfois les effets bien réels du pouvoir des États-nations modernes. Dans la mesure où la sociologie vise à mesurer la part de pouvoir de libre arbitre de l'individu dans des systèmes d'organisation sociale contraints, penser la migration à la lumière de l'expatriation est donc une manière de décaler le problème pour en redéfinir les enjeux en termes d'émancipation de la patrie. Pour ce faire, il s'agit de comprendre de quelle patrie l'individu s'émancipe en migrant.

Cette analyse s'inscrit dans la continuité des nuances de la critique du nationalisme méthodologique (Chernilo, 2006 ; Glick-Schiller, 2015) et des théories de l'ethnicité (Poutignat et Streiff-Feinart, 1995). Ainsi, la patrie se distingue de la nation et de l'ethnie. L'exemple de la France est significatif notamment par les jeux d'échelles construits dès le XIX^e^ siècle, entre la « grande patrie », à l'échelle de la nation construite historiquement (Hobsbawm, 1990) et les « petites patries », à l'échelle régionale ou locale, au sens de l'ethnicité (Barth, 1995), dont l'assemblage a été perçu comme un « colonialisme intérieur » par la République (Chanet, 1996 ; Manceron, 2005). Cette distinction autorise à replacer la patrie à une échelle plus individuelle et spirituelle en mobilisant un imaginaire du chez soi. Dans l'esprit des Lumières, l'expatriation apparaît alors dans sa dimension subjective. Elle ne représente pas seulement la « patrie des pères », mais aussi la « patrie du cœur » (De Viguerie, 2004). Cet article s'appuie sur des théories critiques de la critique qui supposerait de décoloniser les savoirs en plaçant son regard du point de vue des dominés. Il s'agit plutôt d'interroger les

paradigmes des catégories normatives en s'appuyant sur une approche réflexive et critique des études migratoires (Dahinden, 2016), une nuance des études critiques sur la question raciale et ethnique (Wimmer, 2015) et de manière plus générale, une nuance des études critiques sur l'intégration (Schinkel, 2018) en suivant une nuance du paradigme de la mobilité (Faist, 2013).

Ces remarques mènent à penser autrement les frontières de la patrie, en tant que chez soi, c'est-à-dire à la fois un sentiment d'appartenance et un lieu où l'on se sent bien, où l'on n'éprouve pas de nostalgie (Cassin, 2013). Si ce lieu n'est pas exclusivement défini dans un espace géographique, c'est qu'il peut être associé à un imaginaire de la mobilité dans le monde moderne (Barrère et Martuccelli, 2005). Dans ce sens, la patrie est entendue comme une perception intime du rapport à soi. S'expatrier, ce n'est pas seulement quitter son pays ou son village, c'est se déplacer dans l'espace, dans le temps, dans la hiérarchie sociale, mais c'est surtout se transformer, c'est-à-dire passer d'un univers ordinaire, familier, à un autre, étranger au sens de l'extraordinaire, celui qui sort de l'ordinaire (Beck, 2018). La transformation de soi par le voyage est ainsi structurée socialement et inscrite dans des représentations normatives de la modernité, par une transition dont les déterminismes sociaux sont communs à toutes les formes de bifurcation : ne change pas de vie qui veut, car le changement est un processus à la fois individuel et collectif (Soulet, 2009).

Cet article se propose d'argumenter que l'expatriation est liée à une question sociale transnationale (Faist, 2009). Mais plutôt qu'une approche spatiale par les espaces sociaux transnationaux (Faist, 1998), l'argumentation proposée s'inscrit dans une perspective de phénoménologie sociale, héritée d'Alfred Schütz (2010) et de Georg Simmel (1999). Dès lors, l'expatrié se distingue du migrant à l'image du touriste et du vagabond (Bauman, 1998). S'expatrier, c'est sortir d'une zone de protection qui nécessite d'autres systèmes de protection civile et sociale (Castel, 2003) : le rôle protecteur de la patrie, faisant fonction de médiation entre des groupes structurellement dominants et dominés inscrits dans des réseaux sociaux mondiaux interconnectés et une économie politique mondialisée. En considérant l'expatriation comme une forme de migration parmi des « régimes de mobilité » (Ortar, Salzbrunn, Stock, 2018), il s'agit de mettre en évidence des hiérarchies construites socialement en matière de protection physique et de protection sociale. S'expatrier est un acte de transgression de normes, comme toute forme d'émancipation, ce qui représente une libération et un risque pour l'individu, encouragé par le discours de la modernité. Ce risque est modéré par des systèmes de protection assurée par des institutions, en particulier la famille et l'État. Mais pourquoi l'expatriation, en sous-entendant l'émancipation sociale, serait-elle réservée à une partie de la population, elle-même déjà émancipée des contraintes

institutionnelles ? Ne révélerait-elle pas ainsi des inégalités sociales et une injustice sociale dans une représentation hiérarchique des formes de migration ?

Cet article revient donc tout d'abord sur les aspects réflexifs de la construction d'un objet qui tend à nuancer le paradigme migratoire et le paradigme de la mobilité en développant les significations de l'expatriation. Dans un deuxième temps, il parcourt les différentes étapes qui conduisent à penser l'expatriation comme forme d'émancipation à partir de la notion de patrie. Dans une dernière partie, il s'agit de développer l'expatriation en articulant patrie et chez soi afin de faire émerger la nécessité d'une protection physique et sociale à l'échelle mondiale plutôt qu'un discours normatif sur la mobilité.

Les significations de l'expatriation

Retour sur un processus réflexif de recherche

D'un point de vue réflexif, mon travail de recherche sur l'expatriation est apparu comme un « retour aux origines [qui] s'accompagne d'un retour, mais contrôlé, du refoulé. [Ainsi, l'objet de ma thèse est] ce qu'on appelle l'intuition, [qui] est peut-être, en définitive, l'usage scientifique d'une expérience sociale à condition d'être préalablement soumise à la critique sociologique » (Bourdieu, 2004, p. 82). Selon une approche phénoménologique de l'étranger et de l'homme qui rentre au pays (Schütz, 2010) et critique de la critique du nationalisme (Chernilo, 2006), il convient de revenir plus précisément sur certains éléments de rapport du sujet à l'objet. Mes origines d'une zone de banlieue parisienne à la lisière entre milieu rural et urbain et d'un milieu social moyen, ni riche ni pauvre, ont produit une position de « petit blanc » en France métropolitaine inscrit dans une société individualiste et moderne. À cela s'ajoute une descendance migratoire marqué par une invisibilité et un tabou social et familial, descendant de « rapatriés d'Algérie » d'un côté et d'Europe de l'Est de l'autre. En d'autres termes, le sujet de l'expatriation m'est apparu comme évident à étudier car je me suis senti expatrié avant même d'avoir émigré pour effectuer mes terrains de recherche.

L'expatriation est un phénomène social plus complexe que sa signification. Les sciences sociales peinent à la détacher du sens commun, sans doute parce que nombre de chercheurs en sciences sociales éprouvent eux-mêmes cette situation. La plupart des travaux ne permettent pas de comprendre ce phénomène. Le courant des *Lifestyle migration*, les migrations de style de vie et autres migrations d'agréments (*amenity migration*) sont relatives à l'échappée : il s'agit de s'échapper *de* quelque part et *de* quelque chose (Benson & O'Reilly, 2009, p. 3). Ses études sont, pour la plupart, auprès de populations de nations européennes ou occidentales (retraités, entrepreneurs, *backpackers*, cadres internationaux ou leur épouse…). Elles

mettent en évidence que cette échappée est à la fois une réalisation de soi dans une nouvelle vie, une manière pour l'individu de se récréer, de se restaurer et de se redécouvrir à travers ses propres désirs. Cette analyse est juste mais mérite d'être approfondie pour comprendre les nuances que recouvrent l'expatriation en tant que discours sur l'individu moderne. Il s'agit d'abord de considérer l'expatriation comme une forme d'émancipation de la nation en faisant un détour par les notions de familiarité et d'étrangeté lors d'une migration internationale.

Familiarité et étrangeté, les dessous de l'expatriation

Pour observer les expatriés, ma démarche méthodologique s'apparente à la situation de l'étrangeté comme le définit Simmel : « L'étrangeté signifie que le lointain est proche [...] un élément dont l'articulation immanente au groupe implique à la fois une extériorité et un face-à-face » (Simmel, 1999, p. 663). Ainsi cette situation reconstruite m'a permis de favoriser le regard de l'étranger dans la mesure où il « ne signifie pas simplement recul et absence de participation, mais un composé spécial de proximité et d'éloignement, d'indifférence et d'engagement » (Simmel, 1999, p. 664). L'ambition d'un regard plus objectif sur soi et sur l'autre dans un brouillage des frontières, dans la mesure où « l'objectivité n'est pas une absence de participation – car elle se tient carrément au-delà du dilemme entre comportement subjectif et comportement objectif –, mais un genre positif et particulier de participation [...] à cette seule condition qu'il élimine les gauchissements et accents aléatoires dont les particularités de subjectivité individuelle fourniraient des images très différentes du même objet » (Simmel, 1999, p. 665). Ainsi, les entretiens ont dévoilé une problématique concernant les raisons du départ à partir d'une distinction avec ceux qui restent au pays. Ces causes plus profondes que l'intérêt économique habituellement mis en avant révèlent un « désir d'ailleurs » (Therrien, 2015) en tant que réalisation de soi (Beck, 2010). Un extrait d'entretien avec un enseignant français au Maroc montre ce besoin de s'échapper de la routine par un discours sur l'incertitude, le changement et l'aventure qui sont autant de caractéristique de la modernité qui s'opposent à cette angoisse de rester en place :

> (L'enseignement à l'étranger) est un système qui a cet énorme avantage qui te permet de te dire que tu ne vas pas forcément rester tout le temps au même endroit. Du coup, il faut te préparer à partir pour faire autre chose, et c'est assez stimulant. [...] Tu es obligé de faire des lettres de motivation, de te vendre pour avoir un poste qui est plus ou moins profilé. Chose que tu n'as pas vraiment si tu restes fonctionnaire de l'éducation nationale en France. Là, en France, tu peux rester – à partir du moment où t'es titulaire de ton poste –

> jusqu'à ce que mort s'en suive. Donc, psychologiquement, c'est le truc qui m'a toujours fait le plus peur dans ce métier, et je pense dans tout métier... La routine, c'est le truc qui, vraiment, me terrorise. (Benjamin, 36 ans, enseignant en histoire-géographie, lycée français de Rabat, statut d'expatrié, 2010)

Les expressions comme « jusqu'à ce que mort s'en suive » et « la routine me terrorise » concernant la titularisation en métropole, témoignent de cette angoisse qui justifie le départ, vécu comme une libération. Ce discours doit être situé dans le contexte de la fonction publique française, au sein de laquelle la mobilité géographique est fortement contrainte, soumise à un système de points en métropole et de candidatures pour les postes de détachement ou d'expatriation à l'étranger. Cette caractéristique peut avoir permis de mettre en évidence une particularité de l'expatriation avec un présupposé d'une liberté individuelle tenue pour acquise.

Sur les terrains dans les métropoles de Casablanca et Londres, l'expatriation des Français est apparue signifiante en fonction des usages du terme (Beck, 2018c) :

. l'expatriation désigne avant tout un statut professionnel, auquel se réfère également le statut des conjoints ou conjointes de personnel expatrié qui ont des activités quotidiennes nécessairement différentes ;
. dans une signification plus large, le terme renvoie à la communauté internationale au sein de laquelle certains individus se reconnaissent dans un environnement local qui leur est étranger. Cette communauté est signifiante par identification ou par opposition. Ce sentiment d'appartenance à une communauté de migrants professionnels rassemble des acteurs de différents secteurs d'activité qui se caractérisent par un niveau d'études supérieures, des conditions de vie relativement confortables, et surtout des habitudes de mobilité qui ont des conséquences sur leur mode de vie. Ce dernier point commun témoigne certainement de ce qui caractérise spécifiquement les usages courants des termes « migrant » et « expatrié » : à savoir la liberté de circuler des personnes en fonction de leur situation sociale d'origine (notamment leur nationalité) et des politiques migratoires du pays d'accueil.

D'autres travaux ont décrit des significations du terme expatrié (Fechter, 2007), ainsi qu'une perspective historique du terme à partir des artistes américains à Paris de la *Lost Generation* (Green, 2009). Dans l'ensemble de ces travaux, la situation des expatriés peut être définie comme une migration privilégiée (Croucher, 2012),

dans la mesure où le droit international régissant la liberté de circuler structure les mouvements migratoires. Mais ce privilège associé à des images d'un tourisme de longue durée à l'image des colonies de vacances ne doit pas camoufler cette angoisse générale (Négroni, 2007, p. 195). Cet autre extrait traduit la tension entre structure socio-historique de l'ordre mondial et les stratégies individuelles de déplacement dans le regard de l'autre :

> Ce n'est pas évident quand même de savoir quelle posture adopter, parce que bien sûr, avec nous, il y a toujours l'héritage du colonialisme qui est présent. Et dans notre esprit, il est toujours là. Il faut savoir se positionner par rapport à ça [...] avec suffisamment de souplesse, pour aussi pouvoir être à l'écoute de ces élèves (marocains), de ces gens, qui n'ont pas la même culture que moi, et qui l'expriment, et avec lesquels je peux discuter. (Marion, 35 ans, enseignante en histoire-géographie, lycée français de Rabat, 2010)

Cette histoire nationale du colonialisme et les relations inter-ethniques structurent le vécu des interactions entre Français et Marocains. Mais pour nuancer l'analyse et la construction de l'objet la tendance à se focaliser sur la colonisation ou sur l'ethnie (et son corollaire, la race) contribue à effacer dimension subjective de la patrie. Autrement dit, restreindre la notion d'expatriation aux seules personnes identifiées par la peau blanche et comme « occidentales » reviendrait à nier la patrie des personnes identifiées comme « migrantes » parce que non-blanches ou « orientales ». Par extension, la dimension du genre peut être ajoutée. Sur cette différenciation ethnocentrée repose le droit à la liberté de circuler dans l'ordre mondial entre des nations considérées comme des sociétés modernes et des nations considérées comme traditionnelles. Mais dans les faits, compte tenu des contraintes sociales et économiques au sein des familles, des groupes, et des nations d'un côté et, compte tenu des passe-droits à la liberté de circuler de l'autre, il apparaît nécessaire de replacer la patrie au cœur des études sur l'expatriation. Sans faire de concession au sens commun et sans y renoncer non plus, l'étude sémantique permet de mettre en évidence des logiques de distinction entre tradition et modernité. Mais en replaçant la patrie dans sa dimension existentielle pour en comprendre la dimension émancipatrice de l'expatriation, on ouvre la possibilité d'accès à la modernité à ces autres migrants, considérés anthropologiquement comme traditionnels.

La patrie, un reflet de soi

De la nation au chez soi

Tandis que l'oubli et l'erreur historique sont des facteurs indispensables pour former une nation (Renan, 1992 [1882]), l'analyse socio-historique ne peut se contenter de ce biais (Hobsbawm, 1992, p. 12). Sur un plan conceptuel, l'expatriation, considérée comme hors de la patrie, c'est-à-dire hors de la nation, est donc une erreur à éviter. Plus précisément, l'erreur serait de confondre nation et patrie. Si les études sur le transnationalisme ont permis de dépasser le nationalisme méthodologique, la perspective tend à se focaliser sur la race comme modalité d'interaction constitutive entre expatriés et population locale autour de la blanchité (Le Renard, 2019 ; Quashie, 2015 ; Hayes, 2015). Si ces grilles d'analyse permettent de mieux ancrer socio-historiquement les situations observées, elles paraissent encore insuffisantes pour servir de cadre analytique pour l'expatriation. En effet, les assignations identitaires ou l'identification à une catégorie essentialiste restent des écueils encore trop peu contenus. Pour s'en sortir, notre proposition prend pour point de départ l'expatriation comme une migration. Ce déplacement entraînant un changement de place dans l'espace géographique et de position dans l'espace social, la question est de connaître le degré de dépaysement ressenti dans le nouvel environnement en termes de familiarité et d'étrangeté. Le dépaysement est un phénomène complexe construit à partir de récits familiaux et sociaux, d'images du proche et du lointain d'expériences sociales de l'altérité et de formes de socialisation avec des degrés différents de nouveauté. La patrie étant « le lieu où l'on se sent bien », elle nécessite de s'intéresser davantage à l'intimité des d'individus. Cet espace du moi intime, habituellement réservé aux psychologues dans une relation à long terme, ne peut être abordée par le sociologue qu'en se regardant lui-même en relation avec les parcours d'individuation des personnes interrogées au cours de l'enquête. Ainsi, le sentiment de bien-vivre est loin d'être équivoque pour tous les membres d'une même nation ou dans un même espace géographique. Si on considère le bien-vivre comme l'habitude à un environnement social, géographique, culturel, ce sentiment se rapproche d'une familiarité avec des lieux, des pratiques et des sociabilités. C'est la familiarité qui confère le sentiment d'apaisement que procure la patrie, que l'on peut traduire par le fait de « se sentir bien ». Ainsi, certaines personnes peuvent se sentir étrangers dans un environnement au sein duquel ils ont un ensemble d'habitudes, tandis que d'autres peuvent se sentir familiers dès que leur environnement change, parce que leurs habitudes résident précisément dans le mouvement.

L'expatriation ne peut être comprise que par la déclinaison préalable des deux formes distinctes de la patrie (de Viguerie, 2004). Depuis l'antiquité grecque,

ce n'est pas seulement la terre et la descendance qui désignent la patrie, mais aussi un sentiment profond de se sentir chez soi (*Heimat*). Ce sont les hommes vivants et morts, ceux de la descendance, particulièrement du côté paternel, ainsi que les dieux de la cité, tandis que la patrie des Romains est à la fois la terre et la république. L'amour et la piété envers la patrie viendrait du Moyen-Âge, par Saint-Thomas d'Aquin et Saint-Vincent de Beauvais, au XII^e^ et XIII^e^ siècle, introduisant l'idée que la patrie se situe partout où l'on est bien. À cette époque, si la France était un être moral que tous devaient respecter, il ne s'agissait pas d'une entité abstraite, mais d'un ensemble de concitoyens liés entre eux d'amitié. Le mot « patrie » n'existait pas encore dans la langue vulgaire. Il a été introduit au XVI^e^ siècle. Auparavant, le mot latin *patria* était d'usage courant, mais avec deux sens très différents : celui de pays natal ou de nation, et celui de séjour céleste après la mort. Ainsi, le mot patrie a toujours eu deux sens, ce qui fait dire à l'auteur que « toute histoire du mot patrie est vaine, si les deux sens du mot ne sont pas distingués ». Le premier sens est plutôt traditionnel : il désigne la terre des pères, le pays de naissance et de l'éducation. C'est la patrie des pères. Le deuxième sens, qualifié de révolutionnaire par l'auteur, s'est précisé au cours des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. C'est la patrie des libertins : tout pays où l'on se sent bien, autrement dit la patrie du cœur, en référence à l'expression utilisée dans une discussion informelle au cours de l'enquête. Ce sens prend pour point de départ une définition du dictionnaire Richelet de 1681 dans lequel il est mentionné à l'article « patrie » que « le sage n'a proprement point de patrie » (Viguerie, 2004, p. 138). Développé par les philosophes des Lumières, ce sens du mot « patrie » trouve sa signification dans les droits de l'homme, en tant que droits du genre humain. Ainsi, il n'est pas fait référence à la France en tant que territoire national, mais à une instance supérieure, divinisée, placée au-dessus de tout. La France n'est qu'un support et un instrument pour désigner l'ennemi et réquisitionner les patriotes au cours du XIX^e^ siècle dans un contexte de montée des nationalismes. Ainsi, les deux sens se sont-ils confondus.

Pourtant, cette synthèse montre que le terme patrie a toujours oscillé entre deux entités qui s'opposent et se complètent. La première est concrète : la descendance des hommes chez les Grecs, la terre chez les Romains, les liens d'amitié au Moyen Âge, puis l'éducation. La seconde est abstraite : respectivement, les dieux de la cité, la république, l'amour qui lui est porté et le sentiment de bien-vivre qui lui est rattaché. Or, l'expatriation est la négation de la patrie dans la mesure où elle signifie non seulement le fait de vivre *hors de* chez soi, c'est-à-dire en dehors du pays d'origine, mais surtout le fait de ne pas sentir bien, inconfortable, ou en insécurité, sans que ce sentiment soit rattaché à un lieu. Il s'agit donc d'interroger ces deux sens afin de mieux comprendre ce que ces deux termes désignent.

La comparaison pour ancrer une théorie de l'expatriation

Dans la mesure où la recherche a pour finalité de produire de la théorie et non de vérifier un modèle général, la comparaison s'inscrit dans une démarche inductive pour montrer la complexité de la réalité sociale (Glaser & Strauss, 2010 [1967]). Le choix de Casablanca et Londres permet de sortir du cadre d'analyse national. Cette comparaison est volontairement non normative car elle a pour ambition de décaler le regard afin d'enrichir l'analyse en se détachant des présupposés. L'aspect incomparable de la comparaison est donc revendiqué car elle permet de « se mettre soi-même en perspective » (Détienne, 2000, p. 173) et présenté avant tout comme une stratégie pour mettre à distance le recueil de données sur deux terrains différents. La caractéristique commune entre Casablanca et Londres n'est pas construite *a priori*, mais reconstruite dans leur position d'interface entre l'économie mondiale et le territoire national, tournées vers l'extérieur en tant que villes mondiales, l'une, impériale, au cœur de la mondialisation économique capitaliste et l'autre, anciennement coloniale, à la périphérie de ce système économique global (King, 1990, p. 39-42). D'autres villes secondaires ayant des contacts de nature différente avec l'extérieur n'auraient pas été pertinentes à comparer avec l'une d'entre elle (Marrakech, Bristol, Fès, Birmingham, ...). Même Rabat ou Tanger au Maroc n'ont pas la dimension internationale de Casablanca, l'offre d'enseignement scolaire et de formation professionnelle étrangère étant un critère significatif. En dernier ressort, Casablanca et Londres sont deux métropoles, symboles de modernité : Londres est historiquement érigée en allégorie de la modernité, tandis que Casablanca est tellement tournée vers l'Occident que les Marocains et les touristes la considèrent souvent comme « ce n'est pas le Maroc », sous-entendu non incluse dans un pays tourné vers la tradition. Mais la familiarité et l'étrangeté par rapport à l'environnement d'accueil reposent sur des sentiments subjectifs liés à un processus d'individuation construits dans un parcours de vie fait de mobilité géographique et sociale. Ainsi Sophie, enseignante en école primaire à Casablanca pendant cinq ans, évoque-t-elle le passage d'une classe moyenne à une classe sociale supérieure, ne fréquentant à Casablanca que des jeunes patrons ou cadres supérieurs. Elle met ainsi en évidence sa migration d'une petite ville bretonne vers la métropole marocaine. Si la patrie peut avoir différentes significations, il s'agit de comprendre ici les facteurs de différenciation de ce qui relève de l'ordinaire et de l'extraordinaire dans leur séjour hors de France. Dans le triptyque proposé par Lévi-Strauss (1955) – espace, temps et hiérarchie sociale – la question est de savoir d'où vient le sentiment de dépaysement. Les représentations de l'espace sont subjectives et conditionnent la projection du sujet dans l'espace. Associée à son sentiment de dépaysement, l'impression de changement opéré

par le déplacement peut également influer sur les pratiques spatiales et le rapport à l'altérité. La migration implique une reformulation de leur représentation de soi et du monde à la suite d'un nouveau processus de socialisation qui constitue un nouveau sentiment d'appartenance souvent différent de l'échelle nationale. L'échelle de la nation d'origine est ainsi déformée. Le séjour hors de France brouille et multiplie les échelles d'appartenances en renforçant le caractère ethnique et subjectif de la représentation de soi et des autres. Il peut par exemple se traduire par l'appartenance à une région à l'identité marquée par la tradition : le Pays Basque ou la Bretagne. Dans le cas de personnes binationales, elle peut être élargie à une double appartenance nationale, qui recompose des éléments de leur histoire familiale. Ainsi, une différenciation se dessine entre ceux pour qui le séjour dans le pays d'accueil semble extraordinaire et ceux pour qui il paraît ordinaire.

Du caractère extraordinaire ou ordinaire du voyage dépend un certain degré de familiarité susceptible d'influencer le rapport à autrui. Ainsi, il s'agit de considérer le déplacement comme un changement subjectif ainsi qu'une donnée objective. Or, l'objectivité de la migration est le droit de la nationalité, la mesure entre libertés et contraintes de circulation à travers les frontières nationales et le droit de résider et de travailler. La dimension du changement subjectif élargi la migration à une forme de mobilité, certes avant tout géographique, mais qui n'a pas de significations sans une dimension culturelle et sociale :

> La mobilité culturelle et la mobilité sociale contribuent à développer le phénomène de l'individualisation : l'individu se définit moins par référence à un groupe social/ethnique/familial qui lui confère une place dans un ordre stable, que par rapport à lui-même en référence à des catégories désocialisées (sa personnalité, son compte en banque, son signe zodiacal, son physique...) dans un ordre mouvant. (Gaulejac 1987, p. 15)

La patrie est donc caractéristique de ce phénomène de l'individualisation, instable et mouvant. C'est pourquoi l'expatriation échappe aux sociologues en quête de théories générales. Son caractère insaisissable nécessite de repenser la méthode sociologique (Latour, 2005).

Ainsi, l'expatriation est rarement considérée dans les sciences sociales comme une forme de migration internationale pour deux raisons. D'une part, ce n'est pas un sujet attractif, car incluse, à tort, dans les catégories sociales de la sociologie des élites, dont l'usage de plus en plus courant de migration privilégiée est un euphémisme. À ce titre, les études sur l'expatriation sont suspectes car elles ne bénéficient pas de reconnaissance en termes d'engagement militant. Cet écueil s'explique par l'enfermement de l'analyse à l'intérieur des catégories juridiques

nationales et du droit international en matière de liberté de circuler, de résider et de travailler à l'étranger. D'autre part, les sciences sociales ont tendance à délaisser la notion de patrie à la littérature et la philosophie, par son caractère subjectif et instable. La patrie est davantage une notion morale et éthique car elle n'est ni saisie par le droit ni par les administrations. C'est pourtant l'émancipation que l'expatriation interroge car se situant en dehors de la patrie, du chez soi. S'expatrier, c'est donc transgresser l'ordre social, national et parfois familial. L'expatriation remet en cause les institutions en tant que formes d'autorité et de contraintes sur l'individu. Mais du point de vue de l'individu, ce n'est pas seulement une libération car la situation d'expatriation suppose un inconfort, un sentiment de mal-être structurel, une angoisse de ne pas se sentir chez soi. Du point de vue de la société, l'expatriation interroge la cohésion sociale et son triptyque trop souvent confondu, patrie, nation et citoyenneté. L'expatriation nécessite de distinguer ces trois notions en termes juridiques. L'expatrié transgresse le contrat social dans la mesure où sa citoyenneté, octroyée de fait par le droit à la nationalité, est pratiquée en dehors des frontières nationales par la migration. L'expatriation est une libération de l'individu, un affranchissement des catégories sociales, politiques et juridiques qui impose aux sciences sociales de faire l'effort de s'approprier des questions de philosophie morale.

Par-delà migration et mobilité, l'expatriation comme émancipation

Parmi les personnes interrogées à Casablanca et à Londres, la mobilité géographique s'accompagne généralement d'une mobilité sociale ascendante. Si certaines personnes sont issues de familles aisées, la plupart viennent de milieux sociaux modestes, parfois de milieux ruraux. Une minorité vient de familles d'élites des grandes villes françaises dont l'internationalisation est déjà ancrée dans l'héritage familial. Dans ce dernier cas, le parcours migratoire a commencé par une migration interne vers une ville moyenne pour aller au lycée, puis une grande ville à l'université, prémisses avant de partir hors de France. Le déracinement a donc été progressif. Pour d'autres, c'est un changement de région, pour des raisons professionnelles ou par un rapprochement de conjoint qui les a d'abord déracinés de leur région d'origine. D'autres ont connu une socialisation internationale par une scolarisation hors de France, dans un établissement scolaire français ou local. Donc si pour la plupart, la socialisation, les contingences et les opportunités ont permis d'exercer leur profession à l'étranger de manière durable ou temporaire, pour d'autres, l'internationalisation est une continuité d'expérience, quasiment ontologique avec des normes et des habitudes incorporées. C'est pourquoi l'expatriation est inscrite dans des « régimes de mobilité » qui tiennent compte de

l'historicité et de la géographicité, de la diversité des façons de vivre le déplacement, les parcours de vie, les normes et les dispositifs juridiques qui façonnent les migrations (Ortar, Salzbrunn, Stock, 2018). Aussi l'expatriation peut-elle être analysée comme une transformation de soi dans le sens d'une émancipation.

La transformation de soi, une expérience de l'expatriation

Nous avons montré par ailleurs que l'expatriation est caractérisée par une transformation de soi (Beck, 2018a). En articulant les notions de frontière et de sentiment de dépaysement, l'enquête a permis de mettre en évidence un changement subjectif de la frontière en fonction de l'espace tel qu'il est représenté, vécu et perçu par les individus. Il ne s'agit pas seulement d'un changement géographique et social, mais d'une transformation psychologique qui relève de l'intimité de ses propres frontières car elle implique la relation à l'autre.

Or, l'altérité de l'autre est souvent rendue exotique par la mémoire coloniale dans le contexte marocain en particulier. Cette représentation est largement comprise à partir de la « situation coloniale » (Balandier, 1951), ou du « système colonial » (Sartre, 1964). À l'instar des travaux sur les mobilités Nord-Sud, nous pouvons convenir que les circulations contemporaines en continuité avec la période coloniale (Péraldi, Terrazzoni, 2016). En effet, les enseignants français au Maroc se situent dans la continuité de la coopération (Guth, 1984). Mais la comparaison avec la situation londonienne, non coloniale, permet de dépasser le caractère politique et idéologique pour resituer la relation à l'autre dans un contexte mondial et un temps long historique qui considère l'Angleterre comme une ancienne colonie française depuis la bataille de Hastings en 1066 (Mazel, 2017). L'altérité peut alors émerger de la représentation que les sujets s'en font, en fonction des limites qu'ils donnent à leur représentation du monde, aux étapes de leur parcours de vie. Tout se passe comme si un même contexte culturel était ordinaire pour les uns et extraordinaire pour les autres : ainsi la subjectivité du sentiment de dépaysement se révèle-t-elle. Ceux pour qui le séjour paraît extraordinaire revendiquent un apprentissage expérientiel de soi et de l'altérité. Leur conception de l'altérité peut parfois friser la caricature en s'enthousiasmant parfois de manière condescendante envers des traits traditionnels comme l'artisanat local à Casablanca, ou en exaltant la modernité par le goût pour le déguisement des Anglais ou pour leur humour par l'absurde. En effet, le goût pour le tajine ou pour l'humour des *Monthy Pythons* ne se construisent pas lors d'un séjour au Maroc ou en Angleterre. Ces expériences cosmopolites dans leur dimension culturelle et esthétique sont construites dans les pratiques ordinaires de la mondialisation (Cicchelli, 2016).

En revanche, la transformation de soi est opérée par la sensation et le vécu par un certain degré d'immersion, plus ou moins durable et profonde. C'est l'intensité

des émotions procurée par la rencontre à l'autre qui produit une transformation de soi. Pour ce faire, l'altérité de l'autre doit être éprouvée dans la durée et représenter une altérité radicale. Or, la radicalité de l'altérité de l'autre ne peut émerger que par un examen approfondi de soi. C'est pourquoi, tous les Français rencontrés à l'étranger ne sont apparus ni cosmopolites, ni expatriés. Pour certains, le séjour à l'étranger est une « expérience plaisante » car il satisfait une curiosité, à l'instar des formes de « migration plaisante » (Lizarraga, 2012). Pour d'autres, il permet de « joindre l'utile à l'agréable » puisque le séjour est avant tout professionnel, mais permet aussi de faire des découvertes, au même titre qu'une forme de « migration d'agrément » qui repose sur des critères qualitatifs plutôt qu'une rationalité économique (Cognard, 2010). Mais c'est surtout une découverte personnelle dont l'originalité peut être nuancée. C'est la proposition d'un enseignant de Lettres modernes au lycée français de Casablanca lorsqu'il explique que cette découverte est susceptible de se trouver partout et en toute situation : « C'est enrichissant, mais tout rapport, toute relation est enrichissant de toute façon. Il n'y a pas besoin de partir à l'étranger pour vivre cela. » Il souligne que cette impression de découverte découle d'une certaine forme de socialisation primaire qui lui est particulière : « C'est une expérience sensorielle, mais de toute évidence, le désir d'aller à l'étranger découle de la passion que j'ai eue pour le voyage lorsque j'étais adolescent. Le fait de reconfigurer ta palette sensorielle, c'est exactement ça ! » Pour lui, c'est le fait de se trouver lui-même dans cette situation d'altérité qui devient ordinaire, supposant qu'il se sent étranger partout. Pour autant, il ne recherche ni des sensations extrêmes, ni ne s'extasie devant les détails du quotidien, ce qui lui confère ce caractère à la fois blasé et cosmopolite que décrivait Simmel à propos de l'individu dans la modernité. Cette représentation de soi dans un contexte d'altérité, mêle le soi et l'autre dans une même entité : le chez soi. C'est dans le sentiment d'habiter chez soi que se définit l'altérité de l'autre. Ce sont les limites de soi qui permettent à l'autre d'exister en tant qu'autre, car en dehors de soi. Or, il existe un paradoxe sémiologique entre expatriation et une définition de l'individu cosmopolite comme ouvert à l'autre. En effet, l'expatriation signifiant le fait de se situer en dehors de là où l'on se sent bien, en dehors de chez soi. S'expatrier, signifie donc une situation inconfortable, où l'on ne se sent pas bien. Cette caractéristique est commune à l'état liminal que procure l'émancipation, à la fois libératrice et insécurisante.

Les exemples sont nombreux dans les entretiens montrant que le sentiment de dépaysement n'est pas toujours lié au fait de partir à l'étranger. La transformation de soi ne peut donc pas être objectivement limitée à la mobilité internationale. L'exemple le plus significatif est celui de Cécilia, âgée de trente-deux ans, enseignante de Lettres modernes dans un établissement privé marocain à

Casablanca : elle évoque un changement important lorsque, en tant qu'élève, elle a quitté le collège d'une petite ville française pour entrer au lycée dans la grande ville située à quinze kilomètres. Elle désigne le passage d'« un monde fermé » à un monde plus ouvert qu'elle identifie comme « l'approche d'un monde – j'allais dire international – c'est pas du tout international, mais ouvert ». Un monde où sa curiosité était satisfaite par la rencontre avec de nouvelles personnes : « J'avais déjà envie de voir des gens un peu différents. » Cette confusion spontanée entre « international » et « ouverture » dans un parcours de vie fait de ruptures biographiques, de mobilité sociale et de migration, trouve sa raison dans la complexité des notions de temporalité biographique, de migration et de mobilité, que relie entre elles la notion d'émancipation.

Dès que l'on se rapproche du sens de la patrie, de ses significations et des limites subjectives pour penser l'expatriation, elle apparaît comme une forme d'émancipation. La question centrale devient alors : de quoi on s'expatrie ? Les réflexions précédentes permettent de détacher la patrie du lieu et du sentiment d'appartenance dont le risque est de se fourvoyer dans des affirmations identitaires, des reconstructions narratives, tantôt trop essentialistes, tantôt trop pragmatistes. Il s'agit donc de revenir à la construction de la patrie en tant que chez soi, à partir des sensations premières du sujet : la construction du chez-soi suppose d'aborder la construction identitaire dans l'enfance et l'adolescence, par un processus d'identifications multiples qui se juxtaposent les unes les autres pour élargir les possibilités d'identifications. Néanmoins, le chez-soi suppose la construction de soi en rapport avec un lieu, donc un espace, un environnement relationnel qui socialise l'individu. C'est de ce chez soi que l'individu s'émancipe dans l'expatriation, mais ce n'est pas sans révéler une certaine angoisse.

Le chez soi en expatriation, une construction imaginaire et polytopique

Le chez-soi est le lieu où l'on habite. C'est le lieu de résidence, c'est-à-dire le lieu où l'on vit au quotidien avec des habitudes et des routines, qui relèvent de l'intimité (dormir, manger, se laver, s'habiller). Celui-ci peut être polytopiques, c'est-à-dire pratiqué dans plusieurs lieux (Stock, 2004). Le paradigme de la mobilité considère le chez-soi en plusieurs lieux au prisme de l'exil, considéré comme un non-lieu. L'exil fait se sentir « hors du lieu ». Mais se sentir hors du lieu diffère de se sentir hors de chez soi. Les figures mythiques d'Ulysse et Pénélope posent la question en termes de mobilité et de sédentarité : celle du nomade, aventurier mobile, et du sédentaire, immobile, qui répète inlassablement les mêmes gestes. Au-delà des figures genrées, ces figures cristallisent certaines distinctions entre tradition et modernité : celles du stable et de l'instable, de la sécurité et du risque. C'est également ainsi que peut se penser la dialectique entre l'aventure et l'ennui dans

leur rapport au temps (Jankélévitch, 1963), la première étant significative de la modernité selon Simmel (Martuccelli, 1999). Vivre entre plusieurs lieux peut à la fois induire une certaine « culpabilité » d'avoir quitté les siens, d'avoir fui sa patrie d'origine, d'autant plus si cette rupture est vécue et renvoyée par les proches comme une « trahison », voire une attente du retour.

La nostalgie, étymologiquement la « maladie du retour » apparaît alors : nostalgie des lieux, nostalgie des personnes, nostalgie liée aux souvenirs de moments vécus en certains lieux. La nostalgie renvoie à la mémoire et donc à l'imaginaire. Ainsi, le chez soi prend deux dimensions. D'une part, c'est le chez soi incarné dans une dimension matérielle, des pratiques situées dans un espace, un lieu et un environnement relationnel. D'autre part, c'est une représentation, qui induit un sentiment d'appartenance, une appropriation imaginaire de ce lieu. Le travail consiste alors à définir cette représentation du lieu, nécessairement subjective car déterminée par le vécu dans différents lieux géographiques : la maison, le village ou le quartier, la ville, le pays, la Terre, etc. Le chez soi implique une construction individuelle et collective qui construit une barrière entre le « soi » et l'« autre », entre le « nous » et « eux », c'est-à-dire entre ce qui est familier et étranger. La relation à l'autre ne se situe-t-elle pas dans ces combinaisons ? Certains auteurs comme Albert Camus ou Hannah Arendt situent le sentiment d'appartenance dans la langue maternelle (Cassin, 2013). De même, Albert Camus écrivait dans ses carnets « Oui j'ai une patrie : la langue française » (Camus, 1964). Plus que la langue, Marguerite Duras considérait que sa patrie se situe dans l'écriture, tant son rapport à la langue française est complexe (Bouthors-Paillart, 2002). La patrie peut ainsi être pensé comme délocalisée, en exil, hors du lieu, située dans l'imaginaire, dans la création et l'expression de soi et de manière ontologique, dans l'indicible. Le chez soi peut donc se construire de deux manières : dans la pratique et dans l'imaginaire. Mais dans les deux cas, c'est une construction subjective, un processus qui suppose un sentiment de confort, précisément car c'est une construction de soi, avec une dimension matérielle, mais surtout imaginaire, qui pose les conditions de la relation à soi et à l'autre. Par exemple, Yamina est franco-marocaine, fille d'une mère franco-italienne et d'un père algéro-marocain. Scolarisée au lycée français de Casablanca pendant dix-sept ans, puis en France pendant dix ans pour ses études supérieures et revenue à Casablanca depuis cinq ans, elle s'est reconvertie dans l'enseignement du Français langues étrangère après un doctorat en pharmacie : « Nous les binationaux, nous sommes des enfants-caméléons. Vraiment ! En même temps, c'est une force et une faiblesse. C'est une faiblesse, parce que tu ne sais plus qui tu es. Et c'est une force, parce que tu me mets dans n'importe quel environnement je m'adapte ! » Sa situation est significative pour comprendre l'expatriation, ce mélange d'insécurité et d'adaptabilité constitutif

de la condition sociale moderne qui produit le sentiment d'être en perpétuelle transition (Martuccelli, 2017). Dans un mouvement analogique, la patrie est plus qu'un sentiment d'appartenance, c'est un rapport intime à soi. Comme le montre Yamina, l'individu moderne peut être expatrié selon les représentations de sens commun et se sentir chez soi. Et inversement, l'individu moderne peut se sentir étranger à soi dans son propre pays.

Si la patrie peut être entendue comme une perception intime du rapport à soi, la transformation de soi par un voyage dans l'espace, dans le temps et dans la hiérarchie sociale est ainsi structurée socialement et inscrite dans des représentations normatives de la modernité. Cette transformation est souvent déconnectée de la citoyenneté alors qu'elle en est la finalité. Car en se représentant comme des individus émancipés, déconnectés de toute attache, les expatriés ont tendance à refouler leur appartenance à des collectifs, inscrits dans leur intimité. L'appartenance polytopique et les pratiques en plusieurs lieux ont des limites dans le temps car elle implique une division de soi (Ortar, 2015). S'expatrier, c'est donc avant tout, s'émanciper du cadre national ou familial soit pour mieux y revenir, soit pour se perdre dans le monde, au risque de produire une angoisse de rester hors de chez soi, isolé, malgré une illusion de s'identifier comme un individu libéré des contraintes et de la protection des institutions. L'expatrié est la figure significative de l'individualisme, de l'atomisme et de la monade. Dans le même temps, l'expatriation est le parangon de la modernité.

Se réaliser dans l'expatriation, une émancipation familiale

Émancipation du cadre national, émancipation d'un milieu social ou de la famille, l'expatriation représente une situation liminale par rapport à des institutions. Il s'agit d'une recherche d'autonomie par la mise à distance d'un ensemble d'habitudes et de pratiques, mais aussi des représentations de la norme. L'exemple le plus significatif est celui de Stéphane. Stéphane a évoqué sa construction comme un contre-modèle du schéma familial de ses parents ouvriers : « Très tôt, je me suis dit que je ne voulais pas de cette vie-là. Je ne voulais pas de leur vie à eux. Je ne voulais pas ce modèle-là. » Sa mère est bourguignonne et son père est rapatrié d'Algérie. Il souligne les encouragements de sa mère et le mutisme de son père face à son parcours, aussi bien géographique que professionnel, ou personnel : à 37 ans, il est célibataire, sans enfants et vit à Casablanca depuis quatre ans. Il a ouvert une galerie d'art en Bourgogne, est enseignant et se revendique comme étant bisexuel. Mais il prolonge et situe également son récit de vie en opposant radicalement ses choix avec ceux de sa sœur, plus jeune de sept ans, qui semble mener une vie casanière, routinière et confortable, une absence de changement et de mobilité qui semble l'embarrasser :

> Ma petite sœur est mariée. Elle a deux enfants. Et bien, elle a reproduit le schéma familial de mes parents : une maison, un travail, deux enfants. Moi, ça me terrifie ! Elle est comptable. Son mari travaille dans une plateforme de supermarché discount. Ils ne sont pas malheureux, parce que financièrement, ils ont hérité de son côté à lui. Sa mère est décédée, donc ils ont eu un gros héritage. Donc ils ne sont pas malheureux, mais leur vie me terrifie. Quand j'y vais, je vois mes deux nièces que j'adore. Les deux, en fait, ont été détectées « surdouées », donc elles n'ont pas de problème à l'école. Mais en voyant cette vie familiale-là : j'ai envie de les kidnapper et de leur montrer ce que c'est le monde ! Elles sont tellement intelligentes, qu'elles ont besoin de découvrir tout ça. Ma sœur va avoir trente ans, mais elle vit comme ça, depuis qu'elle a vingt ans. C'est impressionnant ! Je lui dis : « Voyage ! ». Quand elle est venue à Casablanca, elle avait peur de tout : « Mais pourquoi les gens font comme ci, pourquoi ils font comme ça ? C'est très dangereux ! » Je lui disais : « Mais calme-toi ! » Enfin, voilà, je ne voulais surtout pas reproduire le modèle de mes parents. Déjà je ne voulais surtout pas avoir une vie d'ouvrier, en même temps, mes parents ne la voulaient pas pour moi non plus ». (Le désir de partir pour Stéphane était puissant, à tel point qu'il a démissionné de l'éducation nationale afin de le réaliser ; Stéphane, 37 ans, psychologue scolaire et enseignant en mathématiques à Casablanca)

Les institutions étant indispensables à la vie collective, l'émancipation en est consécutive (Boltanski, 2009). L'exemple de Stéphane est intéressant. On retrouve cette distinction entre le nomade et le sédentaire. Pour lui, l'émancipation est possible à Casablanca mais pas à Londres. Son émancipation remet en question les cadres normatifs de l'altérité en situant la sécurité au cœur de l'expatriation. Le besoin d'être suffisamment protégé pour se sentir exister à l'écart des jugements moraux et dans une forme de distanciation, s'exprime ainsi dans une angoisse :

> Londres me fait penser à un manège sensationnel, mais dans lequel tu n'es pas attaché. [...] Je me sens plus en sécurité ici. Finalement, je suis bien. Et en plus, il y a un truc qui est incroyable, c'est que, quand je retourne en France, il y a un truc qui m'énerve, c'est d'entendre les conversations des autres. Alors que là, je ne suis jamais dérangé par la conversation des autres, parce que je ne comprends pas. Je ne peux même pas dire, s'ils appartiennent à une couche socio-professionnelle basse ou haute. Et ça, ça m'apaise. (Stéphane)

La patrie se situe dans cet indicible sentiment de protection, un ensemble de représentations et de pratiques qui produit une sensation de complétude avec soi-même. Car la logique de l'expatriation est une situation où l'étrangeté s'est dissoute en soi-même : « Inquiétante, l'étrangeté est en nous : nous sommes nos propres étrangers – nous sommes divisés » (Kristeva, 1988, p. 268). L'expatriation est donc une manière d'expérimenter sa propre étrangeté, se placer devant sa propre angoisse et devant soi-même. L'expatriation fait ressurgir l'histoire réelle par un brouillage entre familiarité et étrangeté : « Cet angoissant-là est quelque chose de refoulé qui fait retour. Cette espèce de l'angoissant serait justement l'étrangement inquiétant » (Freud, 1985, p. 246). Or, certains ont rompu avec cette angoisse-là. Pour d'autres, comme Stéphane, l'être-là s'inscrit dans une volonté, non pas de correspondre à des normes sociales modernes, mais précisément de ne pas être expatrié, mais à une sensation indicible et intime d'être à sa place, au plus près de soi, dans cette relation à l'espace et au temps entre l'aventure et l'ennui où se définit le sérieux (Jankélévitch, 1963) :

> Je peux avoir un avis très négatif sur la ville de Casablanca, sur la vie Casablancaise, mais je ne partirai pas. C'est comme si je disais que le Maroc est une copine : elle est chiante, mais je n'ai pas envie de la quitter. Tu vois ? Elle me fait chier, elle m'emmerde, mais je n'ai pas envie de la quitter ! Je suis là. Pourtant, je sais que je ne pourrais jamais trouver l'amour ici, parce que ce n'est pas compatible avec la mentalité européenne. (Stéphane)

Ainsi, cette version contemporaine du « portrait du colonisateur », homme blanc, qui se sent chez lui dans un pays colonisé, reproduisant la situation coloniale (Memmi, 1957), est à nuancer au regard de ses origines sociales, de son statut professionnel et de l'orientation sexuelle qu'il revendique comme marqueur identitaire dans la mesure où sa position d'étranger lui permet de la vivre en étant libéré des jugements moraux structurés dans le cadre national d'origine. En d'autres termes, c'est ainsi qu'une conception subjectivement plus dense nous paraît essentielle pour comprendre la situation migratoire à partir de l'expatriation, en dépassant les cadres juridiques et administratifs du droit de la nationalité et du droit international, ainsi que les assignations identitaires de race, de classe, de genre et de nation afin de les repenser dans un cadre global en termes d'émancipation.

Conclusion. Expatriation et modernité

La signification de l'expatriation dans le sens commun ne tient qu'aux sirènes des politiques néolibérales qui chantent les louanges de la mobilité. Elle s'appuie sur la figure romantique de l'artiste bohème ou celle, plus distinguée, du

fonctionnaire expatrié, diplomate ou ambassadeur, dont le prestige commence à se tarir (Lequesne, 2017). Lorsqu'on lui retire ses habits d'apparat, en effeuillant son costume d'Arlequin bariolé par son statut social, et son privilège de circuler, son esprit cosmopolite et son mode d'habiter polytopique, ses récits d'aventures extraordinaire et ses multiples expériences, l'expatrié révèle sa vulnérabilité : une angoisse existentielle des plus banales, qui ne prend sens par sa migration et sa mobilité que parce qu'il s'est émancipé en tant qu'individu, des institutions qui l'ont socialisé, qu'elles soient nationales ou familiales. Ainsi, rien ne le distingue de la figure de l'émigré traditionnel dans la mesure où ce désir d'émancipation peut être une caractéristique commune. La différence tient dans le regard que l'on porte sur l'émigré : c'est la figure de l'émigré qui se fond dans celle de l'expatrié. Or, l'émigré, précisément, peine à être regardé comme un individu moderne qui s'émancipe de la tradition de son pays d'origine ou de son village, de son ethnie, sa communauté ou sa famille. Il reste enfermé dans les catégories juridiques et administratives, les assignations de groupe selon la classe, la race, le genre, l'ethnie et la nation. Pourtant, la notion d'expatriation recoupe une réalité plus large, bien au-delà du déplacement physique et de ses implications. L'expatriation est une notion morale et existentielle.

L'individu expatrié s'échappe de cette entité ontologique indicible qu'est la patrie. Il s'émancipe vers un ailleurs qui ne mène nulle autre part que dans le récit de ses aventures. Mais en dehors de sa patrie, il renonce à être soi-même. La chimère du voyage s'inscrit là, dans ce rapport à l'imaginaire et à l'altérité camouflés par la relation à l'espace, au temps et à la hiérarchie sociale. L'individu se retrouve soi-même dans le regard de l'autre. Car c'est bien dans le regard de l'autre que l'individu commence à exister. C'est pourquoi, l'expatriation révèle la question sociologique de l'existence, car « la responsabilité de l'homme est de devoir résoudre sa vérité existentielle » (Martuccelli, 2011, p. 5). Or, l'expatriation est le parangon de la modernité, la face cachée de cet iceberg, invisible et surtout indicible dans sa forme la plus irresponsable car dans sa fuite en avant, l'expatrié, hors de soi, dissous une part de son humanité. C'est une chimère de liberté dans un monde mobile. Le drame de l'expatriation est sa vitrine libertaire qui camoufle une forme d'aliénation à la norme de la mobilité exaltée par des politiques néolibérales. L'expatriation est une fuite, une addiction, une aventure qui recule devant l'angoisse de se trouver face à soi-même. L'expatrié ne connaît pas de résonance car il ne se situe pas dans une patrie où quelqu'un lui répond (Rosa, 2016). Il n'a pas le temps d'attendre la réponse. Son inconsistance ne lui permet pas de s'accrocher à une entité qui ressemble de près ou de loin à une patrie, d'être en relation au monde et disponible à soi et au monde, à l'autre et à son environnement. Derrière la gloire de « l'expat » se trouve donc la misère d'une inconsistance de soi, une forme de

superficialité qui cherche toutes les justifications possibles pour faire un récit de soi vraisemblable afin de ne pas perdre la face. L'expatrié virevolte, papillonne, butine, en se laissant transporter au gré des opportunités professionnelles, sociales, politiques, affectives ou amoureuses. Sans attaches, il joue au jeu dangereux du désir, le sien et celui des autres, confondant potentiellement les deux.

Du point de vue national, le départ de ces personnes est déconcertant, voire suspect. Celui-ci peut sembler définitif même s'il s'agit le plus souvent d'une durée indéterminée. Surtout, il remet en question la cohésion sociale d'origine dans sa structure essentielle. L'analyse raffinée des situations individuelles montre d'ailleurs une forte corrélation entre cette structure et le départ comme une épreuve (Martuccelli, 2006). En d'autres termes, la place assignée aux individus au sein des structures, qu'elles soient familiales ou sociales détermine en premier lieu le départ. Par ailleurs, certaines prédispositions au départ ont également été mises à jour dans la mesure où cette place inconfortable peut être le fait d'un groupe, de toute une famille, par exemple, ou d'une communauté. Dans ce cas, seuls certains individus à l'intérieur du collectif consentiraient à s'en émanciper pour des raisons complexes qui leur sont propres. Dans d'autres cas, il s'agit d'habitudes collectives, comme c'est le cas de ceux socialisés au niveau international dont les liens antérieurs avec le voyage opèrent à la manière d'un *habitus*. Pourtant, dans tous les cas de figure c'est, presque banalement, le départ lui-même qui est la principale cause du départ. C'est une bifurcation dans un parcours de vie, socialement structurée (Soulet, 2005). En effet, aucune étude sur l'immigration ne devrait omettre que la majorité des habitants des sociétés traditionnelles et modernes ne quittent pas leur patrie. C'est pourquoi l'expatriation n'est pas nécessairement le fait d'hommes et de femmes vivant loin de leur pays d'origine : « L'homme refuse le monde tel qu'il est, sans accepter de lui échapper. En fait, les hommes tiennent au monde et, dans leur immense majorité, ils ne désirent pas le quitter. Loin de vouloir toujours l'oublier, ils souffrent au contraire de ne pas le posséder assez, étranges citoyens du monde, exilés dans leur propre patrie » (Camus, 1951, p. 326). Il s'agit de conclure sur la nécessité de réévaluer nos représentations de la patrie et de la migration afin de préciser les catégories du langage pour définir la situation migratoire.

Devant ce sinistre tableau, il est urgent de ne pas confondre expatriation et migration. Si l'expatriation est vécue comme elle est dans sa substance désincarnée, elle est un symptôme pour des individus profondément déracinés, hors de chez eux, vulnérables. La migration, volontaire ou forcée, légale ou non, temporaire ou durable peut induire une forme d'émancipation qui produit un sentiment d'expatriation, une sensation d'être en dehors de chez soi, de ne pas habiter le lieu et le moment présent. Mais l'expatrié n'a pas besoin de se déplacer pour se détacher de sa patrie imaginaire. L'expatriation est une forme d'insécurité ontologique

dont l'émancipation n'est rendue possible que par une protection sociale et physique. Sinon, elle est une errance, un vagabondage, et c'est pourquoi, elle doit être rattachée à la question sociale. Dans ce sens, elle rejoint des notions de santé mentale de l'individu entré dans la modernité (Ehrenberg, 1998), d'ancrage en soi, dans son environnement, dans son histoire. Elle peut se manifester par des addictions, des troubles mentaux, voire des pathologies. Elle est caractérisée par une profonde angoisse existentielle : un « vide intérieur et extérieur auquel rien ne s'attache [...] perdue dans l'immensité du cosmos » pour reprendre les termes d'une personne rencontrée au cours de l'enquête. D'un point de vue clinique, l'expatriation pourrait même être un symptôme de sociétés néolibérales dont le discours repose sur l'adaptabilité, une étrangeté à soi qui n'y revient jamais et se perd dans le dédale de la multiplicité des identités.

En définitive et de manière contre-intuitive, c'est bien la question sociale qui est en jeu à travers la notion d'expatriation, car elle interroge les formes de dépendance, les relations d'interdépendance, les situations de vulnérabilité, de risque et de sécurité. L'expatrié est un sujet anomique que l'on trouve dans toutes les villes, les campagnes, les professions, les milieux sociaux, les catégories de classe, de race, de genre et de nation. S'expatrier, ce n'est pas seulement migrer, mais il s'agit de s'émanciper, et ce faisant, d'aller nulle part ailleurs que vers soi par la médiation de l'autre pour commencer à exister.

Bibliographie

Balandier Georges, 1951, « La situation coloniale. Approche théorique » in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, p. 44-79.

Barrère Anne & Martuccelli Danilo, 2005, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : l'inflexion contemporaine » in *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005/1, n° 118, p. 55-79.

Barth Frederik, 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières » *in* Poutignat Philippe & Streiff-Feinart Jocelyne (dir.), *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, p. 203-249

Bauman Zygmunt, 2011 [1998], *Le Coût humain de la mondialisation*, Paris, Fayard, 208 p.

Beck Ulrich, 2006, *Cosmopolitan Vision,* Polity Press, Cambridge, 216 p.

Beck Sylvain, 2018a, « Les frontières mobiles de l'expatriation. Un privilège des enseignants français en situation migratoire » *in* Ortar Nathalie, Salzbrunn Monika & Stock Mathis (dir.), *Migrations, Circulations, Mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, p. 69-80.

Beck Sylvain, 2018b, « La politique du voyage. L'éducation spécialisée comme formation au cosmopolitisme » in *Sciences & Actions Sociales*, vol. 10, n° 2, p. 94-111.

Beck Sylvain, 2018c, « Déconstruire l'expatriation à la lumière de la diversité des statuts professionnels et des profils sociologiques des enseignants français au Maroc » in *Migrations Société*, 174, n° 4, p. 105-121.

Beck Sylvain, 2015, *Expatriation et relation éducative. Les enseignants français dans la mondialisation*. Thèse de doctorat non publiée, université Paris IV-Sorbonne, Paris, 384 p.

Benson Michaela & O'Reilly Karen, 2016, "From Lifestyle Migration to Lifestyle in Migration: Categories, Concepts and Ways of Thinking" in *Migration Studies,* Vol. 4/1, pp. 20-37.

Benson Michaela & O'Reilly Karen, 2009, *Lifestyle Migration. Expectations, Aspirations and Experiences*, London, Ashgate, 168 p.

Boltanski Luc, 2009, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, Paris, 294 p.

Bouthors-Paillart Catherine, 2002, *Duras la métisse. Métissage fantasmatique et linguistique dans l'œuvre de Marguerite Duras*, Droz, Genève, 246 p.

Brassat Emmanuel, « Les incertitudes de l'émancipation » in *Le Télémaque*, vol. 43, n° 1, 2013, p. 45-58.

Caillé Alain & Chanial Philippe, 2011, « Présentation » in *Revue du MAUSS*, vol. 38, n° 2, p. 5-30.

Camus Albert, 1964, *Carnets II. Janvier 1942 – mars 1951*, Paris, Gallimard.

Cassin Barbara, 2013, *La Nostalgie. Quand donc est-on chez soi ?*, Autrement, Paris, 157 p.

Castel Robert, 2003, *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil, Paris, 95 p.

Castel Robert, 1995, *Les Métamorphose de la question sociale*, Gallimard, Paris, 805 p.

Chanet Jean-François, 1996, *L'École républicaine et les petites patries*, Aubier, Paris, 430 p.

Chernilo Daniel, 2017, *Debating Humanity. Towards a Philosophical Sociology*, Cambridge University Press, Cambridge, 262 p.

Chernilo Daniel, 2006, "Social Theory's Methodological Nationalism: Myth and Reality" in *European Journal of Social Theory*, n° 9, pp. 5-22.

Cicchelli Vincenzo, 2016, *Pluriel et commun. Sociologie d'un monde cosmopolite*, Presses de Sciences Po, Paris, 288 p.

Cingolani Patrick, 2011, « Psychanalyse, politique, désidentification » in *Revue du MAUSS*, vol. 38, n° 2, 2011, p. 171-183.

Cognard Françoise, 2010, « "Migrations d'agrément" et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial » in *Carnets de géographes*, n° 1, DOI : 10.4000/cdg.2006.

Croucher Sheila, 2012, "Privileged Mobility in an Age of Globalization" in *Societies*, n° 2, pp. 1-13.

Detienne Marcel, 2000, *Comparer l'incomparable*, Seuil, Paris, 144 p.

Ehrenberg Alain, 1998, *La Fatigue d'être soi,* Odile Jacob, Paris, 320 p.

Eisenstadt Shmuel Noah, 1997, *Les Antinomies de la modernité. Les composantes jacobines de la modernité et du fondamentalisme*, L'Arche, Paris, 130 p.

Faist Thomas, 2018, *The Transnationalized Social Question*, *Migration and the Politics of Social Inequalities in the Twenty-First Century*, Oxford University Press, Oxford, 400 p.

Faist Thomas, 2013, "The Mobility Turn: A New Paradigm for the Social Sciences?" in *Ethnic and Racial Studies*, vol. 36, n° 11, pp. 1637-1646.

Faist Thomas, 1998, "Transnational Social Spaces Out of International Migration: Evolution, Significance and Future Prospects" in *European Journal of Sociology*, vol. 39, n° 2, pp. 213-247.

Fechter Anne Meike, 2007, *Transnational Lives: Expatriates in Indonesia,* Ashgate, Farnham, 182 p.

Foray Philippe, 2013, « Républicanisme scolaire : émancipation et méritocratie » in *Le Télémaque*, vol. 43, n° 1, p. 35-44.

Freud Sigmund, 1985, *L'Inquiétante étrangeté et autres essais*, Gallimard, Paris, 342 p.

Glaser Barney & Strauss Anselm, 2010, « Différencier et évaluer les études comparatives » in *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies de la recherche qualitative*, Armand Colin, Paris, p. 221-271.

Gori Roland, 2011, « Questions écrites à Roland Gori » in *Revue du MAUSS*, vol. 38, n° 2, p. 101-111.

Green Nancy, 2009, "Expatriation, Expatriates, and Expats: The American Transformation of a Concept" in *The American Historical Review*, vol. 114, n° 2, pp. 307-328.

Guth Suzie, 1984, *Exil sous contrat. Les communautés de coopérants,* Agence de Coopération Culturelle et Technique/Silex éditions, Paris, 480 p.

Hayes Matthew, 2015, "'It is Hard Being the Different One All the Time': Gringos and Racialized Identity in Lifestyle Migration to Ecuador" in *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 6, pp. 943-958.

HOBSBAWM Eric, 1990, *Nations and Nationalisms since 1780. Program, Myth, Reality*, Cambridge University Press, Cambridge, 206 p.

JANKÉLÉVITCH Vladimir, 1963, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, Flammarion, Paris, 302 p.

KING Anthony, 1990, *Global Cities. Post-Imperialism and the Internationalization of London,* Routledge, London, 194 p.

KRISTEVA Julia, 1988, *Étrangers à nous-mêmes*, Gallimard, Paris, 294 p.

LAMONT Michèle & AKSARTOVA Sada, 2002, "Ordinary Cosmopolitanisms: Strategies for Bridging Racial Boundaries among Working-class Men" in *Theory Culture Society*, vol. 19, n° 4, pp. 1-25.

LATOUR Bruno, 2005, *Changer la société, refaire de la sociologie*, La Découverte, Paris, 399 p.

LATOUR Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 211 p.

LEQUESNE Christian, 2017, *Ethnographie du Quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français*, CNRS Éditions, Paris, 255 p.

LE RENARD Amélie, 2019, *Le Privilège occidental. Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*, Les presses de Sciences Po, Paris, 272 p.

LIZARRAGA Omar, 2012, *La transmigracion placentera. Lovilidad de estadounidenses a México*, Publicaciones del Instituto Politecnico Nacional, México, 230 p.

MANCERON Gilles, 2005, *Marianne et les colonies. Une introduction à l'histoire coloniale de la France*, La Découverte, Paris, 324 p.

MARTUCCELLI Danilo, 2011, « Une sociologie de l'existence est-elle possible ? » in *SociologieS. Théories et recherche*, http://journals.openedition.org/sociologies/3617.

Martuccelli Danilo, 2006, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Armand Colin, Paris, 479 p.

Martuccelli Danilo, 1999, *Sociologies de la modernité*, Gallimard, Paris, 544 p.

Mazel Florian, 2017, « 1066. Des Normands aux quatre coins du monde » *in* Boucheron Patrick, *Histoire mondiale de la France*, Seuil, Paris, p. 169-174.

Memmi Albert, 1957, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur,* Gallimard, Paris, 164 p.

Négroni de François, 2007 [1977], *Les Colonies de vacances. Portrait du coopérant française dans le tiers-monde,* L'Harmattan, Paris, 290 p.

Ortar Nathalie, Salzbrunn Monika & Stock Mathis, 2018, « Conclusion. Reconceptualiser migration, circulation et mobilité » in Ortar Nathalie, Salzbrunn Monika & Stock Mathis (dir.), *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, p. 191-200.

Ortar Nathalie, 2015, *La Vie en deux. Familles françaises et britanniques face à la mobilité géographique professionnelle*, Éditions Petra, Paris, 272 p.

Peraldi Michel & Terrazzoni Liza, 2016, « Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires » in *Cahiers d'Études africaines*, 1-2, nº 221-222, p. 9-27.

Poutignat Philippe & Streiff-Feinart Jocelyne, 1995, *Théories de l'ethnicité,* PUF, Paris, 201 p.

Quashie Hélène, 2015, « La "blanchité" au miroir de l'africanité. Migrations et constructions sociales urbaines d'une assignation identitaire peu explorée (Dakar) » in *Cahiers d'études africaines*, vol. 220, nº 4, p. 761-786.

Rosa Hartmut, 2016, *Résonance. Sociologie de la relation au monde*, La Découverte, Paris, 544 p.

Sartre Jean-Paul, 1964, *Situations V. Colonialisme et néo-colonialisme*, Gallimard, Paris, 256 p.

Schewel Kerilyn, 2019, "Understanding Immobility: Moving Beyond the Mobility Bias in Migration Studies" in *International Migration Review*, vol. 54, n° 2, pp. 328-355.

Schinkel Willem, 2018, "Against 'Immigrant Integration': For an And to Neocolonial Knowledge Production" in *Comparative Migration Studies*, vol. 6, n° 31, p. 6-31.

Schütz Alfred, 2010, *L'Étranger suivi de L'homme qui rentre au pays*, Allia, Paris, 75 p.

Simmel Georg,1999 [1905], « Excursus sur l'étranger » in *Sociologie. Études sur les formes de socialisation*, PUF, Paris, p. 663-665.

Soulet Marc-Henry, 2009, « 16. Changer de vie, devenir autre : essai de formalisation des processus engagés » *in* Grossetti Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à* l'événement, La Découverte, Paris, p. 273-288.

Stock Mathis, 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques » in *EspacesTemps.net*, http://www.espacestemps.net/articles/habiter-comme-pratique -des-lieux-geographiques/

Therrien Catherine, 2015, « La migration des Français.es au Maroc : motivations au départ, représentations du "chez-soi" et altérité culturelle » *in* Rapport Complet, AMERM, Rabat, p. 26-60.

Urry John, 2006, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Armand Colin, Paris, 253 p.

Viguerie de Jean, 2004, *Les Deux Patries, essai historique sur l'idée de patrie en France*, Dominique Martin Morin, Poitiers, 296 p.

Wimmer Andreas, 2015, "Race-Centrism: A Critique and a Research Agenda" in *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 13, pp. 2186-2205.

Résumé : Cet article se propose d'analyser l'expatriation dans une perspective phénoménologique afin de remettre en cause les grilles d'analyse conventionnelles des déplacements humains. Il s'agit de déconstruire les identités de classe, de race

et de nation pour faire émerger la notion d'émancipation de l'individu de sa patrie. L'expatriation apparaît comme une notion existentielle heuristique pour porter un autre regard sur les migrations internationales. Elle unifie les situations migratoires en dépassant les clivages implicites entre tradition et modernité.

Mots-clefs : expatriation, français de l'étranger, émancipation, patrie, individu, existence, tradition, modernité.

Expatriation as a Form of Emancipation. Towards a Different View of International Migration?

Abstract: This paper seeks to analyze expatriation in a phenomenological perspective. It aims to question the usual analytical tools of human displacements. The deconstruction of social class, racial and national identities, allows us to highlight the emancipation of the individual from the patria. Expatriation appears like a heuristic existential notion to look differently at international migrations. This perspective unifies migratory situations beyond the implicit cleavages between tradition and modernity.

Keywords: expatriation, French abroad, emancipation, patria, individual, existence, tradition, modernity.

La expatriación como forma de emancipación. ¿Hacia una visión diferente de la migración internacional?

Resumen: Este artículo propone analizar la expatriación desde una perspectiva fenomenológica para cuestionar las redes de análisis convencionales des desplazamiento humano. Se trata de deconstruir identidades de clase, raza y nación para sacar a relucir le noción de emancipación del individuo de su tierra natal. La expatriación aparece como una noción existencial heurística para dar una mirada diferente a la migración internacional. Unifica situaciones migratorias al ir mas allá de las divisiones implícitas entre tradición y modernidad.

Palabras clave: expatriación, francés en el extranjero, emancipación, patria, existencia, tradición, modernidad.

HAL
archives-ouvertes.fr

Les politiques d'asile en Russie : entre migration de retour et rapatriement

Stepan Vasilenko

▶ **To cite this version:**

Stepan Vasilenko. Les politiques d'asile en Russie : entre migration de retour et rapatriement. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323211

HAL Id: hal-03323211
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323211

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

Les politiques d'asile en Russie : entre migration de retour et rapatriement

Stepan Vasilenko

Sociétés Plurielles, n° *4*
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Les politiques d'asile en Russie : entre migration de retour et rapatriement

Stepan Vasilenko
Chercheur-enseignant, université des finances du gouvernement russe

Qu'est-ce que l'asile en Russie et quel rapport entretient-il avec l'État russe ? L'un des objectifs de cet article est de montrer qu'avant d'être une catégorie juridique, l'asile se constitue en tant que sujet politique. C'est à la fois une question de diplomatie internationale et un prolongement de la politique migratoire. De ce fait, il ne s'agit pas ici d'étudier l'asile pour lui-même, mais d'identifier les enjeux qui influencent les actions publiques. Notre approche implique d'examiner l'asile dans l'histoire de son développement et d'exposer son lien étroit avec les questions de rapatriement, de discours politiques et d'appartenance dans les textes juridiques. Nous allons nous focaliser sur certains phénomènes sociaux et politiques en particulier, comme l'émergence des différentes catégories juridiques de « réfugiés » en Russie dans les années 1990.

L'objectif de cet article est d'expliquer les enjeux politiques d'une telle différenciation en relation avec les destins des réfugiés et rapatriés. Comment cette transformation de l'asile se manifeste-t-elle par l'intermédiaire d'un instrument politique ? D'une part, dans un contexte de crises armées, humanitaires et politiques majeures au sein de l'espace post-soviétique éclaté, le retour des ex-Soviétiques a contraint l'État russe à chercher les moyens d'apporter un soutien à un grand nombre des rapatriés. Le résultat principal de ces engagements a été l'adoption de la Convention de Genève et la création des deux catégories socio-juridiques de réfugiés en Russie : « les migrants forcés » et « les réfugiés » qui sont définies dans la législation russe par des lois éponymes. C'est dans le prolongement du thème de la migration et de l'approche socio-historique sur les

« entités collectives fabriquées par l'État dans le cadre de sa politique sociale » (Noiriel, 2006, p. 66) que s'inscrit ce travail.

D'autre part, on montrera que les autorités russes pensent que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) va les aider financièrement à couvrir les frais d'accueil de ces rapatriés forcés si ceux-ci sont assimilés à des réfugiés au sens de la Convention de Genève (Shevel, 2011, p. 108-111). Dans les conditions économiques difficiles des années 1990, le refus de cette instance internationale d'accorder un financement pour des « migrants forcés » a accentué en Russie le recours au régime préférentiel d'accès à l'asile pour les ex-compatriotes soviétiques. Par conséquent, la Russie n'a accordé l'asile qu'aux ressortissants des ex-Républiques soviétiques au détriment des demandeurs d'Afghanistan, d'Afrique et du Proche-Orient, dont les dizaines de milliers de ressortissants se trouvaient dans une situation irrégulière, sans pouvoir accéder à la procédure d'asile. C'est ce contexte de rapports de force, de conflits et de collaborations qui fait l'objet de notre travail.

Pour aborder ces questions, l'article se base essentiellement sur une palette de sources secondaires. Le recours à la bibliographie russe sur le sujet de la politique migratoire nous a permis de découvrir qu'un certain nombre d'ouvrages importants ont été rédigés par des anciens hauts fonctionnaires du Service fédéral de Migration (FMS). Il s'agit de travaux à vocation scientifique, destinés aux chercheurs. On pense notamment à Tatiana Regent, ancienne dirigeante du FMS (1992-1999), ou bien à Emil Payin, conseiller du président Brois Eltsine sur la politique ethno-nationale (1996-1999). Les témoignages croisés de ces fonctionnaires reconvertis sont devenus nos sources principales dans la restitution de la politique migratoire russe dans les années 1990-2000. Nous y avons trouvé des opinions personnelles, des données statistiques, ainsi que des explications sur les logiques des acteurs étatiques qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à l'élaboration des approches dans le domaine migratoire. Ces travaux sont abordés à la fois comme des ouvrages scientifiques et comme de précieuses sources primaires, qui méritent néanmoins une analyse nuancée et prudente. Les données sont comparées avec d'autres témoignages provenant de la même époque et de la littérature scientifique russe et étrangère.

Les prévisions migratoires et les raisons pour la migration de retour

La désintégration rapide de l'Union Soviétique en 1991 a tout de suite posé les défis migratoires accompagnés de redéfinition des frontières administratives et de formation des identités ethno-nationales. Environ 25,3 millions de citoyens considérés comme ethniquement russes résidant dans les ex-Républiques

soviétiques, qui étaient auparavant l'ethnie dominante et majoritaire, sont brusquement devenus, dans les nouveaux États indépendants, une « minorité impériale » (Sendich & Payin, 1994, p. 21-37) ou la « diaspora du cataclysme » (Pivovar, 2008, p. 227). Il faut ajouter à ce nombre approximativement 11 millions de personnes dont les origines ethniques sont affiliées à la Russie. Au sein de l'espace post-soviétique éclaté, tous étaient des rapatriés potentiels, dont le déplacement vers la Russie ne se résume pas à un seul facteur : on compte également les crises armées et politiques[1], la migration de travail et le retour à la « petite patrie », etc. On commencera par décrire la dynamique migratoire dans l'espace post-soviétique et par expliquer comment la Russie devient soudainement un pays d'immigration. Une attention particulière sera accordée aux migrations de retour et aux contextes politiques qui stimulent le rapatriement.

Les débats de l'époque au sujet des migrations reflètent le mode de pensée et les logiques des acteurs gouvernementaux. Au début des années 1990, le gouvernement de Boris Eltsine devait prendre en considération les projections des migrations de retour : les recherches menées par l'académie des Sciences de Russie estimaient que la Russie pourrait être confrontée à une crise migratoire majeure liée à l'accueil et à l'intégration de millions d'ex-citoyens de l'ex-URSS (Vitkovskaya, 1993). Ces scénarios avaient pour point de départ l'explosion migratoire en 1991-1994, durant laquelle la Russie a accueilli 3,6 millions de personnes. Les prévisions étaient également nourries par les changements politico-linguistiques dans l'espace post-soviétique où l'émergence des quatorze États indépendants a réactualisé les questions de citoyenneté, des langues d'État et du rôle des Russes ethniques dans ces pays. Ce *state-building* se produit souvent au détriment des minorités russes, dont les droits pour la citoyenneté et le droit de pratiquer la langue russe sont limités pour différentes raisons politiques – notamment liées au désir de se détacher de l'héritage de l'Union Soviétique (Vitkovskaya, 1998).

Ainsi, la langue russe a perdu son statut législativement protégé dans la plupart des États indépendants. Le rôle des langues d'État formées à la base d'une ethnie dominante s'est renforcé en se transformant très vite en objet de concurrence politique, comme en Biélorussie[2] et au Kirghizstan (Savoskul, 2001, p. 371), ou en moyen d'exclusion des minorités, comme en Estonie et Lettonie, où la connaissance des langues officielles est devenue l'une des conditions d'accès à la

1. Les affrontements interethniques au Tadjikistan (1992-1997), en Géorgie (1991-1993) et en Moldovie (1992) prolongent le conflit armé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan (1991-1994).

2. En Biélorussie, la langue russe obtient le statut de deuxième langue officielle en 1995 à l'issue du référendum où cette décision a été soutenue par 88,3 % des citoyens de la République.

citoyenneté. En 1994, selon les sondages d'opinion, cette régression du statut de la langue russe était perçue par les Russes comme un obstacle important pour leur carrière et pour la promotion sociale (Zevelev, 2001, p. 107).

La nécessité d'apprendre des nouvelles langues pour s'insérer dans le marché du travail des pays indépendants est d'autant plus difficile que le niveau de bilinguisme des Russes ethniques est très bas. À la veille de la dissolution de l'URSS, leur maîtrise des langues majoritaires dans les républiques était très faible, sauf en Ukraine où le bilinguisme était facilité par la grande proximité des langues. Parmi les Russes ethniques dans les Républiques soviétiques, ceux installés en Asie Centrale ont la plus faible maîtrise du bilinguisme : on compte 4,6 % de bilingues pour l'Ouzbékistan, 3,6 % pour le Tadjikistan, 1,3 % pour le Kirghizstan et 0,9 % pour le Kazakhstan (Kosmarskij, 2004, p. 76).

Une autre raison expliquant la poussée migratoire vers la Russie dans les premières années post-soviétiques a été la mise en application des lois sur la citoyenneté dans les Républiques indépendantes, y compris la Russie. La plupart des pays post-soviétiques, comme l'Ukraine, la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan, préfèrent adopter une « option zéro », c'est-à-dire, reconnaître en tant que citoyens toutes les personnes résidentes au moment de l'effondrement de l'URSS. D'autres pays conditionnent cependant l'accès à la citoyenneté aux compétences linguistiques, à l'appartenance ethnique et à la durée de résidence[3] (Filippova, 1998, p. 31-49). L'Estonie et la Lettonie représentent un cas spécial où les contraintes à la naturalisation et la non-conformité aux critères du droit de la citoyenneté posés par les Républiques indépendantes ont entraîné l'apparition d'un grand nombre d'apatrides[4] parmi les ex-citoyens soviétiques. Ainsi, en 1993, la citoyenneté lettone était refusée à 28,2 % de la population, dont 84,2 % sont des russophones (De Tinguy, 2004, p. 459).

3. Il s'agit, notamment, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Moldavie et la Géorgie. Par exemple, selon la législation géorgienne, pour acquérir la nationalité du pays, il fallait avoir vécu en RSS de Géorgie pendant 5 ans avant la déclaration de l'indépendance. Parfois, d'autres demandes sont formulées de manière ambiguë. Ainsi, en Moldavie, la condition est de parler la langue moldave « suffisamment bien pour pouvoir participer à la vie publique de la République », alors qu'en Ukraine et au Turkménistan, il faut maîtriser la langue « suffisamment bien pour pouvoir communiquer ».

4. Un apatride est défini comme toute personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de sa législation.

L'émergence de la politique nationale de l'asile en Russie

Le terme « réfugiés » (*bežency*), déjà connu par ailleurs, n'intègre le vocabulaire officiel soviétique qu'à la fin des années 1980, pour désigner le sort de citoyens soviétiques qui ont quitté en masse leur pays en raison des *pogroms* en RSS d'Azerbaïdjan et en RSS d'Arménie. Mais ce ne sont pas des réfugiés *stricto sensu* conformément au droit international, puisque leur déplacement se fait toujours au sein de l'espace commun national. En revanche, après la chute de l'URSS, ces flux migratoires internes sont devenus des migrations internationales. La confusion terminologique s'explique par le fait que le langage politique ne reconnaît pas le concept de « réfugié », qui s'est imposé à grande échelle en Occident avec la ratification de la Convention de Genève de 1951. Ainsi l'URSS n'a pas ratifié ce document international, le considérant, dans l'espace public, comme une « manifestation du capitalisme occidental en quête de solutions permettant de continuer à exploiter une main-d'oeuvre bon marché en provenance du tiers-monde et des colonies » (Ben-Nun, 2017, p. 229). Alors que les pays occidentaux élaboraient des instruments juridiques et des politiques publiques destinés à permettre la réinstallation des populations réfugiées, l'État soviétique s'est trouvé dans un vide juridique sur le sujet de l'accueil des étrangers.

Très vite, la Russie a dû accepter le statut de pays d'asile pour un grand nombre de ressortissants des Républiques indépendantes. Dans la première moitié des années 1990, les conflits armés ont touché plus de 5 millions de personnes, parmi lesquelles 2,4 millions ont quitté les Républiques indépendantes pour s'installer ailleurs (Mukomel, 2005, p. 14). Cette instabilité dans l'espace post-soviétique est perçue comme menaçante par la société russe. L'analyse des médias effectuée par Hilary Pilkigton entre 1991 et 1996 montre que le problème des flux migratoires des rapatriés était traité par les journalistes russes comme une question largement politique, tandis que les facettes sociales, économiques et humanitaires de ces crises étaient présentées comme moins importantes : « La situation des anciennes républiques qui a conduit à la décision de migrer, par exemple, a été discutée par 85 % des articles – 325 au total – analysés en 1994. Ce focus suggère que le mandat russe relève davantage de l'ordre du contrôle et du management, que du soutien et de la prestation » (Pilkington, 1998, p. 24).

La politique de l'État russe confronté aux migrations de retour et aux flux des victimes d'affrontements interethniques était déterminée par des raisons idéologiques et économiques. D'abord, les rapports de force au sein de la Douma d'État stimule la prise en charge des ex-citoyens soviétiques qui ne parvenaient pas à s'intégrer dans les nouvelles Républiques indépendantes, alors en plein processus de construction en États-nation (Pilkington, 1998, p. 53-56). Pour donner un

cadre au retour de ces populations, l'État russe a adopté la première mouture de la loi « Sur la citoyenneté » (1991) qui facilitait l'accès à la citoyenneté russe. En adoptant cette loi, le gouvernement Eltsine anticipait le retour des russophones en Russie, en se préparant à l'accueil de flux migratoires potentiellement importants. En même temps, le problème des migrants involontaires arrivés en masse ne peut être réglé avec la seule attribution de la citoyenneté.

L'une des réponses est l'adhésion à la Convention de Genève de 1951 qui donne les outils juridiques et définissent les termes comme « asile » et « réfugié ». Cette politique se déploie en Russie avec la création, en 1993, de deux catégories juridiques pour les populations réfugiées : les « réfugiés » et les « migrants forcés ». Les deux statuts sont presque identiques et touchent tous deux à la demande d'asile. La différence réside dans le fait que la loi dite « Sur les migrants forcés » couvre seulement les citoyens russes qui bénéficient de plus amples prestations sociales. La chercheuse Oxana Shevel considère que la Russie a élaboré ses propres formes de protection nationale à travers ces deux statuts spécialement destinés à favoriser le retour des Russes : « Le système des deux lois pour réguler la politique des réfugiés était un phénomène législatif unique dans les pays post-communistes et en Europe en général [...].Ce système des deux lois illustrait la détermination de la Russie à créer un régime préférentiel pour les réfugiés compatriotes » (Shevel, 2011, p. 104).

En effet, comme il est expliqué dans le guide « Compas pour les réfugiés et les migrants forcés », l'idée initiale de ces initiatives législatives était, avant tout, de séparer les ex-compatriotes de l'URSS des autres étrangers. Selon cette logique, les nouveaux arrivants russophones ont pu acquérir très rapidement la nationalité russe grâce à la loi « Sur la citoyenneté ». Celle-ci leur a permis de demander le statut de migrant forcé et d'obtenir les bénéfices qui en découlaient. Par contraste, les citoyens en provenance des pays non affiliés à l'URSS ne pouvaient prétendre, dans cette situation, qu'au statut de réfugié (Grafova, 1995, p. 3).

Ainsi, il n'est pas étonnant que la loi « Sur les migrants forcés » soit juridiquement plus inclusive et comporte plus d'obligations financières que celle qui concerne les réfugiés. À part la question de la citoyenneté, les personnes désirant être couvertes par cette loi pouvaient s'adresser aux services consulaires de leurs pays de résidence avant de rentrer en Russie. En outre, si l'on compare les textes, l'acquisition du statut de migrant forcé apparaissait plus simple que celle du statut de réfugié. Contrairement aux demandeurs d'asile « traditionnels », la reconnaissance des migrants forcés n'était pas fondée sur le fait d'être victime de persécutions individuelles du fait de leurs origines ou de leur religion, etc. Ainsi, une violation des droits humains touchant des membres de la famille était aussi l'un des critères justifiant l'octroi du statut de migrant forcé. En outre, sans le faire pour

les réfugiés, la commission chargée des réfugiés et des migrants forcés au sein de la Douma de Russie étendait l'application de la loi « Sur les migrants forcés » aux situations de « campagnes hostiles contre des individus ou groupes d'individus, de violations de l'ordre public et à d'autres circonstances violant sensiblement les droits humains ».

L'hypothèse selon laquelle le gouvernement russe assimilait les réfugiés aux ex-compatriotes soviétiques se confirme également au regard de la naturalisation rapide favorisée par la loi « Sur la citoyenneté » pour ceux qui ont trouvé l'asile en Russie. Le point 2 de l'article 19 de cette loi fédérale prévoyait la réduction du temps de procédure pour l'obtention de la nationalité russe pour les réfugiés. Ces derniers pouvaient donc déposer leurs documents après deux ans et demi de séjour légal en Russie, contre cinq ans pour tous les autres citoyens étrangers. Pour les apatrides reconnus comme réfugiés, ce délai était réduit d'un an et demi.

Pour autant, la procédure simplifiée d'acquisition de la nationalité russe permettant l'accès au statut de migrant forcé était freinée par les entraves bureaucratiques et les normes restrictives. De ce fait, une partie des rapatriés ont initialement préféré demander le statut de réfugié. Ainsi, ce statut est devenu un autre moyen de naturalisation pour les ex-Soviétiques qui, pour des raisons différentes, ne rentraient pas dans la procédure simplifiée d'obtention de la citoyenneté russe. Une fois que la nationalité russe était obtenue, les réfugiés russes pouvaient demander le statut de migrant forcé. Ce qui compte était la consécration légale d'un soutien moral et matériel accordé aux russophones, même si cette aide était soumise aux conditions d'éligibilité et ne concernait qu'une partie des rapatriés. Entre 1992 et 2000, selon les données de la première dirigeante du FMS (1992-1999) Tatiana Regent, 1,5 million de personnes, sous l'une ou l'autre forme, ont trouvé l'asile en Russie. Les deux tiers des demandes ont été satisfaites (Regent, 2001, p. 179-183).

Se délester des réfugiés « non soviétiques » : les tensions entre la Russie et le HCR

Les données statistiques du Service fédéral de Migration donnent lieu à plusieurs interrogations quant à l'existence d'un principe de sélectivité à l'égard des demandeurs d'asile. Il existait une différence assez claire entre le traitement des demandeurs d'asile en provenance des ex-Républiques soviétiques et ceux des pays hors de l'espace post-soviétique. Si l'on regarde les éléments indirects des données statistiques pour 1992-1993, nous remarquons que, parmi les 320 000 réfugiés et migrants forcés enregistrés, seulement 690 individus sont originaires de régions autres que la Russie ou les pays post-soviétiques. L'année 1994 ne présente pas de

différence statistique, car pour 85 811 réfugiés reconnus, seulement 23 individus sont sans affiliation citoyenne à l'Union Soviétique. En 1995, ces chiffres sont de 22 personnes contre 46 409 « réfugiés » au total. Pour les années suivantes, la tendance ne change pas radicalement, car entre 1992 et 2001, le taux des citoyens étrangers non soviétiques parmi tous les réfugiés reconnus était de 0,1 %, soit 1 900 personnes (Zajončkovskaâ, Mkrtčân, Tûrûkanova, 2009, p. 17).

Pourtant, des demandeurs d'asile provenant de pays « en voie de développement » étaient bien présents en Russie. Selon un interlocuteur de la chercheuse Anne de Tinguy au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), en 1994, l'organisation a « entendu en Russie plus que 60 000 personnes originaires de pays extérieurs à l'ex-URSS qui demandaient l'asile » (De Tinguy, 2004, p. 380). Les profils de ces populations étaient assez divers, des anciens étudiants africains venus avant l'effondrement de l'URSS, jusqu'à l'élite militaire afghane et des migrants du Moyen-Orient arrivés en Russie plus récemment. Si la direction du FMS a traité ces populations comme essentiellement des migrants économiques, l'enquête de l'Organisation internationale pour les Migrations (l'OIM) a montré qu'une grande partie de ces étrangers venaient de milieux favorisés, connaissaient le russe et avaient fait des études supérieures en URSS. En 1997, ils étaient 200 000 à séjourner dans la capitale et dans la région de Moscou en espérant faire leur demande d'asile ou en concevant la Russie comme un pays de transit vers l'Europe (l'OIM, 1996, p. 69).

Comment expliquer cette exclusion des demandeurs d'asile non-soviétiques ? Il faut encore une fois revenir aux lois « Sur les réfugiés » et « Sur les migrants forcés » de 1993. La ressemblance sur le fond des deux lois sur l'asile en Russie n'est pas un hasard. Une telle approche dissimulait un agenda politique, visant à obtenir des financements de la part du HCR pour la réinstallation des migrants forcés (De Tinguy, 2004, p. 393-395) puisque le gouvernement de Eltsine montrait un faible intérêt pour la prise en charge de millions de compatriotes hypothétiques (Gudkov, 1994, p. 170-171).

L'analyse selon laquelle ces lois ne visaient que les ex-compatriotes, est partagée par Adriano Silvestri et Olga Tchernishova, qui étaient à l'époque conseillers juridiques (*legal officers*) du HCR à Moscou. Ainsi, les étrangers non soviétiques étaient exclus *de facto* du système de l'asile, parce que ce dernier avait été créé en vue de compenser les pertes des rapatriés soviétiques qui avaient contribué à la création du bien-être soviétique. De ce fait, les lois « Sur les migrants forcés » et « Sur les réfugiés » :

> [...] ont servi de base pour offrir des bénéfices et des indemnités, comprenant entre autres le droit de travailler et le droit de choisir son domicile, aux anciens compatriotes qui, à cause de la dissolution de l'URSS, ont été contraints de migrer en Russie. Les lois ont été conçues comme une sorte de compensation aux anciens citoyens soviétiques qui avaient payé des taxes à l'État soviétique mais qui étaient soudainement privés de leurs appartenances (Silvestri & Tchernishova, 1998, p. 185).

En prolongement de cette idée, l'observation de l'article 7 de la loi « Sur les migrants forcés » montre que l'État russe s'engageait à prendre des mesures visant à restituer les biens quittés dans l'ancien lieu de séjour si le bénéficiaire apportait des preuves documentaires. Dans les cas où cette restitution n'était pas envisageable, le gouvernement russe devait définir le mode de distribution et le montant de l'indemnisation.

Toutefois, l'accueil des demandeurs d'asile autres que les russophones n'avait pas été prévu initialement par des dirigeants russes. La possibilité de régularisation de ces populations dites « allogènes » était perçue comme une lacune de la loi « Sur la citoyenneté ». Ce constat a conduit à la discrimination ethno-politique des ressortissants des pays extérieurs à l'espace post-soviétique, comme l'Afghanistan ou la Somalie. En effet, l'obtention du statut de réfugié par des ressortissants « des pays en voie de développement » aurait ouvert la porte non seulement à la régularisation de leur séjour en Russie, mais aussi à l'obtention de la nationalité russe. Une citation de l'ancienne dirigeante du FMS, Tatiana Regent, illustre ces allégations :

> L'adhésion de la Russie à la Convention de Genève de 1951 a permis à des dizaines de milliers d'étrangers, y compris des éléments criminels (les gangs criminels), de légaliser leur séjour sur notre territoire, ce qui est négatif pour la sécurité de la Russie. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a exacerbé la situation par la délivrance de notices avec un contenu abusif qu'ils (les étrangers) « cherchent l'asile en Russie » (Regent, 1997, p. 4-5).

Pour ces raisons, la loi « Sur les réfugiés » de 1993 était sévèrement critiquée par des fonctionnaires du FMS à l'instar de Tatiana Regent et Mikhaïl Tûrkin. Ce dernier qualifiait l'adoption des lois « Sur les réfugiés » et « Sur les personnes déplacées » de 1993 de « la libéralisation totale de la migration externe et la prise des engagements démesurés envers des migrants » (Turkine, 2009, p. 46).

Selon Regent, la première rédaction de la loi avait aussi d'autres défauts dont personne ne se rendait compte à l'époque : par exemple, l'absence d'une procédure de vérification de l'identité et des récits des candidats demandant l'asile. Regent souligne ensuite que la Russie aurait dû inclure dans la loi des restrictions concernant l'accueil des demandeurs d'asile pour des raisons sécuritaires liées à l'état d'urgence et pour des raisons financières liées à l'incapacité de prendre en charge tous les requérants (Regent, 1997, p. 5-6).

En même temps, les désaccords entre le HCR et le FMS concernaient non seulement la question de l'accueil des demandeurs d'asile en dehors des pays post-soviétiques, mais aussi celle du financement des programmes pour les migrants forcés. Au début des années 1990, les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères ont proposé au HCR de prendre à sa charge l'intégralité des frais d'installation des Russes et des russophones des ex-Républiques soviétiques, mais aussi la réinstallation dans des pays occidentaux de tous les demandeurs d'asile non soviétiques d'Afghanistan, d'Irak, du Vietnam. Le diplomate Vyacheslav Bakhmine, chef adjoint de la délégation russe au sein de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU entre 1992-1995, insistait ainsi sur le fait que les Russes ethniques et les russophones qui avaient fui les Républiques indépendantes étaient des réfugiés à part entière et devaient être assistés par le HCR (Shevel, 2011, p. 109).

Il ne s'agit pas ici d'une démonstration de naïveté de la part des fonctionnaires russes, mais de leur tentative de jouer sur les règles en accentuant la pression sur le HCR. Ce dernier avait en effet pour mission d'aider les réfugiés « classiques », alors que les ex-citoyens de l'URSS tombaient plutôt dans la catégorie des « réfugiés non traditionnels » (Shevel, 2011, p. 5, 108)[5]. En outre, aucun engagement de réinstaller les demandeurs séjournant en Russie n'a été officialisé. Ainsi, la réticence du HCR à se conformer aux attentes de la diplomatie russe accentuait le régime préférentiel en faveur des ex-compatriotes, au détriment des autres étrangers, en faisant de l'asile en Russie une catégorie ethno-politique. En pratique, cette approche a entraîné, au début des années 1990, l'exclusion quasi-totale des étrangers non-soviétiques de la procédure d'asile.

Enfin, les relations des fonctionnaires russes avec les représentants du HCR se sont détériorées à tel point qu'en 1995, le gouvernement russe de Eltsine a sérieusement envisagé de dénoncer le protocole de la Convention de Genève.

5. On les nomme ainsi car certains ont quitté leur nouveau pays de résidence en raison de craintes de persécutions, mais leur éligibilité à la naturalisation les excluait des catégories des réfugiés traditionnels.

Tatiana Regent exprime bien le degré de colère et les accusations portées contre les pays occidentaux :

> La situation en Russie et les engagements pris dans le cadre de la Convention de l'ONU de 1951 donnent à d'autres pays, en particulier aux pays occidentaux, la possibilité d'utiliser la Russie, d'une part comme sa première et principale barrière sanitaire contre l'immigration illégale, d'autres part comme une fosse septique pour les immigrés du tiers monde (Regent, 1997, p. 9).

Pourtant, l'intervention du ministre des Affaires étrangères Mikhaïl Kozyrev et la position ferme de la Commission présidentielle des Droits de l'Homme ont empêché la sortie de la Russie de ce traité international (Arutûnov, 1998, p. 11-12).

Le FMS a maintenu son fonctionnement qui est, en grande partie, sélectif et ne touche que les ressortissants de l'ex-URSS. Les autres étrangers ne peuvent prétendre à l'obtention de l'asile car le FMS interdit la mise en place des procédures nécessaires pour l'accueil des demandeurs d'asile, présents en grand nombre à Moscou et dans la région de Moscou :

> Tenant compte du fait que, jusqu'à l'année 1995, les bureaux territoriaux (du FMS) ne faisaient pas le traitement juridique des demandes d'asile (à Moscou et dans la région de Moscou, ces demandes ne sont pas toujours traitées) les citoyens étrangers hors des pays voisins sollicitent une aide du HCR à Moscou. À ce jour, on (le HCR) a enregistré 80 000 personnes (y compris les membres de la famille). Elles résident presque toutes dans la région de Moscou. (Regent, 1998, p. 59)

Le refus du FMS de traiter les cas des demandeurs d'asile non soviétiques a entraîné des manifestations et actes de violences de la part de requérants ignorés. Hilary Pilkington indique que « Ce problème extérieur des réfugiés devient de plus en plus visible ; en août 1993, 300 Somaliens ont campé devant le bureau du HCR à Moscou pour protester contre les conditions misérables dans lesquelles ils étaient retenus, affrontant la police moscovite » (Pilkington, 1998, p. 91).

La situation de l'accueil des demandeurs d'asile non soviétiques a seulement évolué en 1997, après la Conférence de Genève « Sur les problèmes migratoires dans les pays de la CEI » qui a eu lieu les 30-31 mai 1996. Cette conférence sous

l'égide de l'ONU[6] a été décisive. La Russie et les Républiques indépendantes ont en effet obtenu des promesses de financements visant à gérer les problèmes de la migration forcée et des réfugiés (Arutûnov, 1998, p. 52-74)[7]. La confrontation entre la Russie et le HCR a graduellement évolué vers une forme de coopération limitée. En échange, la Russie a reformulé la loi « Sur les réfugiés » en définissant mieux ses engagements envers les demandeurs d'asile non soviétiques, tandis que le HCR a en partie assumé ses responsabilités quant à la situation des migrants forcés russes et des réfugiés. Désormais, les requérants originaires de l'extérieur de l'espace post-soviétique ont la possibilité de rentrer dans la procédure d'asile en Russie (Afshar, 2005, p. 471). En outre, la mise en vigueur de la loi « Sur les réfugiés » de 1997 a mis fin à la politique d'attribution massive des statuts des réfugiés aux ex-citoyens soviétiques (Mukomel, 2005, p. 55). En contrepartie, en 1998-1999, le HCR a fourni à l'État russe 1,12 million de dollars, tandis que l'OIM donnait 112 000 dollars pour les besoins du FMS (Vorob'ëva, 2003, p. 157) et que le programme TACIS[8] distribuait également de l'argent aux organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme comme le « Forum des organisations de réinstallation », « Mémorial » et l'« Assistance civique ».

L'accès à l'asile simplifié : l'exemple de la crise ukrainienne

L'asile comme un instrument de naturalisation qui prolonge la politique migratoire privilégiant le retour en Russie des populations « russophones » s'est également manifesté durant la crise au Donbass, en été et à l'automne 2014. De la même manière, l'État russe a proposé aux russophones d'Ukraine un accueil, sans que l'asile, avec ses contraintes, soit l'unique solution. Parmi les possibilités ouvertes, il faut souligner la participation au programme de rapatriement « Les compatriotes », lancé en 2006. Les centres d'installation temporaire orientaient les intéressés vers ce programme, qui a attiré 106 000 personnes en 2014 et 183 000 personnes en 2015[9] vers des régions de la Russie orientale, soit près de 300 000 personnes en deux ans. Dans une logique d'intégration, le gouvernement

6. La composition de la conférence était spectaculaire ayant réuni le HCR, les pays donateurs occidentaux, les autorités des pays post-soviétiques et les représentants de 80 ONG de la CEI.

7. Les projets de financement ont prévu la redistribution de 59 millions de dollars pour les besoins du HCR et de l'OIM.

8. Technical Assistance to the Commonwealth of Independant States-CEI.

9. Les statistiques provenant du FMS.

russe a facilité l'accès au marché de travail[10] aux Ukrainiens, qui ne voulaient pas rentrer dans ces deux catégories et pouvaient s'installer en Russie par leurs propres moyens.

La rationalité politico-bureaucratique de la question de l'accès à la procédure d'asile a été confirmée par l'attitude de l'État russe et du FMS à l'égard des demandeurs d'asile ukrainiens. Au cours du printemps et de l'été 2014, sur fond de conflit armé au sud-est de l'Ukraine, ces derniers ont bénéficié de conditions exclusives pour pouvoir s'installer en Russie en tant que réfugiés ou même en tant que migrants légaux[11]. Du point de vue juridique, l'État russe a introduit un ordre prioritaire dans l'examen des dossiers des demandeurs d'asile ressortissants ukrainiens[12]. Des centaines de centres d'installation temporaire ont été mis en place en Crimée et dans des régions à la frontière de l'Ukraine, à savoir les régions de Koursk et de Belgorod. Les personnes déplacées avaient la possibilité de déposer leur demande d'asile temporaire directement dans ces centres et aux échelons les plus bas des locaux du FMS partout en Russie. Ce traitement unique a permis d'enregistrer les gens et délivrer l'asile temporaire à un total de 223 407 ressortissants de l'Ukraine au 1er décembre 2014.

Il faut noter que le pouvoir russe montre un traitement différencié dans l'accès à l'asile pour des Ukrainiens comparé à d'autres nationalités à la même période. Par l'intermédiaire de ses administrations, l'État russe a poussé les « réfugiés potentiels » non-Slaves vers une situation irrégulière, bloqué l'accès aux procédures par des méthodes extra-légales, et dissuadé les étrangers déjà arrivés. Le pouvoir discrétionnaire dont bénéficient les agents administratifs chargés du contrôle de l'immigration a permis d'interpréter les règles en défaveur des requérants d'asile provenant notamment de la Syrie (Denisova, 2018, p. 370-392).

En revanche, la logique de gestion de ce flux migratoire par l'État russe n'a pas échappé aux demandeurs d'asile ukrainiens. Ainsi, l'arrêté du gouvernement nº 961 datée du 22 juillet 2014 a introduit des « quotas de zéro » pour le dépôt des demandes d'asile en Crimée et sa ville Sébastopol, en Tchétchénie, à Moscou, à Saint-Pétersbourg et ses régions[13]. Cela a conduit à une situation où, à partir du mois de août, le bureau du FMS de Moscou a cessé d'accepter les dossiers des

10. La loi nº 886 datée du 2.09.2014.

11. Loi nº 886 datée du 02.09.2014.

12. D'abord, il s'agit d'un décret de gouvernement nº 960 daté du 22.07.2014 et d'une modification d'un règlement qui prévoit un délai de 3 jours pour l'examen du dossier d'un ressortissant ukrainien et un autre de 3 jours pour lui délivrer la réponse.

13. L'arrêté limite le droit des étrangers de demander l'asile dans les régions énumérées.

Ukrainiens, leur proposant de chercher l'asile temporaire dans le reste de la Russie. Plus tard, le gouvernement a essayé de revenir sur cette décision en éditant le décret n° 1036 daté du9 octobre 2014. À partir de ce moment-là, le dépôt des dossiers d'asile dans les régions concernées a été réservé aux Ukrainiens ayant de la famille (des frères, des parents, des petits-fils) domiciliée dans la région.

Conclusion

L'effondrement de l'URSS a renforcé les processus migratoires dans l'espace post-soviétique, notamment par le retour de Russes et de russophones en Russie. La politique migratoire nationale russe se focalise sur la gestion de ces flux : au niveau législatif, la Russie a adopté la loi « Sur la citoyenneté » et institué des cadres temporels et administratifs aux rapatriés. Cette attention des autorités russes s'expliquait à la fois par les contraintes posées à l'accès à la citoyenneté pour les anciens citoyens soviétiques dans les nouveaux pays indépendants et les conflits armés au Tadjikistan (1992-1997), en Géorgie (1991-1993) et en Moldavie (1992).

Nous avons vu que la Russie a abordé ce problème des populations réfugiées par l'adoption de la Convention de Genève, des lois « Sur les réfugiés » et « Sur les migrants ». La création de deux statuts juridiques presque identiques fut pensée comme un moyen d'intégrer les rapatriés forcés dans le cadre normatif que les organisations internationales appliquaient aux réfugiés conventionnels. Le refus des acteurs internationaux, comme le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, de financer des projets de réinstallation des ex-Soviétiques, a incité la Russie à réévaluer son approche à l'égard des étrangers non-Soviétiques qui, dans les années 1990, se heurtaient aux blocages d'accès à l'asile. Ultérieurement, la normalisation des rapports avec la communauté internationale a conduit à l'ouverture de l'accès à l'asile pour les ressortissants des pays extérieurs à l'espace ex-soviétique. En même temps, l'État russe continuait à considérer l'asile comme un instrument de rapatriement, ce qui s'est traduit par la mise en place d'un régime préférentiel à l'égard des demandeurs d'asile ukrainiens lors de la crise en 2014 au Donbass.

Bibliographie

Afshar Ahoura, 2005, "Refugees in Russia: the Law on Refugees and its Implementation" in *Journal of Refugee Studies*, vol. 18, n° 4, pp. 468-491.

Arutûnov Mikhaïl (dir.), 1998, *Vynuždennaâ migraciâ i prava čeloveka* [La migration forcée et les droits de l'homme], Institute « Open Society », Moscou, 124 p.

Arutûnov Mikhaïl (dir.), 1998, *Prava čeloveka : bežency, vynuždennye pereselency, sootečestvenniki za rubežom* [Les droits de l'homme : les réfugiés, les migrants forcés, les compatriotes à l'étranger], bulletin d'information, nº 1, pp. 6-19.

Ben-Nun Gilad, 2017, « La naissance de "l'espace international" : la mise en place du comité exécutif du HCR (ExCom) : un exemple du paradigme d'"histoire universelle" de Raymond Aron » *in* Angoustoures Aline, Kevonian Dzovinar & Mouradian Claire (dir.), *Réfugiés et apatrides. Administrer l'asile en France (1920-1960)*, Presses Universitaire de Rennes, Rennes p. 225-243.

Denisova Anastasia, 2018, "A Case Study of the UK and Russia's Approaches to Syrian Refugees" in *The International Journal of Human Rights*, vol. 22, nº 3, pp. 370-392.

De Tinguy Anne, 2004, *La Grande Migration. La Russie et les Russes depuis l'ouverture du rideau de fer*, Plon, Paris, 662 p.

Grafova Lidia (dir.), 1995, *Kompas beženca i vynuždennogo pereselenca* [Guide pour les réfugiés et les migrants forcés], Koordinacionnyj Sovet, Moscou, 143 p.

Gudkov Lev, 1994, "The Structure and Character of Migration of Russians from the Former Republics of the USSR" *in* Shlapentokh Vladimir, Sendich Munir & Payin Emile (eds.), *The New Russian Diaspora: Russian Minorities in the Former Soviet Republics*, M.E. Sharpe, New York, pp. 21-37.

Filippova Elena, 1998, «Social'nye posledstviâ neuregulirovannosti problem graždanstva v SNG» [Les répercussions sociales du manque de régulation des problèmes liés à la citoyenneté dans la CEI] *in* Vitkovskaa Galina (dir.), *Problemy stanovleniâ institutov graždanstva v postsovetskih stranah* [Les problèmes de l'institutionnalisation de la citoyenneté dans les pays post-soviétiques], Moskovkij Centr Karnegi, Moscou, pp. 31-49.

KOSMARSKIJ Artem, 2004, «Russkoâzyčnoe studenčestvo Taškenta v zerkale ètnosociologii» [Les étudiants russophones de Tashkent dans l'optique de l'ethnosociologie] in *Diaspory*, n° 2, pp. 76-86.

ORGANISATION INTERNATIONALE DES MIGRATIONS, 1994, *Migration in the Russian Federation*, OIM, Budapest, 69 p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DES MIGRATIONS, 1996, *Migraciâ naseleniâ v stranah SNG* [La migration dans les pays de la CEI], OIM, Genève, 166 p.

MUKOMEL Vladimir, 2005, *Migracionnaâ politika Rossii. Postsovetskie konteksty* [La politique migratoire de la Russie. Les contextes post-soviétiques], Institut sociologii RAN, Moscou, 350 p.

NOIRIEL Gérard, 2006, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, Paris, 128 p.

PAYIN Emile, 1994, "The Disintegration of the Empire and the Fate of the 'Imperial Minority'" *in* SHLAPENTOKH Vladimir, SENDICH Munir & PAYIN Emile (eds.), *The New Russian Diaspora: Russian Minorities in the Former Soviet Republics*, M.E. Sharpe, New York, pp. 21-37.

PILKINGTON Hilary, 1998, *Migration, Displacement and Identity in Post-Soviet Russia*, Routledge, London, 252 p.

PIVOVAR Efim, 2008, *Rossijskoe zarubež'e. Social'no-istoričeskij fenomen, rol' i mesto v kulturno-istoričeskom nasledii*. [L'étranger russe comme phénomène culturel et social : son rôle et sa place dans l'héritage historique et culturel], Université d'État des Sciences humaines de Russie, Moscou, 546 p.

REGENT Tatiana, 1997, *Immigraciâ v Rossiû : problemy regulirovaniâ* [L'immigration en Russie : problèmes de gestion], Gumanitarij, Moscou, 72 p.

REGENT Tatiana, 2001, *Problemy gosudarstvennogo upravleniâ migracionnymi processami v Rossii* [Les problèmes de la gestion publique des processus migratoires en Russie] dissertaciâ na soiskanie učënoj stepeni doktora èkonomičeskih nauk [Thèse de doctorat en sciences économiques], Rossijskaâ Akademiâ nauk, Institut social'no-političeskih issledovanij, Moscou, 336 p.

Savoskul Sergeï, 2001, *Russkie novogo zarubež'â : Vybor sud'by* [Les Russes de l'étranger proche : le choix du destin], Nauka, Moscou, 437 p.

Silvestri Adriano & Tchernishova Olga, 1998, "The Legal Framework regulating Asylum in the Russian Federation" in *International Journal of Refugee Law*, vol. 10, nº 1-2, pp. 184-198.

Shevel Oxana, 2011, *Migration, Refugee Policy, and State Building in Postcommunist Europe*, Cambridge University Press, New York, 279 p.

Tûrkin Mikhaïl, 2009, *Migracionnaâ politika Rossijskoj Federacii. Opyt i perspektivy razvitiâ* [La politique migratoire de la Fédération de la Russie. L'expérience et les perspectives du développement], « Zimoglâd », Moscou, 366 p.

Vitkovskaya Galina, 1993, *Vunouždennaya migraciya : problemy i perspektivy* [La migration forcée : problèmes et perspectives], volume 3, Académie des Sciences de Russie, INP, Moscou, 174 p.

Vitkovskaya Galina (dir.), 1998, *Problemy stanovleniya institutov graždanstva v postsovetskikh stranakh* [Les problèmes de l'institutionnalisation de la citoyenneté dans les pays post-soviétiques], Moskovkii Centr Karnegi, Moscou, 244 p.

Vorob'ëva Olga, 2003, *Metodologičeskie problemy razrabotki i realizacii gosudarstvennoj migracionnoj politiki* [Les problèmes méthodologiques d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique migratoire gouvernementale], dissertaciâ na soiskanie učënoj stepeni doktora èkonomičeskih nauk [Thèse de doctorat en sciences économiques], Académie des Sciences de Russie, Institut de Recherche Sociale et Politique, Moscou, 348 p.

Zajonckovskaa Žhanna, Mkrtcan Nikita & Turukanova Elena, 2009, « Rossiâ pered vyzovami migracii » [La Russie face aux défis migratoires] *in* Zajonckovskaa Žhanna & Vitkovskaa Galina, *Postsovetskie transformacii : otraženie v migraciâh* [Les transformations post-soviétiques : les répercussions migratoires], Adamant, Moscou, p. 9-63.

Zevelev Igor, 2001, *Russia and Its New Diasporas*, Institute of Peace, Washington DC, 219 p.

Résumé : Cet article vise à mettre en lumière la manière dont, dans le contexte national russe, les autorités publiques effacent les frontières entre la migration de retour et l'asile afin d'apporter le soutien au rapatriement des ex-citoyens soviétiques en Russie. Ce phénomène politique prend ses racines au moment de la chute de l'URSS, alors que la Russie est rapidement devenue un pays d'immigration. En a résulté l'adoption de la Convention de Genève et la création des deux catégories socio-juridiques de réfugiés en Russie : « les migrants forcés » et « les réfugiés ».

Mots-clefs : asile, migration de retour, Russie contemporaine, politique publique, politiques de migration, réfugiés, demandeurs d'asile, HCR, minorités ethniques, droit de citoyenneté.

Abstract: This article aims to highlight the way in which, in the Russian national context, public authorities erase the boundaries between return migration and asylum in order to support the repatriation of former Soviet citizens to Russia. This political phenomenon has its roots in the fall of the USSR when Russia has rapidly become a country of immigration. This resulted in the adoption of the Geneva Convention and the creation of the two socio-legal categories of refugees in Russia: « forced migrants » and « refugees ».

Keywords: asylum, return migration, Modern Russia, public policy, migration policies, refugees, asylum-seekers, UNHCR, ethnic minorities, Citizenship right.

HAL
archives-ouvertes.fr

La diversité des projets migratoires de Français qui s'expatrient au Québec : essai de typologie en quatre tableaux dynamiques

Danièle Bélanger, Cécile Lefèvre, Charles Fleury

▶ **To cite this version:**

Danièle Bélanger, Cécile Lefèvre, Charles Fleury. La diversité des projets migratoires de Français qui s'expatrient au Québec : essai de typologie en quatre tableaux dynamiques. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323215

HAL Id: hal-03323215
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323215

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

La diversité des projets migratoires de Français qui s'expatrient au Québec : essai de typologie en quatre tableaux dynamiques

Danièle Bélanger, Cécile Lefèvre & Charles Fleury

Sociétés Plurielles, n° *4*
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous Creative Commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

La diversité des projets migratoires de Français qui s'expatrient au Québec : essai de typologie en quatre tableaux dynamiques[1]

Danièle Bélanger
Professeure titulaire, Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales, Université Laval, Québec

Cécile Lefèvre
Professeur des Universités, CERLIS, Université de Paris

Charles Fleury
Professeur agrégé, Université Laval, Québec

Les migrations de la France vers le Québec ont connu une forte augmentation au cours de la dernière décennie. Après avoir occupé le premier rang pendant plusieurs années, la France occupe depuis 2018[2] le deuxième rang quant à l'origine des immigrants vers cette province du Canada, immédiatement après la Chine. Étudiants, travailleurs et familles circulent, se marient, s'établissent au Québec, reviennent parfois en France, et ce, au sein d'un couloir de circulation où le risque

1. Nous remercions Myriam Ouellet, Valeria Spinello et Zaya Ganerdene pour leur assistance à la réalisation de certains entretiens et à leur transcription. Ce projet a été en partie réalisé grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines et sociales du Canada.

2. Cet article a été rédigé au premier semestre 2020.

migratoire est jugé très faible. En effet, le Québec privilégie et facilite l'immigration de Français travailleurs qualifiés via des campagnes de recrutement et de marketing qui contribuent à créer un imaginaire migratoire souvent positif. De plus, hors de l'Union européenne, c'est entre la France et le Canada – et en particulier le Québec – qu'il existe le plus d'accords bilatéraux qui encouragent et accompagnent la migration. Cela concerne notamment les jeunes (échanges universitaires, Permis vacances travail, programmes Jeunes professionnels, stages COOP, droits de scolarité réduits), la reconnaissance de certifications professionnelles (par exemple pour les enseignants, les infirmiers, etc.) et des accords bilatéraux permettent la continuité des droits des expatriés en provenance de la France (par exemple accès à la sécurité sociale, reconnaissance du permis de conduire). Toutes ces opportunités migratoires qu'ont les Français qui migrent vers le Québec s'inscrivent dans une tendance générale de développement des programmes permettant l'obtention du statut de résident temporaire, tout en maintenant les admissions de personnes ayant d'emblée la résidence permanente à leur arrivée au Canada.

Dans ce contexte, cet article vise à analyser la manière dont est vécue cette expérience d'expatriation, qui est ici une migration choisie, mais pas toujours une migration sans difficultés ni imprévus. Qu'est-ce qui motive cette expatriation, au sens premier du terme (voir encadré) ? À quel moment du parcours biographique s'insère-t-elle ? Est-elle perçue comme une double présence[3], une double appartenance, à deux pays ou patries ? De plus, notre analyse s'attache à mieux comprendre les trajectoires de retour du Québec en France. S'agit-il d'un « échec » de l'expatriation, ou d'une nouvelle étape dans les parcours de vie ? Quel est le rôle des trajectoires professionnelles, familiales ou encore de santé dans ces décisions de retours ?

D'un point de vue conceptuel, l'analyse mobilise la notion de « projet migratoire » pour mettre en évidence la diversité des parcours et leurs évolutions au fil du vécu migratoire. L'article propose une typologie de quatre types de projets migratoires : le projet d'exploration, d'établissement, de circulation et de retour. Ces projets se juxtaposent et se chevauchent et ponctuent ainsi les parcours qui évoluent dans un couloir migratoire facilitant la mobilité tout en la contraignant par des programmes et des statuts variés, qui peuvent ou non coïncider avec les projets migratoires des expatriés. L'analyse repose sur un corpus d'entretiens qualitatifs réalisés entre 2016 et 2018 auprès de 33 Français ayant séjourné au Québec au moins un an comme résident temporaire ou permanent.

3. Nous faisons ici référence, en l'inversant, à la notion de double absence développée par Sayad (1999).

Encadré : migration ou expatriation ?

Les termes de migration internationale et d'expatriation (sortir hors de sa patrie) peuvent être considérés au sens premier comme des synonymes. Et c'est parfois ainsi que nous les utiliserons. Mais ils sont bien évidemment dans leur usage et suivant les différents acteurs porteurs de connotations fortes et parfois contradictoires. Pour les programmes gouvernementaux québécois, la dénomination officiellement utilisée est celle des « immigrants[4] », de même que dans différentes recherches sur les « migrants de France » (Fortin, 2002) traduisant là le point de vue du pays d'arrivée (avec le préfixe « im ») dans une approche dynamique (avec l'utilisation du participe présent). Mais peu des Français ayant migré au Québec et que nous avons enquêtés s'auto-désignent de la sorte, l'immigration renvoyant pour eux, explicitement ou implicitement, plutôt aux mobilités des pays du Sud ou anciennement colonisés vers la France. Le fait d'être désigné comme « immigrant », devant « s'intégrer », fait d'ailleurs parfois partie de leurs déconvenues au Québec. Le terme d'expatriation est nettement plus positivement connoté. Dans certaines enquêtes sur l'émigration depuis la France (cf. note 12) ou travaux retraçant l'évolution de cette émigration, c'est ce terme d'expatriation qui est mis en avant. À partir des années 1970, « l'époque de l'émigration définitive est révolue, elle a fait place à celle de "l'expatriation" » (Verquin, 2001, p. 28). Mais dans son usage courant, l'expatriation renvoie surtout aux mobilités géographiques professionnelles gérées et encadrées par les grandes entreprises et les administrations pour leurs cadres les plus qualifiés, il suggère une forme de statut migratoire sous protection tutélaire et une vie éloignée de la société locale (Peraldi & Terazzoni, 2016), c'est pourquoi tous les Français ayant choisi de s'installer au Québec ne s'y reconnaissent pas non plus. Depuis la France, ce ne sont donc ni le mot de migrant ni celui d'expatrié qui sont retenus de manière unique et univoque, et les statistiques et registres cherchant à les quantifier évoquent plutôt les Français « établis » hors de France (cf. note 6), partant « s'installer » à l'étranger.

Éclairage conceptuel : le projet migratoire

Cet article mobilise la notion de « projet migratoire » à la fois sur le plan conceptuel et analytique. Ici le projet migratoire ne se résume pas au moment d'avant la migration ; le projet n'est pas distinct radicalement de sa réalisation, de sa mise à l'épreuve et de sa mise en mouvement. Il les englobe. Ainsi, d'un point de vue théorique, le projet migratoire aborde la migration dans un continuum temporel et contextuel et permet ainsi de « varier les cadres spatiaux et d'articuler

4. http://www.immigration quebec.gouv.qc.ca.

les échelles spatiales » (Boyer, 2005, p. 53). Le projet migratoire permet de situer le parcours dans le temps biographique individuel et familial, tout en le plaçant dans un contexte spatial et temporel caractérisé par des horizons et conditions migratoires qui varient. Ce continuum rend ainsi la notion de projet migratoire dynamique car constamment en devenir. Le projet est ainsi une orientation, une intention, une projection du migrant qui évolue au gré du contexte, mais également des désirs et des besoins. Le migrant est ainsi l'acteur et l'artisan de son projet qu'il révise et rectifie au gré des contraintes et des ouvertures, tout comme des imprévus et des événements inattendus rencontrés sur son parcours (de Gourcy, 2020 ; Candiz & Bélanger, 2018). Par exemple, les rencontres amoureuses ou amicales peuvent transformer les parcours. Ainsi, tel que mis en avant par de Gourcy, l'inattendu et l'imprévisible doivent être des matériaux d'analyse car « souvent associée à une conception fixiste de l'appartenance, la notion d'ancrage dans un lieu de la mobilité gagnerait à être ainsi revisitée à partir de l'inattendu et de l'imprévisible et de leurs effets en termes de bifurcation » (de Gourcy, 2020, p. 5).

D'un point de vue analytique, l'ouverture à la reconfiguration possible du projet au fil du vécu migratoire est centrale car « le projet migratoire est sans cesse alimenté par l'acte migratoire » (Mung, 2009, p. 10). Ainsi le projet initial existe certes mais est redéfini au fil des expériences à l'étranger mais également des retours. Ici le retour peut-être un retour à plus ou moins long terme, conçu et décrit comme définitif ou temporaire. Les retours sont des moments privilégiés d'une prise de recul et s'avèrent ainsi des « espaces-temps où s'entrechoquent des expériences multiples » qui créent des « conditions propices à la reconsidération du sens donné au projet » (de Gourcy, 2019, p. 1).

Une approche en termes de projet migratoire semble par ailleurs ici particulièrement pertinente car c'est souvent en ces termes que les personnes enquêtées parlent de leur expérience d'expatriation au Québec. Sans que l'appropriation discursive de cette notion par les intéressés ne soit nécessaire pour l'utiliser, bien évidemment, cela permet d'être sûr de ne pas surimposer une interprétation en termes de projets sur les récits recueillis, et en même temps nécessite une vigilance permanente pour interpréter avec recul ce terme, à la fois « emic » et « etic » (de Sardan, 1998).

Ces apports de la notion du projet migratoire comme étant au cœur des mobilités contribuent à une analyse des migrations qui prend en compte les critiques du biais sédentaire et de la conceptualisation des migrations comme étant à la fois linéaires et ayant, par défaut, une fin d'établissement. La critique du biais sédentaire s'inscrit dans une approche renouvelée des migrations qu'il faut considérer comme partie prenante du mouvement de globalisation de nos sociétés (Wihtol de Wenden, 2016 ; Crépeau *et al.*, 2009). Comme lentille d'analyse

des récits migratoires, le projet migratoire met en lumière la variété des manières de non seulement vivre *la* migration, mais également de vivre *en* migration. Le migrant parvenu à destination peut se voir lui-même comme en mouvement même si le chercheur le considère « installé » ou arrivé. Comme y invitent Wihtol de Wenden (2013) et Faist *et al.* (2013), les migrants, même « arrivés », sont à considérer et se considèrent parfois eux-mêmes explicitement dans notre enquête comme des habitants d'un espace transnational, en tout cas ici binational. Ce nouveau regard porté sur la mobilité en soi, et non comme mouvement d'un point à un autre dans des cadres de pensée nationaux, appelle aussi à envisager une citoyenneté transnationale dynamique et évolutive qui ne se réduit pas à la nationalité (Pécoud, 2014), ou encore le cosmopolitisme comme conséquence d'un changement de paradigme dans une économie politique des migrations renouvelée (Piché, 2009, 2015).

Les analyses existantes sur le projet migratoire abordent ainsi le migrant comme acteur central de son projet. Or le projet migratoire d'un individu – par exemple aller vivre au Québec pour y travailler deux ans – peut faire l'objet de perspectives convergentes, contradictoires, complémentaires, ou conflictuelles par les membres de la famille du migrant, de son entourage, de ses pairs et des gouvernements des pays et régions d'origine et de destination. Notre analyse vise ainsi à prendre en compte comment le projet est en fait le résultat de ces multiples projets (ou projets de différents acteurs et à différentes échelles) qui, conjointement, participent au déploiement des parcours observés. Dans certaines familles, les expériences divergentes peuvent réorienter le projet, et ainsi contraindre l'orientation de l'un pour accommoder l'autre. Comme l'a souligné Wagner (2020), le projet migratoire peut aussi correspondre, explicitement ou implicitement, à des aspirations à la mobilité sociale, l'expérience à l'étranger constituant une forme de « capital » international. Elle ouvre de nouvelles opportunités de promotions sociales, tout en confirmant les inégalités de ressources entre classes sociales devant la mobilité. Enfin, du point de vue des gouvernements du pays de destination, les catégories d'admission et les conditions du séjour qui leurs sont associées induisent ou présupposent des types de projet qui coïncident ou non avec celui des migrants. Ces derniers peuvent adhérer au projet des pouvoirs étatiques ou encore stratégiquement utiliser ces catégories pour réaliser un tout autre projet. Le projet, bien qu'associé à un parcours individuel, doit ainsi prendre en compte la multiplicité des acteurs ayant des désirs, des regards et des intentions parfois divergentes, ainsi que celle des échelles (du groupe familial restreint à la législation nationale et aux accords internationaux) qui le façonnent.

Inspiré par ces contributions et réflexions sur la notion de projet migratoire, cet article vise à poursuivre ces travaux en proposant une typologie qui restitue

la manière qu'ont les migrants français qui ont migré au Québec de se projeter et de mettre en œuvre leur parcours. Les catégories proposées ne sont toutefois pas mutuellement exclusives ou séquentielles ; des éléments de chacune d'elle peuvent se chevaucher, se substituer dans un mouvement d'allers et de retours qui caractérise le caractère lui-même évolutif de la notion de projet. Ces catégories permettent d'analyser la diversité et la dynamique des projets, sans s'appliquer de manière essentialiste et univoque à un individu. La typologie a le mérite de capter les types de projets initiaux tout en laissant place à l'observation de leur transformation au fil du parcours. Les types de projets peuvent aussi caractériser des moments des parcours au fil du vécu migratoire, jalonnés par la reconfiguration des intentions et de la projection dans l'avenir.

La notion de projet migratoire recoupe en partie celle de carrière utilisée dans les travaux de Pilote et Garneau (2004) qui ont recours à l'outil des typologies interprétatives pour analyser les parcours d'étudiants. Les travaux de Garneau (2006) proposent ainsi quatre idéaux-types de carrières issus du croisement entre carrières spatiales et socialisations professionnelles de jeunes migrants français d'une part et québécois d'autre part afin de mettre en évidence les facteurs individuels comme les déterminants sociétaux des formes et des effets de la migration pour ces jeunes. Nous reprenons ici l'outil typologique mais pour rendre compte de manière synthétique de la variété et de la fluidité de projets migratoires tels que racontés par les personnes enquêtées.

Migration France-Québec : contexte et statistiques

Les flux migratoires de la France vers le Québec s'inscrivent dans une mouvance des politiques migratoires canadiennes et québécoises qui, depuis le début des années 2000, favorise la migration de résidents temporaires (Pellerin, 2011 ; Piché, 2012). Cette tendance témoigne de l'idéologie utilitariste qui domine la politique d'immigration canadienne et québécoise et qui vise avant tout à maximiser les retombées économiques de l'immigration à court terme en ciblant « l'immigrant parfait » transformé en « commodité » pour « son capital humain flexible » (Haince, 2014, p. 100). La politique d'immigration permanente, quant à elle, vise de plus en plus à combler des besoins immédiats du marché du travail, en ciblant des professions précises ou en favorisant les personnes ayant une offre d'emploi avant la migration.

Entre 2008 et 2018, un peu plus de 45 000 Français ont été admis comme résidents permanents au Québec (Figure 1). Ceux-ci représentent 8,1 % de l'ensemble des immigrants admis dans la province au cours de la période, faisant de la France le deuxième pays d'origine des immigrants admis au Québec entre 2008

et 2018, immédiatement après la Chine (8,2 %) (MICC, 2013 ; MIDI, 2017 et 2019). Près de 80 % (79,1 %) des immigrants français admis entre 2008 et 2017 étaient présents au Québec en 2019, soit un « taux de présence » supérieur à la moyenne de l'ensemble des immigrants (73,3 %) (MIFI, 2020). En outre, parmi ceux admis entre 2008 et 2016, 26 % avaient acquis la citoyenneté canadienne en 2016[5].

Le Québec admet également de plus en plus de résidents temporaires dans le cadre de ses programmes pour travailleurs (programmes des travailleurs étrangers temporaires et de mobilité internationale) et étudiants internationaux. Au 31 décembre 2018, près de 33 000 Français détenaient un titre de séjour temporaire, soit plus du double par rapport à la situation observée en 2008, date à laquelle moins de 15 000 Français disposaient d'un tel titre de séjour au Québec (Figure 1). Cette augmentation est attribuable à l'augmentation du nombre d'étudiants (+ 146 %) et de titulaires d'un permis de travail dans le cadre du programme de mobilité internationale (+ 143 %), programmes qui regroupaient plus de 96 % des Français munis d'un titre de séjour temporaire. La France constitue de loin le premier pays de provenance des résidents temporaires au Québec. Au 31 décembre 2018, les Français représentaient près du quart des 70 000 étudiants internationaux (23,5 %) et plus du quart (28,5 %) des 57 000 travailleurs temporaires présents au Québec. Selon les données du recensement, 12,2 % des Français munis d'un titre de séjour temporaire recensés en 2016 résidaient au Québec cinq ans auparavant[6]. Notons par ailleurs que plusieurs résidents temporaires obtiennent la résidence permanente après quelques années au Canada. Aussi, parmi les 45 508 Français ayant été admis comme résidents permanents au Québec entre 2008 et 2018, plusieurs ont préalablement résidé au Québec à titre de résidents temporaires. On ne dispose pas de statistiques sur le nombre de personnes concernées, mais on sait que pour l'ensemble du Canada, le tiers des résidents permanents admis en 2014 avait eu préalablement un statut temporaire, une proportion qui a doublé depuis 2004 (CIC, 2013 et 2014). Différents programmes ont été mis en place en vue de favoriser le passage du statut temporaire à celui de résident permanent. Au Québec, le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui est un processus accéléré d'obtention du

5. Statistique calculée par les auteurs à partir des microdonnées à grande diffusion du recensement de 2016 de Statistique Canada.

6. Statistique calculée par les auteurs à partir des microdonnées à grande diffusion du recensement de 2016 de Statistique Canada.

certificat de sélection du Québec[7] et qui s'adresse aux diplômés et aux travailleurs, a permis de délivrer près de 73 000 certificats de sélection à des résidents temporaires entre 2010 et 2019, soit depuis son lancement. La popularité de ce programme est telle que le Gouvernement du Québec a entrepris une refonte de celui-ci à l'automne 2019 en vue d'en resserrer les critères d'admissibilité (Fleury, Bélanger & Lechaume, 2020).

Si l'on se place du point de vue de la France, comme pays d'émigration vers le Québec et le Canada, il n'existe pas exactement de « statistiques en miroir » qui mesureraient chaque année les départs par pays d'émigration, statut, type de visa et nationalité. On dispose cependant d'une source intéressante bien que non exhaustive car reposant sur l'inscription volontaire[8] et qui sous-estime donc le nombre de Français établis au Canada, sans que l'on sache en quelle proportion : il s'agit du « Registre des Français établis hors de France ». D'après les dernières données disponibles, le Canada, sixième pays mondial en termes d'inscrits à ce registre (et le deuxième, après les États-Unis, hors espace Schengen), comptait 100 356 Français inscrits fin 2018, soit 3,5 % de moins qu'en 2017. Cependant certains postes consulaires avaient enregistré une croissance entre 2017 et 2018, ainsi celui de Québec (+ 3,8 %), de Toronto (+ 5 %), et de Vancouver (+ 12,9 %), à la différence de celui de Montréal (- 8,6 %). Il semble que 2017 ait par ailleurs constitué un pic : en moyenne période, on a en effet pu observer une croissance continue depuis 2013 (où 83 000 Français s'étaient inscrits comme établis au Canada) à 2017 (où ils étaient 104 000). Cette période correspond en grande partie aux séjours au Québec des participants à cette recherche.

7. Étape préalable à l'obtention de la résidence permanente.

8. L'inscription gratuite et non obligatoire à ce registre permet de faciliter les démarches administratives, d'accéder à des procédures ou prestations liées à la résidence à l'étranger et de recevoir des informations du poste consulaire. La perspective d'élections conduit généralement à une hausse des inscriptions. Ce registre n'intègre pas les étudiants venus dans le cadre de programmes d'études annuels.

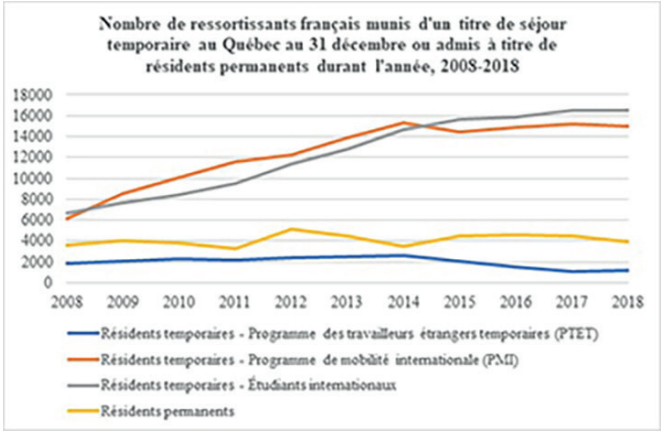

Figure 1

Sources : Les données sur les résidents permanents sont tirées de MICC (2013) pour la période 2008-2012, MIDI (2017) pour l'année 2013 et MIDI (2019) pour la période 2014-2018. Les données sur les résidents temporaires sont tirées de MIDI (2017 et 2018) et MIFI (2020).

Du rêve au retour : une enquête qualitative permettant d'explorer la variété des projets migratoires

Cet article s'appuie sur un corpus totalisant 33 entretiens qualitatifs, dont 12 réalisés au Québec et 21 en France entre 2016 et 2018 d'une durée de 45 à 90 minutes. L'analyse repose sur un échantillon varié de migrants quant au statut migratoire à l'entrée au Québec, au profil socioprofessionnel, à l'âge et à la structure familiale et au stade du parcours au moment de l'entretien. Le but de cette approche est d'explorer la diversité des projets et des parcours migratoires et de ne pas aborder de manière séparée les migrants selon l'âge (les jeunes ou les retraités par exemple) ou le statut à l'entrée (travailleur temporaire ou résident permanent). Ce type de structuration en amont organise généralement l'observation en mobilisant les catégories administratives étatiques ou du stade biologique de la vie ; elle repose sur une présomption implicite de présélection des personnes qui donnerait une cohérence et une homogénéité à l'échantillon analysé. Or l'approche du projet migratoire mobilisée pour cette analyse vise précisément à recentrer l'analyse sur le migrant comme agent de son parcours afin de mettre en lumière la complexité de la matrice projets/statuts/parcours/stades de la vie. Ce qui caractérise l'ensemble de nos participants, c'est un imaginaire migratoire positif et prometteur du Québec au moment de leur migration et le fait d'avoir vécu au

Québec comme résident (temporaire ou permanent)[9] pour une période d'au moins une année. Le fait d'aborder de manière conjointe des migrants toujours au Québec et d'autres ayant effectué un retour en France témoigne de notre désir de dépasser le biais sédentaire qui caractérise souvent les études migratoires en présumant la finalité d'un changement de résidence à long terme. Une majorité des personnes enquêtées a connu un retour en France (il s'agissait d'un angle d'analyse volontairement choisi, d'où leur importance relative dans l'échantillon), mais il ressort justement pour beaucoup que cela ne signifie pas la fin d'une histoire migratoire, il s'agit plutôt d'une étape, ou d'un moment de réflexion sur des choix ultérieurs de mobilité, vers le Québec ou vers d'autres destinations.

Les participants ont été joints via des réseaux sociaux en ligne et différents réseaux personnels. Le guide d'entretien visait à susciter le récit migratoire de sa conception à sa mise en œuvre expérientielle. Les sujets suivants furent abordés : la vie pré-migratoire, les autres expériences migratoires, le contexte de l'émigration vers le Québec, les réseaux, les sources d'information, le parcours de statuts migratoires (parcours administratif), l'accès aux droits sociaux, le parcours en emploi, le parcours familial et de relations amoureuses, les liens transnationaux et le ressenti et le vécu relationnel au Québec. Pour les migrants de retour, une section de l'entretien abordait le contexte de la migration de retour comme un moment du parcours anticipé ou une bifurcation du projet en cours. L'expérience du retour en France permit d'aborder la question de l'accès aux droits sociaux et la réinsertion sur le marché du travail, du logement et de la famille. Dans l'ensemble, les entretiens visaient ainsi à recueillir des informations sur les parcours et les expériences en reconnaissant l'importance de l'expérience subjective dans la formulation et la reformulation du projet migratoire. Une analyse thématique sur le corpus à l'aide du logiciel SONAL a permis de faire émerger les quatre types de projets qui structurent la présentation du contenu des entretiens.

Les participants à la recherche ont des parcours et notamment des parcours de statuts migratoires variés car il s'agit d'une dimension qui nous intéresse particulièrement dans l'analyse des projets migratoires. En effet, la grande majorité des personnes rencontrées expérimentent au moins deux statuts administratifs, ou catégorisations utilisées par la politique migratoire du Québec. Le changement d'un statut à un autre reflète l'évolution de leur projet, mais ce projet migratoire évolue aussi au fil de ces statuts, suivant les facilités ou difficultés à en changer.

9. Ceci inclut donc les jeunes venus avec un PVT (Permis vacances travail) car ils ont un statut de résident temporaire, mais exclut les étudiants et les touristes ou personnes en visite.

Projet migratoire et statut migratoire se modèlent donc réciproquement, sans toujours se correspondre.

L'analyse des parcours de statuts montre que 25 des 33 participants sont d'abord arrivés au Québec avec un visa temporaire (visa de travail ou d'études, lequel permet aussi d'occuper un emploi à temps partiel pendant l'année universitaire et à temps plein l'été). L'âge moyen à la première arrivée au Québec était de 28 ans ; 18 étaient des femmes et 15 des hommes. Les participants à la recherche ayant connu plus d'un statut migratoire au Québec comptent pour 26 (14 ont eu 2 statuts ; 10, 3 statuts et 2, 4 statuts). Parmi ces derniers, 15 avaient obtenu la résidence permanente au moment de l'entretien alors que 6, toujours au Québec, étaient en processus administratif pour l'acquérir. Chez ceux et celles qui avaient eu la résidence permanente, 6 avaient obtenu la citoyenneté. Chez les migrants de retour, on note des retours de résidents permanents (8) et de temporaires (4). Neuf migrants de retour étaient devenus citoyens canadiens, la situation qui offre le plus de droits, y compris le droit de vote, et permet le maximum de circulation transnationale car non-conditionnelle à la présence au Canada.

Il importe de mentionner que les migrants dont les parcours sont analysés ont entamé leur migration à trois périodes différentes : 7 entre 1997 et 2005, 9 entre 2006 et 2010 et 17 entre 2011 et 2014. Au cours de la période couverte par les expériences étudiées, les ententes bilatérales et les mécanismes qui facilitent la mobilité France-Québec se sont grandement développés. Ainsi, les cohortes ayant effectué leur première migration au Québec à la fin des années 1990 étaient moins nombreuses mais plus susceptibles de l'avoir fait en tant que résident permanent dès l'arrivée au Québec, alors que celles ayant migré depuis 2011 l'ont fait dans un contexte où l'obtention d'un visa de résidence et de travail temporaire était grandement facilitée. Cet effet de période concerne également le contexte économique et le marché du travail. Entre 1995 et 2018, le taux de chômage des 15 ans et plus au Québec a évolué parallèlement à la situation économique de la province. Après un pic de 8,5 % en 1996, celui-ci a chuté à 5,7 % en 2000, puis est remonté à 6,5 % en 2002, pour redescendre ensuite progressivement à 5,1 % en 2008 (Statistique Canada, 2020). Bien que moins sévère au Québec qu'en Europe, la crise de 2009 a conduit à une augmentation sensible du taux de chômage, le faisant passer à 7 % en 2009. Celui-ci a diminué à nouveau par la suite, atteignant 5 % en 2018, son plus bas niveau au cours de la période. Malgré ces fluctuations, ce taux de chômage reste nettement plus bas que celui que connaît la France, et la facilité relative des embauches et des changements d'emploi au Québec restent indéniablement des facteurs d'attraction pour les Français, évoqués par de nombreux participants à cette recherche.

La catégorie professionnelle des enquêtés suggère que ceux-ci font partie des classes moyennes ou moyennes-supérieures. Une partie d'entre eux sont arrivés jeunes, pour des études ou juste après la fin de leurs études. Ingénieurs, commerciaux, cadres, enseignants, mais aussi boulangers ou diplômés de foresterie, aucun ne fait partie d'une élite dont le trait distinctif serait déjà son cosmopolitisme et son réseau international (Wagner, 2020). Ils participent ainsi la tendance observable depuis plus d'une quinzaine d'années en France à la diffusion d'une injonction sinon d'une incitation à l'expérience internationale, parmi les jeunes, y compris de classes moyennes. Le rêve canadien est de ce point de vue là une perspective à la fois positive, réaliste, modèle de la démocratisation de la mobilité internationale.

Les migrations France-Québec au prisme de l'entrecroisement de quatre types de projets

Le projet d'exploration

L'imaginaire prémigratoire de certains de nos participants avait créé chez eux un désir d'explorer le Canada, pays associé aux grands espaces, à une certaine liberté et aux multiples possibles : « Un pays accueillant pour les migrants, avec des salaires élevés et un cadre de vie exceptionnel… voilà pour le tableau idyllique de cet eldorado francophone[10]. »

Le Canada, c'est l'aventure, qui répond à une soif de dépaysement, mais une aventure réaliste, en terrain « semi-connu », une exploration en partie balisée. La question de la langue joue ici un rôle important : aller au Québec, c'est partir, mais en français, dans un pays qui valorise la francophonie dans ses critères d'immigration, tout en permettant une exposition douce à l'anglais et présentant l'attrait d'une expérience de bilinguisme. Cette dimension rend les perspectives de recherche d'emploi, d'insertion professionnelle, de compléments d'études plus faciles à envisager. Taux de chômage faible, niveau de vie comparable à la France : l'expatriation au Québec satisfait donc un désir d'ailleurs, mais sous forme d'un « rêve » réalisable et raisonnable, dans un pays francophone et de niveau de développement économique similaire à la France.

Moment formateur de la jeunesse, un séjour à l'étranger représentait pour les plus jeunes une manière de découvrir le monde et de se développer sur le plan personnel. Ainsi, le moment biographique du début à la mi-vingtaine comporte

10. Extrait du *Guide français de l'emploi au Québec* (Bansard, 2014), sorte de manuel pour les candidats à l'expatriation au Québec.

des étapes du parcours potentiellement déclencheurs du projet migratoire au Québec. Certains de nos participants à la recherche arrivent au Québec avec une expérience migratoire antérieure en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans un autre pays d'Europe que la France. L'épisode « Québec » de leur parcours s'insère ainsi dans une accumulation de découvertes d'ailleurs avec une suite qui s'inscrit dans la mobilité.

Motivé pour la plupart par le désir d'acquérir une expérience d'études ou de travail à l'étranger, le projet d'exploration prenait naissance avec une finalité temporelle préétablie par le type et la durée du titre de séjour obtenu ; la majorité des jeunes arrivent au Canada en tant que résident temporaire. Le permis « vacances-travail » s'avérait la voie la plus rapide et la plus accessible pour concrétiser un désir de partir au Canada. Étant donné le nombre réduit de ces permis octroyés dans les années de migration de nos participants à la recherche, le candidat à la migration devait être bien informé du jour et de la date pour faire sa demande[11]. Une fois le permis obtenu, la venue au Canada devenait facilement réalisable, comme l'explique Anne-Marie :

> Moi j'ai fait des ressources humaines au départ. J'ai eu du mal à trouver un emploi et puis je voulais continuer de partir à l'étranger. Et du coup j'ai postulé à l'époque pour un PVT, le permis vacances travail qui permet à beaucoup de Français de partir. Je suis partie pour découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture, pour acquérir une expérience professionnelle. En 2008, j'ai juste rempli un dossier qui m'a paru assez simple. Il fallait que je prouve que j'avais un peu de ressources, de soutien financier, j'ai pas souvenir de quelque chose de compliqué. Je l'ai déposé en octobre et je l'ai eu en novembre. J'avais un an pour l'utiliser, l'activer.

L'avantage du permis vacances-travail est qu'il s'agit d'un permis ouvert[12], permettant de changer d'employeur une fois au Canada. Ces jeunes travaillent

11. Chaque année, le site de demande des PVT ouvre et propose un nombre limité de PVT, attribués aux premiers demandeurs, jeunes de 18 à 35 ans. Au milieu des années 2000, ces visas s'écoulaient en 7 mois, en 2014, en 48 heures, tous les PVT (dont le nombre a pourtant doublé au cours de cette période, passant de 7000 à 14 000) avaient été attribués. En 2019, le nombre de PVT était à nouveau de 7000… mais a été doublé courant mai 2019 pour atteindre 15 000.

12. Le permis de travail fermé est un permis de travail lié à un employeur donné. Le Gouvernement du Canada le définit ainsi : « Un type de permis de travail qui indique : le nom de l'employeur pour lequel une personne peut travailler, la durée de la période pendant

en général dans les services et notamment dans l'hôtellerie-restauration ou dans l'agro-alimentaire. Mais d'autres statuts sont possibles et correspondent à ce projet d'exploration. Certains jeunes ont reçu une offre d'emploi d'un employeur et ont ainsi obtenu un permis de travail dit fermé, donc ne permettant que de travailler pour cet employeur. Ces derniers occupaient souvent des emplois plus spécialisés de gérants ou de travailleurs qualifiés. Andrea, par exemple, pâtissière et titulaire d'un diplôme de commerce, a déposé son CV sur le site de Pôle emploi international et a rapidement été contactée par un employeur canadien qui lui a fait une offre. Jonathan, ingénieur en informatique, a participé à un Salon du Québec à Paris[13] et y a rencontré plusieurs employeurs ; rapidement il recevait une offre d'emploi d'une grande entreprise. Geneviève, infirmière, envoie son CV à une entreprise qui recrute pour le Canada et reçoit rapidement une offre. Le désir d'acquérir une expérience professionnelle tout en découvrant un nouveau pays était beaucoup plus contraignant pour les travailleurs ayant un permis fermé que ceux munis d'un permis ouvert, qui pouvaient voyager, changer de lieu de résidence et rapidement trouver un nouvel emploi.

Le projet d'exploration s'avère aussi être celui de familles en quête d'ailleurs et de découverte du monde. C'est le cas de Paul et Manon, qui, à la suite d'un séjour d'expatriation en Afrique du Nord ont voulu inscrire la suite de leur parcours dans un autre segment de vie « ailleurs », cette fois au Québec, après avoir considéré la Guadeloupe. Ici, il s'agit de familles qui se positionnent en acteurs de leur mobilité, une mobilité planifiée et organisée par eux-mêmes.

En somme, le projet d'exploration s'inscrit principalement dans le parcours de jeunes Français en quête d'ailleurs et d'expériences de vie. Certaines familles avec des enfants scolarisés au primaire ou au secondaire abordent aussi leur migration de cette manière. Les discours qui accompagnent les projets d'exploration tendent à décrire un imaginaire migratoire positif, et la facilité de s'insérer sur le marché du travail pour la plupart s'avère pour tous un atout indéniable et attractif dans le choix de leur destination (Bélanger *et al.*, 2019).

---

laquelle une personne peut travailler; l'endroit où une personne peut travailler (le cas échéant). Une personne qui détient ce type de permis peut travailler uniquement pour cet employeur et pour la durée précisée, et, le cas échéant, à l'endroit indiqué sur le permis. » (https://www.canada.ca/fr/services/immigration-citoyennete/centre-aide/glossaire.html#p)

13. Les « journées Québec », qui ont lieu chaque année dans différents pays et notamment à Paris, ont pour vocation de mettre en relation directement des entreprises québécoises et des candidats à l'expatriation. Plusieurs participants à cette recherche nous ont évoqué ces journées.

Ces projets migratoires familiaux d'exploration peuvent donner lieu à des situations divergentes et exigent des compromis. André et Mathilde migrent au Québec avec leurs trois enfants en tant que travailleurs temporaires. Après deux ans de séjour, la famille obtient le statut de résidents permanents. Toutefois, malgré ce statut enviable, la famille envisage de rentrer en France. Pour André, l'expérience fut très positive sur le plan professionnel ; ce dernier a pu démarrer une société de conseil (ou entreprise de consultation au Québec), ce qu'il juge qu'il n'aurait jamais pu faire en France. Il resterait volontiers au Québec, confiant en l'avenir et satisfait de sa vie. Pour Mathilde ce fut tout le contraire : elle vit des difficultés d'insertion sur le marché du travail dans son domaine, se retrouve contrainte à l'espace domestique et en vient à souffrir d'un état dépressif. Au moment de notre rencontre, elle avait finalement un emploi mais, comme elle dit, c'est « trop peu sur le plan du défi, et trop tard dans ma vie ». Devant ce fossé, le couple décide de rentrer, tel que prévu initialement. Une fois en France, les situations seront inversées : Mathilde est enseignante, fonctionnaire d'État et retrouvera un emploi stable alors que André n'a aucune perspective et prévoit une vie professionnelle difficile et peu stimulante. On voit ainsi comment l'évolution du projet migratoire doit faire l'objet de négociation et de compromis au sein des couples et des familles.

Sur le plan du statut migratoire, certains individus ou familles arrivent directement avec un statut de résident permanent sans pourtant avoir déjà prévu s'installer au Québec à long terme ; il s'agit plutôt d'une stratégie permettant de partir sans inquiétude, notamment en famille, d'avoir plus de droits sociaux et éventuellement un accès à la citoyenneté. Ainsi Jocelyne :

> On est partis tous ensemble en juillet 2006. On a fait la résidence permanente. Directement. Il faut faire depuis la France ces démarches-là. C'est compliqué si vous venez avec un permis de travail temporaire au Québec et qu'ensuite vous faites les démarches pour les résidences permanentes. Vous vous exposez au danger. Il y a des gens qui se sont retrouvés avec les délais de demande de résidence permanente qui étaient beaucoup trop lents et leurs visas temporaires étaient terminés et ils devaient rentrer et continuer les démarches depuis la France et tout. J'ai vu quand même des situations assez catastrophiques.

L'existence de projets d'exploration, *a priori* pour quelques années seulement, chez certains détenteurs de la résidence permanente montre bien l'éventuelle non-correspondance entre le projet de l'État canadien (accorder la résidence permanente en vue d'un ancrage, et les PVT pour de séjours de découverte) et celui de l'expatrié (se servir du PVT pour réussir à rester, demander la résidence

permanente pour sécuriser son séjour et sa mobilité). Goulet (2019) documente la même logique chez des Français qui obtiennent d'abord la citoyenneté avant de rentrer en France et de s'assurer la possibilité de circuler.

Le projet d'établissement ou d'installation

Ce type de projet se caractérise par un désir d'un certain détachement des origines et d'une ouverture sur un avenir désormais envisagé par l'expatriation[14]. D'après une enquête de 2013, dans la logique des catégories d'admission des immigrants au Canada, c'est le statut de résidence permanente qui correspondrait le mieux à un projet d'établissement à long terme, en permettant également l'accès relativement rapide à la citoyenneté[15].

Or, cette vision à plus long terme qui précède le premier départ vers le Québec ne signifie pas qu'une longue préparation ait précédé la mise en œuvre du projet. Le recrutement d'employeurs du Québec sur le territoire français et l'existence de programmes permettant une migration rapide via l'obtention d'un titre de séjour temporaire peut grandement accélérer la mise en œuvre du projet d'établissement. D'un point de vue administratif, il est possible d'entamer des démarches appelées la « double intention[16] ». Ce type de processus comporte l'obtention rapide d'un

14. Ceci correspond à une tendance nette observée par les enquêtes réalisées auprès d'un millier d'expatriés entre 2005 et 2013 : à la question « À quelle date envisagez-vous de rentrer en France », près de 40 % répondaient « jamais » en 2013 (première modalité choisie) contre 25 % en 2005 (« Expatriés, votre vie nous intéresse… » – Vague 10 Enquête réalisée dans le cadre de la 5e Convention MONDISSIMO, TNS Sofres pour le Salon Avenir Export/Expat). Et l'envie de « quitter la France » était avancée comme raison principale de départ pour plus d'un Français à l'étranger sur deux.

15. Dans leur logique, les politiques migratoires canadienne et québécoise visent à développer le pays d'un point de vue économique et démographique, en augmentant le nombre de travailleurs et de citoyens à la population. L'article 3.1 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés stipule que le premier objet de la loi est de « permettre au Canada de retirer de l'immigration le maximum d'avantages sociaux, culturels et économiques » (https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/page-1.html#h-267408). Au Québec, l'énoncé de la politique d'immigration de 1990 précise ces quatre rôles de l'immigration : le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité du fait français, et l'ouverture sur le monde. Cet énoncé a donné lieu, en 2015, à un document de Politique d'immigration qui met principalement en avant la nécessité de mettre l'immigration au service du marché du travail.

16. https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/visiteurs/double-intention.html

visa temporaire en général[17] assorti du droit de travailler selon certaines conditions et le dépôt d'une demande de résidence permanente, laquelle suivra son cours pendant que le migrant résidera déjà au Canada à titre de résident temporaire. Les employeurs qui recrutent des travailleurs à l'étranger tentent de convaincre les candidats à l'immigration d'emprunter cette voie express qui permet ainsi de concrétiser un projet migratoire d'établissement, tout en contournant le temps long nécessaire à l'obtention de la résidence permanent depuis l'étranger. Certaines entreprises offrent des services d'assistance pour faire toutes les démarches (Désilets, 2020), alors que ceux et celles qui sont employés par de petites entreprises sont laissés à eux-mêmes et ont souvent recours à des consultants ou des avocats en immigration pour faire face au dédale administratif.

Certains projets d'installation sont davantage mûris et explicités, notamment lorsque la migration concerne toute la famille. Ainsi Françoise est arrivée avec son mari et ses trois enfants en 2006, alors qu'elle avait une trentaine d'années. Couple bi-actif, tous deux qualifiés, de bon niveau en français comme en anglais, avec de jeunes enfants, ils savaient qu'ils avaient de grandes chances d'être acceptés. Ils ont donc d'emblée demandé le statut de résidence permanente, sans lequel ils ne seraient pas partis et ont rapidement cherché à obtenir la citoyenneté, obtenue en 2011, tous les cinq[18]. En effet, leur projet d'installation était si clair qu'ils souhaitaient obtenir le droit de vote :

> Moi je ne pouvais pas vivre dans un pays, c'est pareil pour mon mari, vivre dans un pays sans pouvoir participer à la vie citoyenne du pays. Pour nous c'était important de pouvoir voter. Le droit de vote, ça c'est très, très important pour la possibilité de pouvoir voter dans le pays où on réside. Donc c'est ça qui nous a motivé. Comme c'est un pays où on avait choisi de vivre, c'était important pour nous.

Chez les plus jeunes arrivés avec un statut temporaire et sans intention initiale de rester, une rencontre amoureuse ou un parcours d'éducation et d'emploi satisfaisants peut faire évoluer le projet vers une installation plus fixe au Québec. Constance en parle ainsi : « En fait j'ai l'impression que c'est un peu comme tous les Français. On n'a jamais vraiment décidé de rester, on a juste eu des opportunités de rester. » C'est le cas, par exemple, de Guillaume, menuisier-charpentier qui arrive dans une logique d'aventurier-explorateur. Au fil de son expérience, il

17. Sauf pour les personnes munies d'un visa de visiteur.

18. Plusieurs enquêtés développent ainsi une stratégie de citoyenneté, pour reprendre la formule de Vatz-Laaroussi (2001).

se lie avec une femme du Québec et progressivement réoriente son projet vers un projet d'installation en vue de former une famille. Or ce projet n'est pas réalisable sans l'obtention de sa résidence permanente, qui requiert un long processus administratif. Ainsi, Annaelle qui, progressivement, décide de rester au Québec parle éloquemment des obstacles rencontrés pour réaliser son projet d'établissement : « T'as une vie, t'as un rêve, et t'as toujours cette paperasse, ce système qui est une bataille, ces frontières-là... »

Le cas d'Arthur illustre bien aussi cette fluidité entre projets, et leur nécessaire adaptation aux catégories administratives. Arrivé dans le cadre d'un PVT en 2010 au Québec avec une formation de boulanger, prisée au Québec, il se souvient : « Je suis parti sans me dire que je vais forcement rester. Mais j'étais pas contre l'idée de rester plus longtemps. » Il a ensuite travaillé dans d'autres provinces du Canada, est revenu en France, puis à nouveau au Québec. « Non mais j'te dis, je fais le yoyo voilà. » Il a demandé alors le statut de résident permanent pour ne plus être contraint par les limitations imposées par le permis de travail temporaire fermé et rendre plus assurée sa présence possible à long terme au Québec, qu'il estime avoir mis du temps à construire.

En somme, le projet d'établissement peut survenir en amont de la première migration donc comme projet initial, ou se développer au cours d'une phase d'exploration ou de circulation. En même temps, qui dit établissement ne dit pas forcément « permanence », car les projets migratoires France-Québec peuvent évoluer en bi-appartenance et en circulation ou en migration de retour, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas existé une étape du parcours avec un ancrage plus fort au Québec. Ces observations invitent à questionner le binaire temporaire-permanent qui structure les catégories d'admission des immigrants au Canada.

Le projet de circulation

Les projets de circulation sont de deux types que nous appelons le projet de *circulation-liberté* et le projet de *circulation bi-ancrage*. Chacun possède sa logique propre et ses modes de mises en œuvre. Pour certains jeunes migrants, le projet d'exploration peut s'accompagner d'un projet de circulation qui devient un mode de vie inscrit dans un désir de liberté et d'évitement des attaches matérielles et des ancrages exigeants sur les plans économique, matériel, affectif et familial. Dans ces cas, le migrant, en général jeune et sans ancrage géographique fixe, désire vivre *dans* la mobilité ; le Québec s'inscrit ainsi dans un parcours plus vaste de lieux et d'expériences de vie. Cette circulation peut être cyclique (saisonnière), circulaire ou séquentielle.

Le cas de Robert illustre bien les projets migratoires de ce type. Robert a un diplôme en foresterie de la France où il a déjà travaillé quatre ans comme forestier.

Puis, à l'âge de 25 ans, il formule un nouveau projet de vie qui le projette dans une grande mobilité. Il arrive au Québec en 2009 muni d'un permis vacances-travail et s'intègre rapidement sur le marché du travail. Il dit avoir choisi le Québec pour la langue française, la forêt, les grands espaces, les témoignages d'amis et la facilité de venir avec un PVT. Rapidement, de permis de travail en permis de travail, Robert vit entre la France et le Québec au gré des emplois saisonniers : l'été dans des emplois forestiers en France (toujours dans un lieu différent) et l'hiver au Québec dans une station de ski. Puis le projet évolue vers la migration interne saisonnière au sein du Québec car il fait une rencontre amoureuse qui modifie sa vie de migrant circulaire France-Québec. Dans cet épisode, Robert vit aussi d'autres expériences dans d'autres lieux, notamment lors d'un long voyage en bateau. Après quatre ans de circulation, il doit s'ancrer davantage au Québec en obtenant la résidence permanente car il aura épuisé le maximum autorisé en tant que travailleur temporaire[19] et ne sera plus autorisé à rester sur le territoir. Comme le statut de temporaire ne lui permet plus de prolonger son mode de vie, il décide de se fixer davantage au Québec pour obtenir sa résidence permanente, mais toujours avec le désir de garder sa liberté. Ainsi, la limite dans le temps de son statut – tel que stipulé par le Canada – le force à réorienter son projet migratoire de circulation-liberté en un projet d'établissement, du moins en apparence, afin de pouvoir retrouver sa liberté de mouvement[20]. Très conscient de l'incompatibilité entre une vie d'hyper mobilité et les droits sociaux, il dit avoir souvent renoncé à une couverture sociale, surtout lors de retours en France. « En France j'avais un peu le même problème, quand on ne fait pas partie des cadres c'est très dur d'avoir un statut. »

Le projet migratoire de bi-ancrage peut se distinguer du projet de circulation-liberté pour certains, lorsqu'il repose sur une organisation explicitement voulue et planifiée. Il permet la vie binationale, mais dans un cadre confortable sur le plan matériel et prévisible. Mais le projet de bi-ancrage peut aussi être une forme de résultante d'un projet de circulation permanente entre les deux pays, le bi-ancrage est alors constaté, de fait. Ce projet migratoire peut intervenir dans le parcours de vie à un stade plus tardif, une fois les enfants

19. Cette règle de 4 ans maximum était en vigueur de 2011 à la fin de l'année 2016. Les travailleurs temporaires ne sont plus soumis à un maximum d'années sur le territoire canadien depuis 2017.

20. Ceci souligne le besoin d'asseoir juridiquement les droits des migrants et la reconnaissance d'une citoyenneté transnationale (Piché 2009 ; Pécoud 2014 ; Wihtol de Wenden 2013)

devenus adultes et autonomes, parfois installés au Québec, en France, ou ailleurs, et il peut aussi résulter d'un souhait ou d'une contrainte à revenir s'occuper de proches, notamment de parents en France. Il peut alors s'inscrire dans une histoire familiale de bi-appartenance France-Québec sur le cours de la vie, mode de vie qui est poursuivi et maintenu par la génération suivante. Ainsi, l'histoire familiale de Martine est particulièrement intéressante : arrivée enfant au début des années 1980 au Québec à l'occasion d'une mobilité professionnelle de son père, médecin et chercheur, qui hésitait alors entre le Canada et les États-Unis, elle s'est mariée une première fois au Canada et y a eu quatre enfants, et réside maintenant en France avec son second mari, français, d'où son retour. Mais elle estime qu'elle est dans une circulation familiale permanente, de ses parents, d'elle-même et maintenant de ses enfants, dont l'un est au Québec, deux à Toronto, et un en Chine.

> Ce n'est jamais définitif, c'est toujours des aller-retours, ça n'a jamais été définitif, deux ans par ci, trois ans par-là, quatre ans voilà, un petit peu ça. [...] Mes parents sont à la retraite mais continuent eux aussi à faire des allers-retours entre la France et le Québec [...] Après avoir commencé à vivre dans un pays, on est là, mais ça a toujours été des allers-retours à cause des métiers, à cause des enfants, à cause des parents, à cause des frères et sœurs, la famille, en fait c'est plutôt la famille qui a fait que je fais beaucoup d'allers-retours comme ça.

Son histoire est emblématique des parcours conduisant à un bi-ancrage, qui repose le plus souvent sur la double nationalité, qu'elle a obtenue dès les années 1990. C'est une chance pour elle « d'être sur deux pays », d'avoir une double nationalité, toujours utile dit-elle en cas de guerre ou de catastrophe. Plutôt que d'expatriation, on pourrait parler ici de bi-patriation. Ainsi à la question « C'était quand la première fois que vous êtes partie ? » Elle répond : « De France ou de Québec ? ». Ces projets de circulation, très concrets, résonnent fortement avec les réflexions théoriques sur le concept de transnationalisme qui met en avant la multiple appartenance de migrants dont les identités sont ancrées dans deux ou plusieurs espaces nationaux ou régionaux (Faist *et al.*, 2013).

Le projet de retour

Tous les projets migratoires France-Québec de nos participants à la recherche sont jalonnés de retours. Cette analyse des retours s'inspire de la typologie des retours d'étudiants algériens en France proposée par de Gourcy (2019) qui distingue les retours intermédiaires et les retours pérennes. Nos entretiens font ressortir trois types de retours : des *retours-vacances-visites*, des *retours de repositionnement*

(« pour mieux repartir » ou pour réfléchir), et des *retours-pérennes* pour clore un épisode d'expatriation qui donnent ainsi lieu à une réinstallation en France (dans une projection à plus long terme). Les deux derniers types de retours peuvent être évoqués de manière positive[21], ou sur un mode déceptif : selon les participants à la recherche, nous avons collecté ces deux modalités de discours, qui, avec le temps, se transforment souvent en un énoncé comparatif des avantages et inconvénients respectifs de la vie en France et au Québec.

Ces types de retours peuvent jalonner le parcours du même migrant, au fil de la migration. L'éclairage des projets migratoires permet ainsi de montrer comment la notion de « retour » est loin de simplement signifier un retour définitif dans une logique linéaire d'émigration suivi d'un retour. En fait les aller-retours ponctuent la plupart des parcours étudiés et contribuent à nourrir et à réorienter les projets. Cette approche de l'étude du retour met également à l'épreuve le biais sédentaire, l'approche « origine-destination » et révèle les multiples formes de circulation qui s'inscrivent dans un couloir où la mobilité est à la fois facilitée par des politiques et des accords binationaux et entravée par des catégories administratives et des parcours de statuts complexes. La portabilité et l'accès aux droits sociaux sont aussi mis à l'épreuve dans ces mobilités transnationales qui révèlent les contradictions entre les attentes des migrants, les représentations des États et les entraves administratives à la circulation et à la bi-appartenance. Y compris, rappelons-le, entre pays de développement économique comparable et ayant signé de nombreux accords bilatéraux de protection sociale.

Les *retours-vacances-visites* sont effectués régulièrement et reflètent la facilité de circulation entre la France et le Québec, surtout avec la possibilité croissante de voyager à prix modique sur des vols nolisés. Les jeunes ayant des revenus modestes rentrent régulièrement visiter leur famille, tout comme les familles avec enfants qui désirent garder un lien fort avec les grands-parents et les autres membres de la famille élargie. Ces retours-visites peuvent cependant évoluer dans le temps en fréquence et en modalités, comme en témoigne l'entretien avec Esther, âgée de 65 ans, arrivée en 1997 avec son mari et ses deux filles, et installée dans les Alpes après avoir vécu 20 ans au Québec.

---

21. Papinot *et al.* (2012, p. 337) font justement remarquer que la possibilité du retour caractérise tout particulièrement la migration française au Québec, *a fortiori* chez les plus jeunes : « Dans l'expérience migratoire des Français au Québec pour qui, contrairement à bien d'autres communautés nationales, l'option du retour est rarement exclue sans être nécessairement synonyme d'échec : la tranche de vie au Québec peut ainsi prendre le sens d'une "parenthèse biographique", d'une période moratoire avant une stabilisation adulte et/ou capitalisation d'une expérience à l'international. »

> Oui on est revenus (en France) les premières années, on a aussi envoyé les filles toutes les deux toutes seules parce qu'il y avait leur grand-mère, pour profiter de leur grand-mère. Et puis on ne rentrait pas chaque année non plus parce que les billets, ça coûte cher. Après on rentrait de moins en moins, c'est pour ça aussi qu'on a eu un manque. Parce que beaucoup de Français qui sont là, ils rentrent chaque année. Donc ils se ressourcent un petit peu chaque année, puis ils sont contents de revenir au Québec et de quitter la France. Ils sont contents d'y aller en vacances et puis revenir. Après c'est sûr, quand tu restes plusieurs années au Québec, ne pas aller en France, tu as un manque quand même aussi de ressources françaises.

Il ne faudrait donc pas considérer ces retours-vacances comme des simples moments de repos et de retrouvailles ponctuelles : ces visites sont souvent des moments marquants des parcours car ils sont l'occasion pour bien des migrants de tester et de confirmer leur désir de poursuivre leur projet migratoire, tout en se « ressourçant », ou bien les incitent à le repenser. Les retours-visite pourraient ainsi contribuer à la transformation d'un projet d'exploration en projet d'établissement au Québec et/ou à confirmer ce projet d'exploration. Et dans le cas d'Esther, c'est même le manque de retours-visites qui pourrait finalement participer à un souhait de retour pérenne.

Un peu différents des retours-visites, un certain nombre de retours peuvent être qualifiés de *retours de (re)positionnement*. Ils peuvent résulter de contraintes administratives ou d'indécisions. Certains peuvent être fortement liés aux projets de circulation précédemment évoqués. L'avancée dans les « parcours de statuts » provoquent ces retours afin de faire des démarches administratives depuis la France en vue d'une nouvelle migration avec un autre statut (notamment lorsque la demande de résidence n'a pas pu suivre directement le séjour en PVT). Ainsi Manon, partie en tant qu'étudiante puis en PVT et permis jeune professionnelle pendant 4 ans et revenue en France en 2016 : « J'avais plus de visa, en fait, c'est surtout ça qui a précipité le truc. En fait il aurait fallu demander la résidence permanente bien avant, quasiment en arrivant, et je pense que j'ai pas du tout réalisé. » Toujours pour des raisons administratives, certaines personnes enquêtées en France veillent à bien revenir passer du temps au Québec afin de ne pas perdre le statut de résident permanent qu'elles estiment durement acquis. Parfois aussi, le retour de plus longue durée en France permet une réflexion sur la direction que le migrant désire donner à sa vie et se solde par la décision d'une nouvelle migration vers le Québec. Ce sont tous ces retours que nous qualifions de retours de positionnement. C'est le cas d'Arthur, déjà évoqué. Âgé de 31 ans au moment

de l'enquête, il est d'abord venu au Québec en 2010 avec un PVT, puis avec un permis de travail fermé en tant que boulanger. Il est rentré en 2013 en France où il a travaillé pendant un an et demi, avant de repartir pour Montréal en 2015 et de rentrer à nouveau en France un an plus tard. « Pourquoi je suis reparti pour un an ? Bah parce que ça me manquait et voilà j'avais besoin d'y aller. J'avais rien prévu. En fait quand j'arrive en France, Québec me manque, et quand j'arrive au Québec, la France me manque. » En France au moment de l'enquête, en raison notamment du « facteur famille » et d'un parent proche malade, il n'abandonne pas sa demande de résidence permanente. Autre cas de figure, Angélique, 39 ans, et son mari, qui après avoir passé toute la première partie de leur vie professionnelle au Québec (elle dans des emplois administratifs dans un Cegep puis une entreprise, lui comme cadre dans des grands groupes multinationaux) et ayant la double nationalité, ont décidé de partir en France, à la fois parce que la vie en France et leur famille leur manquaient, et pour investir dans « d'autres projets professionnels », sans les préciser. « Nous ne fermons pas la porte au Canada, mais pour le moment notre défi n'est pas au Québec. »

Une grande partie de nos participants a été enquêtée en France, donc à la suite d'un retour (21 sur 33). Bien qu'il soit difficile, comme on l'a vu, d'estimer qu'un retour est définitif, pour plus de la moitié, ces retours sont considérés par les enquêtés eux-mêmes comme des *retours-pérennes*. Ces retours-pérennes ont émergé dans les parcours à différents moments (fin d'un emploi, pour soi-même ou son ou sa conjoint(e), étape dans le vie familiale, maladie…), après une durée de séjour au Québec variant de 2 à 38 ans suivant les enquêtés. Ces retours ont parfois été longuement préparés, parfois décidés plus soudainement.

Le retour lié au cycle de vie survient lorsque l'importance de la famille prend une nouvelle signification et que même si tout va bien au Québec, le désir de rapprochement l'emporte et déclenche un retour en France. Ainsi, Alain, qui, après 10 ans de vie au Québec, décide, avec sa conjointe, française elle aussi, de rentrer en France après la naissance de leur enfant : « On voulait vraiment se rapprocher de la famille pour que notre bébé puisse mieux connaître ses cousins, ses tantes, ses oncles, ses grands-parents. » Dans cette forme de retour est aussi évoqué par plusieurs participants un désir de transmission intergénérationnelle culturelle via le système d'éducation, le contexte culturel, le mode de vie, la nourriture, le climat et les avantages comparés de la situation en France (vacances plus longues, accès aux soins de santé plus facile). Ainsi, la double appartenance, vécue pendant les retours-visites, ne suffit plus pour maintenir le niveau désiré d'immersion culturelle et un nouvel établissement devient nécessaire pour la suite du projet de vie. Ainsi Anna : « Quand j'ai eu des enfants, c'est là que la question vraiment s'est posée. Est-ce qu'on reste ou est-ce qu'on part ? Parce qu'ils grandissaient, nos familles

étaient loin, on les voyait pas très souvent. Et principalement c'est ça qui nous fait rentrer. »

Un autre moment clé du cycle de vie familiale est le passage à la retraite. C'est le cas d'Esther, qui a passé 20 ans au Québec en tant que fleuriste et a acquis la citoyenneté canadienne, et prévoyait de rentrer en France dans les Alpes, peu après l'enquête, même si ses deux filles sont l'une à Montréal et l'autre en Angleterre et « ne veulent pas venir en France » :

> Là je finis fin mars, je prends ma retraite, je vais avoir 65 ans. Donc j'arrête. Là, pour la retraite je retourne là-bas [...] C'est nos origines aussi. J'ai beaucoup d'amis ici, mais ma résidence principale, c'est en France quand même. Il y a tous les petits villages, les marchés, les montagnes, les choses qui me manquent.

Le retour peut correspondre à une étape dans le cycle de vie professionnelle. Pour Anna, 32 ans, après 10 ans de vie à Montréal et l'obtention de la citoyenneté, le retour correspond à la fin de sa formation et au licenciement de son mari. Ce fut alors le moment d'étudier de manière conjointe leurs perspectives professionnelles et d'estimer pouvoir compter sur davantage de réseaux amicaux et professionnels en France. « On avait prévu de rentrer, mais le licenciement a accéléré les choses. »

Chez certains le retour était planifié en amont (« nous savions que nous allions rentrer à l'âge du collège pour les enfants ») et chez d'autres, il se forme au fil du temps. Ainsi pour Nathalie, 43 ans, ayant acquis la citoyenneté : « Nos trois enfants finissaient, ou avaient fini leur diplôme. On va se promener et mon mari me dit, tu sais, Marine veut aller à l'université en France, Gabriel veut faire son apprentissage de boulanger en France, François lui je sais pas trop, mais voilà. On rentre l'an prochain. Et j'ai dit oui. » La préparation de ce retour est variable. Pour Alain, après 10 ans au Québec, « oui, c'est sûr qu'il fallait tout préparer. Parce que j'avais plus rien. J'avais un vieux numéro de sécu, mais sinon rien, ça faisait trop longtemps que j'étais parti [...] donc on a préparé au mieux [...] on a acheté le guide du retour ». Arthur, il est vrai plus jeune, sans enfant, et ayant déjà fait plus d'allers-retours, est au contraire rentré en France sans trop se questionner sur son arrivée : « Ah bah, j'ai pas préparé du tout, je ne prépare jamais rien. »

Pour certains, le retour correspond à une bifurcation imprévue, souvent liée à un souci médical. Certains évoquent un décès dans la famille (la mère ou le père de son conjoint, les grands parents, ou le vieillissement des parents qui fait réinterroger le sens du projet migratoire). Une autre a été elle-même malade, d'abord d'un cancer, guéri, puis de problèmes de santé mentale, qu'elle a estimé mal pris en charge au Québec, ce qui a contribué à la décision du retour.

Pour illustrer la dynamique des différents types de projets et de retours, l'exemple de Julie est éloquent. Julie migre à l'âge de 22 ans en 2008 avec un BAC + 4 en ressources humaines. Elle migre avec un permis temporaire ouvert (vacances-travail) dans une optique d'exploration. Après quelques années, elle décide de rester au Québec et de reprendre des études ; elle complètera ainsi un long parcours de formation de master et de doctorat. Son parcours d'établissement est ainsi inscrit dans un désir de formation de longue durée au cours duquel elle se met en couple avec un migrant français avec qui elle aura deux enfants. Au fil de ces années, Julie développe des problèmes de santé. En début de parcours, alors qu'elle a un statut temporaire, elle n'est pas couverte par l'assurance-maladie du Québec et devra rentrer se faire soigner en France. Peu à peu, elle circule de plus en plus entre le Québec et la France et explique comment cette circulation contribue à prolonger sa migration, en s'appuyant sur des *retours-repositionnement*. Elle dit : « Donc je rentrais, je rentrais longtemps en fait. Je pense que c'est aussi ce qui m'a permis de rester [au Québec] si longtemps. » Puis au terme de sa longue formation et d'un contrat de travail de son conjoint qui arrive à la fin, le couple élabore un projet de retour. Ce projet est justifié simplement par des facteurs d'attraction liés à la situation professionnelle de son conjoint, le climat (longs hivers, mentionnés par de nombreuses personnes enquêtées), et la famille. Elle contemple sa tranche de vie de dix années au Québec de manière très positive et parle de la bienveillance et de l'ouverture du Québec, un milieu où elle a vu avec bonheur ses enfants s'épanouir dans la confiance. Le cas de Julie montre comment la migration d'exploration a évolué vers un plan d'établissement, ponctué de circulation et de retour, pour devenir un projet de retour pérenne.

Une autre participante à la recherche propose elle-même une synthèse et une dernière catégorisation des retours, par durée de séjour :

> Il y a des gens, au bout de 6 mois là-bas, ils disent c'est pas possible, je vais rentrer. Il n'y en a pas beaucoup, mais on s'était imaginé un truc, on y va et on constate la réalité, ça passe ou ça casse, quoi, il y a beaucoup de fantasmes sur le Québec, une espèce d'Eldorado, pouvoir parler français mais être américain. Ou bien au bout de 6 ou 7 ans, voilà ils ont fait tout, ils ont fait leurs expériences, ils sont contents, ils ont envie de rentrer, ils se voient pas rester forcément toute leur vie là-bas. Et puis il y a beaucoup de raisons pragmatiques, c'est les parents qui vieillissent, c'est le retour pour raison familiale quoi.

Retour pour rêve déçu, retour comme conclusion d'une expérience enrichissante, retour pour raison qui s'impose à l'enquêté, médicale, ou familiale

en France, forment effectivement trois sous-catégories de *retour-pérenne* que l'on a pu identifier dans les discours des enquêtés, et que l'on peut distinguer dans l'analyse mais qui souvent peuvent aussi se conjuguer, le dernier motif de retour (événement familial ou médical) pouvant notamment jouer le rôle de catalyseur au second (mettre fin à une étape, à une expérience de vie ailleurs).

Enfin, cette partie ayant été consacrée aux retours, il ne faudrait pas oublier de mentionner que chez certains migrants toujours au Québec au moment des entretiens, l'idée d'un retour éventuel est écartée d'emblée car le migrant se sent beaucoup plus épanoui au Québec et voit une réinsertion éventuelle en France comme étant actuellement impossible. Ceci rejoint les résultats de l'enquête TNS Sofres de 2013 précédemment évoquée au cours de laquelle 40 % des enquêtés expatriés n'envisageaient pas de rentrer en France et cela correspond finalement à un projet d'établissement ou d'installation stabilisé.

Conclusion

Notre recherche a permis de dégager une typologie originale des projets migratoires en proposant de distinguer projet d'exploration, projet de circulation, projet d'établissement et projet de retour. Ce quatuor de catégories a été à la fois illustré et mis à l'épreuve afin de l'enrichir par l'étude des trajectoires de migrations entre la France et la Québec des 33 participants à cette étude. Au-delà de l'établissement de cette typologie des projets migratoires, certainement intéressante à transposer à d'autres « couloirs de grande circulation », trois points sont à souligner.

Ces projets évoluent dans le temps, ils sont fluides et perméables l'un à l'autre. Si la manière dont nous les avons présentés correspond à une forme de chronologie souvent observée, ces projets peuvent se suivre et s'entrecroiser sans linéarité unique ni préétablie. Un départ peut d'emblée être conçu avec une perspective très affirmée de retour, sans désir particulier d'exploration culturelle, par exemple comme une simple étape dans une carrière de cadre de grande entreprise, puis se transformer en projet d'installation au fil des circonstances. Un projet clair d'installation peut aussi devenir un projet de circulation, lorsque l'on avance en âge et que la famille élargie est installée sur deux pays.

Le projet migratoire ne signifie pas, par ailleurs, projet individuel, décidé et mis en œuvre selon une intention individuelle. Il est souvent modelé, co-construit, infléchi, par différents autres acteurs, et ceci à plusieurs niveaux. Au niveau micro, le projet migratoire est souvent un projet de couple, voire un projet familial. Et même individuel, la formation d'un couple ou les évolutions familiales peuvent le transformer. Au niveau méso, les caractéristiques du marché du travail et des types de contrats proposés par les employeurs ont été souvent évoqués par les

participants à la recherche. Enfin au niveau macro, il est clair que les évolutions de la politique migratoire du Canada et du Québec jouent un rôle indéniable sur la confirmation ou la bifurcation de certains projets migratoires. Si la politique migratoire du Canada est réputée largement accueillante, les différentes catégories de statut de migrant expérimentées par les participants à cette recherche ont orienté les parcours, ont parfois été un obstacle, et en tout cas, ont imposé un cadre institutionnel à un projet individuel ou familial.

Les projets migratoires et les catégories administratives se révèlent ainsi constituer deux univers qui ne coïncident pas forcément. Certaines personnes indiquent clairement comment elles ont cherché à obtenir la citoyenneté afin de satisfaire leur projet de circulation (voir aussi Goulet, 2019). Inversement des candidats réitérés au PVT ont d'emblée un souhait fort d'établissement et non d'exploration, ce statut de PVT étant recherché faute de mieux, ou pour aller plus vite. Du point de vue de l'État, ce décalage peut provoquer une inquiétude vis-à-vis des départs ou des retours de personnes sélectionnées comme immigrants permanents, comme si le retour en France ou la re-migration était un échec de la politique visant l'installation à long terme, alors qu'elle pourrait être vue plus finement comme un besoin d'ajustement permanent entre dispositifs institutionnels et trajectoires personnelles, et plus positivement comme un souhait de libre circulation des personnes entre deux pays d'attachement.

Ni unique, ni fixe dans le temps, ni seulement individuel, le projet migratoire se révèle multiple, fluide, évolutif, collectivement construit. La typologie des projets migratoires déployée dans cet article a précisément pour ambition d'étudier de manière analytique et précise et de « démêler » toute cette complexité.

Bibliographie

Bansard Geoffrey, 2014, *Guide français de l'emploi au Québec. Tout pour réussir sa recherche d'emploi dans la Belle Province*, Éditions GeeBeeComm, SL, 135 p.

Bélanger Danièle, Ouellet Myriam & Fleury Charles, 2019, « Les travailleurs temporaires étrangers au Québec. Quels avantages pour les travailleurs qualifiés ? » in *Diversité urbaine*, nº 19, p. 49-69.

Boyer Florence, 2005, « Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée » in *Stichproben. Wiener Zeitschrift fur Kritische Afrikastudien*, vol. 5, nº 8, p. 47-67.

Candiz Guillermo & Bélanger Danièle, 2018, « Del tránsito a la espera: el rol de las casas del migrante en México en las trayectorias de los migrantes centroamericanos » in *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies/Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, vol. 43, n° 2, pp. 277-297.

Crépeau François, Nakache Delphine & Atak Idil (dir.), 2009, *Les Migrations internationales contemporaines : une dynamique complexe au cœur de la globalisation*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 411 p.

de Gourcy Constance, 2019, « Le projet migratoire à l'épreuve des situations de retour intermédiaires : la circulation estudiantine Algérie-France » in Thamin Nathalie *et al.* (dir), *Mobilités dans l'espace migratoire France-Algérie*, Canada, Presses Universitaire de Provence, Aix-en-Provence, p. 65-76.

de Gourcy Constance, 2020, « De la mobilité au projet migratoire : le fil d'Ariane du déplacement » in Ploog Katja *et al.* (dir.), *Mobilité, Histoire et Émergence d'un concept en sociolinguistique*, L'Harmattan (coll. collection Espaces discursifs), Paris, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02505931 (page consultée le 15 juin 2020).

de Gourcy Constance, 2007, « Le projet migratoire entre logique d'hospitalité et logique d'attractivité. Le cas des étudiants algériens » in *Revue de l'Institut de Sociologie*, Université Libre de Bruxelles, p. 131-147.

Désilets Gabrielle, 2020, "Consuming the neighbourhood? Temporary highly skilled migrants in Montreal's Mile End" in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, DOI : 10.1080/1369183X.2020.1732616.

Faist Thomas, Fauser Margit & Reisenauer Eveline, 2013, *Transnational Migration*, Polity Press, Cambridge, 209 p.

Fleury Charles, Bélanger Danièle & Lechaume Aline, 2020, « Réformes de l'immigration au Québec en 2019 et 2020 : la logique politique à l'épreuve de l'analyse statistique » in *Revue canadienne de sociologie*, vol. 57, n° 3, p. 453-472.

Fortin Sylvie, 2002, *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité : stratégies de migrants de France à Montréal*, Thèse de doctorat non publiée, Université de Montréal, Montréal.

Garneau Stéphanie, 2006, « Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec » in *SociologieS*, http://journals.openedition.org/sociologies/342 (consulté le 02 février 2021).

Goulet Sophie-Hélène, 2019, « L'immigration française contemporaine au Québec : entre retour au pays, poursuites migratoires et intégration durable » in *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, nº 17, http://journals.openedition.org/rfsic/6896 (consulté le 10 octobre 2019).

Haince Marie-Claude, 2014, « La domestication de l'Autre ou la fabrication de l'"immigrant parfait" » in *Diversité urbaine*, vol. 14, nº 1, p. 95-116.

Ma Mung Emmanuel, 2009, « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "Penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité » in Dureau Françoise & Hily Marie-Antoinette (dir.), *Les Mondes de la mobilité*, Presses de l'Université de Rennes, Rennes, p. 25-38.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1998, « Émique » in *L'Homme*, vol. 38, nº 147, p. 151-166.

Papinot Christian., Le Her Mélanie & Vilbrod Alain, 2012, « Jeunes Français au Québec : quels modes d'usage des dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants ? » in *Recherches sociographiques*, vol. 53, nº 2, p. 337-356.

Pécoud Antoine, 2014, « États-nations, mobilité et citoyenneté dans le discours international sur les migrations » in *Raisons politiques*, vol. 2, nº 2, p. 67-85. DOI: https://doi.org/10.3917/rai.054.0067.

Pellerin Hélène, 2011, « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27, nº 2, p. 57-75.

Peraldi Michel & Terrazzoni Liza, 2016, « Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc » in *Autrepart*, vol. 1, nº 1, p. 69-86.

Peraldi Michel & Terrazzoni Liza, 2016, « Mobilités et migrations européennes en (post) colonies » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 3, n° 3-4, p. 306-307.

Piché Victor, 2009, « Migrations internationales et droits de la personne : vers un nouveau paradigme » in Crépeau François *et al.* (dir.), *Les Migrations internationales contemporaines : une dynamique complexe au cœur de la globalisation*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 350-369.

Piché Victor, 2012, "In and Out the Back Door: Canada's Temporary Worker Programs in a Global Perspective" in Geiger Martin & Pécoud Antoine (dir.), *The New Politics of International Mobility: Migration Management and its Discontents, Institut für Migrationsforschung und Interkulturelle Studien (IMIS)*, Universität Osnabrück, pp. 113-132.

Piché Victor, 2015, « Les théories migratoires : vers un nouveau paradigme à la croisée de l'économie politique, le cosmopolitisme et les droits des migrants et des migrantes » in Crépeau François (dir.), *Chaire Oppenheimer en droit public international*, https://francoiscrepeau.com/fr/sixth-post/ (consulté le 18 février 2021).

Pilote Annie & Garneau Stéphanie, 2011, « La contribution de l'entretien biographique à l'étude de l'hétérogénéité de l'expérience étudiante et de son évolution dans le temps » in *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 42-2, http://journals.openedition.org/rsa/717 (consulté le 02 février 2021).

Sayad Abdelmalek, 1999, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré,* Seuil, Paris, 426 p.

Thamin Nathalie, Ali-Benchérif Mohammed Zakaria, Calinon Anne-Sophie, Mahieddine Azsedine & Ploog Katja (dir.), 2019, *Mobilités dans l'espace migratoire : Algérie France Canada*, Presses universitaire de Provence, Aix-en-Provence, 160 p.

Vatz-Laaroussi Michèle, 2001, *Le Familial au cœur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, L'Harmattan, Paris, 286 p.

Verquin Béatrice, 2001, « Les Français à l'étranger. D'un "modèle migratoire colonial" à la circulation des élites » in *Hommes et Migrations*, n° 1233, p. 28-43.

Wagner Anne-Catherine, 2020, *La Mondialisation des classes sociales*, La Découverte, Paris, 128 p.

Wihtol de Wenden Catherine, 2013, *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 266 p.

Wihtol de Wenden Catherine (2016), *Migrations. Une nouvelle donne*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 182 p.

Données statistiques :

Citoyenneté et immigration Canada, 2013, *Faits et chiffres 2013*. Ottawa, Citoyenneté et immigration Canada.

Citoyenneté et immigration Canada, 2014, *Faits et chiffres 2014*. Ottawa, Citoyenneté et immigration Canada.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2017, *Tableaux. L'immigration permanente au Québec. 2012-2016*. Québec, Direction de la recherche et de la statistique.

Ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2019, *Tableaux de l'immigration permanente au Québec. 2014-2018*. Québec, Direction de la recherche et de la statistique.

Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2013, *Tableau sur l'immigration permanente au Québec. 2008-2012*, Québec, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, 2020, *2019. Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2008 à 2017*, Québec, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, 2020, *2013-2018. L'immigration temporaire au Québec*, Québec, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion, 2018, *2012-2017. L'immigration temporaire au Québec*, Québec, Service de la recherche et de la statistique.

Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion, 2017, *2005-2015. L'immigration temporaire au Québec*, Québec, Direction de la recherche et de la statistique.

Statistique Canada, 2020, *Tableau 14-10-0020-01. Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles*, DOI : https://doi.org/10.25318/1410002001-fra.

Résumé : À partir d'une enquête qualitative menée entre 2016 et 2018 auprès d'une trentaine de Français ayant migré au Québec, cet article propose de distinguer quatre types de projets migratoires : le projet d'exploration, d'établissement, de circulation et de retour. Les trajectoires et propos recueillis montrent que ces projets ne sont pas disjoints ni figés dans le temps, et qu'il existe donc une fluidité des projets migratoires, qui par ailleurs ne correspondent pas toujours aux catégories administratives de statuts migratoires de la politique migratoire canadienne.

Mots-clefs : sociologie des migrations, démographie des migrations, projet migratoire, politique migratoire, statut migratoire, expatriation, France, Québec.

The Diversity of French Expatriates' Migration Projects in Quebec: a Typology in Four Dynamic Portraits

Abtract: Based on a qualitative study conducted between 2016 and 2018 among thirty French people who migrated to Quebec, this article proposes to distinguish four types of migration projects: the exploration, settlement, circulation and return projects. The trajectories and narratives collected show that these projects are not mutually exclusive or fixed in time, but that there is a fluidity between them, which moreover do not always correspond to the administrative categories of migration statuses in Canadian immigration policy.

Keywords: sociology of migration, demography of migration, migration project, migration policy, migration status, expatriation, France, Québec.

La diversidad de los proyectos de migración de expatriados franceses en Quebec: ensayo de tipología en cuatro retratos dinamicos

Resumen: Basado en una encuesta cualitativa realizada entre 2016 y 2018 con treinta franceses que emigraron a Quebec, este artículo propone distinguir cuatro tipos de proyectos migratorios: el proyecto de exploración, de establecimiento, de circulacion y de retorno. Las trayectorias y las narrativas recopiladas muestran que estos proyectos no están separados o fijos en el tiempo, y que, por lo tanto, existe una fluidez de los proyectos de migración, que además no siempre corresponden a las categorías administrativas de estatutos migratorios de la política de migración Canadiense.

Palabras clave: sociología de la migración, demografía de las migraciones, proyecto migratorio, política migratoria, estado migratorio, expatriación, Francia, Quebec.

HAL
archives-ouvertes.fr

Cap(s) de Bonne espéranCe ? Entre fierté et culpabilité, transmission et déconstruction : les formes d'expatriations identitaires afrikaner post-apartheid

Valentin Heinrich, Clémence Snyman

▶ **To cite this version:**

Valentin Heinrich, Clémence Snyman. Cap(s) de Bonne espéranCe ? Entre fierté et culpabilité, transmission et déconstruction : les formes d'expatriations identitaires afrikaner post-apartheid. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323230

HAL Id: hal-03323230
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323230

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

Cap(s) de Bonne Espérance ?
Entre fierté et culpabilité, transmission et déconstruction : les formes d'expatriations identitaires afrikaner post-apartheid

Valentin Heinrich & Clémence Snyman

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Cap(s) de Bonne Espérance ? Entre fierté et culpabilité, transmission et déconstruction : les formes d'expatriations identitaires afrikaner post-apartheid

Valentin Heinrich & Clémence Snyman

La patrie comme la nation sont des constructions sociales[1] produites par les discours et leur assimilation par les individus s'effectue à travers le processus de socialisation[2]. Largement inventées[3], notamment par les dirigeants politiques, les traditions sont le point d'ancrage de la construction identitaire collective et favorisent la volonté d'affiliation à un groupe social. En Afrique du Sud, depuis son ascension à la fin du XIXe siècle, le mouvement nationaliste-chrétien sud-africain s'est appuyé sur les attributs du *Volk*[4] afrikaner pour fédérer ses partisans : sentiment d'appartenance à une histoire commune, partage d'une langue, d'une culture et de traditions propres. Avec son arrivée au pouvoir en 1948, une version officielle et hégémonique de la patrie fut établie par le gouvernement raciste et réactionnaire. Celui-ci s'est servi des attributs culturels de la communauté afrikaner pour légitimer sa politique de développement séparé et les actes de ségrégation raciale qui en découlent.

1. Gellner, 1989 ; Anderson, 1991.
2. Durkheim, 1992.
3. Hobsbawm & Ranger, 2006.
4. « Peuple » en afrikaans.

Depuis 1994 et la transition démocratique opérée en Afrique du Sud, les Afrikaners sont plongés dans une accablante ambivalence envers leur patrie. Ils ne peuvent pas échapper au fait que le système de l'apartheid a été instauré en leur nom[5]. Leurs revendications patriotiques sont perçues comme moralement suspectes, dans le débat national comme sur la scène internationale. Du fait de ce renversement normatif, les membres de la communauté afrikaner portent à présent les stigmates de leur identité collective. Alors que nombre d'entre eux ont fait le choix de la mobilité internationale, d'autres sont contraints de reformuler les caractéristiques de leur patrie et de faire le tri dans les attributs qu'ils revendiquent. Nous concevons ce mouvement comme une nécessaire expatriation identitaire, au sens étymologique d'émancipation de la patrie.

Cet article a pour vocation d'étudier les représentations nationalistes produites sous l'apartheid par les membres du parti et de montrer comment les artistes Afrikaners s'affranchissent aujourd'hui des carcans patriotiques pour éventuellement construire une nouvelle forme d'unité collective.

Pour cela, nous avons analysé les discours, champs de bataille des définitions de la patrie afrikaans : de ceux des élus, fondateurs de la nation, aux programmes des manuels scolaires, en passant par les déclarations des membres du parti nationaliste-chrétien, par les critiques des artistes et les créateurs de produits culturels vecteurs d'idéologie et de nouvelles valeurs. Notre recherche se concentre sur l'étude des discours et s'inscrit ainsi dans la continuité des travaux de la sociologie des représentations, selon l'approche subjectiviste[6] et ainsi concevant les représentations sociales comme productrices de réalité. Nous avons collecté un corpus de textes d'archives ainsi que des écrits contemporains issus de la littérature, de la musique et des journaux, tant spécialisés que généralistes. Notre travail, à des fins de clarté, s'intéresse principalement aux discours contemporains progressistes, riches de complexité, sans ignorer les limites de cette approche envers un objet d'étude plus vaste.

Dans une première partie, nous présentons comment le nationalisme chrétien sud-africain utilise les attributs du *Volk*, de façon hégémonique, pour définir la patrie afrikaner et imposer l'apartheid et sa politique raciste. Ensuite nous verrons le tiraillement interne que la chute de l'apartheid a entraîné chez certains Afrikaners. Partagés entre l'attachement affectif à leurs traditions et le souhait de se distinguer du passé trouble, c'est souvent avec difficulté que les producteurs de discours revendiquent leurs particularismes communautaires. Pour conclure, nous

5. Steyn, 2003.

6. Danic, 2006.

montrerons que certains artistes trouvent dans la critique un moyen de s'expatrier de la version raciste et autoritaire de la patrie en faisant la satire des normes du passé, alors que d'autres s'orientent davantage vers la création d'une nouvelle patrie, selon leurs critères propres, revendiquant des influences métissées ou un mode de vie loin de l'idéal nationaliste-chrétien. Mais afin de saisir les enjeux du problème et de comprendre la situation contemporaine, nous devons d'abord nous replonger dans l'histoire de cette communauté.

Évolution historique de la patrie afrikaner

Descendants des colons blancs non-anglophones établis au Cap en 1652, les Afrikaners formaient une communauté de culture religieuse calviniste. Sans territoire propre, ce peuple s'est construit par l'agrégat de vagues migratoires de réfugiés huguenots venus d'Europe en quête d'une « terre promise » en Afrique du Sud. La communauté afrikaner fut disparate mais son attachement religieux récurrent au dogme de la prédestination l'amenait à se considérer comme « peuple élu ». Les dirigeants afrikaners ont régulièrement comparé le *Volk* au peuple d'Israël de l'Ancien Testament, miraculeusement sauvé par la providence. La construction patriotique afrikaner s'est donc effectuée dans le sillage des institutions religieuses, imprégnée de suprématisme blanc. Si les premières représentations manuscrites de la patrie relatent « la lutte d'un petit peuple élu pour rester fidèle au dessein de Dieu[7] », les Afrikaners ont réalisé de nombreuses conquêtes territoriales au nom de l'évangélisation des peuples autochtones (Khoe et San principalement). Le peuple afrikaner, représentant de l'Église réformée hollandaise assurait ainsi la survie de cette religion en Afrique australe. Il était donc primordial pour les institutions religieuses de cultiver l'idée du destin commun afin de fondre le sentiment patriotique dans l'exercice de la foi. L'église calviniste et ses prêcheurs ont ainsi fait de l'apologie de Dieu un fondement de cette identité collective.

Les Afrikaners, menacés par l'essor des colons anglais en Afrique du Sud, ont également façonné leur imaginaire commun sur la crainte de leur disparition et la posture de victime. Dans la construction identitaire, la lutte contre l'hégémonie britannique est majeure. Afin de pallier cette peur, ils ont accentué et constamment revendiqué leurs particularismes : « afrikaner » pour plébisciter leur appartenance à l'Afrique et donc leur différence vis-à-vis des colons. En opposition à l'anglais, ils ont élaboré une langue vernaculaire, l'afrikaans, au contact des populations

7. Coquerel, 1992, p. 81-82.

locales mais sur des bases néerlandaises. « Écrivez comme vous parlez » était le mot d'ordre lancé par S.J. Du Toit dans sa revue *Die Afrikaanse Patriot*, terreau de la pensée nationaliste de l'époque. Son établissement académique par les journaux et l'édition de livres obligea les Britanniques à reconnaître cette communauté à partir de la fin du XIXe siècle. En instituant l'afrikaans, les Afrikaners réussirent à éviter leur absorption dans l'Empire britannique et à se « libérer du complexe d'infériorité culturelle face aux Anglais[8] ». À l'instar des nationalismes occidentaux[9], le nationalisme afrikaner s'est déployé en usant de la langue comme dénominateur commun. « Si une littérature afrikaans est produite, ce sera la nôtre véritablement – l'expansion de notre génie national ». Si elle n'est pas produite, le langage disparaîtrait discrètement, « sans soudaineté déchirante[10] ». Au début du XXe siècle, le *Second Afrikaans Language Mouvement* est fondé afin de propager la conscience collective et le sentiment de fierté et d'appartenance parmi les Afrikaners. Composé d'une constellation d'universitaires, de journalistes, de clercs, d'avocats et de petits fermiers, il se consacra à la préservation de la langue face à l'impérialisme britannique et à la préservation d'une histoire patriotique ancrée sur des bases paysannes : le mythe *boer*[11]. Le *Broederbond*, une société fraternelle secrète, a réuni en son sein certains de ses membres les plus extrémistes et religieux. Tandis que des écoles commencèrent à enseigner uniquement en afrikaans, les membres de ces courants nationalistes-chrétiens en ont profité pour standardiser la langue grâce à la production de matériels d'enseignement et de cours et l'ont purgée de ses influences anglaises, métissées et populaires[12].

À l'occasion du centenaire de la bataille de Blood River, en 1938, les nationalistes organisent un grand trek en hommage aux migrations vers le Nord effectuées par leurs ancêtres. Ce réinvestissement emblématique du mythe *boer* est le terreau de l'engouement populaire pour la nation afrikaner. L'événement rassemble alors des communautés blanches disparates, réunies par leur langue commune et leur religion autour de la ferveur liée à un passé commun[13]. Si les

8. *Ibid*., p. 72.

9. Fichte , 1807, p. 211-235.

10. Giliomee, 2003.

11. « Fermier » en afrikaans. L'ensemble des traductions anglaises et afrikaans sont des auteurs.

12. Hofmeyr, 1987, p. 106-110.

13. Vally, 2004, p. 173-174.

membres d'une nation ne se rencontrent habituellement jamais[14], ces célébrations sont l'occasion d'une unification nouvelle. Réitérées chaque année et organisées par les politiciens à travers tout le pays, elles permettent la mise en place d'une forme de temporalité commune en faveur du sentiment patriotique. Les nationalistes chrétiens trouvèrent ici l'occasion de donner une couleur politique à ces rassemblements populaires. En usant de discours lyriques, ils réécrivent l'histoire de la communauté, notamment en considérant Paul Kruger[15] comme la « figure la plus centrale de l'identité collective[16] ». Ainsi, ils réinventent les traditions à l'avantage de leurs conceptions religieuses et réactionnaires.

Pendant les deux guerres mondiales, les membres de la communauté afrikaner, tout comme l'ensemble de la population sud-africaine ont été mobilisés contre leur gré aux côtés des anglais. Dans les usines de fabrication d'armement, ils sont mis en concurrence avec les travailleurs noirs pour des emplois peu qualifiés. Cette compétition réactive les stratégies de repli identitaire, radicalisant l'électorat afrikaner qui lutte pour préserver sa situation de domination et ses privilèges issus de la colonisation.

Discours patriotique hégémonique et endoctrinement

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, partis politiques pro-anglais et progressistes sont renversés par le National Purified Party de Daniel F. Malan, élu aux élections législatives. Ultra-conservateur et nationaliste, le nouveau gouvernement établit le régime de l'apartheid : un système de ségrégation raciale en faveur de la domination blanche. En 1948, la « communauté de langue et de culture » devint « une nation entrée dans l'Histoire » selon le dirigeant. Désormais au pouvoir, les nationalistes instaurent une définition unique de la patrie afrikaner imposée à l'ensemble de la population.

Leurs discours racistes devinrent version officielle et sens commun[17]. Leur conception de la patrie était hégémonique puisqu'elle s'infusait au sein de la population par l'Église, l'école ou par la mise en pratique des politiques instituées. Il était indispensable pour le gouvernement de « définir un sens commun et qu'il

14. Anderson, 1983, p. 15.

15. Paul Kruger est chef militaire, homme politique et chef d'État *boer* qui fut président de la République sud-africaine (ou Transvaal) de 1883 à 1902.

16. Maalan, 1948, *traduction de l'auteur.*

17. Posel, 2001, p. 91.

ne soit pas remis en question[18] ». Ainsi, par les discours mais également à travers l'application de plusieurs lois de ségrégation spatiale et raciale, le gouvernement a mis peu à peu en place l'apartheid pour lequel il a été élu. Au cours des premières années de son mandat, le National Party légiféra[19] rapidement pour édifier sa définition des frontières raciales sur des bases culturelles afin d'éviter une catégorisation floue[20] qui aurait mis en doute sa légitimité. Il passa au crible toutes les sphères de la vie sociale[21], racialisant et essentialisant les attributs culturels. La ségrégation et les affiliations aux classifications de races s'effectuèrent en fonction de la langue natale, et plus précisément de la façon dont elle était parlée par les individus. La langue afrikaans fût au cœur du Population Registration Act de 1950, d'où découle le Group Area Act qui segmente les espaces sociaux et leurs accès par les populations[22].

Les catégorisations identitaires sont des actes de pouvoir et le gouvernement utilisa ce procédé pour justifier et conforter les privilèges de la minorité blanche, favorisant les Afrikaners comme les Britanniques. C'est au cours de ce processus que les Afrikaners eux-mêmes assimilèrent leurs spécificités culturelles comme des marques d'une supposée « supériorité raciale ». Le « racisme était un outil parfait puisqu'il a facilement évoqué des sentiments de craintes contre ceux définis comme à l'extérieur du groupe[23] ». La stigmatisation de « l'Autre » participa à « confirmer la normalité[24] » de l'exclusion et de la domination du *Volk* sur les autres groupes sociaux.

> Ensemble, le Broederbond et le gouvernement ont tenté d'assurer que les Afrikaners ne doutent pas qu'ils étaient « supérieurs, pieux [...] descendants d'hommes et de femmes braves qui ont combattu pour leurs croyances et leurs valeurs »[25].

---

18. Cresswell, 1997, p. 344.

19. L'Immorality Act en 1949 qui condamne les relations interraciales, puis le Group Area Act en 1950 instaurant des frontières spatiales racistes visent à limiter les flux de populations entre les zones réservées. Il octroie aux autorités municipales un droit de contrôle majeur sur les populations.

20. Posel, 2001, p. 94.

21. *Ibid*., p. 61.

22. *Ibid*., p. 62

23. Magubane, 1996, p. 365.

24. Goffman, 1964, p. 3.

25. Lambley, 1980, p. 198.

L'arrivée de cette idéologie nationaliste-chrétienne au pouvoir s'est certes effectuée démocratiquement, cependant une fois en place, elle trouvait sa raison d'être et légitimait ses actions par la religion et une croyance inconditionnelle dans le dogme calviniste, rompant ainsi avec les principes démocratiques. Si le peuple afrikaner avait une « vocation unique divine », alors ses représentants politiques avaient pour mission de la réaliser. De ce fait, l'apartheid était selon le gouvernement le produit de la volonté de Dieu, volonté incontestable pour le peuple croyant. Ainsi, le nationalisme chrétien a fait fusionner le politique et le religieux dans le but de faire apparaître ses actions comme inéluctables. Cette pensée totalitaire a eu pour conséquences d'accabler l'ensemble des membres de la communauté de croyance et de langue, et de faire reposer sur celle-ci la responsabilité des actes commis par le gouvernement.

À travers un nationalisme banal[26] professé par les parents[27] ou par l'apprentissage scolaire, les représentations des Afrikaners endoctrinés se rigidifièrent dès le début des années 1950. Tels des reflets de la construction sociale de la patrie[28], les programmes des manuels scolaires[29] renforcèrent les tendances et les représentations du pouvoir en place. Dans les livres d'histoire de l'époque, les symboles majeurs de la patrie afrikaner sont dépeints, inculquant à la jeune génération la supposée supériorité des blancs et l'infériorité des noirs[30]. De même, tout comme pour la parole divine, on y enseignait aux élèves à ne pas remettre en question l'autorité légale, entraînant la dépolitisation de plusieurs générations d'Afrikaners. Cette propagande nationaliste joua un rôle déterminant dans la constitution de l'image de la patrie chez les Afrikaners car elle entraîna une cohésion autour de valeurs racistes et conservatrices. De plus, toutes expériences hors de ce système clos étant « découragées avec véhémence et conçues par l'État comme des menaces[31] », l'autoritarisme du gouvernement dans la définition de « l'Autre » et du « Nous » apparaissait comme hégémonique. Il ne laissait pas de place à des versions alternatives de la patrie afrikaner.

Au même moment de l'Histoire, le jugement des crimes nazis s'effectuait par la communauté internationale et on voyait naître les prémices des mouvements

26. Billing, 1995, p. 24.
27. Jansen, 2009, p. 70.
28. Marsden, 2001, p. 75.
29. Engelbrecht, 2006, p. 76.
30. *Ibid*., p. 78.
31. Lambley, 1980, p. 217.

d'indépendance à travers le monde. Pour maintenir la croyance collective afrikaner dans le système de l'apartheid et dans sa version de la patrie, les nationalistes-chrétiens au pouvoir isolèrent le pays afin d'éviter les influences libérales ou communistes, condamnant et emprisonnant les opposants de tous bords, depuis les membres du Parti progressiste (majoritairement blancs) jusqu'aux contestataires noirs, notamment ceux du Congré national africain (ANC).

Alors que les Britanniques adoptaient peu à peu les valeurs progressistes des Lumières, les Afrikaners menèrent une « politique de la défensive systématique[32] » contre l'évolution des normes car celles-ci venaient perturber leur cosmologie rigoriste et leur mode de vie traditionnel. Le gouvernement de l'apartheid perpétua la « résistance farouche pour maintenir le *statu quo*[33] » de la domination blanche coloniale, empêchant de ce fait la modernisation des attributs culturels afrikaners. Bâtie sur une « idéologie foncièrement réactionnaire[34] », associant religion et suprématisme blanc, la conception gouvernementale de la patrie afrikaner est façonnée de toutes pièces en opposition aux évolutions de la modernité et elle demeura une enclave d'un autre temps jusqu'aux années 1970 où des critiques internes commencent à se structurer.

Chute de l'apartheid et crise identitaire

À partir des années 1970, l'économie du régime autoritaire fondée sur une main-d'œuvre peu qualifiée allait largement être déstabilisée par une mondialisation de marché sans restriction et un besoin grandissant en main-d'œuvre spécialisée. Ce déclin à long terme, couplé à la multiplication des sanctions internationales et à une intensification de la lutte de l'opposition noire, incarnée notamment par la figure de Nelson Mandela, entraîna la désintégration du régime de l'apartheid à partir de 1991. Cette victoire fut notamment appuyée par la formulation répétée dans les années 1970 d'un discours alternatif parmi les Afrikaners blancs. Après des décennies d'endoctrinement, l'ordre politique commençait à être remis en question et la censure devenait de plus en plus difficile à organiser. Par exemple, le mouvement *Alternatiwe*[35] s'attela à déconstruire la doctrine puritaine du National

32. Bullier, 2003, p. 62.

33. *Ibid*., p. 55.

34. *Ibid.*, p. 54.

35. Le mouvement *Alternatiwe* est formé par un groupe d'écrivains et de musiciens. Il atteint son apogée en 1988, par l'organisation du *Voelvry Tour*, une tournée nationale de concerts de rock.

Party. Si les attributs de la patrie afrikaner étaient présentés comme naturels par le gouvernement de l'apartheid, ces nouveaux discours révélaient qu'ils étaient le fruit d'une construction arbitraire et idéologique. Malgré les efforts des autorités pour étouffer leur message, ce mouvement alternatif a pavé la voie pour les générations afrikaners post-apartheid et forme aujourd'hui un point de repère crucial dans la crise identitaire qu'elles traversent.

En effet, depuis 1996, les Afrikaners sont confrontés aux atrocités commises en leur nom à travers les révélations de la Truth and Reconciliation Commission (TRC, Commission de la vérité et de la réconciliation). Celle-ci établit l'apartheid comme « crime contre l'humanité[36] » et la diffusion de ses verdicts, notamment sur la télévision nationale, eut un effet retentissant sur les discours des Afrikaners. Le dévoilement des actes de cruauté discrédita durablement le National Party, ainsi que sa définition hégémonique de l'identité afrikaner. En plaçant sur le banc des accusés le nationalisme chrétien, la TRC transforma les attributs de la patrie afrikaner (afrikaans, calvinisme, pratiques culturelles) en stigmates sociaux, en les associant aux crimes commis sous l'apartheid. Leur revendication par ses membres devint illégitime ou polémique. De plus, par un effet de balancier, l'Afrique du Sud se transforma en figure de proue du libéralisme[37] : l'assouplissement de la censure, la légalisation de l'avortement, l'abolition de la peine de mort et la protection des orientations sexuelles, ainsi que le développement des valeurs libérales du nouveau gouvernement remplacèrent petit à petit le dogme nationaliste conservateur, du moins dans le droit, à défaut de l'être toujours dans les faits. De ce fait, certains membres de la communauté afrikaner furent plongés dans une profonde remise en question patriotique et contraints de s'émanciper des conceptions identitaires raciales en construisant de nouveaux récits symboliques.

Aujourd'hui encore, cette crise identitaire est exprimée par nombre d'Afrikaners et on retrouve ces témoignages dans les arts ou la littérature. Comme le formule le groupe de rap Bittereider dans leur chanson *Penworstel*[38], ils vivent une contradiction entre « d'un côté l'attachement affectif aux leurs, et de l'autre, la volonté de se distancer du passé honteux[39] ». La naturalisation de l'identité afrikaner suprémaciste sous l'apartheid conduit les Afrikaners à se confronter à une insoutenable ambivalence envers leur patrie aujourd'hui décriée.

---

36. Vestergaard, 2001, p. 25.

37. *Ibid*, p. 22.

38. Le groupe de rap a été formé en 2009. Il fut primé aux *South African Music Award* de 2010 dans la section *Best Alternative Afrikaans*.

39. Martin, 2015, p. 202.

> C'est un tiraillement dans mes entrailles... sais-je qui je suis ? [...] un squelette décharné, isolé par la peur, autour de ce que je suis supposé être [...] j'ai des raisons d'être fier, comprends-moi bien, mais parfois quand je regarde mon peuple, je veux juste tout jeter [...] c'est une lutte pour l'identité, pas une réelle déclaration de guerre[40].

Encore associés à des années d'oppression raciale, il leur paraît difficile de faire résonner un autre son de cloche auprès de la communauté internationale. Pourtant quelques voix s'élèvent parmi les Afrikaners afin de « dire haut et fort : nous ne sommes pas tous comme cela[41] ». La définition de l'identité afrikaner contemporaine fait ainsi l'objet d'une lutte intracommunautaire : champ de bataille entre néo-réactionnaires et progressistes. Certains choisissent de perpétuer les cadres identitaires de l'apartheid et s'illustrent par un conservatisme comparable aux mouvements identitaires de la droite alternative américaine[42]. Surreprésentés médiatiquement, ils ne sont pas l'objet de notre recherche. À l'inverse, chez les progressistes, d'autres attitudes se dégagent de cette situation d'inconfort : certains choisissent de renier leur appartenance en se détachant du groupe pour s'affilier à la « nation arc-en-ciel » selon les termes de Desmond Tutu[43], d'autres usent de la critique du passé pour se désolidariser des actes du gouvernement, enfin nombre d'entre eux opèrent une relecture des cadres de la patrie et s'extraient des carcans de l'identité collective établie par leurs aïeuls pour proposer une nouvelle version de la communauté d'appartenance. C'est que nous allons présenter au cours de cette partie.

Repositionnements identitaires des afrikaners face au changement

De peur d'être associée à l'apartheid[44], une certaine partie de la communauté préfère ne plus s'identifier en tant que les Afrikaners, identité collective apparaissant comme déviante dans la nouvelle Afrique du Sud. Cette forme d'expatriation symbolique

40. La chanson *Penworstel* [Lutte du stylo] fait partie du premier album du groupe *Bittereinder : 'N Ware Verhaal* [Une histoire vraie] sorti en 2010.

41. Du Preez, 2016.

42. Van Der Westhuizen, 2018.

43. Desmond Mpilo Tutu est un archevêque anglican sud-africain. Il a reçu le prix Nobel de la paix en 1984.

44. On peut ici parler de stigmatisation ethnique, selon la définition de Erving Goffman *in* Vestergaard, 2001, p. 38.

est illustrée par l'artiste Anton Kannemeyer, co-auteur de la bande dessinée *Bitterkomix*[45] qui formule : « Je ne suis pas un des vôtres[46]. » Ancien étudiant de l'université Afrikaner de Stellenbosch, berceau du nationalisme chrétien, il déclare dans une interview : « Je pense que je ne me vois plus comme un Afrikaner[47]. » Doutant de la possibilité de légitimer une nouvelle patrie afrikaner[48], ces individus préfèrent se revendiquer Sud-Africains[49] et s'assimiler à cette nouvelle identité collective multiculturelle. Puisant dans le vocabulaire de l'imaginaire Afrikaner, le groupe *Die Melktert Kommissie* par exemple, atteint un franc succès avec la chanson *Proudly South African* sortie en 2006. Dans ses textes, il fait référence à des particularités culturelles afrikaners, chantant quasi-exclusivement en afrikaans, tout en revendiquant un appartenance patriotique plus large et des affinités avec le courant progressiste : « Nous allumons tous un feu, nous aimons tous le *braai* [barbecue] [...] nous écoutons Koos Kombuis[50] [...] Nous sommes plus en contrôle, de nos sentiments, et nous sommes heureux, parce que nous sommes fièrement Sud-africain. »

L'intégration à un imaginaire collectif englobant s'oppose à l'exclusion, de mise sous l'apartheid. En assimilant leurs traditions à la patrie arc-en-ciel, ces musiciens prêtent ainsi allégeance à un nouveau groupe fondé dans la réconciliation. Ils sortent des cadres identitaires préétablis pour participer à la création d'autres cadres, inclusifs, dont ils se disent fiers. Dans leurs discours, l'afrikanerité se dissipe au profit de l'identité collective sud-africaine, sans pour autant faire disparaître ses rites et coutumes qui viennent élargir la nouvelle panoplie patriotique.

La volonté de se dissocier des années d'apartheid est largement exprimée au sein de la communauté afrikaner. Une attitude illustrée par le poète et dramaturge anti-apartheid Breyten Breytenbach lorsqu'il déclare, après neuf ans de prison, « ce qui existe dans ce pays a été perpétué en notre – en mon – nom, dans notre – dans ma – langue[51] ». Il souligne ainsi que l'alibi communautaire a été

45. Artiste connu mondialement, il a participé à de nombreuses expositions (MoMA en 2011, MoCAA en 2012 etc.) avec le co-auteur de *Bitterkomix*, Conrad Botes. Le premier numéro de la bande dessinée est sorti en 1989.

46. *Die Hemel Help Ons* [Le ciel nous aide], courtesy Stevenson Gallery, 2002.

47. Steinhauer, 2012.

48. Martin, 2015, p. 222.

49. Vestergaard, 2001, p. 23.

50. Koos Kombuis, de son vrai nom André le Roux du Toit, est un musicien et écrivain majeur du mouvement anti-apartheid de l'*Alternatiwe*.

51. Breytenbach Breyten *in* Steinhauer, 2012.

utilisé par le nationalisme chrétien, ce qui a entaché les attributs patriotiques confondant sa vision réactionnaire à l'identité afrikaner et ne laissant aucune place au déploiement de vérités plurielles. En dévoilant les méfaits de l'apartheid aux yeux du grand public, la TRC a recontextualisé les agissements des membres de la communauté dans le cadre des valeurs libérales, sous le prisme de la liberté de circulation et de la liberté d'expression, et a permis de délier les langues de certains d'entre eux, dont celle d'Antjie Krog : « Qu'est-ce que je fais de cela ? Ils me sont aussi familiers que mes frères, mes cousins, mes amis de l'école. [...] Par leur accent, je peux deviner où ils achètent leurs habits, où ils vont en vacances, quelle voiture ils conduisent, quelle musique ils écoutent[52]. »

La familiarité ressentie vis-à-vis des bourreaux, les membres du parti nationaliste comme les collaborateurs du système de l'apartheid, décuple le sentiment de tiraillement. Antjie Krog, célèbre écrivaine afrikaner, plaide cependant pour une attitude de culpabilité individuelle plutôt que de honte collective. Selon elle, la patrie afrikaner reposait sur une éthique de la honte où « la référence était le groupe, [où l'] on agissait en son nom, [où l'] on défendait son honneur[53] ». Il semble désormais nécessaire de s'ancrer dans une culture de la culpabilité dans laquelle « chaque individu est responsable de ce qu'il a commis ». Elle préconise une désolidarisation avec les actes perpétrés par le gouvernement au nom du groupe, ainsi favorable à une définition individuelle de l'identité, quitte à ce qu'elle se construise sur une mise en accusation du passé.

Critiquer le passé pour s'émanciper des carcans de l'apartheid

Par la satire des attributs suprématistes et autoritaires prépondérants sous l'apartheid, certains artistes Afrikaners cherchent à marquer la distinction entre leur patrie et son passé désormais illégitime. Comme le souligne une figure majeure du courant alternatif post-apartheid, la formulation d'une critique interne par les Afrikaners, une « attaque depuis l'intérieur[54] », est cruciale dans le processus de réhabilitation de l'identité collective. C'est dans cet esprit et dans le sillage du mouvement de l'*Alternatiwe* que Marlene Van Niekerk accomplit la déconstruction de l'idéal nationaliste en publiant en 1994 le roman *Triomf* en afrikaans.

52. Krog, 1998, p. 165.

53. *Ibid.*, p. 166.

54. Interview de Conrad Botes, co-réalisateur de la bande-dessinée Bitterkomix *in* Steinhauer, 2012.

« Véritable bombe manifeste lancée dans le camp de l'establishment Afrikaner[55] », elle fait exploser le mythe de la supériorité blanche si minutieusement construit par le nationalisme chrétien afrikaner depuis ses débuts. En effet, quand les *Plassroman* illustraient l'Arcadie d'un peuple *boer* à la vie simple et saine, Marlene Van Niekerk dépeint une génération d'Afrikaners prolétaires, incestueux, aigris et renfermés[56], incarnée par la famille Benade. Elle montre la misère sociale d'un peuple qui, après avoir fui le monde rural, se retrouve logé dans la banlieue de Johannesburg, nommée (pourtant) *Triomf*[57]. Alors que celui-ci était censé incarner la supériorité blanche afrikaner de l'époque, le langage des personnages du roman est transgressif, brutal et animalisé. Leur vocabulaire est pauvre et ils représentent une frange du peuple afrikaner peu glorieuse. Grâce à cette description, l'auteure offre une nouvelle lecture de l'histoire commune et critique les conceptions patriotiques idéalisées d'une communauté « élue de Dieu ».

Dans la continuité de cette dynamique subversive, certains artistes dénoncent l'autoritarisme de l'apartheid. À la déconstruction du mythe suprématiste se joint l'aveu d'avoir été « nourris de mensonges dans un processus d'endoctrinement[58] ». Dans l'œuvre *Five-head Monster of My youth* [Monstre à cinq têtes de mon enfance][59], Anton Kannemeyer illustre l'état coercitif par un agent de police déclarant : « Nous avons ton numéro. » Celui-ci partage le même corps que les têtes des personnalités politiques célèbres de l'apartheid : D. F. Malan, H. Verwoerd et P. W. Botha. La cinquième tête, celle de « Dark Vader[60] », incarne la critique de la figure religieuse patriarcale. Le corps du monstre présente également tous les attributs de la virilité. Ainsi, l'artiste joint à la critique de l'autoritarisme, une critique de la figure patriarcale et du culte de la virilité, centrale dans les conceptions réactionnaires. Il opère de ce fait l'examen du « subconscient collectif afrikaner[61] ».

---

55. Moerdijk, 1998, p. 123.

56. *Ibid*.

57. Cette banlieue fut construite sur les ruines du vibrant township de Sophiatown. Rasé par les bulldozers de l'apartheid, 65 000 résidents noirs furent déplacés vers les nouveaux townships de Soweto. Contestant notamment l'obligation d'apprendre l'Afrikaans à l'école, ce quartier Soweto devient tristement célèbre pour les sanglantes manifestations de 1976.

58. Marlin-Curiel Stephanie, 2001, p.153.

59. Stevenson Gallery, 2008.

60. « Vader » signifiant « Père » en Afrikaans.

61. Steinhauer, 2012.

Gilda Swanepoel affirme pour sa part que « la première étape pour démystifier l'Afrikanerdom est de castrer la masculinité afrikaner[62] ». Bercée par les aventures de *Rocco la Loi*[63] pendant l'apartheid, elle réalise une parodie de la bande dessinée populaire *Frères combattants*[64]. Son héros, symbole du « vrai afrikaner », y est mis en scène capturé et émasculé par une communauté féministe. Par ce geste, elle s'oppose aux carcans patriarcaux érigés sous l'apartheid et défend une patrie s'affirmant en faveur de l'égalité des genres, loin des canons promus par le nationalisme chrétien qui possédait le monopole de la production symbolique.

> Est-ce que l'apartheid était le produit d'un horrible travers de la culture Afrikaner ? Est- ce que quelqu'un peut trouver la clé dans les chansons et la littérature Afrikaans, dans la bière et la viande de barbecue[65] ?

Revendiquant que la culture Afrikaner ne porte pas dans son essence les dérives de l'apartheid, Antjie Krog incarne cette nouvelle génération qui surinvestit et exploite la symbolique de certains produits de consommation afin de les affranchir des consonances racistes et ségrégationnistes. Ainsi, c'est en détournant les attributs utilisés par les nationalistes que les Afrikaners redéfinissent la patrie qu'ils chérissent et s'expatrient hors des cadres identitaires préconçus.

La volonté de réécrire une histoire collective afrikaner métissée transparait dans le roman de Marlene Van Niekerk. Support d'une déconstruction des cadres patriotiques afrikaner[66], cette fiction fonde l'imaginaire d'un peuple perméable aux autres identités culturelles présentes sur le territoire. Au travers des dialogues du roman, l'auteure insère des mots de *Tsotsitaal*[67], une langue hybride mêlant différentes langues bantoues, développée dans les banlieues Ouest de Johannesburg et basée sur l'Afrikaans. Ces incrémentations sont le support d'une aspiration nouvelle pour l'identité afrikaner, où l'idéologie séparatiste de l'apartheid devient désormais un attribut extérieur à l'identité collective. « L'autre » ségrégationniste est opposé au nouveau « nous » inclusif[68].

---

62. Marlin-Curiel, 2001, p. 160.

63. *Rocco de Wet* en Afrikaans, héros de la bande-dessinée *Grenvegter* protecteur et patriote.

64. *Grensvegter* en Afrikaans.

65. Krog, 2001, p. 25.

66. Devarenne, 2006, p.113.

67. *Tsotsitaal*, littéralement *tsotsi* : « criminel » en SeSotho (une langue bantoue d'Afrique australe) et *taal* : « langue » en afrikaans.

68. Kusendila, 2003.

Un deuxième grand trek à la recherche d'une nouvelle patrie

Si le poids du stigmate est trop lourd à porter pour certains Afrikaners, d'autres continuent de revendiquer l'héritage de leurs aïeuls tout en formulant la volonté de définir des cadres nouveaux à leur patrie. Qu'ils cherchent à réinvestir les symboles de l'Afrikanerdom en les lavant des démons du passé ou qu'ils repoussent les limites de leur identité collective, ces courants optent pour une version progressiste, en rupture avec la vision de la patrie perpétuée par l'apartheid. À l'image du groupe de rap *Bittereider*, ils tentent de s'extirper de la situation de crise identitaire dans laquelle ils sont plongés, en s'émancipant face à l'étiquette de « peuple maudit » dont ils seraient victimes. Ainsi, nombreux sont ceux qui revendiquent une philosophie positive, fertile pour ce « deuxième grand trek[69] » symbolique pour la création d'une nouvelle patrie afrikaner, cheminement vers une nouvelle identité commune comme l'avait été le *Great Trek* pour la génération précédente.

Les partisans de cette réconciliation revendiquent le droit des Afrikaners « de réclamer leur identité personnelle et culturelle[70] ». Ils suggèrent qu'elle a été perdue dans des années de repentance, que « tout ce qu'il y avait à dire a été dit » et qu'il « est temps pour le peuple de simplement profiter de sa liberté[71] ». En l'occurrence, le peuple ici fait référence à chacun de ses membres à travers son identité personnelle proclamée sans qu'elle ait été préétablie par les discours politiques ou les législations racistes. Le groupe de rock Afrikaans *Klopjap* chante par exemple « je prendrai place au bout de la queue, j'arborerai un arc-en-ciel sur ma manche, mais je ne dirai plus jamais pardon[72] ». Ainsi, après des années de rejet de l'Afrikaans chez les jeunes générations, certains évoquent un rattachement à leur langue maternelle : « Il y a un beau mot en Afrikaans, *versoen*, qui signifie réconciliation. *Soen* veut aussi dire embrasser, on peut donc dire que j'ai embrassé ma propre langue, je l'ai retrouvée[73]. »

De même, pour le politicien Frederik Van Zel Slabbert comme pour de nombreux auteurs[74], l'unité linguistique semble être le principal ciment de la patrie. Il écrit dans son livre *Afrikaner: Tough Choices, Reflections of an Afrikaner African*

69. Marlin-Curiel, 2001, p. 153.

70. *Ibid.*, p. 151.

71. *Ibid.*, p. 152.

72. Paroles extraites de la chanson *Nie Langer* m *Album Drie*, Hathor Records, 2005.

73. Interview de Jaco van der Merwe, rappeur de Bittereinder. Simberg Nina, 2014, « *De unga tar tillbaka Afrikaans* [Les jeunes reprennent l'Afrikaans] », https://svenska.yle.fi/artikel/2014/05/07/de-unga-tar-tillbaka-afrikaans.

74. Davies, 2009 ; Alsheh & Elliker, 2015, p. 429-448.

que l'identité Afrikaner « devrait consister en l'usage de la langue Afrikaans, quelle que soit la couleur de peau », ainsi elle « devrait être non-raciste et inclusive[75] ». Cette revendication s'oppose à la conception exclusiviste et raciale instituée par les nationalistes réactionnaires. Elle est la marque d'une autre forme d'expatriation : la redéfinition des limites du groupe identitaire, en incluant le « eux » établi par le gouvernement de 1948 (les non-blancs) dans le nouveau « nous » d'aujourd'hui. D'autant plus qu'une partie de la population africaine et notamment les *coloured*, parle afrikaans, ce qui favorise leur intégration dans ce nouveau groupe.

Dans cette perspective, les manuels d'histoire et de langue afrikaans opèrent également une évolution progressiste[76]. Comme évoqué plus haut, l'apprentissage et la socialisation sont déterminants dans la définition de l'identité collective et dans l'enseignement qui diffuse les représentations de l'identité afrikaner. En effet, la langue afrikaans, après avoir été utilisée comme symbole de « pureté raciale » pendant l'apartheid, devient un modèle de métissage. Par la relecture de son histoire propre, de la redécouverte des influences indigènes (Khoisan, Bantou) mais aussi malaises, portugaises, françaises, allemandes et anglaises[77], les manuels d'afrikaans promeuvent une nouvelle identité collective : « Un "soi" réinventé parmi "les autres", respectueux, conscient et chérissant cette diversité[78]. »

Cette volonté de reconnaître et de valoriser le métissage de la patrie transparaît aussi sur la scène artistique. Le festival annuel Klein Karoo National Art[79] en est l'exemple. Près de la ville du Cap, les multiples facettes de cette langue sont célébrées par la musique, la littérature, le théâtre et l'art cinématographique. Les groupes *Brasse Vannie Kaap* et *DJ Overdose* utilisent le *Gaamtaal*, un afrikaans éloigné de la doctrine puritaine de l'apartheid. Développée dans les quartiers noirs et « coloured » du Cap, cette « langue gangster » intervertit les syllabes et les mots de l'afrikaans institutionnel. Autre exemple, le groupe *Gramadoelas* produit lui une musique qui « cherche à épouser l'histoire des échanges culturels entre les Boers et les Africains[80] ». Voulant rétablir un récit métissé de leur culture, ils juxtaposent et mixent des genres musicaux traditionnellement afrikaner, la *Boeremusiek*, avec la *Goema Music*, un genre inventé par les « Coloured » du Cap.

---

75. Vestergaard, 2001, p. 28.

76. Engelbrecht, 2006, p. 78.

77. Devarenne, 2006, p. 108.

78. Engelbrecht, 2006, p. 75.

79. Depuis 1994, le festival promeut près de 1000 artiste chaque année, attirant 100 000 visiteurs la dernière semaine de mars. Vestergaard, 2001, p. 27.

80. Marlin-Curiel, 2001, p. 150.

Alors que les anciens symboles de la patrie afrikaner tombent peu à peu dans l'oubli[81], les artistes Afrikaners utilisent de nouvelles figures pour recréer une affiliation patriotique. Ils s'appuient sur d'autres pans de l'histoire pour illustrer leurs origines communes ou leurs ressemblances. Cette reconquête permet selon Fabio Da Silva et Jim Faught, d'exempter le présent de ses contradictions[82]. Ainsi, ils purgent les marqueurs communautaires des connotations de l'apartheid et formulent la patrie afrikaner contemporaine sur ces bases nouvelles.

Par exemple, l'artiste Bok van Blerk réinvestit en 2006 le mythe *boer,* constitutif de l'imaginaire collectif afrikaner, et le dépouille des consonances racistes et suprématistes. Sa chanson *De La Rey*[83] dont l'engouement Afrikaner semblait « participer d'un "quasi-rituel"[84] », est un appel à la figure du général Jacobus Herculaas « Koos » De La Rey, personnage jusqu'à présent inconnu de la seconde guerre Anglo-Boer[85]. Il incarne une figure vaillante et fière mais aussi conciliatrice et ambiguë, à laquelle les Afrikaners semblent s'identifier aujourd'hui. Le clip vidéo met en scène les *Boers* au début du XX^e^ siècle, se présentant comme une communauté innocente mais forte. Un journaliste Afrikaaners explique ce succès en déclarant : « Il leur a fallu revenir un siècle en arrière pour trouver quelqu'un dont ils pouvaient chanter les louanges, parce que [...] après la guerre Anglo-Boer, il n'y avait personne dans l'histoire Afrikaner, à part quelques rugbymen, à qui ils pouvaient rendre gloire[86]. » Par la célébration des leurs ancêtres morts au combat, Bok van Blerk donne aux jeunes générations un nouveau symbole légitime aux yeux de la démocratie contemporaine. Présentant cette nouvelle figure Afrikaner, il leur permet d'endosser un patriotisme en accord avec les valeurs libérales.

Dans cette même attitude et inspiré par la déclaration[87] de Paul Kruger, le mouvement *Transmissie* prétend effectuer une sélection dans le passé, pour prendre ce qui est « bon et propre » et en faire leur avenir. Initié en 1999 via l'organisation d'une soirée « rave » dans une banlieue de la ville de Cape Town,

81. Rehana, 2004, p. 340.

82. Da Silva & Faught, 1992, p. 55.

83. La chanson *De la Rey* fait partie du CD initialement intitulé *Jy praat nog steeds my taal* [Tu parles toujours ma langue] puis rebaptisé *De la Rey*. 200 000 exemplaires ont été vendus, le disque est dit disque de Platine et le clip vidéo a été titré.

84. Van der Waal & Robins, 2011, p. 768.

85. La seconde guerre Anglo-Boer à lieu entre 1899 et 1902.

86. Le journaliste Max Du Preez cité par Mc Greal, 2007.

87. Cité dans un discours de D.F. Malan en 1948 *in* Marlin-Curiel, 2001, p. 151.

le mouvement s'inscrit dans le courant *drugs-and-dance*[88] avec de la musique techno-trance, des projections ou des enregistrements à consonnances subversives et des espaces extérieurs rustiques à l'esthétique hippie[89]. Le format de l'événement souligne clairement la dimension critique vis-à-vis de l'ordre dominant[90]. Ses organisateurs précisent que *Transmissie* signifie littéralement « transmission » mais également « changement de vitesse ». Par-là, ils expriment leur volonté de rompre avec l'identité nationaliste de l'apartheid sans pour autant renier l'héritage des symboles de l'histoire à transmettre aux nouvelles générations. Grâce à leur événement *underground*, ils diffusent une culture de rue, politisée et imprégnée de contestation, à l'inverse des canons de unilatéraux de leurs prédécesseurs.

Cette contestation s'incarne dans le groupe *Die Antwoord*[91] formé en 2008 dans une banlieue du Cap, qui est héritier de cette vision subversive, offrant une « représentation ludique de toutes les tensions qui traversent la société et les villes sud-africaines[92] ». Reprenant les codes de la culture populaire, ses membres élaborent ce qu'ils nomment la « Zef » culture[93]. Elle célèbre et revendique le « kitsch » et la consommation de masse en opposition à la pudibonderie calviniste. Dans le clip *Baby's on fire*[94], chantant principalement en Afrikaans, les artistes mettent en scène une famille à deux enfants dont les parents semblent totalement aliénés, dépassés et enfoncés dans le canapé du salon qu'on imagine face au téléviseur. Illustrant le choc des générations, les jeunes adultes mènent une vie libre aux apparences de débauche quand leurs aînés sont encore sous l'effet de la propagande. Ils appuient l'analyse de Conrad Botes, selon qui « les valeurs

88. Le courant *drug-and-dance* est caractérisé par l'organisation de raves : « une fête dansante, qui dure habituellement toute la nuit, accompagnée de musique "techno" aussi appelé électronique, dans laquelle les participants atteignent souvent des états d'extase, occasionnellement à l'aide de consommation de drogues » *in* Hutson, 2000, p. 35.

89. L'évènement prit place dans l'établissement Barn Celos, une ancienne ferme reconvertie en restaurant *in* Marlin-Curiel, 2001, p. 152-156.

90. Martin, 1999, p.87.

91. *Die Antwoord* signifie littéralement « La réponse ». Le groupe de hip-hop-rave est composé des artistes Ninja (Watkin Tudor Jones), Yolandi Visser (Anri du Toit), et DJ Hi-Tek. Jouissant d'une réputation internationale, ils ont été propulsés par leurs performances dans des festivals de musique et d'art satirique comme *Max Normal, Maxnormal.TV*, et *Constructus Corporation*.

92. Kloeckner, 2013.

93. Schmidt, 2014, p.136.

94. Clip viéo de *Baby's on fire*, https://www.youtube.com/watch?v=HcXNPI-IPPM (consulté le 20/03/2020).

répressives nationalistes-chrétiennes infusent toujours l'expérience quotidienne de nombreux Afrikaners[95] ». Dans le souci de performer la rupture avec le passé, ils construisent une nouvelle représentation de leur identité et se définissent selon des codes loin de l'endoctrinement de l'État, prônant une liberté de conscience et d'action. Avec son esthétique *trash*, le groupe s'émancipe des soi-disant déterminismes religieux et se pare des attributs de la culture populaire globalisée. Malgré une appropriation des idées et des paroles d'artistes hip-hop discutée par certains[96], le groupe incarne une marginalité au regard des cadres établis pendant la période de l'apartheid. Le particularisme afrikaner semble s'effacer, au profit d'une homogénéisation[97] libérale qui marque la nouvelle identité collective.

En effet, l'attitude patriotique semble prendre forme principalement dans la consommation de produits culturels[98]. Selon Gordon Mathews, les identités sont aujourd'hui disponibles sur un « supermarché culturel[99] », et chaque individu y pioche désormais les signes de son appartenance. Dans la soirée « Transmissie », en plus de vendre des *koeksisters*, dessert typique, de vieilles chansons et des extraits de dessins animés afrikaners datant de l'apartheid sont remixés sur un *beat trance* où résonne la voix d'un célèbre commentateur de rugby[100]. On y entend également des fragments de discours des dirigeants de l'apartheid aujourd'hui condamnés. Si Heine Du Toit, l'artiste à l'origine du projet, précise que « ce sont essentiellement de mauvais souvenirs », il reconnaît ne pouvoir s'empêcher « d'avoir *des frissons*[101] » quand l'ancien hymne est joué. En projetant simultanément les images des manifestations noires de Soweto[102] réprimées en 1976 et les discours promulgués lors de l'apartheid, il souligne le caractère mensonger des plaidoyers du National Party[103]. Ainsi, le détournement des discours patriotiques permet une réappropriation de l'histoire, reconnaissant les crimes commis. La patrie se crée

95. Vestergaard, 2001, p. 35.

96. Marx & Milton, 2011.

97. Hall, 1997, p. 24.

98. Van der Westhuizen, 2018.

99. Mathews, 2000, p. 14.

100. Matthews, 1999.

101. Marlin-Curiel, 2001, p. 154.

102. Manifestations menées par des étudiants noirs de l'enseignement secondaire et soutenues par le mouvement de lutte contre l'apartheid.

103. Marlin-Curiel, 2001, p. 163.

dans la revendication de la pluralité des vérités et des définitions. Cette multitude d'initiatives vient rompre avec l'hégémonie des discours du passé.

Malgré l'intention affichée de prendre part à la « nouvelle » Afrique du Sud et de s'émanciper définitivement de l'idéologie suprématiste, la dose de nostalgie qui émane de ces formes d'expatriation continue d'entretenir une certaine ambiguïté. Ces lieux peuvent être considérés comme des enclaves nationalistes[104] où continuent tout de même de s'exprimer les velléités du passé. Si « la nostalgie a souvent été utilisée par les Afrikaners afin de créer un sentiment de sécurité culturelle lorsqu'ils perdent le pouvoir[105] », il se pourrait que cet événement soit aussi le moyen d'échapper aux contradictions du présent, et, le temps d'une nuit, de retourner dans « l'espace rêvé de leur enfance[106] ».

Conclusion

À la lumière de cet exposé, on saisit mieux les enjeux auxquels se confrontent les Afrikaners aujourd'hui. Bercés par des décennies d'apartheid et la propagation du discours hégémonique de l'État, ils sont désormais confrontés aux stigmates de leur identité collective. En confondant foi religieuse et foi politique, les dirigeants nationalistes-chrétiens ont fait porter la responsabilité de leurs actions discriminantes sur l'ensemble des membres de la communauté. Marquée par ses atrocités et condamnée par les instances internationales, l'identité Afrikaner est plongée dans une situation paradoxale d'où émergent des initiatives multiples. Certains persistent dans les traces des réactionnaires, cependant que d'autres héritiers de la culture afrikaner se rallient à la nouvelle nation arc-en-ciel démocratique et font de leurs attributs culturels des composantes de ce groupe national. D'autres encore manifestent la nécessité de distinguer culture et politique et insistent pour formuler la critique des cadres patriotiques afin de féconder une nouvelle identité collective dont ils se sentent fiers.

Les spécificités du cas afrikaners nous montrent que l'expatriation ne nécessite pas un exil spatial. Elle peut s'effectuer dans le cadre même des représentations sociales de son groupe d'appartenance et dans la production de discours, politiques ou artistiques, allant à l'encontre des critères d'identifications préalables, De plus, cette expatriation peut également être contrainte par une modification des paramètres socio-politiques : assimilés aux oppresseurs de l'apartheid,

104. Van der Westhuizen, 2016.
105. Naurright, 1998, p. 165.
106. Marlin-Curiel, 2001, p. 158.

certains Afrikaners expriment la pression sociale qui les pousse à reformuler leurs particularités afin de légitimer à nouveau leur sentiment d'appartenance. Nous avons vu au cours de cet article le rôle des producteurs de représentations et d'imaginaires. Ils construisent les ancrages et les fondements autour desquels les individus peuvent graviter pour produire eux-mêmes leurs propres identités. Ces représentations font débat et permettent la construction personnelle du sentiment d'appartenance individuel, en Afrique du Sud comme dans les autres sociétés occidentales contemporaines.

Plus d'un quart de siècle est passé depuis la fin de l'apartheid et les jugements de la TRC, ce qui laisse peu à peu la place pour les discours d'une nouvelle génération d'artistes Afrikaners née sous la démocratie. Toujours préoccupée par l'histoire de ses aïeuls, elle prend pourtant largement part au processus d'homogénéisation culturelle[107] décrit par Hall, s'affiliant aux valeurs libérales, et semble particulièrement imprégnée de la culture occidentale et de ses formes de consommation de masse. La définition de la patrie afrikaner est toujours un champ de bataille entre les courants réactionnaires et progressistes en Afrique du Sud, tous deux luttent dans leurs discours pour sa définition. Dans un retour au local, obstrué par les antécédents communautaires, la diversité des attitudes des Afrikaners illustre la complexité du processus de construction des identités collectives et leurs revendications parfois pleines d'ambiguïtés.

Bibliographie

Anderson Benedict, 2006 [1991], *L'Imaginaire national : retour sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 224 p.

Billig Michael, 1995, *Banal Nationalism*, Sage, London, 208 p.

Bullier Antoine, 2003 « Apartheid : l'écriture d'une histoire 1940-1990 » in *Palabres*, vol. V, n° 1, p. 53-73.

Coquerel Paul, 1992, *L'Afrique du Sud des Afrikaners*, éditions Complexe, Paris, 320 p.

107. Hall, 1997, p. 24.

Cresswell Tim, 1997, "Weeds, Pagues, and Bodily Secretions: A Geographical Interpretation of Metaphors of Displacement" in *Annals of the Association of American Geographers*, n° 87(2), pp. 330-345.

Da Silva Fabio & Faught Jim, 1992, "Nostalgia: A Sphere and Process of Contemporary Ideology" in *Qualitative Sociology*, n° 5(1), pp. 47-61.

Devarenne Nicole, 2006, "'In Hell You Hear Only Your Mother Tongue': Afrikaner Nationalist Ideology, Linguistic Subversion, and Cultural Renewal in Marlene Van Niekerk's 'Triomf'" in *Research in African literatures*, vol. 37, n° 4, pp. 105-120.

Du Preez Max, 2016, "AfriForum 'hijacking the Afrikaner mainstream'" in News 24, https://www.news24.com/Columnists/MaxduPreez/afriforum-hijacking-the-afrikaner-mainstream-20160726.

Durkheim Émile, 1992, *L'Éducation morale*, PUF, Paris, 256 p.

Engelbrecht Alta, 2006, "Textbooks in South Africa from Apartheid to Post-Apartheid: Ideological Change Revealed by Racial Stereotyping" in *Promoting Social Cohesion through Education. Case Studies and Tools for Using Textbooks and Curricula*, WBI Learning Resources, Washington DC, pp. 71-80.

Fichte Johann G., 1807, « Huitième discours » in *Discours à la Nation allemande*, édition Imprimerie Nationale, Paris, 1992, p. 211-235.

Gellner Ernest, 1989, *Nations et nationalismes*, Payot, Paris, 208 p

Giliomee Hermann, 2003, *The Afrikaners, Biography of a People*, University of Virginia Press, Charlottesville, 720 p.

Goffman Erving, 1964, *Stigmate*, éditions de Minuit, Paris, 176 p.

Hall Stuart, 1997, "The Local and the Global: Globalization and Ethnicity" in King Anthony D. (eds.), *Culture, Globalisation and the World-System*, Macmillan, London, pp. 19-39.

Hobsbawm Eric J. & Ranger Terence, 2006, *L'Invention de la tradition*, éditions Amsterdam, Paris, 370 p.

Hofmeyr Isabel, 1987, "Building a Nation from Words: Afrikaans Language, Literature and 'ethnic Identity', 1902-1924" in Marks Shula & Trapido Stanley (eds.), *The Politics of Race, Class and Nationalism in Twentieth Century South Africa*, Longman, Harlow, pp. 106-110.

Houssay-Holzschuch Myriam, 1998, « Penser le passé, parler du passé : l'identité afrikaner chez Mark Behr et Antjie Krog » in *Travaux de l'Institut géographique de Reims*, vol. 25, n° 99-100, p. 157-168.

Hutson Scott R., 2000, "The Rave: Spiritual Healing in Modern Western Subcultures" in *Anthropological quarterly*, pp. 35-49.

Jansen Jonathan D., 2009, *Knowledge in the Blood: Confronting Race and the Apartheid Past*, Stanford University Press, Stanford, 337 p.

Krog Antjie, 2007, « De la Rey : Afrikaner absolution » in *Mail & Guardian*, https://mg.co.za/article/2007-04-01-de-la-rey-afrikaner-absolution/?amp.

Kusendila Benedicte, 2003, *Language Education and National Identity: A Comparative Study of Flemish and Afrikaans L1 Instruction Materials since 2000*, Master's thesis, University of Cape Town, Cape Town, 104 p.

Lambley Peter, 1980, *The Psychology of Apartheid*, Martin Secker & Warburg, London, 291 p.s

Maalan Daniel F., 1948, *L'Architecte et le monde,* discours enregistré, 1474 fa 1, Johannesburg, Gallo, traduction de l'auteur.

Magubane Bernard, 1996, *The Making of a Racist State: British Imperialism and the Union of South Africa*, 1875-1910, Africa World Press, Trenton, 365 p.

Marsden William E., 2001, *The School Textbook: Geography, History and Social Studies*, Woburn Press, Portland, 305 p.

Marlin-Curiel Stephanie, 2001, "Rave New World: Trance-Mission, Trance-Nationalism, and Trance-Scendence in the 'New' South Africa" in *TDR/The Drama Review*, n° 45(3), pp. 149-168.

Martin Daniel, 1999, "Power Play and Party Politics: the significance of raving" in *Journal of Popular Culture*, n° 32(4), pp. 77-99.

Martin Denis-Constant, 2015, « "Le général ne répond pas..." Chanson, clip et incertitudes : les jeunes afrikaners dans la "nouvelle" Afrique du Sud. » in *L'Homme*, n° 215-216, p. 197-231.

Mathews Gordon, 2000, *Global Culture/Individual Identity: Searching for Home in the Cultural Supermarket*, Routledge, London, 229 p.

Matthew Michelle, 1999 "Trance met 'n missie" [La trance avec une mission] in *Mail & Guardian*, https://mg.co.za/article/1999-12-17-trance-met-n-missie/.

Mc Greal Chris, 2007, "Afrikaans Singer Stirs Up Controversy With War Song" in *The Guardian*, https://www.theguardian.com/world/2007/feb/26/music.southafrica#:~:text=%22Young%20Afrikaners%20are%20tired%20of,the%20Afrikaner%20republics%20could%20win.

Moerdijk Donald, 1998, « La nouvelle culture des Afrikaners ? Autour du Triomf, de Marlène van Niekerk » in *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, n° 99-100, p. 121-127.

Nauright John, 1998, *Sport, Cultures and Identities in South Africa*, Davis Philip, Cape Town, 214 p.

Posel Deborah, 2001, "Race and Common Sense: Racial Classification in the 20th Century SA" in *AF Studies Review*, vol. 44, n° 2, pp. 87-113.

Posel Deborah, 2001, "What's in a Name? Racial Categorisations under Apartheid and Their Afterlife" in *Transformation*, n° 47, pp. 50-74.

Schmidt Bryan, 2014, "Fatty Boom Boom and the Transnationality of Blackface in Die Antwoord's Racial Project" in *TDR*, vol. 58, n° 2, pp. 132-148.

Simberg Nina, 2014, « De unga tar tillbaka afrikaans » [Les jeunes reprennent l'afrikaans] in Svenska Yle, https://svenska.yle.fi/artikel/2014/05/07/de-unga-tar-tillbaka-afrikaans, https://edition.cnn.com/videos/international/2013/08/19/spc-inside-africa-south-culture-a.cn, https://www.bittereinder.com/ABOUT-US

Steinhauer Jillian, 2012, "Without Mercy: The Bitter Comix of Anton Kannemeyer" in *Hyperallergic*, https://hyperallergic.com/55202/the-bitter-comix-of-anton-kannemeyer/.

Steyn Melissa, 2003, *White Talk: White South Africans and the strategic management of diasporic whiteness*, PhD dissertation, University of Cape Town, Cape Town, 222 p.

Vally Rehana, 2004, « Histoire, mémoire, réconciliation en Afrique du Sud » in *Cahiers d'études africaines*, n° 173-174, p. 323-341.

Van der Waal Kees & Robins Steven, 2011, "'De la Rey' and the Revival of the 'Boer heritage': Nostalgia in the Post-Apartheid Afrikaner Culture Industry" in *Journal of Southern African Studies*, n° 37(4), pp. 763-779.

Van der Westhuizen Christi, 2016, "Afrikaners in Post-Apartheid South Africa: Inward Migration and Enclave Nationalism" in *HTS Theological Studies*, n° 72(4).

Van Der Westhuizen Christi, 2018, "South Africa's white right, the Alt-Right and the Alternative" in *The Conversation*, https://theconversation.com/south-africas-white-right-the-alt-right-and-the-alternative-103544.

Vestergaard Mads, 2001, "Who's Got the Map? The Negotiation of Afrikaner Identities in Post-Apartheid South Africa" in *Daedalus*, n° 130(1), pp. 19-44.

Résumé : Depuis 1994, la communauté afrikaner entretient un rapport ambigu avec ses attributs culturels, utilisés comme alibi par le gouvernement nationaliste-chrétien pour justifier la suprématie raciale sous l'apartheid. Ils sont aujourd'hui perçus comme déviants et vécus comme des stigmates sociaux. Certains membres de la communauté s'emploient à formuler de vives critiques du passé et à réinventer les cadres patriotiques pour les faire coïncider avec les nouvelles valeurs libérales démocratiques dominantes aujourd'hui.

Mots-clefs : sociologie, patrie, identité collective, stigmate, hégémonie, symboles, discours, musique, Afrique du Sud, Afrikaner, apartheid, émancipation, anthropologie.

Cape(s) of Good Hope ? *Between Pride and Guilt, Transmission and Deconstruction: Forms of Post-Apartheid Afrikaner Identity Expatriations*

Abstract: From 1994, the Afrikaner community members experience an ambiguous relationship with their cultural attributes, used as alibi by the Christian-nationalist government to justify racial supremacy under apartheid time. Today, these characteristics are seen as deviant and lived as social stigmas. Some Afrikaners vividly criticize their past and try to recreate new patriotic frames which fit today liberal and democratic values, as shown in this article.

Keywords: sociology, Afrikaner, apartheid, identities, hegemony, symboles, culture, discourses, South Africa, stigma, music.

Kaap(s) van Goeie Hoop ? *Ussen trots en skuldgevoelens, oordrag en dekonstruksie: vorms van Afrikaner identiteit-ballingskap na apartheid*

Samevatting: Die Afrikanergemeenskap het, sedert 1994, 'n dubbelsinnige verhouding met sy kulturele eienskappe gehandhaaf, wat deur die Christen-nasionalistiese regering was gebruik as 'n alibi om rasseheerskappy onder apartheid te regverdig. Hulle word nou gesien as afwykend, en ervaar as sosiale stigmas. Sommige lede van die gemeenskap lewer sterk kritiek van die verlede en vind die patriotieses raamwerke weer uit om vir hulle in lyn te bring met die nuwe liberale demokratiese waardes van vandag.

Sleutelwoorde: sosiologie, vaderland, kollektiewe identiteit, stigma, hegemonie, simbole, toesprake, musiek, Suid-Afrika, Afrikaner, apartheid, emansipasie, antropologie.

HAL
archives-ouvertes.fr

“Where is home?” Les Médecins Sans Frontières, des médecins sans patrie ?

Ludovic Joxe

▶ **To cite this version:**

Ludovic Joxe. “Where is home?” Les Médecins Sans Frontières, des médecins sans patrie ?. Sociétés Plurielles, Presses de l’INALCO, 2021, S’Expatrier. hal-03323244

HAL Id: hal-03323244
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323244

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

"Where is home?" Les Médecins Sans Frontières, des médecins sans patrie ?

Ludovic Joxe

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

"Where is home?" Les Médecins Sans Frontières, des médecins sans patrie ?

Ludovic Joxe
ATER à l'université Paris-Est Créteil, chercheur associé au Centre Population et Développement (CEPED-UMR196)

Introduction

Le 18 octobre 2019, un travailleur de l'aide internationale, partage sur un groupe Facebook rassemblant 23 000 membres du secteur[1] un message intitulé : *Where is home?*[2] Depuis six ans déjà, John, c'est son nom[3], parcourt le monde en tant qu'expatrié pour le Comité international de la Croix-Rouge et sollicite, par ce message, des recommandations pour trouver un lieu où se stabiliser. Générant 212 commentaires et 189 « J'aime », ce message reste l'un des plus populaires du groupe et fait écho, à en croire les réactions, à un sentiment partagé par de nombreux collègues du secteur : celui d'avoir progressivement perdu ses attaches.

Signifiant littéralement « hors de sa patrie » ou « éloigné des origines de son père », la notion d'expatriation peut s'aborder selon deux approches différentes basées sur la temporalité. La première approche porte sur ceux partis pour de nombreuses années, aussi bien pour des raisons politiques, économiques que familiales : les exilés, la diaspora, les émigrés, etc. Aussi qualifiés de « ressortissants », ceux-là ne reviendront peut-être jamais dans leur patrie mais

1. Ce groupe s'appelle « 50 shades of aid » et a été créé en 2015.

2. « Où est mon chez moi ? »

3. Tous les prénoms d'expatriés utilisés dans cet article ont en fait été anonymisés et John est un nom d'emprunt.

lui conservent un lien de cœur, une « nostalgie » (Robert-Demontrond, 2001). Ils bénéficient, selon les situations, d'attentions diverses de la part de leur pays d'origine : droit de vote, nationalité accordée au conjoint, invitation au retour, ou au contraire déchéance de nationalité et poursuites judiciaires (Dufoix, Guerassimoff & Tinguy, 2010 ; Lopez-Guerra, 2005). Ceux-là prennent parfois la citoyenneté du pays d'accueil, bâtissent des familles sur leur nouveau lieu de résidence et s'insèrent professionnellement dans l'économie locale. Ils sont successivement « dépatriés » de leur patrie d'origine, puis « repatriés » dans un nouveau pays qui sera celui de leurs enfants.

La seconde approche, celle qui concerne John et que, à l'instar de Cohen ou Fechter, nous retenons ici, voit dans l'expatriation des départs temporaires (Cohen, 1977, p. 6 ; Fechter, 2016, p. 7), parfois répétés, de quelques mois à quelques années, pour des raisons professionnelles. Les individus concernés par ce type d'expatriation travaillent dans des secteurs variés (diplomatie, agro-industrie ou ressources minières par exemple) et sont amenés à revenir chez eux après leur « mission », leur « affectation » ou, en anglais, leur *job assignment*. S'ils se trouvent dans des régions en crise, ils sont parfois soumis à des règles de sécurité strictes. Ils peuvent alors bénéficier d'un salaire compensatoire élevé, habiter des demeures luxueuses, disposer de personnel de maison et d'un véhicule de fonction (Fee, McGrath-Champ & Berti, 2019 ; Glasze, 2006 ; Lauring & Selmer, 2009). Leur expatriation peut être souhaitée par leur employeur, inscrite dans une perspective de carrière (Benson & Pattie, 2008) et n'appeler qu'à une faible acculturation dans le tissu local. Dans la littérature scientifique, cette expatriation est généralement abordée sous l'angle du management (Biemann & Andresen, 2010 ; Black & Gregersen, 1999 ; Tung, 1988), des compétences humaines développées (Au & Fukuda, 2002 ; Feldman & Thomas, 1992) et du dilemme entre vie de famille et vie professionnelle (Harvey, 1996 ; Richardson, 2006). Dans cet article, je m'intéresse à cette deuxième approche de l'expatriation, et ce, dans le cadre du secteur de l'aide internationale. Je m'intéresse en particulier aux expatriés travaillant pour l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF).

Si le terme de patrie peut sembler désuet et avoir perdu de sa portée heuristique face à des expressions comme « origine sociale », « nation » ou « État », je souhaite ici travailler ce terme et l'insérer dans ma réflexion. Pour ce faire, j'actualise ici une définition de la patrie donnée en 1765 dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert par l'un de ses contributeurs, Louis de Jaucourt. Celui-ci proposait une définition qui a traversé les époques jusqu'à la nôtre et qui, d'après l'historien Jacques Godechot, « s'efforce de faire une synthèse des idées de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau » (Godechot, 1971, p. 490). Selon de Jaucourt, la patrie « exprime le sens que nous attachons à celui de famille, de

société, d'État libre, dont nous sommes membres, et dont les lois assurent nos libertés et notre bonheur » (De Jaucourt, 1765, p. 178). La notion de patrie sera ici entendue en ce sens mais sous une forme modernisée : à la fois comme l'attachement social premier (non pas dans le sens chronologique mais dans le sens de l'importance) et en même temps comme celui de l'espace d'expression de soi, de sa liberté, de son bien-être, en un mot, de son « agency ».

Basé sur une cinquantaine d'entretiens, des données statistiques de l'organisation et une observation participante sur dix missions avec MSF en tant, moi-même, qu'expatrié de 2011 à 2019 (Colombie, Éthiopie, Congo-Brazzaville, Centrafrique, Niger, Tanzanie, Ukraine, Haïti, Pakistan, République Démocratique du Congo), cet article souhaite interroger la possibilité pour les expatriés – ou le risque, c'est selon – de s'« apatrier[4] ». En espérant, comme le suggèrent les principes de MSF, dépasser les frontières aussi bien ethniques que religieuses ou nationales, les « médecins sans frontières » deviennent-ils des médecins sans patrie ? Je me demande ainsi comment leur attachement à une patrie, au sens moderne défini plus haut, se renforce, ou non, au fil de leurs « missions », comment leur identité évolue avec leur ancienneté dans le secteur humanitaire, comment certains peuvent se sentir devenir membre d'un ensemble que Autesserre a nommé « Peaceland » (Autesserre, 2014, p. 2) et que Apthorpe et Mosse ont nommé « Aidland » (Apthorpe, 2011 ; Mosse, 2011), et comment les expatriés gèrent cette contradiction entre, d'une part, une action humanitaire fondée sur des justifications supposées universelles, autrement dit dégagées de toute référence à une patrie, et, d'autre part, une vie personnelle potentiellement insérée dans des réalités administratives nationales, des cultures bien différenciées et des pratiques effectivement « patriées ».

Pour répondre à ces interrogations, je développe mon exposé en trois volets. Un premier détaille dans quelle mesure les expatriés MSF peuvent, en pratique, s'insérer dans le tissu local de leur mission. Un deuxième vient discuter la façon dont l'expatriation et l'acculturation sont diversement vécues selon le profil et les parcours de vie des individus. Et un troisième s'intéresse à l'émergence, pour ceux qui ont progressivement perdu leurs attaches, d'une nouvelle patrie : l'organisation MSF elle-même.

4. Le verbe renvoie ici non à l'idée de devenir administrativement apatride, mais à celle de se détacher progressivement de toute patrie d'origine.

Des missions limitant l'intégration locale

Dans cette première partie, j'étudie les spécificités pratiques de l'expatriation chez MSF. Je m'intéresse en particulier aux données statistiques de l'organisation pour en connaitre davantage sur la durée et la fréquence des missions. Je me penche ensuite de façon plus qualitative sur les possibilités pour les expatriés de s'intégrer dans le tissu local et, en particulier, sur les limites posées par les conditions dans lesquelles se déroulent les missions.

Des durées de mission courtes

Les expatriés, aussi appelés « expats », ne représentent que 10 % des près de 50 000 individus salariés par MSF aujourd'hui. Figures médiatiques de l'organisation, les expatriés sont situés en haut de la hiérarchie décisionnaire. Ils ouvrent, gèrent et ferment des projets[5] dans des pays desquels ils ne sont pas issus. Ils sont supposés disposer des compétences et des diplômes nécessaires pour exercer de telles responsabilités, mais ils sont aussi réputés être les garants de la vision et des façons de faire de l'organisation. Les 90 % restants des salariés sont des personnels locaux. Bien qu'étant les rouages fondamentaux de l'organisation grâce à qui les projets fonctionnent au quotidien, ils ne nous intéresseront pas directement ici[6].

Selon les statistiques internes de la section française de MSF de l'année 2015 auxquelles j'ai pu accéder, les missions des expatriés durent 4,2 mois en moyenne et la moitié des missions durent moins de 2,9 mois (durée médiane), ce qui les fait bien rentrer dans la deuxième catégorie d'expatriés exposée en introduction, ceux du court-terme. Seuls 24 % des expatriés font des missions supérieures à 6 mois, 5 % supérieures ou égales à 1 an et moins de 1 % supérieures à 2 ans. Un expatrié sur plus de 1656 expatriés rentrait, cette année-là, après une mission d'une durée supérieure à 7 ans.

5. En 2019, MSF annonçait mener environ 470 projets à travers le monde. Ceux-ci portaient, entre autres, sur le paludisme, la malnutrition, l'accès aux soins de santé primaire ou le sida.

6. Les médecins, les infirmiers, les aides-soignants, mais aussi les chauffeurs, les gardiens, les agents de maintenance, les comptables sont d'abord recrutés localement, travaillent souvent plusieurs années dans leur propre pays.

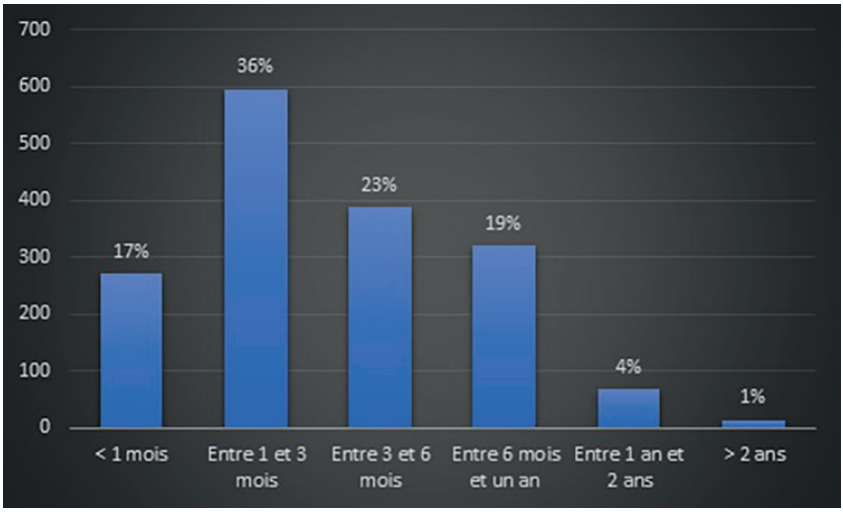

Figure 1
Répartition des expatriés selon la durée de leur mission
Données de MSF-France en 2015

Si l'on considère qu'il est nécessaire d'être immergé au moins 6 mois dans un environnement linguistique pour apprendre les bases d'une nouvelle langue, que l'appropriation des références culturelles comme l'appréhension des dynamiques politiques locales prend au moins un an, on comprendra, au regard de la durée des missions chez MSF, qu'il est difficile pour la grande majorité des expatriés de s'immerger dans le tissu local. Et si, parmi les expatriés qui restent plus de six mois et dont c'est la première ou deuxième mission, certains peuvent souhaiter apprendre la langue, s'investir dans la vie locale ou simplement jouer régulièrement au football sur le terrain municipal, la répétition des missions et des déménagements leur fait progressivement perdre cette perspective. Après quelques missions, les rapports avec les locaux peuvent se « superficialiser », se restreignant alors à des sourires aux voisins et quelques « bonjour » accordés de-ci de-là. De nombreux expatriés expérimentés m'expliquent ne pas connaitre le nom des membres du personnel national dont ils ont la charge et les confondre physiquement. Dans les pays francophones d'Afrique centrale ou de l'ouest, où les surnoms de « papa » et « maman » sont fréquemment utilisés pour désigner familièrement les individus âgés de plus de 30 ans, ces mêmes surnoms sont devenus un moyen commode, selon le témoignage même d'expatriés, de nommer les membres de leur équipe. Bien qu'elle soit pratiquée avec le sourire et avec

bienveillance, cette habitude, répandue autant chez les expatriés occidentaux que chez les expatriés africains (qui sont nombreux, contrairement à l'image d'Épinal du « white savior[7] » [Souley-Issoufou, 2018 ; Joxe, 2020]), peut s'interpréter comme un manque d'investissement local. Sachant que le temps sur place est compté, nombreux sont les expatriés, parmi ceux qui sont présents sur un projet, à ne pas estimer nécessaire de s'engager plus avant dans un apprentissage qu'ils vont devoir recommencer quelques mois plus tard (celui des prénoms, celui de la langue ou celui des dynamiques politiques). Ils se contentent de retenir les prénoms de ceux qu'ils côtoient le plus souvent, et préfèrent se concentrer sur les tâches qu'ils maitrisent et reproduisent de mission en mission. La technicité du travail le dispute à l'humanité et à leur « patriation » potentielle dans un nouveau contexte.

Des conditions de vie restrictives, en mission

Au-delà de la faible durée des missions, un autre élément majeur limite les expatriés dans leur élan éventuel vers le tissu local : les conditions de vie en mission. Ces conditions peuvent se diviser en deux éléments mutuellement dépendants : les modalités de logement et les « règles de sécurité ».

S'agissant des modalités de logement, de nombreux « standards » récurrents sont supposés permettre à l'expatrié MSF de gagner du temps. Avant même son départ, il ne se charge ni de son billet d'avion ni de l'obtention de son visa, dont les démarches auraient pourtant pu constituer pour lui le premier contact avec son pays de destination. Un salarié du siège s'en occupe. À son arrivée sur le terrain, à la sortie de l'aéroport, l'expatrié ne prend ni un taxi ni un bus, mais une voiture de l'organisation qui le transporte vers son lieu de résidence, souvent partagé avec des collègues. Il n'entame aucune démarche personnelle via un courtier du marché hôtelier ou immobilier et n'a que très rarement l'occasion de partager une chambre dans un hébergement local. C'est un autre membre de l'organisation sur place, préposé à cette tâche, qui s'assure que l'expatrié dispose d'un logement. Une fois accueilli dans une habitation louée ou construite par MSF, l'expatrié ne fait généralement ni les repas, ni le ménage, ni la lessive[8]. Des cuisiniers et des hygiénistes recrutés localement le font pour lui. Si quelqu'un vient à frapper à la porte du logement, c'est un gardien salarié de l'organisation qui lui répond, qui filtre les entrées et qui sert d'intermédiaire entre l'expatrié et le

7. Expression souvent utilisée en anglais dans le secteur humanitaire signifiant « le sauveur blanc ».

8. Sur une seule de mes onze missions, à Buenaventura, une grande ville colombienne, je faisais mes propres courses.

visiteur. Les occasions de sortir de son logement, de faire ses courses et de visiter les infrastructures ou les marchés locaux sont restreintes. Tout est fait par MSF pour que l'expatrié puisse se concentrer sans attendre sur son travail et ne se préoccupe pas des contingences pratiques. Là encore, les aspects quantitatifs, l'efficacité, la rapidité, la technicité de la mission médicale le disputent à la compréhension qualitative du contexte et à l'intégration locale.

Sur tous ses terrains d'intervention, MSF met par ailleurs en place des règles dites « de sécurité ». Soumise à deux injonctions concomitantes, celle d'un risque devenu inacceptable (Beck, 2001 [1986]) et celle d'un employeur responsable vis-à-vis de ses salariés[9], MSF doit « protéger autant l'organisation contre les risques liés à sa responsabilité que l'employé contre les risques professionnels » (Neuman & Weissman, 2016). Le contrat de travail signé par les expatriés précise ainsi qu'« un expatrié est considéré comme un représentant de MSF 24 heures sur 24 » et que « des restrictions importantes à [sa] liberté individuelle peuvent [lui] être imposées ».

Ces règles sont supposées être adaptées aux différents contextes[10], mais de nombreux éléments récurrents se retrouvent d'une mission à l'autre, limitant le contact avec la population autochtone. À Buenaventura, en Colombie en 2011, les équipes étaient confinées dans un espace délimité par cinq rues. À Bangui, en République centrafricaine en 2014, il était interdit, y compris en journée, de marcher dans les rues de la ville. Tous les déplacements devaient se faire dans un véhicule de l'organisation. À Donetsk, en Ukraine en 2015, les équipes n'étaient officiellement pas autorisées à sortir de leur habitation pendant la nuit entre 22 h et 6 h. À Timergara au Pakistan en 2017, il était interdit de boire de l'alcool et d'aborder des sujets politiques avec les habitants. La section hollandaise de MSF interdit sur tous ses projets d'avoir des relations sentimentales avec des locaux. Et si, selon Mark Duffield, les orientations stratégiques humanitaires actuelles ne cherchent plus à réduire le risque à tout prix, mais à accepter sa présence et sa contingence (Duffield, 2012, p. 475), les « règles de sécurité » restent suffisamment contraignantes pour limiter l'intégration de l'expatrié dans la

9. Je fais ici référence à toute la transformation du droit du travail en Occident à la fin du XIX^e^ siècle et au XX^e^ siècle qui a visé à offrir un environnement de travail plus sûr aux salariés.

10. Elles n'en sont pas moins soumises à de nombreuses critiques en interne. En mission à Betou, au Congo-Brazzaville en 2013, Carine, une sage-femme française, jugeait « ridicules » car « excessives » les règles de sécurité. « Si je finissais à 19 h, il fallait que l'on me ramène en voiture. C'était inadmissible. Je trouvais ça ridicule. C'était Betou, un minuscule village où tout le monde se connait ».

communauté locale. Un néologisme indigène a même été créé pour traduire cette indissociabilité entre l'expatrié et son lieu d'habitation : le « combound », un mélange de « compound[11] » et « bound[12] ».

De plus, ces règles génèrent un entre-soi du secteur humanitaire et de l'organisation, avec des individus partageant les mêmes lieux de travail et de vie pendant plusieurs mois d'affilée, et une possibilité réduite de s'intégrer au pays dans lequel ils se trouvent. Elles produisent plus généralement un cocon de l'expatriation, déjà décrit par Fechter (Fechter, 2007) pour les expatriés du monde de l'entreprise, ou par Autesserre et Mosse pour ceux du secteur de l'aide internationale (Mosse, 2011 ; Autesserre, 2014). C'est une culture cosmopolite, où des individus du monde entier se socialisent davantage entre eux qu'avec leur environnement immédiat, séparant des expatriés supposés « privilégiés » de locaux, généralement plus démunis. Quand elles sont autorisées par les « règles de sécurité », les sorties sont le plus souvent limitées à des quartiers précis du village ou de la ville de la mission, ou à une liste exhaustive de bars et de magasins. S'il s'agit d'un contexte où plusieurs organisations internationales sont présentes, leurs responsables s'entendent souvent de façon formelle ou informelle pour définir, de manière similaire, dans un mimétisme supposé les protéger en cas d'incident, les zones considérées à risque.

Toute une économie s'organise alors autour des membres de ces organisations internationales qui ont accès à une vision restreinte du contexte dans lequel ils travaillent. Des bars, des restaurants et des magasins, dont les gérants s'adaptent en proposant des produits et des prix spécifiques à leur clientèle, sont estampillés « expats ». Dans ces lieux hors-sol, déconnectés, ces expatriés de court-terme développent ce que j'appelle ici un « syndrome *duty-free* ». De la même façon que, entre deux avions, le voyageur est effectivement sur le sol du pays de la correspondance, l'expatrié MSF est aussi sur le sol du pays de sa mission. Pourtant, au milieu d'autres ressortissants du monde entier, le voyageur n'en goûte qu'une saveur de surface, celle que lui laissent voir les magasins *duty-free* et les effluves du café à 1 dollar. Derrière les sourires des vendeurs et les portiques de sécurité se dessine un quotidien différent, inaccessible, dont le voyageur aimerait parfois pouvoir s'imprégner, mais que la correspondance entre deux avions ne permet que superficiellement de saisir.s.

11. En anglais, *compound* signifie l'« enceinte » ou l'« espace de vie clos » mais désigne aussi le logement d'une équipe d'expatriés.

12. En anglais, *bound* signifie « lié ».

En 2014, à Bangui, une fête était organisée sur les hauteurs de la ville, dans le quartier résidentiel des grandes organisations internationales, par des expatriés du Programme Alimentaire mondial. Entre diverses demeures protégées par de hauts murs, des projecteurs, et des gardiens, parfois armés, se dessinait la résidence de nos hôtes, résidence qui disposait, comme cela peut arriver aussi parfois chez MSF, d'une salle de sport, d'une piscine et d'un mobilier luxueux. Alors que les affrontements étaient quotidiens en ville, deux mondes se côtoyaient sans se confondre.

Selon Stéphane Vinhas, « la construction de murs surmontés de barbelés ou la réduction des mouvements de personnels peuvent certes protéger, mais elles éloignent aussi les humanitaires des bénéficiaires » (Vinhas, 2014, p. 76). Par la mise en place de ces conditions de vie, le lieu de mission MSF se rapproche de ce que Erving Goffman a nommé une « institution totale », c'est-à-dire « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées » (Goffman, 1968 [1961], p. 41). En appliquant aux expatriés un traitement collectif qui prend en charge la totalité de ses besoins, MSF limite – le temps des missions – l'intégration de ses équipes dans le tissu local.

Des parcours de vie qui déracinent diversement les expatriés MSF

Ces limitations pratiques ne sont cependant pas vécues de la même manière par tous les expatriés. Selon leur profil, leur raison d'entrer dans le secteur humanitaire, le nombre et la fréquence de leurs missions, tous ne gardent pas le même contact avec leur pays d'origine. J'ai ainsi dégagé trois profils d'individus vivant de façon diverse l'expatriation : les « expatriés parenthèse », les « expatriés multipatrides » et les « expatriés *duty-free* » (en écho au « syndrome *duty-free* » évoqué ci-dessus).

Les « expatriés parenthèse »

Les « expatriés parenthèse » désignent ici ces expatriés dont la ou les missions ne constituent qu'une échappée temporaire dans leur vie. Quelle que soit la durée de leur(s) mission(s), celle(s)-ci n'entrave(nt) pas ou peu leur quotidien dans leur pays d'origine. Orlando qui travaillait comme ingénieur à la Ville de Paris me dit ainsi : « Égoïstement, je me disais qu'une parenthèse dans ma vie professionnelle était possible. J'avais de supers adjoints, une bonne équipe. Je pouvais me permettre de partir et de revenir. »

Au total, parmi les expatriés qui font une première mission avec MSF, 55 % n'en feront pas une deuxième. Comme Orlando, certains savent d'avance que

leur mission sera unique. Camille, une sage-femme française, voulait partir avec MSF avant de se marier. Romain, un médecin ivoirien, voulait la « ligne MSF », c'est-à-dire l'ajout d'une expérience chez MSF sur son CV pour faciliter son embauche par la suite. D'autres médicaux veulent simplement travailler dans l'humanitaire pour développer leur « sens clinique » et se confronter à des pathologies qu'ils ne verraient pas ailleurs. Ceux-là, aussitôt leur mission achevée, reprennent le poste qu'ils occupaient avant de partir, ou cherchent un nouvel emploi dans leur pays d'origine pour s'ancrer durablement. C'est le cas en particulier de nombreux médecins et chirurgiens qui ne font qu'une seule mission et ont une vie personnelle et professionnelle déjà stabilisée. Comme l'indique le graphique suivant, la moitié d'entre eux ne fait que 3 mois de mission ou moins (valeur médiane). D'autres parmi eux repartent plus fréquemment, mais ces « expatriés parenthèse » partent alors souvent pendant les vacances que leur octroie leur structure hospitalière d'origine, quelques semaines chaque année, et ne sont pas déracinés, dans le sens d'une perte d'attaches administratives, familiales et sociales, quand ils rentrent chez eux.

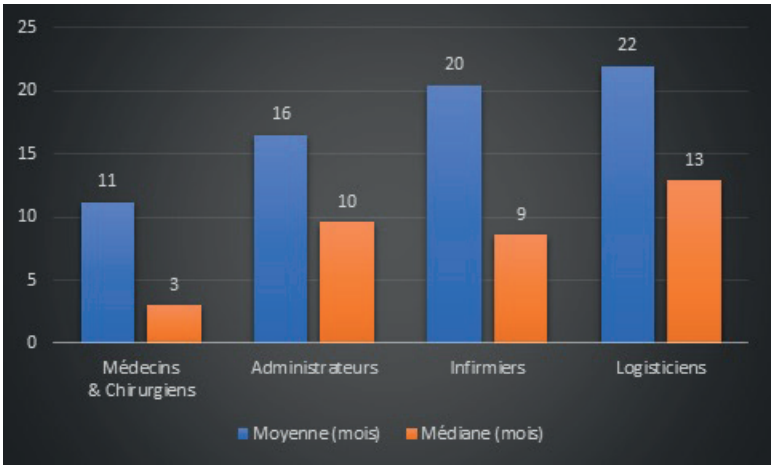

Figure 2
Expérience moyenne et médiane accumulée chez MSF (en mois) des expatriés, répartis selon leur premier poste dans l'organisation
Données de MSF-France en 2015

D'autres pensaient s'engager durablement avec MSF mais font face à de telles désillusions qu'ils abandonnent la perspective de continuer dans le secteur humanitaire. Les difficultés qu'ils rencontrent parfois sur le terrain (difficultés d'acceptation locale, conditions de vie limitées, dissensions individuelles avec les

collègues) ou les « contradictions » du secteur humanitaire qu'ils observent par eux-mêmes (Easterly, 2007 ; Hours, 2002 ; Pérouse de Montclos, 2001 ; Polman, 2010) peuvent avoir rapidement raison de l'idéal de ces individus (Joxe, 2019). Ceux-là, s'ils ont parfois concédé des sacrifices pour partir en mission avec MSF (démission, reprise d'études, baisse de salaire, etc.), abandonné une partie de leur réseau professionnel, familial et amical, ou éprouvé un décalage psychologique temporaire à leur retour dû au dépaysement de leur expérience humanitaire, ont tendance à se réinsérer rapidement dans leur milieu d'origine.

Si, comme l'indique le graphique ci-dessous, les expatriés MSF ont 41 ans en moyenne et 38 ans d'âge médian, les « expatriés parenthèse » sont généralement plus jeunes que l'expatrié MSF moyen et constituent le « gros du paquet » des expatriés entre 25 et 35 ans. En effet, ceux dont c'est la première mission, parmi lesquels on compte ces étoiles filantes de l'humanitaire qui ne feront pas de deuxième mission, ont 38 ans d'âge moyen et 34 ans d'âge médian.

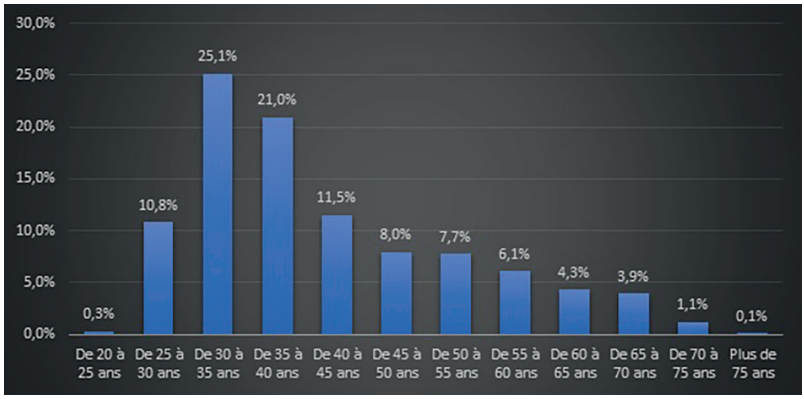

Figure 3
Répartition des expatriés selon leur âge
Données de MSF-France en 2015

Enfin, d'autres expatriés multiplient les missions mais sont toujours à considérer parmi ces « expatriés parenthèse » car ils conservent un fort lien d'attachement à leur patrie d'origine. Ceux-là envisagent généralement leur activité chez MSF de façon professionnelle. Soit comme un tremplin vers d'autres organisations, à l'instar de Josselin, un médecin ivoirien, qui me dit accumuler de l'expérience chez MSF pour postuler ensuite à l'une des branches des Nations unies, soit comme l'aboutissement de leur carrière et un moyen de financer leur vie de famille dans leur pays d'origine. Dans les deux cas, ceux-là ont généralement une situation bien

établie, avec conjoint et enfants. Ils apprécient les missions calmes pour pouvoir s'isoler le soir et le week-end dans leur chambre et communiquer avec leur famille par Skype ou WhatsApp. Lucie, une infirmière camerounaise, en mission au Niger, appelait tous les soirs sa mère qui gardait ses filles en bas âge. Carmen, une sage-femme kényane, en mission au Pakistan, faisait de même avec sa famille restée au pays. Ceux-là favorisent aussi les missions courtes, dans l'espoir de revenir rapidement à la maison, ou les missions dans un pays voisin du leur pour rendre visite à leur famille sur leur temps de vacances. Yannick, un coordinateur médical congolais dit ainsi que « le souci pour [lui], c'est de rester près de [sa] famille ». Les limites posées par la rigueur des conditions de mission et la difficulté à s'intégrer localement ne posent, selon leur témoignage, pas de problème particulier.

Paradoxalement, le statut d'expatrié permet à certains d'entre eux de passer plus de temps avec leur famille qu'auparavant. S'accordant des périodes de plusieurs mois chez eux, entre les missions MSF[13], ils ne sont plus obligés d'accepter des emplois mal rémunérés à l'autre bout de leur pays d'origine qui les coupaient auparavant davantage de leur famille. Souvent fiers d'appartenir à une organisation de renommée internationale, ils se rapprochent des « corporate expatriates » décrit par la littérature anglophone pour qui l'expatriation ne remet que peu en cause les attaches familiales ou nationales (D'Andrea & Gray, 2013 ; Fechter, 2016, p. 4 ; Tucker, Bonial & Lahti, 2004).

Les « expatriés multipatrides »

L'expression « expatriés multipatrides », que j'utilise ici, désigne cette frange d'expatriés qui non seulement multiplient les missions, mais choisissent de faire de longues missions et s'intègrent, de fait, dans le tissu local. Ceux-là ont des liens suffisamment faibles avec leur pays d'origine pour s'ancrer successivement dans plusieurs pays jusqu'à en maitriser la langue, la culture et l'histoire. Ils accumulent les patries comme des perles au fil de leurs affectations et tissent des relations locales fortes. Ils sont alors autant attachés, voire davantage aux quelques pays où ils ont été en mission qu'à leur pays d'origine. Ils en deviennent sentimentalement (et parfois administrativement) bipatrides, tripatrides et plus largement multipatrides.

Faisant partie des 5 % d'expatriés dont la mission dure plus d'un an, certains d'entre eux vivent parfois dans des contextes suffisamment calmes pour que les règles de sécurité les autorisent à s'implanter davantage dans le pays de leur

13. La grande majorité des missions MSF sont des contrats courts, à durée déterminée. Dès lors, l'expatrié n'est pas contraint contractuellement par l'organisation d'enchainer les missions.

mission. C'est le cas en particulier des quelques expatriés qui bénéficient de missions étiquetées « famille » par MSF, missions réservées aux postes à haute responsabilité dans des capitales réputées sûres (Mexico City, Freetown, Bogota, Conakry, ou Belgrade par exemple). Ils disposent alors d'un logement indépendant pour leur conjoint et leurs enfants. Au quotidien auprès des leurs, ils sont prêts à s'investir sur le long terme dans les pays dans lesquels ils interviennent. D'autres sont issus de pays limitrophes de celui de leur mission. Ils en connaissent la langue et le contexte social et politique. C'était le cas d'expatriés maliens et burkinabés restés plus d'un an à Niamey au Niger. C'était aussi le cas d'expatriés irakiens et afghans en mission en Jordanie pendant plusieurs années. D'autres encore nouent des relations sentimentales, malgré les interdictions éventuelles, avec des locaux. Parmi mes anciens collègues, un Mexicain en mission en Ukraine a désormais construit sa vie avec une employée locale en Ukraine, un Français a fait de même au Niger, et une Française également en Colombie. Ceux-là ont alors quitté MSF pour bâtir leur vie dans le lieu de leur ancienne mission. D'autres encore jugent malvenu et irrespectueux de ne rester que quelques semaines ou quelques mois dans un contexte donné. Sensible à une approche développementaliste, inscrite dans le temps long, Elke, une infirmière belge, me racontait avoir effectué une première mission de deux ans dans un village du Congo où elle avait appris le swahili et une autre mission de trois années au Cambodge. D'autres enfin effectuent des missions longues parce que les responsabilités afférentes à leur poste chez MSF le leur imposent (par exemple pour le responsable de MSF dans un pays) et sont fortement insérés, malgré les règles de sécurité, dans le tissu social et politique local. Ceux-là n'ont alors souvent pas de vie de famille dans leur pays d'origine. Après plusieurs missions dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, un expatrié irlandais est resté plusieurs années « chef de mission » en Ukraine parce qu'il disait apprécier cette région dont il maîtrisait la langue et l'histoire politique. Dans certains cas, ces « expatriés multipatrides » terminent leur carrière, se reconvertissent professionnellement, voire passent leur retraite dans un autre pays que le leur.

Les « expatriés duty-free *»*

Entre les « expatriés parenthèses », ceux bien enracinés dans leur pays d'origine, et les « expatriés multipatrides », ceux qui s'ancrent socialement dans plusieurs pays successifs, se trouve une troisième catégorie d'expatrié : ceux qui ont perdu leurs attaches dans leur pays d'origine, mais dont les missions sont trop courtes ou trop contraintes pour se « repatrier » ailleurs. Ceux-là se retrouvent hors-sol : ni dans un pays ni dans un autre. Pour ces expatriés, les périodes entre les missions qui leur permettraient une réintégration dans le quotidien de leur pays, souvent de quelques jours ou quelques semaines, sont bien inférieures à la durée de leurs missions. Ils

n'ont d'ailleurs généralement plus de logement fixe dans leur pays d'origine, et peuvent solliciter un hébergement temporaire auprès d'amis ou de leur famille quand ils rentrent. De plus en plus expérimentés, ils deviennent une « denrée rare » pour les responsables du siège qui les encouragent volontiers à repartir rapidement. Ces expatriés sont souvent célibataires ou ont alors un(e) petit(e) ami(e) qui travaille aussi dans le secteur humanitaire ou occupe un autre poste chez MSF. Certains pratiquent aussi les *locationships*, néologisme anglais utilisé pour désigner des relations sentimentales localisées dans le temps et dans l'espace, qui durent le temps de leur mission humanitaire.

Je qualifie ces expatriés de *duty-free* pour trois raisons. D'abord parce qu'ils éprouvent le syndrome *duty-free* dont j'ai parlé plus tôt. Ils ne peuvent accéder que de façon limitée au contexte local. Certes, ils passent seuls au travers des formalités aéroportuaires, certes ils discutent avec le chauffeur MSF sur place, certes ils interagissent avec les cuisiniers et les hygiénistes, certes ils échangent avec les patients des structures hospitalières tenues par MSF, mais dans des contextes ultra sécurisés, où les règles interdisent la majorité des déplacements, certains expatriés ne perçoivent l'environnement dans lequel ils se trouvent que par la lorgnette de leurs collègues ou de ce que les patients veulent bien leur en dire.

Je les ai également qualifiés de *duty-free* parce qu'ils collectionnent les visas sur leur passeport, les tampons des douanes du monde entier et les *miles*[14] des plus grandes compagnies aériennes. Ceux-là fréquentent plusieurs fois par an les *hubs* aéroportuaires d'Istanbul ou de Dubaï, y ont leurs petites habitudes et sont finalement des clients réguliers des magasins *duty-free*. Lors de mon dernier voyage pour MSF, j'ai rencontré Éric, un logisticien français, en partance pour le Yémen. En escale commune à Addis Abeba, il m'oriente vers un café de l'aéroport qu'il connaît et, quand je lui demande s'il a de quoi payer, il ajoute qu'il a toujours quelques dollars sur lui.

Je les ai enfin qualifiés de *duty-free* parce que ces expatriés ont souvent des situations intermédiaires d'un point de vue administratif. Avec un contrat de travail soumis à un droit qui n'est pas forcément celui de leur pays d'origine, des questionnements sur le pays de paiement de leurs impôts, et une couverture sociale (en termes de chômage, de santé ou de retraite) changeante, ces expatriés demandent fréquemment conseil à leurs collègues du secteur humanitaire sur les forums en ligne au sujet de la bonne gestion de leurs multiples statuts. En cela, le terme *duty-free* fait écho à l'absence de taxes pour les magasins ainsi qualifiés, et

14. Les *miles* sont un système de fidélisation des clients des compagnies aériennes, système basé sur les distances parcourues en avion.

plus largement, à l'idée qui a prévalu jusqu'en 1992 en France, que les « zones internationales » dans lesquelles se situent ces magasins sont des « pays de nulle part » (selon l'expression du journal *Le Monde*[15]) où les droits nationaux ne s'appliqueraient que de façon partielle.

Ces expatriés sont peut-être les plus visibles du secteur, car ils passent régulièrement au siège de l'organisation, on les voit en formation, on les recroise d'une mission à l'autre, tout le monde connait leur nom, ils connaissent eux-mêmes du monde dans d'autres organisations humanitaires. Ce sont eux qui laissent à penser que le monde de l'humanitaire serait un monde en soi, indépendant, qualifié par Mosse ou par Autesserre, respectivement de « Aidland » et de « Peaceland » (Mosse, 2011 ; Autesserre, 2014) avec ses propres codes, principes et façons d'agir.

Ces expatriés ne sont pourtant pas les plus nombreux. D'après les données utilisées précédemment, seuls 15 % d'une génération d'expatriés fait plus de trois ans de mission chez MSF, 6 % plus de cinq ans de mission, et 1 % plus de dix ans de mission. Ces qualifications de « Aidland » ou « Peaceland » et cette impression d'homogénéité du secteur humanitaire sont ainsi le fruit d'un effet d'optique. En raison d'une déformation cognitive liée au fait qu'à un instant « t » la proportion d'« expatriés *duty-free* » est plus importante, un observateur pourrait croire que ces expatriés sont hégémoniques dans la masse totale des expatriés partis au moins une fois en mission. Mais c'est en fait faux. À durée égale de mission, si sur 100 expatriés, 20 parmi eux font 10 missions et les 80 autres n'en font qu'une, alors, les 20 premiers, qui ne représentent que 20 % des expatriés, auront effectué 200 missions, soit 2,5 fois plus de missions que les 80 autres et seront 2,5 fois plus visibles que ces derniers.

15. Voir l'article paru le 21 novembre 1989, à la page 15, écrit par Maurice Peyrot et intitulé « La situation juridique de la zone internationale de l'aéroport de Roissy – Prisonnière au pays de nulle part ».

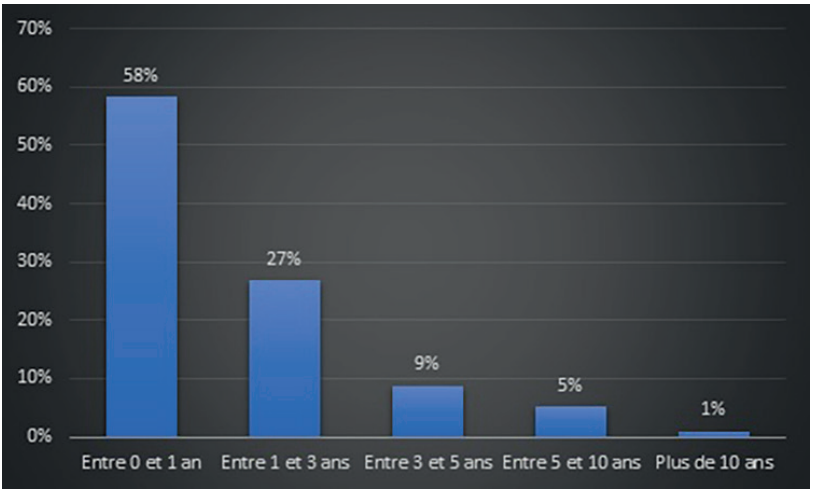

Figure 4
Répartition des expatriés MSF selon leur expérience chez MSF avant leur départ en mission
Données de MSF-France en 2015

Comme le montre la Figure 2, les « expatriés *duty-free* » sont souvent des logisticiens, des infirmiers ou des administrateurs. En effet, ainsi que me l'ont confirmé plusieurs expatriés en entretien, MSF offre aux acteurs de ces professions plus de débouchés et de responsabilités que ce qu'ils pourraient espérer dans leur pays d'origine. Plutôt que d'être un infirmier parmi d'autres dans un service hospitalier de leur pays, remplaçable, cantonné à une activité potentiellement répétitive et technique, ils doivent parfois gérer avec MSF des équipes d'une centaine de personnes, négocier avec des autorités politiques et débattre de stratégie de santé publique avec les partenaires du projet. Pour Honorine, juriste avant de devenir administratrice sur le terrain, « faire de l'humanitaire [...] est une très bonne façon de [se] retrouver dans des situations professionnelles extrêmement responsabilisantes ». Motivés, voire grisés par la richesse d'expérience des missions de terrain (selon Emily, une coordinatrice de projet britannique, l'activité humanitaire est « addictive »), ceux-ci ne sont plus ni rattachés à leur pays d'origine, ni à celui de leur mission, mais à MSF.

MSF : la nouvelle patrie des « expatriés *duty-free* » ?

Dans cette dernière partie, j'approfondis le parcours de cette dernière catégorie d'expatriés, les « expatriés *duty-free* ». Bien qu'ils ne soient pas les plus nombreux, ils sont ceux qui interrogent le plus notre sujet : la patrie. En m'appropriant la définition de De Jaucourt mentionnée en introduction, je tente de montrer comment MSF devient le nouveau lien social de référence, le marqueur identitaire principal, la nouvelle maison, la nouvelle famille, en un mot la nouvelle patrie, telle que nous l'avons définie plus haut, des « expatriés *duty-free* ».

Un investissement total

Précisons, d'abord, qu'un certain nombre de ces expatriés peuvent être considérés comme faisant preuve, à leur entrée chez MSF, d'un engagement, au sens d'une « implication émotionnelle » (Delmotte, 2010, p. 35) pour une cause commune. Maude, une administratrice française, justifie ainsi son activité humanitaire par son besoin d'« utilité sociale », Maissane, une administratrice ivoirienne, par son besoin de « sens » et le potentiel démultiplicateur social de son action. Travailler pour MSF s'inscrit parfois dans une continuité, faisant suite à des bénévolats, des activités associatives voire à un emploi préalable dans le secteur social : auprès des migrants, des sans-abris ou des handicapés. S'échapper de ses origines géographiques et culturelles constitue alors la suite logique d'un engagement politique dans lequel les frontières sont un obstacle à dépasser. Mais l'idée de travailler pour MSF peut aussi survenir soudainement. Que ce soit à la suite de l'anniversaire d'une dizaine (trente ans ou quarante ans en particulier), d'une rupture sentimentale, d'un *burn-out*, ou d'un accident, les liens qui maintenaient ces futurs expatriés à leur vie d'avant se rompent. Ils estiment alors possible de s'engager pour une cause qui leur tient à cœur, de voir leur réseau social s'effriter, de « repartir de zéro », que ce soit en termes de revenus ou en termes techniques. Au décès de son frère, Sylvia, une logisticienne américaine, dit avoir pris conscience, à propos du métier qu'elle exerçait alors, qu'« [elle] s'en fichait ». Ces expatriés, quand ils ne quittent pas MSF par désillusion après une première mission (participant ainsi au contingent des « expatriés parenthèse »), commencent à enchaîner les affectations, s'investissent physiquement et mentalement dans l'organisation, et se muent petit à petit en « expatriés *duty-free* ».

Néanmoins, tous les « expatriés *duty-free* » ne viennent pas chez MSF dans la perspective de s'engager pour une cause commune. Certains se disent motivés par le salaire ou par l'apprentissage technique. D'autres, par la découverte culturelle ou la possibilité de voyager dans les lieux les plus reculés du monde. Ceux-là apprécient l'instabilité et le renouvellement permanent. Pour Claude, un administrateur

français, « le côté "sac à dos" de l'humanitaire était assez séduisant ». Ces expatriés, parfois moins portés par un élan oblatif que par des motifs personnels, se prennent aussi de passion pour l'action humanitaire et l'engagement politique. Ayant conservé des liens souvent faibles avec leur famille dans leur pays, ils se détachent progressivement de leurs origines, se socialisent de plus en plus au sein du secteur humanitaire, et s'approprient toujours davantage les principes véhiculés par MSF, ses valeurs et sa culture.

Cependant, que l'« expatrié *duty-free* » soit venu chez MSF pour des raisons liées à la nécessité, ressentie comme telle, de s'investir pour la communauté, ou pour des motifs davantage associés à un développement personnel, que ce soit par manque d'attache avec ses origines sociales ou au contraire par la volonté de s'en démarquer, les liens sociaux avec sa patrie d'origine se distendent. Sa vie et celle de MSF tendent à se confondre. L'« expatrié *duty-free* » pense, respire, mange, vit MSF : il devient un « MSFien ». Comme le premier article de son contrat l'indique à propos de sa mission, « [l'expatrié s'engage] à agir dans le respect de la charte MSF, des principes éthiques qu'elle incarne, tant dans l'exercice de [ses] fonctions que dans le cadre de [sa] vie personnelle pendant toute la durée de [sa] mission ». Cette indication contractuelle ne relève pas d'une simple mesure de protection de l'organisation vis-à-vis de son employé, mais s'incarne au quotidien par des conditions de vie et des règles de sécurité qui effacent la distinction entre vie personnelle et vie professionnelle. Soirs, week-ends, et même parfois vacances (avec des destinations contraintes par les réalités pratiques du lieu de mission), sont soumis aux règles de l'organisation. Avec seulement quelques semaines de repos entre chaque mission, la distinction entre les temporalités travail et hors-travail s'efface.

Les expatriés font alors preuve d'un investissement total, en temps, en énergie, en relations sociales, corollaire de la façon dont l'organisation prend soin d'eux, et que traduit bien la notion d'« institution totale » de Goffman évoquée plus haut. Que l'engagement entier de l'individu entraîne alors une redéfinition de son identité (Sainsaulieu & Laville, 2013, p. 132) ou qu'il réponde à un besoin d'échapper à son identité antérieure et d'« élaborer une nouvelle définition de soi » (Haissat, 2006), en d'autres termes que l'un soit la cause de l'autre ou l'inverse, investissement total et refonte de l'identité vont en tout cas de pair.

La « famille MSF »

Dans une organisation composée de volontaires (au sens d'individus qui mesurent les risques qu'ils prennent), plusieurs expatriés, que je qualifie ici de *duty-free*, m'ont ainsi parlé de la « famille MSF », rappelant les métaphores familiales similaires que Fresia avait déjà remarquées au sujet du HCR (Haut-Commissariat pour les

Réfugiés) : « la maison » pour désigner le siège, « le terrain » pour désigner le lieu des missions, « la famille » pour désigner la communauté d'expatriés (Fresia, 2009, p. 177). Si MSF ne constitue pas le milieu social d'origine des expatriés, si leurs collègues ne vont pas se substituer à leurs frères et sœurs, à leurs parents, ou à leurs enfants, ces collègues constituent bien une famille temporaire, dans le sens d'un lieu d'accueil, de confidence et de proximité émotionnelle, pendant la durée des missions. Comme s'il existait deux familles parallèles, celle de ses parents, permanente, et celle de l'humanitaire, temporaire, les collègues MSF se trouvent être les individus avec qui les expatriés passent, plusieurs mois durant, leurs soirées, leurs week-ends, font des excursions, jouent, cuisinent, font leurs courses, et partagent parfois même la chambre dans les contextes les plus contraints. Autant d'activités habituellement réalisées avec sa famille permanente mais dont la répétition quotidienne ancre, en pratique, cette idée de « famille » temporaire.

La métaphore familiale permet de saisir dans quelle mesure l'attachement de ces expatriés à l'organisation et à leurs collègues est fort, et traduit les deux dimensions de la notion de patrie développée en introduction : l'attachement social premier (dans le sens de l'importance) et l'espace d'expression de soi, avec toutes les frustrations et contraintes qui peuvent s'y rattacher. L'ensemble des collègues ne désigne pas un groupe professionnel comme un autre, que l'on quitterait le soir pour retrouver ses proches, mais un groupe social parallèle à la vraie famille, qui partage les mêmes expériences, avec lequel l'individu s'investit totalement, 24 heures sur 24. Cette famille temporaire revêt plusieurs caractéristiques détaillées ici qui questionnent l'appartenance et l'identité.

La « famille MSF », ce serait d'abord celle du cosmopolitisme. Pas d'un cosmopolitisme distinctif ou bourgeois comme il est souvent compris (Cousin & Chauvin, 2017 ; Lecler, 2013, p. 61), mais d'un cosmopolitisme au sens kantien (Kant, 2002 [1784]), qui traduit la capacité des expatriés, déjà repérée par Pascal Dauvin et Johanna Siméant, « à se sentir membres de collectifs plus vastes que les strictes appartenances nationales, [...] à se sentir "citoyens du monde" » (Dauvin & Siméant, 2002, p. 50). En travaillant plus de cinq ou dix ans sur les terrains MSF, les « expatriés *duty-free* » ont parfois expérimenté une dizaine, voire une vingtaine de contextes, sans compter les missions courtes d'exploration ou les voyages personnels, et conservent de nombreux contacts personnels avec des habitants des pays visités.

La « famille MSF », ce serait aussi celle de la diversité. Les expatriés de l'organisation sont eux-mêmes issus du monde entier. Alors qu'ils étaient tous français dans les premières années de l'organisation, les expatriés étaient, en 2014, issus de 139 pays différents. La proportion d'individus du Sud parmi ces « expats »

n'a cessé de croître pour atteindre 24 % en 2014 sur l'ensemble du mouvement[16]. Ils sont également issus de toutes les classes sociales, aussi bien enfants d'artisans, de paysans, voire orphelins, qu'enfants de fonctionnaires, d'enseignants, de riches commerçants ou de diplomates, aussi bien élevés en ville qu'à la campagne (Joxe, 2020, p. 173-175). Ils forment dès lors, en apparence, un grand « patchwork », réuni pourtant sous une seule bannière : MSF.

Être un « expatrié *duty-free* », membre de la famille sans-frontiériste, n'exonère pas, pour autant, l'individu concerné d'être régulièrement renvoyé à ses origines. Malgré le cosmopolitisme évoqué plus faut, certaines contraintes de visa, de vols, de couleur de peau[17] rappellent à l'expatrié ses différences. Sur le terrain des missions, les discussions et les blagues le soir autour d'une bière se font souvent autour des spécificités culturelles et des clichés relatifs aux pays des uns et des autres. De plus, même s'ils sont de courte durée, les retours entre les missions impliquent que l'expatrié garde un pied, même petit, dans son pays d'origine. Et enfin, la qualification même d'« expatrié » exprime implicitement l'idée que celui-ci aurait une patrie, autre que MSF.

Il y a, par ailleurs, des différences sociales et donc régionales dans la façon dont les expatriés, et en particulier les « expatriés *duty-free* » vivent leur activité chez MSF. D'après les statistiques internes, ceux qui se maintiennent le plus longtemps dans l'organisation sont davantage issus du Sud. Les Africains restent par exemple presque deux fois plus de temps chez MSF que les expatriés d'Amérique du Nord. Si une bonne partie des expatriés africains sont des « expatriés parenthèse » conservant de forts liens avec leur famille au pays, ils sont sans doute de plus en plus nombreux à devenir *duty-free*.

16. Selon des statistiques internes.

17. Pour diminuer le risque d'enlèvement, seuls les expatriés de peau noire, dont la rançon serait supposément inférieure, sont par exemple autorisés sur plusieurs projets du Sahel.

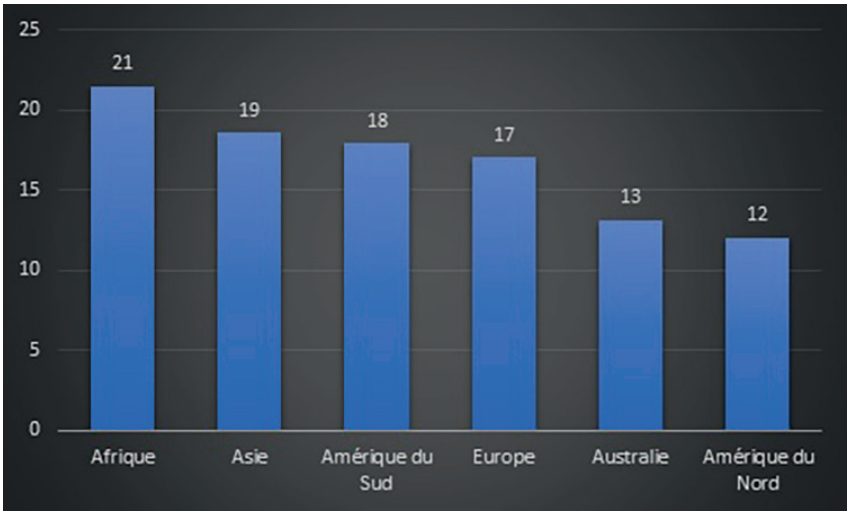

Figure 5
Expérience moyenne (en mois) des expatriés MSF répartis selon leur continent d'origine
Données de MSF-France en 2015

Entre cosmopolitisme uniformisant et origines distinctives, la « famille MSF », ce serait enfin, celle des tensions. Comme toute famille, celle-ci est traversée d'esclandres, de soubresauts et de critiques. Les « expatriés *duty-free* » assument certes que l'humanitaire soit leur métier, mais ils conservent aussi une part d'idéalisme, d'abnégation, de militantisme et de passion. Il n'est pas rare d'avoir des clans sur le terrain, ou des clivages entre les sections MSF reflétant le goût pour la critique et le débat d'idées (Rambaud, 2015) : MSF-Hollande serait réputé trop rigide, et MSF-Espagne trop « à la cool ». Comme toute famille, MSF fait aussi face à des querelles de voisinage. Se définir comme MSFien implique de se distinguer vis-à-vis des autres organisations du secteur, rejoignant ainsi les questions traditionnelles de l'identité : à la fois ce qui unit en interne, et en même temps ce qui distingue en externe.

Ces « expatriés *duty-free* » sont finalement ceux qui constituent, sur le long terme, la mémoire, le cœur et l'âme vivante et mouvante de la « famille MSF ». Ceux-là sont des itinérants, dont l'identité, fixe *a priori*, se définit paradoxalement par le changement continuel. Les « expatriés *duty-free* » sont non seulement des itinérants géographiques, mais aussi des itinérants identitaires, « dans leur rapport aux autres et à eux-mêmes [...], bricolant du sens pour se donner une identité, [...] mais la bricolant toujours en compagnie d'autres itinérants, sachant, au moins

intuitivement, qu'elle ne peut se passer d'un horizon moral commun » (Gagnon *et al.*, 2004, p. 56).

Une patrie temporaire

Ce repère identitaire que constitue MSF n'est cependant pas éternel, et les « expatriés *duty-free* » finissent par faire face, pour différentes raisons, à un principe de réalité. L'idée de la « famille MSF » comme patrie temporaire de l'expatrié constitue sans aucun doute une évidence tangible pour de nombreux expatriés, mais son caractère parallèle refait progressivement surface. Si la patrie peut être entendue comme l'attachement premier, comme le lien familial, celui de la liberté et du bien-être, elle ne peut en effet se détacher de réalités structurelles qui en autorisent l'expression. Ces réalités sont, aujourd'hui encore, des réalités ancrées dans des pratiques administratives nationales. De Jaucourt, dans sa définition de la patrie présentée en introduction, mentionnait d'ailleurs bien l'« État » et ses « lois ». Si MSF a pu jouer le rôle d'une « institution totale » couvrant l'ensemble des besoins de l'individu pendant plusieurs années (emploi, salaire, protection sociale, logement, alimentation, voyages, reconnaissance, amis, vacances, et parfois même « agence matrimoniale »), elle atteint aussi, face à certaines contingences extérieures, ses limites.

Après des années de mission de terrain, plusieurs expatriés s'arrêtent. Les plus jeunes souhaitent souvent se stabiliser, se marier et avoir des enfants. S'ils ne peuvent bénéficier d'une « mission famille », ils interrompent alors leur engagement entier dans l'organisation pour s'inscrire dans des dynamiques nationales. Certains trouvent parfois un poste au siège de l'organisation pour concilier leur attachement à MSF et une vie plus ancrée géographiquement. D'autres disent s'arrêter par lassitude mentale. Emily, la coordinatrice britannique mentionnée plus haut, raconte comment, après s'être définie elle-même par son travail pendant presque dix ans, a fait un *burn-out*. Elle a fini par ne plus ressentir aucune émotion, par ne plus pouvoir agir ni interagir avec ses proches, et a quitté MSF[18]. D'autres, plus âgés, cessent l'expatriation par lassitude physique. Francine, logisticienne française de 50 ans, avait un problème à une jambe et a dû ralentir le rythme de ses missions. Plusieurs témoignages évoquent aussi le choix d'un retour pour prendre soin de parents vieillissants. Après avoir passé parfois près de vingt ans à parcourir le monde, ceux-là doivent en même temps subvenir à leurs besoins et

18. Voici son témoignage original : *I read somewhere that burnout occurs when passionate, committed people become deeply disillusioned with a job or career that has previously provided them with identity and meaning. This work has defined me for nearly a decade*.

se réinsérer dans la vie active de leur pays d'origine. Ils se sentent à ce moment-là effectivement « apatriés » : ils ne sont plus chez MSF, mais pas encore réintégrés chez eux. Dans l'espoir d'une aide à leur resocialisation, ils frappent parfois à la porte d'associations comme « Résonnances Humanitaires[19] » dans le cas français. D'autres enfin doivent légalement partir en retraite. À l'instar d'artistes, de chercheurs ou d'autres passionnés par leur activité professionnelle, ils se stabilisent certes dans un pays, pas toujours celui de leurs origines, mais continuent souvent d'intervenir dans le débat associatif MSFien et restent plus largement investis dans le champ social et humanitaire.

Si l'on en croit les réactions à la question *Where is home?* de John sur Facebook, nombreux sont les « expatriés *duty-free* » de l'aide humanitaire, au moins parmi les Occidentaux, à ne pas croire que leur maison ou leur patrie soit désormais leur pays d'origine. Avec une grande majorité d'amis appartenant au secteur de l'aide internationale, ces individus réfléchissent à leur point de chute sur la base d'éléments pratiques et continuent de se sentir citoyens du monde. Parmi les éléments de réponse, principalement d'Occidentaux, nombreux sont ceux qui mentionnent les Alpes, Chamonix, le Val d'Aoste en Italie pour la nature, la possibilité de faire du vélo et en même temps la proximité avec Genève, le carrefour des organisations de l'aide internationale. Le prix est aussi un critère récurrent pour le point de chute. Certains mentionnent l'idée de rebâtir des maisons à 1 euro (en Italie ou au Japon). D'autres évoquent un petit port en Angleterre, la Corrèze, des villages à Bali en Indonésie. D'autres encore le Népal, l'Argentine, le Costa Rica ou l'Équateur. Beaucoup cherchent l'isolement et suggèrent des îles : Sicile, Sardaigne, Canaries, Chypre, Malte ou les îles grecques. Les seules villes mentionnées sont des villes réputées pour leur brassage culturel et leur tolérance aux étrangers : Berlin, Barcelone, Nairobi, Le Caire. L'idée serait, en effet, de trouver un lieu où les habitants se sentiraient également citoyens du monde, où il serait facile de prendre l'avion, mais en même temps avec de bonnes écoles, un système de soins de qualité, des institutions solides et un système judiciaire fonctionnel. John va même jusqu'à illustrer malgré lui l'ambiguïté de la notion d'identité. Il propose ainsi, en blaguant, de fonder une ville constituée d'expatriés de l'humanitaire, symbole de cet idéal cosmopolite, idéal mort-né, puisque par son existence même, il exclut

19. Le site Internet de l'association précise que celle-ci se positionne comme « un appui direct aux anciens expatriés de la solidarité internationale dans leurs problématiques de repositionnement social et professionnel » (http://www.resonanceshumanitaires.org/inscription-benevoles/accueil/notre-histoire-nos-valeurs/notre-histoire-nos-valeurs/, consulté le 11/1/2021).

ceux qui ne seraient pas humanitaires et qui ne verraient pas le monde comme un village global.

Et si l'avenir devait donner raison à Norbert Elias quand il dit que « l'identité du nous au niveau de l'humanité tout entière est en train de poindre » (Elias, 1991 [1987], p. 300), alors il serait sans doute un peu tôt pour que cette identité se réalise pleinement. Comme lui-même le remarquait, et cela semble toujours aussi juste, « le niveau d'intégration de l'État revêt, plus que tout autre niveau de l'identité du nous, la fonction d'unité de survie, d'unité de protection envers et contre tout » (Elias, 1991 [1987], p. 271).

Conclusion

À la question *Where is home?* posée par John, et à celle de savoir si l'activité humanitaire et en particulier les missions chez Médecins Sans Frontières « apatriaient » les expatriés, plusieurs réponses peuvent être apportées. D'abord, et contrairement à ce que l'expression « Peaceland » d'Autesserre laisse entendre, cette question ne concerne qu'un faible pourcentage d'expatriés de l'organisation. La majorité d'entre eux n'envisagent les missions que comme des parenthèses dans des vies socialement et nationalement bien ancrées : soit parce qu'ils ne font qu'une mission, soit parce qu'ils entretiennent des liens forts avec leurs proches dans le pays d'origine pendant leur mission, soit parce que les périodes de repos entre les missions sont suffisamment longues pour qu'ils conservent un lien social et national fort. Ceux-là restent attachés à leur « chez soi ».

D'autres sont des « multipatrides », pas nécessairement au sens administratif, mais au moins au sens affectif. En effectuant des missions supérieures à un an, ils voient en chacune d'entre elles l'occasion de se réimplanter dans un nouveau contexte et de se bâtir de nouvelles formes d'attachement. Ils se situent entre les expatriés de long terme qui émigrent définitivement, et les expatriés du secteur privé décrits par Fechter qui enchaînent les « job assignments » de plusieurs années. Ceux-là sont progressivement moins attachés à leur milieu d'origine qu'à un « ailleurs ».

La question de l'« apatriation » ne concerne finalement qu'une minorité d'expatriés, ceux dont les missions sont suffisamment courtes pour ne pas avoir le temps de s'intégrer dans le tissu local, mais en même temps suffisamment répétées pour être également détachés de leur patrie d'origine. Ces individus potentiellement « apatriés » trouvent alors en MSF l'ensemble des qualités relatives à une patrie, au sens de De Jaucourt évoqué en introduction : un attachement social, une définition de soi et un espace de liberté. En échange de l'investissement total, l'organisation joue, pour ces expatriés, le rôle d'une « institution totale » qui

couvre, temporairement, tous leurs besoins et leur fournit une identité. S'ils n'ont plus de patrie nationale et se retrouvent au « pays de nulle part », ces expatriés ont, pour un temps, une patrie cosmopolite de cœur, le « Peaceland » d'Autesserre, qui dépasse les frontières étatiques classiques et leur permet de se sentir « citoyens du monde ». C'est seulement lorsqu'ils doivent quitter l'organisation, après parfois plus d'une dizaine d'années, que ces expatriés font face à des réalités ancrées nationalement, et doivent se créer une nouvelle patrie.

Bibliographie

Apthorpe Raymond, 2011, "With Alice in Aidland: A Seriously Satirical Allegory" in *Adventures in aidland: the anthropology of professionals in international development*, Berghahn Books, New York and Oxford, pp. 199-219.

Au Kevin Y. & Fukuda John, 2002, "Boundary Spanning Behaviors of Expatriates" in *Journal of World Business*, vol. 37, n° 4, pp. 285-296.

Autesserre Sverine, 2014, *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention*, Cambridge University Press, Cambridge, 345 p.

Beck Ulrich, 2001 [1986], *La Société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris, 521 p.

Benson George S. & Pattie Marshall, 2008, "Is Expatriation Good for my Career? The Impact of Expatriate Assignments on Perceived and Actual Career Outcomes" in *The International Journal of Human Resource Management*, vol. 19, n° 9, pp. 1636-1653.

Biemann Torsten & Andresen Maike, 2010, "Self-Initiated Foreign Expatriates versus Assigned Expatriates: Two Distinct Types of International Careers?" in *Journal of Managerial Psychology*, vol. 25, n° 4, pp. 430-448.

Black J. Stewart & Gregersen Hal B., 1999, "The Right Way to Manage Expats" in *Harvard Business Review*, vol. 77, n° 2, pp. 52-53.

COHEN Erik, 1977, "Expatriate Communities" in *Current Sociology*, vol. 24, n° 3, pp. 5-90.

COUSIN Bruno & CHAUVIN Sébastien, 2017, « Vers une hyper-bourgeoisie globalisée? » in *Un monde d'inégalités*, La Découverte, Paris, p. 197-205.

D'ANDREA Anthony & GRAY Breda, 2013, "The Work and Life of Corporate Expatriates: New Patterns and Regimes of Mobility in the Knowledge Economy" in *International Review of Social Research*, vol. 3, n° 1, pp. 87-107.

DAUVIN Pascal & SIMÉANT Johanna, 2002, *Le Travail humanitaire : les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Presses de Sciences Po, Paris, 443 p.

DE JAUCOURT Louis, 1765, « Patrie » in *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et de métiers, par une société de gens de lettres*, Samuel Faulche & Compagnie, Libraires & Imprimeurs, Neuchâtel, p. 178-180.

DELMOTTE Florence, 2010, « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 2, n° 106, p. 29-36.

DUFFIELD Mark, 2012, "Challenging Environments: Danger, Resilience and the Aid Industry" *in* HÖNKE J., MÜLLER M.-M. (eds.), *Security Dialogue*, vol. 43, n° 5, pp. 475-492.

DUFOIX Stéphane, GUERASSIMOFF Carine & TINGUY Anne de (dir.), 2010, *Loin des yeux, près du cœur : les États et leurs expatriés*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 341 p.

EASTERLY William, 2007, *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good*, Oxford University Press, Oxford, New York, 390 p.

ELIAS Norbert, 1991 [1987], *La Société des individus*. Fayard, Paris, 308 p.

FECHTER Anne-Meike, 2007, "Living in a Bubble" in *Going First Class? New Approaches to Privileged Travel and Movement*, Berghahn Books, New York and Oxford, pp. 33-52.

Fechter Anne-Meike, 2016, *Transnational Lives: Expatriates in Indonesia*. Routledge, London and New York, 191 p.

Fee Anthony, McGrath-Champ Susan & Berti Marco, 2019, "Protecting Expatriates in Hostile Environments: Institutional Forces Influencing the Safety and Security Practices of Internationally Active Organisations" in *The International Journal of Human Resource Management*, vol. 30, n° 11, pp. 1709-1736.

Feldman Daniel C. & Thomas David C., 1992, "Career Management Issues Facing Expatriates" in *Journal of International Business Studies*, vol. 23, n° 2, pp. 271-293.

Fresia Marion, 2009, « Une élite transnationale : la fabrique d'une identité professionnelle chez les fonctionnaires du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Réfugiés » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, n° 3, p. 167-190.

Gagnon Éric, Fortin Andrée, Ferland-Raymond Amélie-Elsa & Mercier Annick, 2004, « Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés morales » in *Lien social et politiques*, n° 51, p. 49-57.

Glasze Georg, 2006, "Segregation and Seclusion: The Case of Compounds for Western Expatriates in Saudi Arabia" in *GeoJournal*, vol. 66, n° 1-2, pp. 83-88.

Godechot Jacques, 1971, « Nation, Patrie, Nationalisme et Patriotisme en France au XVIII[e] siècle » in *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 1, n° 206, p. 481-501.

Goffman Erving, 1968 [1961], *Asiles : étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Les Éditions de Minuit, Paris, 452 p.

Haissat Sébastien, 2006, « La notion d'identité personnelle en sociologie. Analyse de la construction identitaire à partir du processus d'engagement » in *Interrogations*, n° 3, https://www.revue-interrogations.org/La-notion-d-identite-personnelle.

Harvey Michael, 1996, "Addressing the Dual-Career Expatriation Dilemma" in *Human Resource Planning*, vol. 19, n° 4, pp. 18-40.

Hours Bernard, 2002, « L'action humanitaire : thérapie et/ou idéologie de la globalisation ? » in *Sud/Nord*, vol. 2, n° 17, p. 9-18.

Joxe Ludovic, 2019, *Les Ressorts de l'(in)satisfaction. Le cas du personnel international humanitaire*, Thèse de doctorat non publiée, Paris Descartes, Paris.

Joxe Ludovic, 2020, « La "sudisation" du secteur de l'aide internationale. Entre opportunité d'émancipation et déplacement des rapports de domination » in *Revue internationale des études du développement*, vol. 1, n° 241, p. 163-184.

Kant Emmanuel, 2002 [1784], « Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique » in *Opuscules sur l'histoire*, http://classiques.uqac.ca/classiques/kant_emmanuel/idee_histoire_univ/Idee_histoire_univ.pdf.

Lauring Jakob & Selmer Jan, 2009, "Expatriate Compound Living: An Ethnographic Field Study" in *The International Journal of Human Resource Management*, vol. 20, n° 7, pp. 1451-1467.

Lecler Romain, 2013, *Sociologie de la mondialisation*, La Découverte, Paris, 128 p.

Lopez-Guerra Claudio, 2005, "Should Expatriates Vote?" in *Journal of Political Philosophy*, vol. 13, n° 2, pp. 216-234.

Mosse David, 2011, *Adventures in Aidland: The Anthropology of Professionals in International Development*, Berghahn Books, New York and Oxford, 248 p.

Neuman Michaël & Weissman Fabrice, 2016, *Secourir sans périr : la sécurité humanitaire à l'ère de la gestion des risques*, CNRS éditions, Paris, 262 p.

Pérouse de Montclos Marc-Antoine, 2001, *L'Aide humanitaire, aide à la guerre ?*, Complexe, Paris, 200 p.

Polman Linda, 2010, *The Crisis Caravan: What's Wrong with Humanitarian Aid?*, Henry Holt and Company, New York, 239 p.

Rambaud Elsa, 2015, *Médecins sans frontières, sociologie d'une institution critique*, Dalloz, Paris, 886 p.

Richardson Julia, 2006, "Self-Directed Expatriation: Family Matters" in *Personnel Review*, vol. 35, n° 4, pp. 469-486.

Robert-Demontrond Philippe, 2001, « Psychodynamique de l'expatriation : la nostalgie comme syndrome d'adaptation » in *Revue internationale de psychosociologie*, vol. 7, n° 16-17, p. 317-338.

Sainsaulieu Renaud & Laville Jean-Louis, 2013, *L'Association: Sociologie et économie*, Fayard/Pluriel, Paris, 456 p.

Souley-Issoufou Mamane Sani, 2018, « Une nouvelle élite dans les métiers de l'international : les expatriés africains d'Épicentre et leurs rapports professionnels avec les employés locaux » in *Critique internationale*, vol. 81, n° 4, p. 83-106.

Tucker Michael F., Bonial Ronald & Lahti Ken, 2004, "The Definition, Measurement and Prediction of Intercultural Adjustment and Job Performance Among Corporate Expatriates" in *International journal of intercultural relations*, vol. 28, n° 3-4, pp. 221-251.

Tung Rosalie L., 1988, *The New Expatriates: Managing Human Resources Abroad*, Ballinger Pub. Co, Cambridge, Mass, 200 p.

Vinhas Stéphane, 2014, « La sécurité des humanitaires en question » in *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, n° 37, p. 74-85.

Résumé : Les « Médecins Sans Frontières » (MSF) sont-ils des médecins sans patrie ? Basé sur une cinquantaine d'entretiens, des données statistiques et une observation participante, cet article décrit des conditions de mission humanitaire limitant l'intégration locale et dégage trois formes d'attachement : chez soi (« expatriés parenthèse »), ailleurs (« expatriés multipatrides ») ou nulle part (« expatriés *duty-free* »). Pour ces derniers, MSF joue, jusqu'à leur départ de l'organisation, le rôle de patrie de substitution.

Mots-clefs : sociologie, expatriation, MSF, famille, identité, patrie, mission, humanitaire.

"Where is home?"—"Doctors Without Borders", doctors without a homeland?

Abstract: Are "Doctors Without Borders" (MSF) doctors without a homeland? Based on fifty interviews, statistical data and a participatory observation, this article describes humanitarian mission conditions limiting local integration and suggests three forms of attachment: home ("break expatriates"), elsewhere ("multi-homeland expatriates") or nowhere ("duty-free expatriates"). For the latter, MSF plays, until their departure from the organization, the role of substitute homeland.

keywords: sociology, expatriation, MSF, family, identity, homeland, mission, humanitarianism.

"Where is home?" - "Medicos Sin Fronteras", medicos sin patria?

Resumen: Son los "Médicos sin Fronteras" (MSF) médicos sin patria? Basado en cincuenta entrevistas, datos estadísticos y una observación participante, este artículo describe condiciones de misión humanitaria que limitan la integración local y propone tres formas de apego: en casa ("expatriados paréntesis"), en otros lugares ("expatriados multipátridos») o en ninguna parte ("expatriados duty-free*"). Para estos últimos, MSF desempeña el papel de patria sustituta hasta que dejen la organización.*

Palabres Clave: sociología, expatriación, MSF, familia, identidad, patria, misión, ayuda humanitaria.

HAL
archives-ouvertes.fr

Pluralité d'échelles d'analyse et de temporalités dans l'étude de la relation avec la patrie : l'exemple du circuit migratoire saisonnier liant les Bouches-du-Rhône au Maghreb

Giulia Breda

▶ **To cite this version:**

Giulia Breda. Pluralité d'échelles d'analyse et de temporalités dans l'étude de la relation avec la patrie : l'exemple du circuit migratoire saisonnier liant les Bouches-du-Rhône au Maghreb. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier, pp.3-21. hal-03323253

HAL Id: hal-03323253
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323253

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

Pluralité d'échelles d'analyse et de temporalités dans l'étude de la relation avec la patrie : l'exemple du circuit migratoire saisonnier liant les Bouches-du-Rhône au Maghreb

Giulia Breda

Sociétés Plurielles, n° *4*
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Pluralité d'échelles d'analyse et de temporalités dans l'étude de la relation avec la patrie : l'exemple du circuit migratoire saisonnier liant les Bouches-du-Rhône au Maghreb

Giulia Breda

Docteure en sociologie, Unité de Recherches Migrations et Société (CNRS UMR 8245, IRD UMR 205), Université Côte d'Azur, Fellow à l'Institut Convergences Migrations

Introduction

Cet article s'appuie sur ma recherche doctorale qui étudie, entre autres, les effets dans le pays d'origine de la migration saisonnière d'ouvriers agricoles tunisiens et marocains. Ces travailleurs provenant de régions agricoles partent travailler dans les Bouches-du-Rhône avec un visa de six mois, lié à un contrat de travail saisonnier, qui ne leur donne droit ni au chômage ni au regroupement familial. À la fin de la saison dans les exploitations agricoles, ils rentrent une moitié de l'année chez eux, en attendant le renouvellement du contrat. Il leur est donc possible de maintenir un lien social et physique régulier avec « la patrie ».

L'objectif de cet article est moins d'analyser en profondeur comment le lien avec le pays d'origine s'exprime pour ces ouvriers agricoles mains plutôt de montrer en quoi la prise en compte dans l'analyse de plusieurs temporalités et échelles d'observation est nécessaireutile à expliquer les causes et les conséquences des différentes expressions de ce lien.

Avant tout, il convient de définir ce que j'entends comme relation à la patrie. La representation de la patrie repandue dans les sociétés fondées sur la sedentariété des citoyens, est celle du «pays du père», la Nation, la communauté politique à laquelle

on appartient ou à laquelle on a le sentiment d'appartenir[1]. On considère que « patrie » et « pays d'origine » sont des synonymes, mais aussi qu'une personne peut se considérer comme appartenant à plusieurs patries, à partir du moment où elle se sent partie prenante de différentes communautés. Dans la relation à la patrie, il peut y avoir une conception de relation physique, à partir du moment où on y réside, ou on y a résidé, on y circule et on la traverse régulièrement. Il y a aussi une dimension liée à l'identité, au sentiment d'appartenance, impliquant des liens plus ou moins forts avec la communauté d'origine (la famille, les membres de la même ville, ou la communauté nationale). C'est un sentiment qui est construit socialement et qui peut s'exprimer différemment, en fonction des caractéristiques sociales des individus et de leur communauté (Anderson, 1983). C'est aussi un lien qui se construit ou déconstruit à travers les interactions sociales et l'expérience de vie, pouvant comporter des ruptures définitives, dependant aussi du contexte structurel.

Les sciences sociales travaillant sur les migrations ont exploré cette dimension du lien à la patrie sous plusieurs aspects et avec différentes populations migrantes. Les études sur les réfugiés montrent, par exemple, combien la relation à la patrie peut être compliquée par un sentiment de distanciation forcée et de perte des droits civiques et politiques (Delpla, 2019 ; Kokkinou, 2014). Les études sur les « diasporas » et les associations de diasporas, de groupes de migrants qui partagent une même appartenance nationale, étudient les liens avec la patrie entretenus collectivement à travers des investissements coordonnés dans le territoire d'origine (Dufoix, 2011 ; Gila, 2019). Ce terme est particulièrement utilisé aujourd'hui dans le langage institutionnel qui vise à valoriser un attachement (supposé) à une patrie commune des personnes migrantes dans le but, d'une part, d'en donner une image plus positive que celle qui circule dans les médias et, d'autre part, de justifier les politiques de retour ou de migration temporaire (Bakewell, 2008 ; Bréant, 2013 ; Breda, 2019). Nombreux sont également les travaux sur les liens transnationaux entretenus par les personnes migrantes avec le pays d'origine grâce, principalement, à des activités d'entrepreneuriat (Glick Schiller, Basch & Blanc, 1997 ; Peraldi, 2002 ; Portes, 1996 ; Tarrius, 2002). Ces travaux montrent comment ces liens ont étés facilités par la démocratisation des transports facilitant des allers-retours fréquents ainsi que par le développement de la technologie des télécommunications, permettant un contact régulier avec la communauté d'origine (Law, 2003 ; Levitt, 1998 ; Levitt, DeWind & Vertovec, 2003 ; Tyner & Kuhlke, 2000).

1. Le Petit Robert (1979).

Dans cet article, j'étudie principalement les liens avec la patrie dans ce dernier sens, notamment les liens entretenus avec le réseau de relations dans la ville d'origine, plutôt que le sentiment d'identification avec la Nation. Je vais donc essayer de comprendre comment ces liens sociaux sont entretenus dans le cas des migrants saisonniers dans la mesure où ils sont contraints de circuler constamment entre territoire d'accueil et territoire d'origine.

Ces études montrent donc les effets positifs de l'élargissement, dans le pays d'accueil, du réseau de relations pouvant être activées en cas de besoin, mais aussi la possibilité d'entretenir, dans le pays d'origine, des liens économiques et sociaux grâce aux allers-retours et à la diffusion des télécommunications et Internet. Ils observent également des changements de la façon dans laquelle les personnes migrantes s'informent, circulent, agissent et contribuent à la formation de nouvelles manières de produire des activités collectives (Cardon & Smoreda 2014).

En effet, dans certains contextes bien spécifiques, les allers-retours peuvent produire des catégories d'émigrants « connectés » (Diminescu & Pasquier, 2010). Ces personnes sont directement impliquées dans la vie de leur communauté d'origine, ce qui conduit à une déterritorialisation spatiale des relations sociales. Les caractéristiques de ces migrants sont mises en évidence dans les recherches sur la mondialisation, les théories des réseaux et se manifestent dans le sens d'une multiappartenance sociale, spatiale et réticulaire des migrants.

Cette multi-appartenance est en opposition tout en étant complémentaire à la double-absence de « l'immigré », décrite par Abdelmalek Sayad, qui est perçu et se perçoit comme n'étant plus entièrement partie de la société d'origine et en même temps qui est toujours altérisé, étranger à la société d'accueil (Sayad, 1999).

Dans les entretiens faits avec les ouvriers agricoles saisonniers, on retrouve rarement des récits mettant en avant un sentiment de multi-appartenance ou de double-absence. D'une part, le processus de désaffiliation est en effet peu présent dans les témoignages des migrants saisonniers, car le caractère semestriel de la mobilité de ces personnes n'est pas marqué par des processus de rupture du lien social avec le milieu d'origine. D'autre part, la réaffiliation dans le pays d'accueil est difficile : ces travailleurs vivant à côté, ou parfois directement sur les champs, dans des régions marginalisées, côtoient surtout d'autres travailleurs venant souvent du même village et ils profitent rarement d'occasions de nouer des relations avec la société d'accueil. Ce qui émerge des entretiens est plutôt la complexification des relations avec le milieu d'origine : la mise en concurrence avec les notables locaux des ouvriers agricoles venant d'un milieu populaire et enrichis par la migration saisonnière ; la déstabilisation des liens familiaux liée à la déception suite à des attentes d'ascension sociale niées ; le détournement des liens familiaux par les

patrons des exploitations pour exercer un contrôle social sur les travailleurs, etc. (Breda, 2020).

Dans le texte qui suit, la description de ce que cette mobilité permanente fait aux liens sociaux entretenus avec le pays d'origine et le pays d'accueil vise à montrer l'importance d'une analyse diachronique et multiniveau pour arriver à dévoiler les causes et les conséquences des évolutions de ces liens.

Choix méthodologiques et émergence d'une pluralité d'échelles d'observation

Pour étudier ce circuit migratoire liant le Maghreb aux Bouches-du-Rhône et pour en comprendre les effets sur le territoire d'origine, j'ai mis en place une enquête qualitative et multisituée (Marcus, 1995). Mon terrain de recherche a été conduit entre 2011 et 2015 au Maroc (régions de Fez et Oujda), dans la région du Nord-Ouest tunisien et dans les Bouches-du-Rhône, un département qui, de longue date, reçoit un nombre important de saisonniers maghrébins. Il est important de souligner ici le fait que les ouvriers agricoles maghrébins dans les Bouches-du-Rhône sont principalement des hommes. S'il est possible des femmes travaillant sur les champs, elles ne sont pas originaires du Maghreb. La population de l'étude est donc composée quasi entièrement par des hommes chose qui justifie l'absence d'une réflexion approfondie sur le rôle du genre dans les processus observés. J'ai pu interviewer une seule femme marocaine embauchée avec un contrat saisonnier pendant plusieurs années dans les Bouches-du-Rhône : elle travaillait comme femme de ménage dans la maison de l'exploitant agricole, un emploi qui ne justifiait pas le statut de saisonnière et qui l'avait mise dans une situation de dépendance extrême vis-à-vis de son patron. Si mon terrain auprès des travailleurs saisonniers maghrébins est exclusivement masculin, la culture des fraises en Espagne se sert d'une main-d'œuvre saisonnière féminine. Des travaux sur la question en analysent la dimension de genre dans les logiques de contrôle de la mobilité de cette main-d'œuvre étrangère (Hellio, 2014) et décrivent des phénomènes d'exploitation et en même temps d'émancipation dans ce type de migration de travail (Arab, 2019)

Les entretiens et les observations *in situ* ont été réalisés à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil pour mieux appréhender les trajectoires de ce type de circulation et repérer les caractéristiques sociologiques, au départ, de la population considérée dans l'étude. Les entretiens ont été conduits selon une grille de questions visant à les accompagner dans leur récit de vie.

Dès la première série d'entretiens, je me suis rendu compte qu'il était possible de regrouper les types d'expériences migratoires en deux grands sous-groupes selon la date de départ. Il émergeait de mon terrain une catégorisation par génération entre

les personnes interviewées. En effet, en étant ce circuit migratoire assez ancien, il a permis aux « pionniers », les premiers ouvriers agricoles ayant obtenu un contrat saisonnier pour travailler dans les exploitations en France, de le faire « hériter » à un membre de la famille, souvent un des fils. Il est donc possible d'observer, sur ce terrain, une évolution des parcours migratoires sur deux voir trois générations. Celle-ci ont vécu des conjonctures géopolitiques différentes : les pionniers sont partis pendant la période de croissance de l'après-guerre et ont profité d'une plus grande liberté de circulation et les « héritiers » ont quitté leur pays d'origine après les crises économiques des années 1970-1980 et ce que l'on appelle la « fermeture de frontières ». J'ai donc continué à approfondir cette approche diachronique qui m'a été utile pour comparer les mêmes types de parcours dans des contextes macro-structurels différents (Cicourel, 2008).

L'échantillon comprenait des personnes parties, au moins une fois dans leur carrière, dans le cadre d'un visa saisonnier, et prenait en compte les représentants de deux générations rencontrées dans de différents quartiers, plus ou moins aisés. Les questions posées servaient à rendre compte du profil socio-économique de départ, des étapes des parcours migratoires, des statuts administratifs dans le pays d'accueil, et des liens entretenus avec le village d'origine. Au total, j'ai conduit une centaine d'entretiens, avec des ouvriers agricoles tunisiens et marocains et leurs familles, dans les Bouches-du-Rhône pendant leur travail saisonnier, ainsi qu'au Maroc et en Tunisie pendant les périodes d'inactivité ou après la retraite. À ceux-ci s'ajoutent d'innombrables discussions informelles et observations des relations entre les personnes elles-mêmes.

Pendant la longue durée de ces enquêtes de terrain, j'ai également pu constater que les deux générations mobilisaient des logiques et des stratégies différentes en ce qui concerne l'entretien de leur réseau social dans le pays d'origine et l'investissement des ressources économiques produites par la migration. Dans les entretiens, ils mobilisaient des registres de justification différents pour m'expliquer leurs choix. Ces différences étaient liées au changement du contexte structurel global et au net durcissement des politiques migratoires du pays d'accueil.

> La question des variations d'échelles s'est donc posée non pas, dans un premier temps, comme le parti pris méthodologique de multiplier les niveaux d'observation pour obtenir des vues différentes de l'objet, mais avec l'idée que l'objet lui-même était constitué par l'interaction de différents niveaux. Autrement dit, il s'agissait d'identifier les dimensions pertinentes pour l'intelligibilité d'univers sociaux qui ne sont pas faits d'une seule pièce. (Streiff-Fénart & Poutignat, 2019, p. 112)

Comme le font Jocelyne Streiff-Fénart et Philippe Poutignat dans leur article « Pluralité d'échelles et croisement de trajectoires migrantes à Nouadhibou, Nord mauritanien », l'analyse de mes données prend en compte la « structure feuilletée du social » (Revel, 1996) :

> Nous nous proposons de réfléchir aux variations d'échelle dans la construction de notre objet, sur la façon dont leur prise en compte a pu contribuer à l'intelligibilité des données issues de nos investigations, et sur les usages qu'en font les acteurs étudiés eux-mêmes pour mener à bien leurs stratégies. (Streiff-Fénart & Poutignat, 2019, p. 111)

L'idée est notamment de montrer comment l'évolution des liens entretenus avec « la patrie » et le sens que les migrants donnent eux-mêmes à cette relation se comprennent à travers le croisement de plusieurs échelles d'observation : le contexte structurel politique, économique et social du pays d'accueil et d'origine (niveau macro-social) ; les possibilités données par le réseau dans lequel les migrants sont insérés (niveau méso/micro-social) ; les perceptions et stratégies individuelles de ces derniers (niveau micro-individuel) (Desjeux, 2004). Le fait de prendre en compte dans l'analyse une pluralité d'échelles d'observation m'a permis d'adopter une approche globale à mon objet et d'éviter de me limiter à un seul point de vue de connaissance (Becker, 2016).

Dans la suite du texte, la restitution des enquêtes suivra la répartition des échelles d'observation. Dans une première partie, à la suite d'une contextualisation historique du statut juridique de la migration saisonnière, on analysera la manière dans laquelle le lien physique au territoire d'origine est affecté par les contraintes à la mobilité liées à la fermeture des frontières (échelle macro) ; puis on évoquera les conséquences de ces contraintes sur les relations sociales et sur la création de réseaux avec le pays d'origine (échelle méso) ; enfin, on examinera les justifications des différentes stratégies mises en place par les individus pour gagner une certaine marge de manœuvre et on observera comment la fermeture des frontières a plutôt contribué à des stratégies de distanciation du pays d'origine et de projection définitive dans le pays d'accueil (échelle micro).

Une circulation contrôlée : contraintes structurelles à la mobilité et à ses reconfigurations

Un premier aspect à souligner concerne les différentes trajectoires évoquées selon la période de départ. Prenant en compte les différentes échelles temporelles dans l'observation de mon terrain j'ai donc mis en place une approche diachronique.

Le recrutement de ces travailleurs en France commence après la Deuxième Guerre mondiale. Originaires de régions agricoles, dont les exploitations plus productives avaient été expropriées par les colons, ces travailleurs arrivaient en France soit dans le cadre de programmes de recrutement, soit à travers les réseaux sociaux qui les connectaient avec les travailleurs saisonniers déjà installés en France.

Bien que les règles spécifiques du visa saisonnier aient évolué dans le temps, le principe du contrôle de la mobilité de ces populations demeure central dans toutes ces réformes (Décosse, 2011). Aujourd'hui, le contrat saisonnier donne droit à un permis de séjour lié à la durée temporaire de l'emploi. Les travailleurs sont obligés de rentrer dans leur pays d'origine à la fin de la saison de la récolte, et ne bénéficient donc pas d'allocations chômage (nécessitant de résider sur le territoire français). Même si la légitimité de ce statut extrêmement précaire se fonde sur l'argument que le travail accompli est limité dans le temps (la saison de la récolte), on observe, sur le terrain, que les travailleurs s'alternent en réalité pendant toute l'année sur les champs (en tant que saisonniers « d'hiver » et saisonniers « d'été »).

La mobilité de ces personnes est fortement contrainte, et soumise au contrôle de l'Office français pour l'immigration et l'intégration, où les ouvriers agricoles doivent se rendre pour montrer qu'elles respectent les délais de séjour dans leur pays d'origine ainsi qu'en France, au départ comme au retour. La possibilité d'obtenir le renouvellement du visa l'année suivante est donc fortement liée au bon vouloir de leur employeur en France. Ceci ne laisse que fort peu de liberté aux personnes migrantes qui se retrouvent dans une situation de faible pouvoir de négociation avec ce dernier.

Le cas particulier des Bouches-du-Rhône permet d'examiner plus finement les effets de ces contraintes structurelles sur les trajectoires des individus. Les premières générations, parties entre les années 1960 et 1980, donc après l'indépendance de leur pays et avant ce que l'on appelle « la fermeture des frontières » de l'Union européenne, pouvaient entrer en France plus facilement[2]. Ils étaient embauchés dans les exploitations françaises, soit de façon informelle, aidés par leur réseau de connaissances installées en France, soit à travers des programmes de recrutement. Originaires de régions rurales et n'ayant généralement pas suivi d'études supérieures, ils utilisaient leurs savoir-faire en agriculture dans les exploitations. Malgré le fait qu'ils travaillaient hors-contrat (« au noir »), ils pouvaient se déplacer librement, et faire des allers-retours au pays d'origine, voire rentrer si les conditions de travail

2. OECD, The Federal Office of Immigration Emigration Integration, 2004, *Migration et emploi Les accords bilatéraux à la croisée des chemins: Les accords bilatéraux à la croisée des chemins*, OECD Publishing.

et de vie ne les satisfaisaient pas, sûrs de pouvoir repartir facilement au moment jugé nécessaire. En effet, la seconde génération témoigne d'expériences plus compliquées. À partir de l'introduction, en 1986, de l'obligation du passeport et du visa entre les ex-colonies et la France, les déplacements ont été progressivement limités. Cependant, le besoin de main-d'œuvre agricole ne diminuant pas, les saisonniers sont restés nombreux, ainsi que les « sans-papiers ». On a constaté l'essor du phénomène de la migration irrégulière dans cette deuxième période : encore plus précaires et flexibles, les migrants irréguliers sont ceux qu'il est possible de voir sur les champs tôt le matin ou tard le soir, et qui permettent d'accélérer la production sans coûter trop cher à leur employeur. Ce sont aussi ceux qui ne peuvent pas rentrer chez eux, car ils risquent la prison dans leur pays d'origine à cause du départ irrégulier. Et parce qu'ils se sont lourdement endettés, le départ irrégulier étant dix fois plus coûteux que le départ régulier, d'après les témoignages de mes enquêtés. Ce sont notamment les profils de ceux qui arrivent à rompre radicalement tout lien avec leurs milieux d'origine par honte de ne pas réussir leur carrière migratoire. Il ne faut néanmoins pas oublier que sur les cent personnes interviewées, la quasi-totalité était passée par des périodes dites d'irrégularité de statut sur le territoire français, dans la mesure où elles n'avaient pas réussi à se plier aux contraintes imposées par ce type de visa :

> À un moment, je devais me faire opérer la main suite à un accident de travail. Mais on m'avait mis l'opération après la date limite du visa, du coup j'ai décidé de rester plus longtemps. Et puis, pour peur de me faire découvrir à la frontière je suis resté deux ans comme ça, avant de réussir à rentrer. (Z., 11/05/2012)

Une précarité qui affaiblit les liens sociaux dans le pays d'origine et d'accueil

Une deuxième échelle observée est celle des interactions entre et intra-groupes sociaux, les liens sociaux des migrants dans le milieu d'origine et le milieu d'accueil.

En France, les ouvriers agricoles étrangers sont marginalisés dans les campagnes, et il est compliqué pour eux d'élargir leur réseau de connaissances, aussi les liens sociaux se construisent-ils principalement à l'intérieur du groupe des saisonniers venant souvent du même village ou de la même région. Néanmoins, la précarité, liée à la menace permanente de perdre son emploi, crée une compétition entre eux. Les relations sont mises à l'épreuve, des rumeurs visent à décrédibiliser l'autre aux yeux du patron pour apparaître soi-même comme plus loyal. Les membres de la famille travaillant dans l'exploitation deviennent source d'un fort contrôle social, car en cas

de manquements de l'un d'entre eux, tous les membres d'une même famille sont menacés de licenciement. Si au contraire on développe de bonnes relations avec son employeur, on pourra être sélectionné par celui-ci lors de futurs recrutements et ainsi être en mesure de donner ou « vendre » des contrats saisonniers à quelques milliers d'euros à des connaissances au village. Ce climat ne favorise pas la bonne entente entre travailleurs :

> Tu sais, moi je ne sors plus avec personne, on sait jamais... on parle trop et on parle mal des gens. Moi je m'en fous de tout ça, je reste de mon côté, je suis plus tranquille. (N., 3/12/2015)

La fragilisation des liens sociaux est observable également dans le pays d'origine, mais pour d'autres raisons. Les observations sur le terrain révèlent un mécontentement de ceux qui sont restés en raison d'un manque d'investissement dans le village de la part des saisonniers. En effet, ces travailleurs agricoles arrivent à mettre de côté juste assez pour donner de meilleures conditions de vie à leur propre famille. Les attitudes ostentatoires des migrants et l'idée reçue d'un enrichissement facile en France font croire aux autres villageois que l'argent de cette migration reste stocké dans les banques. Au contraire, les entretiens révèlent des difficultés économiques pour ces ouvriers agricoles et des difficultés à gérer l'argent dans le pays d'origine, dans la mesure où tout type de demande de prêt ou de cadeau les oblige soit à s'endetter à la banque soit à devoir couper des relations avec la famille élargie.

Au Maroc, les personnes qui ne partaient pas appelaient les saisonniers de retour « smagri », avec un ton de mépris, et se moquaient d'eux quand ils les entendaient parler fort en français dans les cafés, dans une attitude ostentatoire de leur position privilégiée. La dimension liée à la classe sociale de cette violence symbolique a été explicitée, à la fin d'une interview, par un fonctionnaire de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) qui s'occupait du recrutement des saisonniers vers la France :

> C'est normal qu'en France il y ait du racisme, ceux qui partent c'est des campagnards, même ici ils ne sont pas bien vus [...] on leur fait des formations avant qu'ils partent : en plus des informations administratives, sur les questions de santé et d'emploi, on leur dit par exemple qu'il ne faut pas qu'ils restent en groupe dans la rue à ne rien faire... (fonctionnaire de l'ANAPEC, Oujda, Maroc, 05/2016)

Un autre ouvrier qui avait réussi à avoir des papiers de longue durée à cause d'un problème de santé m'expliquait qu'il ne serait pas rentré dans le village d'origine

pour l'été, car il n'avait pas assez d'argent à partager avec les membres de la famille là-bas :

> À chaque fois que je rentre, je dois compter au moins 3000 euros de cadeaux, c'est pire que les impôts ! Cette année je n'ai pas assez bien travaillé, je reste ici et tant pis… (T., 02/2016).

Pour finir, les liens familiaux dans le pays d'origine sont aussi fragilisés : l'absence du père, dans une société où les rôles parentaux sont nettement répartis selon le genre, provoque des situations de souffrance. Il est difficile, dans les entretiens, d'évoquer des problèmes familiaux, mais les témoignages de fils de migrants devenus adultes sont souvent très chargés émotionnellement. Plusieurs jeunes hommes ont exprimé les difficultés liées à l'absence du père, d'un modèle à suivre, manque auquel ils attribuent leur échec scolaire :

> Mon père n'était pas là quand j'avais besoin de lui. Moi, je ne vais jamais faire manquer à mes enfants ce qui m'a manqué à moi. Mon frère est clandestin en France et il a laissé ses enfants ici. J'essaie de m'occuper d'eux. Je ne suis pas d'accord avec son choix. (A.,14/02/2012)

Dans certains échanges, les mères racontaient qu'elles se retrouvaient limitées dans leurs possibilités de déplacement et de socialisation à cause du manque d'une présence masculine adulte servant de garant de leur sécurité. D'autres, au contraire, admettent en souriant que, pendant les six mois d'absence du mari, la vie à la maison se passe mieux que quand il rentre, au chômage, et reprend le contrôle sur toutes les décisions quotidiennes :

> Quand il rentre, il est en vacances et il ne fait rien. Il passe la journée sur le canapé en donnant des ordres. C'est moi qui dois m'occuper de lui, avec tout ce que j'ai déjà à faire ! Quand il est là, j'ai moins de possibilités et de temps pour sortir. Normalement je passe la moitié de la journée au marché en discutant avec mes amies. (J., 09/05/2012)

Stratégies individuelles pour une ascension sociale

Enfin, quand on observe l'échelle micro-individuelle des représentations et des choix des personnes migrantes en lien avec le territoire d'origine, on peut analyser comment les échelles méso et macro l'affectent.

Sur le terrain, on peut constater une différence importante dans les stratégies et les projections des représentants de différentes générations. Ainsi, les pionniers estiment que la migration saisonnière était pour eux un outil finalisé, destiné d'une part à améliorer les conditions de vie de leur famille dans le pays d'origine et s'assurer des conditions économiques plus stables à leur retour et, d'autre part, à financer la scolarisation des enfants pour leur permettre une carrière en Tunisie et leur éviter les sacrifices de la migration saisonnière. Ils se projetaient donc plutôt dans le pays d'origine et la migration saisonnière était un outil.

En revanche, pour la deuxième génération, cette ascension sociale espérée en Tunisie ne s'est pas concrétisée, et pour assurer le style de vie garanti par les parents émigrés, les jeunes sont, eux-mêmes, contraints à l'émigration.

> Tu vois, j'étais transporteur pour une entreprise de Tunis, je parcourais toute la Tunisie, mais je gagnais 300 euros par mois ! J'ai 25 ans, il faut que je me marie, que j'achète une maison, une voiture, j'ai besoin de mettre de l'argent de côté, mais c'est impossible avec 300 euros par mois ! (M., 14/02/2012)

Donc, si les pionniers gardaient des relations de proximité avec le milieu d'origine et un attachement à la patrie, la deuxième génération, comme on l'a vu plus haut, fait l'expérience d'une fragilisation des liens familiaux et d'une méfiance de la part de la société d'origine, croyant qu'ils s'enrichissent en France sans investir pour le bien de leur communauté. Ils sont généralement titulaires du baccalauréat, parlent mieux le français, et ne sont pas encore mariés. Ils arrivent donc à mieux se repérer en France que leurs parents. Pourtant, ils restent plus souvent que leurs parents pendant de longues années dans des situations de précarité. Cela est la cause d'une part de la crise des petites et moyennes exploitations agricoles des Bouches-du-Rhône dans les années 2000, étouffées par la concurrence internationale, et du durcissement des règles et des contrôles liés au visa saisonnier et des contrôles. Cette précarité économique et de statut administratif en France ne leur permet pas de développer des comportements transnationaux.

Si les héritiers continuent d'envoyer une partie de leurs ressources aux parents et aux frères, qui bénéficient, en plus, de la retraite du père, ils tentent de mettre la majorité de leurs revenus de côté pour financer, si l'occasion se présente, des permis de séjour de longue durée (mariage blanc, faux CDI, etc.). En effet, la deuxième génération est consciente d'avoir des droits et ils obtiennent un meilleur accompagnement de la part de la société civile française pour les faire respecter qu'à l'époque de leurs parents. Face aux difficultés qu'ils rencontrent, ils considèrent comme une nécessité de mettre en place des stratégies à moyen terme pour s'extraire des contraintes liées au contrat saisonnier et reprochent aux « pionners » de

n'avoir pas fait ce choix. Pour les plus jeunes, l'objectif est de sortir d'une situation de précarité du séjour et de mobilité contrainte, pour obtenir le droit de chercher un emploi dans tous les secteurs et s'ouvrir la perspective d'une ascension sociale, tout en évitant la marginalisation et le travail dans l'agriculture. Leur motivation n'est pas toujours de s'installer définitivement en France, mais d'avoir un accès libre au marché de l'emploi français et de pouvoir se déplacer sans contraintes à travers les frontières.

La régularisation à long terme, « les papiers » deviennent une obsession, une échappatoire à tous les problèmes. La poursuite de cet objectif comporte des années d'attente, pendant lesquelles on place ses espoirs dans une campagne de régularisation exceptionnelle, dans le tissage de liens au sein de réseaux sociaux utiles à la recherche d'emplois stables, périodes pendant lesquelles on tente d'accumuler suffisamment d'argent pour « acheter des papiers » ou les moyens d'en obtenir. Une longue attente, donc, mais aussi un grand investissement financier, les trafics de documents pouvant coûter plusieurs dizaines de milliers d'euros. Cependant, l'expérience de quelques-uns montre que l'obtention d'une carte de séjour longue durée ne signifie pas forcément une ascension sociale. En fait, la situation des migrants interviewés montre souvent qu'ils n'ont pas réussi à trouver un emploi plus rémunérateur que l'agriculture.

En même temps, les procédés illégaux qui permettent de quitter le statut de saisonniers (en restant sur place sans papiers, par exemple) ne sont pas vécus de manière honteuse par les saisonniers. C'est ainsi qu'en me parlant d'un trafic de documents, S. me dit :

> Oui je sais que c'est illégal, je n'en parle pas à la police ! Mais bon, ce qui me fait ce contrat n'est pas légal non plus. On n'est plus des humains, on ne vit pas, on est seuls, sans notre famille, notre femme, travaillant jusqu'à se casser le dos, les mains, toujours à dire oui, hébergés dans des gourbis… (S., 29/10/2015)

Donc ni honte ni sentiment d'être illégitime :

> Étranger moi ? À l'école, on m'apprenait « nos ancêtres les Gaulois » et à Berre, il y a plus d'Arabes qu'à La Marsa[3] ! En plus, c'est nous qui produisons la bouffe des Français ! (Z., 28/10/2015)

Les critères d'appartenance à la nation se révèlent moins nets. Dans ces ex-protectorats sur lesquels l'influence politico-économique de la France est,

3. Quartier riche de Tunis, peuplé de nombreux expatriés.

aujourd'hui encore, très prégnante, et où les étrangers européens vivent dans les meilleurs quartiers, l'appartenance à la nation n'est pas la garantie d'un meilleur statut que celui des étrangers. Cette conception résonne dans la représentation de sa propre extranéité une fois en France. Tout en se définissant comme « sans-papiers », ces migrants n'y associent ni caractéristique négative ni déshonneur. Ces pratiques, illégales selon les lois du pays d'accueil, constituent une étape obligatoire pour obtenir de « vrais papiers » permettant de rester dans la légalité en France, au-delà des six mois du contrat saisonnier. Entre migrants, mais aussi pour les associations et les organisations qui les soutiennent dans leurs démarches juridiques, ces façons de faire sont considérées sinon comme normales, du moins comme, moralement, non répréhensibles. Ceci représente aussi une mise en cause de la légitimité du traitement discriminatoire subi par les personnes migrantes en ce qui concerne la limitation de séjour sur le territoire d'un État selon un critère d'appartenance à la nation. Cette normalisation « par le bas » de pratiques « illégales » de résidence sur le territoire français fait écho à une désobéissance civile (Lorenzini & Tazzioli, 2012), habituellement propre aux « citoyens » de la République.

Conclusion

Cet article s'efforce donc de montrer comment l'évolution du contexte géopolitique et, en particulier, la fermeture des frontières ont influencé les parcours migratoires des saisonniers travaillant dans les Bouches-du-Rhône ainsi que le lien physique avec leur « patrie ». Si la première génération pouvait circuler plus librement entre pays d'accueil et pays d'origine, la deuxième génération vit une circulation plus contrainte, impliquant un parcours migratoire souvent caractérisé par des périodes de séjour irrégulier. Celles-ci ont tendance à se pérenniser, car les personnes en situation irrégulière tentent fréquemment d'éviter de retourner dans le pays d'origine en situation d'échec du projet migratoire et dans l'impossibilité de rembourser les dettes contractées pour le départ.

L'article montre également comment, dans le cas de la deuxième génération, le fait de maintenir un lien physique et régulier avec le territoire d'origine ne garantit pas nécessairement le maintien de liens forts avec le réseau social d'origine.

Nous avons également vu comment, pour en comprendre les raisons, il faut étudier le terrain tout en prenant en compte, d'une part, différentes échelles temporelles, pour mettre en évidence les différences entre générations et les multiples phases du parcours migratoire. D'autre part, l'analyse doit inclure plusieurs échelles d'analyse permettant d'identifier à la fois les raisons des choix individuels et les causes de la fragilisation des liens sociaux qu'il s'agit aussi de replacer dans le contexte politique et géopolitique.

La première génération investissait et se projetait dans le futur dans le pays d'origine, qu'on sentait plus proche culturellement et dans lequel on profitait d'une ascension sociale par la migration et d'une meilleure reconnaissance sociale. La deuxième génération, en revanche, dont les rythmes de circulation sont imposés par une politique plus stricte et dont la migration est une contrainte pour maintenir le niveau de vie assuré par la migration des parents, se projettent dans un futur en France, et investissent économiquement et socialement pour l'obtenir.

En tenant également compte des caractéristiques sociales de ce groupe de migrants ruraux peu scolarisés, on voit comment cela influence les liens avec la « patrie ». En effet, les liens sociaux entretenus avec la famille et les villageois sont affectés par l'impossibilité d'investir dans des projets collectifs ou par la difficulté d'entretenir des relations avec le noyau familial à distance[4]. La classe sociale des migrants, la pénibilité du travail en France, la marginalisation, de même que la précarité économique et administrative, la mobilité contrainte et la distance forcée avec la famille représentent, tous, des facteurs contribuant à affaiblir les liens sociaux avec les communautés d'origine.

Bibliographie

Arab Chadia, 2019, « Les mots pour dire les saisonnières Marocaines en Espagne », *in* Bard Christine & Le Nan Frédérique (dir.), *Dire le genre. Avec les mots, avec le corps*, CNRS Éditions, Paris.

Attia Habib, 1986, « Problématique du développement du Nord-Ouest tunisien » in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 41, n° 1, p. 264-280.

4. Une comparaison, prenant en compte les caractéristiques sociales, entre ce groupe de migrants saisonniers avec une « association de la diaspora » composé d'étudiants et hommes d'affaires sénégalais, nous a été utile pour approfondir la compensions des variables influençant les liens économiques que les migrants entretiennent avec la patrie : les associations de la diaspora qui investissent dans le pays d'origine sont souvent composées par des personnes ayant fait des études en France, bien installées et avec les « bons » papiers (Breda & Mangane, 2018). Les gorupes de migrants bien ancrés dans le pays d'accueil, avec des papiers et un emploi stables ont plus d'opportunités d'investir et de rentrer au pays quand jugé nécessaire (Mangane, 2017 ; Soukouna, 2016).

Bakewell Oliver, 2008, "'Keeping Them in Their Place': the Ambivalent Relationship Between Development and Migration in Africa" in *Third world quarterly*, 29, n° 7, pp. 1341-1358.

Becker Howard Saul, 2016, *La Bonne Focale : de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, La Découverte, Paris, 268 p.

Bréant Hugo, 2013, "What if Diasporas Didn't Think about Development? A Critical Approach of the International Discourse on Migration and Development" in *African and Black Diaspora : An International Journal*, 6, n° 2, p. 99-112.

Breda Giulia, 2020, « Circulations et transnationalisme au service des politiques de contrôle migratoire » *in* Brogini Anne, Ghazali María & Potot Swanie (dir.), *Mobilités en Méditerranée. Quotidiens, contrôles, assistances (XVIe-XXIe siècles)*, Actes de colloque, Bouchène.

Breda Giulia, 2019, *(Co)Développement et gestion internationale des migrations : contrôler le savoir pour savoir contrôler*, Thèse de doctorat en sociologie non publiée, Université Côte d'Azur, Nice.

Breda Giulia & Manganee Abdourahmane Mangane, 2018, "Different Investment Strategies Versus a Unique Co-development Discourse: A Case Study of Tunisian and Senegalese Migrants in France" *in* Caselli, Marco & Gilardoni Guia (eds.), *In Globalization, Supranational Dynamics and Local Experiences*, Springer International Publishing, pp. 251–268.

Cardon Dominique & Smoreda Zbigniew, 2014, « Réseaux et les mutations de la sociabilité » in *Réseaux*, n° 2, p. 161-185.

Cicourel Aaron Victor, 2008, « Micro-processus et macro-structures. Notes sur l'articulation des différents niveaux d'analyse (Texte présenté par Philippe Corcuff) », in *SociologieS*, http://journals.openedition.org/sociologies/2432.

Décosse Frédéric, 2011, *Migrations sous contrôle : agriculture intensive et saisonniers Marocains sous contrat « OMI »*, Thèse de doctorat en sociologie non publiée, EHESS, Paris, 552 p.

Delpla Isabelle, 2019, « Choisir ses attachements ? » in *Sens-Dessous* n° 23(1), p. 105-13.

Desjeux Dominique, 2004, *Les Sciences sociales*, PUF, Paris, 128 p.

Diminescu Dana & Pasquier Dominique (dir.), 2010, « Les migrants connectés » in *TIC, mobilités et migrations, Réseaux,* n° 159, La Découverte, Paris, 123 p.

Dufoix Stéphane, 2011, *La Dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*, Amsterdam Éditions, Paris, 573 p.

Marcus George H., 1995, "Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography" in *Annual Review of Anthropology*, n° 24(1), pp. 95-117.

Gila Óscar Álvarez, 2019, « Reconstruction virtuelle de la patrie : institutions d'immigrants au sein de pays hôtes, de l'intégration à la conservation de soi » in *Les villes et le monde : du Moyen Âge au xx^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 271-290.

Glick Schiller Nina, Basch Linda & Blanc Cristina Szanton, 1992, "Towards a Definition of Transnationalism" in *Annals of the New York academy of sciences*, n° 645(1), pp. IX-XIV.

Glick Schiller Nina, Basch Linda & Blanc Cristina Szanton, 1997, "From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration" in *Anthropological quarterly*, n° 68(1), pp. 48-63.

Hellio Emmanuelle, 2014, *Importer des femmes pour exporter des fraises ? Flexibilité du travail, canalisation des flux migratoires et échappatoires dans une monoculture intensive globalisée : le cas des saisonnières Marocaines en Andalousie*, Thèse de doctorat non publiée, université Côte d'Azur, Nice.

Kokkinou Maria, 2014, « Le rapport à la "patrie perdue" » in *Revue Asylon(s)*, n° 12, http://www.reseau-terra.eu/article1317.html.

Law Lisa, 2003, "Transnational Cyberpublics: New Political Spaces for Labour Migrants in Asia" in *Ethnic and Racial Studies*, n° 26(2), pp. 234-252.

Levitt Peggy, 1998, "Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion" in *International migration review*, vol. 32, nº 4, pp. 926-948.

Levitt Peggy, DeWind Josh & Vertovec Steven, 2003, "International Perspectives on Transnational Migration: An Introduction" in *International Migration Review*, nº 37(3), pp. 565-575.

Lorenzini Daniele & Tazzioli Martina, 2012, « Contre-usages, désobéissances actives et mouvements de l'intolérable. De la pratique du refus à la volonté de ne pas être gouverné » in *Cycnos*, nº 28(1), http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=6745.

Mangane Abdourahmane, 2017, *Le contrôle des transferts de fonds par les émigrés sénégalais : Processus d'individualisation et réaménagement de la solidarité communautaire en situation migratoire*, Thèse de doctorat non publiée, université Côte d'Azur, Nice.

Mésini Béatrice, 2015, « Le détachement transnational dans l'agriculture européenne » in *Anthropology of Food*, nº 11, DOI : 10.4000/aof.7892.

OECD & Federal Office of Immigration Emigration Integration, 2004, *Migration et emploi. Les accords bilatéraux à la croisée des chemins : les accords bilatéraux à la croisée des chemins*, OECD Publishing, DOI : 10.1787/9789264108707-fr.

Peraldi Michel, 2002, *La Fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 495 p.

Petit Véronique, 2013, *Counting Populations, Understanding Societies: Towards a Interpretative Demography*, vol. 1, Springer Science & Business Media, Dordrecht, 208 p.

Piché Victor, 2013, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs » in *Population*, nº 68(1), p. 153-178.

Portes Alejandro, 1996, "Global Villagers: The Rise of Transnational Communities" in *American Prospect*, nº 25, pp. 74-77.

Potot Swanie, 2013, « Quand les saisonniers tunisiens de Ghardimaou interrogent le codéveloppement » in *Hommes & Migrations*, nº 13(1), p. 79-87.

Revel Jacques, 1996, *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Seuil/Gallimard, Paris, 243 p.

Rosental Paul-André, 2003, *L'Intelligence démographique*, Odile Jacob, Paris, 446 p.

Roulleau-Berger Laurence, 2011, « Repenser la question migratoire : migrations, inégalités multisituées et individuation » in *SociologieS*, http://journals.openedition.org/sociologies/3701.

Sayad Abdelmalek, 1977, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 15(1), p. 59-79.

Soukouna Sadio, 2016, *Les Bâtisseurs locaux du lien entre migration et développement : la coopération décentralisée d'Île-de-France au prisme des alliances stratégiques entre migrants maliens et pouvoirs locaux dans la région de Kayes au Mali*, Thèse de doctorat non publiée, université Paris 1, Paris.

Streiff-Fénart Jocelyne & Poutignat Philippe, 2019, « Pluralité d'échelles et croisement de trajectoires migrantes à Nouadhibou, Nord mauritanien » *in* Boulay Sébastien & Fanchette Sylvie (dir.), *La Question des échelles en sciences humaines et sociales*, Quae, Versailles, p. 111-122.

Tarrius Alain, 2002, *La Mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 169 p.

Tyner James A. & Kuhlke Olaf, 2000, "Pan-National Identities : Representations of the Philippine Diaspora on the World Wide Web" in *Asia Pacific Viewpoint*, n° 41(3), p. 231-252.

Résumé : Sur le terrain des migrations saisonnières entre le Maghreb et les Bouches-du-Rhône, j'étudie l'évolution des liens entretenus avec « la patrie », le territoire et le réseau social d'origine et le sens que les migrants donnent eux-mêmes à cette relation, une évolution que j'aborde à travers le croisement d'une pluralité de temporalités et d'échelles d'observations : le contexte structurel politique, socio-économique du pays d'accueil et d'origine ; les possibilités données par le réseau des migrants ; les stratégies individuelles et familiales de ces derniers.

Mots-clefs : sociologie des migrations, migrations saisonnières, enquête multisituée, pluralité d'échelles d'observation, Bouches-du-Rhône, Tunisie, Maroc, transnationalisme.

Plurality of Analytic Levels and Temporalities in the Study of the Relationship with the Homeland : The Example of the Seasonal Migratory Circuit Connecting the Bouches-du-Rhône Region to the Maghreb

Abstract: In this article I show how, on the field of seasonal migration between the Maghreb and the Bouches-du-Rhône, the evolution of the links maintained with the "homeland," the territory and social network in the country of origin and the meaning that migrants themselves give to this relationship can be understood through the intersection of a plurality of analytic levels and temporalities: the political and socio-economic structural context of the host and origin country; the possibilities provided by migrants' network; the individual and family strategies of the latter.

Keywords: Sociology of migrations, Seasonal migration, Multisited ethnography, Plurality of scales of observation, Bouches-du-Rhône, Tunisia, Morocco, Transnationalism.

HAL
archives-ouvertes.fr

Les coûts de l'expatriation

Yacine Boukhris-Ferré

▶ **To cite this version:**

Yacine Boukhris-Ferré. Les coûts de l'expatriation. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323260

HAL Id: hal-03323260
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323260

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

Les coûts de l'expatriation

Yacine Boukhris-Ferré

Sociétés Plurielles, n° *4*
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Les coûts de l'expatriation

Yacine Boukhris-Ferré
Doctorant en sciences politiques, Sciences Po Bordeaux,
centre Émile Durkheim (CED)

Lorsqu'il s'agit de migrations d'un pays du Sud vers un pays du Nord comme la France, l'expatriation s'accompagne souvent d'une longue phase de précarité, avec notamment des difficultés à intégrer le marché de l'emploi et une surexposition au risque de pauvreté[1]. Toutefois, cette précarité n'est pas seulement de nature économique. Elle touche généralement plusieurs pans du quotidien, jusqu'à la vie intime et sentimentale. Pour un migrant, une fois arrivé dans le pays d'accueil, les difficultés tendent à s'agréger et finissent parfois par dissiper les attentes d'une vie meilleure.

Si des travaux universitaires ou associatifs se sont penchés sur la situation des sans-papiers arrivés en France, il est cependant plus rare de trouver des études s'intéressant aux conditions économiques concrètes de survie de ces nouveaux arrivants. En effet, les sans-papiers sont des « invisibles administratifs » sur lesquels l'INSEE ne publie pas de données d'enquête budget par exemple. Ils pourraient également être qualifiés de « population interstitielle » : c'est-à-dire une population qui vit, travaille et consomme sur le territoire – et donc paye des taxes – tout en étant paradoxalement exclue du marché du travail et du guichet public, deux sources majeures de revenus. Il lui est donc impossible de prétendre à un travail salarié ou bien à des aides sociales. Dans un contexte si défavorable, il

1. Voir les travaux de l'Observatoire des inégalités : https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-entre-Francais-et-etrangers-expliquees-par-une-experte?id_theme= ; https://www.inegalites.fr/Les-immigres-frappes-par-la-pauvrete-et-les-bas-revenus?id_theme=24.

semble quasiment impossible de faire face à l'ensemble des besoins quotidiens. Une situation délicate, sur laquelle il s'avère difficile de se documenter, mais qu'il faut interroger.

Tel est l'objet de cet article qui va tâcher d'analyser la situation de Hédi[2], un sans-papiers installé à Bordeaux et rencontré au Secours populaire français, lors d'une phase de distribution de colis alimentaires.

Comment s'en sort-on lorsque l'on n'a droit à rien, ou presque ? Qu'est-ce que la structure du budget de Hédi nous dit du rapport qu'il entretient avec la société qui l'entoure ? Quels arbitrages ou stratégies sont mis en place dans la gestion du budget pour parvenir à un certain équilibre ? En quoi diffèrent-ils des normes de consommation habituelles du reste des ménages à bas revenus saisies par les grandes enquêtes ?

Une étude au carrefour de plusieurs littératures

Le sujet traité dans cet article se situe au carrefour de plusieurs traditions de recherche issues des sciences sociales : qu'il s'agisse des grandes enquêtes statistiques, de la sociologie de pauvreté, de la sociologie de la consommation ou encore de l'apport de l'ethnocomptabilité, plus adéquate, pour documenter des situations sociales très difficiles.

Au carrefour de la sociologie de la pauvreté et de la consommation

De nombreuses données sont disponibles au niveau national ou européen sur les conditions de vie et la consommation des classes populaires. Sans trop entrer dans le détail, on peut évoquer les enquêtes sur le niveau ou le mode de vie des Français publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ou bien celles publiées par Eurostat : « l'enquête conditions de vie » par exemple, qui renseignent sur certains aspects de la pauvreté comme sa dimension monétaire ou bien les privations matérielles qui la caractérisent. Elles posent un regard vertical et surplombant sur l'ensemble des situations sociales rassemblées en unités statistiques cohérentes (déciles, centiles, etc.) et permettent d'en savoir davantage sur les conditions de vie des plus pauvres et de les considérer à l'aune de l'intégralité de la population statistique.

Toutefois, ces enquêtes ne traitent pas des « invisibles statistiques » (et administratifs) que sont les sans-papiers. Ils sont autant de « trous dans la raquette » des enquêtes statistiques sur la pauvreté. La faiblesse de leur niveau de

2. Pour préserver son anonymat, son prénom a été modifié.

ressources les rapproche certes des derniers centiles de la population statistique des enquêtes mais ils connaissent généralement une combinaison particulière de marqueurs de pauvreté (mal-logement, difficultés à se faire soigner/refus de soins, privations matérielles et immatérielles, etc.). Ce cumul spécifique des formes de difficultés quotidiennes – comme le fait de devoir vivre caché des institutions étatiques – distingue un « sans-papiers » comme Hédi du reste de la population identifiée comme « pauvre » : ces situations ne forment donc pas un tout homogène.

Le cas spécifique du modèle assurantiel français et de ses guichets pas ou peu ouverts aux allogènes

La statistique, historiquement liée au pouvoir politique, contribue à forger la réalité qu'elle prétend décrire (Desrosières, 2010). Aussi, les sans-papiers sont-ils également invisibles du point de vue de l'État social qui ne s'adresse pas à eux dans ses politiques publiques. Cette occultation statistique va de pair avec une exclusion de la sphère des droits sociaux et politiques, créant de fait une catégorie de personnes à droits incomplets.

Comme le montre Robert Castel (1994), le modèle d'État social français issu des Trente glorieuses repose sur la figure du salarié avec le contrat à durée indéterminée pour référence. Via les cotisations sociales, le travailleur ouvre ses droits à l'assurance maladie ou bien à la retraite et se met à l'abri en cas de sortie de l'emploi selon une logique assurantielle.

Le volet assistanciel de la protection sociale, comme le revenu mensuel d'insertion (RMI, 1988) devenu revenu de solidarité active (RSA, 2009), s'adresse, lui, à des populations non concernées par les mécanismes de protection de l'assurance chômage mais vise, à terme, une réinsertion par l'emploi. Il assure un minimum à des populations en marge de l'État providence assurantiel.

Qu'il s'agisse du volet assurantiel ou assistanciel, ces dispositifs s'adressent à la figure du travailleur déclaré ou du citoyen. Or, les sans-papiers, pourtant exposés à des difficultés quotidiennes (Le Courant, 2015) ne rentrent pas dans ces cases et ne peuvent donc prétendre à cet appui de la part du guichet public.

Exclus de la pyramide des droits : dépourvus de droits sociaux

Pour contextualiser la situation dans laquelle se trouvent les populations interstitielles comme les sans-papiers, il faut rappeler les conditions d'octroi des droits sociaux dans les pays développés. T.H. Marshall (1950) a construit une typologie des différents droits octroyés à la population des États providence contemporains. Les droits sociaux y sont présentés comme l'aboutissement ultime d'une société démocratique moderne, l'aboutissement d'un processus

de citoyenneté (Marshall, 1950). Un dilemme se pose dès lors avec l'arrivée de populations qui ne rentrent pas dans les cases du modèle de protection sociale. Leur situation est marquée par une absence de statut dans la totalité des interactions institutionnelles : guichet public, marché du travail formel, etc.

Ces groupes fragilisés sont alors secourus selon un principe ne relevant plus de la citoyenneté mais des droits humains fondamentaux, contrairement au reste de la population qui bénéficie de droits spécifiques garantis par la citoyenneté française. Cette distinction fondamentale explique le type d'aide reçu par ces populations hors-jeu, hors du pacte de citoyenneté : une aide avant tout alimentaire et d'essence privée, associative (Secours populaire en l'occurrence). Il est donc essentiel de documenter les conditions d'existence de populations échappant à la focale des institutions pour comprendre en quoi celles-ci diffèrent du reste des couches populaires auxquelles nous pourrions, à première vue, les rattacher.

L'apport de l'ethnographie et de l'ethnocomptabilité : une méthode d'observation originale

Le recours à la méthode ethnographique semble être un excellent moyen pour mieux comprendre le quotidien des sans-papiers. En effet, « la démarche ethnographique est sans conteste la méthode la plus appropriée – sinon la seule – pour approcher des publics précaires qui ont maille à partir avec les cadres officiels de la société » (Bruneteaux, 2018, p. 39). L'enquête ethnographique, en mettant l'accent sur les relations interindividuelles, permet de contourner cette difficulté.

L'ethnocomptabilité se rattache à cette méthode, en apportant une attention particulière aux données issues du budget. Il s'agit donc d'une variante particulière du travail ethnographique. En effet, la méthode utilisée combine enquêtes budgets et entretiens réflexifs pour analyser le sens investi par l'enquêté dans les pratiques budgétaires. Elle est inspirée de la démarche ethnocomptable que Blavier (2018) définit comme suit, en l'élaborant sur la définition proposée par Cottereau et Marzok (2012) : « L'ethnocomptabilité se définit comme une "anthropologie de l'évaluation" ou une "comptabilité contextuelle", qui vise à "prendre en compte ce que les gens prennent en compte" (2012, p. 14). Il ne s'agit donc pas de faire une étude de marché ou de comptabilité, mais plutôt de comprendre comment une famille "joint les deux bouts", et donc les dispositifs, les évaluations, les arbitrages que cela suscite au sein du ménage » (Blavier, 2018, p. 9). Celle-ci permet d'obtenir un nouvel éclairage sur les conditions de vie concrètes des individus notamment en ce qui concerne les parts respectives des transactions monétaires et non-monétaires, ou encore les stratégies en matière d'agencement des dépenses (Cottereau & Marzok, 2012, p. 12). L'ethnocomptabilité, à rebours des grandes enquêtes surplombantes, s'intéresse en effet aux conditions concrètes de cette intégration

« par le bas » et a ainsi déjà documenté les pratiques budgétaires des sans-papiers (Le Méner, 2016). Ce travail s'en inspire.

Les arbitrages et pratiques économiques de Hédi ont été relevés lors de deux phases d'enquête : une première en septembre 2018 (annexe 1) d'une durée de 7 jours et une seconde en décembre 2018 (annexe 2) sur 27 jours. Je lui ai, à cette occasion, laissé un carnet dans lequel il avait accepté de noter le maximum d'informations possibles sur les dépenses effectuées chaque jour (quel montant, type de dépense, à quelle date, auprès de qui, etc.) ainsi que les ressources perçues (auprès de qui, pour quel montant, etc.). Pour le mois de décembre, il a également détaillé la composition et la fréquence de ses repas quotidiens (annexe 3).

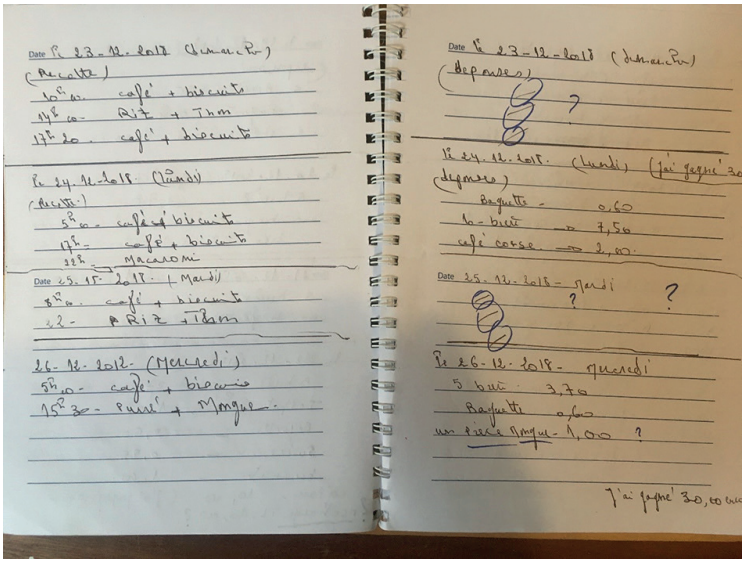

Figure 1
Extrait du carnet, décembre 2018

Nous nous sommes ensuite rencontrés une fois tous les dix jours (ou bien avons parlé par téléphone) pour discuter et faire le point sur ce qu'il avait noté. Cette méthode, assez intrusive, a permis la collecte de données de première main essentielles qui ont ensuite été mises en forme dans un tableur et reproduites en annexe de cet article. Trois enquêtes de ce type ont été réalisées auprès des bénéficiaires du Secours populaire mais une seule concerne une personne sans-papiers.

Le rapport enquêteur-enquêté

Le travail comme bénévole lors des phases de distribution de colis alimentaires auprès du Secours populaire a été la véritable porte d'entrée dans cette recherche ethnographique. Lorsque je rencontrais quelqu'un avec qui « le courant passait bien » et que je souhaitais interviewer, je me présentais comme « étudiant en sociologie réalisant une étude pour le compte du Secours populaire afin de mieux connaître le quotidien des bénéficiaires ». Cette présentation, fondée sur une « demi-vérité » (Chauvin, 2017, p. 4), avait pour but de neutraliser tout rapport de défiance qu'aurait pu introduire un élément biographique comme « doctorant à Sciences po », notamment auprès d'enquêtés qui ont parfois développé un fort ressentiment contre tout ce qui s'apparente, à tort ou à raison, à une « élite ». Le fait d'être perçu comme « un petit jeune » a poussé bon nombre d'enquêtés à me livrer des détails sur leurs conditions de vie qui auraient, sinon, échappé à la discussion.

Par ailleurs, le fait d'avoir un prénom à consonance étrangère, arabe en l'occurrence, m'a ouvert certaines portes. Des enquêtés m'ont ainsi aidé parce qu'ils présupposaient que j'étais, comme eux, d'origine arabe ou musulmane. Ce fut notamment le cas avec Hédi qui fut rapidement intrigué après avoir entendu quelqu'un m'appeler par mon prénom.

La monographie de Hédi présentée ici allie *anecdotal data* (récit de vie, entretiens) et *systematic data* (le budget) et constitue, en ce sens, un cas d'étude (Dooley, 2002, p. 344). Sans pour autant prétendre à la représentativité exhaustive de toutes les situations similaires (Flyvbjerg, 2006, p. 220), cette étude monographique vise plutôt à comprendre comment un individu s'intègre et trouve des ressources et des moyens de « s'en sortir » dans un quotidien instable.

Mon hypothèse de départ est que les difficultés auxquelles fait face Hédi semblent avant tout tenir à l'absence généralisée de statut. Sa situation ne saurait ainsi être résumée par la seule faiblesse des ressources économiques mais plutôt par une non-reconnaissance de Hédi comme producteur de valeur, travailleur, citoyen ou encore époux légitime. Sa situation semble plutôt correspondre à une intégration partielle et ambiguë dans la société.

Eléments biographiques clefs

Il est essentiel de décrire d'emblée la configuration dans laquelle se trouve Hédi pour comprendre ensuite sa situation économique et les contraintes spécifiques auxquelles il fait face. Les éléments biographiques viennent apporter un éclairage essentiel aux arbitrages économiques car ils permettent de lire la situation sociale

considérée comme un processus (Villeneuve, 1984, p. 105) et non de façon ponctuelle, figée dans le temps.

La situation de Hédi

Hédi s'installe à Bordeaux le 11 septembre 2016, à l'âge de 50 ans. Il commence à se rendre au Secours populaire au début de l'année 2017 et a, depuis lors, toujours renouvelé son inscription. Cette information souligne des difficultés chroniques et une situation qui ne s'améliore guère depuis son arrivée sur le sol français.

Lorsque nous faisons connaissance pour la première fois, en février 2018, Hédi a 52 ans. Il est de nationalité algérienne et n'a pas de papiers français. C'est un ami de sa ville natale, Mostaganem, déjà bien « installé », nouvellement titulaire d'un titre de séjour, en attente de logement social et disposant de contacts pour des petits boulots à Bordeaux qui l'a convaincu de l'y rejoindre. Aussitôt arrivé à Bordeaux, Hédi emménage avec cet ami dans un studio de 27 m² loué à un marchand de sommeil sur le cours de la Marne, près de la gare.

Les raisons de son départ d'Algérie ne sont jamais clairement explicitées mais certains éléments sont régulièrement évoqués lors des entretiens : le décès de son père, « l'absence de perspectives » en Algérie et « l'envie de changer de mode de vie » (entretien n° 1 du 20/3/2018) auraient provoqué son départ.

N'ayant pas fait de longues études, Hédi n'a pas de diplôme. Il a enchaîné beaucoup d'emplois différents mais se décrit principalement comme ouvrier polyvalent. Il travaille « à droite à gauche » sur les marchés comme manutentionnaire ou vendeur, et aussi sur les chantiers.

Pour obtenir des papiers et l'autorisation de travailler, Hédi comptait sur son histoire familiale. En effet, son père a servi dans l'armée française après la Seconde Guerre mondiale en étant mobilisé comme tirailleur en Allemagne. Hédi a emmené avec lui les diplômes que son père a obtenus à cette occasion : ceux-ci, imprimés sur de grandes feuilles format A3 récompensent sa bonne tenue, « sa bravoure et sa valeur » ainsi que son aptitude au combat.

Hédi me raconte qu'il était certain de pouvoir faire valoir ces documents auprès de l'administration française. À cette fin, Hédi s'est adressé à un écrivain public pour « écrire à Pau » : il m'explique que c'est là que se trouvent les archives militaires où sont conservés les documents des anciennes colonies. Par la suite nous avons tenté, en novembre 2018, de monter un dossier avec l'aide de l'Association Solidarité avec tous les immigrés (ASTI) pour demander un titre de séjour mais sans succès : son père, bien que né français de droit local, aurait dû choisir la nationalité française au 1er janvier 1963 pour que Hédi puisse ensuite en faire la demande. Ces complications et ce refus sont vécus comme une grande déception

par Hédi qui pensait que les diplômes obtenus par son père lui faciliteraient les choses.

Hédi y voit une profonde injustice et doit se résoudre à changer de plan. Il n'a d'autre choix que d'attendre en essayant tant bien que mal de mener une vie normale à Bordeaux jusqu'à pouvoir justifier d'une présence assez longue et sans interruption sur le territoire français pour obtenir un titre de séjour. En effet, « en juillet 2006, la régularisation "de plein droit" après dix ans de présence continue est remplacée par une régularisation au cas par cas » (Le Courant 2015, p. 132). Hédi tente donc de mettre toutes les chances de son côté. Pour ce faire, il entrepose et archive toutes ses factures EDF et tous les documents attestant de sa situation comme autant de « preuves » de bonne conduite et d'intégration (Chauvin & Garcés-Mascareñas, 2012, p. 243). Cette option est toutefois risquée car les régularisations ne sont pas automatiques après dix ans sur le sol français (Le Courant, 2015, p. 132). Cette situation est très anxiogène puisque Hédi ne pourra pas revoir sa mère, très âgée, ni sa famille avant d'obtenir un titre de séjour valide l'autorisant à voyager.

Lorsque je le rencontre, Hédi partage son appartement avec un ami de Mostaganem, sa ville natale, disposant d'une meilleure situation. En qualité d'hébergé, Hédi versait à l'époque en moyenne 120 euros sur la totalité du loyer à son ami qui les reversait ensuite au logeur à la fin de chaque mois. En plus de ce loyer, Hédi payait – jusqu'à octobre 2018 – 20 euros tous les deux mois pour les charges liées au logement soit 10 euros par mois. Son ami, disposant d'une meilleure situation prenait à sa charge une part plus importante des frais. Il s'agissait en ce sens d'une relation de service entre deux amis d'enfance.

Hédi n'a pas de famille à Bordeaux. Il n'a jamais été marié et n'a jamais eu d'enfants. Sa mère ainsi que ses six frères et sœurs plus jeunes que lui sont en Algérie avec leurs enfants. Cette situation d'aîné, installé en France, induit des attentes quant au succès de son entreprise d'expatriation et, parfois, des coûts. C'est ce que l'enquête ethnocomptable vient éclairer puisque le budget étudie les « relations familiales dans leur dimension [...] affectives, monétaires et productives » (Gramain & Weber, 2001, p. 129). Son statut d'oncle joue un rôle sur lequel nous reviendrons quant à l'utilisation de ses ressources, notamment en période de fêtes, via l'envoi de cadeaux.

Par ailleurs, Hédi a rencontré une petite amie au cours de l'enquête. Celle-ci, une quinzaine d'années plus jeune, vit à l'autre bout de la ville avec sa fille en bas âge. Elle travaille à temps partiel comme agent d'entretien et est payée au SMIC. Ils se voient habituellement chez Hédi quand ses colocataires sont de sortie. Lorsqu'elle lui rend visite, Hédi met ses colocataires « à la porte » : la situation n'est pas facile puisqu'il n'y a pas de chambre dans le logement mais seulement une

grande pièce à vivre que partagent les trois colocataires. Cet exemple illustre les difficultés induites par l'informalité de son statut. Celles-ci se répercutent sur son logement et sa vie sentimentale.

Cette relation amoureuse prend forme dans le budget à travers les dépenses pour se vêtir ou bien lors de l'achat de produits « de luxe » (foie gras), comme nous le verrons par la suite. Hédi souhaiterait voir cette relation déboucher sur un mariage. Cela simplifierait sa situation à de multiples niveaux : il pourrait obtenir des papiers français et faire plaisir à sa mère qui désespère de le voir un jour se marier et avoir des enfants à son âge.

Malheureusement, Hédi me raconte qu'une collègue – pourtant « elle aussi algérienne » – de son amie lui a recommandé de se méfier de lui : « Il va faire ses papiers et il va se marier et il va partir. Comme on dit (rire), pardon hein… "elle m'a niqué" ! » (entretien du 30/11/2018). Cet événement a entraîné une dispute et bouleversé le projet de mariage car sa petite amie a eu peur d'un « mariage blanc ». Cet exemple témoigne de l'influence de sa situation sociale sur sa vie personnelle et sentimentale, les rites de passage « classiques » d'une vie « normale » (avoir une situation professionnelle stable, rencontrer quelqu'un, se marier et fonder une famille avec cette personne, etc.) se révèlent autant d'étapes délicates et parfois douloureuses.

Après avoir présenté les différents éléments biographiques incontournables pour comprendre la situation de Hédi, il convient désormais de regarder comment s'équilibre son budget.

Le budget qui témoigne d'une intégration partielle

Le travail journalier, c'est-à-dire le fait de louer sa force de travail à la journée ou à la demi-journée était monnaie courante au XIX^e^ siècle (Castel, 2004) et fut abondamment décrit par la littérature d'un Balzac, Zola ou encore Genet. Les relations de travail étaient alors bilatérales : un ouvrier et un patron s'entendaient pour une durée limitée (la journée), éventuellement renouvelable, pour mener à bien un travail. Cette relation fondée sur le duo employeur-employé était caractéristique d'une société pré-salariale qui ne disposait pas d'un cadre juridique protégeant la plus vulnérable des parties : le travailleur.

À l'inverse, la société moderne est fondée sur le contrat (Supiot, 2013, p. 32). Celui-ci suppose une relation tripartite entre l'employeur, l'employé et la société qui contrôle la légalité de cette relation et essaye de protéger le plus faible contre une série de risques : exploitation, accidents du travail, maladie, etc.

Parce qu'elles reposent sur cet hors-société et échappent ainsi à la norme du contrat et aux mécanismes de protection collective, les relations de travail au noir,

bilatérales, sont un fort marqueur de précarité. Le travail au noir prive par exemple la plus faible des deux parties de ses droits en cas de maladie ainsi que de toute chance d'action collective. De fait, il maintient celui qui loue sa force de travail dans un quotidien instable et rend impossible – entre autres – l'accès au parc immobilier locatif.

Les ressources d'un quotidien sans statut

La situation économique de Hédi se caractérise par l'irrégularité de ses rentrées d'argent et de revenus. Aussi, pour se prémunir du risque d'absence de ressources et maintenir un certain niveau de vie, doit-il privilégier une certaine diversité des sources de revenus : certaines ressources sont perçues en nature comme dans le cas du colis du Secours populaire. En multipliant les employeurs ou pourvoyeurs de revenus, Hédi limite le risque de se retrouver du jour au lendemain sans ressources. En effet, ces sources n'ont aucun lien entre elles et ne peuvent donc pas le « lâcher » en même temps. Ces différentes ressources peuvent être regroupées en deux grandes catégories selon leur nature.

Les revenus liés au travail (chez le primeur, marchés et extras occasionnels sur les chantiers)

Lors de la première période d'enquête, en septembre 2018 (annexe 1), apparaissent au total 4 sources de revenus distinctes :

. la source principale et la plus fiable de revenus monétaires (3 ou 4 jours par semaine) était alors un emploi non déclaré chez un primeur du quartier Saint-Michel de Bordeaux – un quartier populaire du centre-ville en voie de gentrification connu pour son grand marché (et où les transactions s'effectuent surtout en espèces) - à côté de chez Hédi[3]. C'était aussi la moins intéressante financièrement : 5 euros de l'heure, de nuit comme de jour, sans « jamais un fruit d'offert » ;
. vient ensuite l'emploi non déclaré au marché de Cenon et de Saint-Michel. Ce travail nécessite 30 minutes de trajet à vélo lorsque le marché a lieu à Cenon. Hédi est payé 30 euros à la tâche, sans limite horaire clairement définie, nous y reviendrons ;
. les « extras » sur les chantiers autour de Bordeaux qui sont plus rares et ponctuels mais peuvent représenter 70 euros (là encore, à la tâche) pour une

3. Hédi habite entre la gare, un quartier assez populaire, et le marché de Saint-Michel, son lieu de travail.

longue journée de travail. Ce patron n'a appelé Hédi qu'une seule fois en septembre 2018. Hédi ne sait jamais quand il va être contacté pour effectuer ce genre de travail, c'est donc très irrégulier. Il faut noter que le patron offre toujours le déjeuner sur place (un sandwich végétarien). Hédi me confie : « Il me suffirait de 10 jours comme ça par mois pour être bien ! » ;

. Hédi tire la plupart de ses revenus du travail, ce qui marque une différence majeure avec la situation des membres du dernier centile de la répartition des revenus puisque Hédi ne peut prétendre à un minima social sous conditions de ressources en dépit de la fragilité de sa situation. Lors de la période de l'enquête de décembre 2018 (annexe 2), le cumul des petits boulots lui rapporte 590 euros (soit approximativement le montant du RSA pour une personne seule) pour le mois, payés de la « main à la main ». Son salaire lui est toujours versé dans le cadre du marché informel de l'emploi et le rétribue pour une ou plusieurs activités. Lorsqu'il se réfère à son volume de travail au cours des entretiens, Hédi le fait via l'évocation directe du prix.

La colonne « temps » (annexe 1) montre les différentes temporalités dans lesquelles s'inscrivent ces ressources : certaines sont perçues à l'heure, d'autres à la journée. Elles ne permettent pas à Hédi d'établir son budget pour le mois et témoignent d'une grande incertitude quant au niveau de ses revenus. Ce manque de régularité et de visibilité est causé par l'informalité de sa situation et contraste avec ses principales charges fixes qui sont, nous le verrons plus loin, mensuelles et ainsi synchronisées avec le reste de la société. Cette désynchronisation entre ressources et dépenses illustre une intégration partielle à la société qui l'entoure : des revenus incertains et irréguliers mais des dépenses fixes semblables à celles d'un résident en situation « normale » sur le sol français.

Le salaire perçu ne rétribue pas Hédi en tant que travailleur ou producteur de valeur mais est, au contraire, intrinsèquement lié à la tâche. Pour ce qui est de l'emploi sur le marché (source de travail la plus régulière après septembre 2018, annexe 2), Hédi m'explique qu'il est en réalité payé à la disponibilité et à la tâche (monter et tenir le stand, puis le démonter) : trente euros dans tous les cas. Hédi doit donc se rendre en permanence disponible. Sa patronne l'appelle au dernier moment et lui demande de venir au stand pour la durée du marché : si les clients affluent, Hédi doit rester plus longtemps, s'il pleut il peut rentrer plus tôt. En demeurant hors des cadres du contrat salarial, Hédi ne se voit pas reconnu comme producteur de valeur et travaille pour ainsi dire « aux pièces ».

Chez le primeur, il travaillait à 5 euros de l'heure, soit moitié moins que le SMIC horaire brut et ne bénéficiait évidemment pas des indemnités liées au travail de nuit ou à la pénibilité. La non-prise en compte de son travail de nuit et de la pénibilité associée (charger, décharger des caisses de fruits et légumes dans des

conditions de travail précaires) accentue l'écart à la norme légale qui caractérise sa situation.

Les ressources en nature

Les ressources en nature ont plusieurs provenances. Celles-ci se subdivisent encore en deux groupes : dans le cas du déjeuner fourni par le patron, elles constituent un complément du salaire « au noir ». Dans le cas du colis et de la portion de couscous (annexe 3) apportée par son ami, il s'agit de dons dont l'importance est d'autant plus cruciale que le budget est réduit.

Le colis du Secours populaire, distribué une fois par mois, est une ressource fixe dans le budget de Hédi[4] correspondant à environ 70 euros de denrées, une fois traduit en termes monétaires. Il s'agit de denrées alimentaires mais aussi de vêtements utilisables pour le travail sur les chantiers (annexe 1). Cette ressource semble être la plus sûre puisqu'elle ne dépend pas du marché du travail informel et donne lieu à un rendez-vous mensuel, une forme de routine.

De plus, ce guichet associatif (Boukhris-Ferré, 2018) est aussi une alternative au guichet public, où Hédi peut solliciter de l'aide (colis d'urgence, tarif énergie, etc.) pour essayer de faire valoir ses droits (joindre un écrivain public pour remplir un formulaire par exemple). Le Secours populaire remplit ainsi une importante fonction de réaffiliation (Retière & Le Crom, 2018, p. 67) auprès des populations interstitielles. C'est donc une ressource relationnelle précieuse.

Quelle que soit leur provenance, les ressources en nature rappellent qu'un pan entier de l'économie de Hédi échappe aux canaux institutionnels monétaires dans lesquels s'inscrivent habituellement les transactions du reste de la population. Il ne faut en effet pas perdre de vue que l'informalité qui caractérise son quotidien se matérialise, notamment, par un taux relativement élevé de transactions non monétaires dans le budget. À titre d'exemple, le seul colis, une fois évalué en termes monétaires[5], équivaut à environ 70 euros, soit 7 % du revenu une fois rapporté au total (990 euros) des ressources mensuelles de décembre 2018 (annexe 2).

4. Le rendez-vous est établi d'un mois sur l'autre en fonction des disponibilités de la structure et de l'urgence de la situation.

5. En se référant au prix à la tonne utilisé par le Secours populaire ou bien en procédant par coût d'opportunité (si le bénéficiaire avait dû acheter ces mêmes produits en grande surface).

Faire face aux imprévus : entamer une activité de « logeur »

Fin septembre 2018, Hédi se brouille avec le patron de l'épicerie qui l'emploie car ce dernier refuse de lui payer certaines heures travaillées. Son patron le congédie et ne veut plus entendre parler de lui. L'absence de statut lié à sa condition de travailleur oblige Hédi à trouver une solution très rapidement car aucune prise en charge collective de « l'imprévu » ne vient compenser la perte de revenu.

À la même période, son ami et colocataire a vu sa situation s'améliorer : il a obtenu un logement social dans le quartier Sainte-Eulalie et va donc quitter le studio. Hédi décide alors de compenser la baisse de revenus occasionnée par la perte de son travail en sous-louant son logement. Il s'agit ainsi d'un réaménagement (Blavier, 2018, p. 9) de l'équilibre du budget puisqu'il transforme un bien associé à une très lourde dépense, le logement, en source majeure de revenus.

Pour faire face au loyer élevé (480 euros par mois), Hédi est contraint de partager son studio. Son propriétaire lui laisse toute la latitude nécessaire pour sous-louer son logement et Hédi trouve donc deux jeunes originaires de sa ville natale, Mostaganem, pour cohabiter avec lui. La condition était que ceux-ci soient « sérieux » et « aient un travail ». Chacun des deux colocataires lui verse la somme de 200 euros chaque mois. Il lui reste alors 80 euros à régler. Lorsque je lui demande si ses deux colocataires connaissent le montant total du loyer, il m'explique qu'il n'y a que lui qui traite directement avec le propriétaire et qu'ils n'ont ainsi « pas à le savoir ».

Le prix fixé est bien différent du prix de marché[6] puisque l'appartement en question n'est pas aux normes et ne pourrait être proposé sur le marché du logement en l'état. L'appartement est en très mauvais état (moisissure sur les murs, humidité, fenêtres gondolées qui laissent passer l'air, plinthes décollées, etc.).

Le prix du loyer (400 euros perçus sur les 480 du loyer) rémunère en fait à hauteur de 83 % un service d'hébergement que Hédi fournit désormais en qualité de logeur. Le caractère hors-institutionnel de la transaction explique que celle-ci soit génératrice d'un surcoût sans que cela n'entraîne de conflit de normes. Le prix est fixé hors du marché de l'immobilier, dans un espace informel. Aussi, les critères que l'on pourrait mobiliser pour évaluer la formation du prix sont un peu différents : les prix de l'immobilier bordelais servent de référence pour évaluer un surcoût éventuel par rapport aux transactions institutionnelles courantes (qui

6. À titre de comparaison : Hédi loue 18 euros le m² quand de nombreux sites spécialisés indiquaient alors (en 2017) un prix moyen à la location d'environ 13 euros le m² à Bordeaux. Voir : https://www.immoregion.fr/blog/les-villes-ou-les-loyers-sont-les-moins-chers/.

prohibent l'exploitation ou l'usure) mais le prix pratiqué ici correspond surtout à l'observation « des modalités concrètes de la reconnaissance de l'équivalence entre un service rendu et son prix » (Weber, 2000, p. 99). Le surcoût que représente la location de ce studio se répercute ici sur les « derniers entrants ». Celui-ci repose sur une sorte de construction pyramidale dans un marché d'initiés où le dernier arrivé « se fait avoir ».

La nécessaire diversité des ressources, leur différente temporalité, ainsi que le renversement opéré par la transformation du logement en source de revenus montrent combien la situation de Hédi est fragile[7] et l'équilibre de son budget, d'autant plus complexe. L'irrégularité des flux rend très difficile la synchronisation des dépenses avec celle des revenus. Les ressources, inscrites dans des temporalités différentes et irrégulières, contrastent ainsi avec les principaux postes de dépenses.

Nous allons à présent nous intéresser aux principales dépenses et, notamment, aux charges fixes qui sont, elles, mensuelles et ainsi plus conformes à la norme.

Les principaux postes de dépense

En ce qui concerne la structure des dépenses, il faut noter, dans une optique keynésienne, que les 990 euros perçus lors du mois d'enquête de décembre 2018 (590 euros de revenus + 400 euros comme logeur) sont intégralement dépensés. Le budget de Hédi ne dispose pas d'une marge suffisante pour dégager une épargne.

Dans l'avant-propos de *L'Évolution des besoins de la classe ouvrière*, Maurice Halbwachs écrivait :

> Est-il possible de connaître quels sont les besoins des familles ouvrières, dans un pays, et à une époque ou durant une période ? Qu'on examine ce qu'ils dépensent : les dépenses nous donnent certainement une idée suffisante des biens que recherchent ces ménages, et elles nous apprennent aussi, lorsqu'on les distingue en plusieurs catégories, quel est l'ordre de leurs préférences. (Halbwachs, 1933, p. V).

Cette lecture, marquée par un certain utilitarisme, suggère que les besoins des classes populaires sont réductibles à quelques « préférences », d'autant plus simples à identifier et hiérarchiser que le budget est réduit. Elle passe toutefois sous silence la dimension symbolique de l'objet mise en avant par Baudrillard (1968, 1970) qui voit dans la consommation un rapport au monde et un moyen

7. Les tableaux de septembre en annexe 1 et de décembre 2018 en annexe 2 ne se ressemblent plus du tout.

pour l'individu de se situer dans l'ordre social selon une logique de conformisme ou de distinction. Baudrillard propose ainsi une lecture critique du modèle de consommation des années 70 qui fait écho aux célèbres thèses de Bourdieu sur la distinction : tous deux contestent l'idée selon laquelle la consommation progressive de biens jusque-là réservés à une « élite du bon goût » par les classes populaires signerait la fin des différences de classe dans la population.

De manière analogue, la structure des dépenses de Hédi montre qu'il est exclu de cette économie politique du signe. Il ne participe que très partiellement à cette « fête de la consommation » (Baudrillard, 1970, p. 80) puisqu'il est dans une situation de privation matérielle : pas d'ordinateur ni de boitier internet[8], pas de budget pour les loisirs ou la culture. Il est exclu de cet espace de la différenciation sociale par la consommation.

Étudions successivement trois principaux postes de dépense de son budget en les rapportant à ceux issus des enquêtes consommation des ménages de l'INSEE :

2 Consommation des propriétaires et locataires selon le niveau de vie

	Propriétaires						Locataires					
	Ensemble		1er quintile		5e quintile		Ensemble		1er quintile		5e quintile	
	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros
Alimentation	17	6 140	20	4 230	14	7 580	14	3 990	17	3 290	10	5 090
Alcool et tabac	4	1 420	5	1 000	3	1 790	5	1 320	5	980	3	1 690
Habillement	4	1 470	3	730	4	2 200	4	1 290	5	1 090	4	2 350
Logement	8	3 060	10	2 170	8	4 030	25	7 330	25	4 910	24	12 450
Équipement du logement	7	2 440	5	1 150	8	4 180	4	1 060	3	680	4	2 210
Santé	5	1 880	5	1 030	5	2 430	4	1 260	4	820	4	2 130
Transports	20	7 310	16	3 460	20	10 710	15	4 410	13	2 590	17	8 930
Communications	3	1 020	4	840	2	1 170	3	940	4	830	2	1 120
Loisirs et culture	10	3 600	8	1 710	11	5 720	8	2 280	6	1 270	10	5 380
Enseignement	1	220	1	140	1	380	0	140	1	170	0	180
Hébergement et restauration	9	3 230	6	1 320	10	5 330	8	2 260	6	1 280	11	5 840
Autres biens et services	14	5 270	16	3 410	13	6 950	10	2 980	9	1 870	9	4 860
Consommation totale	**100**	**37 050**	**100**	**21 180**	**100**	**52 480**	**100**	**29 250**	**100**	**19 790**	**100**	**52 210**

Note : les usufruitiers et logés gratuits sont classés parmi les propriétaires. En 2017, 66 % des ménages du 1er quintile de niveau de vie sont locataires ; contre 21 % des ménages du 5e quintile de niveau de vie.
Lecture : en 2017, pour les ménages locataires du 1er quintile de niveau de vie, le logement représente 25 % de la consommation, soit 4 910 euros en moyenne par ménage.
Champ : ménages ordinaires, France hors Mayotte.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2017 ; données provisoires, recalées sur les comptes nationaux.

Figure 2
INSEE (2019), données pour 2017 (T+2)

8. Hédi utilise son téléphone portable pour se connecter à internet et pouvoir parler à sa famille via Viber. Le téléphone est aussi une ressource essentielle pour être joint en cas de proposition de travail, il est toujours allumé.

Que nous apprennent les grandes enquêtes sur la consommation des ménages pauvres ?

Les enquêtes budget de l'INSEE (vague d'enquête ayant lieu tous les cinq ans : 2006, 2011, 2017) détaillent la structure de la consommation des ménages locataires du premier quintile de la répartition des revenus (les 20 % de la population les plus modestes auxquels ressemble Hédi par sa situation économique). Les données issues de l'enquête budget de famille 2017 (INSEE, 2019) montrent que, pour les locataires du premier quintile, les trois principaux postes de dépense sont, par ordre d'importance : le logement (25 %), l'alimentation (17 %) et les transports (13 %). Examinons la situation de Hédi à l'aune de ces informations. Ses principales dépenses pour le mois de décembre 2018 s'établissaient ainsi (par ordre d'importance) : dépenses liées au logement (55 %), dépenses liées à l'achat de vêtements (15 %) et liées à l'alimentation (7 %). Certaines de ces dépenses correspondent à des cadeaux et pourraient être comptabilisées comme des « dons », nous y reviendrons.

Le logement, marqueur de pauvreté

Considérons le logement en tant que dépense. Hédi est logé par un marchand de sommeil près de la gare Saint-Jean. Il loue de la main à la main un studio de 27 m^2 constitué d'une grande pièce à vivre, d'un couloir menant à la cuisine puis à la salle de bain.

Depuis son changement de situation, la charge de ce studio lui revient et lui coûte 480 euros par mois. À ces 480 euros s'ajoutent 120 euros bimestriels liés à EDF que nous allons ramener à une dépense mensuelle par commodité de lecture de sorte qu'elle représente ainsi 60 euros par mois. Le total des dépenses liées au logement (loyer + énergie) est donc de 540 euros (480 + 60 euros) par mois[9] soit un poste de dépense représentant environ 55 % du budget disponible de décembre 2018. En comparant ce chiffre avec les 25 % trouvés par l'INSEE (2019), on remarque une forte surreprésentation du poste lié au logement dans le budget de Hédi.

À ce surcoût s'ajoute l'état insalubre du bien, partagé avec deux autres adultes : le mal-logement et la surpopulation sont d'autres marqueurs typiques de pauvreté. Ce dernier point nous amène à considérer d'autres indicateurs de pauvreté plus qualitatifs et relatifs aux situations de privation et d'inconfort. En effet, l'insalubrité

9. Selon la définition que l'INSEE a du poste « logement » : « Ces dépenses incluent les charges et le chauffage » (INSEE, 2019) ainsi que le loyer.

du logement est visible sur les murs qui présentent des traces de moisissure mais aussi sur les fenêtres gondolées qui laissent entrer l'air extérieur. Afin de faire des économies, Hédi et ses colocataires ne laissent le chauffage électrique allumé au milieu de la pièce qu'une heure avant de dormir « je chauffe la maison avec quoi ? j'ai pas de sous... on n'a pas de sous pour ça ! » (entretien du 7 novembre 2018). Cet inconfort lui fait craindre de tomber malade : « [...] à 480 euros c'est vrai que je suis sous un toit, je suis tranquille mais c'est dégueulasse. Tout le temps j'ai peur de tomber malade avec ça (en me montrant l'humidité) ».

Sa situation suggère que la pauvreté entraîne une sorte de sanction économique, un surcoût relatif lié à des choix contraints, phénomène déjà mis en avant par Caplovitz (1963) dans *The Poor Pay More*. L'exemple du chauffage est ici manifeste : pour parvenir à une température normale dans le logement, Hédi et ses colocataires devraient laisser le radiateur électrique allumé très longtemps. Or, celui-ci consomme énormément d'énergie, ce qui coûte très cher. Hédi et ses colocataires sont donc contraints de ne pas trop l'utiliser, au risque de tomber malades, ce qui pourrait les empêcher de travailler et ainsi rapidement les mettre en difficulté pour faire face à leurs dépenses.

> En fait, les travaux de l'Insee et du Credoc montrent que les ménages français jouissent d'un bon confort sur le plan du logement, sauf les ménages les plus défavorisés, mais qu'une importante proportion d'entre eux aimerait apporter des améliorations à leur foyer si leurs revenus augmentaient. Le logement est investi d'une grande importance pour le bien-être quotidien et il est l'objet d'aspirations élevées visant à l'améliorer. (Bigot & Langlois, 2011, p. 42)

Le logement est aussi un générateur de frustrations ou d'aspirations au changement. L'analyse de Bigot et Langlois se retrouve d'ailleurs dans cette déclaration de Hédi tirée d'un entretien à son domicile :

> Oui... C'est pour ça que je cherche un studio. Il faut que je trouve. [...] J'ai vu des studios à 400 euros nickel ! Avec parquet, tout neuf tout est blanc. Ici, je fais pas le parterre tous les jours, je le ferais peut être chaque deux jours mais c'est toujours sale, je comprends pas... Je suis obligé de faire le parterre, regarde la boiserie, c'est pas propre... Si j'avais de l'argent OK mais là je peux pas sortir la peinture de ma poche hein... (entretien du 7 novembre 2018)

Le logement cristallise en l'occurrence beaucoup de frustrations chez Hédi qui ne peut contraindre son propriétaire à procéder aux réparations nécessaires

puisqu'ils sont seulement liés par un accord de principe. C'est un poste de dépense indispensable, le plus important. Or, son prix est fixé par le marchand de sommeil, hors du circuit marchand traditionnel, et peut donc dépasser le prix de marché. L'absence de statut est, là encore, source de fragilité.

L'importance de ce poste conditionne les autres dépenses dans un contexte de ressources particulièrement restreintes.

L'alimentation : « Je mange à 5 euros par jour, même pas »

Selon la « loi d'Engel[10] » : « Plus le revenu est faible, plus est grande la proportion de la dépense totale qui doit être consacrée à la nourriture » (Halbwachs, 1933, p. 20). Cette loi se vérifie encore dans l'enquête budget des ménages de 2017 (INSEE, 2019) :

> À statut de logement donné, la structure du budget des ménages varie surtout en fonction de leur niveau de vie. Les différences les plus fortes concernent les dépenses d'alimentation (hors restauration), de transport mais aussi les dépenses de loisirs et culture, et celles d'hébergement et de restauration. Par rapport aux 20 % de ménages les plus aisés, les 20 % les plus modestes, selon qu'ils sont propriétaires ou locataires, consacrent 6 à 7 points de plus de leur budget à l'alimentation à domicile.

Ainsi, d'après cette loi et l'analyse de l'INSEE, le budget de Hédi – particulièrement serré – devrait être marqué par une part proportionnelle des dépenses liées à l'alimentation (hors restauration) très importante.

Or, le poste de l'alimentation parmi les ménages locataires du premier quintile représente 17 % du budget (Figure 2) pour seulement 7 % observé chez Hédi lors du mois d'enquête de décembre 2018. Tâchons d'expliquer cette différence surprenante.

La première phase d'enquête budget (ayant lieu du 25 septembre 2018 au 1er octobre 2018, annexe 1) révèle que Hédi a dépensé environ 30 euros pour l'alimentation sur la semaine, soit environ 4,30 euros par jour, en moyenne. La phase d'enquête de long cours réalisée entre le 13 décembre 2018 et le 9 janvier 2019 fait tomber ce chiffre à 75 euros pour 28 jours soit 2,7 euros par

10. Statisticien allemand du milieu du XIXe siècle, Ernst Engel a tiré de l'étude des budgets des classes populaires l'idée que la part relative dédiée à l'alimentation est d'autant plus importante que le budget est réduit.

jour. La part de l'alimentation dans le budget de Hédi devrait ainsi être beaucoup plus importante.

La relative faiblesse de ce poste dans le budget de décembre 2018 peut s'expliquer par deux facteurs :

. le recours au panier de denrées du Secours populaire ainsi que les repas gratuits donnés par son ami (1 portion de couscous en décembre 2018) ou fournis par son patron (5 en tout lors du mois d'enquête de décembre 2018) sont autant de dépenses alimentaires évitées. En d'autres termes, si Hédi avait dû acheter dans le commerce (coût d'opportunité) les produits composant le panier du Secours populaire, le poste « alimentation » (75 euros) serait deux fois plus important. Si l'on compte en intégrant le panier de biens du Secours populaire, l'alimentation devient le second poste le plus important du budget de décembre 2018 avec 13 %. Ces montants concordent avec ceux relevés par Blavier « environ 10 % du budget du ménage » (Blavier, 2018, p. 19). L'aide alimentaire est ainsi un moyen de faire face à la situation de privation et de restriction qui pèse sur le budget. C'est une ressource clef qui agit en complément mais n'apparaît pas dans le budget en tant que dépense et explique ainsi la faiblesse du montant relevé initialement.
. Par ailleurs, le panier de denrées permet à Hédi de constituer des stocks qui agissent comme une « épargne solide », compensant ainsi l'absence d'épargne monétaire[11]. Il entrepose de nombreux aliments dans ses placards et son congélateur (plein à craquer) et constitue ainsi cette forme d'épargne (Perrin-Heredia, 2014, p. 36) qui lui permet de faire face à d'éventuels coups durs. La matérialité de cette épargne ne la rend pas visible par l'enquête budget, il faudrait la saisir par un inventaire et c'est d'ailleurs là une des limites de cette recherche. Elle n'en constitue pas moins l'un des traits saillants d'une économie précarisée : longtemps signe de richesse, les placards qui débordent sont désormais plutôt le signe d'une économie populaire qui se veut prévoyante.

11. En effet, ce budget se caractérise aussi par l'absence (ici totale) d'épargne bancaire, ce qui contrevient aux « bonnes pratiques » (Perrin-Heredia, 2013) en matière de comptabilité. En effet, depuis la clôture de son compte à la Poste (entretien du 30/11/18), Hédi ne peut plus épargner.

La faiblesse de ce poste de dépense dans le budget de Hédi tient aussi au nombre limité de repas quotidiens. Hédi ne fait en moyenne qu'un repas par jour (annexe 3) et parfois deux collations ou encas tôt le matin ou tard le soir. Ce rythme traduit une situation de privation alimentaire (Observatoire des inégalités et Compas, 2018, p. 41) et constitue un écart à la norme et aux recommandations nutritionnelles caractéristique des situations de pauvreté. Qualitativement, cela s'observe dans ses achats qui correspondent plutôt à des encas qu'à de véritables repas : pain, biscuits, café, fruits. C'est ce que confirme l'enquête sur un mois (colonne de gauche) : les encas achetés à LIDL coûtent effectivement moins cher que de véritables repas et viennent compléter les denrées reçues au Secours populaire. C'est donc le peu de repas pris par jour qui explique la faiblesse, en termes absolus et relatifs, du poste de dépense liée à l'alimentation chaque jour.

Il faut également souligner que sa routine en matière alimentaire semble être rythmée par celle du travail. En effet, l'enquête (annexe 3) révèle que Hédi ne prend deux repas par jour que s'il doit travailler la journée sur un chantier et que son patron lui offre un sandwich à midi. Ce poste – et la satisfaction d'un besoin physiologique – est donc synchronisé avec celui du travail.

La part importante des cadeaux et autres dépenses, même sous forte contrainte budgétaire

L'anthropologie montre que l'individu est enchâssé dans une pluralité de rôles sociaux qui induisent des attentes, lesquelles se traduisent dans la consommation. Hédi conserve ainsi un lien fort avec sa famille, même si sa situation entraîne une séparation durable : « L'appartenance à un collectif [...] entraîne des choix individuels qui s'imposent dans la mesure où se détacher du "nous" transformerait profondément sa propre identité (ou conscience de soi) » (Gramain & Weber, 2001, p. 135). C'est bien la situation dans laquelle se trouve Hédi avec ses proches et sa famille. Il est simultanément : l'aîné de la fratrie, le seul à avoir quitté l'Algérie pour vivre en France, l'oncle, le petit ami, etc. Toutes ces étiquettes cristallisent beaucoup d'attentes autour de lui et de l'éventuel « succès » de son entreprise d'expatriation.

On constate ainsi pour le budget de décembre 2018 que de nombreuses dépenses ont été faites pour ce que l'on pourrait enregistrer sous la catégorie « fête » ou « cadeaux ». Il s'agit notamment de foie gras ou de vêtements neufs « achetés chez Sainte-Catherine » : cette appellation générale désigne la principale artère commerçante de Bordeaux et renvoie indistinctement à un ensemble de grandes marques en suggérant leur cherté.

Les dépenses engagées au titre des cadeaux correspondent à environ une centaine d'euros.

Une somme symboliquement importante qui témoigne des fortes attentes associées à sa place dans la famille (Guénée, 2016, p. 94). Il est néanmoins difficile de discuter de cette catégorie car Hédi n'a pas été très clair quant à la finalité des achats exceptionnels : certains sont clairement destinés (veste en jean à 60 euros) à son petit neveu en Algérie[12] et d'autres dépenses sont liées à un repas chez sa petite amie (foie gras, 20 euros). Si l'on considère seulement ces 80 euros comme minimum, cela correspond presque à 10 % du budget en cadeaux. Cette catégorie de fêtes montre que Hédi est rattaché au temps social par la « consommation de cadeaux ».

Enfin, il est heuristique de tenter de mesurer la part que représente la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans toutes ces dépenses, qu'il s'agisse de l'alimentaire ou des vêtements, pour le budget de décembre 2018. En ajoutant l'intégralité des biens soumis à une TVA à 5 % (alimentaire dont foie gras, hygiène et facture EDF mensualisée), soit un total de 140 euros environ, à ceux soumis à une TVA à 20 % (bières, vêtements, mobicarte), soit un total de 255 euros environ, le montant payé au titre de l'impôt indirect équivaut à presque 60 euros. Cette part est non-négligeable et témoigne d'une intégration à deux vitesses ou d'une incorporation ambiguë (Chauvin & Garcés-Mascareñas, 2012, p. 242) dans la relation à l'État : pas de droits sociaux mais une participation à l'impôt.

Si cette somme pèse lourd dans un budget aussi serré, il faut rappeler qu'elle pèse proportionnellement moins lourd que celle rapportée par Blavier (13 % du budget de ses enquêtés, 2018, p. 16) ou par Cottereau et Marzok (19 % du budget, 2012, p. 206) dans le contexte espagnol.

Cela peut s'expliquer par les choix politiques du gouvernement espagnol de renflouer les caisses de l'État via le recours à une lourde fiscalité indirecte dans un contexte d'austérité (Blavier, 2018, p. 16) mais aussi par l'importance des dépenses informelles dans le budget de Hédi : les dépenses réalisées lors d'achats sur *leboncoin*, sur le marché de la place Saint-Michel ou encore auprès d'amis (son ami coiffeur qui lui coupe les cheveux pour dix euros). Une relation ambiguë avec l'État qui s'exprime dans la fiscalité.

Dans cet article, il fut question des rapports qu'entretiennent « les hommes à propos des choses » (Cottereau & Marzok 2012, p. 13). La décision prise par l'enquêté de s'expatrier en France ne s'est pas traduite par un accès à la citoyenneté ou à un titre de séjour, ni par un accès à la prospérité économique. Pour s'en sortir,

12. Hédi a un ami qui fait régulièrement le voyage de Bordeaux à Mostaganem et va pouvoir apporter les cadeaux à sa famille. Il lui rapporte souvent des pâtisseries envoyées par la mère de Hédi ainsi que des cartouches de cigarettes.

Hédi doit diversifier autant que possible les sources de revenus et essayer tant bien que mal de créer de la régularité dans un quotidien nécessairement instable. L'étude du budget permet de montrer une intégration partielle qui caractérise la situation de Hédi, sans-papiers. Celui-ci vit de manière tantôt synchronisée avec le reste de la société (période de fêtes, obligations familiales ou encore charges mensuelles, etc.), tantôt désynchronisée (fragilité des sources de revenu, conditions précaires de logement entravant sa vie sentimentale, etc.). Cet équilibre fragile est surtout lié à une absence de statut qui le pénalise dans de nombreux domaines. Les sans-papiers font face aux mêmes obligations sociales que le reste de la société mais ne disposent pas de la même marge de manœuvre. Aussi, la décision de s'expatrier implique bien une série de sacrifices, de « coûts », aussi bien au plan économique qu'au plan psychologique ou individuel.

Bibliographie

Ouvrages :

Baudrillard Jean, 1968, *Le Système des objets*, Gallimard, Paris, 287 p.

Baudrillard Jean, 1970, *La Société de consommation*, Denoël, Paris, 317 p.

Cottereau Alain & Marzok Mokhtar Mohatar, 2012, *Une Famille andalouse Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Bouchene, Paris, 354 p.

Desrosières Alain, 2010, *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte, Paris, 462 p.

Halbwachs Maurice, 1933, *L'Évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Alcan, Paris.

Marshall T. H., 1950, *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge University Press, Cambridge, 154 p.

Observatoire des inégalités, Compas, 2018, *Rapport sur la pauvreté en France*, Paris, 100 p.

Retière Jean-Noël & Le Crom Jean-Pierre, 2018, *Une Solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 314 p.

Supiot Alain, 2013, *Grandeur et misère de l'État social : leçon inaugurale prononcée le jeudi 29 novembre 2012*, Collège de France, Paris, 64 p.

Articles

Bigot Régis & Langlois Simon, 2011, « Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France » in *L'Année sociologique*, vol. 61/1, p. 21-46.

Blavier Pierre, 2018, « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession » in *Revue française de sociologie*, vol. 59/1, p. 7-36.

Boukhris-Ferré Yacine, 2018, « Le guichet associatif du Secours populaire à Bordeaux : Aux marges de l'État providence » in *Regards politiques*, n° 2(1), p. 111-148.

Bruneteaux Patrick, 2018, « Ethnographie et lien social. Pratique et éthique de la recherche auprès des résidents des foyers d'urgence » in *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 140, p. 39-89.

Castel Robert, 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation » in *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p. 11-27.

Castel Robert, 2004, « L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ? », Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, http://www.crpve91.fr/Emploi,_economie/Insertion,_emploi/pdf/Renc2G.pdf.

Chauvin Sébastien & Garces-Mascarenas Blanca, 2012, "Beyond Informal Citizenship: The New Moral Economy of Migrant Illegality" in *International Political Sociology 6*, n° 3, pp. 241-259.

Chauvin Sébastien, 2017, « Les placards de l'ethnographe » in *En immersion. Approches ethnographiques en journalisme, littérature et sciences sociales*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 1-16.

Dooley Larry M., 2002, "Case Study Research and Theory Building" in *Advances in Developing Human Resources*, vol. 4/3, pp. 335-354.

Flyvbjerg Bent, 2006, "Five Misunderstandings About Case-Study Research" in *Qualitative Inquiry*, vol. 12/2, pp. 219-245.

Gramain Agnès & Weber Florence, 2001, « Ethnographie et économétrie : pour une coopération empirique, Abstract » in *Genèses*, n° 44, p. 127-144.

Guénée Lorraine, 2016, « Désynchronisation des temps familiaux et coexistence solidaire. Enquête ethnocomptable des ressources d'une famille jordanienne » in *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123/1, p. 91-103.

INSEE, 2019, « Les comportements de consommation en 2017 - Insee Première - 1749 », https://www.insee.fr/fr/statistiques/4127596.

Le Courant Stefan, 2015, « Le poids de la menace. L'évaluation quotidienne du risque d'expulsion par les étrangers en situation irrégulière » in *Ethnologie française*, vol. 45/1, p. 123-133.

Le Méner Erwan, 2016, « Au nom du fils. Ethnocomptabilité d'une famille de sans-papiers hébergée en hôtel social » in *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123/1, p. 41-55.

Perrin-Heredia Ana, 2013, « Le "choix" en économie » in *Actes de la recherche en sciences sociales* 4, n° 199, p. 46-67.

Perrin-Heredia Ana, 2014, « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques » in *Informations sociales*, n° 182, p. 30-38.

Villeneuve André, 1984, « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique » in *Economie et Statistique*, vol. 168/1, p. 93-105.

Weber Florence, 2000, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles » in *Genèses*, n° 41, p. 85-107.

Annexes

Annexe 1 : Ressources de Hédi, septembre 2018

Sources de revenus	Mensuel	Temps	Commentaires	Commentaires de Hédi
Epicerie à côté de chez lui (5 € de l'heure)	**Payé 5 € de l'heure, de jour comme de nuit. « Je dirais 120 € la semaine mais ça peut être 60 € comme 200. »**	« 3/4 jours par semaine » La temporalité n'est jamais donnée au mois. Tout est « ça dépend »	La principale source de travail mais aussi la moins intéressante.	En froid avec l'épicier puisqu'il ne lui a « pas payé trois heures donc je réponds plus à ses appels » + « il ne m'a jamais offert quoi que ce soit. »
Marché de Cenon (10 € de l'heure) et parfois place Saint-Michel (Tissus)	**« 90 € la semaine ça me fait environ 360 €. »**	« 3 jours par semaine » surtout le weekend. Payé à la disponibilité : doit rester pendant toute la durée du marché puisqu'il monte le stand, le démonte et aide à transporter ou encore à vendre.	Source plus intéressante de revenus mais Hédi doit être à la disposition de sa patronne qui l'appelle au dernier moment. Il doit rester jusqu'à la fin du marché. Ses horaires dépendent donc de l'affluence ou de la météo (pluie, etc.).	« Faut que je trouve plus de travail comme ça... »

« Extras » sur les chantiers	**« 70 € ce mois-ci mais c'est exceptionnel. »**	1 fois tous les 2 mois	Une connaissance lui a proposé un coup de main sur un chantier (peinture, démolition, maçonnerie, carreleur).	« Il faudrait que ça m'arrive 10 jours par mois, je serais tranquille. »
Aide SPF en nature	**1 panier de denrées alimentaires/ hygiène/ entretien/ vêtements d'une valeur de 65-75 € par mois**	1 fois par mois		*« Les vêtements du Secours populaire, c'est pour le travail. Pour aller travailler. »*

Annexe 2 : Ressources de Hédi, décembre 2018

Revenus (par ordre décroissant)	Montant des ressources pour le mois observé
Activité de logeur	200 + 200 = **400 €**
Extras sur les chantiers	5 x 70 = **350 €**
Marché de Cenon et de la place Saint-Michel	8 x 30 = **240 €**
Aide SPF en nature (colis alimentaire etc.)	Un panier de denrées alimentaires, produits d'hygiène ou d'entretien, vêtements pour une valeur approximative de **65-75 €**

Annexe 3 : Extrait des menus consommés par Hédi du 13/12/18 au 9/1/19

Date	**Jeudi 13/12/2018**
	7h : café et biscuits
	12h : Plat végétarien offert par le patron
	17h: café et biscuits
	22h : Haricots blancs à la tomate, un yaourt, une banane
Date	**Vendredi 14/12/2018**
	7h : café et biscuits
	15h: Purée, yaourt, une banane
Date	**Samedi 15/12/2018**
	5h: café et biscuits
	14h : lentilles, yaourt
Date	**Dimanche 16/12/2018**
	8h: café et biscuits
	14h : pommes de terre bouillies, yaourt
	17h: café, biscuits
	1 portion de couscous « Le soir : un ami m'a ramené du couscous. »
Date	**Lundi 17/12/2018**
	5h: café, biscuits
	16h: café, biscuits
	22h : riz
Date	**Mardi 18/12/2018**
	8h: café, biscuits
	13h: Purée, yaourt, une banane
Date	**Mercredi 19/12/2018**
	7h: café, biscuits
	14h : lentilles, yaourt, banane
	19h : café, biscuits
Date	**Jeudi 20/12/2018**
	7h: café, biscuits
	13h: purée, thon
	17h: café, biscuits

Date	**Vendredi 21/12/2018**
	8h: café, biscuits
	14h pommes de terre bouillies, thon
	16h30: café, biscuits
Date	**Samedi 22/12/2018**
	5h: café, biscuits
	14h: riz, thon
	17h: café, biscuits
Date	**Dimanche 23/12/2018**
	10h: café, biscuits
	14h: riz, thon
	17h20 : café, biscuits
Date	**Lundi 24/12/2018**
	5h: café, biscuits
	17h: café, biscuits
	22h macaronis
Date	**Mardi 25/12/2018**
	8h: café, biscuits
	22h: riz, thon
Date	**Mercredi 26/12/2018**
	5h: café, biscuits
	15h30 : Purée, mangue
Date	**Jeudi 27/12/2018**
	8h: café, biscuits
	14h: purée, thon
	17h: café, biscuits
	22h: riz, petits pois
Date	**Vendredi 28/12/2018**
	8h: café, biscuits
	14h: macaronis, yaourt
	17h: café, biscuits
Date	**Samedi 29/12/2018**
	5h: café, biscuits

	15h: riz, foie gras
	18h: café, biscuits
Date	**Dimanche 30/12/2018**
	8h: café, biscuits
	14h haricots blancs
	17h: café, biscuits
Date	**Lundi 31/12/2018**
	5h: café, biscuits
	14h30: purée, thon
	17h: café, biscuits
Mardi 1/1/19	? (illisible)
Date	**Mercredi 2/1/2019**
	9h: café, biscuits
	16h: purée
	22h: abricot blanc
Date	**Jeudi 3/1/2019**
	7h: café, biscuits
	12h : Plat végétarien offert par le patron
	18h: café, biscuits
Date	**Vendredi 4/1/2019**
	8h: café, biscuits
	14h: purée, thon, yaourt
	22h: chou-fleur
Date	**Samedi 5/1/2019**
	5h: café, biscuits
	22h du riz
Date	**Dimanche 6/1/2019**
	9h: café, biscuits
	15h: pommes de terre bouillies, thon
	18h: café, biscuits
Date	**Lundi 7/1/2019**
	5h: café, biscuits

	14h30: purée, thon, yaourt
	17h30: café, biscuits
Date	**Mardi 8/1/2019**
	8h: café, biscuits
	17h: café, biscuits
	22h : patates douces
Date	**Mercredi 9/1/2019**
	5h: café, biscuits
	17h: café avec moi
TOTAL (27 jours d'enquête)	Hédi ne prend souvent qu'**un repas** et/ou deux encas par jour (sauf quand son patron lui offre le déjeuner sur le lieu de travail).

Résumé : Cet article propose d'étudier les conditions concrètes d'intégration d'un sans-papiers installé à Bordeaux. Il repose principalement sur une enquête ethnographique, des entretiens et une enquête budget réalisés auprès d'un bénéficiaire du Secours populaire à Bordeaux.

Mots-clefs : migration, pauvreté, association d'aide alimentaire, invisibilité.

The Costs of Expatriation

Abstract: This article aims at studying the concrete conditions of integration of an undocumented person living in Bordeaux. It is essentially based on an ethnographic survey, interviews and a budget survey carried out with a recipient of the Secours Populaire *support in Bordeaux.*

Keywords: migration, poverty, food aid charity, invisibility.

HAL
archives-ouvertes.fr

L'adresse de référence, la citoyenneté des invisibles

Adèle Pierre

▶ **To cite this version:**

Adèle Pierre. L'adresse de référence, la citoyenneté des invisibles. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323263

HAL Id: hal-03323263
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323263

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

L'adresse de référence, la citoyenneté des invisibles

Adèle Pierre

Sociétés Plurielles, n° *4*
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

L'adresse de référence, la citoyenneté des invisibles

Adèle Pierre
Doctorante au Centre de Recherche et d'Études pour l'Action territoriale, LOCI, université catholique de Louvain

Introduction

En Belgique, depuis 1976, la loi organique des centres publics d'action sociale (CPAS) garantit à chacun de mener « une vie conforme à la dignité humaine ». Pourtant, jusqu'en 1997, cette loi ne s'appliquait qu'aux personnes disposant d'une résidence en Belgique. En étaient exclues les personnes sans-domicile, même si elles disposaient de la nationalité belge, et ce malgré l'abrogation en 1993 de la loi sur le vagabondage.

Depuis 1997, la possibilité est offerte aux personnes sans-abri d'être domiciliées en *adresse de référence* auprès d'un CPAS. Cette mesure a été adoptée afin de permettre aux personnes les plus démunies un accès aux droits sociaux (chômage, allocations, etc.) et de recouvrer, d'une certaine manière, leur droit à la citoyenneté. L'adresse de référence devient, pour les sans-domicile, un moyen de retrouver une visibilité institutionnelle, une représentation et *in fine*, une participation au projet démocratique.

Si elle existe depuis plus de vingt ans, l'adresse de référence n'a fait l'objet que de peu de travaux (Conseil consultatif de la Santé et de l'Aide aux personnes, 2012 ; Forum Bruxelles contre les inégalités, 2015 ; Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, 2016). Le sujet est plus souvent abordé de manière succincte ou ponctuelle dans des travaux de recherche ou d'évaluation des politiques publiques qui abordent des thématiques plus larges et englobantes, telles

que l'aide ou l'intégration sociale (Observatoire de la santé et du social, 2016 ; Rea *et al.*, 2001).

L'objectif de cette contribution est d'interroger les pratiques d'octroi de l'adresse de référence par les CPAS de la Région bruxelloise[1] et auprès des bénéficiaires. Les résultats sont le fruit d'une recherche en cours, débutée en 2019 et financée par la Région bruxelloise. La recherche, intitulée *Measuring Invisibility in Brussels*, s'intéresse au phénomène d'exclusion des personnes en condition de grande précarité à Bruxelles et plus précisément à la disparition de ces personnes des registres administratifs.

Les données[2] récoltées sont issues d'une trentaine d'entretiens effectués auprès de départements sociaux de plusieurs CPAS et de services de la population de la Région bruxelloise, mais aussi auprès de personnes qui disposent ou ont bénéficié d'une adresse de référence. Ces entretiens se sont déroulés dans dix communes bruxelloises, en veillant à la représentativité sociodémographique de la Région.

Si l'adresse de référence vise un public diversifié (nomades, militaires, marins, etc.), l'étude s'intéresse davantage aux parcours des personnes sans-abri[3]. En effet, pour une part de ces personnes, une situation d'appauvrissement peut mener progressivement à une perte de logement, de domicile et enfin à une disparition des données administratives. De cette manière, la domiciliation et l'inscription au Registre de la population constituent des indicateurs clés puisqu'ils sont à la base de tous les autres droits (Observatoire de la santé et du social Bruxelles, 2017).

Citoyenneté, nationalité et domicile

La citoyenneté est souvent déterminée par l'appartenance à une nation. Il reste en effet difficile d'imaginer une citoyenneté non nationale. Les concepts de

1. En Belgique, l'aide sociale se concentre à l'échelle communale au sein des CPAS, qui mettent en œuvre les politiques fédérales en matière d'aide sociale. Les régions (flamande, wallonne, bruxelloise) n'interviennent pas au niveau de la législation en matière d'adresse de référence.

2. Celles-ci constituent la source principale de l'analyse. En ce qui concerne les données quantitatives, à savoir le nombre d'adresses de référence par commune, outre celles qui ont été récoltées sur le terrain, il n'existe pas de base de données consolidée.

3. La législation considère comme sans-abri « toute personne qui ne dispose pas de son logement, qui n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et qui n'a dès lors pas de lieu de résidence (hébergement temporairement chez des connaissances par exemple) ou qui réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition » (SPP intégration sociale, 2017)

nationalité et de citoyenneté peuvent de cette manière être considérés de manière interdépendante. La nationalité renvoie au lien juridique entretenu par l'individu avec la nation, la citoyenneté au statut qui lui permet de participer à l'exercice démocratique. Ces deux notions impliquent un cadre politique de référence, celui d'État-nation (Tassin, 1994).

En Europe, le principe d'État-nation émerge au XIV^e^ siècle. Celui-ci implique la mise en légitimité politique d'une collectivité historique qui s'organise en une entité politique indépendante (Schnapper *et al.*, 2001). De ce principe découle la conception de souveraineté, l'exercice d'un pouvoir sur un territoire et sur une population qui l'occupe. Il faudra attendre la Révolution française pour voir apparaître plus formellement la notion de citoyenneté, un fondement novateur qui amène à faire coïncider l'institution d'une nouvelle forme de politique républicaine avec l'ensemble de la population. Être français équivaut alors à être citoyen de la République française, et ce malgré les différences individuelles sur le plan social, culturel, religieux ou ethnique. Le Code napoléonien en détermine les premiers principes et lie la notion à celle de nationalité. Les citoyens sont alors considérés comme une communauté d'individus appartenant à la nation. La citoyenneté ne peut alors être atteinte que si l'on possède l'identité nationale, celle-ci permettant l'accès au vote et à la participation à la vie politique. C'est au nom de ce principe que seront menés les mouvements de revendication nationaliste (*ibid.*) et que seront redessinées les frontières politiques des États au lendemain de la Première Guerre mondiale. La nation devient une organisation territorialisée, qui tend à une même unité culturelle et qui vise à réduire les disparités (*ibid.*). La nationalité se revêt alors d'un double sens : d'abord un sens narratif, celui d'un groupe ayant une histoire commune ; ensuite un sens contractuel, celui d'un lien qui unit les individus à l'État. Le concept présente alors un paradoxe : l'État établit les règles institutionnelles d'une nationalité qui est elle-même fondée par nature (Tassin, 1994).

Il ne s'agit cependant pas de strictement juxtaposer les notions de citoyenneté et nationalité. De nombreux exemples au cours de l'histoire les dissocient. En Belgique, par exemple, il faudra attendre 1949 pour que les femmes puissent voter dans les mêmes conditions d'âge, de nationalité et de domicile que les hommes. Ou encore 1997, pour que les personnes belges sans-domicile puissent prétendre à l'obtention des mêmes droits que leurs concitoyens.

Pourtant, en Belgique, l'absence de domicile, ou d'une adresse de référence, constitue toujours une entrave à la citoyenneté. L'inscription du citoyen aux registres, par le biais de la domiciliation, lui permet un accès aux droits sociaux. Une des raisons qui explique cette perte de droits est l'absence ou la perte d'un domicile ou d'une adresse de référence. Garants d'une existence administrative, ils sont le

socle de toute demande d'aide sociale. L'absence d'adresse officielle et la disparition des registres entraînent donc de nombreuses conséquences administratives et sociales.

L'adresse de référence, la citoyenneté des invisibles

Il est difficile d'interroger la citoyenneté des personnes invisibles. Ce questionnement remet inévitablement en doute la notion même de citoyenneté. En ce qui concerne les personnes les plus précaires, on peut même se demander si cette question ne manque pas de tact, « tant les soucis matériels et quotidiens des sans-domicile la rendent incongrue, comme un produit de luxe, une question pour les *insiders*, pour ceux qui ne connaissent pas les problèmes des *outsiders* » (Murard, 2005).

Cette question soulève pourtant des éléments essentiels de la citoyenneté telle qu'elle a été établie, dans son caractère novateur, à partir de la Révolution française. D'abord, parce qu'elle concerne en principe tout le monde, les pauvres comme les riches. Ensuite, par le fait qu'elle présuppose des capacités de participation et de dévouement vis-à-vis de l'État et de la loi, d'où la proscription des femmes, des étrangers et des criminels. Parce qu'elle est politique, la citoyenneté renvoie à des normes sociales auxquelles il ne s'agit pas de déroger (Battegay, 2011). De cette manière, la visibilité peut être définie en tant que norme, restaurée par des forces publiques. Se détacher du « système », devenir « hors-norme », c'est devenir invisible. Ainsi, les défaillants, les inciviques, et les marginaux sont privés de cette reconnaissance de citoyenneté. Inclus de droit, ils restent exclus de fait. Le droit de vote, synonyme de l'exercice démocratique, devient de cette manière l'aspect le moins politique (Murard, 2005) : à quoi cela sert-il de voter si l'on est de toute manière, exclu de la société ?

En Belgique, le droit de vote est réservé aux seuls citoyens inscrits au Registre national. L'inscription au registre, par le biais de l'adresse de résidence habituelle, est le socle de toute existence administrative. Or, la perte ou l'absence d'une adresse entraîne la radiation d'office[4], un mécanisme qui équivaut à un nettoyage

4. Suivant l'article 8 de l'arrêté royal du 16 juillet 1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers, « l'administration communale recherche les personnes qui, sans avoir effectué la déclaration de changement de résidence prévue à l'article 7 de l'arrêté royal du 16 juillet 1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers, ont établi leur résidence principale dans une autre commune ou à l'étranger ». Si la résidence principale de ces personnes n'est pas retrouvée, le Collège communal prend la décision d'une radiation d'office. Celle-ci est établie à la suite d'un rapport d'enquête présenté par l'officier de l'état civil, constatant l'absence d'une résidence principale.

administratif. L'adresse devient de cette manière l'élément primordial au recouvrement des droits et de la citoyenneté.

C'est ce qui a motivé l'introduction du principe d'adresse de référence en 1992, un artefact administratif qui permet à des personnes qui ne disposent pas d'une adresse de résidence d'obtenir un ancrage résidentiel, une adresse où leur courrier peut être reçu et transmis. Il faudra cependant attendre la loi du 24 janvier 1997 pour qu'elle soit accessible aux sans-abri. L'adresse de référence poursuit alors un double objectif. D'abord, elle permet à des personnes qui ne disposent plus d'adresse de recouvrir leur existence administrative et leurs avantages sociaux (mutuelle, allocations familiales, chômage et autres revenus de substitution). Ensuite, elle permet un suivi de l'individu, tant par le biais de l'administration que par des tiers éventuels (forces de l'ordre, huissiers de justice, etc.).

Pourtant, aujourd'hui, les pratiques liées à l'octroi de l'adresse de référence diffèrent d'un CPAS à un autre. Pour cause, une législation qui tente de cadrer, tant bien que mal, ces « bricolages administratifs ». Le cadre légal reste flou et autorise de trop nombreuses interprétations abusives (Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, s. d.).

Une application qui diffère d'un CPAS à un autre

Pour obtenir une adresse de référence, il s'agit de remplir trois conditions, prévues par la loi. D'abord, la demande doit être adressée directement auprès d'un CPAS, qui doit être territorialement compétent. Ensuite, le CPAS vérifie que le demandeur ne dispose pas de ressources suffisantes pour accéder à un logement. Enfin, il faut que la personne soit radiée au préalable, ce qui veut dire qu'elle ne dispose pas déjà d'une adresse et donc d'une inscription au registre de la population. Dans le cas où la personne possède une adresse, il sera nécessaire d'entamer des démarches de radiation et il appartiendra à la commune d'en effectuer la vérification avant de procéder à l'inscription en adresse de référence. Si elle est limitée dans le temps en vertu de la loi, l'interprétation de ce délai, tout comme la vérification des autres conditions, varie d'un CPAS à un autre, les contrôles étant la plupart du temps motivés par la lutte contre la fraude sociale, elle-même définie par une politique propre à chaque CPAS.

Une compétence territoriale difficile à vérifier

La compétence territoriale du CPAS doit être vérifiée et analysée. Si le demandeur est hébergé « à gauche à droite », situation fréquente dans des circonstances d'errance, l'assistant social devra d'abord déterminer l'occurrence de sa présence sur le territoire communal. Une enquête sociale, qui repose sur des éléments de

fait, est entamée. Dans certains cas, si l'enquête ne parvient pas à déterminer cette compétence territoriale, la personne doit fournir une preuve de sa présence[5] sur le territoire de la commune, ce qui peut s'avérer particulièrement difficile pour une personne sans-domicile. Par manque de temps, des stratégies sont mises en place. Fournir des tickets de caisse prouvant que les achats se font sur le sol communal est régulièrement évoqué comme exemple par nos intervenants. Pourtant, ce n'est pas parce que les achats sont effectués dans une autre commune que l'on y réside par défaut.

> Un autre CPAS a décidé de supprimer l'adresse de référence d'un sans-abri en raison d'un manque de collaboration [...]. L'enquête sociale incluant l'examen des extraits de compte bancaire de cet homme a révélé qu'il achetait la plus grande partie de sa nourriture dans une autre commune. Il s'en est justifié en disant qu'il trouvait que le pain de la boulangerie qu'il fréquentait était meilleur. (Tribunal du travail de Bruxelles, 14 mars 2016, cité par Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, s.d.)

La radiation préalable, une entrave à la citoyenneté

La personne qui demande une adresse de référence doit être radiée préalablement. Pourtant, cette exigence n'apparaît pas dans la loi, seulement dans une circulaire de 1992 qui pose la condition de « n'être inscrit à aucun titre dans aucun registre communal de la population en Belgique » (Conseil consultatif de la santé et d'aide aux personnes, 2012). Si l'adresse de référence apparaît comme un droit, il faudrait alors perdre les siens pour les recouvrer ensuite. Cette disposition pose également problème dans le cas où la radiation n'est pas possible. C'est le cas, notamment, pour les personnes qui sont hébergées et domiciliées temporairement chez des proches. Dans le cas où cet hébergement provisoire se trouve en dehors du territoire belge, la désinscription du régime consulaire s'avère complexe et l'obtention d'une adresse de référence impossible.

> J'ai été pendant presque 25 ans indépendant. J'ai fait faillite malheureusement, et ensuite, tout a dégringolé, la faillite, le divorce, la déprime et l'errance. J'ai à peu près erré pendant un an et demi chez des amis. À un moment donné il fallait prendre une décision donc je me suis rayé de mon administration communale pour me

5. La présence sur le territoire de la commune est déterminée par la *situation de fait* : un constat est établi afin de déterminer si la personne séjourne dans la commune durant la majeure partie de l'année.

> domicilier en France, chez un ami. Je me suis inscrit à l'ambassade de Paris. [...] Je suis resté là-bas, j'ai essayé de me faire une situation un peu en France, ce qui n'a pas été simple. Au final je me suis résigné à revenir sur la Belgique. C'est là que les problèmes administratifs ont commencé à être réels. C'est-à-dire j'arrivais à perdre mes droits à la mutuelle [...]. J'avais plus de domicile et inscrit au registre national en France, mais impossible d'avoir une adresse de référence ici en Belgique en tant que sans-abri. Pourquoi ? Parce qu'on ne pouvait pas me radier du registre [français]. [...] Je n'étais nulle part, j'étais inexistant en Belgique. Existant en France [administrativement], mais inexistant en Belgique. (Entretien anonyme réalisé le 12 août 2019)

De nombreuses situations d'errance peuvent amener des personnes à quitter leur territoire d'origine. Afin de ne pas perdre leur ancrage administratif, ces personnes ont bien souvent recours à une inscription dans des postes consulaires. En Belgique, un retour compliqué peut nécessiter le recours à une adresse de référence, impossible si l'ambassade du pays d'accueil n'a pas effectué la radiation. Cet exemple montre que la juxtaposition de différentes pratiques administratives peut évoluer en entraves à la citoyenneté.

Aussi, afin de répondre à l'exigence de la radiation et afin d'éviter un vide administratif pour le demandeur, certains CPAS collaborent avec les services de population, afin d'octroyer l'adresse de référence avant la radiation effective. Cet arrangement administratif n'est appliqué que dans certaines communes, CPAS et services de population ne collaborant pas toujours pas défaut.

Une limitation dans le temps relative

Une adresse de référence est un dispositif temporaire, soumis à révision tous les trimestres. Des renouvellements successifs remettent en cause ce caractère temporaire. Passé le délai d'un an, le service de la population envoie une demande de vérification au CPAS. Des prolongations peuvent être acceptées, celles-ci pouvant aller de 6 à 9 mois. Si le CPAS n'est pas regardant, certaines adresses de référence peuvent être renouvelées indéfiniment. Un CPAS plus attentif effectuera quant à lui des contrôles plus fréquents. Cela explique les différences qu'il peut y avoir entre différents CPAS, en termes de nombre d'adresses de référence. En termes de durabilité du dispositif, certaines communes deviennent alors les *bonnes adresses*.

> À * [commune particulièrement favorisée], on est de l'ordre de 200 adresses de référence, ce qui me parait moi, à titre personnel,

> énorme [au vu de la situation sociodémographique de la commune]. Mais voilà c'est aussi l'héritage du fait qu'on n'ait pas priorisé cette tâche-là. Enfin je sais pas si vous êtes Bruxellois ou pas, mais 200 SDF à *, j'en vois pas. Je sais que à ** [une autre commune], ils étaient à un truc du style 300 adresses de référence il y a deux, trois ans. Et là, la police a fait des espèces de matraquages là-dessus et ils ont repéré tous les gens en adresse de référence, ils les ont entre guillemets fliqués. Et ils ont fait plein d'inscriptions d'office[6]. Il en a plus que 30 le gars. Voilà moi j'ai un gros problème. À *** [commune défavorisée] je crois qu'ils sont de l'ordre de 90 quoi. Enfin on n'est pas du tout dans les mêmes réalités, moi je suis à 200. Alors soit eux sont super difficiles, soit moi j'ai un mauvais process. (Entretien réalisé auprès d'un CPAS de la Région bruxelloise le 21 janvier 2020)

La lutte à la fraude sociale comme toile de fond

Effectuer le suivi d'une personne qui bénéficie d'une adresse de référence n'est pas évident, particulièrement lorsque la personne ne dispose pas d'un revenu d'intégration, ce dernier reposant en partie sur des contrôles. La loi impose la collaboration[7] d'une part, et la réponse aux enquêtes sociales d'autre part. Un projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) est attribué à la personne, et ce, entre autres, afin de l'amener à trouver un logement. Il est exigé de la personne qui bénéficie d'une adresse de référence de se présenter tous les trois mois auprès du CPAS. Si la personne ne se présente pas dans ce délai, une convocation est envoyée par courrier… à l'adresse même où le courrier n'est pas relevé. S'en suivra, après passage au comité du CPAS, une radiation d'office de l'adresse de référence auprès de la commune.

> Si la personne a un revenu d'intégration il n'y a pas de problème parce que chez nous il y a un enjeu sur le revenu d'intégration, c'est-à-dire on sort du fric tous les mois. [Pour les adresses de référence], il se peut qu'on ait parfois oublié des personnes qui

6. Lorsqu'une personne n'effectue pas spontanément son changement d'adresse, la commune, après constat par l'agent de quartier, peut l'inscrire d'office au registre de la population.

7. La collaboration du bénéficiaire implique, par exemple, de se rendre aux rendez-vous fixés avec le CPAS, de relever son courrier ou encore de réagir au téléphone (Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, s.d.)

> ne sont pas aidées financièrement. Ils viennent chez nous, on leur octroie parce qu'ils sont dans les conditions : ils sont radiés d'office, ils sont SDF. Et après ces gens-là parfois on les voit plus, les assistants sociaux changent, le dossier part aux archives et on oublie. Et donc il faut inventer des outils de contrôle et ici, et on en a peu. (Entretien réalisé auprès d'un CPAS de la Région bruxelloise le 29 janvier 2020)

Certains CPAS soulèvent un manque dans la contractualisation de l'aide, qui puisse apporter des garanties en termes de réintégration sociale (logement, emploi, etc.). En effet, il n'y a pas d'autre obligation que de venir chercher son courrier.

> Certains CPAS vont par habitude dire « vous n'avez pas recherché de logement, je supprime votre adresse de référence, vous n'avez pas fait d'effort pour ceci », mais ce n'est pas des arguments fort légaux, enfin en tout cas je ne peux pas dire « en vertu de l'article machin chouette vous n'avez pas recherché de logement et je trouve que vous ne faites aucun effort et donc la loi m'autorise parce que j'estime que vous ne faites aucun effort quoi ». (Entretien réalisé auprès d'un CPAS de la Région bruxelloise le 29 janvier 2020).

Pourtant, si certains CPAS s'estiment trop souples dans les conditions d'octroi, le dispositif ne rencontre pas toujours son public cible. D'abord, parce qu'il est parfois méconnu des personnes concernées, c'est ce qu'ont soulevé, entre autres, les analyses sur le non-recours aux droits (Observatoire de la santé et du social, 2019). Ensuite, parce que les pratiques diffèrent d'un CPAS à un autre, certains refusant l'octroi d'une adresse de référence. Ces refus reposent parfois sur un jugement arbitraire à propos des conditions d'octroi (comme, par exemple, un niveau de revenu jugé suffisant).

Conclusion

Si la perte de logement peut amener à une disparition administrative et à une exclusion des droits sociaux, elle n'en demeure pas moins le résultat de problèmes multiples qui s'étendent au-delà de la seule absence de logement. Elle est bien souvent la conséquence de trajectoires de vie et de processus complexes.

Pourtant, l'adresse et le logement restent les éléments essentiels au recouvrement des droits sociaux. De cette manière, l'adresse de référence devient un outil indispensable à la réalisation des droits de citoyenneté et à la construction d'un avenir digne (Observatoire de la santé et du social, 2018). Pour les personnes

sans-abri, elle est le seul moyen de récupérer un revenu d'intégration et plus tard, un logement.

Les enquêtes en cours montrent déjà les disparités entre les CPAS en matière d'octroi de l'adresse de référence. Si certains sont fortement sollicités, d'autres le sont peu, principalement en raison de leur situation géographique, les CPAS des communes rurales ayant tendance à se présenter comme incompétents en la matière. La relégation vers les communes plus importantes apparaît comme une réalité. Ces situations sont particulièrement problématiques lorsqu'il s'agit de vérifier la compétence territoriale.

Aussi, si la lutte à la fraude sociale au sein des CPAS est une préoccupation grandissante, elle ne concernerait, selon une étude de 2015 du SPP Intégration sociale que 4,5 % de fraudeurs. Les nettoyages administratifs drastiques ne peuvent, à la rencontre de ces chiffres, concerner que des personnes qui « profitent du système ». Pourtant, ces prétendus abus relèvent bien souvent de stratégies de survie plutôt que d'une réelle volonté de fraude, le montant des allocations ne permettant pas toujours d'assurer le minimum nécessaire d'existence (Loriaux, 2018).

En Belgique, la politique du sans-abrisme se concentre sur l'échelle régionale et communale. Pourtant, la problématique relève d'une échelle qui dépasse ces frontières. L'appliquer à l'échelle locale équivaut à dissoudre la problématique et l'image qu'elle renvoie au bénéfice d'une perspective plus large (Murard, 2005). Aussi, comme Simmel (2018) l'avait déjà observé, l'assistance, en contribuant à la régulation sociale, vise davantage la collectivité que l'individu. « S'en sortir » implique un transfert du collectif vers le singulier, d'acquérir le statut d'individu, de citoyen. Le sans-domicile présent dans l'espace public, lorsqu'il « dérange », exprime la légitimité de cette citoyenneté. C'est de cette légitimité qu'il s'agit, et l'adresse de référence n'en est que la première étape.

Bibliographie

Battegay Alain, 2011, « Ambivalences de la citoyenneté » in *Migrations Societé*, n° 136(4), p. 55-66.

Foucault Michel, 1997 [1976], *Il faut défendre la société*, Cours au Collège de France, Le Seuil, Paris, 304 p.

Kitts Antony, 2008, « Mendicité, vagabondage et contrôle social du moyen âge au XIXe siècle : état des recherches » in *Revue d'histoire de la protection sociale*, nº 1(1), p. 37-56.

Lautier Bruno & Salama Pierre, 1995, « De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le Tiers Monde » in *Revue Tiers Monde*, nº 36(142), p. 245-255.

Laval-Reviglio Marie-Claire, 2002, « Pauvreté et citoyenneté politique » in *Le Genre humain*, nº 38-39, p. 245-272.

Loriaux Florence, 2018, « Les pauvres sont des experts de la fraude à l'aide sociale » in *Pauvrophobie. Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté*, Luc Pire éditions, Bruxelles, p. 161-164.

Murard Numa, 2005, « La citoyenneté des sans-domicile. Introduction » in *Les SDF : visibles, proches, citoyens*, PUF, Paris, p. 195-204.

Rea Andrea & Bietlot Mathieu, 2006, « Les changements du code de la nationalité en Belgique. De la peur de l'étranger à son inclusion sous condition » in *Immigration et intégration en Belgique francophone. État des savoirs*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, p. 141-178.

Schnapper Dominique, Costa-Lascoux Jacqueline & Hily Marie-Antoinette, 2001, « De l'État-nation au monde transnational » in *Du sens et de l'utilité du concept de diaspora. Revue Européenne des Migrations Internationales*, nº 17(2), p. 9-36.

Simmel Georg, 2018 [1907], *Les Pauvres*, PUF, Paris, 108 p.

Tassin Étienne, 1994, « Identités nationales et citoyenneté politique » in *Esprit (*1940-), nº 198 (1), p. 97-111.

Zamora Daniel, 2017, *De l'égalité à la pauvreté. Les reconfigurations de l'assistance et les transformations de l'Etat social belge (1925-2015)*, Éditions de l'université de Bruxelles, Bruxelles, 550 p.

Autres sources :

CRISP, Centre de recherche et d'informations socio-politiques, 2019, *Vocabulaire politique du CRISP*.

Conseil consultatif de la Santé et de l'Aide aux personnes – Section Action sociale, 2012, *Évaluation du dispositif « adresse de référence » pour les sans-abri et de son application dans les dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale.*

Forum Bruxelles contre les inégalités, 2015, *Adresse de référence pour les sans-abri.*

SPP Intégration sociale, 2015, *Pauvreté en Belgique, Annuaire 2015.*

Observatoire de la santé et du social, 2019, *Précarités-mal-logement et expulsions domiciliaires en Région bruxelloise*, Commission communautaire commune.

Observatoire de la santé et du social, 2018, *Le (non) recours aux procédures de recours en matière de logement*, Commission communautaire commune.

Observatoire de la santé et du social, 2016, *Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise*, Commission communautaire commune.

Rea Andrea, Schmitz Patricia, Mondelaers Nicole & Giannoni David, 2001, *La Problématique des personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale*, université Libre de Bruxelles, Groupe d'étude sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion (GERME).

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, s. d., *L'adresse de référence auprès d'un CPAS Étude de la jurisprudence des cours et tribunaux du travail* 2016-2017.

SPP Intégration Sociale, 2017, *Guide pour les sans-abri*.

SPP Intégration Sociale, 2013, *Étude sur la fraude sociale au sein des CPAS*.

Résumé : En Belgique, la domiciliation et l'inscription au Registre de la population constituent un préalable à l'accès aux droits sociaux, ainsi qu'un indicateur d'intégration et de reconnaissance sociale. Pour les personnes

sans-domicile, un dispositif administratif a été mis en place : l'adresse de référence. Celui-ci permet, entre autres, de disposer d'une inscription au registre de la population et pour la personne d'obtenir une existence de droit et administrative. Pourtant, aujourd'hui, son application diffère d'un organisme d'aide sociale (appelés CPAS) à un autre, les contrôles étant la plupart du temps motivés par la lutte contre la fraude sociale, elle-même définie par une politique propre à chaque CPAS.

Mots-clefs : adresse de référence, sans-domicile, résidence, aide sociale, CPAS, Bruxelles, citoyenneté, sociologie, urbanisme.

Abstract: In Belgium, registration in the Population Register is a prerequisite for access to social rights, as well as an indicator of integration and social recognition. For homeless people, an administrative system has been set up: the reference address. Among other things, this allows the person to be registered in the population register and to obtain a legal and administrative existence. However, today, its application differs from one social welfare organization (called CPAS) to another, the controls being most of the time driven by the fight against social fraud, itself defined by a specific policy of each CPAS.

keywords: reference address, homeless, residence, social assistance, CPAS, Brussels, citizenship, sociology, urbanism.

HAL
archives-ouvertes.fr

Liliane Crips et Marie-Louise Pelus-Kaplan (dir.), De l'esclavage à l'intégration : vivre et combattre l'exclusion, Michel Houdiard Éditeur, Paris, 2020, 180 p.

Marine Puloch

▶ To cite this version:

Marine Puloch. Liliane Crips et Marie-Louise Pelus-Kaplan (dir.), De l'esclavage à l'intégration : vivre et combattre l'exclusion, Michel Houdiard Éditeur, Paris, 2020, 180 p.. 2021. hal-03323268

HAL Id: hal-03323268
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323268

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Compte rendu

Liliane Crips et Marie-Louise Pelus-Kaplan (dir.), *De l'esclavage à l'intégration : vivre et combattre l'exclusion*, Michel Houdiard Éditeur, Paris, 2020, 180 p.

Marine Le Puloch

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Liliane Crips et Marie-Louise Pelus-Kaplan (dir.), *De l'esclavage à l'intégration : vivre et combattre l'exclusion*, Michel Houdiard Éditeur, Paris, 2020, 180 p.

Marine Le Puloch
Université de Paris

Le livre dont nous rendons compte est une collection d'articles publiés en 2020 qui couvrent un très large spectre, géographique – l'Europe, le Moyen Orient, l'Océanie et l'Amérique –, chronologique – de la première moitié du XIXe siècle à nos jours – et disciplinaire – histoire, géographie, sociologie, anthropologie, et sciences politiques. Il convient surtout de souligner que la parole est donnée tant aux universitaires qu'aux acteurs de la société civile, du bénévole d'organisations non-gouvernementales au militant communiste – témoins et acteurs de ces parcours de migrants et des politiques d'insertion dans le monde. Il s'agit d'une histoire monde en quelque sorte avec une multiplicité de points de vue traitant d'une diversité de sujets, ici de la politique française ethnocidaire à la Réunion, et là de l'errance des enfants qui n'en ont plus « que le nom » (p. 115) dans les rues de Bucarest, au cœur de l'Union européenne.

Dans une introduction méthodologique, Anne-Emmanuelle Demartini relève ainsi la pluridisciplinarité de l'ouvrage et la variété de ses contributeurs, s'interrogeant sur la relation entre l'Université et la société civile – entre « savoirs et engagement citoyen » (p. 16) – autour de la question de l'exilé – lui-même entre exclusion et intégration. Réfugié, migrant, demandeur d'asile, la figure de l'exilé est complexe et mérite toute l'attention que ce livre lui porte, d'autant plus aujourd'hui qu'elle fait ressurgir des démons dont on pensait pourtant être délivré.

Le livre suit un plan en quatre parties dont l'introduction et trois autres chapitres intitulés « Le long chemin de l'esclavage à l'intégration : entre projets utopiques et combats politique », « L'Europe et ses vagues migratoires, entre accueil et exclusion », et « Et aujourd'hui : espoirs et rêves déçus des migrants dans un monde instable ». André Gueslin y analyse l'histoire des plus pauvres en France, Ligia Livadă-Cadeschi l'esclavage dans les Principautés roumaines, Caterine Quiminal les flux migratoires en Europe, Laurent Faret l'exil des Centraméricains au Mexique, Liliane Crips les politiques d'immigration restrictives menées en France ainsi que dans l'Union européenne…

Rendre compte d'une telle variété d'articles requiert un choix forcément subjectif ; celui-ci est fondé sur l'actualité, d'abord : les réfugiés de guerre Syriens, les enfants des rues et, plus loin dans le temps mais plus proche peut-être du lecteur français, la politique de leur gouvernement dans les Départements d'Outre-Mer (DOM) dans les années 1960 et 1970.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, le témoignage de Maher Akhttiar, « migrant volontaire Syrien devenu réfugié et acteur dans le système d'accueil français » nous renseigne sur son parcours de bénévole auprès d'associations d'aide aux réfugiés Syriens dans un récit particulièrement sincère et touchant. Ayant obtenu un doctorat d'histoire en 2013 à l'Université Paris-Diderot (Université de Paris), et empêché de rentrer en Syrie après 2011 et les manifestations pacifistes du peuple contre le pouvoir de Bachar Al Assad, Maher Akhttiar décide d'aider ses compatriotes réfugiés en France. L'auteur souligne que le rôle de l'État français – logement des familles réfugiées dans les villages et rôle des assistants sociaux notamment – vient renforcer celui des organisations non-gouvernementales qui interviennent dans des domaines tout aussi vitaux et variés, traduction de textes administratifs et médicaux, échanges avec le personnel médical ou avec d'autres services, mise à disposition d'un accès à internet pour communiquer avec les proches et échanger des nouvelles, etc… Ainsi, si Maher Akhttiar conclut qu'« on préfère ne pas quitter son chez soi » et admet qu'il est demeuré en France « sans avoir vraiment le choix », il termine sur une note d'optimisme, estimant que la France « offre une des images d'un meilleur monde *possible* » (p. 99, c'est nous qui soulignons).

En espérant que l'avenir donne raison au témoignage de ce Syrien, la contribution de l'anthropologue Clémence Valin dans la même partie offre une image désolante de la politique actuelle de l'Europe envers « les enfants des rues de Bucarest ». Livrés à eux-mêmes depuis la chute de Nicolae Ceausescu, vivant de mendicité, de rapines et de prostitution, ils sont eux-mêmes très tôt parents, ainsi depuis déjà deux générations. Enfants fugueurs ou abandonnés, la plupart sont roms. Les chances sont grandes qu'après à peine une semaine passée à la rue ils y

restent. Les organisations non-gouvernementales qui tentent de venir en aide à ces enfants déplorent que la Roumanie soit entrée en 2007 dans l'Union européenne sans que celle-ci joue le rôle social qui lui incombe en posant pour préalable le respect et l'application des dispositions de la Déclaration des droits de l'enfant adoptée par l'ONU en 1959.

Enfin dans la seconde partie de l'ouvrage, l'article de Christian Félicité sur l'ordonnance-Debré de 1960 et la politique du Bureau pour le développement des Migrations intéressant les DOM (BUMIDOM) à La Réunion, se singularise par la franchise du ton qui n'entrave pourtant en rien la rigueur du propos. Très engagé depuis son plus jeune âge à l'exemple de son père communiste, l'auteur cadre son propos autour de la question des migrations forcées des populations Réunionnaises, notamment des enfants qui, séparés de leurs parents, étaient envoyés en métropole au prétexte que La Réunion était surpeuplée, et fournissaient du même coup une main d'œuvre bon marché à l'Hexagone. Dans ce récit de la politique française à La Réunion, entre stérilisations et avortements contraints, « enfants de la Creuse » exploités dans les fermes et persécutions politiques, on retiendra surtout l'authenticité du témoignage d'un militant anticolonialiste qui s'insurge contre une politique ethnocidaire.

Les autres contributions mériteraient elles aussi qu'on s'y arrête, mais le choix au profit de celles d'acteurs de la société civile, offre un aperçu assez fidèle de cette collection d'articles, qui reflète le double objectif que se sont fixé les auteurs : un projet interdisciplinaire et « un partenariat entre monde universitaire et société civile ».

HAL
archives-ouvertes.fr

Des dieux, des hommes et pas de rapports sociaux ?

Christophe Darmangeat, Jean-Loïc Le Quellec

▶ **To cite this version:**

Christophe Darmangeat, Jean-Loïc Le Quellec. Des dieux, des hommes et pas de rapports sociaux ?. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323274

HAL Id: hal-03323274
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323274

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Note critique

Des dieux, des hommes et pas de rapports sociaux ?

Christophe Darmangeat & Jean-Loïc Le Quellec

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous Creative Commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Des dieux, des hommes, et pas de rapports sociaux ?

Note critique

Christophe Darmangeat & Jean-Loïc Le Quellec

À propos de :

Joseph Béhé, 2021, *Et l'homme créa les dieux, d'après l'œuvre de Pascal Boyer*, Futuropolis, Paris, 368 p.

Pascal Boyer, 2001, *Et l'Homme créa les dieux. Comment expliquer la religion*, Robert Laffont, Paris, 361 p.

La récente parution d'une bande dessinée directement tirée du livre de Pascal Boyer écrit il y a vingt ans fournit l'occasion de revenir sur un texte aussi ambitieux que problématique.

La pratique scientifique consistant à découvrir des liens logiques qui sous-tendent et relient un ensemble déterminé de faits suppose deux grandes tâches. La première est évidemment d'inventorier ces faits, de les délimiter et de les décrire avec toute la précision nécessaire. La seconde, qui intervient à la suite de la précédente, consiste à forger une méthode de raisonnement capable de pénétrer ces faits, de révéler leur logique intime, autrement dit d'en dégager les lois.

Le livre de Pascal Boyer, au titre si prometteur – *Et l'homme créa les dieux* – échoue sur ces deux plans. Ainsi qu'on le verra en première partie, il traite beaucoup moins du fait religieux (le lecteur attendra d'ailleurs vainement de savoir ce qu'il conviendrait d'entendre par ce terme) que de croyances en général. Surtout, les croyances sur lesquelles il s'appuie, loin de procéder d'un rigoureux inventaire

d'observations, sont pour la plupart détachées de tout contexte social. Ce sont des croyances « en général », susceptibles selon lui de constituer une matière première de qualité pour étudier « la religion ». Mais, et c'est tout aussi problématique, Pascal Boyer n'envisage jamais la croyance qu'en la reliant toujours en fil direct à des prédispositions psychologiques de l'être humain. La société, dans cette étrange sociologie, est en quelque sorte court-circuitée et neutralisée. Elle se voit ramenée à un milieu propice à la propagation de ces « faits culturels », mais rien de plus : elle n'en détermine pas la nature, en tout cas sur les aspects essentiels. Nullement propre à ce livre, une telle approche est commune à l'ensemble des disciplines (sociobiologie, psychologie évolutionniste, etc.) qui affirment la possibilité de raisonner sur des comportements humains en faisant abstraction des structures sociales. Or, s'appliquerait-elle à des faits soigneusement inventoriés et caractérisés, cette méthode n'en appellerait pas moins bien des critiques, présentées en seconde partie.

Une coupable liberté avec les faits

Il est question dans ce livre de « la religion en général », de « la diversité du sentiment religieux », et de « la plupart des religions »... sans que le terme « religion » soit jamais défini. C'est ennuyeux, car ce concept est susceptible de connaître de nombreuses acceptions différentes. Il y a un siècle, James Henry Leuba en recensait quarante-huit (Leuba, 1912) ; plus récemment, Daniel Dubuisson en comptait cinquante-six (Dubuisson, 1998), et il y en a certainement bien d'autres.

À cette imprécision, Pascal Boyer ajoute celle des questions auxquelles il se propose de répondre : « Pourquoi existe-t-il, plus ou moins partout, des religions ? », « Pourquoi existe-t-il plusieurs religions plutôt qu'une seule ? », « Pourquoi certains hommes croient-ils ? » (p. 74). On appréciera notamment le « plus ou moins partout », qui fait que la première question pourrait utilement être modifiée en « pourquoi n'y a-t-il pas des religions partout ? » Toutes ces questions masquent en réalité une série d'affirmations qui pourraient être longuement discutées : qu'il y aurait (ou pas ?) des religions partout, qu'en général les hommes croient, qu'il existe plusieurs religions, mais qu'il existerait néanmoins quelque chose qui mériterait d'être appelé « la » religion.

Sans relever ces difficultés, l'auteur nous offre un préambule méthodologique où il déclare ne pas vouloir adopter « un procédé de recherche habituel en anthropologie », mais qu'il assimile à un « pensum » (p. 81). Ce « procédé », qu'il se refuse donc à suivre, c'est de « recueillir suffisamment d'exemples dans le monde entier et de les comparer » (*ibid.*). Il rejette cette démarche, car, à ses yeux, elle reviendrait à refaire un travail tel que celui de Frazer qui, dans *Le Rameau*

d'or, n'aurait réalisé qu'une « compilation stérile », puisque « les catalogues n'expliquent rien » (*ibid.*). Certes, les catalogues, seuls, n'expliquent rien, mais en anthropologie comme dans toutes les sciences, ce sont bien eux qui livrent la matière à expliquer. Ainsi, plutôt que de s'infliger le « pensum » d'examiner les faits ethnographiques, Pascal Boyer, lui, préfère s'en tenir à une poignée de cas, toujours les mêmes, utilisant d'abondance des informations concernant les Fang, chez lesquels il a séjourné, moindrement les Kwaio des îles Salomon, et beaucoup plus rarement d'autres populations. Pour le reste, il préfère raisonner à partir d'« expériences de pensée » tirées de son imagination. Si stimulantes qu'elles puissent être, celles-ci sont largement déconnectées de la réalité ethnologique – laquelle, régulièrement, les contredit.

L'ouvrage procède donc d'un exercice d'ethnologie-fiction, en ne se basant que sur un nombre très restreint de cas concrets et en inventant tout simplement les autres. Par exemple, pour illustrer ce que les psychologues appellent l'hypothèse essentialiste, il affirme que, dans un groupe où l'on suppose que tous les individus partagent une « essence » commune, on pourrait très bien imaginer « le cas improbable, mais possible, d'un étranger qui parlerait parfaitement leur langue, préférerait la nourriture qu'ils préfèrent et manifesterait tous les signes d'appartenance au groupe, mais serait quand même un étranger » (p. 414). Certes, on pourrait très bien l'imaginer, mais cela ne correspondrait qu'à une partie de la réalité, puisqu'il existe bel et bien des cultures de type « non-essentialiste ». C'est notamment le cas en Amazonie, où l'identité se fonde sur des propriétés externes, comme la parure ou les coutumes épulaires, et non sur une essence interne immuable. Si l'on reprend l'exemple de l'étranger imaginé par Pascal Boyer, dans une telle société, ses propriétés externes le désigneraient comme non-étranger, au contraire de ce que l'auteur imagine à tort (Fortier, 2019).

La démarche adoptée par Pascal Boyer le conduit donc à multiplier les affirmations non documentées, simplement introduites par des formules du type « dans de nombreuses cultures… », et soutenues, dans le meilleur des cas, par la citation d'un seul exemple, le plus souvent pris chez les Fang. Un tel procédé n'est pas acceptable. Pire, il arrive que la documentation qu'il présente soit entièrement fictive, comme ici :

> On commence par entendre parler de cas de maladies ou d'accidents particuliers que les gens interprètent comme les conséquences des actes des dieux ou d'esprits, et on en infère ensuite que ces agents doivent posséder les pouvoirs nécessaires. (p. 280)

Mais de quels « gens » parle donc ici l'auteur ? Il ne peut s'agir que des gens en un sens très vague, puisque son exemple n'est pas localisé, et il pratique donc ici

une ethnographie de salon, à la façon d'un philosophe du XVIII^e siècle réfléchissant sur la condition humaine à partir de quelques lectures sur les « sauvages » pour élaborer des considérations sur le comportement desdits sauvages *en général*. D'où des affirmations comme la suivante : « Les malheurs sont parfois expliqués sans faire référence à des agents particuliers : c'est le cas du mauvais œil » (p. 288). Le problème est non seulement que ce dernier n'est pas défini, le lecteur étant donc supposé être parfaitement informé à ce propos, mais qu'une fois de plus cette « croyance » n'est pas située, ni dans l'espace ni dans le temps. Il s'agit d'une sorte de « mauvais-œil-en-général »... qui risque fort de n'avoir jamais existé ailleurs que dans l'esprit de l'auteur. Or celui-ci commet un contresens sur l'expression « mauvais-œil » qui, contrairement à ce qu'il affirme, suppose bien l'action d'un agent particulier, une sorte de rayon ou de sécrétion agissant à distance et que, de l'Antiquité à la Renaissance, les savants ont tenté d'identifier (Caisson, 1998).

Plus loin, Pascal Boyer affirme que « l'énumération des six cent treize *mitzvot* de la loi juive ou des milliers de présages des textes sumériens et égyptiens est inconcevable sans le secours de l'écriture, tout comme les théologies complexes » (p. 405). C'est là une opinion des plus naïves, contredite par l'existence de nombreuses sociétés sans écriture, au sein desquelles des récits très longs et complexes sont mémorisés. Sans compter qu'il existe aussi des groupes connaissant très bien l'écriture mais qui refusent de l'utiliser à ces fins, préférant développer un « art de mémoire » permettant, par exemple, que soient mémorisées des épopées de plusieurs milliers de vers (Le Quellec & Sergent, 2017, p. 772-773).

Tout au long du livre, nombre d'affirmations sont ainsi présentées comme évidentes alors qu'elles sont en réalité problématiques. Ainsi :

> Nous n'essayons pas de déchiffrer des états émotionnels chez la balle de tennis. Nous ne supposons pas spontanément que nos plantes sont mortes de douleur. Nous n'imaginons pas que l'animal a fait un bond parce que le vent le poussait. Nous réservons les causes physiques aux événements mécaniques, les causes biologiques à la croissance et au déclin, et les causes psychologiques aux émotions et comportements. (p. 30)

On ne sait guère qui ce « nous » est censé désigner – l'humanité en général ou les Occidentaux actuels. L'ethnographie contredit en tout cas largement la première éventualité : d'innombrables traditions font très sérieusement état de montagnes qui se disputent, de fleuves qui poursuivent une personne coupable d'avoir rompu un tabou, de plantes qui parlent, qui désobéissent à leurs parents, qui allaitent un enfant, ou encore qui saignent ou crient quand elles sont blessées. Les motif-index, qui constituent des outils de travail de base pour tout folkloriste ou mythologue,

mais que l'auteur n'utilise pas, regorgent de tels exemples (Thompson, 1989).

Lorsque l'auteur affirme que « tout le monde sait qu'un animal appartient à une espèce et ne peut appartenir qu'à une seule espèce » (p. 68), on est en droit d'en douter, du moins, encore une fois, si cette affirmation est supposée concerner l'humanité dans son ensemble. Les êtres hybrides, métamorphoses et passages d'une « espèce » à l'autre sont en effet extrêmement répandus dans les mythes et traditions orales, et la limite entre l'humain et les autres animaux peut être conçue très différemment selon les cultures (Descola, 2005).

S'agissant des métamorphoses, Pascal Boyer affirme, en suivant les psychologues Frank Teil et Michael Kelly, qu'elles se produiraient préférentiellement entre catégories ontologiques proches. La formulation humoristique adoptée par l'auteur rapproche cette affirmation d'une simple évidence :

> Transformer un prince en crapaud ne pose pas de problème, parce que les crapauds sont des êtres animés qui vont où bon leur semble, ont des buts, des intentions, etc. [...] Tout cela serait difficile à imaginer si le prince était devenu un géranium en pot, et bien plus encore s'il se changeait en carburateur. (p. 99)

La question est ici : difficile à imaginer pour qui ? Peut-être pour l'auteur, peut-être pour certains jardiniers et pour les fabricants de carburateurs, mais alors comment se fait-il qu'on connaisse dans de nombreux mythes une calebasse qui parle (Le Quellec 2019), des arbres qui se combattent (Ford, 2019, p. 183-187) des outils qui se révoltent (Krickeberg, 1928, p. 126-127, Krickeberg *et al.*, 1962, p. 386-389) quand ce ne sont pas les ustensiles les plus divers (commodes, vases, bassines...) qui se changent en « démons » (Hayek, 2018) ? On voit bien ici que la méconnaissance du dossier mythologique conduit à établir des généralités trompeuses. Ces dernières semblent du reste, contredites par les travaux que l'auteur a lui-même conduits avec le psychologue Justin Barrett, et qui ont montré que les récits introduisant une violation ontologique (« il était une fois une casserole qui était toujours triste ») sont plus facilement mémorisés, donc adoptés, puis conservés dans les traditions orales.

Quant à prétendre élucider les données de la mythologie par des résultats d'expériences de psychologie, c'est prendre le risque de formuler d'autres « évidences » erronées, ou de produire des explications particulièrement réductionnistes. Ainsi, aborder la question des « fantômes » (catégorie fourre-tout mal définie) sous l'angle d'un « même schéma conceptuel "personne" dans le cerveau de tous les hommes » (p. 111), c'est négliger le fait que la notion de personne est en réalité des plus variables, comme l'ont montré les travaux récents sur le perspectivisme (Pérez, 2010 ; Viveiros de Castro, 2016).

Quand l'auteur, cessant de recourir à des exemples fictifs, s'appuie sur des données ethnographiques concrètes, il les réduit au statut de bizarreries, comme les *kallikantzaroi* que Charles Stewart compte dans sa liste des *exotikà* (démons mineurs) de Grèce. Utilisés dans l'argumentaire de l'auteur, ce ne sont que des « horribles lutins avec des cornes et une queue » (p. 120), alors que ces êtres ne peuvent certainement pas être réduits à des « lutins » et qu'il est impossible de comprendre leurs caractéristiques en faisant abstraction de leur situation calendaire. Pascal Boyer nous dit qu'ils « apparaissent et disparaissent comme par enchantement » (p. 121), mais cette façon de présenter les choses dénature complètement ces êtres mythiques, qui sont en réalité des incarnations des morts, ne devenant visibles dans notre monde que durant la période dite « des douze jours », quand s'ouvre le passage entre les mondes. Sa façon de traiter ces êtres néglige complètement ce qu'en dit pourtant sa source (Stewart, 1991, p. 173).

Reviennent régulièrement dans le livre des formules du type : « Dans de nombreuses cultures, le comportement des hommes est fortement influencé par ce qu'ils pensent de l'existence et des pouvoirs des ancêtres » (p. 38). Mais dans quelles cultures ? Dans quelle partie du monde ? À quelle époque ? L'auteur ne le dit pas. On pourrait multiplier les exemples :

> Dans certaines contrées, on dit que les dieux ont établi les lois qui régissent les hommes. Ailleurs, les dieux et les ancêtres se contentent de surveiller les gens et de sanctionner leur inconduite. Dans les deux cas, un rapport est établi entre compréhension morale (intuitions, sentiments, raisonnements sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas) et êtres surnaturels (dieux, ancêtres, esprits). Pourquoi ce lien est-il si naturel ? (p. 44)

La question est intéressante, mais avant de s'interroger sur la nature de ce lien, il aurait mieux valu se demander si ce dernier existe vraiment et, dans l'affirmative, s'il est réellement universel. Or il apparaît que la réponse à cette dernière question est négative. Il aurait suffi à l'auteur, pour s'en convaincre, de consulter les atlas ethnographiques élaborés à partir de la fin des années 1950 (Murdock, 1957 ; Murdock, 1967). Il est certes possible de discuter les résultats obtenus au terme de recherches basées sur de tels atlas, mais ils ont au moins le mérite de pouvoir être vérifiés (Swanson, 1960 ; Underhill, 1976 ; Peregrine, 1996 ; Roes & Raymond, 2003 ; Atkinson *et al.*, 2015).

À ce type de biais, si abondants dans ce livre qu'il serait fastidieux de les relever tous, s'ajoute le fait qu'il y est question tantôt de « la religion » et tantôt des « croyances ». Pascal Boyer consacre beaucoup d'énergie à tenter d'expliquer ce qui se passe dans notre esprit quand il « produit des croyances » (p. 442)… sans jamais

définir cette notion, pourtant très problématique. Il affirme simplement que les croyances sont le « contenu explicite de la pensée » (p. 444) dans la « tentative de justification ou d'explication des intuitions qui nous sont fournies par les processus implicites de notre sous-sol mental » (*ibid.*), mais cette définition pourrait tout aussi bien s'appliquer à la science. Pour l'auteur, la question centrale serait de savoir « pourquoi certaines personnes croient-elles et d'autres pas ? » (p. 463) – alors que, selon sa propre définition, ce sont pourtant tous les humains qui « croient ».

Paradoxalement, l'auteur finit par admettre que « rien ne prouve qu'il existe une chose comme "la religion" dans l'abstrait » (p. 466) – et l'on se demande alors pourquoi cet ouvrage a bien pu être écrit ! Pascal Boyer va même jusqu'à affirmer qu'il devrait souligner, « en bon anthropologue », que « cette idée de la religion en tant que domaine à part est non seulement dénuée de fondement, mais tout à fait ethnocentrique » (p. 453) – constat lucide que l'on peut accepter ou discuter (Le Quellec, 2015). Mais là encore, dans ces conditions, pourquoi ce livre ?

On peut alors retourner à Pascal Boyer ce passage très pertinent de son propre livre : « Au lieu d'ajouter nos vagues hypothèses aux vagues concepts des gens, nous ferions mieux de nous intéresser aux faits qui sont sous notre nez » (p. 305).

Des questions de méthode

Les sociétés humaines, que l'on parle des rapports objectifs qui règnent entre leurs membres, des conceptions que ces membres se font de ces mêmes rapports, ou de ceux qu'ils croient entretenir avec des forces ou des êtres surnaturels, sont marquées par une très grande diversité. C'est cette diversité qui a frappé tous ceux qui ont voulu réfléchir à ces phénomènes. Depuis l'Antiquité (et sans doute, depuis bien avant, même si nous n'en avons pas la trace) et, de manière systématique avec l'émergence de l'anthropologie sociale en tant que discipline scientifique, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, on s'est employé à rechercher quelles régularités, quelles « lois » pouvaient rendre ces variations intelligibles. Ce questionnement se poursuit aujourd'hui ; même si la disparition accélérée des sociétés sans État tarit peu à peu la récolte de matière première nouvelle, les immenses quantités de données recueillies dans les décennies précédentes (ainsi que les avancées de l'archéologie) continuent d'alimenter la réflexion sur les structures sociales et les représentations culturelles qui leur sont associées.

Cependant, au cours du XX^e^ siècle, un nouveau type de questionnement a émergé, dont les rapports avec le précédent ont souvent été conflictuels : partant du constat que l'espèce humaine, comme toutes les autres, était le produit de la sélection naturelle, divers scientifiques ont postulé que celle-ci avait imprimé un certain nombre de traits psychologiques ou comportementaux, qui en ont façonné

les cultures. En clair, si l'anthropologie sociale s'était jusque-là focalisée sur les variations culturelles, cette approche se concentre sur les invariants, censés émaner directement de notre passé biologique.

On retrouve ici la vieille opposition entre inné et acquis, ou entre nature et culture. Dans cette conception, les cultures se seraient développées au sein d'un espace en quelque sorte délimité d'avance par la nature ; réciproquement, les zones non occupées de l'espace des possibles nous renseigneraient sur ces contraintes. On y reviendra. Pour le moment, acceptons le principe de cette démarche et examinons les résultats obtenus.

D'une manière générale, un phénomène donné peut se situer quelque part entre deux cas extrêmes : soit les variations y sont très limitées et les constantes très fortes, auquel cas l'étude des secondes apportera alors beaucoup plus d'informations que celle des premières. Soit le phénomène est au contraire extrêmement divers et présente peu d'invariants, et alors ce sera l'inverse.

L'hypothèse qui anime la recherche de Pascal Boyer est qu'avec la religion, on se trouve beaucoup plus proche du premier cas de figure que du second : tout au long de l'ouvrage, il ne cesse de répéter que les croyances religieuses n'ont pioché que dans une partie très limitée de la gamme des possibles, et que l'identification de ces restrictions est très informative :

> L'esprit humain n'est pas devenu vulnérable à *n'importe quelles* croyances surnaturelles. Au contraire, parce qu'il contenait de nombreux systèmes d'inférence, il est devenu vulnérable à un ensemble très *restreint* de concepts surnaturels : ceux qui peuvent activer en même temps les systèmes d'inférence liés au vivant, à la prédation, à la mort, à la morale, aux échanges sociaux, etc. Seul un nombre limité de concepts est capable d'atteindre cette pertinence multiple : c'est pour cela que la religion a des traits communs dans le monde entier. (p. 474)

Le problème ici n'est pas seulement la mauvaise qualité des données sur lesquelles le raisonnement est bâti, comme on l'a vu en première partie. Il est que, de l'aveu même de l'auteur et malgré ses promesses réitérées, la récolte est en réalité bien maigre. Il est même difficile de savoir en quoi elle consiste exactement, tant la conclusion du livre ne conclut en réalité pas grand-chose ; on cherche en vain quelques paragraphes où les principaux résultats de la recherche seraient présentés de manière synthétique. En fait, ceux-ci semblent tenir en trois points essentiels. Le premier est que les êtres surnaturels dont traitent les religions sont le plus souvent imaginés à partir d'êtres réels, auxquels on prête telle ou telle faculté supplémentaire, plutôt que conçus de toutes pièces. Le deuxième, que ces êtres sont

doués de qualités leur permettant d'intervenir dans la vie sociale, en particulier dans ses aspects les plus marquants, comme la mort. Ainsi, quelles que soient leurs spécificités surnaturelles, on les envisage en partie comme des humains, doués de facultés d'observation, de conscience et d'action.

Sont-ce là des découvertes bien remarquables ? La première ne revient-elle pas au fait bien connu que l'imagination ne fait jamais du neuf qu'avec du vieux, et – tout comme la sélection naturelle, d'ailleurs – travaille à partir de l'existant plutôt qu'à partir de rien ? Quant à la deuxième, que nous apprend-elle réellement ? Ne sait-on pas depuis longtemps que l'esprit humain, qui a développé par la sélection naturelle une conscience, de même que l'aptitude à tenir compte de la conscience des autres, a tendance à prêter généreusement cette aptitude non seulement à divers êtres vivants, mais aussi à des êtres inanimés ou imaginaires ? Et qu'a-t-on appris réellement de ce qu'est la religion une fois qu'on a enfoncé cette porte déjà largement ouverte ?

La troisième conclusion principale à laquelle aboutit le livre affirme enfin que, contrairement à ce que suggère l'intuition, la pensée religieuse ne forge ni les structures mentales ni la morale :

> Récapitulons : notre évolution en tant qu'espèce de coopérateurs suffit à expliquer la psychologie du raisonnement moral, la façon dont les enfants et les adultes se représentent les dimensions morales de l'action. Cela ne nécessite aucun concept particulier d'agent religieux [...] Toutefois, lorsqu'on dispose de concepts d'agents surnaturels ayant un accès total à l'information stratégique, ces concepts deviennent d'autant plus saillants et pertinents qu'on peut facilement les insérer dans un raisonnement moral qui existerait de toute façon. Ainsi, dans une certaine mesure, les concepts religieux *parasitent* les intuitions morales. (p. 274)

> Les concepts religieux réussissent d'autant mieux que leur représentation repose sur des capacités mentales que nous activerions avec ou sans religion. (p. 290)

Si cette conclusion (sans doute l'une des moins critiquables du livre) est vraie, elle nous dit ce que la religion n'est pas – en l'occurrence, le fondement nécessaire de la morale –, mais elle laisse entière la question des raisons de son existence.

La seconde série de problèmes concerne le traitement réservé par Pascal Boyer aux universaux, quasi-universaux (voire pseudo-universaux ?) qu'il cherche à identifier. Traditionnellement, la recherche d'universaux a peu intéressé les anthropologues, davantage enclins à souligner les différences entre sociétés. Les

nombreux éthologues et psychologues évolutionnistes qui se sont concentrés sur ce sujet depuis deux décennies étaient certainement mieux armés qu'eux pour étudier la nature humaine ; pour autant, ils ne se sont pas toujours assez souciés de la validité interculturelle de leurs déductions, prêtant ainsi le flanc au reproche de pratiquer des généralisations abusives (Heinrich *et al.*, 2010).

À cette difficulté s'en ajoute une autre, bien plus fondamentale encore, qui grève toutes les recherches en sociobiologie ou en psychologie évolutionnaire : le fait qu'un trait (culturel, comportemental ou psychologique) soit largement partagé traduit-il nécessairement une disposition innée, héritée de la sélection naturelle ? Cette hypothèse n'est pourtant pas la seule possible, ainsi que l'a souligné avant nous Donald Brown (2004). Il est d'autant plus essentiel d'insister sur ce point que le présupposé faisant des universaux les indices de dispositions innées est au fondement de la démarche de l'ensemble de ces disciplines.

En se focalisant sur les invariants, on revendique en effet de pouvoir mettre de côté les structures sociales en tant que facteur agissant, suivant une démarche réductionniste que Jeppe Sinding Jensen (2011) a qualifiée d'« éliminationnisme social ». À de multiples reprises, Pascal Boyer le répète : si des éléments de croyances religieuses ont rencontré du succès et, pour employer un terme d'actualité, sont devenus « viraux », c'est parce qu'ils correspondaient aux dispositions psychologiques individuelles (les « systèmes d'inférence ») façonnées par la sélection naturelle.

Dans cette conception, les sociétés servent de milieu pour la transmission des « mèmes » culturels (le « mème » étant conçu sur le modèle du gène) mais, au bout du compte, la composante commune de la résultante serait donc largement indépendante de la structure spécifique de ce milieu :

> L'évolution nous a donné un type d'esprit particulier qui ne peut acquérir que certains types d'idées religieuses. Toutes ne font pas l'affaire. Celles que nous acquérons facilement sont celles que l'on retrouve dans le monde entier ; c'est même la raison pour laquelle elles sont si répandues. (p. 13-14)

Les multiples transformations des rapports sociaux qui ont rythmé l'histoire (et la préhistoire) de l'humanité auraient donc agi comme un long processus de sélection, ou d'émergence, des traits culturels correspondant le mieux à la nature profonde de l'esprit humain :

> Si vous constatez que tel concept est très stable dans un groupe humain (des années plus tard, vous le retrouvez plus ou moins inchangé), c'est parce qu'il bénéficie d'un *avantage* particulier dans les esprits individuels [...]. (p. 57)

Il est donc tout à fait cohérent que, dans une telle perspective, les croyances (réelles ou supposées, n'y revenons pas) soient systématiquement reliées à des expériences de psychologie, et jamais à une structure sociale spécifique. Mieux : bien que l'environnement social paraisse influencer les croyances des individus qui y grandissent, il s'agit, selon Pascal Boyer, en bonne partie d'une illusion : les phénomènes collectifs ne sont en fin de compte rien d'autre que la somme des phénomènes individuels, et c'est selon lui se fourvoyer que de prêter quelque portée explicative que ce soit à ces dimensions collectives :

> C'est donc un abus de langage de dire que des individus « partagent » une culture, comme s'il s'agissait d'une propriété commune. Plusieurs personnes peuvent avoir exactement la même somme d'argent dans leur porte-monnaie sans partager quoi que ce soit ! [...] la culture est une similarité entre des pensées de différentes personnes. (p. 54)

De telles conceptions aboutissent à une conséquence inattendue, qui mérite d'être relevée. Si les choses en allaient ainsi, il faudrait en effet en déduire que les formes religieuses apparues le plus tardivement dans l'évolution sociale sont aussi celles qui correspondent le mieux à la nature humaine ; de manière quelque peu contre-intuitive, le sens général de l'évolution culturelle n'obéirait donc pas à une logique propre aux organisations sociales mais traverserait les changements de ces organisations pour s'approcher de manière asymptotique de la nature psychologique profonde (et immuable) de l'humanité. Même si nous sommes très loin de pouvoir prétendre reconstituer de manière satisfaisante l'histoire des religions, nous en connaissons tout de même quelques grandes lignes. Il ne devrait, dans ce cas, pas être difficile de démontrer, par exemple, que le monothéisme (la plus récente des grandes formes religieuses) répond mieux aux besoins psychologiques des individus que le polythéisme, lui-même plus performant sur ce point que le totémisme, par exemple. Curieusement – ou peut-être, parce que cette démonstration se révèlerait fort problématique – cet argument, qui découle pourtant en ligne directe de ses thèses, n'est jamais évoqué par Pascal Boyer.

Poussons l'audace jusqu'à constater, dans la période moderne, une tendance à la poussée de l'athéisme, en incluant dans ce terme le rejet de toute forme de croyance dans le surnaturel. Le pourcentage d'humains se revendiquant d'une telle position reste encore relativement modeste (même si la France figure dans le peloton de tête mondial, avec près d'un tiers d'athées déclarés). L'athéisme était cependant virtuellement absent de la planète il y a encore quelques siècles, et sa progression dans la période récente, pour n'être ni unilatérale ni spectaculaire, ne semble guère contestable (Dartevelle, 2015 ; Godin, 2015). Sans même aller jusqu'à imaginer, à

la suite de John Lennon (et de bien d'autres avant lui) un futur duquel les religions auraient totalement disparu, où sont les invariants en pareil cas ?

En fait, c'est l'idée même que l'on puisse étudier des phénomènes sociaux en faisant abstraction, précisément, des sociétés, qui représente le cœur du problème. Rappelons que pour Pascal Boyer, le succès des concepts religieux dans la durée proviendrait du fait qu'ils s'appuient sur des pierres d'attente déjà présentes dans notre cerveau et susceptibles de leur conférer un « avantage particulier dans les esprits individuels ». Dès lors :

> Les concepts religieux les plus fréquents, ainsi que les croyances, les idées et les émotions qui leur sont associées, sont simplement des mèmes plus performants que d'autres au sens où ils s'« autoreproduisent » mieux que d'autres. (p. 57)

N'est-ce pas là oublier un peu vite l'action des missionnaires et autres prosélytes ? Et que dire, de manière plus générale, du rôle de la contrainte et des sanctions dans la transmission des croyances au sein des sociétés – un facteur qui n'a rien de récent, si l'on en juge par exemple par les méthodes peu amènes déjà employées dans ce domaine par les anciens vis-à-vis des plus jeunes dans les sociétés aborigènes australiennes ?

Dans une publication plus récente, Pascal Boyer conclut que l'approche évolutive et cognitive ne permet pas d'affirmer que la religion serait « une adaptation ou un sous-produit de notre évolution », mais que « les données soutiennent une conclusion plus modeste : les pensées religieuses semblent être une propriété émergente de nos capacités cognitives standard » (Boyer, 2008). De fait, une telle conclusion est si modeste qu'elle ressemble fort à un truisme : comment les pensées de type religieux ne seraient-elles pas permises par les capacités de notre cerveau ?

Prétendre comprendre les phénomènes religieux en les reliant directement aux dispositions innées des individus revient à postuler un *homo religiosus*, à la manière dont les économistes néo-classiques prétendent expliquer l'économie en postulant un *homo œconomicus*, individu abstrait et atemporel, dont les choix et les inclinaisons ne dépendent en aucune manière de son milieu historique et social. Cet individualisme méthodologique, dans un cas comme dans l'autre, s'avère évidemment incapable d'expliquer les différents types de religion ou d'économie – on peut même dire que cette incapacité est inscrite, en quelque sorte, dans les gènes de sa méthode qui ne s'intéresse qu'aux invariants. Mais l'idée même que ces invariants, ou supposés tels, dénoteraient nécessairement quelque chose qui se trouverait en-dehors des cultures, dans la nature humaine, est très loin d'aller de soi. Pourquoi, en effet, ne seraient-ils pas eux-mêmes un produit social, quand bien

même ce produit serait commun à diverses cultures ? Et pourquoi leur succès, au lieu d'être attribué à leur adéquation à une supposée nature humaine anhistorique et imperméable aux faits sociaux, ne s'expliquerait-il pas par ces derniers ?

Puisque le livre de Pascal Boyer recourt abondamment aux expériences de pensée, qu'il soit permis ici d'en faire une. Supposons que le sujet n'en ait pas été la religion mais l'esclavage. Une première version en aurait été rédigée, disons, il y a quelque quinze mille ans. À la question « est-il moralement acceptable de faire d'un prisonnier de guerre un esclave ? », on peut sans grand risque affirmer que la presque totalité des êtres humains alors présents sur Terre auraient répondu négativement, l'esclavage étant une institution inconnue chez les chasseurs-cueilleurs mobiles. Face à cette unanimité si rare dans les affaires humaines, un psychologue évolutionniste aurait pu conclure en toute confiance que l'esclavage ne correspond pas à la nature comportementale humaine.

Toutefois, si l'un de ses collègues s'était avisé de mener la même recherche environ douze millénaires plus tard, le tableau aurait été presque inverse : l'esclavage est en effet une institution fort banale chez les sédentaires, cultivateurs ou non, et dans les États archaïques. Face à une telle situation, notre chercheur aurait, à l'inverse du précédent, pu conclure que l'esclavage étant un quasi-universel, il correspond au contraire à une aspiration humaine profonde – insistons sur le fait que dans une société esclavagiste, très rares sont ceux qui contestent par principe la légitimité de l'esclavage : si personne ne souhaite évidemment subir ce sort, chacun considère qu'il est une conséquence normale de certains événements, tels que la défaite au combat.

Évidemment, dans un cas comme dans l'autre, la conclusion est erronée, parce que les prémisses du raisonnement sont fausses. L'esclavage, que ce soit à l'époque où il était absent ou à celle où il était général, ne résulte ni d'une répulsion, ni d'une aspiration intemporelle des individus, mais de logiques sociales, que les individus intègrent en tant que valeurs culturelles qui leur paraissent après coup « naturelles » (qu'on voie la manière dont un esprit aussi brillant que celui d'Aristote justifiait cette institution).

On objectera peut-être que la religion n'est pas l'esclavage, et que si le second est d'abord un fait avant d'être une opinion, la première est d'abord une opinion avant d'être un fait. Cette opposition serait pourtant fallacieuse : les deux phénomènes sont en effet des pratiques sociales, et à ce titre, mêlent des actes (dans le cas de la religion, les rites, dont on a pu dire que dans bien des cas, et notamment à Rome, ils comptaient beaucoup plus que le dogme aux yeux de ceux qui les accomplissaient) et des représentations mentales au sujet de ces actes.

Pour en revenir à la question posée par le livre (« Comment expliquer la religion ? »), il est bien évident que les croyances en un ou plusieurs dieux, à la

métempsychose, aux anges, au Père Noël, aux sorcières, aux djinns, aux Maîtres des animaux, aux êtres du Temps du Rêve, et à bien d'autres choses encore se sont construites en utilisant des dispositions cérébrales innées et en « détournant » des adaptations évolutives de leur fonction cognitive première. La question qui demeure, cependant, quand on referme le livre est : même si la recherche et la définition des données avaient été menées avec rigueur, ce qui n'est pas le cas ici, dans quelle mesure les aptitudes mentales innées (les « systèmes d'inférence ») permettent-elles au juste de rendre compte des produits sociaux que sont les croyances aux entités surnaturelles ?

« Expliquer un phénomène si variable (la religion) en se référant à une chose qui est la même partout (le cerveau) » (p. 11-12), comme le fait Pascal Boyer, mène au mieux à des résultats aussi maigres qu'étudier, par exemple, la musique en partant des seules aptitudes physiques de l'oreille humaine. En s'inspirant du titre de l'un de ses articles (Boyer, 2003), on pourrait certainement dire que la musique est un sous-produit du fonctionnement cérébral et du système auditif humains. Cependant, une fois établie l'appétence de celui-ci pour la quinte et l'octave, ainsi que son incapacité à traiter les ultrasons, on ne se serait guère avancé pour rendre compte du chant carnatique, des polyphonies pygmées, ou de l'air de la Reine de la Nuit dans *La Flûte enchantée*.

De même que pour « la musique », ce que Pascal Boyer appelle « la religion » recouvre des pratiques et représentations si variées que lui-même doit l'admettre : aucune « formule magique » ou « solution miracle » ne saurait en expliquer l'existence. Il considère néanmoins les sciences cognitives et la biologie évolutionnaire comme des outils indispensables à la refondation d'une anthropologie scientifique qui ne serait plus seulement érudite (Boyer, 2013). Soit. *Et l'homme créa les dieux* prouve néanmoins par la négative que ces outils, s'ils veulent faire la preuve de leur intérêt, devront impérativement être utilisés sans faire abstraction des facteurs sociaux, sous peine de ne conduire qu'à des « explications » qui, en réalité, n'élucident rien.

Bibliographie

Atkinson Quentin D., Lathamb Andrew J., & Wattsa Joseph, 2015, "Are Big Gods a Big Deal in the Emergence of Big Groups ?" in *Religion, Brain & Behavior*, n° 5(4), pp. 317-323.

Boyer Pascal, 2003, "Religious Thought and Behaviour as By-Products of Brain Function" in *Trends in Cognitive Sciences*, n° 7(3), pp. 119-124.

Boyer Pascal, 2008, "Religion: Bound to Believe?" in *Nature*, n° 455, pp. 1038-1039.

Boyer Pascal, 2010, *The Fracture of an Illusion: Science and the Dissolution of Religion, edited by Michael G. Parker and Thomas M. Schmidt*, Vandenhoeck and Ruprecht, Göttingen, 112 p.

Boyer Pascal, 2013, "Explaining Religious Concepts. Lévi-Strauss the Brilliant and Problematic Ancestor" *in* Xygalatas Dimitris & McCorkle William (eds.), *Mental Culture, Classical Social Theory and the Cognitive Science of Religion*, Routledge, Durham, pp. 164-175.

Brown Donald E., 2004, "Human Universals, Human Nature & Human Culture" in *Daedalus*, n° 133(4), pp. 47-54.

Caisson Max, 1998, « La science du mauvais œil (malocchio). Structuration du sujet dans la "pensée folklorique" » in *Terrain*, n° 30, p. 35-48.

Dartevelle Patrice, 2015, *L'Athéisme dans le monde*, ABA Éditions (Études athées), Bruxelles, 123 p.

Descola Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris, 792 p.

Dubuisson Daniel, 1998, *L'Occident et la religion. Mythes, science et idéologie*, Éditions Complexe, Paris, 333 p.

Ford Patrick K., 2019, *The Mabinogi and Other Medieval Welsh Tales. Translated and Edited with an Introduction, by Patrick K. Ford*, University of California Press, Berkeley/Los Angeles, London, XII-216 p.

Fortier Martin, 6 novembre 2019, « L'ontologie amazonienne : animisme ou non-essentialisme ? » in *SocArXiv*, https://osf.io/preprints/socarxiv/7ntgh/.

Godin Christian, 2015, *Le Soupir de la créature accablée : la religion aujourd'hui*, Mimesis, Paris, 256 p.

Hambly Wilfrid Dyson, 1931, *Serpent Worship in Africa*, Field Museum of Natural History, Publication 289, Anthropological Series, Chicago, vol. XXI, n° 1 (Feldiana Anthropology), 85 p.

Hayek Matthias, 2018, « Les rouleaux illustrés de la Procession nocturne des cent démons (1 (56)) » in *Revue de la BNF*, p. 70-79.

Henrich Joseph P., Heine Stephen J. & Norenzayan Ara, 2010, "The Weirdest People in the World?" in *Behavioral and Brain Sciences*, n° 33, pp. 61-135.

Jensen Jeppe Sinding, 2011, "Review of: Pascal Boyer, *The Fracture of an Illusion: Science Dissolution of Religion,* edited by Parker Michael G. & Schmidt Thomas M." in *Religion*, n° 41(4), pp. 685-688.

Krickeberg Walter, 1928, *Märchen der Azteken und Inkaperuaner, Maya und Muisca. Bersetzt, eingeleutet und erläutert von W. Krickeberg*, Dieterich, Jena, 404 p.

Krickeberg Walter, Trimborn Hermann, Müller Werner & Zerries Otto, 1962, *Les Religions amérindiennes. Aztèques – Mays – Incas – Indiens d'Amérique du Nord – Peuples archaïques d'Amérique du Sud et des Antilles. Traduit de l'allemand par L. Jospin*, Payot, Paris, 474 p.

Le Quellec Jean-Loïc, 2000, « Saint Dominique et les serpents de Cocullo, "Il rito dei serpari" » *in* Carénini André (dir.), *Substitution et Actualisation des Mythes. XV^e Congrès de la Société de Mythologie Française, 3-5 septembre 1992. Tende, Vallée des Merveilles, Mont Bégo*, Centre d'Ethnologie des Alpes Méridionales/Omega Éditions, Turin, p. 293-310.

Le Quellec Jean-Loïc, 2015, « "La religion" et "le fait religieux" : deux notions obsolètes » *in* Jean-Loïc Le Quellec (dir.), *L'Anthropologie pour tous. Actes du colloque d'Aubervilliers, 6 juin 2015*, Traces, St-Benoist-sur-Mer, p. 19-32.

Le Quellec Jean-Loïc, 2019, « Calebasses anthropophages et dévoreurs africains/ Anthropophagous calabashes and other African devouring monsters » in *Afriques*, *Varia*, https://journals.openedition.org/afriques/2288.

Le Quellec Jean-Loïc & Sergent Bernard (dir.), 2017, *Dictionnaire critique de mythologie*, Éditions du CNRS, Paris, XIX-1554 p.

Leuba James Henry, 1912, *A Psychological Study of Religion, its Origin, Function, and Future*, MacMillan, New York, IX-371 p.

Mundkur Balaji, 1983, *The Cult of the Serpent: An Interdisciplinary Survey of Its Manifestation and Origins*, State University, New York, 363 p.

Murdock George P., 1957, "World ethnographic sample" in *American Anthropologist*, n° 59, pp. 664-687.

Murdock George P., 1967, *Ethnographic Atlas*, University of Pittsburgh Press, Pittsburgh, 128 p.

Peregrine Peter, 1996, "The Birth of the Gods Revisited: A Partial Replication of Guy Swanson's (1960) Cross-Cultural Study of Religion" in *Cross-Cultural Research*, n° 30(1), pp. 84-112.

Pérez Patrick, 2010, « Des Américains très inquiétants, ou de quelques conséquences de la théorie du perspectivisme » in *Conférence du séminaire conjoint ERRAPHIS « Transversalités philosophiques » et CAS-LISST « L'Homme et la nature ; Savoirs et pratiques », EHESS, CNRS, Université de Toulouse, 2010*, Toulouse, www.europhilosophie.fr, pp. 1-20.

Roes Frans L. & Raymond Michel, 2003, "Belief in Moralizing Gods" in *Evolution and Human Behavior*, n° 24(2), pp. 126-135.

Stewart Charles, 1991, *Demons and the Devil. Moral Imagination in Modern Greek Culture*, Princeton University Press, Princeton, XIX-330 p.

Swanson Guy E., 1960, *The Birth of the Gods: The Origin of Primitive Beliefs*, University of Michigan Press, Ann Arbor, IX-260 p.

Thompson Stith, 1989, *Motif-index of Folk-literature: a Classification of Narrative Elements in Folktales, Ballads, Myths, Fables, Mediaeval Romances, Exempla, Fabliaux, Jest-Books, and Local Legends*, Indiana Universty Press, Bloomington, 6 vol.

Underhill Ralph (dir.), 1976, *American Journal of Sociology*, n° 80(4), pp. 841-861.

Viveiros de Castro Eduardo, 2016, « Perspectivisme et multinaturalisme en Amérique indigène » in *Journal des anthropologues*, n° 138-139, p. 161-181.

Warburg Aby, 2003, *Le Rituel du serpent. Art et anthropologie. Introduction de Joseph L. Koerner. Textes de Fritz Saxl (1930) et de Benedetta Cestelli Guidi. Traduit de l'allemand par Sibylle Muller ; de l'américain par Sibylle Muller et Philip Guiton ; de l'italien par Diane H. Bodart*, Macula (coll. La littérature artistique), Paris, 199 p.

HAL
archives-ouvertes.fr

La gestion de la question amazighe par l'État marocain : entre marginalisation et intégration

Mohamed Blilid

▶ To cite this version:

Mohamed Blilid. La gestion de la question amazighe par l'État marocain : entre marginalisation et intégration. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323276

HAL Id: hal-03323276
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323276

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES

Transmettre à tous, diffuser plus loin

Résumé de thèse

La gestion de la question amazighe par l'État marocain : entre marginalisation et intégration

Mohamed Blilid

Sociétés Plurielles, n° *4*
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

La gestion de la question amazighe par l'État marocain : entre marginalisation et intégration

Thèse en droit public et sciences politiques, sous la direction de Lahouceine Ouaazzi, soutenue le 10 juillet 2020, Université Mohamed V-Rabat, 244 p.

Mohamed Blilid

Ma recherche traite la question de la diversité linguistique et culturelle au Maroc. Cette étude analyse, d'une part, le conflit linguistique et culturel qu'a connu le Maroc depuis son indépendance, en 1956, et, d'autre part, l'émergence d'un discours du multiculturalisme qui considère le respect de pluralisme linguistique et la diversité culturelle comme un droit fondamental indispensable à la construction démocratique.

Bien que la question amazighe[1] soit un phénomène très étudié par les journalistes depuis la fin du XX^e^ siècle, nous estimons qu'elle est peu traitée par les chercheurs et les universitaires. Preuve en est la rareté de thèses et des recherches sur l'amazighité en particulier, et en général sur le pluralisme linguistique et la diversité culturelle au Maroc.

Pour mener à bien notre thèse, nous avons délimité la « population d'étude » (*study population*) à l'État, aux partis politiques et à l'Institut royal de la Culture

1. Le peuple amazigh, est le peuple autochtone des pays de l'Afrique du nord, la majorité de cette population est reparti aujourd'hui au Maroc et l'Algérie, et elle existe aussi en Tunisie et Lybie et dans les pays subsahariens, les amazighs revendiquent la reconnaissance de leurs langue et culture.

amazighe (IRCAM). On s'est penché à la fois sur les interactions entre ces différents acteurs (*input*) et les effets de ces dernières sur la question amazighe et le pluralisme linguistique et la diversité culturelle au Maroc (*output*).

Cette recherche a pour problématique l'analyse de la manière dont l'État marocain traite de la question amazighe et les effets de cette politique sur la relation entre l'État et le mouvement amazigh (contestataire ?) qui revendique la reconnaissance du pluralisme linguistique et la diversité culturelle au Maroc.

Un certain nombre de termes clefs sont abordés et analysés dans la thèse. Parmi ceux-ci, le concept de l'*identité* est primordial. Son importance réside dans la focalisation du conflit entre l'État et le mouvement de revendications amazighes sur la conception de l'*identité marocaine*. L'État officialise un centralisme identitaire composé de l'islam comme religion et de l'arabe comme langue officielle, tout en marginalisant les autres composantes de l'identité marocaine. Le mouvement amazigh quant à lui, réclame et revendique une identité plurielle qui reconnaît les citoyens marocains dans leurs différences et diversités.

Dans ce contexte, il est difficile de dissocier culture et identité. Il est à préciser que le concept de « culture », utilisé dans cette étude, porte une connotation anthropologique. Nous notons que l'analyse de ce concept constitue une partie de l'analyse du concept de « pluralisme linguistique et diversité culturelle ».

En ce qui concerne le cadre théorique, notre recherche adopte la théorie des nouveaux mouvements sociaux du sociologue français Alain Touraine. Cette théorie nous a permis de bien comprendre la logique d'*agir* au sein du mouvement amazigh, comme un nouveau mouvement social qui revendique le pluralisme linguistique et la diversité culturelle au Maroc. Ainsi, nous avons formulé deux hypothèses :

. l'institutionnalisation et la constitutionnalisation de la langue et la culture amazighes est un indice de la volonté de l'État marocain vers la reconnaissance de la diversité culturelle et du pluralisme linguistique ;

. la reconnaissance de la langue et la culture amazighes au Maroc reste une manipulation de l'État pour dominer les mouvements amazighs.

Pour mener à bien la recherche, nous avons adopté la méthode systémique théorisée et développée par David Easton. Nous avons donc suivi les interactions à la fois entre l'État et les acteurs politiques, et entre celui-ci et le mouvement amazigh (des interactions qui basculent entre le conflit et l'intégration). Nous avons ainsi analysé les effets de ces interactions sur la diversité culturelle et le pluralisme linguistique au Maroc. Nous avons réalisé des entretiens, effectué de l'observation, utilisé des statistiques, opéré des comparaisons et procédé à l'analyse de contenu.

La problématique de cette recherche a été traitée dans deux chapitres.

Le premier chapitre, « La relation entre l'État et le mouvement amazigh avant la création de l'Institut royal de la Culture amazighe », étudie l'institutionnalisation et la constitutionnalisation des fondements idéologiques et politiques de l'État marocain, inspirés de l'idéologie arabo-islamique. La Constitution marocaine reconnaît l'arabe comme la seule langue officielle au pays et l'islam comme sa seule religion. Cette situation juridique a des effets sur les institutions. À titre d'exemple, nous pouvons remarquer l'absence totale de la langue amazighe dans l'enseignement et dans le discours officiel de l'État. Autrement dit, la langue et la culture amazighes étaient dominées par la langue et la culture arabo-islamique adoptées par l'État.

Les associations militant pour l'amazighité et la diversité culturelle au Maroc ont refusé totalement la « marginalisation » et ont demandé une reconnaissance officielle. Ces associations ont formé ultérieurement un mouvement social qui porte le nom de « mouvement culturel amazigh ». Ce dernier a clarifié ses revendications dans la charte d'Agadir, en 1991, puis dans le manifeste amazigh de 2000. La reconnaissance de l'amazigh comme langue nationale et officielle, l'utilisation de cette langue dans les médias et dans l'enseignement, ainsi que sa présence dans l'espace public faisaient partie des revendications majeures de ce mouvement contestataire.

L'émergence du mouvement amazigh au début des années 2000, lui a valu l'acquisition de certains droits, notamment la reconnaissance, lors du discours royal du 30 juillet 2000, de la langue amazighe comme source de l'identité amazighe. Ce discours a annoncé la création de l'Institut royal de la Culture amazighe (IRCAM), une instance qui s'intéresse à la promotion de la langue et de la culture amazighes. Contestée par certains, cette institution a vivement contribué à l'insertion de cette langue dans le système éducatif et médiatique. Sa création a marqué un changement dans la relation entre l'État et le mouvement amazigh ainsi que dans la conception de l'État vis-à-vis des composantes de l'identité marocaine.

Le deuxième chapitre analyse le bilan de l'IRCAM comme organe consultatif et comme institution académique.

Sur le plan consultatif, l'IRCAM a contribué à la promotion de la politique culturelle marocaine. Il a élaboré la vision de l'État en matière de diversité culturelle et de pluralisme linguistique, ainsi que les modalités de mise en œuvre de ces conceptions surtout dans les domaines de l'enseignement, des médias et en général dans l'espace public. Il a signé des conventions avec le ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Communication et l'Information. L'IRCAM

a œuvré à l'adoption de l'alphabet *Tifinagh*[2] dans l'enseignement de la langue amazighe, à l'élaboration de manuels scolaires et à la formation des enseignants et des inspecteurs de cette langue. Plusieurs difficultés et freins ont été observés dans le processus de l'enseignement de l'amazighe, notamment l'insuffisance d'enseignants formés, la courte durée de la formation et surtout le non-respect des notes ministérielles concernant l'enseignement de la langue amazighe.

Concernant l'insertion de l'amazighité dans l'appareil médiatique officiel, l'IRCAM a signé une convention avec le ministère de la Communication et de l'Information, pour renforcer la présence de l'amazighe dans le paysage médiatique marocain. L'Institut de défense de l'amazighité souligne que les médias doivent refléter la diversité culturelle et le pluralisme linguistique marocains. La création d'une chaîne amazighe à la télévision marocaine, en 2010, a été une réponse à une revendication longtemps attendue par les militants amazighs.

En outre, l'IRCAM a signé plus de 49 conventions avec différentes institutions nationales et internationales qui s'intéressent aux droits linguistiques et culturels. Par ailleurs, il a organisé plusieurs évènements pour promouvoir la langue et la culture amazighes, tels que la journée internationale de la poésie, le Nouvel An amazigh et la journée internationale de la langue maternelle. De même, cet Institut vise à donner une dimension juridique à la question amazighe en envoyant au ministre de l'Intérieur une note demandant une intervention pour arrêter l'interdiction des prénoms amazighs. Malheureusement, étant un Institut sans mécanismes juridiques, l'IRCAM ne peut aucunement obliger les autres parties signataires des conventions à les mettre en application.

L'IRCAM finance aussi des projets d'associations travaillant à la promotion de la culture et la langue amazighes. Ce financement joue un rôle très important dans la propagation de la diversité culturelle dans la société marocaine.

Sur le plan académique, l'IRCAM est constitué de sept centres de recherche disciplinaires : anthropologie, sociologie, archéologie linguistique, histoire, etc. Le travail de terrain mené au sein de ces centres de recherche pendant plusieurs décennies a abouti à l'édition de nombreux ouvrages étudiant la langue et la culture amazighe en particulier ou la culture marocaine en général.

Malgré les défis et les difficultés, l'État marocain a réussi à donner un exemple d'institutionnalisation et de constitutionnalisation du pluralisme linguistique et de la diversité culturelle. En ce sens, la constitution marocaine de 2011 a entériné le principe du pluralisme linguistique (amazighe et arabe) et celui de la diversité culturelle (arabo-islamique, amazigh, saharo-hassani) enrichie par ses apports africain, andalou, hébraïque et méditerranéen.

2. *Tifinagh* désigne l'écriture de la langue amazighe.

HAL
archives-ouvertes.fr

La migration des étudiants coréens en France. Liens familiaux et circulation du care : investissements des parents, dettes des enfants

Jung-Him Ha

▶ To cite this version:

Jung-Him Ha. La migration des étudiants coréens en France. Liens familiaux et circulation du care : investissements des parents, dettes des enfants. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323277

HAL Id: hal-03323277
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323277

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Résumé de thèse

La migration des étudiants coréens en france. liens familiaux et circulation du *care* : investissements des parents, dettes des enfants

Jung-Im Ha

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

La migration des étudiants coréens en France. Liens familiaux et circulation du *care* : investissements des parents, dettes des enfants

Thèse en sociologie, sous la direction de Jean-Pierre Hassoun et Marc Bessin, soutenue le 21 novembre 2019, EHESS, Paris, 369 p.

Jung-Im Ha

Le changement des circonstances infrastructurelles et économiques dans les années 2000 ont fait évoluer largement les caractéristiques et les projets d'études des étudiants coréens en France. Dans le cadre d'une ethnographie des parcours biographiques d'étudiants coréens en France (trente entretiens entre 2011 et 2015) et de leurs familles en Corée du Sud (vingt cas, l'été 2012 et 2014), cette thèse compare la situation des différents groupes d'étudiants coréens en prenant comme première variable d'analyse la date de leur arrivée en France, en 2000 et en 2010. Il s'agit de déterminer l'évolution du rapport que ces deux groupes d'étudiants entretiennent avec leur famille, les modalités de soutien et les projets de vie, tout en prenant en considération la classe sociale, le sexe, l'âge et le type d'études.

Dans le cadre transnational, l'expérience de la distance incite à renforcer la relation familiale grâce aux nouvelles technologies de communication et accentue le dynamisme du soutien affectif. Au lieu de la double absence proposée par Sayad, aujourd'hui, la période « transitoire » de la migration étudiante entraîne une *double présence*, matérielle et émotionnelle, tout au long du séjour à l'étranger. D'un côté, les soutiens familiaux s'adaptent ou subissent des modifications. D'un autre côté, le séjour prolongé, le rythme temporel autogéré et des repères identifiés comme possibles, contribuent à encourager des projets de vie migratoire.

Cette recherche sur la migration étudiante coréenne en France et la transformation des relations familiales qu'elle induit, s'est aussi intéressée à la sociologie des âges et du parcours de vie. La formation universitaire et professionnelle acquise durant cette période ainsi que les expériences sociales de l'altérité, permettent souvent de reformuler le projet de vie par rapport à celui qui avait été imaginé par le milieu familial. Dans ce cas, on assiste à des situations de négociation ou de conflit qui montrent la plasticité des économies morales à l'œuvre dans la configuration des solidarités familiales.

Cette recherche est une occasion de faire le point pour aborder les obligations morales et pratiques qui doivent advenir, ce que nous appelons le *care différé*, à la fois *care* « temporalisé », « à retardement », mais toujours « à distance ».

La première partie de cette thèse (« Enquêter sur un objet moral et transnational ») examine la problématique, le positionnement théorique et le cadrage de l'analyse. Les deux premiers chapitres abordent la perspective théorique et respectivement, l'approche de la notion de *care* et ses enjeux politiques dans la sphère privée. Le premier chapitre (« Migration étudiante, une question morale dans la famille. Perspectives théoriques ») étudie le contexte de la migration étudiante internationale coréenne et l'évolution du lien familial à l'ère de la globalisation.

Le deuxième chapitre (« Des enquêtes en Corée et en France. Une expérience transnationale partagée ») restitue les formes prises par le travail de terrain. Ce chapitre aide à formuler et élaborer le questionnement. L'enquête effectuée auprès des étudiants coréens en France et de leurs familles en Corée du Sud, me permet de m'intéresser davantage aux expériences spatiales et temporelles et d'examiner l'évolution des idées à propos du soutien familial. Nous montrons ici que l'ethnographie auprès d'étudiants à Paris et de leur famille à Séoul nous a permis de mettre en lumière des parcours différenciés au sein de deux générations d'étudiants, ceux partis en 2000 et ceux partis en 2010.

La deuxième partie (« Projets migratoires, contextes historiques et configurations familiales ») présente les contextes socio historiques et les configurations familiales lors du départ. Aujourd'hui, dans un contexte économique compétitif[1], le soutien aux études des enfants prend de l'ampleur dans les familles

1. Bourdieu Pierre, 1984, « Espace social et genèse des "classes" » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 3-14 ; Chang Kyung-Sup, 2010, *South Korea under Compressed Modernity: Familial Political Economy in Transition*, Routledge, London, 192 p.

afin d'encourager la mobilité de classe des enfants, l'originalité de leurs profils sur le marché du travail ou bien leur accès à des niches économiques. Quelles sont les modalités du soutien familial que requièrent ces projets d'études ? Comment ces modalités ont-elles évolué au cours des vingt dernières années ? Quels sont les effets de mobilité de classe qui s'opèrent lors de ces migrations ?

Dans le troisième chapitre (« Deux générations, deux expériences temporelles : l'une hédoniste, l'autre rationnelle »), l'analyse du contexte de départ des groupes d'étudiants coréens entre 2000 et 2010, conduit à décrire le changement des circonstances historiques et économiques plus globales. La diversification des conceptions du temps caractéristiques des deux générations, permet d'observer l'agencement différencié de leur carrière. Nous verrons que le départ à l'étranger pour les études est un moment révélateur qui souligne, de manière concomitante, deux valeurs parfois opposées, voire contradictoires : le maintien des valeurs collectives *et* la possibilité de choisir sa propre vie par le moyen de l'éducation.

Dans le quatrième chapitre (« Place et genre dans la fratrie : de l'enfant "débrouillard" à l'enfant "soutenu" »), les conditions matérielles accordées par les familles permettent de voir que la réorganisation du patrimoine est basée sur une convention plus ou moins tacite. D'une part, le choix du pays d'études, le type et la durée d'études sont des éléments de la négociation au moment du départ. D'autre part, ces rapports façonnent les décisions volontaires ou imposées, selon le sexe, l'âge et le milieu social, qui conduisent différemment à une socialisation individuelle durant les études, allant de l'indépendance morale à la protection matérielle.

La troisième partie veut éclaircir les « Dynamiques du soutien à distance » et l'aboutissement de ces soutiens familiaux. Cette dernière partie montre le basculement des idées ancrées dans les idéologies familiales coréennes, qui valorisent le collectif et la famille, vers des logiques contemporaines de l'autonomie et de la réussite sociale personnelle. Au lieu de la double absence proposée par Sayad[2], la période « transitoire » de la migration étudiante dans ce nouveau contexte de communication entraîne une *double présence* matérielle et émotionnelle tout au long du séjour à l'étranger[3]. La spécificité des familles transnationales enquêtées nous éclaire-t-elle sur de nouvelles formes de soutien ? Quels types de soutien

2. Sayad Abdelmalek, 1999, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 448 p.

3. Baldassar Loretta & Merla Laura, 2014, *Transnational Families, Migration and the Circulation of Care. Understanding Mobility and Absence in Family Life*, Routledge, New York, 320 p.

résultent de ce qui est échangé au sein des familles mises à l'épreuve de la distance géographique ? La distance ne donnerait-elle pas des occasions pour négocier et maîtriser des conflits au sein des familles ?

Le cinquième chapitre (« De Skype à Kakaotalk : des *e.présences* ambivalentes. Soutien et contrôle ») décrit les diverses modalités du soutien en examinant la manière dont les familles transnationales établissent le cadre de la communication au quotidien. Divers modes de communication, entre existentiel, rituel, relationnel et moral, facilitent un soutien à distance en temps, en disponibilité et en affection. Loin du contrôle forcé, le cadre de la communication permet également de comprendre la connexion familiale pensée comme une forme de dépendance négociée dans un contexte solitaire à l'étranger où une « grande » autonomie est autorisée. Les soucis des étudiants dans le contexte de leurs études et les problèmes rencontrés dans la vie *ici* sont transférés aux familles *là-bas*. Les moyens du soutien affectif parental s'élargissent.

Le sixième chapitre (« Les projets migratoires et leurs alternatives ») souligne les logiques temporelles des soutiens familiaux en fonction de l'âge, qui sont au principe de la solidarité entre générations. Liées aux moments propices à la définition d'une stratégie de vie et un plan d'action, quatre formes de *turning points*[4] sont décelées : l'idéal type, la crise, la projection spatiale et la projection temporelle. Les expériences subjectives du temps et de l'espace révèlent le rapport de l'individu à la mémoire et mettent en avant les formes idéales ou propices de son milieu.

Le septième et dernier chapitre (« Retourner ou rester ? Tensions émotionnelles ») montre que le parcours des études visant initialement à acquérir une compétence, aboutit à l'intégration dans une logique d'émancipation du milieu familial. Selon le parcours des individus (type d'études choisies, continuité ou changement de carrière, expériences sociales et professionnelles précédentes), l'attitude à l'égard du temps et de l'espace conduit à faire tel ou tel choix. Au final, nous nous demanderons dans ce dernier chapitre quelle est la signification d'un investissement parfois sans retour, ou d'un retour qui peut se faire attendre.

---

4. Hareven Tamara K. & Masaoka Kanji, 1988, "Turning points and transitions: perceptions of the life course" in *Journal of Family History*, Vol. 13, n° 3, p. 271-289 ; Abbott Andrew, 2010, « À propos du concept de *Turning Point* » *in* Bessin Marc, Bidart Claire & Grossetti Michel (dir.), *Les Sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, Paris, 397 p.

HAL
archives-ouvertes.fr

Le capital social nikkei et les brésiliens d'origine japonaise de São Gotardo (Minas Gérais-Brésil)

Maria Vicenta Haro Matas

▶ **To cite this version:**

Maria Vicenta Haro Matas. Le capital social nikkei et les brésiliens d'origine japonaise de São Gotardo (Minas Gérais-Brésil). Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323279

HAL Id: hal-03323279
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323279

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Résumé de thèse

Le capital social *NIKKEI* et les brésiliens d'origine japonaise de São Gotardo (Minas Gérais-Brésil)

Maria Vicenta Haro Matas

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Le capital social *nikkei* et les Brésiliens d'origine japonaise de São Gotardo (Minas Gérais-Brésil)

Thèse en anthropologie sociale et ethnologie, sous la direction de Ulrike Schuerkens, soutenue le 18 octobre 2019, EHESS, Paris, 403 p.

Maria Vicenta Haro Matas

La migration japonaise au Brésil, qui débuta en 1908, peut être conçue comme la dernière grande vague migratoire transocéanique vers le Brésil contemporain. Il importe de noter qu'entre 1924 et 1941 s'est produite la plus importante vague de migration d'origine japonaise jamais arrivée au Brésil. Durant cette période, 157 572 Japonais ont débarqué au Port de Santos, dans l'État de São Paulo (Suzuki, 1969, p. 16). De nos jours, le Brésil est le pays avec le chiffre le plus important de personnes ayant une ascendance japonaise après le Japon. Ce chiffre est estimé par l'Instituto brasileiro de geografia e estadística (IBGE) entre 1 500 000 et 2 000 000 personnes.

Recrutées sous contrat de travail, les premières familles japonaises sont arrivées à São Paulo conformément aux critères imposés par cet État. Jusqu'à l'ouverture des hostilités de la Seconde Guerre mondiale, ces agents sociaux ont travaillé dans les champs cafetiers paulistes (Handa, 1987, p. 3). Ces derniers ont vite abandonné le système de travail esclavagiste dans lequel ont été inscrits et ont constitué des communautés ethniques. Dès lors, les familles japonaises du Brésil doivent se considérer comme des unités économiques et identitaires indépendantes (Ito-Alder, 1987), aussi bien à l'intérieur de la communauté qu'au dehors.

Les premières communautés japonaises au Brésil, comme d'ailleurs les suivantes, établies *a posteriori* loin de l'État de São Paulo, ont créé des institutions à caractère

transnational : école de japonais, association socioculturelle et sportive, coopérative agricole. Ces institutions ont profondément marqué la vie associative et l'identité collective des ceux qui les fréquentaient. Il faut noter également que les spécificités culturelles différenciant les *nikkeijin* et les agents locaux sont devenues, au fil des générations, un atout (Sakurai, 2004, p. 142). Aujourd'hui, les Brésiliens d'origine japonaise sont identifiés comme une « minorité positive » (Adachi, 2006, p. 12). Les *nikkeijin* sont aujourd'hui surreprésentés dans le système des élites locales et nationales brésiliennes (Tsuda, 2003, p. 67 ; Lesser, 2008, p. 44 ; Perraud, 2007, p. 3), notamment dans le domaine agricole mais aussi dans le champ politique et socioculturel.

De nos jours, les exploitations agricoles des entreprises familiales nippo-brésiliennes, des agro-négoces, bénéficient d'une excellente image nationale et internationale, comme on peut le constater dans le cas de la ville de São Gotardo. Dès les années 1990, cette ville du Minas Gérais est désignée comme « capitale nationale de la carotte ». Les familles *nikkei* (fils et petits-fils des premiers agents migrants japonais au Brésil) sont arrivées dans ces confins grâce à l'implantation d'un programme gouvernemental expérimental de colonisation et d'exploitation agricole dans les années 1970, le *Programa de Assentamento do Alto Paranaíba* (PADAP). En pleine dictature militaire, ce programme était un modèle de révolution verte, transformant ainsi São Gotardo en une base expérimentale pour la politique brésilienne de développement agricole dans un biome encore inexploré, le Cerrado. À la fin des années 1970 le PADAP est devenu la référence nationale en matière d'agriculture moderne au Brésil. Or, son impact ne s'est pas limité au territoire du Brésil. Ce programme a renouvelé l'intérêt du gouvernement japonais pour les marchandises brésiliennes, initiant ainsi une nouvelle étape dans le rétablissement des politiques internationales entre les deux pays, plus particulièrement entre le gouvernement de Minas Gérais et le gouvernement japonais.

Au début de l'implantation du PADAP, les familles *nikkei* incarnaient la modernisation de l'agriculture dans l'État du Minas Gérais, à l'image de leurs parents et grands-parents lors de leur arrivée au Brésil. Cependant, dans le cas des colons du PADAP, leur ethnicité n'a pas été liée qu'à des aspects identitaires. La Coopérative agricole de Cotia (CAC), fondée en 1929 par des premiers migrants japonais au Brésil, a été la principale institution responsable de l'implantation du PADAP et de l'organisation du travail au sein de la coopérative. Or, les activités de la CAC ne se limitaient pas à l'exploitation agricole. Cette coopérative promu aussi la vie associative des familles participant au PADAP, de par son articulation avec deux institutions de type transnational : l'école de langue japonaise et l'association socioculturelle et sportive. En raison du ségrégationnisme local et du succès du PADAP, la promotion sociale des *nikkeijin* s'est accompagnée d'un phénomène de

distinction socioculturelle. Au départ, la promotion sociale a contribué à renforcer la solidarité entre les familles *nikkei*. Or, cette solidarité s'est vite dissoute dans le contexte d'une promotion sociale inégale entre les familles *nikkei*.

L'explication de cette promotion sociale réside, selon nous, dans la constitution, par la première génération de migrants japonais, d'un « capital social » que leurs descendants ont su perpétuer. Nous appelons ce capital « capital social » *nikkei.* Pour J. Coleman (1988 ; 1990) comme pour P. Bourdieu (1983/1985), le « capital social » peut s'appréhender comme un ensemble de ressources sociales. Ces deux auteurs relèvent l'importance des ressources contenues dans les réseaux de relations, facilitant les résultats des actions entreprises, et les ressources contenues dans les réseaux sociaux (Lin, 1995, p. 686). Selon mon point de vue, la notion de « capital social » chez les Brésiliens d'origine japonaise fonctionne de la même façon, faisant de la famille et des institutions transnationales les principales ressources de capital ethnique. Pour moi, la notion de « ressource » chez les *nikkeijin* du Brésil désigne les biens, matériels et immatériels, identitaires et institutionnels, dont la possession a permis la promotion sociale sur tout le territoire brésilien, de génération en génération. Cependant, comme je l'ai démontré dans ma thèse, cette série de ressources s'est aussi associée aux politiques brésiliennes, locales et nationales, liées à la promotion socioéconomique des *nikkeijin* au Brésil.

Pour appuyer mon hypothèse, j'ai utilisé une méthodologie liant « mobilisation géographique » et « mobilisation sociale » chez les Brésiliens d'origine japonaise. En prenant le cas de São Gotardo comme terrain ethnographique, j'ai analysé comment deux migrations, une internationale et une autre régionale (très récente), se sont articulées au cours du temps et des générations autour d'un même objectif : la réussite socioéconomique familiale en puisant dans leur « capital social ». Nonobstant, ma méthodologie ne se limite pas à concevoir d'une manière isolée la trajectoire sociale des *nikkeijin*, mais s'inscrit dans l'histoire sociale du Brésil et de ses transformations sociales et politiques au cours du siècle dernier, notamment pendant la dictature militaire. Cet aspect, peu pris en compte dans l'ensemble des études que j'ai consultées sur les *nikkeijin* du Brésil (lesquelles se limitent souvent à l'étude des aspects ethniques et identitaires), est important pour comprendre comment se noue le dialogue entre les migrants japonais et les populations locales et comment ce dialogue a influencé le processus de promotion sociale et de transformation sociale dans le milieu rural brésilien contemporain.

Bibliographie

ADACHI Nobuko, 2006, *Japanese Diasporas: Unsung Pasts, Conflicting Presents and Uncertain Futures*, Routledge, London and New York, 308 p.

BOURDIEU Pierre, 1983/1985, "The Forms of Capital" in RICHARDSON John G. (ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education, Greenwood Press*, Westport, p. 241-258.

COLEMAN James S., 1988, "Social Capital in the Creation of Human Capital" in *American Journal of Sociology*, n° 94, p. 95-120.

COLEMAN James S., 1990, *The Foundations of Social Theory*, Harvard University Press, Cambridge, 1009 p.

HANDA Tomoo, 1987, *O imigrante japonês: história de sua vida no Brasil*, Centro de Estudos Nipo Brasileiros, São Paulo : T. A. Queiroz, 828 p.

ITO-ADLER James Paul, 1987, *Japanese Family Enterprises in Brazil*, Harvard University, Cambridge, 180 p.

LIN Nan, 1995, "Social Resources Theory" in BORGATTA Edgar F & BORGATTA Marie L. (eds), *Encyclopedia of Sociology*, Volume 4, Macmillan, New York, p. 1936-1942.

PERROUD Mélanie, 2010, « Migration retour ou migration détour ? » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 1, DOI : 10.4000/remi.3591.

SUZUKI Teiiti, 1969, *The Japanese Immigrant in Brazil*, University of Tokyo Press, Tokyo, 321 p.

TSUDA Takeyuki, 2003, *Strangers in the Ethnic Homeland. Japanese Brazilian Return Migration in Transnational Perspective*, Columbia University Press, New York, 432 p.

HAL
archives-ouvertes.fr

Les mondes de l'action théâtrale. Une comparaison dans les quartiers populaires en France et en Italie

Francesca Quercia

▶ To cite this version:

Francesca Quercia. Les mondes de l'action théâtrale. Une comparaison dans les quartiers populaires en France et en Italie. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323281

HAL Id: hal-03323281
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323281

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Résumé de thèse

Les mondes de l'action théâtrale. Une comparaison dans les quartiers populaires en France et en Italie

Francesca Quercia

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Les mondes de l'action théâtrale. Une comparaison dans les quartiers populaires en France et en Italie

Thèse en sciences politiques, sous la direction de Lilian Mathieu et Camille Hamidi, soutenue le 7 décembre 2018, Université Lumière Lyon 2, 499 p.

Francesca Quercia
Collaboratrice scientifique, HETSL HES-SO

Au croisement d'une sociologie de l'action publique et d'une sociologie du travail associatif et artistique, cette thèse interroge le statut que l'action socioculturelle revêt aujourd'hui dans des territoires considérés comme prioritaires dans le cadre des politiques urbaines. Depuis une trentaine d'années, avec la redéfinition des politiques culturelles et de la ville, les artistes se voient assigner des missions sociales : renforcer le « lien social », contribuer au « décloisonnement » des quartiers et à l'« intégration sociale des immigrés ». Dans ce contexte, de nombreuses associations de théâtre ont investi les quartiers populaires européens, pour y proposer des projets comportant la « participation » des « habitants » et, plus particulièrement, des populations immigrées et issues de l'immigration. De nouveaux mondes sociaux semblent ainsi se dessiner dans ces territoires, se situant au croisement de différents univers : le champ du théâtre professionnel, le champ politique, l'espace des mouvements sociaux et celui de l'animation socio-culturelle.

Basée sur une enquête ethnographique dans deux territoires en France et en Italie (Vaulx en Velin et Barriera di Milano), cette étude s'appuie sur 89 entretiens (réalisés avec les représentants des pouvoirs publics, les responsables associatifs et les participants aux projets), de l'observation participante et l'analyse d'archives municipales et associatives. Elle analyse l'émergence et les évolutions de ces

nouveaux univers, que nous avons désignés sous le terme de « mondes de l'action théâtrale ». D'une part, dans une perspective socio-historique, cette thèse s'intéresse à l'élaboration des politiques de soutien à l'action théâtrale dans les quartiers populaires et au rôle social qui est assigné aux intervenants artistiques dans ces territoires. D'autre part, elle analyse les effets de ces politiques sur les associations de théâtre, acteurs intermédiaires entre les pouvoirs publics et les habitants. Elle s'intéresse donc à la façon dont les responsables associatifs endossent leur rôle d'intervenants dans les quartiers, en l'ajustant à un ensemble d'aspirations et dispositions dont ils sont porteurs.

Enfin, cette thèse interroge les effets de l'action théâtrale sur les « habitants » qui y participent. Les projets mis en œuvre finissent par véhiculer des représentations misérabilistes des classes populaires, ce qui constitue un obstacle aux missions d'*empowerment* qu'ils affichent.

HAL
archives-ouvertes.fr

Les pratiques enseignantes et la question religieuse. Éléments de comparaison entre le Brésil et la France

Gabriela Valente

▶ To cite this version:

Gabriela Valente. Les pratiques enseignantes et la question religieuse. Éléments de comparaison entre le Brésil et la France. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323283

HAL Id: hal-03323283
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323283

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Résumé de thèse

Les pratiques enseignantes et la question religieuse. Éléments de comparaison entre le Brésil et la France

Gabriela Valente

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Les pratiques enseignantes et la question religieuse. Éléments de comparaison entre le Brésil et la France

Thèse en sciences de l'éducation, sous la direction de Maria da Graça J. Setton et Françoise Lantheaume, soutenue le 26 juin 2019, en cotutelle entre l'Universidade de São Paulo et l'Université Lumière Lyon 2, 295 p.

Gabriela Valente

L'objectif de cette thèse est d'identifier et d'analyser des dispositions et des logiques d'action des enseignants lorsqu'ils se trouvent face à une situation liée à la question religieuse dans deux pays qui se définissent comme laïques, à savoir, le Brésil et la France. Il s'agit d'une étude d'inspiration ethnographique dans une perspective d'éducation comparée.

La recherche se situe dans le cadre de la sociologie de l'éducation et utilise la sociologie de la socialisation et la sociologie pragmatique comme principaux cadres théoriques. Ces deux courants sociologiques qui peuvent être vues comme contradictoires, se sont révélées complémentaires. À partir de cela, nous analysons les dispositions et les principes de justice dans la pratique des enseignants brésiliens et français aux collèges publics. En outre, l'examen de la bibliographie brésilienne et française sur le sujet, a permis de comprendre la conception étatique de la laïcité et la façon dont la question religieuse en lien avec l'éducation est traitée dans la sphère publique de chaque pays.

Ainsi, les questions qui ont motivé la recherche sont : comment les enseignants traitent-ils une situation impliquant la question religieuse ? Pourquoi agissent-ils

de cette façon ? Quelle(s) logique(s) d'action sont mobilisées dans les pratiques enseignantes ? Quelles dispositions contribuent au « choix » de la logique d'action ? Comment les configurations sociales influencent-elles la pratique enseignante en ce qui concerne la question religieuse ? Existe-t-il des différences entre la pratique enseignante liée aux situations impliquant la question religieuse et la pratique enseignante tout court ?

Pour répondre à ces questions, une trentaine d'entretiens ont été effectués avec des enseignants brésiliens et français et trois établissements publics ont été le cadre d'un travail d'observation (deux établissements au Brésil et un en France), les deux méthodes donnant accès à la description de situations professionnelles concernant les religions. Nous avons pu ainsi répertorier 109 situations liées à la question religieuse, parmi lesquelles 33 situations particulièrement significatives des deux réalités nationales ont été analysées en croisant méthode inductive et déductive.

L'histoire et le contexte socioculturel spécifique de chaque pays ont été pris en compte afin de rendre compréhensible la combinaison d'aspects historiques, individuels, contextuels et de valeurs en tension ou en synergie. Ainsi, nous avons mis en évidence les caractéristiques des pratiques enseignantes et leurs sens dans deux configurations socioculturelles et historiquement différentes.

Les logiques d'actions mobilisées dans les pratiques enseignantes en situation et des caractéristiques dispositionnelles des enseignants ont été utilisées comme des opérateurs analytiques de l'articulation entre individu et société, ce qui nous a permis de défendre la thèse suivante : la façon dont les enseignants gèrent la question religieuse privilégie la logique libérale au Brésil et la logique civique en France. En ce qui concerne les dispositions des enseignants, nous avons identifié une tendance aux dispositions hybrides dans les actions brésiliennes et aux dispositions professionnelles dans l'activité enseignante française. De plus, nous avons vérifié l'existence d'une correspondance entre les conditions de travail, l'intérêt des enseignants sur la question religieuse et la mise en œuvre des activités pédagogiques permettant le dialogue entre les élèves et la reconnaissance de leurs identités religieuses.

Enfin, nous avons mis au jour une logique d'action propre à la profession enseignante dans les deux pays, ce que nous appelons la logique professorale. Cette logique est référée à un principe de justice qui permettrait à l'enseignant de donner un sens à ses pratiques individuelles dans une réalité éducative moderne, associant une identité sociale et professionnelle à une expérience subjective et socialisante. Les principales caractéristiques de cette logique sont la bienveillance inhérente à la profession enseignante, la valorisation de la propagation des connaissances associées à l'éducation et l'identification de ce principe de référence en tant que caractéristique du genre professionnel enseignant.

HAL
archives-ouvertes.fr

La cause des réfugiés en Russie contemporaine : l'association AssistAnce civique entre droit(s) et politique

Stepan Vasilenko

▶ To cite this version:

Stepan Vasilenko. La cause des réfugiés en Russie contemporaine : l'association AssistAnce civique entre droit(s) et politique. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323284

HAL Id: hal-03323284
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323284

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Type

La cause des réfugiés en Russie contemporaine : l'association *Assistance civique* entre droit(s) et politique

Stepan Vasilenko

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

La cause des réfugiés en Russie contemporaine : l'association *Assistance civique* entre droit(s) et politique

Thèse en sciences politiques, sous la direction de Éric Agrikoliansky et Choukri Hmed, soutenue le 14 janvier 2019, Université Paris-Dauphine (PSL), 455 p.

Stepan Vasilenko
Chercheur-enseignant, université des finances du gouvernement russe

La thèse porte sur les politiques d'asile et la construction de la cause des réfugiés en Russie par l'association *Assistance civique* pour la défense des droits de l'homme. Dans une perspective socio-historique, ce travail étudie la genèse du problème public de l'asile et la manière dont l'État russe redéfinit les frontières de l'accès à l'asile pour les populations réfugiées. En même temps, sur la base d'une enquête ethnographique, la thèse se focalise sur deux aspects : les agents administratifs du Service fédéral de migration de Moscou, qui ont recours à des « illégalismes de droit » afin d'empêcher l'accès à l'asile, et le répertoire d'actions de l'Association qui résiste à ces pratiques par l'action juridique et caritative. En analysant ces rapports de force, la thèse démontre les limites de la défense des droits des réfugiés et la force du contrôle de l'État russe sur les politiques d'asile.

L'hypothèse générale consiste à penser que l'État russe, quoique signataire de la Convention de Genève, s'appuie sur son administration et sur les « illégalismes de droit » que celle-ci commet pour compliquer le processus d'accès à l'asile et empêcher l'installation des étrangers, perçus comme une charge contraignante

pour le budget national. Les agents en contact avec les requérants disposent d'une marge de manœuvre considérable pour appliquer ou non les règles prévues dans ce domaine et pour les « interpréter en défaveur des populations réfugiées ». La relation demandeur-agent varie cependant en fonction de la nationalité des requérants. Les « ex-citoyens de l'URSS » ont été favorisés par rapport aux demandeurs d'asile en provenance des pays en voie de développement dans les années 1990, et le traitement privilégié accordé, à partir de 2014, aux demandes en provenance du Donbass prolonge ce point.

La seconde hypothèse porte sur le rôle de l'ONG qui « coproduit » la politique d'asile en prenant en charge les demandeurs et en veillant à ce que l'administration russe respecte ses obligations. À partir de la perestroïka et notamment après les pogroms de Bakou, début 1990, des défenseurs des droits de l'homme ont commencé à s'engager dans la protection des populations réfugiées. Durant la période post-soviétique, le rôle de l'*Assistance civique* et sa relation aux autorités ont profondément évolué : alors que l'association se considérait comme un « partenaire critique » du gouvernement dans les années 1990, elle a dû finalement renoncer à la critique générale du pouvoir et de la politique migratoire pour se consacrer au suivi de dossiers individuels. L'association se concentre sur l'assistance juridique et sur le rôle de « guichet social ».

L'action publique et le problème de l'asile en Russie

La première partie de la thèse se penche sur l'émergence d'une action publique en direction des réfugiés, la « problématisation » de l'asile dans l'espace public et la sociogenèse de la défense des droits des étrangers. De façon paradoxale, à partir de la fin des années 1980, l'État soviétique n'arrive pas à maîtriser pleinement la migration d'urgence lorsque les premiers conflits interethniques se sont manifestés, notamment entre Arméniens et Azéris dans le Haut-Karabakh (1988-1994). Dans une perspective historique, la thèse explique que la gestion des flux des personnes déplacées reste peu efficace en raison d'absence des cadres juridiques, de la lourdeur de l'appareil bureaucratique et d'un système de contrôle de la circulation inadapté aux migrations « involontaires ».

Par conséquent, les acteurs de la perestroïka, issus de milieux hétérogènes de l'*intelligentsia* soviétique et surtout moscovite (universitaires, dissidents, journalistes), saisissent cette occasion pour se mobiliser en faveur de ces populations, en constituant le groupe d'initiative qui va s'appeler le Comité *Assistance civique*. Les trajectoires personnelles des co-fondateurs, restituées sur la base d'entretiens et d'archives, donnent une image globale de la genèse de la société civile russo-soviétique. Le pluralisme associatif initié par l'État en 1986, conduit,

entre 1987 et 1989, à l'émergence spectaculaire et inédite de clubs informels, de mouvements populaires et d'organisations autonomes. C'est cette *intelligentsia* des grands centres urbains qui rend les frontières entre le monde associatif et le monde politique plus transparentes. La politique du *glasnost'*[1] permet à ces nouveaux acteurs de légitimer leur présence dans la polémique portant sur les relations interethniques et d'introduire un répertoire d'actions adapté aux besoins des réfugiés soviétiques.

L'effondrement de l'URSS, suivi de l'éclatement institutionnel, provoque de grands mouvements de population entre la Russie et les ex-Républiques soviétiques qui deviennent désormais le théâtre des circulations internationales. Dans un contexte de crises armées, humanitaires et politiques majeures au sein de l'espace post-soviétique, le retour des ex-compatriotes oblige l'État russe à chercher les moyens d'apporter un soutien à un grand nombre des migrants. Le résultat principal de ces engagements est l'adoption, en 1992, de la Convention de Genève et la création des deux catégories socio-juridiques de réfugiés en Russie, « les migrants forcés » et « les réfugiés », catégories définies dans la législation russe par des lois éponymes. En même temps, cette innovation juridique en matière d'asile doit être, en partie, expliquée par la volonté du gouvernement russe de charger la communauté internationale sous l'égide de l'ONU, de la responsabilité financière de l'accueil des populations rapatriées. Sans pouvoir imposer son point de vue aux bailleurs de fonds internationaux, l'État russe perçoit la Convention de Genève comme un instrument de la Guerre froide qui vise à utiliser la Russie comme « sa première et principale barrière sanitaire contre l'immigration illégale ». L'État russe s'emploie à trouver un équilibre entre ses capacités économiques et ses obligations vis-à-vis des populations réfugiées. La réponse trouvée est l'exclusion *de facto* de la procédure d'asile des populations qui n'appartenaient pas à la « famille soviétique ». Ainsi, entre 1992 et 2001, le taux des citoyens étrangers non soviétiques parmi tous les réfugiés reconnus est de 0,1 %, soit 1 900 personnes.

En même temps, les réfugiés reconnus et les migrants forcés se heurtent à l'inconsistance des programmes d'assistance et à des difficultés pour faire valoir leurs droits. La persistance des problèmes rencontrés par les populations réfugiées explique la pertinence de l'action de l'*Assistance civique* dans un champ associatif. Le pluralisme des années 1990 facilite ainsi le rapprochement entre les deux mondes : l'activité politique devient un prolongement de l'engagement

1. Le concept clé de la perestroïka, tout comme celui de *glasnost'*, évoque une période où les citoyens ont été encouragés à exprimer leurs opinions, y compris critiques, au sujet de l'État soviétique, et où le pluralisme a légitimé le droit des citoyens à former des groupes d'intérêt en dehors de l'appartenance au Parti communiste.

civique. Ainsi, l'*Assistance civique* bénéficie du soutien de son co-fondateur, Vyacheslav Igrunov, qui exerce un mandat de député de la Douma d'État entre 1993 et 2003. La coopération avec Igrunov et sa position de parlementaire contribuent à faire remonter le problème des réfugiés au niveau des débats politiques et en faire une « cause ». L'*Assistance civique* intervient à cette époque dans le champ des contestations juridiques (*cause lawyering*) et se pose comme un partenaire du gouvernement russe dans des questions liées à la migration et au rapatriement.

Les administrations et le problème de l'asile

Le déclin, dans les années 2000, de la dynamique migratoire et les réformes de l'État russe visant à réduire le pluralisme politique, ont abouti à l'exclusion de l'*Assistance civique* des cercles du pouvoir. L'État restreint volontairement les ambitions des défenseurs des droits de l'homme à un niveau formel inférieur, celui des institutions, où il est plus difficile d'influencer les décisions politiques. Dans la deuxième partie de la thèse on voit que le comité interprète « la rencontre bureaucratique » comme une autre forme de rapport au politique. Depuis des années l'*Association* accumule les savoir-faire, apprend comment co-exister, se faire entendre et se battre contre la « machine bureaucratique », le « système » et ses représentants. Faire une enquête aux côtés des défenseurs des droits de l'homme fait comprendre comment cette ONG cherche les moyens de faire de la politique autrement, en se concentrant sur le travail juridique et sur les actions sociales auprès des populations migrantes. L'immersion sur le terrain a permis d'échanger avec les étrangers qui sollicitaient l'*Association*, avec les membres de celle-ci (juristes et assistantes sociales notamment), mais aussi et surtout, observer *in situ* les interactions avec les administrations, en particulier avec les agents du Service fédéral de migration (SFM).

En s'appuyant, à la fois, sur les travaux qui abordent les relations administratives « au guichet » et sur l'analyse de la « gestion différentielle des illégalismes » par les administrations, la thèse dresse un tableau du traitement des populations immigrées par les agents du SFM, et celui des multiples obstacles informels qui sont placés sur la route des plus indésirables (les étrangers venant d'Afrique, de Syrie et d'Afghanistan) : attentes interminables, absence de traduction, demandes de documents inutiles, rallongement des délais, etc. L'arbitraire dans le traitement des demandes d'asile et les « illégalismes de droit » visant les populations réfugiées, contribuent à restreindre l'accès à l'asile et créent des situations d'incertitude à propos de la régularité du séjour en Russie.

Placer des étrangers dans une zone juridique « grise » est une forme contemporaine de contrôle migratoire qui permet d'exposer des populations migrantes au risque d'expulsion. L'enquête au sein des tribunaux moscovites permet

d'entrer dans les coulisses du système judiciaire pour voir comment la coopération entre les agents du SFM et les juges administratifs contribue aux usages différenciés des tribunaux et à la pérennisation des pratiques informelles. Le durcissement de la politique migratoire en Russie depuis 2013, a imposé une charge de travail accrue aux juges administratifs. En pratique, cela a conduit à la dévalorisation de ce type de contentieux et à des pratiques discrétionnaires permettant de réduire les efforts mis en œuvre pour l'examen des dossiers des demandeurs d'asile. Selon les défenseurs des droits des étrangers, les tribunaux deviennent des instances de justification des décisions du SFM. Nonobstant, l'*Assistance civique* continue de frapper à cette porte judiciaire en l'absence d'autres outils de protection des demandeurs d'asile.

Notre enquête révèle aussi que les demandeurs et l'*Association* qui les prend en charge ne sont pas totalement dépourvus de ressources. Cette thèse confirme donc, en s'appuyant sur un terrain de recherche inédit, que la gestion des illégalismes doit être appréhendée dans une perspective relationnelle, à savoir comme une négociation autour de l'application du droit impliquant les autorités publiques, les étrangers eux-mêmes et les associations qui défendent leurs droits. La thèse montre ainsi que les étrangers et les juristes de l'*Association* bricolent, à leur tour, des dispositifs dotés d'une efficacité variable mais bien réelle. C'est notamment le cas des documents semi-officiels (la *spravka* de comité) délivrés par l'*Assistance civique* à ses demandeurs pour compléter ceux de l'État lors de certaines rencontres bureaucratiques. Toutefois, le pouvoir discrétionnaire des agents administratifs russes pose des limites aux efforts de l'*Assistance civique* visant à faire valoir les droits des étrangers. La spécificité du terrain russe est que les *street level bureaucrats* sont assez flexibles pour négocier au cas par cas. En revanche, les tentatives de stabiliser cette négociation ne donnent pas lieu à la définition des règles co-produites avec les administrations, puisque ces règles ne sont pas véritablement appliquées par les agents administratifs.

Bibliographie

Agrikoliansky Eric, 2002, *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*, L'Harmattan, Paris, 392 p.

Daucé Françoise, 2013, *Une Paradoxale oppression. Le pouvoir et les associations en Russie*, CNRS Éditions, Paris, 228 p.

D'Halluin-Mabillot Estelle, 2012, *Les Épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*, EHESS, Paris, 302 p.

De Tinguy Anne, 1998, *L'Effondrement de l'Empire soviétique*, Établissements Émile Bruylant, Bruxelles, 500 p.

Dubois Vincent, 2003 [1999], *La Vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Économica, Paris, 204 p.

Favarel-Garrigues Gilles, 2007, *La Police des mœurs économiques. De l'URSS à la Russie (1965-1995)*, CNRS Éditions, Paris, 320 p.

Fischer Nicolas & Spire Alexis, 2009, « L'État face aux illégalismes » in *Politix*, n° 87, p. 7-20.

Hmed Choukri, 2008, « L'encadrement des étrangers "isolés" par le logement social (1950-1980). Éléments pour une socio-histoire du travail des street-level bureaucrats » in *Genèses*, vol. 72, n° 3, p. 63-81.

Lipsky Michael, 1980, *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, Russell Sage foundation, New York, 244 p.

Sigman Carole, 2007, *Les Mutations de l'espace politique en Russie pendant la perestrojka (1986-1991) : Les clubs politiques informels de Moscou et leurs dirigeants*, Thèse de doctorat en science politique soutenue à l'Université Paris I « Panthéon-Sorbonne », Paris.

Shevel Oxana, 2011, *Migration, Refugee Policy, and State Building in Postcommunist Europe*, Cambridge University Press, New York, 304 p.

Spire Alexis, 2008, *Accueillir ou reconduire, Enquête sur les guichets de l'immigration*, Raisons d'agir, Paris, 128 p.

HAL
archives-ouvertes.fr

La stylisation dans les traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne moderne, au XIXe siècle

Borče Arsov

▶ To cite this version:

Borče Arsov. La stylisation dans les traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne moderne, au XIXe siècle. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323287

HAL Id: hal-03323287
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323287

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES
Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

La stylisation dans les traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne moderne, au XIXe siècle

Borče Arsov

***Sociétés Plurielles*, n° 4**
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

La stylisation dans les traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne moderne, au XIXe siècle [1]

Borče Arsov
Institut de Langue Macédonienne « Krste Misirkov », Université « Saints Cyrille et Méthode » de Skopje

Introduction

Les traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire jouent un rôle majeur dans le développement des langues standards. En regard de la tradition occidentale, la traduction de la Bible en langue moderne représente le début de la période standard d'une langue (Spasov, 2008, p. 426-430). Cependant, on peut analyser cette question dans une perspective plus large. Les premiers textes traduits en vieux-slave, la première langue slave écrite et standard, peuvent nous servir d'exemple. À la base de cette langue sont les parlers macédoniens de la région de Salonique (gr. *Θεσσαλονίκη*) de la seconde moitié du IXe siècle. Les frères Cyrille et Méthode, apôtres et civilisateurs des Slaves, décident de prendre ces parlers macédoniens comme base pour traduire les premiers textes, précisément des parties de la Bible. À cette fin, ils créent un nouvel alphabet original, le glagolitique. Il est évident que le but de ces traductions qui, grâce à une langue slave compréhensible, rendent le texte de la Bible accessible, est la christianisation de la population slave. C'est exactement la même idée qui reviendra beaucoup plus tard dans le

1. Le texte de cet article a été traduit du macédonien en français par l'auteur avec la grande aide de Frosa Pejoska-Bouchereau et de Gaëlle Lecoq.

développement et dans la standardisation des différentes langues européennes. Ainsi, la première traduction du Nouveau Testament en vieux-slave représente la création de la première langue écrite des Slaves connue à ce jour.

L'objet de cet article est de présenter les premières traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne moderne du XIXe siècle. La rédaction de cet article a été motivée, entre autres, par le texte de Frosa Pejoska-Bouchereau, publié récemment dans le dictionnaire *La Bible dans les littératures du Monde*. Dans celui-ci, elle présente très précisément les traductions de la Bible en macédonien à partir du IXe siècle, c'est-à-dire les premières traductions en vieux-slave, jusqu'aux traductions modernes en macédonien standard contemporain, et de nombreuses œuvres de la littérature macédonienne où apparaissent des thèmes de la Bible (Pejoska-Bouchereau, 2016). Ses autres articles plus anciens sur ce sujet et sur celui de la langue macédonienne (Pejoska-Bouchereau, 2003 et 2008) peuvent également servir de référence.

Une partie des premières traductions du Nouveau Testament en langue macédonienne a déjà été portée à la connaissance du public français, grâce aux travaux des deux éminents linguistes français André Mazon et André Vaillant. Dans sa monographie de 1936, *Documents, contes et chansons Slaves de L'Albanie du Sud*, Mazon présente le texte de l'*Évangéliaire de Boboščica* et, à travers son analyse, notamment celle des autres textes de cette région, il décrit le parler du village de Boboščica[2] (alb. *Boboshticë*), qui se trouve près de la ville de Korča (alb. *Korçë*), aujourd'hui en Albanie. Dans la publication *L'Évangéliaire de Kulakia. Un parler Slave du Bas-Vardar*, tout en présentant le texte de l'Évangéliaire de Kulakia, Vaillant, avec l'aide de Mazon, décrit le parler du village de Kulakia (gr. *Χαλάστρα*), qui se trouve près de Salonique, aujourd'hui en Grèce. Ces deux monographies ont servi de sources principales à l'élaboration de mes récents travaux traitant de la question des premières traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne moderne, notamment *Morfologija na imenskite zborovi vo Konikovskoto evangelie* (1852), *Vo sporedba so Kulakiskoto evangelie* (1860)[3], et *Postapki na stilizacija na morfološko, zboroobrazuvačko i na leksičko ramnište vo Konikovskoto, Kulakiskoto i vo Boboščanskoto evangelie (sporedbi)*[4], travaux datant respectivement de 2011 et de 2015.

2. Dans la dialectologie macédonienne il est désigné *korčanski govor* (mac. *korčanski govor*).

3. Morphologie des substantifs dans l'Évangéliaire de Konikovo (1852) en comparaison avec l'Evangéliaire de Kulakia (1860).

4. Les procédures de stylisation au niveau de la morphologie, de la formation des mots et du lexique dans l'*Évangéliaire de Konikovo*, dans l'*Évangéliaire de Kulakia* et dans l'*Évangéliaire de Boboščica* (comparaisons)

Dans cet article je livre, de manière synthétique, pour la première fois en français, une partie des conclusions des analyses des publications mentionnées ci-dessus.

Les premières traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne moderne

L'importance des textes écrits en langue vernaculaire macédonienne en alphabet grec

Jusqu'à l'apparition des traductions macédoniennes du Nouveau Testament en langue vernaculaire à la fin du XVIIe siècle et pendant le XIXe siècle, sur le territoire de la Macédoine, il n'y a aucune traduction complète, mais seulement des fragments comme, par exemple, les *damaskini*[5]. Les traductions de ce genre n'ont pas de normes linguistique et stylistique communes. L'*Évangéliaire de Konikovo* (EK), l'*Evangéliaire de Kulakia* (EKu) et l'*Évangéliaire de Boboščica* (EB) sont les premières traductions sérieuses du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne connues jusqu'à nos jours. Ces textes constituent un ensemble[6] dans la mesure où ils sont tous des traductions des recueils des lectures évangéliques utilisées pour la liturgie du dimanche (des *aprakos*) en langue vernaculaire macédonienne, et sont tous écrits en alphabet grec.

Parmi les études de l'histoire de la langue macédonienne, la littérature écrite en alphabet grec occupe une place importante, pendant cette période. Une grande partie du territoire de la Macédoine[7] étant sous influence culturelle grecque, la population de langue vernaculaire macédonienne utilisait l'alphabet grec (surtout en Macédoine du sud), aussi la langue vernaculaire macédonienne était-elle pour ainsi dire omniprésente dans toute la production écrite. Dans ces conditions, la langue vernaculaire macédonienne moderne a été « protégée » de l'influence de la tradition littéraire en slavon d'église, ce qui lui a permis de jouer un rôle déterminant dans le développement de la langue macédonienne écrite. En réalité,

5. « Au XVIe siècle, en Macédoine, les textes de l'auteur byzantin Damaskin Studit (Damaskinos Stouditis), écrits en grec, sont très populaires (Thesaurus, publié en 1558 à Venise). Immédiatement après la publication du texte original, ils furent traduits dans de nombreuses langues dont le macédonien. [...] Les *damaskini* représentent une transition entre la littérature religieuse et la littérature profane ainsi qu'une transition entre la langue littéraire religieuse et les langues vernaculaires. » Babamova & Pejoska-Bouchereau, 2019.

6. Y compris l'*Évangéliaire de Trlis* qui n'est pas abordé dans l'analyse de cet article.

7. Il est fait référence ici aux frontières ethniques et linguistiques de la Macédoine.

au XIX^e siècle, le territoire linguistique macédonien était divisé en deux sphères : la sphère du nord et la sphère du sud. Alors que dans la sphère du nord l'influence du slavon d'église était fortement présente[8], dans la sphère du sud l'usage de la langue vernaculaire macédonienne était devenu prioritaire dans la littérature (Koneski, 1975). Dans cette étude, par la présentation d'une partie des procédures de stylisation[9] sur les exemples des trois textes cités, j'explique les raisons pour lesquelles il ne faut pas les analyser seulement comme des textes dialectaux ordinaires, mais, plus ou moins selon le cas, les considérer comme une étape vers la standardisation du macédonien qui a débuté au milieu du XIX^e siècle, voire plus tôt pour certains textes (voir Lindstedt, Spasov & Nuorluoto, 2008, p. 17-23).

L'utilisation de l'alphabet grec a motivé la création d'une orthographe phonétique, libérée de la tradition orthographique du slavon d'église et de l'orthographe étymologique. De nombreux acteurs culturels macédoniens, plus tard, soutiendront cette orthographe phonétique (Konstantin Petkovič, Konstantin Miladinov, Marko Cepenkov, Krste Misirkov, etc.). Dans la littérature scientifique, selon certaines thèses (voir, par exemple, Friedman 2008, p. 387), avec l'utilisation de l'alphabet grec sur le territoire de la Macédoine et dans l'ensemble de la région, c'est-à-dire sur une grande partie du territoire de l'Empire ottoman, commence le processus d'hellénisation, à savoir l'assimilation de la population non grecque. Ce phénomène qui consiste à utiliser l'alphabet grec pour écrire en langue vernaculaire moderne existe dans toutes les langues parlées sur le territoire mentionné : albanais, valaque, bulgare. Un autre groupe de scientifiques (voir Lindstedt & Spasov, 2008, p. 17-23) partage le point de vue de Koneski (Koneski 1975) selon lequel les textes bilingues dans lesquels l'alphabet grec est utilisé pour écrire dans les deux langues témoignent de l'unité et de la cohabitation de la population mélangée dans cette région. Du point de vue de la langue macédonienne, ce genre de textes est aussi considéré comme une étape préparatoire pour la standardisation sur la base moderne (voir Arsov, 2011, p. 3-4). Ainsi, Lindstedt explique que l'important n'est pas l'usage des deux textes (le grec et le macédonien) ou seulement de l'un des deux, mais le fait que le bilinguisme de ce genre de textes (comme EK) montre que les langues vernaculaires de cette région ont été à niveau égal, y compris la langue vernaculaire grecque (Lindstedt, 2012, p. 110), dont l'utilisation dans un évangéliaire est considérée comme un acte radical, compte tenu de l'attitude négative de l'église envers l'utilisation de la langue vernaculaire grecque pendant la liturgie.

8. Ici, il s'agit surtout de l'influence de la rédaction russe du slavon d'église.

9. Concernant la définition, voir *infra*.

L'Évangéliaire de Konikovo (EK)

Le titre *Évangéliaire de Konikovo* revient à Yordan Ivanov (Ivanov, 1970, p. 181), qui le décrit comme une traduction d'un évangéliaire des dimanches du grec dans le parler du village de Konikovo (gr. *Δντικό*), situé dans la région de Enidževardar (gr. *Γιαννιτσά*) entre les villes Voden (gr. Ἔδεσσα), Gumendže (gr. *Γουμένισσα*) et Enidževardar. Ivanov précise que l'Évangéliaire a été traduit par l'archimandrite Pavel Božigropski. Ces informations proviennent des quelques pages imprimées, découvertes par lui-même. Ce n'est qu'après la découverte de l'Évangéliaire intégral sous forme manuscrite[10] et après la publication de la monographie dédiée à l'EK (Lindstedt, Spasov, Nuorluoto 2008), qu'on peut clairement remarquer deux mains[11] dans la rédaction du manuscrit prêt pour l'impression : la première main est plus ancienne et on suppose qu'elle date de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, alors que la deuxième main date probablement d'une centaine d'années plus tard et est attribuée à Božigropski. Concernant les auteurs, en réalité les traducteurs qui représentent la première main, il n'y a pas d'informations (Lindstedt, Spasov & Nuorluoto, 2008, p. 21-22). Il importe de signaler que la deuxième main est, en fait, une stylisation et qu'on considère Božigropski (deuxième main) comme l'éditeur de la première main, c'est-à-dire de la traduction originale en langue vernaculaire macédonienne. Soulignons que l'EK est le premier évangéliaire macédonien moderne imprimé en 1852 à Salonique.

Le manuscrit de l'EK contient 39 feuillets et les pages ont 320 mm de hauteur et 233 mm de largeur. Le texte est écrit sur deux colonnes, en alphabet grec. La colonne de gauche contient un évangéliaire des dimanches en langue vernaculaire grecque, la colonne de droite contient la traduction en langue vernaculaire macédonienne. Les taches de cire et les petites déchirures dans les angles en bas à droite attestent d'un usage fréquent de l'évangéliaire.

10. Archivé dans la Bibliothèque d'Alexandrie comme *Bibl. Patr. Alex. 268*.

11. Ici il ne s'agit pas de deux textes différents, mais d'un seul texte, où on voit « deux mains », c'est-à-dire deux écritures (deux manières d'écrire différentes). Par le terme « première main » on entend la première traduction originale du texte du grec en macédonien, tandis que par le terme « deuxième main » on entend la version du texte qui inclut les interventions, c'est-à-dire les corrections de l'éditeur qui, d'ailleurs, ont été faites, directement sur le texte de la première main.

Figures 1
Version manuscrite de l'EK (la première main avec les corrections de la deuxième main)
Les photographies sont tirées de : Lindstedt, Spasov & Nuorluoto, 2008 , p. III et XIV

Figures 2
Les quelques pages imprimées de l'EK
Musée national tchèque ; Les photographies sont tirées de : Lindstedt, Spasov & Nuorluoto, 2008 , p. 246, 247 et 248

L'Évangéliaire de Kulakia (EKu)

Comme mentionné plus haut, l'EKu est publié et commenté en 1938 par André Vaillant et André Mazon. Concernant la langue de l'Évangéliaire, les auteurs de la monographie (Mazon & Vaillant, 1938) expliquent qu'il s'agit d'un dialecte. En fait, dans leur monographie fondée sur l'analyse du texte de l'Évangéliaire, ils disent décrire le parler du village de Kulakia (gr. *Χαλάστρα*) situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Salonique. Tout comme dans le cas de l'EK, il y a deux manuscrits : le manuscrit de Sofia et le manuscrit de Paris. Ivanov (Ivanov, 1970, p. 196), Mazon et Vaillant (Mazon & Vaillant, 1938, p. 14-15) mentionnent qu'il s'agit de manuscrits écrits dans le même parler et avec les mêmes habitudes linguistiques et orthographiques. Le traducteur du manuscrit de Sofia est Eustathios Kypriadis. Quant au manuscrit de Paris, les auteurs supposent, mais avec une grande vraisemblance, qu'il a été composé soit par le même traducteur, soit par l'un de ses disciples (Mazon & Vaillant, 1938, p. 4). L'EKu a été écrit en 1863, cette indication ne figure que dans le manuscrit de Sofia trouvé par Yordan Ivanov. Dans le manuscrit de Paris, acheté par Jean Deny à Salonique en 1916, il n'y a pas d'indications de lieu, d'auteur, ni de date. L'analyse de Mazon et Vaillant (Mazon & Vaillant, 1938. p. 1) ainsi que mon étude se fondent sur le manuscrit parisien. Mazon et Vaillant supposent que le manuscrit de Paris a été écrit vers la même époque que le manuscrit de Sofia, c'est-à-dire aux alentours de 1860. Malgré l'opinion de Mazon et de Vaillant qu'il s'agit de deux manuscrits très similaires, on peut laisser la question ouverte. Étant donné l'existence du manuscrit parisien et du manuscrit de Sofia, ne pourrions-nous pas considérer qu'il y a aussi une première et une deuxième main dans le cas de l'EKu, comme dans le cas de l'EK (voir Arsov, 2011, p. 6) ?

L'EKu est un évangéliaire monolingue, il ne contient pas l'original grec comme dans l'EK (voir Lindstedt, 2012, p. 110-111).

Le manuscrit est composé de 55 feuillets et les pages ont 280 mm de hauteur et 215 mm de largeur. Le texte représente un choix de lectures religieuses traduites en langue vernaculaire macédonienne et transcrites en alphabet grec. D'après les auteurs de la monographie, on peut aussi supposer la participation de plusieurs traducteurs au processus de sa traduction.

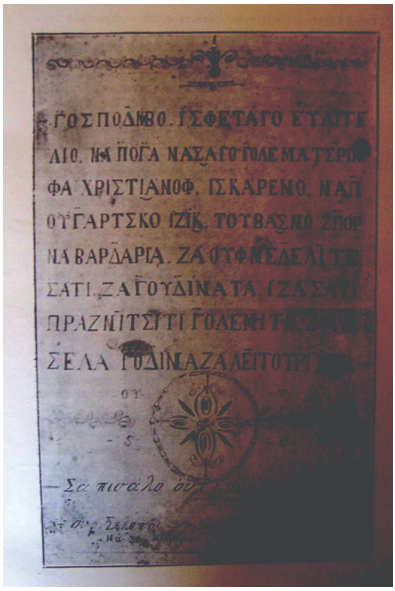

Figure 3
La première page du manuscrit de l'EKu (Original: Ivanov , 1931, p. 197)
La photographie est tirée de : Lindstedt, Spasov, Nuorluoto 2008 : 401

L'Évangéliaire de Boboščica (EB)

Comme il a été dit plus haut, le texte de l'EB et son analyse ont été publiés par André Mazon en 1936. L'Évangéliaire et quelques autres textes de la même région ont servi de base pour la description linguistique dans la monographie dédiée aux parlers macédoniens de l'Albanie du Sud (Mazon, 1936). Le nom de l'Évangéliaire vient du nom du village de Boboščica[12] (alb. *Boboshticë*), qui se trouve à 8 km de la ville de Korča (alb. *Korçë*), Albanie. On ne peut pas dater avec précision le texte, mais on pense qu'il a été rédigé aux alentours de 1880. Le texte de l'Évangéliaire a été traduit par trois traducteurs : la plus grande partie a été traduite par Canco, et sa traduction est considérée par Mazon comme la plus appropriée au parler de Boboščica. Une partie plus modeste a été traduite par Ikonomo et la plus petite partie a été traduite par un groupe de traducteurs anonymes (voir Mazon, 1936, p. 11-13). La langue de l'Évangéliaire présentée dans la monographie de Mazon est le parler de Boboščica. Contrairement à l'EK et à l'EKu, qui sont liés aux parlers

12. Dans les études scientifiques les noms *Boboštica* et *Bobošnica* sont utilisés aussi.

macédoniens du sud-est, c'est-à-dire aux parlers du Bas-Vardar, on rattache ce texte à la périphérie du sud-ouest, la plus éloignée du territoire linguistique macédonien. La spécificité de ce parler du point de vue sociolinguistique est l'attitude de ses locuteurs à son égard ; du lointain passé jusqu'à nos jours, elle est restée inchangée. Les habitants de Boboščica considèrent leur parler comme une langue prestigieuse[13] et différente et l'appellent *jez'iko k'ajnas*[14].

Le manuscrit de l'EB contient 47 feuillets avec des dimensions différentes, mais la hauteur moyenne est de 300 mm et la largeur moyenne est de 200 mm. Parmi ces 47 feuillets, 25 sont traduits par Canco (19 lectures), 12 sont traduits par Ikonomo (9 lectures) et les 10 autres sont traduits par un groupe d'anonymes (5 lectures). L'Évangéliaire a été régulièrement utilisé pendant la liturgie dans les églises du village[15], et au moins pendant une trentaine d'années (1880-1909), sinon plus, 1909 étant l'année de la mort d'Ikonomo, le prêtre qui l'avait utilisé. (Mazon, 1936, p. 12).

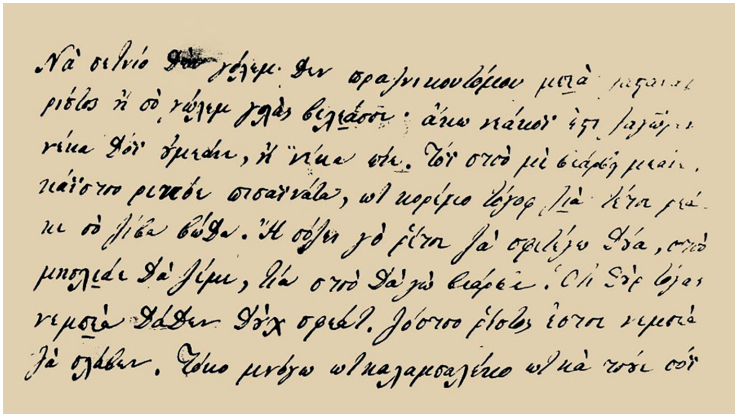

Figure 4
Un court extrait de la traduction de Canco (de la main de Canco)
(Mazon, 1936, p. 116-117)

13. Les exemples en macédonien sont translittérés en alphabet latin en suivant les règles d'orthographe utilisées pour la translittération de l'EK en alphabet latin (Lindstedt, Spasov & Nuorluoto, 2008, p. 28-177).

14. La « langue *kajnas* » ; *zb'orvi k'ajnas* : « il parle *kajnas* » ; *kaj nas* littéralement veut dire « comme nous », Mazon, 1936, p. 1. Dans le dialecte local *kaj* veut dire « comme », contrairement aux parlers centraux du groupe des parlers macédoniens de l'ouest et au macédonien standard contemporain, où *kaj* veut dire « chez ».

15. Plus précisément, dans l'église de St. Nicolas et dans le monastère de la Vierge.

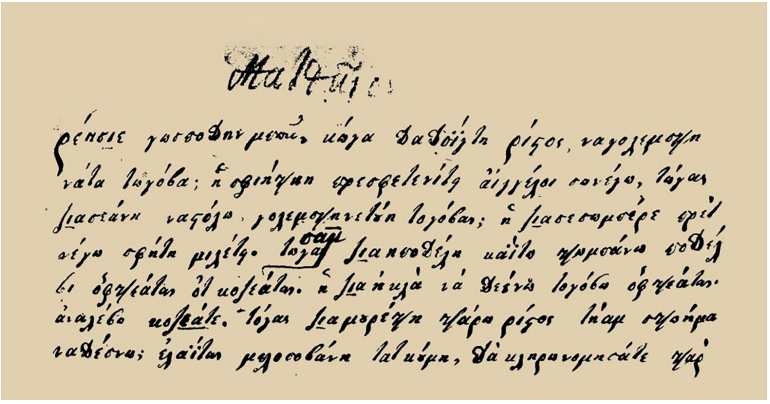

Figure 5
Un court extrait de la traduction d'Ikonomo (de la main d'Ikonomo)
(Mazon, 1936, p. 116-117)

Stylisation et procédures de stylisation

Définition du terme stylisation

Je donne au terme *stylisation* la définition opératoire suivante : par *stylisation*, j'entends la tendance à éviter l'utilisation de formes qui auraient pu être considérées comme trop locales en ce temps-là. Cette stylisation se réalise dans deux directions : l'une tend à l'élargissement de la base dialectale, l'autre à l'élévation du style. En d'autres termes, il s'agit de sélectionner des modèles linguistiques typiques d'une zone dialectale plus large ainsi que des formes « artificielles », c'est-à-dire qui sont approximatives ou en correspondance avec les formes utilisées dans la littérature en slavon d'église et dans les littératures slaves modernes (Arsov, 2015, p. 4).

Les conclusions des études récentes sur cette question sont classées en fonction des procédures de stylisation adoptées dans les évangéliaires : stylisation par élargissement de la base dialectale ou stylisation par élévation du style. Nous constatons une stylisation dans les trois textes, avec des différences cependant quant à sa fréquence et à sa nature.

En plusieurs endroits, une même procédure de stylisation peut aller dans les deux directions : dans certains exemples on voit une stylisation vers l'élargissement de la base dialectale et, en même temps, la tendance à élever le style.

Stylisation par élargissement de la base dialectale

Dans cette section je présente une partie des exemples les plus spécifiques des évangéliaires représentant une tendance de stylisation par élargissement de la base dialectale.

Chacun des trois évangéliaires, comme précisé ci-avant, est lié à un parler macédonien du groupe des dialectes macédoniens du sud-est. Jusqu'à récemment ces évangéliaires n'ont été analysés que comme matériel pour décrire un parler donné. Ainsi, les textes de l'EK et de l'EKu ont été utilisés pour décrire les parlers du Bas-Vardar et le texte de l'EB a été utilisé pour décrire le parler de Boboščica. Pourtant, les procédures de stylisation découvertes par les études plus récentes révèlent des tendances différentes et permettent d'analyser les textes sur un plan différent (Lindstedt, Spasov & Nuorluoto, 2008 ; Arsov, 2011 ; Arsov, 2015).

Le matériel source étant très vaste et les procédures de stylisation étant analysées dans deux directions : vers l'élargissement de la base dialectale et vers un style (biblique) plus élevé, dans cette section je ne présente qu'une partie des exemples les plus importants montrant la stylisation en direction de l'élargissement de la base dialectale, c'est-à-dire vers l'éloignement du dialecte avec lequel on lie chacun des trois évangéliaires.

Sur le plan de la phonologie, on ne peut parler de ce type de stylisation que dans les textes de l'EK et de l'EKu, en prenant en compte la très forte réduction des voyelles inaccentuées dans cette partie du groupe des dialectes macédoniens du sud-est[16].

Dans le texte de la deuxième main de l'EK, la tendance à l'ouverture de la réduction est plus qu'évidente. On la retrouve dans toutes les positions : au début, au milieu et à la fin du mot, par exemple : ***e**d'en* (fr.[17] un), ***po**dr'obn**o*** (fr. détaillé), *Dav'id**ov**o* (fr. de David), *p'ovek**e*** (fr. plus), *vr'em**e*** (fr. temps), *'ak**o*** (fr. si), *T'atk**o***

16. La réduction des voyelles inaccentuées dans le groupe des dialectes macédoniens du sud-est se passe de la manière suivante : *a* > *ă*, *o* > *u*, *e* > *i* : *plan'inata* > *plăn'inta* (fr. la montagne) ; *ovč'ar* > *uvč'ar* (fr. berger) ; *es'en* > *is'en* (fr. automne). Plus on va vers le sud-est, plus est présent ce phénomène et à l'extrême sud-est, existent des exemples avec élision des voyelles inaccentuées : *ž'enata* > *ž'enta* (fr. la femme), *d'eteto* > *d'etto* (fr. l'enfant) (voir Koneski, 1986, p. 34-35).

17. La traduction des extraits des versets ou des versets entiers de la Bible est tirée de la traduction du Nouveau Testament en français (Louis-Segond) : https://emcitv.com/bible/lire-la-bible.html (consulté le 11/01/2019). Les extraits sont directement tirés de la source mentionnée, même si dans certaines positions et pour quelques mots il y a un désaccord entre les traductions des textes en macédonien et la traduction en français.

(fr. Père), *k'og**o*** (fr. qui). En revanche, dans le texte de la première main de l'EK, on a les exemples suivants : ***i**d'en*, *p**u**dr'obn**u***, *Dav'id**uvu***, *p'oveke**i***, *vr'em**i***, *'ak**u***, *T'atk**u***, *k'og**u***. Ce qui atteste dans la deuxième main de l'EK d'un éloignement conscient des parlers du Bas-Vardar et d'un rapprochement avec les parlers centraux du groupe des parlers macédoniens de l'ouest, où n'est pas pratiquée la réduction.

Dans la deuxième main de l'EK, on observe l'ouverture de la réduction même dans les suffixes morphologiques, par exemple :

. dans les morphèmes de l'article *-ut/-ot* et *-tu/-to : str'ah**ut*** (fr. la peur), *pr'aznik**ut*** (fr. la fête), *n'ebu**tu*** (fr. le ciel), *s'elu**tu*** (fr. le village) (première main de l'EK) ; *str'ah**ot***, *pr'aznik**ot***, *n'ebu**to***, *s'elo**to*** (deuxième main de l'EK)),
. dans les suffixes pour la formation de l'imparfait à la deuxième et à la troisième personnes du singulier, qui prennent la même forme dans les dialectes macédoniens : *v'eleši* (fr. tu disais/il disait), *st'oeši* (fr. tu étais debout/il était debout) (première main de l'EK) ; *v'eleše*, *st'oeše* (deuxième main de l'EK).

On trouve des exemples similaires dans d'autres suffixes morphologiques, non seulement dans la comparaison avec la première main de l'EK, mais aussi avec le texte de l'EKu. On en conclut que sur ce plan c'est dans le texte de la deuxième main de l'EK que l'on voit le plus grand éloignement par rapport au parler (voir Arsov, 2015, p. 146, 174-175).

Pour plus de clarté les exemples sont présentés dans des tableaux.

EK – première main	EK – deuxième main	Français
***i**d'en*	***e**d'en*	un
*p**u**dr'obn**u***	*p**o**dr'obn**o***	détaillé
*Dav'id**uvu***	*Dav'id**ovo***	de David
*p'oveke**i***	*p'oveke**	plus
*vr'em**i***	*vr'em**e***	temps
*'ak**u***	*'ak**o***	si
*T'atk**u***	*T'atk**o***	Père
*k'og**u***	*k'og**o***	qui
*str'ah**ut***	*str'ah**ot***	la peur
*pr'aznik**ut***	*pr'aznik**ot***	la fête
*n'ebu**tu***	*n'ebu**to***	le ciel

*s'elu**tu***	*s'elo**to***	le village
*v'ele**ši***	*v'ele**še***	tu disais/il disait
*st'oe**ši***	*st'oe**še***	tu étais debout/ il était debout

Dans certains exemples du texte de la première main de l'EK, et surtout pour une partie des substantifs, on observe régulièrement la réduction à l'écrit (ex. *č**u**v'ek* fr. homme et *st**u**p'an* fr. propriétaire), tandis que dans le texte de l'EKu, on retrouve les mêmes substantifs toujours sans réduction (*č**o**v'ek*, *st**o**p'an*). Mazon et Vaillant expliquent l'absence de la réduction à l'écrit dans ces exemples et quelques autres (*G'osp**o**t* fr. Dieu, *G**o**sp**o**d'in* fr. Monsieur/Dieu, *t'atk**o***), par son utilisation fréquente dans le vocabulaire religieux (Mazon & Vaillant, 1938, p. 35). Toutefois, on peut aussi supposer qu'il pourrait s'agir d'une stylisation consciente du traducteur.

Sur le plan de la morphologie, c'est-à-dire de la détermination des substantifs, il importe de préciser que l'utilisation de l'article dans le texte de l'EB nous montre l'état de celui-ci dans le parler de Boboščica (pour plus de détails concernant l'article et la déclinaison dans le parler de Boboščica/Korča, voir Mazon, 1936, p. 53-64 et Courthiade, 1988), où l'on observe des caractéristiques très archaïques. En fait, beaucoup d'auteurs considèrent ce parler comme le parler macédonien le plus archaïque (voir, par ex., Koneski, 1986, p. 149, 164, 165). On estime que la situation de l'article dans le parler de Boboščica/Korča reflète la situation de l'article macédonien au XVe siècle et que l'article postposé en macédonien s'est développé avant même que la déclinaison synthétique n'évolue vers une construction analytique (Koneski, 1986, p. 152). Les formes de l'article dans le texte de l'EB sont, pour la plus grande part, les mêmes que dans le parler (ex. *vid'oe sinat'ogo* fr. ils [...] ont vu le fils ; *se st'ori gl'ava k'ošet'omu* (fr. elle [...] est devenue la principale de l'angle ; *kondil'oto truput'omu* fr. la lumière du corps), on peut donc en conclure que ce texte contient les caractéristiques les plus locales en comparaison des deux autres textes. Très rarement, on relève des syntagmes analytiques avec des prépositions au lieu des formes synthétiques attendues : *T'i v'erviš na s'in Gospodin B'ogu?* (fr. Crois-tu au Fils de Dieu ?) ; *da v'ervam na n'ego* (fr. que je croie en lui) ; *da se otfor'ie 'oči ot čov'eka* (fr. que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né). Malgré leur rareté, on peut aussi les considérer comme des exceptions au dialecte, c'est-à-dire comme partie de la procédure – consciente ou pas – vers l'élargissement de la base dialectale.

Parmi les exemples des procédures de stylisation les plus spécifiques dans le texte de l'EKu, se distinguent ceux où l'on observe l'évitement de l'utilisation des formes pronominales courtes situées après le substantif, normalement utilisées dans les parlers du Bas-Vardar pour exprimer la possession. Les exemples de ce

genre (ex. *mu să kaž'a r'ăcită să i na pl'eškite* fr. il leur montra ses mains et son côté ; *k'ak ti să upul'ile 'očite* fr. Comment tes yeux ont-ils été ouverts) caractérisent une procédure partielle de stylisation vers l'élargissement de la base dialectale et un rapprochement avec les parlers centraux du groupe des parlers macédoniens de l'ouest. En revanche, dans les mêmes exemples des textes de la première et de la deuxième main de l'EK, les formes courtes sont utilisées après le substantif pour exprimer la possession, comme dans le dialecte (ex. *mu pukaž'a r'acite mu i r'ebruto mu*; *k'ak ubo (ti) sa utvor'ia 'očite ti*).

Concernant le système verbal, on observe une autre caractéristique typique du parler de Boboščica dans le texte de l'EB : les *ima*-constructions[18] et surtout les *sum*-constructions[19]. Afin d'opérer une meilleure comparaison, le tableau suivant reprend les mêmes exemples dans les trois textes :

EB	EK	EKu	Français
t'ie ščo go im'ee vid'eno	*t'ie dek'a gu gl'edaa*	*dr'uzi šo gu zn'aia*	ceux qui auparavant l'avaient connu
nik'oj pat ne m'ate pe'ano vo pisajn'ata	*n'ekuj pat ne ste pej'ali na pis'anietu*	*ne 'a pij'ahti n'ăkoj p'ăt uf kn'ăgite*	N'avez-vous jamais lu dans les Écritures
na t'ozi vr'ăme b'ă zast'anat sf'eti J'ovan	*na t'oa vr'emi, st'oesi/sto'ese Jo'an*	*na t'oa vr'emi zastoj'al Jo'an*	Le lendemain, Jean était encore là
n'e e čuv'eno ot v'eko	*ut kr'ajta na sf'etut ne sa č'u*	*ut v'ekot ne să č'u*	jamais on n'a entendu dire

18. Les *ima*-constructions sont des constructions verbales utilisées parallèlement aux constructions du parfait de type slave. Certains linguistes les appellent « *ima*-parfait ». Ces constructions sont normales en macédonien contemporain et on les considère comme une influence des langues balkaniques non-slaves. Il est important de savoir qu'on les forme avec le présent ou l'imparfait (pour la forme parallèle au plus-que-parfait du type slave) du verbe avoir (mac. *ima*) plus l'adjectif verbal (au neutre) qui n'est rien d'autre que le participe passé. C'est pour cela qu'on peut même dire que c'est une influence latine (note de l'auteur).

19. Les *sum*-constructions se forment de la même manière que les *ima*-constructions, mais avec le verbe *sum* (fr. *être*) et la seule différence est que dans le cas des *sum*-constructions on accorde l'adjectif verbal (le participe passé) avec le sujet (note de l'auteur).

On peut en déduire que du texte de l'EB se dégagent des caractéristiques très locales et qu'elles y sont souvent préférées et utilisées à la place des « plus vieilles formes slaves » (l'aoriste, l'imparfait et le parfait), qui elles sont régulièrement utilisées dans les textes de l'EK et de l'EKu.

Sur ce point, il est particulièrement important de noter la tendance à utiliser les formes du parfait dans l'EKu, et cela très souvent là où l'aoriste est utilisé dans les mêmes exemples de l'EK et de l'EB :

Eku	EK	EB	français
să raduv'ale v'iki Učen'ăcăte	*Učen'icite sa zaraduv'aa*	*apostol'iti se zaradv'ae*	Les disciples furent dans la joie
kak să vid'el na Is'us	*ka vid'e Is'usa*	*ka ... v'ide Rist'osa*	ayant regardé Jésus
ka mu să puklun'ile na n'egu, să vărn'ale	*ka mu sa puklonn'ia, sa varn'aa*	*mu se poklon'aje i se varn'aje*	après l'avoir adoré, ils retournèrent

Pourtant, si on considère cette caractéristique dans le texte de l'EKu comme une procédure de stylisation, sachant que les formes du parfait ne sont pas atypiques pour les parlers du Bas-Vardar, on pourrait la tenir pour une stylisation vers un style plus élevé, le traducteur ayant peut-être pensé que ces formes convenaient mieux pour traduire la Bible. Cette dernière hypothèse serait d'autant plus pertinente si on prenait en compte la possibilité que les traducteurs des trois textes aient utilisé des traductions différentes de la Bible en slavon d'église pendant le processus de traduction. Dans ce cas, on pourrait supposer que le traducteur de l'EKu a pris pour modèle une traduction en slavon d'église de rédaction russe ou serbe, où le parfait est la forme de base ou la seule forme pour exprimer le passé.

Au sujet des prépositions dans le texte de l'EKu, il convient de noter l'utilisation de *na* (fr. à) avec l'objet direct et avec l'objet indirect, comme dans le dialecte. En revanche, dans le texte de l'EK on ne trouve la préposition *na* que dans les exemples avec l'objet indirect, comme dans les parlers centraux du groupe de parlers macédoniens de l'ouest :

EK	EKu	français
I dunes'oa na Faris'ejte t'oa	*gu nos'ile na n'ego na Faris'ejte*	Ils menèrent vers les pharisiens celui qui
v'idohmi G'ospuda	*vid'ohmi na Af'endot*	Nous avons vu le Seigneur

Ainsi, on considère cette caractéristique de l'EK comme une procédure de stylisation vers l'éloignement du dialecte.

De manière similaire, on considère comme une procédure de stylisation l'utilisation régulière de la préposition *ot* (fr. de) dans les titres des chapitres de l'EK (par ex. : *Ot Jo'anna* fr. de Jean, *Ot Mat'ea* fr. de Luc). Contrairement au texte lui-même où la forme de la même préposition est avec réduction, c'est-à-dire *ut* (par ex. : *ut s'inoritu* fr. de ces contrées, *ut Napr'ešnite* fr. des chefs, *ut d'enut* fr. du jour).

Il est important aussi de signaler la présence des corrections dans les titres des chapitres de la deuxième main de l'EK du point de vue de la déclinaison des substantifs et de l'utilisation de certaines prépositions :

EK – première main	EK – deuxième main	Français
*Sl'ep**om***	***Na** Sl'ep**iot***	À l'aveugle
*Na Lit'urgi**i***	*Na Lit'urgi**ata***	Pendant/Pour la liturgie
*Ot L'uk**i***	*Ot L'uk**a***	De Luc

Tandis que dans le texte de la première main on observe des formes synthétiques inconnues dans le dialecte de ce temps-là, sans doute sous l'influence de la tradition slavonne, dans la deuxième main de l'EK les mêmes exemples sont corrigés d'après leur usage dans la langue vernaculaire.

C'est au niveau lexical que l'on peut percevoir le plus facilement les procédures de stylisation. Parmi les substantifs du texte de l'EK, on considère les exemples tels que *l'udi* (fr. gens), *gospod'ar* (fr. propriétaire, patron), *m'esto* (fr. endroit, lieu) comme des procédures de stylisation en direction de l'éloignement des parlers du Bas-Vardar et de l'élargissement de la base dialectale vers les parlers centraux du groupe des parlers macédoniens de l'ouest, et en même temps en direction d'un style plus élevé. Cela devient évident si on prend en compte le fait que dans le texte de l'EKu, pour les mêmes exemples, on observe des régionalismes d'origine turque : *ins'an*, *'aga*, *na'ija*. De même, alors que dans l'EKu et dans l'EB est utilisé le substantif *n'omo* (fr. loi), venant du grec, dans l'EK on trouve régulièrement le substantif d'origine slave *z'akon*. Il y a d'autres exemples similaires, où on observe une forte tendance à la stylisation dans l'EK, au contraire des mêmes exemples dans l'EKu et dans l'EB :

EK	EKu	EB	Français
vr'emitu	*vr'emito*	*zam'ano*	le temps
Sfet'ilnikut	*Sfit'ilo*	*Kondil'oto*	la lumière

On constate que dans une part des exemples de l'EKu et de l'EB, on trouve un lexique plus vernaculaire, souvent d'origines grecque, latine ou turque.

Est particulièrement digne d'intérêt l'utilisation régulière de la forme du pluriel *rud'iteli* (fr. parents) dans la deuxième main de l'EK, par opposition à la forme *t'atki* (fr. littéralement pères) dans la première main. On retrouve ici une influence, soit de la tradition écrite, soit des parlers centraux du groupe des parlers macédoniens de l'ouest. Dans les textes de l'EKu et de l'EB, pour désigner les deux parents, similairement à la situation dans la première main de l'EK, est utilisée la forme du pluriel du substantif signifiant le parent masculin (*t'atki* (EKu); *tatk'ovi* (EB) ou encore, la forme du singulier *t'atko*, soit pour faire référence aux deux parents, soit pour favoriser le parent masculin qui parle au nom des deux parents. Il faut souligner que cette procédure de stylisation ne va pas seulement vers l'élargissement de la base dialectale, mais aussi vers l'élévation du style.

En poursuivant la comparaison du lexique de la première main avec celui de la deuxième main de l'EK, on trouve le verbe *otvešta* (fr. répondre*)* opposé à *otgovori*. Tandis que dans tous les exemples de la première main est utilisé le verbe *otvešta* d'origine slavonne, qui n'était probablement pas d'usage dans la langue moderne de ce temps-là, dans la deuxième main du texte, ce verbe est régulièrement remplacé par *otgovori* :

EK – première main	EK – deuxième main	Français
T'atkite mu mu otvešt'aa	*Rud'itelite mu mu otgovor'ia*	Ses parents lui répondirent
P'etar mu otvešt'a	*P'etar mu otgovor'i*	Pierre lui répondit
otvešt'a Is'us	*otgovor'i Is'us*	Jésus répondit

On suppose que la motivation du choix de ce mot typique pour la langue vernaculaire macédonienne moderne dans la deuxième main de l'EK était de rapprocher le texte de l'évangéliaire de la population locale et, en même temps, de moderniser le texte biblique traditionnel.

Stylisation vers un style plus élevé

Comme dans la section précédente, dans cette partie, je présente les exemples les plus spécifiques des textes qui illustrent une tendance à la stylisation vers un style (biblique) plus élevé.

Ainsi, comme analysé plus haut, la forme du pluriel *rud'iteli* dans la deuxième main de l'EK, contrairement à la forme *t'atki* de la première main, nous révèle une procédure de stylisation vers l'élévation du style sous influence soit des parlers centraux du groupe des parlers macédoniens de l'ouest, soit de la tradition écrite. De même, dans les précédents exemples, j'ai mentionné les corrections dans les titres des chapitres de la deuxième main de l'EK (par ex. : *Sl'epom*,

Na Lit'urgii, *Ot L'uki* (première main de l'EK) vs. *Na Sl'epiot*, *Na Lit'urgiata*, *Ot L'uka* (deuxième main de l'EK). Si la plupart de ce genre d'exemples dans la deuxième main de l'EK sont corrigés dans l'esprit de la langue vernaculaire, il y a deux exemples qui ne l'ont pas été : *Ot Jo'anna* (fr. de Jean) et *Ot Mat'ea* (fr. de Luc). Dans le dialecte, on s'attendrait plutôt à trouver *Ot J'oan* et *Ot Mat'ej*. Ceci ne montre pas seulement que la forme génitif-accusatif chez les substantifs au masculin désignant des personnes était plus acceptable pour l'éditeur, mais représente aussi une tendance à l'élévation du style. Par ailleurs, on observe également une stylisation dans la même direction dans le fait que, dans la première main aussi bien que dans la deuxième main de l'EK, la forme de la préposition soit toujours avec réduction (*ut*), sauf dans les titres des chapitres où on la retrouve sans réduction (*ot)*.

Dans le texte de l'EK, on considère les formes des substantifs verbaux se terminant en *-nie* comme des efforts pour imiter la tradition slavonne afin d'atteindre un style « biblique » plus élevé :

EK	EKu	EB	Français
pis'anie	*kn'ăgi*	*pis'ajna*	écriture
vid'enie	*talas'ăm*	*Ø*	fantôme
pokaj'anie	*pukaj'ani(e)*	*p'išman*	repentance

Dans ces exemples, des substantifs verbaux sont devenus des noms communs, ce qui est visible dans la possibilité pour certains d'entre eux de créer un pluriel. Quoi qu'il en soit, on considère cette tendance comme une imitation d'un modèle slavon de formation des mots.

Pour s'adresser à Dieu, dans la première et dans la deuxième main de l'EK, on trouve le plus souvent la forme du substantif *Gospod'in* (fr. Monsieur) au vocatif (voc. *Gospod'ine*) (parfois *G'ospodi*). Pour les mêmes exemples, dans le texte de l'EKu, la forme vocative *Af'endo*[20] est utilisée. On n'a pas d'informations exactes sur l'original grec de l'EKu, mais s'il était fait sur la base vernaculaire et non sur la traduction grecque officielle (voir Lindstedt 2008, p. 397), on pourrait supposer que, dans l'original aussi, le même lexème était utilisé. En outre, Mazon et Vaillant eux-mêmes traitent ce substantif comme un emprunt du grec (Mazon &Vaillant, 1938, p. 83). La situation dans le texte de l'EB est similaire à celle de l'EK : pour s'adresser à Dieu, on y retrouve assez régulièrement la forme *Gospo(d)'ine*. Il est indubitable que de ce point de vue le texte de l'EKu représente un style plus bas que celui des deux autres textes.

20. Du substantif local *afendija*, qui est en fait d'origine grecque et qui signifie « propriétaire, patron ».

Parmi les autres exemples du lexique et surtout parmi les verbes se distinguent les exemples suivants, qui caractérisent un style plus élevé dans le texte de l'EK par comparaison avec les textes de l'EKu et de l'EB :

EK	EKu	EB	Français
d'eka živ'uvaš	*d'eka s'ediš*	*vo k'oja k'ašča s'ädiš?*	où demeures-tu ?
sa ism'ih i gl'edam	*i să m'ih, i să upul'ăh*	*si se 'izmi, ... i p'ul' am*	je me suis lavé, et je vois
sa b'oea ut Jud'eite	*mu b'ile str'ah ut Čif'utiti*	*go b'eše str'aj ot čefut'iti*	ils craignaient les Juifs
ispc'ua go ubo	*gu magaris'ale*	*go katigoris'ae*	Ils l'injurièrent
k'oga vo(j)skresn'a Is'us ot m'ertfite	*ka uživ'e Is'us ut m'ărtfăti*	*ka st'ana R'istos ot gr'obo*	ils parlaient de la sorte/quand Jésus a ressuscité d'entre les morts[21]

Dans les exemples de l'EKu et de l'EB on observe des formes plutôt locales des lexèmes et des expressions vernaculaires et familières, contrairement aux formes « plus littéraires » dans le texte de l'EK, qui peuvent représenter une tendance à l'élévation du style.

J'ai analysé l'utilisation du parfait dans le texte de l'EKu comme une possible procédure de stylisation. Dans le même texte, on peut parler d'une stylisation similaire quand on a des syntagmes indéfinis là où dans les deux autres textes il y a des syntagmes définis, plus précisément avec l'article :

EK	EB	EKu	Français
rab'otite B'oguvi	*rabot'ete Gospodin B'ogu*	*č'udba Gospod'inova*	les œuvres de Dieu
C'arstvutu B'ožie	*carščin'ata Gosput'omu*	*Gospod'inova caršt'ina*	le royaume de Dieu
ut s'emitu/s'emito Dav'iduvu	*ot s'ojo profitinut'omu i c'aru Dav'id*	*ut Dav'idoa r'oda*	de la postérité de David

On émettra l'hypothèse que cela est dû à l'influence de l'original grec ou bien à l'aptitude du traducteur à traduire et à raconter, mais dans le même temps, à son envie d'imiter la tradition biblique slavonne, surtout si on prend en compte le fait

21. La première phrase est la traduction du même verset dans la traduction de la Bible en français et la deuxième traduction est la traduction littérale de la phrase.

que tous ces exemples incluent des adjectifs dérivés des noms propres bibliques ou du substantif *Gospod* (fr. Dieu).

Conclusion

Une question théorique très importante s'ouvre dans la recherche macédonienne ces dernières années : pourrions-nous considérer les traductions des textes des Évangiles de Macédoine du sud des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles comme une base pour la description (synchronique ou diachronique) d'un dialecte macédonien du sud, quel qu'il soit ? (voir Arsov, 2011, p. 102). Les résultats des recherches, dont certains ont été mentionnés dans cet article, nous donnent une réponse à cette question, à savoir que ces textes, principalement de par leur contenu, ne reflètent pas le dialecte « pur » avec lequel ils sont liés, mais plutôt sa plus ou moins grande stylisation. Aussi, considère-t-on ces textes comme une forme d'enrichissement du dialecte. Par conséquent, on ne peut pas les examiner comme des textes dialectaux ordinaires.

Dans le cas de l'EK, on peut constater que l'éditeur de la première main opère des stylisations conscientes. Ce qui est évident si l'on tient compte du fait que le texte de l'EK est le seul où l'on voit clairement deux mains. Si on parle d'une stylisation consciente, on peut aussi parler d'une tendance à standardiser la langue macédonienne sur une base synchronique. Cependant, il faut souligner que dans le cas de l'EK il ne s'agit pas d'une standardisation basée sur les parlers centraux du groupe des parlers macédoniens de l'ouest comme l'a fait Krste P. Misrikov (voir Misirkov, 1903), ou comme ce fut le cas en 1944 quand la langue macédonienne a été officiellement standardisée. Il s'agit plutôt d'un pas vers la création d'une langue macédonienne régionale, laquelle en réalité n'est pas uniquement basée sur un seul parler du groupe de parlers macédoniens du sud-est, mais contient des éléments aussi bien des parlers macédoniens de sud-est que des parlers macédoniens de sud-ouest, en incluant aussi des caractéristiques des parlers centraux du groupe des parlers macédoniens de l'ouest.

Dans le cas de l'EB on peut aussi parler d'un choix conscient des éléments linguistiques, mais contrairement à l'EK ici le processus est inversé : les traducteurs du texte de l'EB choisissent volontairement de donner au texte le plus possible d'éléments locaux. De cette manière, non seulement le texte ne s'approchera pas de l'idée de l'élargissement de la base dialectale mais, au contraire, il s'éloignera de cette idée, afin de représenter une preuve de l'existence du parler de Korča/Boboščica comme une langue différente, *kajnas*. Cette tendance est visible même aujourd'hui parmi les quelques locuteurs de ce parler, ce qui est le sujet des derniers articles en lien avec cette problématique (voir, par ex. Arsov, 2016, p. 125-136).

La conclusion finale est que, sur le plan de la stylisation vers l'élargissement de la base dialectale, il est évident que l'EK se distingue. On trouve la plupart de ces procédures de stylisation dans la deuxième main du texte. Un plus petit nombre de procédures de stylisation est perceptible dans le texte de l'EKu, alors que dans le texte de l'EB on observe le moins d'exceptions au dialecte.

On peut dire que les traductions analysées, mais aussi les autres traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne de Macédoine du sud des XVIIIe et XIXe siècles ouvrent, plus ou moins, une voie vers la formation d'une langue biblique, voie qui aboutit aux traductions de la Bible en macédonien standard contemporain en 1976, 2003 et 2007. Et si on parle d'une langue biblique, on se réfère à une langue officielle, en tenant compte de la tradition occidentale, c'est-à-dire en sachant qu'avec la traduction de la Bible en langue moderne commence la période standard d'une langue donnée (voir Spasov, 2008, p. 426-430).

De toutes les traductions des Évangiles en langue vernaculaire macédonienne de Macédoine du sud des XVIIIe et XIXe siècles qui ont été analysées, le texte le plus stylisé et en même temps le plus ancien est celui de l'EK (1852), et surtout sa deuxième main, l'édition de Pavel Božigropski. Les procédures de stylisation, qu'elles se dirigent vers un style plus élevé ou vers l'élargissement de la base dialectale, sont moins perceptibles dans le texte de l'EKu (1860) et encore moins perceptibles dans le texte de l'EB. Il faut souligner en outre que le fait qu'il y ait le plus petit nombre de procédures de stylisation dans l'EB montre précisément que, déjà à cette époque, la communauté de Boboščica avait conscience de son unicité linguistique et culturelle, et l'avait très fortement exprimée.

Bibliographie

Arsov Borče, 2011, *Morfologija na imenskite zborovi vo Konikovskoto evangelie (1852) vo sporedba so Kulakiskoto evangelie (1860)*, Thèse de maîtrise, Faculté de philologie « Blaže Koneski » de l'université « Saints-Cyrille-et-Méthode », Skopje.

Arsov Borče, 2015, *Postapki na stilizacija na morfološko, zboroobrazuvačko i na leksičko ramnište vo Konikovskoto, Kulakiskoto i vo Boboščanskoto evangelie (sporedbi)*, Thèse de doctorat, Faculté de philologie « Blaže Koneski » de l'université « Saints-Cyrille-et-Méthode », Skopje.

Arsov Borče, 2016, "On some lexical archaisms in the Boboshtica Gospel and the Boboshtica dialect" *in* Makartsev Maxim & Wahlström Max (eds.), *SLAVICA HELSINGIENSIA 49: In search of the center and periphery: Linguistic attitudes, minorities, and landscapes in the Central Balkans*, university of Helsinki, Helsinki, p. 125-136.

Babamova Irina & Pejoska-Bouchereau Frosa, 2019, « La traduction des textes religieux » *in* Chalvin Antoine, Muller Jean-Léon, Talviste Katre & Vrinat-Nikolov Marie (dir.), *Histoire de la traduction en Europe médiane*, http://www.histrad.info/langues/43-macedonien/154-la-traduction-des-textes-religieux (consulté le 11/01/2019).

Courthiade Marcel, 1988, « Les derniers vestiges du parler slave de Bobosëica et de Drenovene (Albanie) » in *Revue des études slaves*, n° 60/1, p. 139-157.

Friedman Victor A., 2008, "The Konikovo Gospel and the Macedonian Identity in the Late Eighteenth and Early Nineteenth Centuries" in *The Konikovo Gospel/Коникoвско евангелие*, pp. 385-391.

Ivanov Yordan, 1970, *Balgarski starini iz Makedonija*. BAN, Sofia, 703 p.

Koneski Blaže, 1975, *Od istorijata na jazikot na slovenskata pismenost vo Makedonija*, Makedonska kniga, Skopje, 141 p.

Koneski Blaže, 1986, *Istorija na makedonskiot jazik*, Kultura, Skopje, 238 p.

Lindstedt Jouko, Spasov Ljudmil & Nuorluoto Juhani (eds.), 2008, *The Konikovo Gospel/Коникoвско евангелие*, The Finnish Society of Sciences and Letters, Helsinki, 437 p.

Lindstedt Jouko & Spasov Ljudmil, 2008, "The Konikovo Gospel and the Macedonian Identity in the Late Eighteenth and Early Nineteenth Centuries" in *The Konikovo Gospel/Коникoвско евангелие*, p. 385-391.

Lindstedt Jouko, 2008, "The Translator and the Editor in their Historical Settings" in *The Konikovo Gospel/Коникoвско евангелие*, pp. 393-402.

Lindstedt Jouko, 2012, "When in the Balkans, Do as the Romans Do—Or Why the Present is the Wrong Key to the Past" in *Slavica Helsingiensia 41: Balkan Encounters*, p. 107-123

Mazon André, 1936, *Documents contes et chansons Slaves de L'Albanie du Sud*, Librairie Droz, Paris, 462 p.

Mazon André & Vaillant André, 1938, *L'Évangéliaire de Kulakia Un parler Slave du Bas-Vardar*, Librairie Droz, Paris, 359 p.

Misirkov Krste, 1903, *Za makedonckite raboti*, Liberalnij klub, Sofija, 145 p.

Pejoska-Bouchereau Frosa, 2003, « Clément d'Ohrid et l'école littéraire d'Ohrid » *in* Bernard Antonia (dir.), *Histoire de la slavistique, Le rôle des institutions*, Institut d'Études slaves, Paris, p. 249-262.

Pejoska-Bouchereau Frosa, 2008, « Histoire de la langue macédonienne » in *Revue des Études slaves,* nº 79-1-2, p. 145-161.

Pejoska-Bouchereau Frosa, 2016, « Macédoine » *in* Parizet Sylvie (dir.), *La Bible dans les littératures du Monde*, Éditions du Cerf, Paris, p. 1490-1497.

Spasov Ljudmil, 2008, "The Konikovo Gospel in Macedonian Cultural History" in *The Konikovo Gospel/Коникоβско еβангелие*, p. 403-430.

Résumé : L'*Évangéliaire de Konikovo* (EK), l'*Évangéliaire de Kulakia* (EKu) et l'*Évangéliaire de Boboščica* (EB) sont les premières traductions sérieuses du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne du XIXe siècle. Ils sont tous écrits en alphabet grec.

Cet article présente les exemples les plus spécifiques des textes montrant une tendance à la stylisation par élargissement de la base dialectale et/ou par élévation du style.

De toutes les traductions des évangiles en langue vernaculaire macédonienne de Macédoine du sud du XIXe siècle ayant été analysées, on peut conclure que le texte le plus stylisé et en même temps le plus ancien est celui de l'EK (1852), et surtout sa deuxième main. Les démarches de stylisation sont moins perceptibles dans le texte de l'EKu (1860) et encore moins perceptibles dans celui de l'EB (1880).

On peut dire que les traductions analysées, mais aussi les autres traductions du Nouveau Testament en langue vernaculaire macédonienne de Macédoine du

sud des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles ouvrent, plus ou moins, une voie vers la formation d'une langue biblique, voie aboutissant aux traductions de la Bible en macédonien standard contemporain en 1976, 2003 et 2007.

Mots-clefs : Macédonien vernaculaire, traduction, Nouveau Testament, stylisation, XIX^e^ siècle

The Stylization in the Translations of the New Testament in Vernacular Macedonian from the 19th Century

Abstract: The Konikovo Gospel *(KG), The* Kulakia Gospel *(KuG) and The* Boboščica Gospel *(BG) are among the first known translations of the New Testament in Macedonian vernacular dating from the 19th century. They are all written in Greek alphabet.*

In this article we present the most specific examples demonstrating a stylization tendency towards a wider dialectal base and/or towards a more elevated style.

The most important conclusion is that of all the analysed gospels the most stylized text is the oldest among them, the KG (1852), especially its second hand. The stylization steps are less common for the KuG (1860) and even less for the BG (1880).

It is possible to say that the texts analyzed in this paper, together with the other translations of the New Testament in Macedonian vernacular from the 18th and the 19th centuries, open, more or less, a clear path towards the formation of one Biblical language, leading to the translations of the Bible in contemporary Macedonian standard language in 1976, 2003 and 2007.

keywords: Macedonian vernacular, Translation, New Testament, Stylization, 19^th^ century

HAL
archives-ouvertes.fr

Jeunes et dispositifs participatifs au Maroc Usages du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate

Mustapha Mnasfi

▶ **To cite this version:**

Mustapha Mnasfi. Jeunes et dispositifs participatifs au Maroc Usages du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2021, S'Expatrier. hal-03323291

HAL Id: hal-03323291
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03323291

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

inalco
PRESSES

Transmettre à tous, diffuser plus loin

Article

Jeunes et dispositifs participatifs au Maroc
Usages du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate

Mustapha El Mnasfi

Sociétés Plurielles*, n° *4
S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

Exigence de qualité avec des évaluations en double aveugle ;

Open Access : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

Licences d'édition sous creative commons pour protéger les auteurs et leurs droits ;

Publications multisupports et enrichissements sémantiques et audio-visuels ;

Métadonnées multilingues : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

https://www.pressesinalco.fr
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Jeunes et dispositifs participatifs au Maroc
Usages du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate

Mustapha El Mnasfi
Enseignant-chercheur à l'université Moulay Ismaïl de Meknès (Maroc), chercheur associé à l'IREMAM (France)

Dans un contexte marqué par des contestations populaires dans le monde arabe dont les jeunes ont été le principal acteur, les pouvoirs publics au Maroc ont adopté une révision constitutionnelle, promulguée le 29 juillet 2011. Celleci a donné lieu à une constitutionnalisation de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques[1].

Ce nouveau contexte a encouragé les jeunes, notamment ceux et celles engagés dans des associations de quartiers, à se mobiliser pour créer des conseils des jeunes. Ces derniers peuvent être considérés comme une nouvelle forme de « participation » qui vise à associer les jeunes à l'élaboration des politiques publiques locales. Les conseils de jeunes sont un dispositif de démocratie participative qui a pour vocation de favoriser l'implication des jeunes dans la vie

1. La Constitution marocaine révisée insiste, dans son article 33, sur l'impératif pour les pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'encourager la participation des jeunes au développement du pays, mais sans que ce même article prévoie cette participation à travers la création des conseils des jeunes.

publique locale, par le renforcement du dialogue avec les acteurs étatiques au niveau local et national[2].

Ces conseils mobilisent des jeunes marocains âgés de 15 à 35 ans. Leur objectif est de renforcer l'engagement des jeunes et leur influence directe sur les politiques publiques qui les concernent. Pour devenir membre, il faut avoir moins de 35 ans et être adhérent d'une association locale. Le conseil des jeunes se constitue au niveau de la province/préfecture pour un mandat qui ne doit pas dépasser quatre ans. Son président ainsi que les autres membres s'adressent aux représentants des pouvoirs publics locaux et services extérieurs de l'État[3].

Les recherches sur les conseils des jeunes renvoient aux travaux réalisés sur le lien entre dispositifs participatifs et politiques publiques. Plusieurs travaux ont traité la question des jeunes au Maroc ; ils ont interrogé notamment les questions des jeunes comme *leadership* rural (Kadiri & Errahj, 2015), la place de cette catégorie dans la vie politique nationale (Chattou, 2015)[4] et la participation contestataire des jeunes (Bono, 2013). Malgré l'importance de ces travaux, ceux-ci ne traitent pas directement les mécanismes participatifs mis en œuvre par les pouvoirs publics en faveur de la participation des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques.

Notre étude se propose, en complément de ces travaux, d'analyser d'une part la participation citoyenne institutionnalisée des jeunes dans l'action publique locale, et d'autre part de contribuer aux débats sur les transformations sociales et politiques en cours au Maroc.

L'objectif est de chercher à comprendre les effets d'un dispositif qualifié de participatif sur les jeunes ainsi que sur l'action publique locale. L'étude de l'expérience du conseil des jeunes à Ouarzazate permet d'analyser les effets sociaux et politiques de la reconfiguration de la catégorie sociale des jeunes sous l'influence d'un dispositif participatif qui n'est autre que le conseil des jeunes.

Il est question ici d'interroger les usages du conseil des jeunes par les acteurs de l'action publique[5]. Cela interroge la manière avec laquelle les dispositifs

2. Voir le site de l'association « Solidarité Laïque ». Celleci, comme nous allons le démonter ultérieurement, a joué un rôle d'accompagnateur des jeunes pour créer leurs conseils : https://www.solidaritelaique.org/pro/solidaritelaique/notreaction/soutenirlessocietesciviles/programmeconcertemaroc/.

3. Ils s'adressent notamment aux représentants du pouvoir central, élus locaux et délégués ministériels.

4. Voir dans ce cadre un numéro thématique Hors-Série portant sur « Les jeunes ruraux » publié dans la revue *Alternatives rurales* : http://alternativesrurales.org/horsseriejeunesruraux/.

5. Gourges, 2012.

participatifs élargissent le cercle des acteurs et transforment leur cadre d'action[6]. Dans ce cadre, ce dispositif des conseils des jeunes pourrait renvoyer, comme le souligne Laurence Bherer, à une transformation profonde de l'action publique[7].

Les nouvelles formes de participation, comme par exemple celles prévues par les conseils des jeunes, peuvent selon Marion Carrel être pensées d'une part comme des instruments pour tester la libéralisation de la société, afin de vérifier si les différentes formes de participation ont donné lieu à plus d'ouverture au niveau des libertés publiques, et d'autre part comme des technologies visant à canaliser les mécontentements populaires ainsi que des lieux où une contestation de l'ordre établi peut trouver à s'exprimer voire à se renforcer[8]. Dans ce cadre, il serait intéressant d'observer ces nouvelles formes de participation dans un contexte différent des pays qualifiés de démocratiques ; le Maroc constitue dans ce sens un intéressant champ d'observation dans un contexte marqué par les transformations politiques et sociales que connait ce pays.

À partir de l'analyse au niveau local du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate et, au niveau national, de la coordination nationale des conseils des jeunes[9], cet article vise à traiter la question suivante : comment les conseils des jeunes transformentils les jeunes qui y participent, mais également comment ces derniers parviennentils à influencer l'action publique locale ?

La question du lien entre jeunes et politiques publiques est liée à l'usage des dispositifs publics par cette catégorie sociale. Elle interroge ainsi sur la façon dont les dispositifs publics font usage de la catégorie sociale des « jeunes », pour définir non seulement leur cible d'intervention, mais aussi des intervenants dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Il est question ici de chercher à comprendre comment des acteurs qui contestent ouvertement un ou plusieurs aspects de l'intervention publique finissent par devenir acteurs de cette même politique publique (Le Naour, 2005). Cette question renvoie d'une part aux modifications qu'engendre l'entrée des jeunes, via leurs conseils, sur eux et sur ces derniers, et d'autre part à la façon avec laquelle « la participation à l'action publique transforme les individus et les groupes qui sont amenés à revoir les objectifs fixés initialement par chacun pour en adopter de nouveaux, communs à l'ensemble des partenaires » (Le Naour, 2005, p. 28).

---

6. Bherer, 2011.

7. *Ibid.*

8. Carrel, 2013, p. 48.

9. Cette coordination nationale regroupe tous les conseils des jeunes au niveau national.

L'hypothèse à démontrer dans ce cadre, à partir d'une expérience du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate, est que les jeunes qui contestent la stratégie d'une politique publique locale finissent par accepter cette stratégie suite à leur entrée dans l'action publique locale.

Cette recherche s'appuie sur le recueil de données qualitatives issues d'une dizaine d'entretiens semi-directifs réalisés, entre mai 2017 et mai 2019, auprès de membres de la coordination nationale des conseils des jeunes, de jeunes mobilisés autour du conseil des jeunes et d'élus locaux dans une ville ayant une situation socio-économique différente des grandes métropoles marocaines : Ouarzazate. La méthodologie de l'entretien semi-directif poursuit surtout un objectif de compréhension de la réalité observée, par l'analyse des actions et des interactions des acteurs pris en situation. Dans ce cadre, nous avons réalisé dans un premier temps des entretiens avec des représentants de la coordination nationale des conseils des jeunes, dont le président de cette coordination. Ensuite nous nous sommes rendus deux fois, entre 2018 et 2019, dans la ville de Ouarzazate pour réaliser des entretiens avec les jeunes membres du conseil des jeunes de la ville ainsi qu'avec des élus locaux de cette même ville.

Cet article se propose de démonter, dans un premier temps, la genèse du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate et comment les contextes national et international ont joué un rôle dans l'élargissement de ce dispositif. Il est opportun dans ce cadre d'étudier dans un premier temps le rôle joué par des acteurs étrangers dans la circulation de ce dispositif, ainsi que de démontrer comment le contexte politique régional du « printemps arabe » et sa déclinaison marocaine qu'a été le « Mouvement du 20 février » ont joué un rôle dans l'élargissement de ce dispositif. Dans un second temps, nous allons démontrer que la composition du conseil des jeunes à Ouarzazate est hétorègène ; une partie de l'analyse sera focalisée sur le niveau national à travers l'analyse de la composition de la coordination nationale des conseils des jeunes. Puis, nous démontrerons dans un troisième temps l'existence d'un rapport conflictuel entre les membres du conseil des jeunes à Ouarzazate et les élus locaux. Enfin, nous comptons démontrer comment les revendications des jeunes qui composent le conseil de la ville de Ouarzazate sont modifiées suite à leur entrée, via leur conseil, dans l'action publique.

Genèse des conseils des jeunes à Ouarzazate, entre circulation des dispositifs et exigence constitutionnelle

La province de Ouarzazate se trouve dans le sud-est du royaume. Elle est divisée en quatre arrondissements et s'étend sur 3 700 ha, soit 50 km^2 (Décret n° 2.01.1868) avec une population de 70 875 habitants selon le recensement général de la

population et de l'habitat de 2014[10]. En 2016, cette ville a connu la création d'un conseil des jeunes par des jeunes associatifs. Ceux-ci ont organisé des élections pour élire les membres du bureau et discuter du statut de leur conseil. Les membres de ce conseil ont décidé de ne rattacher leur structure à aucune tendance politique.

Comme le souligne le président du conseil des jeunes à Ouarzazate, celui-ci a pour objectif de mener des actions de plaidoyer, de suggérer et de proposer des solutions concernant les jeunes de la province de Ouarzazate et les problèmes dont ils souffrent. Ceci explique que ces jeunes prennent leur conseil comme un organe alternatif à toute tendance politique. Cela renvoie à l'usage de ce conseil par ces jeunes et comment ces derniers perçoivent leur conseil comme un lieu de rencontre entre eux, mais aussi comme un outil pour défendre leurs propres intérêts.

> Notre conseil s'appelle « Conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate », il a été créé en 2016 par des jeunes de la ville à travers des élections que nous avons organisées, et on a pris la décision pour qu'il soit indépendant de toute tendance politique. Le conseil a un rôle de plaidoyer et de suggérer des propositions et des solutions qui concernent les jeunes[11].

La création du conseil des jeunes à Ouarzazate est influencée par un contexte national marqué par la constitutionnalisation de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques, ainsi que par un contexte international marqué par la circulation et le transfert des dispositifs des pays dits du « nord » vers ceux dits du « sud ». Ceci interroge par ailleurs l'histoire de l'entrée des jeunes marocains dans les arènes politiques nationales.

En effet, à l'époque du roi Hassan II (de 1961 à 1999) le Maroc a connu de longues périodes de tensions sociales et politiques, notamment dans les années 1970 et 1980. Durant ces périodes, ce pays a vécu les « années de plomb », marquées par le conflit entre les anciens opposants et le roi. Ces périodes ont connu la montée sur le devant de la scène des mobilisations antisystème des jeunes ainsi que celle du taux de chômage de cette catégorie sociale. L'année 1999 a connu l'arrivée d'un nouveau monarque, Mohammed VI, et fut marquée par l'annonce d'un ensemble de promesses centrées sur le « nouveau concept de l'autorité ». Celui-ci exige un contact direct avec les citoyens et un traitement sur le terrain de

10. Voir une présentation de la ville sur le site du réseau euroméditerranéen : http://www.reseaueuromed.org/fr/villemembre/ouarzazate/.

11. Entretien avec le président du conseil, Ouarzazate, le 05 mai 2019.

leurs problèmes en les associant à la recherche de solutions appropriées[12]. En 2005, le monarque a annoncé le lancement de la politique sociale de l'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH). Cette nouvelle politique a encouragé la participation des citoyens, notamment des jeunes, dans l'élaboration des projets de développement au niveau local. Cela peut expliquer le nouveau contexte politique et social favorable à la participation. Sur ce point, Myriam Catusse et Frédéric Vairel soulignent que depuis l'arrivée du nouveau roi, « les acteurs de la décision publique se multiplient, les institutions publiques se transforment, les mouvements revendicatifs décuplent[13] ». Cela explique que ce nouveau contexte a encouragé les jeunes à s'engager dans des associations et à se mobiliser pour plaider en faveur de leurs préoccupations.

Comme cela a été souligné dans l'introduction du présent article, la constitutionnalisation de la participation des jeunes a vu le jour en 2011. Celle-ci a encouragé le gouvernement marocain à lancer en 2012 un appel au dialogue national pour la jeunesse, ce qui a donné lieu en 2014 au lancement de la « stratégie nationale intégrée de la jeunesse » et à l'élaboration de la loi organique relative à la création du Conseil national des jeunes et de l'action associative. Cela montre que la catégorie des jeunes est devenue une cible des autorités publiques pour les intégrer dans les processus de développement du pays, à travers des mécanismes comme celui du conseil des jeunes.

L'histoire des conseils des jeunes au Maroc a débuté en 1999, qui fut l'année du Maroc en France. Il s'agit de présenter en France « la diversité de la culture marocaine dans ses différentes formes d'expression[14] ». À cette occasion, un accord de coopération est signé en 2002 entre la France et le Maroc qui vise à encourager les associations de la société civile française à se mobiliser pour lancer le Programme concerté Maroc (PCM), en faisant appel aux partenaires marocains avec lesquels elles travaillent de longue date[15]. Le PCM a pour objectif de soutenir la création de cadres de dialogue et de concertation pérennes entre jeunes, organisations de la société civile et acteurs publics. Dans le cadre de ce programme, les associations membres travaillent sur plusieurs volets, tels que l'insertion professionnelle des jeunes et la participation citoyenne. Le Programme concerté Maroc est cofinancé d'une part par l'Agence française de développement (AFD) et d'autre part, par

12. Le discours royal du 30 juillet 2000.

13. Catusse & Vairel, 2010, p. 8.

14. Delleur, 1999.

15. Voir une présentation du PCM sur le site de l'association « Solidarité Laïque » : https://www.solidaritelaique.org/app/uploads/2015/08/PCMbassedef.pdf.

l'association française « Solidarité Laïque ». Avec le soutien de cette dernière, la ville de Ouarzazate abrite en 2008 la cinquième rencontre territoriale du programme concerté Maroc des provinces de sud. Cette rencontre, selon les organisateurs, vise à initier les jeunes à la bonne gouvernance.

L'association Solidarité Laïque est un collectif de 48 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire. Elle est reconnue d'utilité publique[16]. Elle agit dans une vingtaine de pays, dont la France, pour lutter contre les inégalités et éduquer à la citoyenneté. Bien que l'association ait des antennes dans différents pays comme la Tunisie, elle n'a pas de siège au Maroc et travaille en partenariat avec des associations locales basées dans les différentes régions territoriales marocaines. Solidarité Laïque est considérée, à travers ses financements, comme le partenaire principal du Programme concerté Maroc. Elle finance les formations dont bénéficient les membres de ce programme, mais aussi leurs voyages et déplacements au Maroc et à l'étranger. Cette association vise à aider ses partenaires afin qu'ils puissent influencer les politiques publiques. Par ailleurs, Solidarité Laïque soutient la création des conseils des jeunes au Maroc. Elle a pour objectif d'accompagner ces derniers afin qu'ils constituent un « groupe de pression » qui peut influencer les politiques publiques adressées notamment aux jeunes. Cette vision se croise avec l'ambition des jeunes qui se mobilisent autour de ces conseils. Ceux-ci ont comme objectif de participer à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent de près. Les jeunes veulent plaider, à travers ces conseils, pour la mise en place des mécanismes qui leur permettent de participer à la prise de décision. De plus, ils militent, comme le témoigne cet extrait d'entretien avec le coordinateur national des conseils des jeunes, pour que les autorités publiques mettent en place des dispositifs qui leur ouvrent la possibilité de participer et décider à côté des élus locaux. Il est observé que certains jeunes cherchent via ce dispositif à être reconnus comme partie prenante de l'action publique à côté des élus locaux.

> Si on participe au moins à travers des invitations et la mise à disposition des moyens par le conseil communal, je pense que cela va jouer un rôle important. Ce qui manque ce sont les dispositifs. Il faut mettre en place des dispositifs, on les trouve dans les lois, mais réellement ils n'existent pas. Toutes les communes sont obligées de créer le comité d'équité et d'égalité des chances pour que les projets

16. Voir le site officiel de l'association (rubrique : qui sommesnous ?) : https://www.solidaritelaique.org/.

> ne soient pas rejetés par le gouverneur, donc même si les élus ne veulent pas ils sont obligés de les créer[17].

Les représentants des associations et des pouvoirs publics marocains participant au Programme concerté Maroc ont remarqué qu'en France il existe les conseils locaux des jeunes, d'où l'idée d'importer cette expérience au Maroc. Cela renvoie à la circulation internationale des modèles politiques et interroge le rôle des organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales dans « l'importation d'un modèle construit dans les pays dits du Nord appliqué dans les pays dits du Sud[18] ». Cela explique comment ces pays dits du « sud » s'influencent par des dispositifs adoptés dans des pays ayant un contexte politique différent comme ceux dits du « nord ».

En 2010, à l'initiative de l'association Solidarité Laïque, une dizaine de conseils des jeunes a été créée dans différentes villes comme Safi, El Jadida et Fès. Ces conseils des jeunes ont émergé sans statut juridique et donc ne peuvent avoir ni local, ni soutien financier. La solution était alors que ces conseils soient parrainés par des associations locales, c'est-à-dire que chaque conseil des jeunes d'une ville soit parrainé par une association locale de la même ville.

Cinq ans avant la création du conseil des jeunes à Ouarzazate, la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) a connu des soulèvements et des mouvements de contestation. Ces soulèvements ont encouragé la jeunesse marocaine à se mobiliser autour du Mouvement 20 Février. Celui-ci a constitué un moyen important pour l'engagement militant des jeunes[19]. Comme dans les autres villes marocaines, la ville de Ouarzazate a connu la mobilisation des jeunes autour de ce mouvement, qui se réunissaient à la place Al Mouahidin au centre-ville. Cette place est considérée comme le lieu préféré des militants et des activistes pour contester et se mobiliser à l'échelon local ; c'est aussi le lieu où se réunissent les habitants de la ville pour se divertir.

Dans ce contexte régional marqué par le « printemps arabe[20] », le Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation (le RéMAJEC) a été créé. Sa création annonce par la même occasion la fin du « Programme concerté Maroc ». Ce réseau est composé d'une quarantaine de conseils des jeunes et d'environ

17. Entretien avec le coordinateur national des conseils des jeunes, mai 2017.

18. Mazeaud, Nonjon & Parizet, p. 12.

19. Snijder, 2015, p. 19.

20. Les militants du mouvement amazigh au Maroc préfèrent l'appellation « Printemps démocratique ».

soixante-dix associations de la société civile. Sa mission principale, comme cela est indiqué dans les documents fondateurs, est de « faire de la jeunesse un levier essentiel du développement humain solidaire et démocratique dans le cadre d'une approche concertée et pluriacteurs[21] ».

Ce réseau a le statut juridique d'une association déclarée à but non lucratif. Il est considéré comme le porte-parole de tous les conseils des jeunes au Maroc car il est le parrain officiel de la coordination nationale de ces conseils. Celle-ci, créée en 2015, est un organe consultatif sans statut juridique dont le rôle est le renforcement de la coopération et de la coordination entre les différents conseils des jeunes au niveau national.

Il est observé que la création du conseil des jeunes à Ouarzazate a été influencée par un contexte national qui, d'une part, encourage l'engagement des jeunes dans le secteur associatif, d'autre part contribue à l'élargissement des conseils des jeunes au niveau national. Sa création est aussi influencée par le rôle joué par des acteurs internationaux, comme l'explique celui joué par l'association française « Solidarité Laïque » dans la création de ces conseils dans différentes villes marocaines.

Cependant, l'intérêt accordé aux jeunes et à leurs conseils s'est renforcé et a été multiplié suite à la mobilisation de la jeunesse marocaine autour du mouvement du 20 février[22]. Cela peut expliquer le fait que nous sommes face à une institutionnalisation de la participation citoyenne des jeunes à travers la constitutionnalisation, en 2011, de cette participation dans la constitution du royaume.

D'où viennent ces jeunes ? Quel est leur profil ? Quelle est la composition de leur conseil au niveau local, c'est-à-dire dans la ville de Ouarzazate, et au niveau national à travers la coordination nationale des conseils des jeunes ?

La composition du conseil des jeunes à Ouarzazate

L'observation de la composition du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate permet de comprendre que le profil des membres est hétérogène. En effet, comme l'illustre le tableau 1, le conseil est composé de quatorze membres, dont cinq femmes ; le tiers des membres est titulaire du baccalauréat auquel s'ajoutent trois ans dans l'enseignement supérieur ; la plupart sont diplômés des filières de sciences humaines et sociales et sont âgés de 18 à 31 ans. Les membres du conseil des jeunes à Ouarzazate viennent de différentes associations de la province.

21. Voir le site officiel du réseau : www.remajec.org.ma.

22. Bono, 2013.

Celles-ci œuvrent dans des domaines liés au développement social ; elles organisent notamment des activités en faveur des enfants et des jeunes, comme des cours de soutien et des activités sportives ainsi que d'autres activités liées aux campagnes médicales et de sensibilisation sur les maladies de l'œil. Ces jeunes appartiennent à des tendances politiques différentes, certains sont apolitiques. Cette situation, selon les membres du conseil, n'a créé aucun problème entre eux ; les membres ont signé une charte qui insiste sur l'« autonomie » de leur conseil vis-à-vis de toute entreprise politique.

Nombre de membres du bureau	Genre	Provenance	Âge	Niveau d'études	Situation professionnelle	Appartenance politique
14	5 femmes/ 9 hommes	Associations des différentes communes de la province de Ouarzazate	18-31	Du baccalauréat à la licence	Entre demandeurs d'emploi/ fonctionnaire	Gauche, droite et apolitique

Tableau 1 : Profil des membres du conseil des jeunes à Ouarzazate

Les membres de ce conseil sont motivés par leur absence d'encadrement politique, ils ont le sentiment de ne pas être représentés dans les institutions publiques. Par ailleurs, ces jeunes ont pour ambition de plaider pour des questions qui sont prioritaires pour la province de Ouarzazate. Ils souhaitent plus particulièrement que leur ville soit dotée d'infrastructures nécessaires dans deux secteurs notamment : la santé et l'éducation. Ces jeunes plaident ainsi en faveur des problématiques relatives à la jeunesse de la ville.

L'engagement de ces jeunes autour du conseil des jeunes pour défendre des intérêts qui leurs sont spécifiques constitue une transformation dans le rapport des jeunes à l'action politique organisée[23]. Les jeunes utilisent ce conseil pour s'organiser et se présenter comme partie prenante de l'action publique locale.

Le conseil des jeunes à Ouarzazate fonctionne avec un bureau exécutif. Ses membres organisent des réunions mensuelles ainsi que des rencontres hebdomadaires. Étant donné que le conseil n'a pas de local, les réunions sont organisées à la Maison des jeunes. Le conseil organise également des formations qui visent à renforcer les capacités de ses membres. Ces formations sont animées

23. Rachik, 2006, p. 210.

bénévolement par des « experts ». L'objectif de celles-ci, selon le président du conseil, est d'aider les jeunes à avoir une éducation civique.

La composition du conseil des jeunes à Ouarzazate interroge celle de la coordination nationale des conseils des jeunes. En effet, celle-ci est composée d'un bureau, dont les membres sont élus par leurs représentants au niveau national.

Comme au niveau local, à Ouarzazate, le profil des jeunes membres de la coordination nationale des conseils des jeunes est hétérogène. Comme il est illustré dans le tableau 2, ces jeunes ont entre 18 et 35 ans, leur niveau d'études allant du niveau baccalauréat jusqu'à l'équivalent du Master. Il y a par ailleurs des membres de la coordination nationale au chômage qui sont à la recherche d'un premier emploi, tandis que trois membres de cette coordination parmi onze adhèrents à des partis politiques de gauche. Cela explique, comme nous allons le voir dans la partie suivante, l'existence d'une certaine méfiance des jeunes vis-à-vis des partis politiques. Cette absence de confiance est enregistrée dans un contexte marqué par la crise de la représentation illustrée par la faiblesse de la participation électorale[24].

En ce qui concerne l'appartenance politique des membres de la coordination nationale des conseils des jeunes, il y a des membres qui appartiennent à des partis politiques qualifiés d'« administratifs », c'est-à-dire des partis politiques proches des pouvoirs publics, d'autres qui font partie de la jeunesse du parti au pouvoir, le PJD[25], et enfin une dernière catégorie appartient à des partis politiques de gauche.

Nbre des membres de la coordination	Genre	Provenance	Âge	Niveau d'études	Situation professionnelle	Appartenance politique
12	4 femmes/ 8 hommes	Un jeune représente chaque région territoriale du royaume	18-35	Du baccalauréat au Master	6 membres de la coordination sont salarié(e)s, les 6 autres sont soit demandeurs d'emploi soit étudiants	3 membres partisans (de gauche)

Tableau 2 : Profil des membres de la coordination nationale des conseils des jeunes

24. Tozy, 2008.

25. Partie de Justice et de Développement, celui-ci est qualifié d'« islamiste ».

Pour ces jeunes, le conseil des jeunes pourrait être considéré comme un espace ambitieux qui leur permet d'avoir une socialisation civique et politique. Ces jeunes gardent en mémoire la négligence des partis politiques vis-à-vis de leur catégorie sociale. Cela explique que le conseil des jeunes peut constituer un refuge face aux jeunes qui n'ont pas pu trouver de place au sein des organisations parallèles des partis politiques. Ces jeunes qualifient leur conseil comme un espace qui permet d'accroître ses ambitions, comme le souligne un membre du conseil des jeunes à Ouarzazate :

> Le conseil des jeunes pourrait être un espace ambitieux pour les jeunes pour qu'ils s'engagent politiquement, car il y a une négligence des partis politiques de cette catégorie sociale[26].

Les conseils des jeunes peuvent être considérés comme une alternative et un espace innovant pouvant aider ces jeunes à instaurer une nouvelle culture politique de la revendication. Celle-ci annonce en même temps la rupture avec les actions violentes[27] qui ont marqué les années de 1970 et de 1980.

Ces jeunes mobilisés autour de ce conseil préfèrent la casquette civique, celle-ci permettant selon eux de faire des choses que la casquette politique ne permet pas. Cela permet de dire que les jeunes constituent une « image positive » de l'engagement civique, et *a contrario* une perception négative de la participation formelle[28]. Ces jeunes se sentent plus autonomes et actifs dans l'engagement civil, qui leur donne la possibilité de devenir des leaders locaux. Par ailleurs, cet engagement leur ouvre des pistes pour avoir des partenaires nationaux et internationaux. Les jeunes ont le sentiment d'être plus valorisés et plus visibles au niveau local. Le souci de se sentir utile et d'avoir un engagement civique encourage ces jeunes à préférer la casquette civile plutôt que politique, comme en témoigne ces propos d'un membre de la coordination nationale des conseils des jeunes.

> Je pense que la casquette civile est mille fois mieux que celle de la casquette politique car je fais pas mal de choses, je peux diriger, devenir un leader, signer des partenariats, cela me donne la possibilité de travailler comme je veux, mais en tant qu'acteur appartenant à la catégorie des jeunes cela ne marche pas car il faut que j'obtienne ma légitimité au sein du cercle de décisions, la casquette civile

26. Entretien avec un membre du Conseil des jeunes, Ouarzazate, mai 2019.

27. Rachik, 2006, p. 211.

28. Pitti, 2016, p. 27.

> ne me donne pas de pouvoir, je ne peux pas m'imposer. Je suis capable de faire beaucoup de choses si j'ai une casquette politique. Le changement est dû à la capacité personnelle, je vais chercher le financement ailleurs, à l'étranger[29].

Les jeunes, dans le cadre de leurs conseils, font valoir une capacité d'expertise[30]. La part de la population de jeunes Marocains engagée dans une organisation politique de la jeunesse est estimée à moins de 1 %[31]. Ces conseils des jeunes peuvent être considérés comme des dispositifs permettant une politisation de la jeunesse, mais sans qu'ils soient une passerelle vers la société politique. Ceci renvoie à l'hypothèse selon laquelle les liens entre engagement associatif et sphère politique existent quel que soit le type d'association[32]. Mais dans le cas des jeunes qui se mobilisent autour de leurs conseils, ce lien ne donne pas toujours lieu à une politisation. Cela illustre que la participation citoyenne ne se traduit que rarement par une politisation effective des individus[33].

Bien que ces jeunes préfèrent l'engagement civil, ils déclarent n'avoir aucun problème avec l'engagement politique, et sont prêts à s'engager politiquement et à rejoindre les cercles de décision. Certains disent qu'ils ont toutes les compétences, acquises dans l'engagement civil, pour s'engager politiquement. Ces compétences leur permettent de gérer des communes. Les propos du président du conseil des jeunes à Ouarzazate montrent que ces conseils peuvent être une passerelle de ces jeunes vers les sphères politiques et pour développer une conscience politique.

> Le conseil des jeunes pourrait être un pont pour passer à l'action politique, c'est ça le plus important pour nous car notre ambition est de construire une génération qui a une conscience politique[34].

Il est observé que ces conseils des jeunes ont contribué à l'émergence d'un nouveau *leadership* local composé notamment de jeunes ambitieux, instruits et surtout ouverts vers l'international. Ce nouveau *leadership* constitue-t-il un nouveau concurrent des élus locaux ?

---

29. Entretien avec un membre de la Coordination nationale des Conseils locaux des jeunes, mai 2017.

30. Offerlé, 1998, p. 118.

31. Snijder, 2015, p. 22.

32. Hamidi, 2010, p. 19.

33. Talpin, 2013, p. 118.

34. Entretien avec le président du conseil des jeunes, Ouarzazate, le 05 mai 2019.

Le rapport conflictuel entre les membres du conseil des jeunes à Ouarzazate et les élus locaux

Comme nous l'avons démontré auparavant, dans le cadre de leurs rapports entretenus avec les acteurs politiques, les membres du conseil des jeunes à Ouarzazate adressent cependant des critiques aux partis politiques. Ces critiques sont centrées notamment sur les domaines liés à la jeunesse ainsi qu'aux activités de divertissement et de loisirs. Les partis politiques ne s'intéressent pas à la participation des jeunes dans la prise de décision. Même si les partis politiques au Maroc possèdent des organisations parallèles, dont celles des jeunes, cette catégorie sociale ne constitue pas un enjeu pour ces partis dans le renouvellement de leurs élites partisanes. Les jeunes membres du conseil des jeunes à Ouarzazate enregistrent par ailleurs un rapport conflictuel vis-à-vis des élus locaux. Selon les membres de ce conseil, l'élu local classe politiquement les jeunes et isole cette catégorie sociale. Cela est dû au fait que l'élu local perçoit le conseil des jeunes comme une structure qui réunit les opposants. Tout comme au niveau national, les jeunes membres du conseil de la ville de Ouarzazate ont l'impression d'être vus comme d'éventuels concurrents. Le rapport des jeunes avec les élus locaux est marqué par l'absence de confiance entre ces deux acteurs, voire même un rapport de « rivalité » et de concurrence. Certains membres du conseil des jeunes ne cachent pas leur souhait de décrocher, à titre indépendant, un poste au conseil communal sans passer forcément par un parti politique. Cette situation marque la défiance des jeunes envers les partis politiques[35]. Les conseils des jeunes ne semblent pas avoir contribué à l'instauration d'une nouvelle relation entre les jeunes et les élus locaux. Cela explique par ailleurs « l'incapacité des jeunes à concurrencer les notables locaux qui mobilisent un capital social basé sur des alliances politiques, des moyens financiers plus importants dans les campagnes électorales[36] ».

> Ils pensent qu'on est des concurrents. Par exemple, une fois je suis passé à la télé ; ils n'ont pas accepté[37].

À part quelques activités coorganisées avec des associations locales, comme celle organisée en partenariat avec trois associations de quartier[38], les membres

35. Bennani Chraïbi, 1994.

36. Kadiri & Errahj, 2015, p. 9.

37. Entretien avec le président du conseil des jeunes de la ville, Ouarzazate, le 05 mai 2019.

38. Le conseil des jeunes à Ouarzazate a organisé au mois de janvier 2017 une table ronde en partenariat avec trois associations de quartiers œuvrant dans les domaines de la culture et de

du conseil des jeunes à Ouarzazate rencontrent des difficultés pour trouver un interlocuteur local appartenant au conseil municipal. En revanche, comme nous allons le développer dans la partie suivante, les relations du conseil des jeunes à Ouarzazate dans les processus politiques ne se résument pas à son rapport avec les membres du conseil municipal. Dans ce cadre, les représentants du pouvoir central considèrent le conseil des jeunes comme un interlocuteur et comme un représentant de la société civile. Cela explique que dans le système politique local marocain, l'État central a plus de pouvoirs face aux pouvoirs limités dont disposent les collectivités territoriales telles que les communes. Cette situation peut influencer le rôle des acteurs locaux dans la gestion des affaires publiques locales et peut même renforcer le rapport conflictuel entre ces acteurs.

En outre, à Ouarzazate il existe des vallées présahariennes régies par un système tribal ; ce système a un impact sur la vie politique locale. Le président du conseil des jeunes de la ville a souligné que le problème tribal existe et que le conseil des jeunes a souffert du fait que ses membres ne soient pas des mêmes tribus que celles des élus locaux. Cela renvoie à ce que John Waterbury a évoqué sur la société marocaine qu'il a qualifiée de segmentaire[39], et démontre l'influence de la culture tribale sur les comportements de l'élite politique marocaine. Cette situation est décrite par un membre du conseil des jeunes à Ouarzazate.

> Il y a aussi un problème tribal, appartenir à une tribu peut te créer des problèmes avec tel ou tel élu local[40].

Les élus locaux de la même ville adressent des critiques aux membres du conseil des jeunes. Ils soulignent leur absence sur le terrain et les accusent d'avoir utilisé le conseil des jeunes comme un refuge après avoir manqué un siège au conseil municipal. Du reste, le président du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate s'est présenté aux élections municipales et n'a pas pu décrocher un siège à la municipalité. L'engagement civique semble constituer pour lui une alternative à l'engagement politique.

Les élus locaux à Ouarzazate critiquent la manière avec laquelle le conseil a été créé. Pour eux, ce conseil n'est pas représentatif. Ils soulignent qu'une grande partie des jeunes de la ville n'était pas présente le jour de l'assemblée générale constitutive. Un élu local de la ville de Ouarzazate avance par ailleurs que les élus

---

la jeunesse. Cette activité a porté sur l'élaboration d'un mémorandum en faveur des jeunes de la province.

39. Waterbury, 1975, p. 102.

40. Entretien avec un membre du conseil des jeunes, Ouarzazate, mai 2019.

locaux n'étaient pas présents lors de l'assemblée de création du conseil des jeunes. Ce conseil municipal ne considère pas le conseil des jeunes comme un interlocuteur et qu'une défiance existe entre les élus locaux et les jeunes membres du conseil des jeunes.

> Le Conseil des jeunes de Ouarzazate n'a pas travaillé depuis sa création en 2016, il n'est pas présent sur le terrain, ses membres ne viennent pas aux sessions ordinaires de la commune. La façon avec laquelle ce conseil a été créé pose plusieurs questions, il n'y avait pas un représentant des pouvoirs publics locaux dans leur assemblée. Celle-ci n'a pas de légitimité, à mon avis ce conseil ne représente pas tous les jeunes de la ville de Ouarzazate, il n'est pas représentatif[41].

Les jeunes distinguent entre deux catégories d'élus locaux : une qui est compétente, qu'il faut encourager et en même temps critiquer ; et une autre catégorie qui n'est pas compétente. Celle-ci, selon les jeunes, doit s'éloigner de la vie politique. L'argument des jeunes est que ces élus locaux ne connaissent même pas leurs prérogatives. La plupart ont un niveau primaire et ne seraient donc pas capables, aux yeux des membres du conseil des jeunes, de gérer des communes. Les propos de ce jeune témoigne que les membres de ce dernier doutent des compétences des élus locaux et de leurs capacités à assumer la responsabilité de la gestion des affaires locales. Cela pose la question du renouvellement des élites locales. Cette situation renforce la distance déjà existante entre les jeunes et les élus locaux.

> La plupart des élus locaux n'ont même pas le baccalauréat, ils n'ont même pas le niveau collège, certains ne connaissent même pas la différence entre la session ordinaire et la session exceptionnelle du conseil communal. Ils ne connaissent même pas leur rôle en tant qu'élu local[42].

De leur côté, les élus locaux perçoivent les jeunes mobilisés autour des conseils des jeunes d'une manière négative ; ils les qualifient de jeunes « isolés » qui ne communiquent pas. Certaines approches considèrent un jeune comme « un être déficitaire, un facteur de risque, ou encore une victime[43] ». Les jeunes, notamment résidant dans les quartiers populaires, sont vus par certains comme

41. Entretien avec un élu local, Ouarzazate, mai 2019.

42. Entretien avec un membre du Conseil des jeunes, Ouarzazate, mai 2019.

43. Labadie, 2007, p. 36.

la « classe-objet » par excellence[44]. Les élus locaux à Ouarzazate insistent sur l'importance de la communication avec les jeunes, mais celle-ci, selon eux, est difficile et a besoin d'un effort de la part des membres des conseils des jeunes. Un élu du conseil provincial de Ouarzazate confirme l'absence de communication entre les élus locaux et les jeunes membres du conseil des jeunes.

> Nous n'avons jamais organisé une réunion avec le Conseil des jeunes, c'est eux qui sont responsables ; il faut que l'initiative vienne d'eux, il faut qu'ils assistent aux sessions organisées par la Commune, mais ils ne viennent jamais. Par contre, nous avons invité à plusieurs reprises des associations de quartier pour qu'elles assistent à des réunions et des formations. On les a même invitées à des réunions de consultation[45].

Comme nous l'avons souligné auparavant, parmi les objectifs du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate figure le fait de plaider pour lutter contre les problèmes dont souffre la province de Ouarzazate. Nous voudrions démontrer que les initiatives du conseil des jeunes de Ouarzazate ont eu des effets sur la relation des membres de ce dernier avec les représentants des autorités.

Le conseil des jeunes à Ouarzazate, entre initiaitves et domestication

Le conseil des jeunes à Ouarzazate a lancé, depuis sa création en 2016, différentes initiatives. Celles-ci visent principalement les domaines de la jeunesse, de la culture et de la participation citoyenne, comme celle lancée dans le contexte du Covid 19 intitulée « le dialogue public élargi avec citoyennes et citoyens de la province de Ouarzazate ». Cette initiative lancée sur les réseaux sociaux pendant le confinement vise à recueillir les recommandations des habitants de Ouarzazate pour le développement de leur province. Suite à ce dialogue, un rapport sera rédigé par les membres du conseil, puis soit déposé au bureau du conseil provincial de la ville.

Par ailleurs, le conseil des jeunes à Ouarzazate a lancé et organisé d'autres initiatives, parmi lesquelles l'élaboration d'un mémorandum adressé au ministère

44. Bourdieu, 1977, p. 1718, (apud Hammidi, 2010, p. 21).

45. Entretien avec un élu local, Ouarzazate, mai 2019.

de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, à travers lequel le conseil revendique la création d'une université dans la région de Draa-Tafillalt[46].

Avant ces deux initiatives, le conseil des jeunes de Ouarzazate a piloté une autre initiative qui concerne la situation de l'eau potable de la ville.

En effet, dans un contexte local marqué par la sécheresse et la situation de l'eau potable de la ville qui se caractérise par son mauvais goût et sa couleur trouble, les habitants de la ville de Ouarzazate ont manifesté le 25 juillet 2016 contre la mauvaise qualité de leur eau. Cette manifestation a duré une heure et demie et a connu la participation d'une dizaine de personnes. Les membres du conseil des jeunes ont rejoint la mobilisation, organisée devant le siège du Conseil municipal de la ville. Le bureau du conseil a lancé sur les réseaux sociaux un appel aux habitants de la ville pour manifester contre la mauvaise qualité de l'eau. En conséquence, l'autorité locale, à savoir la préfecture, a créé une commission qui porte le nom de « Commission locale chargée des problématiques relatives à l'eau ». Celle-ci est composée d'un représentant du pouvoir central (la préfecture), d'un représentant du Conseil municipal, des représentants des services extérieurs de l'État, dont la délégation provinciale de l'Office national de l'Eau potable, du président ainsi que le secrétaire général du conseil des jeunes. Ces derniers représentent la société civile et la population locale. L'invitation des jeunes, mobilisés autour du conseil des jeunes, pour participer aux travaux de ladite commission peut expliquer que les dispositifs participatifs, comme celui du conseil des jeunes, sont vus comme le souligne Marion Carrel comme une « stratégie institutionnelle pour contenir la nouvelle "classe dangereuse" dans une visée disciplinaire[47] ». Elle peut ainsi entrer dans le cadre de la mobilisation de leur expertise et de leur savoir-faire acquis suite à leur mobilisation et leur présence sur le terrain, mais aussi parce que ces jeunes ont montré leur capacité de mobilisation des habitants, comme le souligne un membre du conseil des jeunes à Ouarzazate :

> Cette commission a été créée suite à une mobilisation des habitants de Ouarzazate pour protester contre la mauvaise qualité de l'eau potable. Ils nous ont invités parce qu'on était présents sur le terrain et nous avons mobilisé les gens pour qu'ils protestent contre

46. Cette région abrite des centres universitaires appartenant à des universités qui siègent dans d'autres villes (Meknès et Agadir) et ne font pas partie des provinces de la région.

47. Carrel, 2013, p. 18.

> la mauvaise qualité de l'eau et pour qu'ils accélèrent les travaux du barrage Tiouine[48].

L'objectif de cette commission est centré sur la réalisation d'études techniques et l'organisation de visites de terrain afin de régler le problème de la mauvaise qualité de l'eau.

Les jeunes représentants du conseil des jeunes ont suggéré aux pouvoirs publics d'accélérer les travaux au barrage Tiouine. Cette commission locale a reçu un autre comité venant de la ville de Rabat, la capitale administrative du pays. Celui-ci avait pour objectif d'écouter et de noter les suggestions et les remarques des membres de ladite commission locale. Le comité venant de Rabat a enregistré les revendications des membres de la commission et leur a promis de lancer le barrage à l'automne 2019[49].

Les membres du conseil des jeunes ont contesté au départ le principe selon lequel les pouvoirs publics trouvent une solution à l'eau potable de la ville. Ils se sont mobilisés pour plaider en faveur de cette question. Quelques jours après avoir intégré ladite commission, la position des jeunes contre la mauvaise qualité de l'eau s'est modifiée. Les membres du conseil des jeunes justifient le changement de leur position par les arguments présentés par les autorités publiques.

La participation des jeunes membres du conseil des jeunes à l'action publique semble avoir transformé leurs revendications. Leurs objectifs fixés initialement ont été modifiés. Leur discours ressemble dorénavant à celui des pouvoirs publics. Les jeunes adoptent désormais de « nouveaux communs à l'ensemble des partenaires[50] ». La participation des jeunes dans une action locale, à travers la commission locale chargée des problématiques relatives à l'eau, leur a donné, comme le montre un extrait d'entretien avec le président du conseil des jeunes à Ouarzazate, la possibilité d'être informés et rassurés quant à la situation de l'eau potable et donc de se considérer comme un acteur qui peut contribuer au règlement de ce problème.

> Notre contestation au départ était centrée sur trouver des solutions structurelles pour avoir de l'eau potable à Ouarzazate. Nous avons suggéré que cela ne peut se faire qu'à travers le barrage de Tiouine, c'était ça aussi ce que les habitants de Ouarzazate

48. Entretien avec un membre du conseil des jeunes, Ouarzazate, mai 2019.

49. Le barrage de Tiouine a été inauguré au printemps 2020.

50. Le Naour, 2005, p. 28.

> revendiquent. Mais lorsque nous avons intégré la commission on a compris qu'il y a une stratégie de l'autorité et qu'il y a des contraintes face à l'action des pouvoirs publics et que l'eau n'est pas de mauvaise qualité. L'autorité nous a montré, à travers des documents et des visites aux laboratoires, que l'eau ne souffre pas de la mauvaise qualité. Techniquement elle est bonne et n'a aucun effet négatif sur la santé. Avant qu'on intègre la commission on pensait que l'eau n'était pas potable, mais lorsqu'on a rejoint cette commission on a découvert le contraire et on était convaincu de sa qualité[51] !

La perception des jeunes quant à l'action publique locale en matière d'eau a changé suite à la stratégie de l'autorité publique centrale dans sa gestion de la contestation des habitants. Le fait de décrocher un siège au sein d'une commission locale créée par les autorités publiques constitue pour ces jeunes un grand exploit. Cela, selon eux, leur a permis de « représenter » les acteurs de la société civile et la population locale dans cette commission.

L'analyse du dispositif du conseil des jeunes met en évidence que ce dernier permet essentiellement de rapprocher les jeunes des représentants des pouvoirs publics et de modifier, en conséquence, leurs revendications. Les jeunes membres de ce conseil, comme en témoignent les propos d'un membre de ce conseil, ne cachent pas que le fait d'avoir un siège au sein de cette commission locale est une opportunité qui donne la possibilité aux membres du conseil d'augmenter leurs connaissances et de connaître de l'intérieur les enjeux des pouvoirs publics. Cette ambition a poussé ces jeunes à trouver une « excuse » aux représentants des pouvoirs publics : l'absence de communication des pouvoirs publics avec la population. C'est pourtant à cause de ce manque de communication, selon le président du conseil, que les habitants de la ville avaient été obligés de protester contre la mauvaise qualité de l'eau !

> Les syndicalistes disent "prends quelque chose et négocie pour autre chose", nous avons pris une première chose : une place au sein de la commission pour qu'on représente la société civile. Il fallait qu'ils communiquent avec nous pour que tout le monde comprenne ce qui se passe. Ils nous ont montré à travers des documents officiels

51. Entretien avec le président du conseil des jeunes, Ouarzazate, le 05 mai 2019.

> que l'eau est potable et qu'il y a des contraintes qui font que le barrage n'ait pas encore été lancé[52].

À travers leur conseil, les jeunes ont utilisé la stratégie de la mobilisation et de la contestation en faveur d'une « cause locale » pour être invités et considérés comme un acteur de l'action publique locale. Cela leur a permis d'intégrer ladite commission chargée de trouver une solution à l'eau potable de la ville. Cette « tactique » montre que ces jeunes ont une capacité pour planifier leur intégration à la gestion des affaires publiques locales. L'enjeu de ces jeunes est centré dans un premier temps sur l'importance d'avoir une voix à l'intérieur de l'action publique locale, avant de jouer le rôle d'« influent » dans le cadre de cette action publique.

Cette expérience du conseil des jeunes à Ouarzazate montre comment un dispositif qualifié de « participatif » encourage les jeunes associatifs à se mobiliser en faveur des problématiques locales d'une ville dont les habitants sont peu contestataires. Elle montre par ailleurs qu'un conseil des jeunes peut être utilisé comme un espace de mobilisation et d'organisation de la contestation d'une catégorie sociale qui a le sentiment d'être marginalisée et éloignée de la gestion des affaires publiques locales.

Conclusion

Cette expérience du conseil des jeunes à Ouarzazate montre qu'il y a des usages croisés de ce dispositif par les jeunes, par les représentants du pouvoir central et par les élus locaux. Les enquêtes de terrain ont montré que les acteurs locaux ont un usage différencié de ce dispositif.

En effet, la participation des jeunes, mobilisés dans l'action publique locale autour du conseil des jeunes à Ouarzazate, montre que les dispositifs participatifs peuvent être utilisés comme un instrument qui vise à contrôler la colère de la jeunesse. Le contexte dans lequel ce dispositif s'est élargi semble aider les pouvoirs publics à canaliser la contestation des jeunes engagés dans des associations de la société civile. Les enquêtes de terrain montrent que les jeunes organisés autour d'un dispositif qualifié de participatif sont capables d'assurer leur entrée dans l'action publique locale, mais que cela engendre des effets inverses sur leur position de départ. Ce dispositif participatif ne permet que de rapprocher les jeunes des représentants des pouvoirs publics et de modifier, en conséquence, leurs revendications. Le dispositif du conseil des jeunes contribue ainsi à approuver le

52. Entretien avec un membre du conseil des jeunes, Ouarzazate, mai 2019.

discours et les arguments des représentants des pouvoirs publics par des jeunes qui contestaient auparavant une action publique locale.

L'entrée des membres du conseil des jeunes à Ouarzazate dans une action locale leur a donné la possibilité d'être informés et rassurés quant à la situation de l'eau potable de la ville. Cependant, ces jeunes sont devenus moins contestataires en entrant dans l'action publique locale. Ils sont satisfaits de rejoindre une commission locale créée par les autorités publiques. À cet effet, la raison de départ de leur contestation s'est transformée en acceptation de la stratégie de politique locale adoptée par les autorités publiques locales, à savoir la préfecture. Ces jeunes ont initialement manifesté contre la mauvaise qualité de l'eau. Suite à leur entrée dans l'action publique locale, ils deviennent les premiers défenseurs de cette stratégie des pouvoirs publics locaux.

Cependant, ce dispositif du conseil des jeunes a renforcé le rapport conflictuel qui existe déjà entre les jeunes et les élus locaux. Les observations sur le terrain ont montré que ce conseil des jeunes a permis de rapprocher les représentants du pouvoir central d'une catégorie sociale souvent qualifiée par les élus locaux d'« incompétente ». Ce même dispositif a contribué par la même occasion à consolider la distance entre ces élus locaux et les jeunes mobilisés autour de ce dispositif.

Bibliographie

Bennani Chraïbi Mounia, 1994, *Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*, Éd. CNRS, Paris, 335 p.

Bherer Laurence, 2011, « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques » in *Participations*, n° 1, p. 107-135.

Bono Irene, 2013, « Une lecture d'économie politique de la "participation des jeunes" au Maroc à l'heure du Printemps arabe » in *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, p. 1451-66.

Carrel Marion, 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS, Lyon, 274 p.

Catusse Myriam & Vairel Frédéric, 2010, « Le Maroc de Mohammed VI : mobilisation et action publique » in *Politique africaine*, n° 120, p. 5-104.

Chattou Zoubir, 2015, « Regards critiques des jeunes Marocainssur leur place dans la vie politique nationale et les mobilités vers l'Europe » in *Revue Alternatives rurales*, Hors-séries, p. 4756.

Gourgues Guillaume, 2012, « Des dispositifs participatifs aux politiques de la participation. L'exemple des conseils régionaux français » in *Participations*, n° 2, p. 30-52.

Hamidi Camille, 2010, *La Société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans les associations de quartier*, Économica, Paris, 230 p.

Kadiri Zakaria & Errahj Mostafa, 2015, « Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables » in *Revue Alternatives rurales*, Hors-séries, p. 5768.

Labadie Francine, 2007, « Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique » in *Agora débats/jeunesses*, n° 43, p. 30-43.

Le Naour Gwenola, 2005, « Entrer dans l'action publique en la contestant » in *Politix*, n° 70, p. 9-28.

Mazeaud Alice, Nonjon Magali & Parizet Raphaëlle, 2016, « Les circulations transnationales de l'ingénierie participative » in *Participations*, n° 14, p. 5-35.

Offerlé Michel, 1998 [1994], *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, Paris, 158 p.

Pitti Ilaria, 2016, « Participation civique et politique des jeunes : rôle des relations intergénérationnelles » in *Agora débats/jeunesses*, n° 73, p. 21-34.

Rachik Hassan, 2006, « Jeunesse et changement social » in *Rapport 50 ans de Développement Humain au Maroc*, p. 139-215.

Snijder Mark, 2015, « Le travail de jeunesse au Maroc et la participation des jeunes à l'échelon local » in *EuroMed Youth IV Programme*, 22 p.

Talpin Julien, 2013, « Former ou politiser les participants ? Comment se fabriquent les savoirs citoyens dans un quartier populaire de Séville » *in* Deboulet Agnès & Nez Héloïse (dir.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, PUR, Rennes, p. 117124.

Tozy Mohamed, 2008, "Islamists, Technocrats, and the Palace" in *Journal of Democracy*, Vol. 19, n° 1, p. 3441.

Waterbury John, 1975, *Le Commandeur des croyants. La monarchie marocaine et son élite*, PUF, Paris, 399 p.

Résumé : Cet article porte sur un dispositif participatif mis en place au Maroc : les conseils des jeunes. Ceuxci ont pour objectif d'associer la jeunesse marocaine à l'élaboration des politiques publiques locales. Il vise à interroger les usages différenciés de ce dispositif par les acteurs de l'action publique locale. Comment les conseils des jeunes transforment les jeunes qui y participent, mais également comment ces derniers parviennentils à influencer l'action publique locale ? Telle est la question à laquelle nous voudrions présenter des éléments de réponse dans le cadre de cette recherche.

La question du lien entre jeunes et politiques publiques est liée à l'usage des dispositifs publics par cette catégorie sociale. Dans ce sens il est important ici de chercher à comprendre comment des acteurs qui contestent ouvertement un ou plusieurs aspects de l'intervention publique finissent par devenir acteurs de cette même politique publique. L'hypothèse à démontrer dans ce cadre, à partir de l'expérience du conseil des jeunes de la ville de Ouarzazate, est que les jeunes qui contestent une stratégie d'une politique publique locale finissent par accepter cette stratégie suite à leur entrée dans l'action publique locale.

Cette recherche s'appuie sur le recueil des données qualitatives issues d'entretiens semidirectifs réalisés entre mai 2017 et mai 2019 auprès des membres de la coordination nationale des conseils des jeunes, des jeunes mobilisés autour du conseil des jeunes et des élus locaux dans une ville ayant une situation socioéconomique différente des grandes métropoles marocaines : Ouarzazate. Les enquêtes de terrain montrent que les jeunes organisés autour d'un dispositif qualifié de participatif sont capables d'assurer leur entrée dans l'action publique locale, mais cela engendre des effets inverses à leur position de départ. Ce dispositif participatif ne permet que de rapprocher les jeunes des représentants des pouvoirs publics et de modifier, en conséquence, leurs revendications. Le dispositif du conseil des jeunes contribue ainsi à approuver le discours officiel par des jeunes qui contestaient auparavant une action publique locale.

Mots-clefs : Jeunes, élus locaux, conseil des jeunes, participation citoyenne, dispositifs participatifs, action publique locale, circulation des modèles politiques, science politique, Maroc.

Youth and Public Participation Mechanisms in Morocco. The Case of the Youth Council in the City of Ouarzazate

Abstract: This article deals with youth councils, one of the mechanisms for participatory democracy established in Morocco. Their objective is to facilitate the full and active participation of young people in public policy design and implementation. This article specifically addresses the use made by different types of local actors of this facility.

How do youth councils impact youth who are participating in these structures? How do youth manage to influence local policies? Those are the two main questions that we will try to answer in this paper.

The link between youth and public policy is linked to the use made by young people of the public participation mechanism. In this sense, it is critical to try to understand how actors who openly challenge one or more aspect of the public intervention end up becoming actors themselves within that public policy. We will try to demonstrate, from the experience of a youth council established in the city of Ouarzazate, that young people challenging public interventions end up accepting the precise interventions they vehemently opposed once they start joining the formal participatory structures.

This research is based on the collection of qualitative data from semidirect interviews with members of the national coalition of youth councils, with young people organized around the local youth council and with local elected officials in Ouarzazate. Field surveys show that young people organized around a socalled participatory mechanism can ensure their entry into local public action, but as a result, adopt a position at the opposite of what it originally was. This participatory mechanism manages to brings young people closer to government representatives and, as a result, impacts on their demands. The youth council's process thus helps to mediate the approval of the official state discourse by young people who previously challenged local public action.

Keywords: Youth, local Authorities, Youth council, Citizen participation, Participatory mechanism, Local public policy, Political science, Morocco.

الشباب وأليات المشاركة المواطنة بالمغرب: حالة مجلس الشباب بمدينة ورزازات

ملخص الدراسة: رامت هذه الدراسة، بناء على تجربة مجالس الشباب بالمغرب، تتبع تلكم العلاقة التي تربط بين فئة الشباب من جهة والسياسات العمومية من جهة أخرى. ولا شك أن طبيعة هذا البحث قد طرحت ثلة من الأسئلة التي تستدعي استقراء يمّكن من الإجابة عنها، وهي من قبيل: ما أبرز التحولات الطارئة على فئة الشباب نتيجة انخراطهم في مجالس الشباب؟ وكيف لتلك الفئة أن تؤثر في السياسات العمومية المحلية؟

إن الفرضية التي تنطلق منها الدراسة، بناء على تجربة مجلس الشباب لمدينة ورززات، مفادها أن الشباب الذين يعارضون استراتيجية سياسة عمومية محلية ينتهي بهم الأمر بقبول هذه الاستراتيجية بعد إدماجهم في تدبير هذه الأخيرة.
ومن أجل تبيان ذلك، أجريت مجموعة من المقابلات النصف موجهة، ما بين شهري ماي/أيار 2017 وماي/أيار 2019، بحيث عقد لقاء مع ممثلي التنسيقية الوطنية لمجالس الشباب بالمغرب، فضلا عن ممثلي مجلس الشباب بمدينة ورززات، بالإضافة إلى مستشارين جماعيين بنفس المدينة.
لقد أظهرت المعطيات الميدانية للدراسة، ما للشباب من قدرات على الانخراط في الأنشطة المرتبطة بالسياسات العمومية المحلية، غير أن ذلك الانخراط يعطي نتائج عكسية للدوافع التي من أجلها أسس هؤلاء الشباب مجلسهم. إذ بينت نتائج الدراسة، أن مجالس الشباب تساهم في خلق نوع من التقارب بين الشباب وممثلي السلطات العمومية على المستوى المحلي، مما يسهل دمج هذه الفئة في السياسات العمومية المحلية. بالمقابل، يساهم هذا الإدماج في تغيير وتوجيه مطالب فئة الشباب بعد إشراكهم في السياسات واللجان المحلية، كما يساهم ذلك في دفعهم إلى تبني خطاب مماثل لخطاب ممثلي السلطات العمومية المحلية.
الكلمات المفتاحية: الشباب، المستشار الجماعي، مجالس الشباب، المشاركة المواطنة، الآليات التشاركية، السياسات العمومية المحلية، علم السياسة، المغرب.